

Voyages en Perse et autres lieux de l'Orient

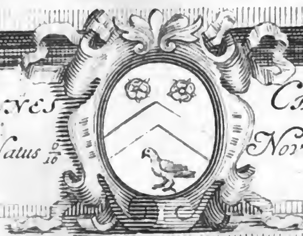
John Chardin

DIN

is 1643.

T. Gole Schulpsit.




IOHANNES CHARDIN
Miles, Natus 16 Novembris 1643.
T. Cole Sculpsit.

VOYAGES
DE
MR. LE CHEVALIER
CHARDIN,
EN PERSE,
ET AUTRES LIEUX
DE L'ORIENT.
TOME PREMIER;
Contenant le Voyage de *Paris* à *Ispahan*, Capitale de l'Empire de PERSE,

PREMIERE PARTIE,
Qui comprend le *Voyage de Paris en Mingrelie*, & la *Relation de la Religion des Mingreliens*, *par le P. Dom* J. M. ZAMPI, *Theatin.*

Enrichi d'un grand nombre de belles Figures en Taille-douce, représentant les Antiquitez & les Choses remarquables du Païs.





A AMSTERDAM,
Chez JEAN LOUIS DE LORME.
MDCCXI.



PRÉFACE.

L'ON eſt aſſez convaincu depuis long-tems de l'utilité des *Voyages* ; & ſans fatiguer inutilement ici mes Lecteurs par l'ennuieuſe énumeration des differens avantages, qu'on en a continuellement tirés, depuis la découverte du *Nouveau Monde*, je me contente de les renvoyer à l'experience, & à cette prodigieuſe quantité de *Relations* qu'on en a régulierement publiées, depuis plus de deux ſiécles.

On les reçoit toûjours avec plaiſir. Elles n'ont point encore rebuté par leur grand nombre ; & ſi

la quantité pouvoit former un préjugé légitime du merite & de la bonté d'une certaine ſorte d'ouvrage, il n'y auroit point aſſurément de meilleure lecture que celle des *Relations*. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il n'y en a point qui ſoit plus géneralement du goût du Public. On en eſt aſſez convaincu par l'empreſſement extraordinaire avec lequel il a toûjours reçu toutes les *Relations* qu'on lui a préſentées, quoi que parmi elles il s'en ſoit trouvé un grand nombre qui n'étoient nullement dignes de ſon attention; tant par les fauſſetez dont on les avoit remplies à plaiſir, que par le peu d'exactitude avec lequel elles étoient faites.

Il me ſieroit mal de repréſenter ici quels ſont les avantages des miennes, par deſſus les autres. J'en laiſſe le jugement aux Lecteurs judicieux, auſquels un étalage trop affecté de mes ſoins & de mes pré-

cau-

cautions pourroit peut-être causer de la défiance. Il me suffit de les avertir, que les principaux caractéres de mes *Relations* sont l'exactitude & la sincerité; aiant crû qu'il étoit plus conforme à la Raison & à l'Equité de rapporter simplement & naturellement les choses, telles qu'elles étoient, que d'en imposer impudemment à la bonne foi du Lecteur, en lui faisant des Descriptions agréables, mais chimeriques, de choses qui n'auroient jamais existé que dans mon imagination, & dans mes Livres.

Je ne préviendrai point non plus mes Lecteurs sur la simplicité de mon style. On ne doit point attendre un Langage extrémement recherché d'un homme qui a passé presque toute sa vie dans les Païs Etrangers. C'est assez, ce me semble, que je ne me sois servi que d'expressions assez naturelles & assez intelligibles; & c'est à quoi je me suis particulierement attaché.

L'extrême passion que j'ai toûjours eu pour les *Voyages*, m'en a fait entreprendre *deux* aux *Indes Orientales*.

Je partis de *Paris* pour le *premier* en 1664. & je n'y retournai qu'en 1670. ayant resté environ six années entieres dans l'*Orient*, mais la plûpart du tems en *Perse*, où mes affaires m'attachoient plus particulierement. J'avois rapporté de ce *Voyage* autant ou plus de *Memoires* qu'aucun des autres *Voyageurs*, qui m'avoient précedé dans cette route, & je savois plus de *Persan* que tous ceux qui jusqu'alors avoient fait quelque Description de ce grand Royaûme. Néanmoins, ne me croyant pas encore assez instruit pour en faire imprimer des *Relations* suffisamment circonstanciées, je me contentai de publier simplement un Recueuil de divers Evenemens, dont j'avois été spectateur, auquel je donnai le titre de *Couronnement de Soliman III. Roi*

Roi de Perse. Cette piece détachée du corps de mes *Memoires* fut imprimée à *Paris*, *chez Claude Barbin*, *en* 1671. *in* 12. Il n'y a point eu d'autre *Relation* de mon *premier Voyage.*

Je commençai le *second* en 1671. & ne l'achevai qu'en 1677. La forte envie que j'avois de bien connoître la *Perse*, & d'en donner des *Relations* exactes & fideles, me fit emploier tout ce temps à étudier, le plus assidûment qu'il me fut possible, la langue du Païs; à connoître avec exactitude les Mœurs & les Coutumes de ses peuples; à frequenter & suivre régulierement la Cour; à y converser avec les Grands, & avec les Sçavans; & enfin à y examiner soigneusement tout ce qui pouvoit meriter la curiosité de nôtre *Europe*, par rapport à un grand & vaste Païs que nous pouvons appeller *un autre Monde*, soit par la distance des Lieux, soit par la di-

diverſité des Mœurs & des Manieres. En un mot, je pris tant de ſoin & tant de peine à m'inſtruire de ce qui regarde la *Perſe*, que je puis dire ſans exageration, que je connois, par exemple, *Iſpahan*, mieux que *Londres*, quoique j'y ſois établi depuis plus de vingt-ſix ans; que je parle le *Perſan* avec autant de facilité que l'*Anglois*, & preſque auſſi aiſément que le *François*; que j'ai vû preſque tout ce grand Empire, l'aiant entierement traverſé dans ſa longueur & dans ſa largeur, & aiant parcouru ſes *Mers Caſpienne* & *Oceane* d'un bout à l'autre, & ſes Frontieres en *Armenie*, en *Iberie*, en *Medie*, en *Arabie*, & vers le fleuve *Indus*; & qu'à l'égard du peu d'endroits où je n'ai point été moi-même, je m'en ſuis tellement informé, que je croirois, par maniere de dire, m'y reconnoitre, ſi j'y étois ſoudainement tranſporté. C'eſt ainſi que j'ai ramaſſé les

les materiaux, dont ſont compoſées les *Relations* de mon *ſecond Voyage*; & voici quel eſt l'ordre que je leur ai donné.

Elles ſont diviſées en X. Volumes.

Le I. Volume contient une eſpece de *Journal* de ce qui m'eſt arrivé, & de ce que j'ai rencontré de plus remarquable dans mon *Voyage*, depuis *Paris* juſqu'en *Mingrelie*.

Le II. continue ce *Journal* de *Mingrelie* à *Tauris*.

Le III le continue de *Tauris* à *Iſpahan*.

Ces trois premiers Volumes contiennent la *Relation* entiere de mon *Voyage de Paris à Iſpahan*. Cette *Relation*, qui commence au mois d'Août 1671. & finit avec l'année 1673. avoit déja vu le jour. Je la fis imprimer à *Londres*, *chez Moſes Pitt*, en 1686. *in folio*, ſous ce titre: *Journal du Voyage du Chevalier Chardin en Perſe*, &

 aux

aux Indes Orientales, par la Mer Noire & par la Colchide. On la rimprima d'abord à *Amſterdam* en deux differens endroits, ſavoir *chez Abraham Wolfgang* en 1. Vol. in 12. & *chez Jean Wolters & Ysbrand Haring*, auſſi en un Volume in 12. On la reimprima encore l'année ſuivante à *Lyon*, *chez Thomas Amaulry* en 2. Vol. in 12. mais avec quelques changemens. Le plus conſiderable eſt qu'on en chargea toutes les marges d'Argumens, dans leſquels on me fait parler aſſez ſouvent tout autrement que je ne devois naturellement le faire, & où l'on me fait quelquefois contrarier ce que j'avois rapporté dans le corps de l'ouvrage. Enfin la voici pour la cinquieme fois; mais retouchée en tant d'endroits, & ſi conſiderablement augmentée, qu'on peut en quelque façon la regarder comme un nouvel ouvrage. Je n'en donnerai point d'autre Preuve que la *Relation de la Religion des Mingre-*

gre-

greliens, du Pere Dom *Joseph Marie Zampi*, Préfect des *Theatins* Missionaires en *Mingrelie*, que je donne ici * tout au long, au lieu que je n'en rapportois que quelques Extraits dans ma premiere Edition. Ces differentes augmentations ne sont pas moins dignes de la curiosité du Public, que ce que je lui avois déja donné ; & si mon Ouvrage a merité le jugement avantageux qu'en porta l'illustre Monsr. *Bayle*, dans ses mois de Septembre & d'Octobre de l'année 1686. des *Nouvelles de la Republique des Lettres*, lorsque je le mis au jour, j'ose croire qu'on le recevra maintenant avec d'autant plus d'agrément & de satisfaction, que je le donne ici dans un beaucoup meilleur état. On ne sera peut-être pas faché de savoir que cette premiere partie a été traduite en *Anglois*, en *Flamand*, & en *Allemand*. La Traduction *Angloise* a

 été

* p. 152. du Tome I.

été imprimée à *Londres chez Mo-ſes Pitt.* en 1686. in folio. La *Flamande*, l'a été *à Amſterdam, chez Sander vande Jouwer*, en 1687. in 4. Et l'*Allemande*, à *Leipſik, chez Thomas Fritsch*, en 1687. auſſi in 4.

Le IV. Volume contient une Deſcription Génerale de l'Empire de *Perſe*, de ſon Gouvernement, de ſes Forces, de ſes Loix, & des Mœurs & des Coutumes de ſes Habitans.

Le V. contient une Deſcription des Arts & des Sciences des *Perſans*, de leur Induſtrie & de leur Habileté, tant dans la Méchanique, que pour tout ce qui regarde la vie civile.

Le VI. contient la Deſcription de leur Gouvernement Politique, Militaire, & Civil.

Le VII. contient la Deſcription de la Religion qu'ils profeſſent, tirée tant de leur Culte public, que de leurs Livres les plus authenti-

ques,

ques, dont on donne des Extraits fidéles.

Le VIII. contient une Defcription particuliere de la Ville d'*Iſpahan*, capitale de l'Empire de *Perſe*, enrichie de ſeize Planches, ou Tailles douces, des plus beaux Edifices & autres Monumens de cette grande Ville, deſſinez ſur les lieux par le Sr. *Grelot*.

Le IX. contient la *Relation* d'un *Voyage* particulier, que je fis en 1674. d'*Iſpahan* à *Bandar-Abaſſi*, port celébre des *Perſans*, dans le voiſinage d'*Ormus*. On trouvera dans ce Volume, entre les autres curioſitez, les magnifiques Ruines de *Perſepolis*, cette ville ſi fameuſe des anciens *Perſes*, gravées en vingt-deux Planches & décrites fort exactement, avec des Remarques pour faire mieux entendre ces admirables Mazures, qui ſont un des plus beaux Reſtes de l'Antiquité.

Et le X. enfin, contient le ſecond *Voyage*, que je fis en 1674. d'Iſ-

d'*Ispanhan* à *Bandar-Abassi*, & diverses particularitez de la Cour de Perse, dont je n'avois point encore eu lieu de parler.

Tel est le plan de mes *Relations*, & c'est pour la premiere fois que j'en publie les sept derniers Volumes. Délivré desormais du soin de les faire imprimer, je vais m'appliquer incessamment à la publication de ma *Géographie Persane*, de mon *Abregé de l'Histoire de Perse, tiré des Auteurs Persans*, & de mes *Notes sur divers Endroits de l'Ecriture Sainte*. Ces *Notes*, dont la pensée me vint dans l'Esprit dès mon premier *Voyage* en *Orient*, & que j'apellai dès lors mon ouvrage favori, par le plaisir avec lequel j'y travaillois, & par l'utilité que j'esperois que la Religion en pourroit tirer; ces *Notes*, dis-je, sont des manieres de Découvertes sur un fort grand nombre de Passages, dont l'intelligence dépend particulierement de la connoissance des

Mœurs

Mœurs & des Coutumes des *Orientaux*: Car on ſait que l'*Orient* eſt comme la ſcene de tous les faits Hiſtoriques de la *Bible*. La langue de ce Livre divin, ſur tout de l'*Ancien Teſtament*, étant *Orientale*, elle eſt auſſi très-ſouvent toute hyperbolique, toute figurée dans les diſcours les plus communs, & pleine auſſi de toutes ſortes de figures dans les pieces écrites en vers, & dans les Propheties; d'où il ſuit naturellement qu'on ne ſauroit bien entendre les *Ecrits ſacrez*, ſans connoitre les choſes d'où ces figures ſont priſes, telles que ſont les proprietez naturelles & les mœurs particulieres d'un Païs. Je remarquai cela d'abord, à mon premier Voyage. Je m'appercevois de jour en jour que je trouvois en divers paſſages des *Livres Saints* plus de juſteſſe & plus de beauté qu'auparavant, parce que j'avois devant les yeux les choſes naturelles, ou morales, auxquelles ces paſſages fai-

faisoient allusion. J'observois d'ailleurs, en lisant les differentes *Traductions* que la plûpart des Peuples du Monde ont faites *de la Bible*, que chacun, pour rendre l'*Original* plus intelligible, emploioit des expressions qui accommodoient les choses aux lieux où il se trouvoit; ce qui alteroit d'ordinaire le sens, & le rendoit souvent plus obscur, & quelquefois même absurde. Enfin, en consultant les *Commentateurs* sur ces sortes de Passages, j'y découvrois de grandes méprises, & je m'appercevois, qu'en mille endroits, ils dévinoient, ou marchoient à tâtons. Ce fut là ce qui me fit former le dessein de faire des *Notes* sur ces Endroits de l'*Ecriture*, me persuadant qu'elles pourroient être également agréables & utiles. Des personnes doctes, à qui je communiquai mon Projet, m'encouragerent beaucoup par leur approbation. Elles me presserent même beaucoup plus de l'exe-

l'executer promptement, lorſque je leur eus fait entendre qu'il n'en eſt pas de l'*Aſie* comme de nôtre *Europe*, où l'on change plus ou moins ce qu'on appelle les *Modes*, ſoit pour les Habits, ſoit pour les Bâtimens, ſoit pour toute autre choſe. En *Orient*, il n'en eſt pas ainſi. L'on y eſt conſtant preſqu'en tout & partout. Les Habits y ſont coupez & façonnez encore aujourd'hui, comme ils étoient il y a pluſieurs ſiecles; ce qui fait croire, qu'en cette Partie du Monde, les Formes exterieures des choſes, les Mœurs, les Habitudes, les manieres même de parler, étoient à peu près les mêmes il y a deux mille ans, qu'elles y paroiſſent encore aujourd'hui, à la reſerve peut-être de ce que les Revolutions de Religion y peuvent avoir apporté de changement, ce qui n'eſt pas fort conſiderable.

Mais ſans arrêter ici plus longtems

tems le Lecteur ſur ce ſujet, il en trouvera diverſes Preuves dans mes *Relations*, dont il eſt tems de lui laiſſer commencer la Lecture.



Avis

Avis au Relieur pour placer les Figures.

Tome I.

Figure Numero	I.	page 1.
	II.	p. 141.

Tome II.

Figure Numero	III.	p. 155.
	IV.	p. 168.
	V.	p. 185.
	VI.	p. 203.
	VII.	p. 219.
	VIII.	p. 220.
	IX.	p. 225.
	X.	p. 225.
	XI.	p. 315.

Tome III.

Figure Num.	XII.	pag. 19.
	XIII.	p. 45.
	XIV.	p. 46.
	XV.	p. 59.
	XVI.	p. 73.
	XVII.	p. 81.
	XVIII.	p. 82.

Tome IV.

Figure Num.	XIX.	pag. 35.
	XX.	p. 85.
	XXI.	p. 111.

Fi-

Avis au Relieur pour placer les Figures.

Fi-

Avis au Relieur pour placer les Figures.

Tome IX.

Fi-

Avis au Relieur pour placer les Figures.



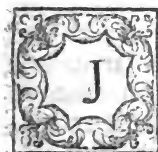
VOYA-

CIRCASSIA ALBA

n Vcraniæ



VOYAGE
DE MONSIEUR LE CHEVALIER CHARDIN DE PARIS A ISPAHAN.



E partis de Paris, pour retourner aux Indes, le 17. Août 1671. quinze mois justement après en être revenu. J'entrepris pour la seconde fois ce grand Voyage, tant pour étendre mes Connoissances sur les Langues, sur les Mœurs, sur les Religions, sur les Arts, sur le Commerce, & sur l'histoire des Orientaux, que pour travailler à l'établissement de ma fortune.

Le feu Roi de Perse m'avoit fait son Marchand par des Lettres patentes l'an 1666. & m'avoit chargé de faire faire plusieurs bijoux de prix, dont Sa Majesté avoit de sa propre main dessiné les modelles. Madame *Lescot*,

Négociante fameuse par son esprit, & par la hardiesse de ses entreprises, encore plus que par les grands biens qu'elle avoit amassez, m'excitoit, de concert avec feu mon Pere, à executer ma Commission: & m'offrirent tous deux d'être de moitié avec moi. Monsieur *Raisin*, Lyonnois, fort honnête homme, & mon associé au précedent voyage, s'engagea de nouveau dans ce commerce. Quatorze mois durant nous fimes chercher dans les plus riches païs de l'Europe, de grandes pierres de couleur, de grosses perles, & le plus beau corail travaillé. Nous fîmes faire de riches ouvrages d'orfevrerie, des montres & des horloges curieuses; & parce que nôtre fonds n'étoit pas encore employé, nous fimes passer en Italie douze mille Ducats d'or. Mon Associé se rendit à Livourne avant moi par la voye de Genes; je m'y rendis à la fin d'Octobre par Milan, Venise, & Florence.

Le 10. Novembre nous nous embarquâmes sur un Vaisseau d'un Convoi Hollandois qui alloit à Smirne. Ce Convoi étoit composé de six Vaisseaux Marchands & de deux Vaisseaux de guerre. Sa charge montoit à trois millions de livres ou environ, non compris les effets que les Passagers, les Mariniers, & les Capitaines même cachent & ne déclarent point, pour n'être pas obligez d'en payer les droits de Fret, de Douane, & de Consulat. Nous touchames Messine, Zante, & plusieurs autres Isles de l'Archipel. Nous eûmes à celle de Micone un diférent considerable avec un Corsaire Livournois, pour un de ses gens qui s'étoit sauvé à nôtre bord en nageant un mille.

mille. Il le falut rendre. Le Corſaire nous envoya dire qu'il venoit nous combatre, ſi nous ne lui rendions ſon Matelot. Nous ne trouvâmes pas que la choſe en valût la peine.

Il y a d'ordinaire quarante Vaiſſeaux de Corſaires Chrétiens dans l'Archipel, tant de Majorque, que de Ville-franche, de Livourne, & de Malthe. Ces Vaiſſeaux ſont petits la plûpart, & aſſez mal avictuaillez; mais équipez de gens que la miſere, & une longue habitude à faire du mal, ont rendu déterminez, & cruels. Il n'y a point de maux imaginables qu'ils ne faſſent aux Habitans des Iſles de cette Mer, où ils peuvent aborder; quoi que ces Habitans ſoient tous Chrétiens, & que pluſieurs reconnoiſſent le Pape.

Je ne ſaurois oublier la réponſe, qu'un de ces Corſaires, nommé le Chevalier de *Témericourt*, fit en ce tems-là au Marquis de *Pruilly*, frere du Maréchal d'Humieres, qui montoit un Vaiſſeau de Roi nommé le Diamant. S'étant rencontrez à l'Iſle de *Millo*, le Marquis invita le Chevalier, & la converſation s'étant tournée ſur ceux qui font le *Cours*, il lui dit, comme me raconterent peu de tems après des Gentilshommes qui étoient préſens, *Chevalier*, *les viols*, *les meurtres*, *les ſacrileges que tu commets journellement*, *tes Blaſphemes*; *en un mot*, *tes actions impies & barbares*, *ne te font-elles point craindre*? *Peux-tu eſperer d'aller en Paradis*? *Ne crois-tu pas qu'il y ait un Enfer*? *Moi*, répondit le Chevalier, *point du tout*; *Je ſuis Lutherien*, *je ne crois rien de tout cela:* Voilà l'eſprit des Corſaires, & voici une autre particularité qui les regarde.

Pendant que nous attendions le vent au port de *Micone*, il arriva deux grands Vaiſſeaux de guerre Venitiens. Ils y entrérent de nuit. L'Amiral en jettant l'ancre, tira des fuſées du haut de ſon grand mats. Cela s'appelle faire la *roquette*, du mot Italien *rocquetta* qui ſignifie fuſée; c'étoit pour avertir les Corſaires Chrétiens, qui pouvoient être au port, de ſe retirer avant le jour. Il y en avoit alors deux. Ils firent voile le lendemain matin, & allérent donner fonds derriere un Cap, à une lieuë de là ſeulement. L'Amiral étoit un noble Venitien, Chef d'Eſcadre. J'allai lui faire viſite, & lui ayant demandé la raiſon de ces fuſées, il me dit, qu'il avoit ordre d'en uſer ainſi, parce que la République s'étant engagée au Grand Seigneur dans le Traité de Candie, de chaſſer de l'Archipel les Corſaires Chrétiens, & d'en prendre autant qu'il ſe pourroit; mais qu'ayant d'ailleurs reçu pluſieurs ſervices de ces Corſaires, durant la derniere guerre qu'elle a eu contre le Turc, elle uſoit de ce ménagement, afin de ſatisfaire la *Porte*, ſans agir pourtant contre les Corſaires. Que dans cette vûe les bâtimens maritimes de la République avoient ordre de ſe faire toûjours connoître dans l'Archipel, afin que les Corſaires Chrétiens s'éloignaſſent d'eux, ou ne les aprochaſſent pas de ſi près, qu'on ne pût faire ſemblant de ne les pas voir. De jour, ajoûta-t-il, nous nous faiſons aſſez connoître par nos Pavillons, mais de nuit, lors que nous entrons dans un Port, nous faiſons tirer des fuſées, & envoyons même quelquefois des Officiers à terre pour ſavoir s'il y a des Corſaires Chré-

Chrétiens au Port, & les faire avertir de ſe retirer.

J'arrivai à *Smirne* le 7. Févrięr 1672, après trois mois de Navigation. Nous eſſuyâmes en cette longue traverſée un rude froid, & de fortes tempêtes. Nous manquâmes de vivres, & nous ne pouvions faire ce Voyage avec plus de riſque, & plus de ſouffrances.

Je ne m'arrêterai point à faire la deſcription de *Smirne*, n'y ayant rien obſervé, non plus que dans tout l'Archipel, qui ne ſe trouve dans les rélations de *Spon*, & d'autres Voyageurs ſavans, & exacts, qui y ont été depuis moi. Je me renfermerai à en raporter quelques points de Commerce, & d'Hiſtoire, dont ils n'ont point parlé.

Je commence par celui des Anglois comme le plus conſiderable. Il eſt conduit par une Compagnie Royale, établie à Londres, laquelle ſe gouverne d'une maniere très-prudente, & qui ne ſauroit manquer de réüſſir. Il y a près de cent ans qu'elle ſubſiſte, ayant été établie vers le milieu du Régne d'Elizabet; Régne fameux pour avoir entr'autres choſes produit diverſes Compagnies de Commerce, & particulierement celles de Hambourg, de Ruſſie, de Groenland, des Indes Orientales, & de Turquie, qui toutes durent encore. Le commerce étoit alors en ſon enfance, & rien ne marque mieux l'ignorance de ce tems-là, à l'égard des Païs un peu éloignez, que l'Aſſociation que faiſoient ces Marchands; car ils ſe mettoient pluſieurs enſemble, pour s'entre-conduire & pour s'entr'aider. Cette Compagnie qui regarde le Négoce de Levant, eſt d'une eſpece particuliere. Ce n'eſt point une

Societé, où chacun fournisse une somme qui s'unisse en masse. C'est un Corps qui n'a rien de commun, que l'octroi & le privilége de négocier en Levant. Il se donne le nom de Compagnie reglée. Il n'y entre que des Marchands de race, ou des gens qui en ont fait l'apprentissage. On donne pour être reçû en ce Corps environ 120. écus, si l'on est moins âgé de 25. ans, & le double, si on l'est plus. La Compagnie ne commet à personne son pouvoir, ni la direction entiere de ses affaires. Elle se gouverne par elle-même, à la pluralité des voix. Celui qui fait assez de negoce pour porter huit écus d'imposition par an, a sa voix aussi forte que celui qui en fait pour cent mille. Cette Assemblée ainsi Democratique, envoye les vaisseaux, leve les taxes sur les Marchandises, presente l'Ambassadeur que le Roi envoye à la *Porte*, élit les deux Consuls de la Nation à Smirne, & à Alep, & empêche l'envoi des Marchandises qu'elle ne juge pas propres en Levant. Elle est presentement composée d'environ trois cens Marchands, & elle éleve en Turquie beaucoup de jeunesse de bonne maison, qui apprend le commerce sur le lieu. Ce commerce monte à six ou sept cens mille livres sterling par an, & consiste en étoffes de laine travaillées en Angleterre, & en argent, qu'on charge tant en Angleterre, qu'en Espagne, en France, & en Italie; en échange dequoi on raporte des laines, & des cottons filez, des galles, de la soye cruë & ouvrée, & quelques autres denrées de moindre valeur. La Compagnie ayant reconnu, que l'envie que l'interêt fait naître d'ordinaire entre les gens de

de même profession, étoit capable de les ruiner, qu'elle leur faisoit hausser, ou baisser le prix des Marchandises, pour courir sur le marché l'un de l'autre, qu'elle met en querelle les Marchands avec les Consuls, les Consuls avec l'Ambassadeur, & qu'elle fait faire mal-à-propos de certaines épargnes qui attirent des avanies, & de rudes vexations: La Compagnie, dis-je, ayant reconnu ces maux, y a fort sagement remedié; car le drap d'Angleterre, dont les Anglois portent en Turquie environ vingt-mille pieces par an, & la plûpart des autres Marchandises, leur sont envoyées avec un tarif du prix auquel ils les doivent vendre. On leur en envoye un autre, pour celles qu'on leur ordonne d'acheter, & ainsi il n'arrive point que les Marchands se causent aucun dommage, dans la vûë de leur profit particulier.

Pour éviter les autres desordres, la Compagnie donne pension à l'Ambassadeur Anglois qui reside à la *Porte*, aux Consuls, & à leurs Principaux Officiers, comme sont le Ministre, le Chancelier, le Secretaire, les Interpretes, les Jannissaires, & autres. Ces Officiers ne peuvent lever aucune somme sur les Marchands, ni pour raison de droits, ni sous prétexte de présens, ou de dépenses extraordinaires. Quand il en faut faire, ils avertissent les Deputez de la Nation qui sont deux Marchands constituez pour agir au nom des autres. Ces Deputez examinent & resolvent avec l'Ambassadeur, ou le Consul, ce qu'il faut donner, les voyages qu'il faut faire à la *Porte*, & ce qu'il y a à traitter. Ce n'est pas que l'Ambassadeur, ou le Consul, ne puissent

ſent agir ſeuls; mais ils en uſent ainſi pour leur décharge, & même dans les affaires, ou importantes, ou extraordinaires, ils aſſemblent toute la Nation. Auſſi-tôt que la reſolution eſt priſe, les Deputez avertiſſent le Tréſorier de fournir ce qui eſt néceſſaire, ſoit argent, ſoit nippes, ou curioſitez. Ce Tréſorier eſt établi par la Compagnie même; il fournit pour tout cela, ſatisfait ponctuellement à tous les frais, payant auſſi exactement les gages de chaque Officier. Ainſi, l'Ambaſſadeur, & les Conſuls, n'ont uniquement qu'à veiller à la ſureté de la Nation Angloiſe, & au bien de ſon commerce, ſans être diſtraits par leurs propres interêts. Il y a beaucoup d'autres beaux réglemens dans cette Compagnie pour la manutention de ſon trafic en Levant; auſſi ſe fait-il avec un honneur & un profit tout autre que celui des Nations voiſines. Cette Compagnie a ici plus de vingt maiſons: & ceux qui en ſont entretiennent tous des chevaux de prix. On ſait que ceux de la Natolie, dont Smirne eſt une des plus fameuſes villes, ſont des plus beaux du monde.

Les Hollandois font auſſi beaucoup d'affaires à Smirne, & même plus qu'aucune autre Nation de l'Europe; mais ils en font peu ailleurs, & tout leur commerce dans les autres villes du Levant ne va pas loin. Leur principal profit eſt à voiturer en Europe les Armeniens, & leurs Marchandiſes, & à les ramener. Ils gagnent auſſi beaucoup ſur leur argent, dont la Turquie eſt toute pleine. Cet argent eſt de bas alloi, & de plus notablement mêlé de pieces fauſſes. Il conſiſte en écus, demi-

demi-écus, teſtons, & pieces de quinze ſols. Les écus & les demi-écus ſont la plus part au coin de Hollande. Les Turcs les appellent *Aſlani*, comme qui diroit des Lions, à cauſe que de chaque côté il y a un Lion marqué deſſus. Les Arabes par ſottiſe, ou autrement, ont pris le Lion pour un chien, & ont nommé ces pieces *abou-Kelb*, comme qui diroit des chiens. Les quarts ſont preſque tous faux, & les meilleurs n'ont que moitié de fin. Cependant les Turcs ont ſi peu de diſcernement & de connoiſſance, qu'ils eſtiment davantage cette monnoye que celle d'Eſpagne. Ils appellent les écus d'Eſpagne *Marſillies*, parce que les Marſeillois ont été les premiers qui en ont porté de grandes ſommes en Turquie.

Les Etats entretiennent un Reſident à la *Porte*, auquel ils donnent quatre mille écus d'appointement. Ce Reſident a de plus la moitié du revenu des Conſulats Hollandois de Levant, qui quelquefois monte à beaucoup, y ayant eu un Conſul Hollandois à Smirne qui tira en un an cinquante mille écus de droits. Lors que j'y arrivai, le Conſul avoit de grands differens avec les Marchands; il les accuſoit de le tromper; il en prenoit leurs livres à témoin; il vouloit qu'ils fuſſent vûs, & les Marchands n'y vouloient entendre en aucune maniére. Le Reſident n'ayant oſé juger ce different, les parties s'en remirent aux Etats. Cependant de peur que la venue du Convoi ne fît de nouvelles affaires, les Marchands & le Conſul s'accordérent de ſes droits de Conſulat à dix mille cinq cens écus, pour tout ce que le Convoi avoit apporté, & pour tout ce qu'il emporteroit.

Les François sont en grand nombre à Smirne, & dans tout le Levant. On en trouve en tous les Ports de Turquie qui sont sur la mer Mediterranée, & non seulement de Marchands, mais de toute sorte de professions. Il y a peu d'Arts mécaniques dont l'on ne trouve quelque ouvrier parmi eux & il n'y manque pas sur tout de teneurs d'Auberge & de cabaretiers. Ils sont presque tous Provençaux; mais le négoce qu'ils y font est si peu de chose, qu'un Marchand seul en chaque lieu pourroit faire toutes leurs affaires. A Smirne, par exemple, ils sont plus de cent Marchands, & cependant la verité est, qu'il y a eu des années qu'il ne venoit pas de France quatre cens mille livres d'effets pour eux tous. Plusieurs d'entr'eux n'ont pas cinq cens écus de fond. Ils sont tous fort peu d'accord, & entretiennent fort bien la division en leur commerce. Ainsi il ne faut pas s'étonner s'il diminuë, & s'il cause en géneral plus de dommage que de profit. Ceux qui en connoissent bien la nature, & les maximes, disent que c'est cette desunion qui les ruine en Levant, & que si l'on compare l'état présent avec l'état passé du négoce qu'ils y font, on trouvera qu'il est plus miserable, & plus sterile que jamais. On ajoûte, que les Provençaux ont eu en Turquie des fortunes, & des rencontres de tems si favorables, qu'on ne peut assez s'étonner qu'ils n'ayent pas rempli leur païs de richesses en ces tems heureux. Un de ces tems-là commença environ l'an 1656, & dura treize ans, pendant lesquels ils faisoient un commerce, sur lequel ils gagnoient d'entrée quatre vingts & nonante pour cent.

Ce

Ce commerce, qui au fond étoit extrémement inique, eſt celui des pieces de cinq ſols, qui a tant fait de bruit en ſon tems. Les Turcs, qui les appelloient *Timmins*, prirent les premiéres à dix ſols la piece, ou ſix par écu. Elles demeurerent quelque tems à ce prix, & tomberent après à ſept ſols & demi. Ils ne vouloient point d'autre monnoye. Toute la Turquie s'en rempliſſoit, & l'on n'y voyoit plus guere d'autre argent, parce que les François l'emportoient. Cette bonne fortune les aveugla ſi fort, qu'ils ne ſe contentérent pas du grand gain qu'ils faiſoient, ils en voulurent davantage, ils ſe mirent à alterer les pieces de cinq ſols, & ils en firent faire d'argent bas à Dombes premiérement, puis à Orange, & à Avignon. On en fit de pires à Monaco, & à Florence, & enfin on en monnoya en des Châteaux écartez dans l'Etat de Genes, & en divers autres lieux, qui n'étoient que de cuivre argenté. Les Marſeillois, pour débiter leur monnoye, la rabaiſſoient eux-mêmes, & la donnoient en payement, & aux changeurs à moindre prix que le cours. Les Turcs furent long-tems ſans s'apercevoir de la tromperie qu'on leur faiſoit, quoi qu'elle fût ſi groſſiére, & ſi importante; mais enfin ils s'en aperçûrent, & elle les irrita ſi fort, qu'ils firent par tout de grandes avanies aux François, les traittant de faux Monnoyeurs, quoi que les Hollandois & les Genois y euſſent autant de part. Ils envoyerent des Changeurs dans tous les ports du Levant, pour viſiter l'argent qu'on apportoit, & décrierent cette monnoye, à la reſerve du vrai coin de France, qu'ils reduiſirent à cinq ſols piece: & du

coin de Florence, de Monaco, & de Dombes, dont l'aloi étoit le plus haut, qu'ils reduisirent à quatre sols. Mais enfin ils décrierent tout le coin alteré sans exception, & ne laisserent de cours qu'aux bonnes pieces de cinq sols, dont en peu de tems l'on ne vit plus paroître, parce qu'elles valoient intrinsequement plus que leur cours. Tous les Marchands Europeans, excepté les Anglois, étoient chargez, quand cela arriva, de grosses sommes de ces *Timmins*. Leurs Magazins en étoient remplis, il en venoit des Vaisseaux chargez, & on commençoit d'en fabriquer partout. Le décri de cette monnoye causa beaucoup de perte à ceux qui en faisoient trafic, plusieurs y ayant perdu ce qu'ils avoient gagné, & quelques-uns davantage.

Les Anglois furent les auteurs du décri. Si cette monnoye eût continué d'avoir cours, leur négoce étoit ruïné, car il consiste particulierement en achat de soye. Or les Negocians des *Timmins* faisoient hausser le prix des soyes, ne se souciant pas à quel prix ils les achetassent, pourvû qu'on prît leurs pieces de cinq sols en payement. J'en ai vû à plus de cinquante marques differentes; les plus communes avoient pour coin d'un côté une tête de femme avec ces mots autour, *Vera virtutis imago*, & de l'autre l'Ecu de France, avec ceux-ci, *Currens per totam Asiam*.

Je ferai ici deux remarques; la premiere que c'est une chose bien surprenante, qu'en tout l'Empire Ottoman, le plus grand Empire du monde, on ne batte point de monnoye d'argent, que des demi-sols, qu'ils appellent

ac-

accha, terme generique pour signifier *l'argent monnoyé*, que les Europeans ont corrompu en celui d'*aspres*; monnoye si petite, & si mince, qu'elle se perd entre les doigts. C'est pourtant là la monnoye originaire, & pour ainsi dire unique, des Turcs, avec quoi ils comptent & supputent au thresor, aux bureaux des Finances, & à leurs Chambres des Comptes. Ils font de deux sortes d'*aspres*, la courante, ou réelle, qui vaut demi-sol, ou cent vingt à l'Ecu, & l'entiere, qu'ils appellent *l'immaculée*, qui vaut neuf deniers. Je n'ignore pas qu'on bat en Egypte une autre monnoye d'argent, qui vaut dix-huit deniers, qu'on appelle *para*, ou *paré*, terme qui signifie *partie de tout*. Mais, outre que ce n'est qu'en Egypte qu'on en bat, il y en a si peu qu'on ne s'en apperçoit presque pas dans le cours. Remarquez que le nom d'*Accha* signifie *blanc* en langue Turquesque, de même que celui d'*Aspron* en Grec, duquel les Europeans ont formé celui d'*Aspres*. C'est donc comme nôtre ancienne monnoye en France, appellée *blancs*, de la couleur du metail, de laquelle il ne reste plus que le nom, l'argent, à force de se multiplier parmi nous, ayant absorbé ces petites monnoyes. Quant aux monnoyes d'or on en bat en Egypte & seulement là. Ce sont des Ducats & demi Ducats du poids & de la forme de ceux d'Allemagne, qu'on appelle *Sultanins*, comme qui diroit, *Reaux*, ou *Imperiaux*, qui ont cours à cent trente sols, tantôt plus, tantôt moins; car le cours en est assez mal reglé. Les especes qu'on voit le plus en Turquie sont pour l'or, les Ducats de Venise, qu'on estime par-dessus tous, & ceux d'Al-

lemagne; & pour l'argent, les pieces de huit & les *Dallers* & *Rixdallers*.

Ma ſeconde remarque, c'eſt qu'il n'y a pas de gens au monde plus aiſés à tromper, & qui ayent été plus trompez que les Turcs. Ils ſont naturellement aſſez ſimples, & aſſez épais, gens à qui on en fait aiſément à croire. Auſſi les Chrétiens leur font ſans ceſſe une infinité de friponneries, & de méchans tours. On les trompe un tems, mais ils ouvrent les yeux, & alors ils frappent rudement, & ſe payent de tout en une ſeule fois. On appelle ces amandes qu'ils font payer, *Avanies*, terme qu'on prétend tirer du nom d'*Avany*, qui ſe donne en Perſe aux Courriers de la Cour, & qui veut dire, *des gens qui prennent tout ce qu'ils trouvent*, parce qu'effectivement ces Courriers prennent ſur leur route des chevaux à toute ſorte de gens, quand ils en ont beſoin, ou qu'ils en rencontrent de meilleurs que celui qu'ils montent, ſans s'informer qui l'on eſt. Cette méchante coûtume vient de ce qu'en tout ce grand Royaume il n'y a point de poſtes établies comme dans nos païs. Ces avanies ne ſont pas toutes des Impoſitions injuſtes, & il en eſt de cela comme des Confiſcations ſi frequentes aux Doüanes. La plûpart des Miniſtres Ottomans & leurs Officiers devorent le peuple. La *Porte* ſouffre cela, & exhorte à la reſipiſcence. Si les plaintes ceſſent, le mal eſt étouffé; ſi elles redoublent, la *Porte* envoye couper la tête à l'accuſé, & confiſque ſon bien. Avec cela le peuple eſt vangé, le tréſor eſt accru, la juſtice eſt faite, & l'exemple eſt donné.

Les Marſeillois diſent, que ce ſont les ava-

nies

nies qui ont ainsi affoibli le commerce des François en Levant ; aussi en ont-ils payé pour des sommes immenses. Entre toutes celles dont j'ai ouï parler, il y en a une que l'on n'oubliera jamais, & qui leur fut faite du tems que *Monsieur de Sésy* étoit Ambassadeur de France à la *Porte*, & voici comment la chose arriva.

Il prit envie à son Excellence de se faire Fermier du Grand Seigneur, & de prendre la Ferme des Douannes de Constantinople, & de Smirne. Au bout de six mois *Monsieur de Sésy* se trouvant en arriere de cent-mille francs, demanda à en être déchargé, ce qu'on lui accorda par grace, à condition de payer ce qu'il devoit : mais comme il n'avoit point d'argent, les Turcs obligérent la Nation Françoise à payer pour lui. Aussi disoit-il aux Marchands qu'il n'avoit pris les Douannes, que pour le bien du commerce des François, & pour empêcher les differens qui naissent journellement entr'eux & les Turcs, à l'occasion des Douannes. Les Marchands ne manquoient pas de bien répondre, & de se défendre par de bonnes raisons ; mais ce fut en vain, il fallut qu'ils paiassent les cent-mille francs : & comme ils n'avoient point d'argent eux mêmes, ils furent reduits à en emprunter des Juifs à vingt-cinq pour cent pour six mois. J'ai ouï assurer à des gens qui le savoient bien, que ces cent-mille francs furent remboursez si tard, que l'interêt monta à trois fois autant que le capital ; de maniere que cette avanie coûta près de cent cinquante mille écus à la Nation.

Ils en paiérent deux autres durant l'Ambassade

ſade de *Monſieur de la Haye*, le Fils, qui coûtérent deux cens-mille francs. J'ai auſſi ouï conter à divers Marchands, qu'un de ſes prédéceſſeurs prit quinze ans durant, cinq-cens écus ſur chaque Voile Françoiſe qui venoit à Conſtantinople, pour le pretendu rembourſement d'une dépenſe de ſix cens écus, qu'il diſoit avoir faite pour le commerce de la Nation, & que lors que les Marchands lui repreſentoient qu'il s'étoit cent fois rembourſé de cette ſomme, il répondoit, *Je rendrai mes comptes, je ne prens que ce qui m'eſt dû.*

Les Venitiens tiennent un Conſul à Smirne. Celui que j'y trouvai étoit un Vieillard de plus de ſoixante & dix ans nommé *Luppozzuoli*, lequel venoit de ſe marier, pour la ſeptieme fois, à une jeune Grecque, qui étoit groſſe: le bon homme le contoit d'un air gai & ſatisfait à ceux qui l'alloient voir.

Les Genois y tiennent auſſi un Conſul. Il y a là pourtant peu ou point de Marchands de ces Nations, ſur tout de Genois, pour leſquels il n'y a rien à faire en Levant. Ils ne s'y étoient établis que pour le négoce des pieces de cinq ſols, à cauſe du grand profit qu'on y faiſoit; auſſi dès que ce négoce fut défendu, leurs principaux Marchands ſe retirerent. Il n'en demeura que deux ou trois à Smirne, & pas un à Conſtantinople. Leur Compagnie de Levant commença à ſe diſſoudre, & il n'y a pas de doute, que tout cet établiſſement des Genois ſe ſeroit entierement diſſipé, par le rappel de leur Reſident à la *Porte*, & de leur Conſul à Smirne, s'ils n'avoient été retenus de faire ce rappel par deux conſiderations: l'une que les Turcs ne

per-

permettent jamais aux Nations établies chez eux de s'en retirer tout à fait: l'autre que cette entiere retraite auroit découvert trop manifestement le pauvre motif de la République, dans une entreprise qui lui avoit coûté beaucoup, & qui avoit donné une occasion à la France, de faire éclater le mécontentement qu'elle avoit de sa conduite. Peut-être ne sera-t-on pas faché de lire trois ou quatre pages, pour s'instruire plus particulierement de ce fait.

J'en commencerai le recit, en disant que les Genois ont autrefois été très-puissans au Levant. Qu'ils ont été maîtres de beaucoup d'Isles dans l'Archipel, de diverses Côtes de Mer en Grece, & de plusieurs villes sur la Mer noire. *Pera* même, à present un Fauxbourg de Constantinople, étoit à eux. L'histoire des Siecles passez raconte assez au long, de quelle façon, & en quel tems ils perdirent tout cela, sans qu'il soit besoin de le redire ici. La guerre de Candie qui arriva l'an 1645. leur fit venir l'envie de rentrer en commerce avec les Etats du Grand Seigneur; s'imaginant qu'ils s'empareroient du grand négoce, que les Venitiens y faisoient avant la guerre. Pour faire plus sûrement & plus promptement réüssir ce dessein, ils eurent recours à la recommandation du Roi de France, comme le plus ancien Allié de l'Empire Ottoman, & le plus consideré. Le Conseil du Roi, qui avoit alors bien d'autres choses en tête que le commerce, accorda aux Genois la recommandation qu'ils desiroient. Il ne s'aperçût pas de divers dommages qui en revenoient clairement à la Nation Françoise, dont

dont le plus considerable étoit, le prejudice que cela faisoit aux Capitulations, qu'ils prétendent avoir faites avec la *Porte*, & dont la principale est; *Que les Nations Europeanes qui voudront s'établir au Levant, n'y pourront negocier que sous la Baniere & Protection de France.* Mr. de la Haye le Pere étoit alors Ambassadeur de France en Turquie, il donna toute sorte d'aide à la négociation des Genois; mais cependant elle ne réüssit point, parce qu'elle ne fut pas, dit-on, assez vivement poursuivie.

Ils la reprirent l'an 1664. excités par les grands profits qui se faisoient au négoce des pieces de cinq sols, comme je l'ai dit. Ils ne pouvoient pas s'attendre alors que la France sollicitât en leur faveur, comme elle fit la premiere fois, parce que les choses avoient bien changé, soit à l'égard du commerce en general, soit à l'égard du commerce de Levant en particulier, & ils voyoient bien au contraire que leur entreprise seroit desagréable à la France; mais ils pensoient que ce Royaume se fût tellement brouillé avec le Turc, par le secours donné contre lui aux Venitiens, & à l'Empereur, que son opposition, ou sa recommandation, seroit de peu d'efficace. Ils rechercherent l'assistance de l'Angleterre, & de l'Empire, & ils se contenterent à l'égard de la France, d'y donner une simple information de leur dessein. Leur Resident dit au Roi, qu'il s'étoit établi à Genes une Compagnie de Levant, que la Republique avoit dessein d'envoier un Ambassadeur à la *Porte*, & qu'elle esperoit que S. M. voudroit bien favoriser sa négociation.

Le

Le Roi lui repondit ſeulement, *Qu'il ſouhaittoit à la Republique toute ſorte de bons ſuccès.*

Cette réponſe augmentant l'incertitude que les Genois avoient déja, de la reception qu'on leur feroit à Conſtantinople, & de la maniere dont le Grand Seigneur les voudroit traiter; ils envoyerent incognito le Marquis Durazzo, un des principaux Intereſſez en la Compagnie, pour s'aſſurer de tout, & pour traiter ſecrettement avec le Vizir. Ce Gentilhomme vint avec le Comte de Leſlé Ambaſſadeur Extraordinaire de l'Empereur, & comme étant de ſa ſuite. Il vit le Grand Vizir, negocia avec lui, & obtint avec l'entremiſe de cét Ambaſſadeur, & de l'Ambaſſadeur d'Angleterre, qui appuyerent fortement ſa Négociation, que les Genois auroient des Capitulations ſemblables, à celles des Anglois, & des Hollandois. L'Envoyé ayant parole du Grand Vizir au nom de Sa Hauteſſe, retourna à Genes, & fit rapport de ce qu'il avoit traitté avec le Divan. Les Genois firent auſſi-tôt preparer deux grands Vaiſſeaux pour aller à Conſtantinople, & ils y envoyerent le même Marquis Durazzo en qualité d'Ambaſſadeur.

La premiere negociation de ce Marquis avec le Vizir n'avoit pas été ſi ſecrette, que les François qui étoient au Levant ne l'euſſent incontinent appriſe. Le deſſein des Genois les troubla. Ils apprehenderent que ce nouvel établiſſement ne fût dommageable à leur commerce: cela fit qu'ils écrivirent en France, que leur negoce ſouffriroit beaucoup de diminution, ſi les Genois s'établiſſoient en Turquie, qu'il falloit les en empêcher.

On

On se resolut de le faire, & on donna des ordres pour cela à l'Ambassadeur de France à la *Porte*, qui étoit alors *Monsieur de la Haye* le Fils.

Il ne faisoit que de revenir d'Andrinople pour d'autres affaires, lors qu'il reçût l'ordre de s'opposer à l'établissement des Genois. Il envoya aussi-tôt demander permission d'y retourner; car en Turquie aucun Ambassadeur ne peut sans congé aller à la Cour. Le Grand Vizir n'y étoit pas: il étoit allé vers la Thessalie pour presser le Siege de Candie. Le *Caimacan*, qui est comme un Lieutenant de Grand Vizir, ayant eu des avis secrets de l'ordre que l'Ambassadeur de France avoit reçû, fit réponse, qu'il ne pouvoit lui accorder la permission qu'il demandoit, sans avoir auparavant le consentement du Grand Vizir.

L'Ambassadeur vit bien que c'étoit un refus qu'on lui donnoit. Il envoya un Gentilhomme à Andrinople avec des instructions, pour representer aux Ministres, que par les Capitulations que l'Empereur de France avoit avec le Grand Seigneur, la *Porte* s'étoit obligée à ne recevoir en Turquie aucune Nation d'Europe, que sous la Baniere Françoise: qu'ainsi c'étoit contrevenir à ces Capitulations que de traiter avec les Genois, & que si le Traité se concluoit, il se retireroit. Tout ce que le Gentilhomme de l'Ambassadeur representa, & ce qu'il communiqua de ses instructions, fut envoyé au Grand Vizir, & examiné au lieu où il étoit. La réponse qu'eut l'Ambassadeur fut tout-à-fait rude & incivile: il ne s'en faut pas étonner, le Grand Vizir étoit encore plein de l'affront, que les François

çois lui avoient fait recevoir en Hongrie; elle contenoit. *Que la* Porte *étoit ouverte pour se retirer de même que pour venir, que l'Empereur de France n'avoit pas droit de vouloir empêcher le Grand Seigneur de faire la paix avec de vieux Ennemis, & de leur accorder des Capitulations, lors qu'ils les lui venoient demander, & qu'il devoit suffire à Sa Majesté d'être reconnuë à la* Porte *pour Empereur, & pour premier Prince de la Chrêtienté, sans prétendre lui rien prescrire pour les autres.*

L'Ambassadeur Genois arriva à Constantinople, pendant qu'on travailloit ainsi à empêcher sa reception. Il n'en fut pas surpris; ayant eu des nouvelles sur sa route qui lui faisoient apprehender quelque chose de semblable. On lui donnoit avis que le Resident de Genes en France, ayant fait savoir au Roi, que ses Maîtres envoyoient le Marquis Durazzo à Constantinople en qualité d'Ambassadeur, le Roi avoit répondu; *Je souhaite bon voyage à l'Ambassadeur de la République; mais je ne sai pas ce que le Nôtre aura fait à la* Porte *sur ce sujet.* J'ai vû bien des gens qui ont crû, que si le Grand Vizir n'eût pas été piqué contre les François, pour les raisons que j'ai marquées, & n'eût pas eu quelque sorte d'aversion personnelle pour l'Ambassadeur, les Genois n'auroient point été reçûs en Levant; parce que la *Porte* ne consideroit pas assez un interêt de commerce, pour l'accorder au prejudice des Capitulations avec la France, qui sembloient lui en avoir ôté la liberté.

Après avoir demeuré douze jours à Smirne, je me remis en mer pour passer à Constantinople, où j'arrivai le 9. Mars. J'y débar-

barquai ſans peine, ſans riſque, & ſans frais, beaucoup de choſes precieuſes que j'avois avec moi, & en ſi grande quantité, que deux chevaux ne les pouvoient porter. Monſieur de Nointel, Ambaſſadeur de France, me dit, que je fiſſe mettre ſon nom, & des fleurs de Lys ſur mes Caiſſes, & qu'il les envoyeroit querir comme appartenantes à lui. Cela ſe fit, & avec la plus grande facilité du monde. Il envoia un Interprête dire au Doüannier, qu'il étoit venu deux Caiſſes ſur le Vaiſſeau Flamand, arrivé le jour précédent, qui lui appartenoient, & qu'il le ſupplioit de les laiſſer paſſer. Le Doüannier donna l'ordre pour cela, qui fut auſſi-tôt éxécuté. L'Interprête alla au Vaiſſeau Hollandois, fit débarquer les deux Caiſſes, & les fit porter à l'Hôtel de l'Ambaſſadeur, qui eut la bonté de me les envoyer le même jour.

Les Ambaſſadeurs, les Reſidens, & les Envoyez, qui ſont à la *Porte*, ont le privilége de faire entrer & ſortir ce qu'ils veulent, en diſant ſeulement, qu'il eſt à eux; ſans que la Doüanne en prenne connoiſſance. On peut dire que cette honnêteté & générosité des Turcs n'a point ſa pareille en toute l'Europe.

Lors que j'arrivai à Conſtantinople, Monſieur de Nointel ſe préparoit à aller trouver le Grand Seigneur à Andrinople, pour renouveller les Capitulations. L'affaire étoit d'importance, & faiſoit éclat par tout, parce qu'elle duroit depuis ſept ans, & que les Turcs négligeoient fiérement l'Ambaſſadeur, malgré la guerre qu'ils venoient de déclarer à la Pologne. Voici l'origine des diffe-

ferens, qui regnoient alors entre la France & la Turquie.

Au commencement du Regne de Mahomet IV. qui eſt aujourdhui Empereur des Turcs, & qui parvint à l'Empire à l'âge de ſept ans, l'an 1648. l'Etat étoit gouverné par des Femmes, & par des Eunuques, qui rempliſſoient les premieres Charges comme il leur plaiſoit. Les Turcs demeurent d'accord, que la Cour Ottomane ne fut jamais ſi corrompuë, & dans un ſi étrange déréglement de conduite. Preſque tous les mois on voyoit un nouveau Grand Viſir, auquel après quelques jours de Miniſtére on ôtoit la charge, & ſouvent la vie. C'eſt la coûtume de Turquie, qu'à l'avenement d'un Grand Vizir, tous les gens de condition le vont voir, & lui font un Préſent. Les Ambaſſadeurs particulierement y ſont comme obligez. *Monſieur de la Haye*, le Pere, qui étoit alors Ambaſſadeur de France à la *Porte*, voyant les frequens changemens de Grand-Vizir, qui arrivoient en ce tems-là, crût que durant tout le bas âge de Sa Hauteſſe, les choſes n'iroient point autrement, & qu'ainſi la viſite & les préſens qu'il faiſoit à chaque nouveau Grand Viſir, étoient viſite & préſens perdus, puiſqu'on en changeoit preſque tous les mois, & quelquefois plus ſouvent. De façon qu'il prit la reſolution de regarder tranquillement ces changemens de premier Miniſtre, ſans faire de viſite, ni de préſent à aucun.

Il arriva peu après, que *Cuperly Mahomet Pacha* eut le Sceau de l'Empire, c'eſt-à-dire, qu'il fut fait Grand Vizir. L'Ambaſſadeur crût, que la fortune de celui-ci ne ſeroit pas meil-

meilleure que celle de ses prédécesseurs, & qu'elle n'auroit aussi qu'une fort courte durée ; mais il se trompa, & la chose réussit tout autrement. Ce Grand Vizir se maintint dans la charge jusques à sa mort, qui arriva l'an 1662.

Dès qu'il y fut entré, chacun lui fit sa visite, & les présens accoûtumez ; entr'autres les Ministres Etrangers, excepté l'Ambassadeur de France. On dit à celui-ci plusieurs fois d'en faire autant, & même on l'en pressa ; mais le desir d'épargner un présent à la Nation le retint : néanmoins voyant enfin, que Cuperly s'établissoit à la Cour sur la ruïne de plusieurs Grands, & que selon toutes les apparences, il seroit quelque tems Grand Visir : il l'alla voir, & lui fit son present. Ce fut là veritablement une visite, & un present perdus, car le Visir indigné de la négligence, & du peu de consideration qu'il avoit témoigné pour lui en cette importante rencontre, avoit formé le dessein de s'en vanger sur lui, & même sur toute la Nation Françoise. C'est là au vrai la source & l'origine de la mauvaise correspondance qu'il y a eu entre la France & la Turquie, durant tout le Ministere de ce Vizir, qui a été de douze années, & depuis même sous le Ministere de son fils qui lui succeda. De maniere que la dureté de la *Porte* envers les trois derniers Ambassadeurs de France, *Monsieur de la Haye* le pere, *Monsieur de la Haye* le fils, & *Monsieur de Nointel*, & les diverses avanies qui ont été faites aux François pendant vingt ans, se doivent rapporter originairement à un chagrin personnel, nonobstant les raisons sur quoi on les a fondées dans

dans la ſuite ; dont les principales & les plus juſtes étoient, l'entrepriſe ſur Gigeri, & les ſecours donnez à l'Empereur ,& aux Venitiens.

Le Vizir ne fut pas long-tems à chercher l'occaſion de faire éclater ſon reſſentiment. Il s'en preſenta bien-tôt une, telle qu'il la pouvoit ſouhaiter pour un ſi mauvais deſſein. C'étoit le tems de la guerre de Candie ; la France avoit aſſiſté ſecretement les Venitiens dès le commencement de la guerre, & l'on tient que *Monſieur de la Haye* eut ordre, d'avoir un commerce ſecret avec les Venitiens, & de leur faire ſavoir les deſſeins des Turcs. Il arriva l'an 1659. qu'un François, qui ſe faiſoit appeller Vertamont, & qui avoit un emploi aſſez honorable en Candie dans les Troupes Venitiennes, alla demander congé au Capitaine Général d'aller voir Conſtantinople. Le Capitaine Général lui fit expedier un paſſeport, & le chargea d'un gros paquet de Lettres pour l'Ambaſſadeur de France. Le François, qui n'avoit point d'autre deſſein que de ſe faire Turc, ſe préſenta au Caimacan de Conſtantinople, lui dit qu'il avoit quitté le Camp des Chrétiens, parce qu'il vouloit abjurer leur Religion pour embraſſer le Mahometiſme ; au reſte qu'il avoit un paquet de Lettres de grande importance à mettre entre les mains du Grand Vizir. Le Caimacan le fit auſſi-tôt conduire à Andrinople, où étoit la Cour en ce tems-là. Ce perfide déſerteur ne ſe contenta pas de renier la Foi, il decouvrit au Grand Vizir le commerce de l'Ambaſſadeur de France avec les Venitiens, & lui dit que le paquet de Lettres, qu'il lui remettoit, le lui feroit connoître fort clairement.

Le Grand Vizir avoit eu des ſoupçons de ce commerce caché, & il en devenoit comme aſſuré, par les choſes qu'il entendoit dire à ce Renegat. On peut juger à quel point il s'emporta contre l'Ambaſſadeur de France, irrité comme il étoit, & de plus naturellement inhumain & ſanguinaire. Il ſe poſſeda néanmoins, & témoigna dans cette rencontre plus de retenuë & de moderation, qu'il n'y avoit lieu d'en eſperer.

Monſieur de la Haye qui avoit ſû le deſſein de Vertamont, & ce qu'il alloit faire à la Cour, & qui d'ailleurs connoiſſoit le naturel du Grand Vizir, la diſpoſition de ſon eſprit ennemi, & l'importance de ce qui ſe paſſoit; ne douta point que le paquet intercepté ne lui fît une grande affaire. Il en communiqua avec ſes Interpretes, & ſes Secretaires. Celui des chiffres prit une telle épouvante, qu'il réſolut de s'enfuir, ſachant que le Grand Vizir ſur un pareil ſujet d'une Lettre en chiffres interceptée, avoit fait mourir ſous le bâton un Interprete des Venitiens. Il dit à *Monſieur de la Haye*; *Monſeigneur je ſuis craintif de mon naturel, & je déclare à Vôtre Excellence, que dès que je ſentirai le bâton, il n'y a point de ſecret que je ne revele; faites moi cacher ou évader.* L'Ambaſſadeur le fit conduire en un lieu ſecret & bien aſſuré, & ſe prépara à ce qui en arriveroit. Il étoit au lit travaillé de la pierre, tellement qu'il ne put aller à Andrinople, lors qu'il reçut ordre de s'y rendre. Il fit dire au Caimacan, qui lui envoya cet ordre de la part du Grand Vizir, qu'il étoit au lit, & qu'il lui étoit impoſſible de ſe mettre en chemin, mais qu'il envoyeroit ſon Fils en ſa place.

Tout

Tout ce que le Grand Vizir avoit trouvé, dans le paquet du Capitaine Général des Venitiens, étoit écrit en chiffres; on avoit en vain appellé les Renegats, & les Interpretes qui étoient à la Cour Ottomane: aucun n'avoit été capable de rien déchiffrer. Cela irritoit toûjours de plus en plus le Grand Vizir. *Monsieur de la Haye* le Fils le trouva en cette méchante humeur, lors qu'il arriva à Andrinople, & lui ayant répondu, peut-être, avec un peu plus de fermeté, que la circonstance ne le requeroit; Cuperly, que la passion emportoit, le fit outrager en sa personne, & le fit emprisonner en une Tour qui est attachée aux murailles d'Andrinople, en disant; *Qu'il ne falloit pas endurer dans le Député d'un Ambassadeur, quoi que son Fils, ce qu'il faudroit endurer dans l'Ambassadeur même.* Le Grand Vizir ne fit aucun outrage aux Marchands, ni aux Interpretes, qui étoient venus avec *Monsieur de la Haye*. Il n'en fit point non plus au Secretaire, ni au Chancelier. Il se contenta de les faire menacer de grands tourmens, & de la mort, s'ils ne déchiffroient les Lettres du Capitaine Général; mais ils ne souffrirent rien, & ils en furent quittes pour beaucoup de crainte. Un des Interpretes, nommé *Fournetti*, en devint tellement malade, qu'il l'est encore après tant d'années, & qu'apparemment il ne guerira jamais.

La Cour Ottomanne étoit alors à Andrinople, comme je l'ai dit, & elle se préparoit à la guerre de Transilvanie. *Monsieur de la Haye* le Pere, aprenant que le Grand Vizir étoit prêt à partir pour y aller, & craignant qu'il ne partît sans élargir son Fils, comme

il arriva en effet, fit un effort ſur ſon mal, & entreprit d'aller à Andrinople; *Madame de la Haye*, ſa Bru, l'animant à ce voyage, & lui repréſentant ſans ceſſe, que s'il n'agiſſoit lui-même promptement pour la delivrance de ſon Fils, il couroit riſque de le perdre; que le Grand Viſir étoit cruel & irrité, & qu'il falloit l'adoucir.

Un mois avant ſon départ, il avoit fait un coup hardi, & qui merite qu'on le raconte. Voici ce que c'eſt. Peu avant la venuë de Vertamont à Conſtantinople, il arriva un François nommé Quiclet, avec ſa Femme, & un autre François nommé Poulet, qui aimoit aſſez cette Femme, pour l'avoir voulu accompagner en toutes ſes courſes. Ce Quiclet étoit grand déchiffreur, homme de Lettres, mais de peu de jugement. Il avoit ſervi au déchiffrement ſous des Miniſtres d'Etat, & des Ambaſſadeurs. Il étoit gueux autant preſque qu'on le peut être. Une je ne ſai quelle mauvaiſe étoile l'avoit conduit à Conſtantinople. On dit qu'ayant appris les récompenſes, que le Grand Vizir promettoit à qui déchiffreroit les Lettres du Capitaine Général; la Femme de ce miſerable alla dire à des gens de Monſieur de la Haye, *Son Excellence refuſe de prêter de l'argent à mon mari; mais s'il veut, il en peut avoir du Grand Vizir tant qu'il voudra.* Je ne ſais pas aſſurément, ſi la choſe eſt comme on me l'a racontée; mais quoi qu'il en ſoit, *Monſieur de la Haye*, qui ſavoit la grande envie qu'avoit Cuperly d'apprendre ce que contenoient ces Lettres interceptées, qui apprehendoit qu'il n'y eût des choſes qui le perdiſſent, & tous les François du Levant,

& qui

& qui ſavoit la pauvreté du déchiffreur François; l'envoya querir, le mena ſur une terraſſe du Palais qui regarde le jardin, & après lui avoir fait faire quelques tours, l'entretenant de diſcours qu'on n'a point ſûs, il fit ſigne à des gens apoſtez qui lui firent ſauter la terraſſe; d'autres gens poſtez auſſi à l'endroit où il tomba, voyant qu'il n'étoit pas mort de ſa chûte, l'acheverent, & l'enſevelirent ſecretement.

L'Ambaſſadeur de France étant allé à l'Audiance du Grand Vizir, ce Miniſtre fit apporter d'abord les Lettres interceptées, & lui dit de les expliquer. *Monſieur de la Haye* lui répondit, que tout le monde ſavoit que les Ambaſſadeurs & les Miniſtres des Princes de la Chrêtienté, ne s'écrivoient l'un à l'autre qu'en chiffres, de quelque matiere que ce pût être, & néanmoins qu'ils ne s'entendoient point eux-mêmes aux chiffres : qu'ils avoient des Secretaires qui les compoſoient, & les expliquoient; que depuis ſix mois il avoit envoyé en France celui dont il ſe ſervoit pour cela; toutesfois que ſi le Grand Vizir vouloit qu'il emportât les Lettres à ſon logis, il travailleroit à les déchiffrer, & que s'il en pouvoit venir à bout, il lui feroit ſavoir ce qu'elles contenoient. Le Grand Vizir ayant entendu cette réponſe, ne fit que ſourire à l'Ambaſſadeur, & auſſi-tôt il ſe leva ſans lui rien dire. Peu de jours après il partit pour Tranſſilvanie, laiſſant *Monſieur de la Haye le Fils* en priſon, mais un peu moins reſſerré, & *Monſieur de la Haye le Pere* ſans aucune ſorte de réponſe.

Le Grand Seigneur n'alla pas à cette guer-

re de Tranſſilvanie, il demeura à Andrinople. L'Ambaſſadeur s'y tint pendant toute l'abſence du Grand Vizir, penſant obtenir de ſa Hauteſſe l'élargiſſement de ſon Fils, mais perſonne n'oſoit en parler ſans l'ordre du Grand Vizir. Ce Miniſtre termina promptement la guerre, & revint victorieux à Andrinople. Auſſi-tôt qu'il y fut arrivé, on lui parla de *Meſſieurs de la Haye.* Il répondit avec une feinte ſurpriſe, *Et quoi ces Meſſieurs ſont-ils encore ici?* Cela vouloit dire, *qu'ils pouvoient s'en aller:* en effet le Fils fut auſſi-tôt élargi, & l'un & l'autre s'en retournerent à Conſtantinople, ſans avoir vû le Vizir.

Auſſi-tôt qu'on ſût en France l'affaire que ce prémier Miniſtre avoit faite à *Monſieur de la Haye*; le Cardinal envoya un Gentilhomme au Grand Vizir, pour empêcher qu'elle n'eût de mauvaiſes ſuites. Cuperly, dont la haine étoit accruë par la vengeance, & qui haïſſoit *Meſſieurs de la Haye* à mort, vouloit les renvoyer, & obliger ce Gentilhomme à prendre la place de l'Ambaſſadeur. Il le lui fit dire, s'engageant de faire agréer la choſe en France; mais ce Gentilhomme ne voulut point y entendre, & il s'en excuſa fort honnêtement. On dit qu'il plût beaucoup au Grand Vizir, en tout ce qu'il traita avec lui. Je ſuis fâché de ne ſavoir pas ſon nom, pour en faire honneur à ce récit.

Le compte que ce Gentilhomme rendit de ſa Négociation, fit rappeller *Monſieur de la Haye.* On ne lui envoya point de Succeſſeur; mais on lui manda, de laiſſer pour Réſident en ſa place, un Marchand François établi à Conſtantinople depuis pluſieurs années, nommé

mé *Monsieur Roboly*. La France n'y eut point d'autre Ministre, jusques vers la fin de l'an 1665.

Le Roi, qui gouvernoit alors par lui-même, avec beaucoup d'éclat & de succès, s'étoit déja bien vengé des insultes faites à la famille de son Ambassadeur, & des avanies qu'on mettoit journellement sur ses sujets en Turquie, en donnant de puissans secours aux ennemis de l'Empire Ottoman; mais tout cela augmentoit journellement la mauvaise intelligence entre les deux Empires, & les choses étoient venuës à un point, qu'il falloit, ou rompre tout-à-fait, ou renouër l'Alliance. La considération du Négoce de Levant fit prendre le dernier parti: on se résolut d'envoyer un Ambassadeur à Constantinople, pour renouveller les Capitulations. *Monsieur de la Haye le Fils* étoit alors à Paris, à solliciter de l'emploi, & plusieurs années d'arrerages, dûs à la succession de son Pere, mort en cette ville quelques années auparavant. Comme il savoit mieux que personne, que l'Ambassade de Constantinople étoit lucrative, & avec combien d'éclat & d'autorité elle s'exerçoit, il la sollicita puissamment, & pour l'obtenir avec plus de facilité, il offrit aux Ministres de quitter ce qui lui étoit dû.

Les gens qui faisoient pour lui à la Cour, alleguoient en sa faveur son experience aux affaires de Turquie, & son courage tel qu'il le falloit pour négocier avec les Turcs, & ils disoient d'un autre côté, qu'il étoit de l'honneur du Roi, que *Monsieur de la Haye* allât en Ambassade à Constantinople: que cela humilieroit extremement le Vizir, parce qu'il se-

feroit obligé de faire honneur à une perfonne, que fon Pere avoit outragé & haï. On entendoit parler de Cuperly Mahammed Pacha, qui étoit décedé l'an 1662, après avoir établi fon fils en fa place. Je ne fai comment ce confeil, tout mauvais qu'il étoit, fut embraffé; fi ce n'eft en difant, qu'on étoit toûjours dans le deffein de faire venir les Turcs à la raifon par force. La fuitte des affaires fit voir quelque chofe de femblable.

Monfieur de la Haye arriva à Conftantinople au mois de Novembre 1665. Il fit une entrée pompeufe, & il fe conduifit durant les cinq années que dura fon Ambaffade, avec autant de hauteur qu'on le pouvoit attendre d'un Miniftre ferme, qui foûtient le caractere d'Ambaffadeur d'un Roi puiffant & redouté. Il ne parloit d'autre chofe, dans les vifites qu'il faifoit aux Miniftres du Divan, que de la grandeur du Roi fon Maître, & de la puiffance de fes Armes. Cela déplût fort au Vizir, qui s'imagina, que c'étoit une infulte qu'on lui venoit faire, & au Grand Seigneur, jufques dans fa Cour; & dans cette prévention, il traitta l'Ambaffadeur avec un mépris affez outrageant. Lui ayant accordé Audience, il le reçût avec beaucoup de fierté & de dédain fans le regarder, & fans fe lever de fa place, felon la coûtume ancienne, & felon qu'il fe pratique envers les Ambaffadeurs de l'Empire, & de toutes les têtes Couronnées Il ne fe contenta pas de cela, il lui reprocha en termes aigres, les fecours que la France avoit envoyez en Hongrie, & en Candie, & l'entreprife de Gigery. *Monfieur de la Haye* diffimula, croyant qu'à la fortie le Vizir lui fe-

feroit les civilitez accoûtumées; mais il fut trompé: le Vizir le congedia, avec la même indifference qu'il l'avoit reçû.

L'Ambassadeur ayant fait réflexion sur l'affront, que le Vizir lui avoit fait à cette Audience, lui en envoya demander une autre, à condition qu'il le recevroit debout, & sans lui faire de reproches. Le *Raisquitab* qui est le Grand Chancelier de l'Empire, & le *Kiaia* du Vizir, qui est comme son Maître d'Hôtel, répondirent à l'Interprete, qu'il assurât son Maître que le Vizir le recevroit comme il devoit. L'Ambassadeur s'étant fié à cette parole fort équivoque, alla à l'Audience du Vizir; mais il y fut reçû comme la premiere fois. Ce qui fâcha si fort *Monsieur de la Haye*, qui ne s'attendoit point à ce nouvel outrage, qu'il dit au Vizir, que l'Empereur de France l'ayant envoyé à la *Porte*, pour confirmer l'amitié entre les deux Empires, il n'avoit pas voulu compter pour Audience celle qu'il lui avoit donnée, parce qu'il ne lui avoit pas fait les honneurs dûs à l'Ambassadeur du plus grand, & du plus puissant Monarque de la Chrêtienté; & qu'il lui déclaroit avoir ordre de lui rendre les Capitulations, & de s'en retourner en France, sur le Vaisseau même qui l'avoit amené, s'il ne le traittoit convenablement à la grandeur de son Maître. Le Grand Vizir s'irrita de ce discours, & répondit avec quelques injures. L'Ambassadeur s'emporta aussi de son côté, & prenant des mains de l'Interprete *les Capitulations*, il les jetta contre les genoux de ce Ministre, & se levant aussi-tôt, il sortit sans rien dire, & sans rien attendre: mais on l'arrêta à la porte de l'An-

l'Antichambre. Le Vizir fit en même tems appeller le *Moufti*, *Vani Effendi*, Précepteur du Grand Seigneur, & le *Captan Bacha*, & délibera avec eux de ce qu'il falloit faire dans une rencontre de cette importance. La résolution fut, qu'on en informeroit le Grand Seigneur. Sa Hautesse étoit à la chasse à vingt lieuës de Constantinople, ce qui fut cause que la réponse fut trois jours à venir, pendant lesquels *Monsieur de la Haye* demeura arrêté dans un appartement du Palais du Vizir.

Pendant ce tems, le *Captan Pacha* fit dire de la part de ce Ministre à *Monsieur de la Haye*, que s'il vouloit baiser sa veste, lors qu'il lui donneroit Audience; comme avoit fait le Comte de Leslé, Ambassadeur de Sa Majesté Imperiale, il le recevroit debout, & lui feroit les mêmes honneurs qu'il avoit faits à ce Comte. L'Ambassadeur lui répondit, qu'il ne se régloit sur les exemples de personne, lors qu'ils étoient préjudiciables à la grandeur de l'Empereur de France. Le *Captan Pacha* lui fit demander, ce qu'il pouvoit trouver à redire, en l'exemple du Comte de Leslé; *puisque son Maître étoit l'Empereur des sept Rois*; qualité que prend l'Empereur auprès des Turcs, à cause qu'il s'élit par sept Electeurs. Après beaucoup de Négociations de part & d'autre, & après que la réponse du Grand Seigneur fut venuë, il fut arrêté entre le Grand Vizir, & l'Ambassadeur, qu'il sortiroit quand il lui plairoit, que les deux Audiences qu'il avoit reçûes seroient oubliées, & qu'on lui en donneroit une, avec les civilitez & les céremonies accoûtumées.

Je

Je remarque ici sur le titre de *Bacha*, que j'écris indifferemment, par *B*, & par *P*, & que nous prononçons nous autres Europeans communément par *B*, *Bassa*; au lieu que la prononciation Orientale panche plus au *P*. Le *B*. & le *P*. ont la même figure dans l'Alphabet des Mahometans, & l'oreille s'y méprend aisément. L'Etymologie de ce terme écrit par B. veut dire en nôtre langue *la tête du Roi*, écrit par P. *le pié du Roi*.

Cette Audience se donna au mois de Janvier 1666. Le Grand Vizir, pour n'être pas obligé à se lever quand l'Ambassadeur seroit introduit, le fit entrer dans un Salon particulier, & l'y alla trouver. Il y entra fort civilement, & alla joindre l'Ambassadeur avec un visage riant, en lui tendant la main. *Monsieur de la Haye*, qui étoit bien aise de voir les choses rajustées, répondit convenablement à ses civilitez, & le complimenta, comme s'il ne l'avoit pas encore vû. L'Audience se passa en honnêtetez. L'Ambassadeur, & les personnes qui l'accompagnoient, furent régalées de parfum, de Caffé, de Sorbet, & de vingt-quatre vestes. Le mois suivant il eut Audience de Sa Hautesse, & la chose se passa à l'ordinaire, c'est-à-dire, en civilitez; n'étant point la coûtume qu'on parle d'affaire au Grand Seigneur.

Monsieur de la Haye avoit ordre de demander le renouvellement des Capitulations, & la liberté de négocier aux Indes par la Mer rouge. Le Grand Vizir ne voulut accorder ni l'un ni l'autre, aux conditions qu'on demandoit. Il partit de Constantinople au mois de Mars avec le Grand Seigneur, s'en alla à An-

drinople, où il laissa Sa Hautesse, & delà passa en Candie. *Monsieur de la Haye* se rendit à Andrinople, & eut des Conferences avec le Caimacan, sur les choses dont j'ai parlé; mais ce Ministre n'osant rien conclure sans la participation du Grand Vizir, *Monsieur de la Haye* revint à Constantinople sans avoir rien avancé.

Le Traité des Génois, dont j'ai parlé, arriva peu de tems après, qui acheva de brouiller les affaires, & d'irriter les Esprits; car d'un côté les Genois furent reçûs malgré les protestations & les menaces de l'Ambassadeur, & de l'autre l'Ambassadeur employa dans les plaintes qu'il en fit, des termes qui offenserent les Ministres. Ils lui avoient écrit, comme je l'ai raporté, *Que le Roi son Maître ne devoit point s'opposer à la reception de qui que ce soit, que le Grand Seigneur voudroit agréer, & qu'il devoit suffire à Sa Majesté, d'être reconnu à la* Porte *pour Empereur, & pour premier Prince de la Chrétienté.* Monsieur de la Haye fit réponse, *Qu'à l'égard de ces grands titres, l'Empereur de France n'en étoit redevable qu'à Dieu & à ses armes victorieuses*; ce qui fut trouvé fort mauvais, parce que ce sont ces mêmes titres, que le Grand Seigneur s'attribuë particulierement, & que les Turcs croyent qu'ils ne peuvent convenir qu'à Sa Hautesse. Les Ministres firent dire à *Monsieur de la Haye, que jamais aucun Ambassadeur ne s'en étoit servi, & que le Divan n'en permettoit l'usage à personne.*

Les Négociations se passoient ainsi en aigreurs, entre les François & les Turcs, & ils se faisoient l'un à l'autre, tout le mal qu'ils

qu'ils pouvoient. Les François envoyoient de grands secours en Candie, qui en retardoient la Conquête, les Turcs faisoient de grandes avanies aux Marchands François. Leurs plaintes, qui augmentoient tous les jours, obligerent le Roi à envoyer ordre à *Monsieur de la Haye*, de s'en revenir en France, sans traiter du renouvellement des Capitulations, à moins qu'il n'en fût recherché par les Ministres de la *Porte*. Cet ordre lui fut rendu à la fin de l'année 1668, & il lui déplût extrémement. Néanmoins il ne laissa pas d'aller voir le Caimacan de Constantinople, lui disant, qu'il avoit reçu ordre du Roi son Maître de s'en retourner: qu'il attendoit pour cela les Vaisseaux que Sa Majesté lui envoyoit, & le congé de la *Porte*, & qu'il le supplioit d'écrire à la Cour pour le lui faire venir au plûtôt.

La Cour étoit alors à Larisse en Thessalie, car sa Hautesse s'étoit renduë là, pour être plus proche de Candie, & pour en hâter la conquête. Le Caimacan, qui est comme un Lieutenant de Grand Vizir, demanda à *Monsieur de la Haye*, s'il venoit un autre Ambassadeur en sa place: il fit réponse, qu'il n'en venoit point; mais que l'Empereur son Maître lui avoit commandé de laisser un Secretaire, ou un Marchand François pour Resident, comme étoient les Representans des Hollandois & des Genois. Le Caimacan lui demanda, pourquoi il ne venoit point d'Ambassadeur? il lui répondit, que c'étoit une chose qu'il ne lui pouvoit déclarer en public. Le Caimacan ayant connu à cette réponse, qu'il avoit quelque chose de secret à lui dire, lui

donna Audience en particulier, & ce fut alors que l'Ambassadeur lui découvrit, que les raisons qui obligeoient l'Empereur de France à le rappeller, & à ne vouloir plus tenir d'Ambassadeur à la *Porte*, étoient entr'autres, que la dignité d'Ambassadeur de France n'y avoit pas été considerée & respectée comme elle devoit être; qu'on n'avoit eu aucun égard aux plaintes, ni aux priéres, que sa Majesté faisoit faire depuis trois ans; qu'on n'avoit pas voulu renouveller les Capitulations, ce qui étoit au grand dommage des Marchands François, ausquels on faisoit payer cinq pour cent de Doüanne, au lieu que les Anglois, les Hollandois, & les Genois, ne payoient que trois pour cent; qu'on avoit reçû ces derniers en Turquie contre ses remontrances, & ses protestations, & que depuis trois ans on avoit fait payer aux François pour deux cens mille livres d'avanies. *Monsieur de la Haye* ajoûta, que si sur ces griefs, on vouloit avoir égard aux justes mécontentemens de l'Empereur son Maître, il croyoit que sa Majesté s'en contenteroit, & ne le rappelleroit point. Le Caimacan répondit à *Monsieur de la Haye*, qu'il écriroit tout cela au Caimacan de la *Porte*, qui est un autre Lieutenant de Grand Vizir, qui est toûjours auprès de la personne du Grand Seigneur, & qu'il seroit à propos que son Excellence écrivît aussi, pour donner plus de poids & de force à cette négociation. La réponse du Caimacan de la *Porte* à *Monsieur de la Haye* fut, qu'il donneroit avis au Vizir de tout ce qu'il lui avoit écrit, & lui feroit savoir sa réponse le plus promptement qu'il pourroit.

Tan-

Tandis que l'Ambassadeur attendoit cette réponse, il arriva quatre Vaisseaux du Roi à Constantinople, qui étoient envoyez pour le ramener. Cette Escadre fit d'abord peur aux Turcs; mais *Monsieur d'Almeras* qui la commandoit, ayant demandé avec empressement mille quintaux de biscuit, dès qu'elle fut à l'ancre; les Turcs ne l'apprehenderent plus, la voyant sans biscuit, & reduite à ne pouvoir subsister long-tems, si l'on vouloit lui en refuser.

La réponse du Grand Vizir à *Monsieur de la Haye* arriva au mois de Mars 1669. & contenoit une permission d'aller à la Cour. Il s'y rendit au mois d'Avril. Je passerai par-dessus les motifs & le but de ce voyage: ce n'est pas que je n'en aye assez entendu parler à Constantinople; mais parce que cela est different de ce que *Monsieur de la Haye* en dit dans la Rélation, qu'il donna au Roi à son retour à Paris, de laquelle j'ai tiré presque tout ce détail. Il dit là dedans qu'il n'avoit autre but que d'obtenir son congé. Je ne dirai rien par la même raison de ce qu'il fit à la Cour Ottomane, d'où il écrivit à Monsieur d'Almeras, qui étoit demeuré à Constantinople avec ses quatre Vaisseaux, de venir prendre à *Vole*, Port de mer dans le Golfe de Sallonique, un Ambassadeur Turc, que le Grand Seigneur envoyoit en France.

Ce Turc s'appelloit *Soliman:* il étoit *Muttafar Aga*, c'est à dire, Huissier du Grand Seigneur. Quand on l'envoya au Roi, c'étoit un homme à quinze *aspres* de gages par jour, c'est-à-dire, sept sous & demi. Il arriva en France à la fin de l'année 1669. & en partit l'an-

l'année ſuivante au mois d'Août. Tout Paris l'a vû, & ceux qui l'ont obſervé, l'ont reconnu auſſi fier, auſſi brutal, & pourtant auſſi rusé qu'aucun Turc qu'il y ait au monde. Les Provençaux qui étoient en Levant l'appelloient l'Ambaſſadeur de *Monſieur de la Haye*, & ils oſoient aſſurer, que *Monſieur de la Haye* avoit fourni l'argent pour ſon équipage. La vrai-ſemblance qu'ils mettoient en avant pour le prouver, c'eſt que l'équipage de Soliman étoit bien éloigné de la magnificence de celui des Ambaſſadeurs Turcs. *Monſieur de la Haye* ſe défendoit des atteintes qu'on lui faiſoit ſur cet équipage, en diſant que Soliman Aga n'avoit pas eu le tems de s'équiper. On lui en donnoit une autre plus forte, ſavoir que le nom d'Ambaſſadeur ne s'étoit point trouvé dans les dépêches de Soliman. Il répondit à cela, que pendant que Soliman attendoit à la Cale Saint Nicolas, proche de Cerigo, que Monſieur d'Almeras le vînt prendre; le Grand Vizir s'aſſura de la priſe de Candie, & que n'ayant plus à ménager la France, ni à craindre ſes ſecours, ce Miniſtre changea les titres, les inſtructions, & les dépêches de Soliman; retirant les premieres, & lui en envoyant d'autres. Mais qu'il eſt très-vrai, que Soliman Aga lui avoit été nommé, & donné pour Ambaſſadeur: que pour preuve de cela, le Grand Seigneur lui donna la Veſte & le Sabre, qu'il donne à ſes Ambaſſadeurs, & que la Forteresse de Napoli de Romanie le ſalüa avec le canon, à ſon arrivée.

Monſieur de la Haye revint à Conſtantinople au mois de Juillet, & trois mois après il reçût ordre de s'embarquer, s'il pouvoit, ſur les

les Vaisseaux de Monsieur d'Almeras; mais que si le Caimacan l'en empêchoit, il déposât à l'instant le caractére d'Ambassadeur, afin que les Turcs ne pussent pas se glorifier, & prendre avantage, d'avoir un Ambassadeur de France, qu'ils pûssent mal-traitter selon leur caprice. Les Vaisseaux étoient partis, comme j'ai dit, quand cet ordre arriva; ainsi *Monsieur de la Haye* n'en pouvoit exécuter la premiere partie, & pour l'autre il s'en excusa, en écrivant en France, que les Turcs avoient pour lui beaucoup de consideration, de retenuë & de respect.

Cette excuse, qui ne fut point du tout agréée, fit rappeller *Monsieur de la Haye*. Les Provençaux qui étoient déchaînez contre lui, mandoient sans cesse en France, que tant qu'il seroit Ambassadeur à la *Porte*, les Capitulations ne se renouvelleroient point, & que le passage aux Indes par la Mer rouge, ne se pourroit obtenir; parce que le Vizir avoit une vieille haine contre sa personne. On les crût, & il fut resolu qu'on retireroit *Monsieur de la Haye*, & qu'on envoyeroit Monsieur de Nointel en sa place. C'étoit un Conseiller du Parlement de Paris, homme de probité, savant, & curieux, qui avoit voyagé par curiosité jusqu'à Constantinople; mais qui étoit de beaucoup trop doux pour négocier en Turquie. On voulut d'abord ne lui donner que la qualité de Résident, mais ses amis, & particulierement la Compagnie de Levant, lui firent donner celle d'Ambassadeur. Cette Compagnie jugeant du goût, & des égards des Turcs, par ceux des Europeans, representa aux Ministres, que s'agissant de renouveller

veller avantageusement les Capitulations, d'établir une Compagnie en Levant, d'obtenir la liberté du Commerce de France aux Indes par la Mer rouge; le Grand Seigneur feroit beaucoup plus de choses pour un Ambassadeur que pour un Résident.

Monsieur de Nointel partit de France au mois d'Août 1670. avec l'Ambassadeur Turc, Soliman Aga, & arriva à Constantinople au mois d'Octobre suivant. Le Roi lui donna pour le porter, quatre Vaisseaux, commandez par Monsieur d'Aplemont. J'ai ouï dire à des gens bien éclairez, que l'on s'en prenoit à tort à *Monsieur de la Haye*, & qu'on se trompoit en s'imaginant que c'étoit, ou à l'égard de sa personne, ou par le manquement de sa conduite, que les Turcs ne renouvelloient point les Capitulations: la suitte des affaires a justifié cela, & a montré, qu'il en falloit jetter la faute sur divers contre-tems, où cet Ambassadeur s'étoit trouvé, & particulierement sur les puissans secours que la France envoyoit en Candie, lors même qu'elle demandoit au Grand Seigneur des graces bien considerables, & des avantages tout particuliers.

Monsieur de Nointel fit une belle entrée à Constantinople, mais les Turcs en trouverent l'éclat hors de saison, & peu convenable aux circonstances du tems, & des affaires. La Cour Ottomanne étoit à Andrinople. *Monsieur de la Haye* obtint sans difficulté congé de se retirer, & il s'embarqua au mois de Decembre, sur le Vaisseau que montoit Monsieur d'Aplemont. Ce Vaisseau, & les autres de l'Escadre furent arrêtez devant les Châteaux,

teaux, au sujet de deux Esclaves, qui s'étoient jettez dessus. Il s'y en étoit sauvé en tout près de cent, de toutes sortes de Nations, & dans ce nombre le Chevalier de Beaujeu, qui étoit prisonnier aux sept Tours. Le Caimacan envoya demander ces deux Esclaves à Monsieur de Nointel, & Monsieur de Nointel les alla demander aux Capitaines des Vaisseaux; mais ils répondirent, qu'ils ne les avoient point. *Monsieur de la Haye* fut obligé d'écrire des Dardanelles la même chose au Vizir, qui fit semblant d'être satisfait de cette excuse, & envoya ordre aux Châteaux de laisser passer les Vaisseaux du Roi.

Peu de tems après le départ de *Monsieur de la Haye*, Monsieur de Nointel alla à Andrinople. Il y reçût tous les honneurs accoûtumez, il demanda aussi-tôt Audience, & la vouloit avoir, avant que de faire savoir ce qu'il venoit traiter à la *Porte*; mais il fallut qu'il le déclarât auparavant. C'est une Loi en Turquie, que les Ambassadeurs, avant que de voir le premier Ministre, ou le Grand Seigneur, envoyent dire à celui-là le sujet de leur venuë, ce qu'ils demandent, & les choses qu'ils ont ordre de négocier. La même Loi s'observe en tout l'Orient. Monsieur de Nointel savoit bien cela; mais on avoit mis dans ses Instructions, qu'il traitât d'affaire lui-même avec le Grand Vizir, & ne lui communiquât les ordres du Roi, qu'en plein Divan, & qu'il en parlât aussi au Grand Seigneur. On lui avoit ordonné d'en user ainsi, parce qu'on étoit prévenu en France, que sa Hautesse n'avoit aucune connoissance des duretez du Vizir pour la Nation; que le Divan n'en sa-

ſavoit rien non plus; que ce Miniſtre refuſoit de renouveller les Capitulations aux conditions que le Roi demandoit, par un pur principe de haine qu'il portoit aux François; qu'il falloit donc ſe tirer de ſes mains, & de ſon abſoluë dépendance. On eſt ſujet en toutes les Cours de l'Europe, à prendre des meſures tout à fait fauſſes ſur les affaires de Turquie, marque certaine, que le genie, & la politique des Turcs ne nous ſont pas encore bien connus. Celles-là étoient fauſſes aſſurément. Monſieur de Nointel fit tout ce qu'il pût pour executer ſon ordre. Il fut quelque tems à ne vouloir rien déclarer, & après il ne vouloit déclarer qu'une partie de ſa Commiſſion; mais voyant qu'il ne pouvoit avoir Audience, il fut obligé de s'ouvrir entiérement, & de délivrer un Mémoire des demandes, qu'il avoit à faire à la *Porte*.

Il le mit entre les mains de l'Interpréte du Vizir, nommé *Panaioti*. C'eſt un Grec, homme de grand eſprit, & qui ſait pluſieurs langues de l'Europe, entr'autres la Latine, & l'Italienne, dont il ſe ſert avec beaucoup de lumiére, & de force, ſoit pour écrire, ſoit pour parler Ce Grec a une parfaite fidelité pour le Grand Vizir, & l'on voit bien, qu'il a un attachement tout entier aux interêts de la *Porte*, au préjudice des Chrétiens. Il en uſe ainſi, ſoit qu'il apprehende la ſéverité des Turcs, ſur ceux qui les trahiſſent; ſoit que les devoirs de la naiſſance, ou la ſervitude des ſujets en Turquie, l'ayent obligé à tenir une pareille conduite. Il a le titre de premier Interprête, & de Secretaire de l'Empire Ottoman. La République de Genes l'a fait No-

Noble Genois, en récompense des bons offices, qu'il rendit au Marquis *Durazzo* son Ambassadeur. Il étoit Interpréte de l'Empereur d'Allemagne, avant que de l'être du Grand Vizir. Il avoit mille écus de pension, & l'on dit qu'il les reçoit encore tous les ans secretement. Cependant il a travaillé plus qu'aucun autre, à la derniere paix faite entre les deux Empires, & qui n'a pas été assez honorable à celui d'Allemagne. Il a négocié aussi celle de Candie, & il s'y est si bien conduit pour la satisfaction du Grand Vizir, que ce Ministre lui donna au moment de la ratification le revenu de l'Ile de *Micone*, en l'Archipel, qui est de quatre mille écus par an. Je me suis un peu étendu, en parlant de ce *Panaioti*, parce qu'il est fort connu de ceux qui ont affaire à la *Porte*, & qu'il traite de la part du Vizir avec tous les Chrétiens qui y viennent, de quelque qualité qu'ils soient, & pour quelques interêts que ce puisse être.

Les demandes de l'Ambassadeur contenoient environ trente Articles, dont voici les principaux.

Premierement, que la Porte *ne pût recevoir en ses Etats aucune Nation de l'Europe, outre celles qui y sont déja établies, que sous la Baniére Françoise, & que les Italiens particulierement, qui voudroient venir en Turquie, excepté les Venitiens, & les Genois, seroient tenus de prendre la Baniére de France, & la protection de l'Ambassadeur du Roi.* Les Turcs donnerent ce privilége aux François, dans les premieres Capitulations qu'ils firent avec eux, du tems de François premier. Ils en jouïrent jusqu'au commencement de ce siécle, qu'il ar-

arriva je ne sai quel different, pour des Corsaires étrangers, qui croisoient avec la Baniére Françoise, le long des côtes d'Egypte; à l'occasion dequoi la *Porte* retrancha cet Article des Capitulations, dans un renouvellement qui s'en fit alors: mais depuis il fut rétabli, & le privilége une autre fois accordé. Voici en quels termes il est couché.

Toutes les Nations de l'Europe, qui n'ont point d'Agens publics à la Porte, *ni d'Alliance & Confederation avec le Grand Seigneur; lesquelles viendront en Levant sous la Baniére Françoise, y seront reçûes, & jouïront des mêmes avantages que les François.* Les Turcs ne veulent point reconnoître ces dernieres Capitulations. Ils se servent des précedentes, & disent outre cela, quant aux dernieres, que le mot *viendront* n'est pas exclusif, qu'il oblige bien la *Porte* à recevoir les Etrangers, qui viendront en Turquie avec la Baniére Françoise; mais qu'il n'ôte pas la liberté au Grand Seigneur, de les recevoir s'il veut, sous d'autres Baniéres.

Secondement, que les François ne payeroient que trois pour cent de Doüanne, conformément aux Anglois, aux Hollandois, & aux Genois.

En troisiéme lieu, que le Grand Seigneur accorde aux François la liberté de trafiquer aux Indes, par ses païs & terres, & notamment par le canal de la Mer rouge, sans payer d'autres Droits, que ceux d'entrée.

En quatriéme lieu, que le Grand Seigneur fît rendre aux Religieux Catholiques Romains de la Terre sainte, les Lieux saints, dont les Grecs les ont chassez l'an 1638.

En cinquiéme lieu, que le Roi de France fût re-

reconnu à la Porte, *seul Protecteur des Chrétiens.*

En sixiéme lieu, que tous les Chrétiens du rit Romain, qui sont dans l'Empire Ottoman, fussent reconnus & considerez, comme étant sous la protection de sa Majesté.

En septiéme lieu, que les Capucins François qui sont à Constantinople, pussent relever une Eglise à Galata, que le feu avoit entierement consumée, il y a environ quinze ans.

En huitiéme lieu, que toutes les Eglises des Chrétiens Romains, qui sont dans l'Empire Ottoman, pûssent à l'avenir être réparées, & relevées, autant de fois qu'il seroit nécessaire, sans qu'il fût besoin d'en demander la permission.

En neuviéme lieu, que tous les François qui étoient esclaves en Turquie, fussent mis en liberté.

Les autres demandes étoient moins importantes chacune en particulier, mais le nombre les rendoit considerables. La *Porte* les traita d'exorbitantes, & même de ridicules, & les Ministres crurent, ou firent semblant de croire, que l'on cherchoit un prétexte de rompre avec sa Hautesse. Le Vizir envoya demander à l'Ambassadeur, s'il avoit des Lettres de l'Empereur de France, pour le Grand Seigneur, ou pour lui, qui continssent les demandes, inserées dans le mémoire qu'il avoit presenté de la part de Sa Majesté; parce qu'il ne croiroit jamais, que l'Empereur de France eût donné ordre, de faire à la *Porte*, des propositions aussi étranges, & aussi éloignées du droit, & de la justice, que celles que l'on faisoit en son nom; s'il ne les voyoit contenuës bien expressément dans une lettre signée de Sa Majesté. Monsieur de Nointel, qui ne s'at-

s'attendoit pas à cette demande, dit qu'il avoit des Lettres de créance, de l'Empereur ſon Maître, pour le Grand Seigneur, & pour le Grand Vizir, & que cela devoit ſuffire, parce que Sa Majeſté n'écrivoit jamais d'affaires elle-même : Qu'ainſi la *Porte* étoit mal fondée de mettre en compromis l'intention de l'Empereur de France, à cauſe qu'il ne la montroit pas écrite, ou ſignée de la main de Sa Majeſté. L'Ambaſſadeur avoit raiſon. La difficulté que faiſoit le Vizir étoit une pure chicane; mais quoi que Monſieur de Nointel pût dire, & alleguer au contraire, on ne lui accorda point d'Audience, qu'après avoir promis de faire venir une Lettre du Roi, qui contînt nettement, & clairement, les mêmes choſes qui étoient dans ſon Mémoire, & de la faire venir en ſix mois.

C'étoit à la fin de Fevrier de l'an 1671. que Monſieur de Nointel donna cette parole. Le jour ſuivant le Grand Vizir lui envoya dire, qu'il lui accordoit l'Audience pour le lendemain, & que deux jours après le Grand Seigneur la lui donneroit auſſi ; mais à condition qu'il n'y parleroit d'aucunes affaires. L'Ambaſſadeur fut reçû du Vizir aſſez froidement. Il tint à ce Miniſtre pluſieurs diſcours, qui pour être trop longs, & étendus pour les Turcs, ne faiſoient aucun effet. Le Vizir y répondit preſque toûjours par un *oui* ou un *non*. Monſieur de Nointel s'étendoit particulierement ſur la grandeur du Roi, & ſur ſes forces. Le Grand Vizir, qui prenoit ces veritez pour de ſecretes menaces, répondit. *Oui, l'Empereur de France eſt un grand Monarque, mais ſon épée eſt encore neuve :* Il vouloit dire que

que le Roi n'avoit fait jusques-là, aucun exploit digne de tant d'éloges; mais il en parloit en homme bien mal-informé, de ce qui se passoit entre les Princes Chrétiens. Monsieur de Nointel reçût encore d'autres semblables réponses. J'en marquerai deux, dont voici la premiere, qui regarde l'ancienneté de l'Alliance, qu'il y a entre la France & la Turquie. L'Ambassadeur en parlant de sa durée, dit, *que les François étoient vrais amis des Turcs.* Le Vizir répondit en souriant, *Les François sont nos amis, mais nous les trouvons par tout avec nos ennemis.* L'autre étoit encore plus mortifiante, la voici.

L'Ambassadeur sur le point de sortir, fit dire au Vizir, *qu'il avoit ordre de l'Empereur son Maître, de lui recommander fortement l'affaire de la Mer rouge; que Sa Majesté l'avoit extrémement à cœur, & desiroit fort que la* Porte *lui donnât contentement là-dessus. Se peut-il faire*, répondit seichement le Vizir, *qu'un Empereur aussi grand que vous dites qu'est le vôtre, ait si fort à cœur une affaire de Marchands.*

L'Ambassadeur ne fut pas plus satisfait de l'Audience qu'il eut du Grand Seigneur. Après qu'il eut fait sa reverence, on le conduisit au bout de la sale vis-à-vis de Sa Hautesse; à qui il fit sa harangue, qui dura près d'un quart d'heure. Elle ne servoit de guere, car l'Interpréte n'en expliqua que le sens au Vizir, & en peu de paroles, & le Vizir le dit en deux mots au Grand Seigneur. Monsieur de Nointel parla ensuite d'affaires à Sa Hautesse. Cela étoit contre la coûtume, contre ce qu'avoit demandé le Vizir, & contre la pa-

parole, qu'il prétendoit qu'on lui en avoit donnée. Le Grand Seigneur écouta attentivement tout ce que dit l'Interprête, & répondit, en tournant les yeux vers le Grand Vizir, qui est toûjours proche de sa personne en de pareilles rencontres; que *l'Ambassadeur s'adresse à nôtre Lala.* Ce mot *Lala* signifie *Tuteur* & aussi *Pere* dans un sens figuré, mais dans le propre il signifie *Pere nourricier*, celui qui nous éleve ou nous donne l'éducation. Les Turcs s'en servent pour signifier un homme, qui a pour un autre un soin, & une affection paternelle. C'est la coûtume, que les Ambassadeurs, au sortir de l'Audience du Grand Seigneur, dinent au Divan, ils mangent avec le Grand Vizir, & les Gentilshommes de leur compagnie mangent avec *les Vizirs du Banc*, qui sont les plus grands Seigneurs de l'Empire. Monsieur de Nointel voulut encore là parler d'affaire. Son procedé impatienta le Vizir, & porta ce Ministre à en user un peu incivilement avec lui. Il lui imposa silence, & lui dit, *Monsieur l'Ambassadeur, tenez-vous à ce que vous avez promis: nous saurons dans six mois si nous sommes amis ou ennemis.*

Voilà le début de Monsieur de Nointel, & le succès de son premier voyage à Andrinople. Il en revint au mois de Mars 1671, & écrivit en France ce qu'il avoit fait à la *Porte*, & en quels termes il étoit demeuré avec le Grand Vizir. On vit bien à la Cour, que ce Ministre se joüoit de l'Ambassadeur & des François. On mit en déliberation si on romproit avec la *Porte*, ou si l'on dissimuleroit un traitement si déraisonnable. Cependant

pour ne rien entreprendre legerement, dans une affaire de cette importance; on ordonna à Monsieur d'Oppede, prémier President d'Aix, d'assembler à Marseille tous les Négocians du Levant, & les autres gens éclairez dans les affaires de Turquie, & de prendre leur sentiment, sur ce que beaucoup de gens faisoient entendre au Conseil; *Que la France se pouvoit passer du négoce du Levant, au moins durant plusieurs années, & qu'elle pouvoit aisément faire par mer tant de mal aux Turcs, que le Grand Seigneur pour l'arrêter, seroit contraint d'accorder au Roi tout ce que Sa Majesté demandoit.* L'avis de l'Assemblée pris à la pluralité des voix fut, *Que ces propositions étoient vrayes: qu'il y avoit en Provence assez de marchandises du Levant, pour en fournir la France dix ans durant: & que si le Roi envoyoit seulement dix Vaisseaux dans les mers de Grece, & particulierement aux Dardanelles, la famine seroit dans peu à Constantinople, & il s'y feroit un soulevement en faveur des François.*

Les Provençaux ne douterent point alors, qu'on ne fit bien-tôt la guerre au Grand Seigneur. Ils écrivirent en tout le Levant ce qui s'étoit passé à Marseille, & mandoient avec assurance, que le Roi faisoit équiper cinquante Vaisseaux pour les envoyer contre les Turcs. Monsieur de Nointel reçût plusieurs Lettres de Marseille, qui lui assuroient la même chose. Ces nouvelles furent en un instant répanduës dans Constantinople, dans Andrinople, & en tous les Ports du Levant. J'ai ouï assurer que le Grand Vizir en fut troublé, & tous les Ministres. Il envoyoit demander aux autres Ambassadeurs, & aux

Resídens de la Chrêtienté, s'il étoit vrai que le Roi de France leur voulût faire le guerre, & se préparât à cela. Les réponses qu'il recevoit étoient; qu'à la verité Sa Majesté faisoit équiper des Vaisseaux, mais qu'ils n'avoient point d'avis qu'on les voulût employer contre la Turquie; qu'on disoit presque generalement, que c'étoit contre les Hollandois qu'on les préparoit, & qu'ils croyoient que c'étoit la verité. Ces réponses diminuerent la crainte des Turcs, & ils la perdirent bientôt entierement, à l'arrivée d'une barque Françoise, qui parut au bout de deux mois à Constantinople. On la croyoit d'abord barque d'avis, chargée d'ordres pour l'Ambassadeur, & pour tous les François; mais ils furent bien surpris, quand demandant au *Patron*, où étoit l'Armée navale de France destinée contre les Turcs, il leur dit, qu'il n'avoit point entendu parler d'Armée navale, qu'on n'équipoit point de Vaisseaux à Toulon, & qu'il ne savoit ce qu'on lui vouloit dire.

Le premier Septembre le Grand Vizir écrivit à Monsieur de Nointel. Il lui mandoit, *que le terme de six mois, qu'il avoit pris pour faire venir une Lettre du Roi son Maître, étant expiré; il desiroit savoir si elle étoit venuë, ce qu'elle contenoit, & quels ordres il avoit de Sa Majesté.* L'Ambassadeur répondit de bouche à celui qui lui rendit cette Lettre, *Que la réponse de l'Empereur de France n'étoit point encore venuë, que c'étoit tout ce qu'il pouvoit mander alors au Grand Vizir; n'étant pas résolu de faire réponse à une Lettre, qui ne donnoit pas à son Maître les titres qui appartiennent à Sa Majesté Imperiale.* Monsieur de Nointel en usa ainsi,

ainſi, parce que le Vizir ne donnoit au Roi dans ſa Lettre, & ſur le deſſus, que le titre de *Craul*, qui eſt moins grand chez les Turcs que celui de *Padcha*, quoi que tous deux ſignifient un Souverain. Ils ſe ſervent du dernier terme pour nommer le Grand Seigneur, & ils s'en ſont toûjours ſervis auſſi pour nommer le Roi de France. Le mot de *Padcha* eſt Perſan. Le mot de *Craul* eſt Eſclavon, & c'eſt le titre que les Polonois donnent à leur Roi. En France on explique le mot de *Padcha* par celui d'Empereur.

Le parti qu'on prit au Conſeil de France ſur les affaires du Levant, après la tenuë de l'Aſſemblée de Marſeille, ne répondit pas à ce qu'on avoit lieu d'attendre, en ſuite de l'avis de cette Aſſemblée. Le Roi qui vouloit bien-tôt déclarer la guerre aux Hollandois, ne voulut pas entreprendre celle de Turquie, où il auroit fallu employer une bonne partie de ſon Armée navale. Il ſe réſolut de temporiſer, & de faire encore un effort pour accommoder les choſes, & n'être point obligé de rompre avec les Turcs. Monſieur de Lyonne écrivit au Vizir, *Que l'Empereur de France s'étonnoit, qu'il refuſât de donner créance à ſon Ambaſſadeur : que la* Porte *n'avoit jamais jusqu'alors mis en doute la verité, & la fidelité des propoſitions des Ambaſſadeurs de France : que Sa Majeſté Imperiale ne s'expliqueroit point par d'autre canal que celui de Monſieur de Nointel, & que ſi le Grand Seigneur, & ſes Miniſtres refuſoient de lui donner créance, ils lui donnaſſent congé de s'embarquer ſur le Vaiſſeau qui portoit cette Lettre à Conſtantinople.* On envoya Monſieur d'Hervieu Interprête de Monſeigneur le

Dauphin, & à présent Consul à Alep, pour la rendre lui-même au Grand Vizir, & on le chargea aussi des derniers ordres du Roi à l'Ambassadeur. Il partit de Marseille au mois de Septembre, & il n'arriva à Constantinople qu'à la fin du mois de Fevrier suivant, sur un Vaisseau du Roi nommé le Diamant, commandé par le Marquis de Pruilly. Le mauvais tems l'empêcha de faire plûtôt qu'en quatre mois, le voyage de Malthe à Constantinople.

Dès que ce Vaisseau fut arrivé là, & que Monsieur de Nointel eut vû les ordres du Roi, il écrivit au Grand Vizir, *Que la réponse de Sa Majesté étoit enfin arrivée, après avoir été cinq mois sur mer, & qu'il n'attendoit pour la lui communiquer, que la permission de se rendre à la Cour.* Le Vizir lui fit réponse, *Qu'il pouvoit venir quand il lui plairoit, qu'il seroit le bien venu.* Il mit sur le dessus de la Lettre, selon les anciennes coûtumes, *à l'Ambassadeur de l'Empereur de France*, au lieu qu'à la precedente il avoit mis, *à l'Ambassadeur du Roi de France*, comme nous l'avons observé. Le même jour que l'Ambassadeur reçût cette Lettre, le Caimacan lui envoya dire, *qu'il avoit ordre du Grand Vizir, de fournir à son Excellence trente chariots, douze chevaux, & mille écus pour son voyage, qu'il lui envoyeroit tout cela promptement.* Il n'y manqua pas, l'argent fut apporté le lendemain, & les chariots, & les chevaux furent amenez le jour que l'on voulut partir.

Voila l'état & la situation où étoient les affaires, & l'Alliance de France avec la Turquie, lors que j'arrivai à Constantinople au mois de Mars 1672.

L'Am-

L'Ambaſſadeur partit de Conſtantinople le 29. Mars. Il avoit avec lui l'Abbé de Nointel ſon frere, un Gentilhomme, un Confeſſeur, un Maître d'hôtel, un Secretaire, trois Interprétes, deux Janiſſaires, & les moindres Officiers en nombre ſuffiſant. Outre cela, il y avoit en ſa compagnie Monſieur d'Hervieu, qui avoit apporté la Lettre de Monſieur de Lyonne pour le Vizir : un Directeur de la Compagnie de Levant, qui devoit traitter avec ce Miniſtre, des conditions du commerce de la Mer rouge : deux Religieux Eſpagnols, Commiſſaires de la Terre Sainte, qui ſolicitoient la reſtitution des Lieux Saints de la Paleſtine, que les Grecs leur avoient enlevez par l'autorité de la *Porte*, il y a environ trente ans : un Marchand de Marſeille qui avoit auſſi des affaires à la *Porte* ; & quatre Gentilshommes François & Italiens, qui comme moi faiſoient le voyage par curioſité ſeulement. Le Caimacan donna un Chaoux à l'Ambaſſadeur, pour lui faire avoir par tout des logemens, & pour faire garder à ſa perſonne, & à ſa ſuite, le reſpect que les Turcs perdent aux moindres occaſions, quand ils ne ſont retenus d'aucune crainte. Nous fûmes ſix jours en chemin. On compte cinquante lieuës de Conſtantinople à Andrinople. Le chemin eſt beau & uni, par des plaines & des campagnes très-belles. On trouve ſur la route quantité de beaux villages, & de beaux logemens publics.

Nous allâmes loger à demi lieuë d'Andrinople dans un lieu fort agréable, où l'air eſt bon & doux, plus qu'en aucun autre de *la Romanie* ; car c'eſt ainſi que l'on appelle au-

jourd'hui *la Thrace*. Il eſt ſitué ſur la riviere *d'Hebre*, que l'on nomme à preſent *Mariza*, & on le nomme *Boſna-koi*, c'eſt-à-dire, *village de Boſneens*. Dix jours après nôtre arrivée, *Panaiotti*, cet Interprête du Vizir, dont j'ai parlé, vint de la part de ce Miniſtre viſiter l'Ambaſſadeur, & ſavoir de lui les intentions du Roi ſon Maître, touchant le renouvellement des Capitulations. Cet Interprête commença à négocier avec Monſieur de Nointel, en lui diſant, que le ſentiment du Vizir étoit, que lui & l'Ambaſſadeur ne ſe viſſent point, juſqu'à ce que les affaires fuſſent concluës, & terminées ; de peur qu'il ne ſurvint entr'eux de ces differens, qui bien que legers, rompent, ou arrêtent la Négociation, & en empêchent le ſuccès. *Panaioti* ajoûta, comme pour confirmer l'opinion du Vizir, qu'en Turquie les affaires ne ſe faiſoient jamais bien que par un tiers, que le Vizir, & l'Ambaſſadeur ayant reciproquement à conſerver la gloire, & les interêts de deux grands Empires, nul des deux ne voudroit commencer à ſe relâcher de ſes prétentions : qu'il étoit fort facile qu'une Négociation en perſonne aigrît l'eſprit du Vizir, & celui de l'Ambaſſadeur ; mais qu'une Négociation conduite par leurs Interprêtes, ne pouvoit ſi facilement produire de mauvaiſes diſpoſitions dans l'un, ni dans l'autre. Enfin le Vizir le prioit d'agréer qu'il ne lui donnât Audience, que pour remettre dans ſes mains de nouvelles Capitulations. Monſieur de Nointel ſouhaitoit toute autre choſe ; mais il fallut ſuivre le ſentiment du Vizir, & ſe reſoudre à traitter par Interprêtes. *Panaioti* prit copie de la Let-

Lettre que Monsieur de Lyonne écrivoit au Grand Vizir, & le Mémoire des conditions ausquelles Sa Majesté vouloit seulement renouveller les Capitulations, à ce que disoit l'Ambassadeur, & s'en alla en faisant mille protestations à l'Ambassadeur de le bien servir en sa Négociation. Il lui dit particuliérement, qu'il se faisoit un si grand honneur d'avoir à ménager le renouvellement des Capitulations entre le Grand Seigneur, & l'Empereur de France, qu'il n'y avoit point de moyens au monde, qu'il n'employât pour le faire conclurre à la satisfaction de sa Majesté très-Chrêtienne. Le tems a découvert, que cette protestation étoit entiérement trompeuse, & que *Panaioti* n'avoit pas pour les interêts de la France, de meilleurs mouvemens que le Grand Vizir.

Ce Ministre lut le Mémoire de l'Ambassadeur, & le donna à examiner au Divan. Il n'étoit pas si long de moitié que celui qu'on avoit présenté au prémier voyage, & ne contenoit qu'onze chefs. Cependant le Vizir le trouvoit encore exorbitant. Il se récrioit sur les points les plus considerables, disant, que jamais la *Porte* ne les accorderoit : sur les autres il disoit, cela se pourra accorder, l'on tâchera de passer sur un tel obstacle, & de lever telles difficultez. Ainsi il donnoit nettement le refus d'une partie des demandes qu'on lui faisoit, & ne donnoit parole de l'autre que fort incertainement. Le Vizir en usoit ainsi, pour découvrir par les réponses de l'Ambassadeur, s'il étoit vrai qu'il eût ordre de ne relâcher rien de son Mémoire. Il le fit tomber dans son piége, & il découvrit ainsi qu'il avoit des ordres secrets.

A la fin du mois d'Avril, ces deux Religieux Commiſſaires de la Terre Sainte, dont j'ai parlé, furent fort conſternez d'un bruit qui ſe répandit parmi nous, qu'ils ne devoient pas s'attendre, comme ils faiſoient, à rentrer dans les Lieux Saints, dont les Grecs les ont dépoſſedez; parce que le Vizir ayant déclaré, qu'il accorderoit la diminution des droits de Doüanne, & le commerce de la Mer rouge, à condition qu'on ne parleroit point de la Terre Sainte, on lui avoit répondu, *qu'il falloit garder ce point pour le dernier*. Comme cette affaire eſt aſſez curieuſe, j'en rapporterai ici les principaux paſſages; & cela délaſſera le Lecteur, qui pourroit être fatigué du long détail des Négociations de France à la *Porte* Ottomanne, pour un renouvellement d'Alliance.

Le Royaume de Jeruſalem fut conquis par les Chrêtiens l'an 1099. & perdu l'an 1177. Un Roi de Syrie nommé *Nezer-Salah-el-din Joſeph* le reconquit, en chaſſa tous les Chrêtiens Occidentaux, particuliérement les Chevaliers, n'y laiſſant que les Chrêtiens Orientaux, Syriens, Armeniens, Georgiens, & Grecs. Peu de tems après, & dans le treiziéme ſiécle, un des Rois de Naples de la maiſon d'Anjou, acheta du Roi de Syrie les Lieux Saints de la Paleſtine. Le marché fut ſecret, le Roi de Syrie apprehendant, que les Princes Mahometans ſes voiſins, ne lui en fiſſent une infamie, & qu'ils ne le querellaſſent ſur cette vente. Les Moines Franciſcains furent envoyez par le Roi de Naples, pour prendre poſſeſſion des Lieux Saints. Ils y furent laiſſez, & confirmez par les Sultans d'E-

gypte,

gypte, & par les Empereurs Turcs qui conquirent la Paleſtine.

Ces Religieux avoient les clefs & la jouïſſance de tout ce que la dévotion Chrétienne a conſacré à Jeruſalem, à Bethlehem, à Nazareth, & aux autres lieux de la Terre Sainte. Les Chrétiens d'Orient, qui ſont en grand nombre en ce pays-là, ne laiſſoient pas d'avoir des chapelles en pluſieurs de ces Lieux Saints, comme en l'Egliſe bâtie ſur le Sepulcre de Jeſus-Chriſt, & en celles qui ſont ſituées aux endroits où il naquit, & fut crucifié. Les Papes qui employent tout pour attirer les Grecs à leur Communion, ordonnérent aux Cordeliers de leur donner toute ſorte de liberté dans ces Lieux Saints, & de leur permettre d'y bâtir des Chapelles, d'y tenir des lampes, & des cierges, & d'y parer des Images & des Autels.

Les Cordeliers diſent, que cette liberté qu'eurent les Grecs dans leurs Egliſes, fit naître en leur eſprit le deſſein de s'en rendre maîtres. Ceux-ci le nient avec grande aſſurance. Tant y a que ces derniers vinrent l'an 1634. à la *Porte*, & produiſirent d'anciens titres de poſſeſſion du mont Calvaire, de la grotte de Bethlehem, & d'autres lieux. Les Cordeliers furent citez au Divan. Ils y comparurent avec les Ambaſſadeurs des Princes de la Chrétienté, qui étoient alors à la Cour de Turquie. L'affaire y fut pluſieurs fois plaidée en préſence du Grand Vizir. Tous les Chrétiens qui ont Alliance avec la *Porte*, s'intereſſerent dans le procès, auſſi bien les Proteſtans, que les Catholiques Romains. Il y fut fait de groſſes dépenſes de part & d'autre.

 Enfin

Enfin les Grecs le gagnerent, & furent mis en possession des Saints Lieux, comme ils le demandoient.

Le Grand Vizir, qui prononça en leur faveur, étant mort au bout de deux ans, les Europeans demanderent que le procès fût revû. Cela fut fait, & entiérement à l'avantage des Cordeliers, qui furent remis en possession de ce que les Grecs leur avoient ôté: mais ils ne le garderent que deux autres années; car après ce tems, un autre Grand Vizir favorable aux Grecs, leur fit recouvrer ces mêmes Lieux Saints, dont ils avoient mis hors les Cordeliers, quatre ans auparavant. Les Latins ont depuis fait de grands efforts, pour en reprendre la possession, mais ils ont tous été inutiles, le Divan s'est roidi contre les sollicitations, les promesses, & les offres, & a toûjours constamment répondu; qu'il n'étoit pas juste, que les Grecs, qui sont les sujets du Grand Seigneur, & qui lui payent de tribut huit cens mille écus par an, fussent privez de la garde d'une partie des Lieux-Saints de la Palestine, qui est du Domaine de l'Empire Ottoman. Les Cordeliers n'ont pas laissé pour cela de renouveller les sollicitations, les requêtes, & les offres d'argent, autant de fois qu'ils ont trouvé de bonnes occasions de le faire. L'an 1665. le Comte de Leslé employa au nom de l'Empereur, tous les soins imaginables pour faire rentrer les Cordeliers en leur bien, il conjura, il donna, il promit, mais il ne pût rien obtenir. Quatre ans après le Baile *Molino* au nom de la République de Venise, fit la même chose. Les Cordeliers n'eurent plus alors d'espérance, que dans le Roi de

de France. Ils députerent deux Religieux à Sa Majesté, qui lui présenterent des Lettres de recommandation de Rome, d'Espagne, & de la plûpart des Princes Romains, pour employer son credit à faire rentrer les Latins dans les Lieux Saints, d'où les Grecs les ont chassez. Le Roi très-Chrétien n'avoit pas besoin qu'on lui recommandât une telle affaire, pour s'y employer vivement: son zele ardent pour l'Eglise Romaine l'en sollicitoit assez. Sa Majesté écrivit à Monsieur de la Haye, son Ambassadeur, de faire entrer l'affaire de ces Religieux dans les conditions du renouvellement des Capitulations. Monsieur de la Haye & Monsieur de Nointel en suite leur protesterent diverses fois, qu'ils avoient ordre exprès de ne point traiter avec la *Porte*, & de ne point renouveller les Capitulations, si l'on ne remettoit les Cordeliers en possession des Lieux Saints qu'ils ont perdus. Cependant on sût à la fin du mois d'Avril, comme j'ai dit, qu'on pourroit abandonner cette affaire, parce qu'on ne vouloit point arrêter un grand Traité, pour se conserver la garde de quelques simples Chapelles.

Ces deux Religieux m'ont conté, qu'à leur arrivée à Constantinople, *Monsieur de la Haye* leur ayant dit, qu'il savoit bien sûrement, que la *Porte* ne renouvelleroit point les Capitulations, aux conditions que le Roi son Maître demandoit, à cause que le seul recouvrement des Lieux Saints, que Sa Majesté vouloit absolument obtenir, étoit une chose que la *Porte* n'accorderoit jamais: Ils lui avoient fait cette réponse, qui renfermoit un bon conseil pour le bon succès de leur affaire.

Si Vôtre Excellence a ordre positif touchant ce recouvrement, & si elle sait d'autre part que la Porte *n'y consentira jamais, ne faites au Grand Vizir aucune autre demande, que celle-là n'ait été accordée: déclarez à ce Ministre, que vous ne traiterez point, qu'il ne nous ait donné parole de nous restituer ce que les Grecs nous ont pris; si Vôtre Excellence tient cette voye, il arrivera, ou que le Vizir accordera la demande, ou qu'il la refusera: s'il l'accorde, le plus grand empêchement au renouvellement des Capitulations sera ôté: s'il la refuse, la rupture sera glorieuse pour le Roi de France: elle ne paroîtra point interessée: toute l'Europe admirera la pieté, & le grand Zele de Sa Majesté: il n'y aura personne qui ne soit forcé de reconnoître que le seul égard de la Religion, l'a porté à rompre avec les Turcs.*

Ces bons Peres me racontoient cela avec une ardeur qui est assez ordinaire dans les Moines Espagnols. Ils concevoient comme la plus belle action de l'Univers, qu'on fît la guerre à l'Empire Ottoman, pour l'obliger d'ôter aux Chrétiens de Jerusalem, ses propres sujets, la garde de cinq ou six petites Eglises, & de la donner à des Moines étrangers, qui n'étant pas contents d'y pouvoir entrer à toute heure, vouloient en avoir les clefs penduës à leur cordon.

A la mi-Mai, Monsieur de Nointel voyant que le Grand Seigneur, & le Grand Vizir, étoient prêts de partir pour la Pologne, & que sa Négociation n'étoit pas fort avancée, il alla voir le *Reizquitab*. On peut comparer son Office à celui de Chancelier. L'Ambassadeur eut trois Conferences avec lui, avant que

que de terminer le Traité. On le vit comme conclû à la troisiéme, qui fut le 26. Mai, & le renouvellement fait aux conditions suivantes.

Que les François ne payeroient à l'avenir que trois pour cent de Doüanne.

Qu'ils auroient le commerce libre aux Indes par la Mer rouge, moyennant cinq pour cent de Doüanne, qu'on payeroit à l'entrée des terres du Grand Seigneur, sans payer rien davantage, ni au passage, ni à la sortie.

Que les Capucins François rebâtiroient à Galata leur Eglise de Saint George, que le feu avoit consumée, & que cette Eglise, celle des Jesuites qui est au même lieu, & toutes les autres appartenantes aux François, qui sont dans l'Empire Ottoman, seroient sous la Protection du Roi.

Que l'Ambassadeur seroit reconnu Protecteur de l'Hôpital des Chrétiens Europeans, qui est à Galata, & y pourroit faire dire la Messe.

Que les Esclaves François qui sont en Turquie, & qui y pourroient être à l'avenir, seroient mis en liberté; à condition qu'ils n'eussent point été pris, ou sur des Voiles, ou en des Armées, ou devant des places ennemies de la Porte.

Voilà tout ce qui se devoit changer, ou ajoûter dans les nouvelles Capitulations. L'Article concernant les Nations étrangeres, y devoit être mis tel qu'il se trouvoit dans les anciennes.

Dès que les choses eurent été acceptées & accordées réciproquement, le plus ancien Interprête de l'Ambassadeur de France dit à Monsieur de Nointel de ne s'en aller point, que le Chancelier n'eût dressé le modelle des nouvelles Capitulations. Ce conseil étoit bon, mais

mais l'Ambassadeur crût *Panaioti* l'Interprête du Grand Vizir, qui lui dit que c'étoit offenser le Chancelier, & lui faire un affront, que de ne se pas fier à ce qu'il disoit de bouche, & de le lui demander par écrit: qu'il engageoit sa parole, & demeuroit caution de celle du Chancelier. Monsieur de Nointel se laissa persuader. Il revint au logis joyeux, & satisfait, avec cet air & cette gayeté que donne le bon succès des affaires. Il nous dit en se mettant à table. *Messieurs, les Capitulations sont renouvellées: il en faut faire la fête, & boire à ce renouvellement.* Nous y bûmes tous, à la reserve de son premier Interprête, qui dit, *Monseigneur, je ne croi rien de fait, jusqu'à ce que les Capitulations soient entre les mains de Vôtre Excellence.*

Le Chancelier avoit promis d'envoyer le modelle sur le soir, afin de l'examiner, & qu'en suite il seroit mis au net; cependant il n'en fit rien. L'Ambassadeur ne s'en étonna pas. Il l'envoya querir le lendemain; mais il fut bien surpris de voir, que l'Article des Nations étrangeres n'obligeoit point de la maniere qu'il le prétendoit, celles qui n'ont point d'établissement à la *Porte*, de venir sous la Baniére de France. Monsieur de Nointel commença alors à craindre qu'on ne l'eût trompé. Il se mit en colére, & envoya à l'instant son second Interprête dire au Chancelier, que si cet article ne se mettoit comme il l'entendoit, il n'acceptoit point les nouvelles Capitulations. Son premier Interpréte lui dit de bien penser à l'avance qu'il faisoit faire: qu'il se gardât bien de mettre le marché à la main des Turcs, comme il faisoit, & qu'il ne

ne s'engageât pas si brusquement à rompre avec la *Porte*, pour un seul Article, & de peu d'importance. Monsieur de Nointel passa outre. Il envoya faire au Chancelier le message que j'ai dit. Ce Ministre fit réponse, qu'il le raporteroit au Vizir.

Le 29. l'Ambassadeur alla chez le Chancelier, qui lui dit; *Que la France ne devoit pas demander à la* Porte *une chose qu'il n'étoit plus en son pouvoir de lui accorder, parce que le Grand Seigneur s'étoit engagé aux Anglois, aux Venitiens, aux Hollandois, & aux Genois, que tous les Etrangers qui viendroient en Turquie, sous leurs Baniéres, y seroient traittez de même qu'eux: qu'ayant accordé cela pareillement, à l'Empereur, & nommément pour les Villes Anseatiques Imperiales, pour les sujets de la Maison d'Autriche, & pour les Italiens, Sa Hautesse ne pouvoit plus sans violer sa foi, accorder aux François ce qu'ils demandoient, savoir de ne donner entrée que sous leur Baniére, aux Etrangers qui n'ont point d'établissement à la* Porte. *Le Chancelier ajoûta, que ce qu'il representoit à Son Excellence, étant d'une notorieté publique, & d'une consequence convainquante, il la supplioit de n'insister pas davantage sur ce point.* Monsieur de Nointel répondit, en protestant de ne renouveller point, si l'on n'accordoit cet Article en la maniere qu'il le demandoit. Le Chancelier répondit, qu'il feroit rapport de cette protestation au Vizir, & lui feroit savoir sa réponse. L'Ambassadeur lui dit, qu'il l'obligeroit beaucoup d'en aller parler à l'heure même à ce Ministre, si sa commodité le lui permettoit; qu'il attendroit son retour. Le Chancelier y consen-

ſentit. Il alla parler au Vizir, & revint avec cette réponſe. *Le Grand Vizir m'a ordonné de dire à Vôtre Excellence, que vous lui fites donner parole, il y a un mois; que pourvû qu'on accordât à l'Empereur de France la diminution des droits de Doüanne, & le commerce par la Mer rouge, Sa Majeſté Imperiale, ſe contenteroit quant au reſte, des choſes raiſonnables, & juſtes; que ſur cette parole, il vous avoit accordé au nom du Grand Seigneur ces deux points, & les autres graces que vous ſavez; mais qu'à preſent voyant que vous ne lui tenez pas parole, il vous déclare bien expreſſément, qu'il retire la ſienne, & ne vous veut accorder rien du tout.* Cette réponſe fut un coup de foudre. Monſieur de Nointel, & ceux qui étoient avec lui en furent tout interdits. On voulut reprendre, & renoüer le Traitté, mais il ne fut pas poſſible, encore qu'on fît connoître ſur le champ, qu'on ſe déportoit du point conteſté. Le Chancelier répondit, qu'il n'avoit ordre du Vizir, que de dire ce qu'il avoit dit, & qu'il ne pouvoit traitter davantage. L'Ambaſſadeur repliqua, qu'il avoit une Lettre du premier Miniſtre de France pour le Vizir, qu'il ne vouloit que la remettre en ſes mains, & après prendre congé. Le Chancelier répondit, que pour le congé, c'étoit une choſe facile, & que pour la Lettre du premier Miniſtre de France, le Grand Vizir ne ſe ſoucioit pas de la voir.

Monſieur de Nointel revint au logis dans un chagrin qu'il eſt aiſé de concevoir. Il dit aux perſonnes de ſon Conſeil, qui étoient l'Abbé ſon frere, le Directeur de la Compagnie du Levant, & ſes deux premiers Inter-

prê-

prêtes, que la Nation Angloiſe, & la Hollandoiſe avoient dépenſé chacune quarante mille écus, au renouvellement des Capitulations qu'elles ont avec la *Porte*; qu'il en falloit donner autant aux Miniſtres du Divan pour renouveller celles de France. Les Interprêtes eurent ordre de porter parole de cette ſomme aux Miniſtres, mais cela ne produiſit encore rien. Les Miniſtres ne s'en émurent ſeulement pas. Il y a beaucoup d'affaires à la *Porte* qui ſe font par argent: il y en a d'autres qu'aucune ſomme ne ſauroit faire avancer. Telle fut par exemple l'affaire des deux Commiſſaires de Terre Sainte qui étoient, comme j'ai dit, avec nous à Andrinople: ils offrirent cent mille écus au Vizir pour rentrer en poſſeſſion des Lieux Saints, qu'on leur a ôtez, & en vouloient encore dépenſer autant à faire des preſens au Grand Seigneur, & aux Miniſtres de la *Porte*; mais leur argent ne leur ſervit de rien, le Divan fut incorruptible.

Je dirai en paſſant, à propos de ces Religieux, que l'on ne doit pas être ſurpris des grandes offres qu'ils faiſoient. Ils m'ont aſſuré que la dévotion qu'ont les Eſpagnols pour les Lieux Saints eſt ſi grande, qu'ils fourniroient eux ſeuls des treſors pour les ravoir. Ils m'ont aſſuré auſſi, que la dépenſe ordinaire de la Terre Sainte ſe monte à cent mille livres par an, dont le tiers va en preſens qu'il faut faire aux Turcs, & que chaque Gardien, qui eſt Triennal, en fait à ſa venuë pour dix mille écus.

Le troiſiéme Juin, jour du départ du Grand Seigneur pour la Pologne, l'Ambaſſadeur ſe ren-

rendit de fort grand matin au Camp, au Quartier du Vizir, dans le deſſein d'obliger en quelque ſorte ce Miniſtre, à lui donner l'Audience qu'il lui refuſoit depuis ſon arrivée, & à recevoir la Lettre de Monſieur de Lyonne. Il mena même avec lui Monſieur d'Hervieu, afin que comme c'étoit lui qui l'avoit apportée, il la rendît; mais le Grand Vizir n'étoit pas au Camp: il étoit allé conduire au premier logement la Sultane Mere, ce qui obligea Monſieur l'Ambaſſadeur d'aller au Quartier du Chancelier, où il l'attendit ſept heures entieres, tantôt en une tente, & tantôt en une autre, parce que le Camp ſe levoit. Un peu après midi la nouvelle vint, que le Grand Vizir étoit à la ville. Le Chancelier l'alla trouver, & lui dit que l'Ambaſſadeur de France l'attendoit au Camp pour le voir, & ſavoir ſa derniere volonté. Le Vizir lui dit de faire entendre à Son Excellence, qu'Elle ne prit pas la peine de l'attendre, parce qu'il prenoit congé de ſa Femme, de ſa Mere, & de ſa Famille, & qu'il n'iroit que de nuit au Camp: que Son Excellence y laiſſât un de ſes Interprêtes ſeulement, & qu'il lui donneroit réponſe. La réponſe que le Grand Vizir donna, fut, *qu'il communiqueroit au Grand Seigneur, & au Divan ce que l'Ambaſſadeur demandoit, mais que cela ne ſe pouvoit ſi-tôt faire, à cauſe de la marche: que ſon Excellence pouvoit cependant retourner à Conſtantinople pour y attendre la reſolution du Grand Seigneur: qu'il écriroit au Caimacan de donner un paſſeport au Vaiſſeau du Roi qui y étoit, & qu'au reſte ſans qu'il ſe fioit à la Foi de l'Ambaſſadeur, il l'auroit fait arrêter à Andrinople; de peur qu'il ne*

ſe

se retirât sans congé. L'Interprête avoit ordre de demander au Grand Vizir des Commandemens pour des affaires particulieres de négoce en divers lieux du Levant. Ce Ministre les fit expedier le lendemain, en la maniére que l'Interprête les demandoit.

Voilà le succès du second voyage de Monsieur de Nointel à la *Porte.* Les Turcs avec beaucoup d'assurance, donnoient aux François le tort de cette rupture. *Ils disoient que* même la diminution des droits de Doüanne n'étoit pas justement prétenduë; parce que s'il y avoit des Nations qui n'en payoient pas tant, comme les Anglois, les Hollandois, & les Genois, il y en avoit aussi qui en payoient plus, comme les Allemans & les Venitiens, & que si les premiers qui ne payoient que trois pour cent, en eussent autrefois payé cinq, les François auroient eu quelque droit de demander du rabais; mais que la *Porte* qui est libre de faire faveur à qui il lui plait, ayant traitté d'abord avec ces derniers venus, à des conditions plus avantageuses, que celles qu'elle a accordées à ses premiers Alliez; elle n'étoit pas obligée de changer à son préjudice, les conditions du commerce qui étoit entr'eux depuis si long-tems. Pour les autres demandes du Roi, ils disoient, que ce n'étoit la plûpart que des graces, qu'on n'avoit pas raison de prétendre; puisque bien loin de les avoir meritées de la *Porte*, on l'avoit toûjours traversée dans ses plus importantes entreprises. Ils ajoûtoient, qu'on avoit fait ces demandes le marché à la main, en menaçant & en agissant en Maîtres, les François qui étoient au Levant ne parlant que

que de brûler Conſtantinople, de faire la guerre au Grand Seigneur, de ſaccager ſes Iſles, & ſes Ports de Mer. Que les Vaiſſeaux qui avoient amené Monſieur de Nointel à Conſtantinople, donnoient ouvertement retraite aux Eſclaves de toute ſorte de Nations, qui s'y venoient jetter, & que les Ambaſſadeurs de France n'entretenoient les Grands dans les viſites qu'ils leurs faiſoient, que des forces de Sa Majeſté, & de la puiſſance de ſes Armes. C'eſt ainſi que parloient les Turcs. Les autres Nations diſoient, que les Turcs n'avoient pas tant de tort, & même qu'ils avoient montré en cette occaſion, de n'être pas ſi barbares qu'on le dit; n'ayant témoigné aux François qui étoient en Levant, ni à l'Ambaſſadeur de Sa Majeſté, aucun reſſentiment violent, des grands & éclatans ſecours, qu'on a donnez pluſieurs fois à leurs ennemis: de la guerre qu'on a portée dans les pays qui ſont ſous leur protection: & des inſultes & des menaces qu'on leur a faites juſques dans leur Cour. Mais tout cela ne ſe diſoit, que dans l'ardeur de voir arriver quelque grand accident, qui obligeât la France d'employer contre les Turcs ces merveilleux préparatifs de guerre, dont la plûpart de ſes Voiſins étoient effrayez.

Après avoir rapporté tout de ſuite la Négociation de Monſieur de Nointel à la *Porte*, je toucherai quelque choſe de celles de Monſieur *Witzosky* Internonce de Pologne, & du Chevalier *Quirini* Baile de Veniſe, dont l'un venoit de partir d'Andrinople quand j'y arrivai, & l'autre y demeura tout le tems que j'y fus.

Le

Le Vizir fit donner à l'Internonce de Pologne à son départ 1700. écus pour payer ses dettes, & pour s'en retourner, & outre cela sept chariots, & un Chaoux. Le Pacha de *Silistrie* eut ordre de le faire aller par la frontiere de Tartarie, & de mander aux Tartares de le retenir, jusqu'à ce qu'ils sussent que l'Envoyé Turc qui étoit en Pologne, eût passé les frontieres, & fût entré en Turquie. Le *Divan* fit tout ce qu'il pût pour ajuster les affaires avec cet Internonce, & pour éviter d'entrer en guerre avec son Maître. La *Porte* avoit des desseins du côté de Perse, & de la Mer rouge, & ce ne fut que par force, qu'elle se tourna vers la Pologne. Le sujet du different étoit, la protection que le Grand Seigneur a donnée aux Cosaques. La Pologne demandoit que Sa Hautesse retirât publiquement cette protection, de même qu'elle l'avoit donnée publiquement, en envoyant à *Dorosensko*, fameux Géneral de ces Rebelles de Pologne, un Etendard, des Lettres patentes & les autres marques de dignité, avec lesquelles les Bassas sont investis en Turquie. C'étoit afin que les Cosaques, étant intimidez par ce rebut d'éclat, se soumissent sans combattre à Sa Majesté Polonoise, & qu'elle rentrât plus facilement dans la possession de l'Ukraine, qui est son bien particulier, & le patrimoine de ses Ancêtres.

Sous le Regne du Roi Cazimir, Monsieur *Ratzieuski* étoit venu demander la ratification du Traité de *Coctchin*, qui s'observoit entre la Pologne & la Turquie, & d'autres choses. La *Porte* répondit, qu'elle ratifiroit purement & simplement, sans parler des Cosaques. Mon-

Monſieur *Ratzieuski* mourut à Andrinople durant ſa Négociation. Son Secretaire, qui étoit ce Monſieur *Witzosky*, fut pourvû par le Roi Succeſſeur de Cazimir de l'Internonciature, & reçût ordre de repreſenter que l'Ukraine, étant le bien particulier du Prince qui régnoit alors, Sa Majeſté avoit double interêt de chercher à y rentrer. La *Porte* répondit, qu'elle n'empêcheroit point que Sa Majeſté Polonoiſe n'y rentrât, & qu'elle pouvoit faire ce qu'elle voudroit contre les Coſaques, mais que le Grand Seigneur conſideroit ſa gloire, & ne pouvoit retirer ouvertement la protection qu'il leur avoit ouvertement accordée. Monſieur *Witzosky*, qui étoit un homme violent, ne voulut point accepter ce moyen d'accord, ni tous les autres qu'on lui propoſa. Il dit hautement en plein *Divan*, *Que quand le Roi ſon Maître, les Senateurs, & la République, ſeroient d'avis d'accepter une ſimple ratification, il les empêcheroit de le faire, par le pouvoir qu'il en avoit, en qualité de Gentilhomme Polonois.* Le Vizir voyant tant de fierté, & entendant dire, que le Roi de Pologne s'étoit avancé avec une armée à *Leopold*, il ſe prépara à la guerre.

Lors que le Roi & le Senat ſûrent que le Grand Seigneur ſe tournoit vers eux, & qu'au printems aſſurément ils l'auroient ſur les bras en Pologne, ils furent tous, & ſurpris, & confondus. L'Internonce lui-même ne ſavoit où il en étoit. Trompé par les bruits qu'on faiſoit courir de la revolte des Arabes, & du ſaccagement de la Mecque, comme auſſi par les aſſurances, qu'on dit, que Monſieur de Nointel lui donnoit, que Sa Majeſté très-Chré-

Chrêtienne envoyoit cinquante Vaiſſeaux dans l'Archipel, il avoit toûjours écrit à la République de tenir bon, & de ne ſe relâcher en rien, parce qu'infailliblement le Grand Seigneur auroit bien-tôt de pluſieurs côtez, de grandes guerres ſur les bras.

La Pologne eût bien voulu alors n'avoir point détourné Sa Hauteſſe de ſes deſſeins d'Aſie. Elle envoya un Interprête à la *Porte.* Cet Interprête arriva le 23. Mai avec huit hommes de ſuite, ſix ſemaines après le départ de l'Internonce: on lui aſſigna un logis, & treize francs par jour pour ſa dépenſe. Les Lettres qu'il apportoit étoient du Grand Chancelier, adreſſées au Grand Vizir. Elles contenoient, *Que la Pologne étoit ſurpriſe d'aprendre, que le Grand Seigneur ſe préparoit à lui faire la guerre: qu'elle n'en ſavoit pas le ſujet, & n'en avoit point donné d'occaſion: que ſi la* Porte *vouloit ratifier le Traitté de* Koctchin, *le Roi y étoit tout diſpoſé, & qu'il envoyeroit un Ambaſſadeur Extraordinaire; que ſi elle perſiſtoit dans le deſſein de lui faire la guerre, Sa Majeſté étoit prête à ſe défendre; mais qu'elle proteſtoit que les Polonois n'étoient point les Violateurs de la Paix.*

L'Interprête fut renvoyé au bout de huit jours, avec des Lettres qui portoient, que la Pologne pouvoit envoyer un Ambaſſadeur Extraordinaire, & qu'il ſeroit le bien venu. Cependant l'Armée du Grand Seigneur, & le Grand Vizir à la tête, ne laiſſa pas de marcher vers Siliſtrie.

La Négociation du Chevalier *Quirini* n'eut rien de particulier. Il vint à Andrinople au mois de Decembre 1671. & en partit à la fin de Mai ſuivant. Il avoit ordre de faire de

particulieres inſtances pour la liberté des priſonniers faits à la guerre de Candie. Il obtint après des peines & des dépenſes extrêmes, qu'on échangeroit les vingt-huit principaux, avec autant de Turcs. L'échange, ſe fit à *Caſtel Tornese* en Morée. Quant au reſte des priſonniers, au nombre de mille ou environ, le Grand Vizir dit au Baile de Veniſe, que les Galéres Ottomanes étoient preſque ſans Chiorme, & que d'en ôter mille hommes tout d'un coup, ce ſeroit les trop affoiblir; ſur tout en un tems, où l'on en avoit tant de beſoin, pour porter en Pologne, par la Mer noire, des hommes, & des munitions. Cependant il lui promit, que lors que la Campagne ſeroit finie, il en feroit relâcher 250. & chaque année autant, juſqu'à ce qu'ils fuſſent tous délivrez.

Les Venitiens font tant de dépenſe à la *Porte*, qu'on peut dire, qu'ils achetent tout ce qu'ils obtiennent, & même qu'ils l'achetent fort cherement. Il n'y a point d'homme d'importance à la Cour, & au *Divan*, à qui ils ne faſſent tous les ans des preſens conſiderables. La République, qui n'a point de voiſin plus à craindre que le Turc, n'épargne rien pour entretenir la paix avec lui. Elle lui paye tribut de pluſieurs Iſles de l'Archipel, comme Zante, & Cerigo, elle ſouffre, elle diſſimule ſes caprices, ſes inſultes, ſa tyrannie, & afin de prévenir les differens, & les guerres qui naiſſent toûjours entre de puiſſans Voiſins, autant qu'on les peut prévenir par la ſageſſe de la conduite; cette République envoye pour Ambaſſadeurs à Conſtantinople, les plus vieux, & les plus experimen-

tez

tez de ſes Senateurs. Les Bailes de Veniſe ſont ordinairement des gens, qui ont été Ambaſſadeurs en toutes les Cours de la Chrétienté: qu'on a employez en des Traitez de paix, & de guerre, & en des Négociations: gens enfin qui n'ignorent rien de la Politique de tous les Princes du monde, & des adreſſes des plus habiles Miniſtres, dans l'art de cacher ſon interieur, & de découvrir celui d'autrui. Les Bailes ont des ordres libres de dépenſer, & de donner autant qu'ils jugent qu'il le faut faire. Ils demeurent ordinairement trois ans à Conſtantinople, & pendant ce tems-là ils amaſſent plus de cent-mille écus, du moins ils le peuvent faire; car la République ne leur demande point de compte. Elle en uſe ainſi pour deux raiſons. La premiere eſt, pour balancer par le gain les peines de l'Ambaſſade de Conſtantinople, qui naiſſent du riſque, & des fatigues du voyage, de la mauvaiſe humeur, & du peu de conſideration des Turcs. La ſeconde eſt de récompenſer couvertement ces Bailes, qui ſouvent ſe ſont épuiſez en Ambaſſades dans l'Europe.

J'ai oüi dire à Monſieur *Quirini*, en des Viſites que j'ai eu l'honneur de lui faire, que la Politique des Turcs paſſoit de beaucoup celle des Europeans: qu'elle n'étoit point renfermée en des maximes, & des régles, qu'elle conſiſtoit toute dans le bon ſens, ſur lequel elle étoit uniquement fondée, & ſur les mouvemens duquel elle ſe régloit uniquement. Que cette Politique n'ayant ni art, ni principes, étoit comme inacceſſible, & qu'il avoüoit de bonne foi, que la conduite du Vizir étoit un abîme pour lui, qu'il n'en pouvoit ſonder le

jugement, la prévoyance, la pénetration, le ſecret, l'artifice, & tous les détours. Il aſſuroit, que s'il avoit un Fils, il ne lui donneroit point d'autre école de Politique que la Cour Ottomane, où il ne ſe laſſoit point d'admirer le Vizir, qui ſans parler, ſans écrire, ſans ſe remuer beaucoup, gouvernoit un des plus puiſſans Empires du monde, & en étendoit les limites en pluſieurs lieux.

Durant le ſéjour que j'ai fait à Andrinople, j'ai eu l'honneur de me trouver pluſieurs fois en converſation avec cet Ambaſſadeur de Veniſe; & comme on s'entretenoit encore alors communément de la guerre de Candie, j'en appris de lui, & d'autres perſonnes éminentes de la Cour, bien des particularitez memorables. Voici celles que j'ai crû les plus dignes d'être rapportées.

Un des principaux Commandemens de la Loi de Mahomet, eſt le Pelerinage de *la Meque*, & de *Medine*, qu'elle appelle par excellence *Heger Haramin*, c'eſt-à-dire, *la viſite des villes ſacrées*. Il n'y a qu'une extrême pauvreté qui en puiſſe légitimement diſpenſer, & il eſt ordonné à ceux à qui la maladie, ou l'emploi, ou d'autres empêchemens, ne permettent pas d'aller à ce pelerinage, de le faire faire par Procureur; c'eſt-à-dire, d'envoyer dans ces lieux de dévotion, un homme exprès, qui faſſe tout ce qu'on y feroit ſoi-même, ſi l'on y pouvoit aller.

Les Empereurs Ottomans s'acquitent fort exactement de ce devoir, tant pour eux, que pour leur famille. Ils envoyent tous les ans des preſens conſiderables à ces Villes, dont ils ſe diſent par honneur *Seigneurs* & *Protec-*

teurs.

teurs. Ces preſens s'envoyent quelquefois par mer. On les chargea l'an 1644. ſur un gros Gallion, qui les devoit porter au Caire. Beaucoup d'Eunuques, & diverſes femmes du Serrail étoient avec les Envoyez du Grand Seigneur, pour faire le pelerinage, & il y avoit encore quantité de Paſſagers & de Soldats. Ce Gallion partit de Conſtantinople, avec pluſieurs autres Voiles auxquels il ſervoit de *Conſerve.* Il fut attaqué proche de Rhodes par les Galéres de Malthe, & fut pris après un rude combat. Les Galéres ne le purent mener droit à Malthe, à cauſe qu'il faiſoit eau de tous côtez, pour les grands coups de *Courſiers*, qu'il avoit reçûs au combat. Elles relâcherent avec peine en un Port de l'Iſle de Candie. On le radouba là le mieux qu'il ſe pût, & l'on prit toutes les peines imaginables de le mener à Malthe, mais ce fut en vain: il alla à fond. On eſtimoit un million ce qu'on en avoit déchargé dans les Galéres.

La nouvelle de cette priſe mit le Grand Seigneur en furie. Il menaçoit d'exterminer tous les Chrêtiens qui étoient à Conſtantinople: les Ambaſſadeurs, & les Miniſtres étrangers comme les autres. Il en vouloit à toutes les Nations, parce, diſoit-il, que les Galéres de Malthe étoient montées de Chevaliers, & de Soldats, de tous les pays de la Chrêtienté.

Monſieur *Soranzo* Ambaſſadeur de Veniſe à la *Porte* Ottomanne, recourut promptement aux Miniſtres du Divan. Il crût détourner ſûrement l'orage de deſſus ſa tête, & bien appaiſer le Grand Seigneur, en lui faiſant

ſant repreſenter, qu'il n'y avoit aucun Chevalier de Malthe ſujet de la République. Les Ambaſſadeurs d'Angleterre, & de Hollande, firent remontrer la même choſe; ainſi toute la foudre ſembloit devoir tomber ſur Monſieur de la Haye le Pere, alors Ambaſſadeur de France : & ſans doute il eût ſenti rudement la brutalité des Turcs, & l'emportement du Grand Seigneur, ſi *Givan Capigi Bachy* Grand Vizir ne l'eût garanti. Ce premier Miniſtre, homme de très-grand eſprit, de rare merite, & de la plus illuſtre naiſſance de Turquie, ayant eu ſix Grands Vizirs de ſa maiſon : ce Miniſtre, dis-je, prit la défenſe de l'Ambaſſadeur de France, des François, & de tous les Chrétiens qui étoient à Conſtantinople, excepté les Venitiens. Il fit entendre à Sa Hauteſſe, que les Venitiens étoient les plus coupables, pour avoir permis aux Galéres de Malthe, de radouber le Gallion dans leurs Ports au lieu de l'arrêter. Il fit tourner ainſi contre Candie toute la colére du Grand Seigneur, qui réſolut d'y porter la guerre. Cette réſolution fût fort ſecrette, & pour l'executer ſecretement auſſi, on ne fit paroître de colére que contre Malthe. Le Grand Seigneur publia la guerre contre cette petite Ile, & ordonna à la Milice de ſe tenir prête à la fin du mois de Mars 1645.

L'Ambaſſadeur de Veniſe n'épargna ni induſtrie, ni preſens, pour pénetrer cette publication de guerre, & découvrir ſi elle étoit ſincére, & ne couvroit point le deſſein d'une entrepriſe contre la République. L'Ambaſſadeur de France l'aſſuroit, qu'il y avoit de la diſſimulation, & lui donna pluſieurs fois avis, qu'on

qu'on en vouloit à Candie. Il n'en fit aucun compte, & se laissa prévenir des assurances du contraire, que le Grand Vizir lui donnoit de tems en tems.

L'Armée Ottomanne, au nombre de 80. Vaisseaux, & d'autant de Galéres, commandée par Issouf Captan Pacha, partit de Constantinople à la fin d'Avril, fit descente en Candie, & en dix jours prit la Canée. Ceux qui ont connu ce Géneral disent, que c'étoit un grand Capitaine, & qu'il auroit pris l'Ile en peu de tems, si on lui eût laissé la vie, & la conduite de cette guerre. Le Grand Seigneur s'étant mis en tête, qu'Issouf avoit de grands trésors, & qu'on se pourroit passer de lui pour conquerir le reste de Candie, le fit étrangler à Constantinople peu de jours après son retour. Sa Hautesse perdit beaucoup à sa mort, & ne trouva point ces tresors qu'elle s'étoit imaginée. Les années suivantes la *Porte* renvoya d'autres Armées en Candie sous differens Generaux. Les succès qu'ils ont eus, sont trop connus pour en parler.

Ce n'est pas tant à la force de cette Ile, ou à la foiblesse des Turcs, qu'on doit imputer la longueur de cette guerre, qui dura vingt-quatre ans entiers, qu'aux révolutions étranges qui arriverent dans la Cour Ottomanne presqu'au commencement de cette entreprise, & aux guerres qui se firent en Transsilvanie, & en Hongrie, & qui durerent jusqu'à l'an 1665. Le Prince qui entreprit la conquête de Candie étoit Ibrahim, âgé pour lors de trente-deux ans. Il étoit parvenu à l'Empire quatre ans auparavant, contre ses esperances, & celles de tout le monde, car il avoit été tenu

en une rude prison durant le Regne d'Osman, & de Murat ses Freres, & ce dernier après avoir fait étrangler ses deux plus jeunes Freres, comme il se vit proche de sa fin, il commanda qu'on étranglât aussi Ibrahim le seul frere qui lui restoit ; mais ce cruel commandement ne fut point executé, parce que Murat n'avoit point de fils, & qu'Ibrahim étant demeuré seul de la famille Ottomanne, c'étoit aussi l'unique Héritier de l'Empire. Il est bon de remarquer, que ce qui avoit porté Murat à laisser la vie à Ibrahim, & à l'ôter à ses freres, bien que plus jeunes, c'est qu'Ibrahim n'avoit point d'esprit, & que paroissant tout-à-fait incapable de régner, on ne pouvoit craindre de revolte en sa faveur. Dès qu'il fut sur le Trône, il s'abandonna à toutes sortes d'impuretez, & de crimes : ses débauches, ses extorsions, & ses cruautez le rendirent odieux, & insupportable à tous ses sujets. Il prenoit sans aucune distinction les biens des Mosquées, & des particuliers, & souvent il ôtoit la vie à ceux qu'il croyoit riches, pour avoir plus aisément leurs biens ; & tout cela pour fournir aux excessives dépenses de ses plaisirs, & au grand luxe de sa Cour. La Milice étoit mal payée. Elle se souleva pour déposer Ibrahim au mois d'Août 1648, & pour mettre sur le Trône Mahamed son Fils aîné, âgé seulement de sept ans, & douze jours, après quoi elle étrangla Ibrahim.

J'ai déja rapporté, que dans les premieres années du Regne de Mahamed l'Etat étoit gouverné par des Femmes, & par des Eunuques qui en remplissoient, comme bon leur sem-

sembloit, les premieres Charges; & particuliérement celle de premier Ministre, jusqu'au tems qu'on la donna à *Cuperly Mahamed Pacha*, qui entreprit la guerre de Transilvanie. Son Successeur, qui étoit aussi son fils, commença celle de Hongrie, laquelle ayant été terminée par la paix l'an 1665. comme je l'ai dit, il s'attacha deux ans ensuite à cette conquête de Candie, où il trouva une bien plus longue, & plus vigoureuse résistance qu'il n'avoit pensé.

Si Candie eût tenu encore un hiver contre les Turcs, on ne doute point que le Grand Vizir n'eût été contraint de lever le siége, & qu'il ne fût arrivé de grands soulevemens dans l'Empire. Les plus vieux Jannissaires étoient morts à ce siége: aucun n'y vouloit plus aller: tous les Turcs murmuroient de cette guerre: ils disoient qu'on alloit faire échouër contre une roche les forces Ottomannes, par un aveuglement étonnant: le Peuple de Constantinople vouloit mettre sur le Trône un Frere du Grand Seigneur: Sa Hautesse étoit sollicitée de faire mourir le Vizir, afin d'appaiser par ce sacrifice la colére du peuple, & de la Milice. L'un ou l'autre de ces changemens suffisoit pour faire lever le siége.

Le Grand Vizir savoit tout cela. Il étoit au desespoir de ne pouvoir finir cette guerre. Il craignoit fortement d'y laisser l'honneur, & la vie. On dit qu'il s'arrachoit les poils de la barbe. Il est certain qu'il gagna alors une maladie incurable, & difficile à nommer. C'étoit un certain saisissement de cœur, ou abbatement d'esprits, causé par la crainte, l'affliction, & l'épouvante. Les Medecins lui

ordonnoient contre ce mal l'uſage du vin pur. Il en buvoit journellement, & ne ſe ſentoit remis que par ce ſecours.

Lors que la nouvelle de la reddition de Candie fut portée au Grand Seigneur, Sa Hauteſſe ne la put croire, & quand elle en fut aſſurée, elle s'emporta à des excès de joye, qui étoient extravagans. Elle & toute ſa Cour repétoient ſouvent ces mots, *Les Francs ont eu pitié de nous.*

Les Turcs ſe glorifioient à la priſe de Candie, d'avoir vaincu toute la Chrétienté; parce qu'il y avoit à ce ſiége des Soldats, & des Volontaires, de tous les endroits de la Chrétienté, & ils diſoient qu'il avoit duré trois ans, parce que toute la Chrétienté s'y étoit trouvée, & qu'elle y avoit fait ſes plus grands efforts.

Le plus utile préparatif que fit le Vizir pour le ſiége de Candie, fut de faire ſon *Kiaija*, c'eſt-à-dire, l'Intendant de ſa maiſon, Grand Tréſorier de l'Empire. Il connoiſſoit la véritable amitié que ce Seigneur avoit pour lui, & qu'au beſoin il n'épargneroit pas ſa vie. Cette prévoyance fit le gain de la place, & le ſalut du Vizir. Le Grand Tréſorier ne laiſſa jamais manquer le Camp de rien. On y trouvoit des moutons à un écu tant qu'on en vouloit. Les Marchez y étoient remplis de toutes les choſes néceſſaires à la nourriture, & au vêtement. Les munitions y paſſoient à quelque prix, & à quelques riſques que ce fût, parce que l'argent y abondoit.

Dans le Mémoire que ce Tréſorier donna au Divan, des dépenſes extraordinaires faites en

en Candie, les trois derniéres années du siége; il y avoit 700 mille écus dépensez en dons faits aux deserteurs ennemis, qui se faisoient Turcs, ou s'en alloient hors de l'Isle: à récompenser les beaux exploits des Soldats: à payer les têtes des Chrétiens. On donnoit sept francs & demi de chacune. Ce Mémoire marquoit, qu'on avoit tiré cent mille coups de Canon contre la Place: & qu'il étoit mort devant sept Pachas, 80 tant Colonels que Capitaines, 10400 Janissaires, sans les autres Milices, & les Troupes des Provinces, dont la paye n'est point couchée sur l'Etat.

Le jour que le Grand Vizir entra dans Candie, le Chevalier Molino, que la République avoit envoyé pour traiter de paix avec la *Porte*, étoit à son côté. Le Grand Vizir lui dit, que l'Isle de Candie coûtoit beaucoup au Grand Seigneur, Monsieur Molino lui répondit, qu'elle coûtoit aussi beaucoup à la République, & qu'il y étoit mort cent mille hommes, sans compter les François. Le Vizir lui demanda pourquoi la place ne s'étoit pas renduë plûtôt, y ayant long-tems qu'ils n'étoient plus en état de tenir. L'Ambassadeur répondit, que le Roi de France avoit empêché de le faire, en promettant d'envoyer de puissans secours, & de déclarer la guerre au Grand Seigneur.

Le Baile Molino arriva en Candie au printems de l'an 1669. Il se tenoit aux *Gozes* de l'Isle. Il envoya offrir au Grand Vizir, les *Grabuses*, & *Spina Longa*, *la Suda*, & *Tine*, Isles de l'Archipel; *Clissa*, & d'autres places de Terre ferme, les frais de la guerre, & cin-

quante mille écus de tribut par an pour la ville de Candie, que la République tiendroit de l'Empire. Le Grand Vizir fit réponse, que le Grand Seigneur avoit plus son honneur en considération, que tous les autres biens; qu'il ne vouloit autre chose que ce morceau de roche, que Sa Hautesse attaquoit depuis vingt-quatre ans.

Ce fut le Capitaine Général Morosini qui fit la Tréve avec le Vizir. Il la fit à l'insû du Chevalier Molino, & sans lui en rien communiquer. Ce procedé pensa coûter la vie à Monsieur Morosini à Venise. Les grandes sommes d'argent, qu'il fit couler pendant une nuit, le sauverent. Ce Capitaine Général ne songea en traitant à aucun interêt, qu'à celui de l'Etat. Il ne se mit en peine ni de celui de la Religion, ni de celui du Commerce. Il s'appliqua tout entier à ce qui regardoit l'Isle de Candie, & la guerre, & accorda avec le Vizir, que tout le reste seroit remis en l'état, auquel il étoit avant la rupture. C'est ce qui fut cause que Monsieur Molino eut tant de peine à faire rebâtir à Galata, fauxbourg de Constantinople, l'Eglise des Venitiens que le feu avoit consumée, & il fit tant d'efforts en cette affaire pour lever les obstacles, qui survenoient de tous côtez, qu'il y mourut en la peine; mais par bonheur l'ouvrage étoit presque achevé. Il demanda plusieurs choses au Grand Seigneur, particuliérement la diminution des droits de Doüanne, que les Venitiens payent, mais il ne l'obtint point. Le Grand Vizir lui dit, *Monsieur Molino, l'Alliance qu'il y a entre la* Porte *& la République, est une Alliance*

liance ancienne, & la Porte *la considere par son ancienneté, plus que par aucun autre égard; si l'on y change quelques Articles, ce sera une Alliance nouvelle, dont les Turcs ne feront plus tant d'estime, & qu'ils respecteront beaucoup moins. De plus, si vous demandez des graces au Grand Seigneur, Sa Hautesse vous pourra demander aussi quelque chose.* Monsieur Molino entendit bien-tôt ce que cela vouloit dire, il ne parla plus de diminution de Droits, ni de changement aux Capitulations anciennes.

Je viens de donner une trop belle idée de la conduite du Grand Vizir, pour ne rien dire de plus particulier de sa personne; mais comme c'est de son Pere, qui étoit aussi Grand Vizir, qu'il tenoit sa fortune, & sa gloire, je dirai auparavant & en peu de mots, ce que fit de plus mémorable, ce Vizir si renommé.

Il s'appelloit *Cuperly Mahamed Pacha.* Le Caprice des Femmes, & des Eunuques, qui gouvernoient durant le bas âge de Mahamed quatriéme, le fit Grand Vizir. Il ne pensoit à rien moins, qu'à cette haute dignité, lors qu'elle lui fut offerte, mais dès qu'il en fut revêtu, il se mit à envisager le changement, & le meurtre de plusieurs Grands Vizirs ses Prédecesseurs, dont l'Etat changeoit presque tous les mois, & il crût que pour se conserver la vie, & l'emploi, il falloit qu'il fît mourir ses Envieux, & ses Competiteurs, & qu'il entreprît des guerres, afin de tenir toûjours le Grand Seigneur éloigné de Constantinople, & de se voir toûjours occupé à la tête d'une Armée.

Il commença par le Serrail, où il fit étrangler plusieurs Eunuques, & s'étant rendu Maître en peu de tems de la crédulité, & des affections de son jeune Prince; il lui persuada que pour être Maître absolu de l'Empire, & n'être point sujet aux séditions, & aux intrigues, & pour empêcher la Milice de faire des attentats pareils à celui qu'il avoit fait sur son Pere; il falloit que Sa Hautesse s'éloignât de la Capitale, où le peuple est mutin, & où les Janissaires sont les Maîtres, & qu'elle se défit de tous ceux qui avoient osé déposer son Pere, & tremper leurs mains parricides dans son sang. Suivant ce projet, *Cuperly* fit étrangler *Delly Ussein Pacha*, renommé pour le plus vaillant Capitaine de l'Empire, qui avoit été Général en Candie. Il mena la Cour à Andrinople, & il entreprit la guerre de Transsilvanie, parce que celle de Candie l'eût tenu trop éloigné de la personne du Grand Seigneur, qui n'étoit pas encore en âge de marcher à la tête de ses Armées.

Cette guerre de Transsilvanie fut courte, & glorieuse au Grand Vizir, par la défaite du Prince Ragotsky, & par la prise de Waradin, quoi qu'elle lui coutât le sang des meilleures Troupes Ottomannes, & de leurs plus braves Officiers. Il revint Victorieux à Andrinople, & quoi qu'il eût fait la paix avec l'Empereur, il se mit à faire des aprêts pour recommencer la guerre contre lui en Hongrie. Il étoit sur le point de se mettre en Campagne l'an 1662. lors qu'il mourut, mais il eut le pouvoir avant sa mort, de faire recevoir en sa place son fils unique, *Akmet Pacha*, quoi qu'il n'eût pas atteint l'âge de tren-

te

te ans; ce qui eſt une action extraordinaire, & ſans pareille dans l'Hiſtoire de la Monarchie Ottomanne.

Il n'y a peut-être jamais eu de Grand Vizir plus capable de gouverner l'Empire Ottoman, qu'*Akmet Pacha*. Il avoit la taille haute, un peu chargée d'embonpoint: les yeux grands, & ouverts: le viſage bien formé: le teint blanc, & uni: ſon air étoit modeſte, grave, affable, & engageant. Il ne ſe peut voir de Turc, ni d'homme plus civil. Il étoit d'un naturel beaucoup plus doux, & moins ſanguinaire que ſon Pere. Il n'étoit point Tyran, & haïſſoit à mort les véxations. La juſtice, & l'équité paroiſſoient en tout ce qu'il faiſoit. Il ne ſe laiſſoit point conduire à l'interêt; & ſoit qu'il n'eût pas beaucoup d'attachement aux biens; ſoit que les ſiens, qui étoient très-grands, rempliſſent tous ſes deſirs, l'on ne voyoit pas qu'il les recherchât, comme font les autres Turcs. On dit même une particularité, qui fait beaucoup à ſa gloire; c'eſt que de tous les gens qui lui ont fait des préſens, pour aller à leurs fins, aucun d'eux n'y eſt parvenu; ainſi il arrivoit toûjours, qu'on n'obtenoit ni graces, ni emplois de ce Miniſtre, quand on les lui demandoit le préſent à la main. Son eſprit étoit étendu, pénétrant, couvert: ſa mémoire heureuſe, & facile: ſon jugement juſte, & appliqué. Il alloit droit aux choſes. Il parloit peu, & modeſtement; mais avec un diſcernement, & une connoiſſance qu'il n'eſt pas facile de repréſenter. Les commencemens de ſon Miniſtére furent glorieux, & avantageux à l'Empire Ottoman: toutes les ſuites le furent encore davantage.

Ce

Ce grand homme ayant vû les beaux ſuccès, qu'avoit eus la conduite de ſon Pere au gouvernement de Turquie, tâcha d'abord de le ſuivre, d'auſſi près qu'il ſe peut. Il commença la guerre contre l'Empereur, que ſon Pere avoit projettée, & qu'il alloit entreprendre. Il marcha à Bude avec une Armée de ſoixante mille hommes, aſſiégea Neuhauſel, qu'il prit l'an 1663: fit lever le ſiége de Caniſe, & emporta le Fort de Serin au commencement de l'année ſuivante. Dans le deſſein de continuer ſes progrès, & d'aller droit à Vienne, il fit faire un pont ſur la Riviere de Raab: douze mille Turcs l'avoient déja paſſée, & toute l'Armée en alloit faire autant; mais elle en fut empêchée par celle de l'Empereur, qui fortifiée du ſecours des Alliez de l'Empire, & particuliérement des François, tailla en pieces la meilleure partie de ces douze mille Turcs, donna la fuite au reſte, & gagna cette celébre bataille, qu'on a appellée *la bataille de St. Godard*, du nom du Bourg près duquel elle ſe donna.

Le Grand Vizir repara la perte de cette bataille, par un Traité de Paix, qu'il fit auſſi glorieux, & auſſi avantageux, que s'il l'avoit gagnée; & voyant la paſſion qu'avoit le Grand Seigneur de revoir Conſtantinople, il l'y mena, ſi bien accompagné, qu'il n'y avoit nul ſoulevement à craindre, & il y demeura juſqu'au commencement de l'an 1666. qu'il entreprit de terminer la guerre de Candie, à quoi il s'employa trois ans, comme je l'ai dit. Deux ans après il commença la guerre de Pologne, & il ſuivit toûjours de fort près la grande maxime de ſon Pere, *qu'un pre-*

premier Vizir devoit se maintenir à la tête d'une Armée.

Nous partîmes d'Andrinople le 9. Juin, & revinmes à Constantinople le 15. Le 17. au point du jour, Monsieur de Nointel alla *incognito* voir le Caimacan, & lui demander un passeport pour le Vaisseau du Roi. Le Caimacan fit réponse, qu'il n'avoit point reçû d'ordre du Vizir de lui en donner, & qu'il ne le pouvoit faire. L'Ambassadeur fut fort surpris, & fort touché. Il conta au Caimacan la dureté du Vizir pour lui. Le Caimacan fit semblant de s'interesser dans l'injustice du traittement qu'on faisoit à l'Ambassadeur. Il convint ensuite avec son Excellence, d'envoyer chacun un homme & des Lettres au Vizir. Le Caimacan manda à ce Ministre, tout ce que l'Ambassadeur lui avoit dit, & representé. Monsieur de Nointel lui écrivit des plaintes de son manquement de parole. Il le conjura de n'outrer pas sa patience qui étoit à bout, de lui déclarer entiérement la derniére résolution de la *Porte*, & de lui envoyer particuliérement le congé du Vaisseau du Roi.

Les Exprès qu'on chargea de ces Lettres partirent separément. Celui du Caimacan partit le 18. Juin: celui de Monsieur de Nointel le lendemain. L'Exprès du Caimacan trouva toute la Cour auprès de Silistrie, d'où il retourna à Constantinople le 9. Juillet. Dès qu'il fut arrivé, son Maître envoya querir le premier Interprête de l'Ambassadeur, & lui dit: Le Vizir n'a point donné de réponse à mon Exprès, & il l'a renvoyé, en lui disant, qu'il me feroit savoir par une autre voye, les

volontez du Grand Seigneur. Le Courier de l'Ambaſſadeur n'étoit pas revenu le 20. Juillet, lors que je partis : je ne ſai quelle réponſe il rapporta.

A la fin du mois de Juin, l'Ambaſſadeur fit demander un paſſeport pour le Directeur de la Compagnie du Levant, de qui j'ai parlé, un pour moi, une permiſſion de faire venir du vin, & une autre d'entrer à Sainte Sophie. Le Caimacan fit réponſe, qu'il ne pouvoit accorder rien du tout à l'Ambaſſadeur, juſqu'à ce qu'il ſût les intentions du Vizir : qu'il ſentoit beaucoup de repugnance à lui refuſer ces bagatelles, mais qu'au terme où étoient les choſes, entre le Grand Vizir, & l'Ambaſſadeur, il ſe rendroit criminel de donner des paſſeports à ſon Excellence : que dès qu'il en auroit la permiſſion, il feroit connoître la bonne volonté qu'il avoit pour la Nation Françoiſe.

Ce refus me donna beaucoup d'inquiétude, parce qu'il ſembloit confirmer des bruits, qui couroient, que le Grand Vizir vouloit faire arrêter l'Ambaſſadeur, & tous les François. Je me voyois avec un grand fonds : c'étoit la charge de deux chevaux, comme je l'ai dit. Le bagage de mon Camarade, & le mien en chargeoit encore quatre. Cela ne nous permettoit pas de penſer ſeulement à fuïr, ou à ſe cacher. Trois autres conſidérations augmentoient mon inquiétude, & ma peine. La premiere, que quelque chemin que je priſſe, pour paſſer par terre en Perſe, je ne pouvois de trois mois être hors de la Turquie, & que pendant ce tems-là la *Porte* auroit tout le loiſir d'envoyer ordre aux extrémitez de ſon Empire

pire les plus reculées, d'arrêter les François; si elle se portoit à cette violence contre eux. La seconde est, que rien de tout ce que je portois de précieux, n'avoit passé à la Doüanne, & que si l'on venoit pour cela à me rechercher à Constantinople, ou en d'autres villes de Turquie, je ne pouvois esperer aucun secours de l'Ambassadeur. La troisiéme, qu'à cause des chaleurs, il ne se feroit de Caravane pour aller en Perse, qu'au mois d'Octobre.

En ce facheux embarras, Dieu dont j'ai toûjours senti le secours en mes plus grands besoins, me fit voir un chemin tout prêt, pour me tirer sûrement de Constantinople. Le Grand Seigneur a une Forteresse à 20. milles du Tanaïs, vis-à-vis de l'endroit où ce grand Fleuve entre dans les Marais Meotides. Cette Forteresse s'appelle *Azac*. La *Porte* y envoye tous les ans un nouveau Commandant avec des gens, & de l'argent. Il y va par mer tant parce qu'il n'y a que 1300. milles par cette voye, qu'à cause du risque qu'il y a par terre de tomber entre les mains des Tartares, des Cosaques, ou des Moscovites. La *Saïque* (c'est une sorte de Vaisseau Turc) où s'embarque le Commandant, n'est point exposée à la visite des Doüanniers, comme sont tous les autres bâtimens qui vont en la Mer noire. Ce qui est dessus se peut dire libre, & il n'y a que le Commandant Turc, qui ait droit d'en prendre connoissance. Cette *Saïque* touche *Caffa*, Ville, & Port celébre dans la *Tartarie Crimée*; d'où il part tous les ans au mois de Septembre, & d'Octobre, des Vaisseaux qui vont en *Mingrelie*, ou *Colchide*, qui n'est qu'à sept

ſept ou huit jours de marche, avant que d'entrer ſur les terres de Perſe. Il n'y a pas de route plus courte, pour aller de Conſtantinople en Perſe, ni qui puiſſe être plus aiſée; car on pourroit faire le voyage en trois ſemaines, tout par mer, à quelques ſoixante lieuës près; néanmoins il n'y a pas de route moins pratiquée, ni plus inconnuë, à cauſe des dangers qu'on y court, & je ne pûs trouver à Conſtantinople un ſeul homme qui l'eût faite. J'en trouvois un grand nombre qui me diſoient ce que j'en rapporte, & qu'ils avoient été aux Ports de Mingrelie, où il y a toûjours beaucoup d'Armeniens, & de Georgiens ſûjets de la Perſe, qui leur diſoient, qu'il n'y avoit que ſix ou ſept jours de marche de là chez eux.

Les dangers de cette route qui empêchent qu'on ne la prenne, ſont de deux ſortes: premiérement la Mer noire eſt fort orageuſe, & la plûpart des Vaiſſeaux y periſſent, faute d'art, & faute de bons Ports; d'ailleurs les Peuples qui habitent les Païs entre la Mer, & les Etats de Perſe, ſont d'un fort méchant naturel, gens ſans Religion, & ſans Police. Ainſi je n'aurois eu garde de ſonger ſeulement à la route de Colchide, quelques appas qu'elle eût pour moi, ſoit pour la curioſité, ſoit pour la facilité, & la briéveté du chemin; ſi le paſſage de la Turquie ne m'eût paru d'un danger encore plus redoutable, dans les fâcheuſes circonſtances que j'ai rapportées. Ce qui me pouſſoit le plus à prendre la voye de la Mer, étoit cette *Saïque* d'*Azac*, qui me paroiſſoit un moyen comme infaillible, pour ſortir de Conſtantinople, ſans beaucoup de peines, &

ſans

ſans aucun riſque; mais la Mer noire, cette mer ſi renommée par ſes naufrages, & le peu d'experience des Turcs dans la Navigation, me faiſoient trembler. Je voyois tout le riſque auquel je m'expoſois, & combien ce voyage étoit hazardeux: mais il ne m'effrayoit pas encore tant que les dangers, dont j'ai parlé, & que je courrois en attendant davantage à Conſtantinople, ou en paſſant par terre en Perſe.

Le peril de la Mer noire étoit à la verité plus grand; car il y alloit de tout, mais il étoit plus incertain. Le peril de Turquie étoit moindre, il ne s'agiſſoit pas de la vie, ni de perdre entiérement le bien; mais il étoit plus mal-aiſé de l'éviter: Enfin je me réſolus de prendre la Mer noire, & me préparai à m'embarquer.

Un de mes amis, à qui je communiquai ma réſolution, me fit avoir l'aſſiſtance d'un Marchand Grec, qui alloit en Colchide, qu'on appelle ordinairement la *Mingrelie*, & qui s'embarquoit ſur la *Saïque*, préparée pour *Azac*. C'étoit un très-honnête homme. Mon ami avoit quelque pouvoir ſur ſa perſonne, & ſur ſes affaires. Il lui recommanda de me ſervir de toutes ſes forces, ſur peine de perdre entiérement ſon amitié, s'il y manquoit. Le Marchand Grec s'engagea à le faire, & le fit effectivement avec grande affection, avec beaucoup d'affiduité, & avec aſſez de bonheur. Il s'employa d'abord à loüer des chambres pour moi dans la *Saïque*, ſans dire pour qui c'étoit. Il ſe chargea d'embarquer peu-à-peu ce que j'avois. Il me donna les avis, & les lumieres néceſſaires pour être

con-

confideré ſur le Vaiſſeau, & pour être bien traitté à Caffa, où il falloit aller. Entr'autres avis, il me dit de me faire recommander à l'Officier qui alloit à *Azac*, & de prendre un paſſeport du Grand Seigneur. La recommandation ne me donnoit pas de peine, mais le paſſeport me deſeſperoit, parce qu'il m'avoit déja été refuſé.

Je découvris ma peine à Monſieur de Nointel, le ſuppliant très-humblement de trouver bon, que je me ſerviſſe des Lettres de recommandation que j'avois de l'Ambaſſadeur d'Angleterre, qui étoit à Paris lors que j'en partis, pour celui de la même Nation à Conſtantinople, & que j'obtinſſe par ſon moyen un paſſeport en qualité d'Anglois. Monſieur de Nointel en fit d'abord quelque difficulté, mais il y conſentit à la fin, lui ayant fait connoître l'importance de mon voyage. Il fit dire, & écrire par ſon Secretaire à l'Ambaſſadeur d'Angleterre, qu'il étoit fort content que ſon Excellence s'employât pour moi. L'Ambaſſadeur le fit de la meilleure grace du monde, & avec chaleur, mais ſans ſuccès; car le Caimacan étant ſur le point de ſigner le paſſeport, il eut un avis ſecret de prendre garde à ce qu'il faiſoit, parce que le paſſeport qu'on lui demandoit, étoit pour des François, qu'on faiſoit paſſer pour Anglois. Cet avis gâta tout: il mit mal l'Ambaſſadeur d'Angleterre, avec le Caimacan, qui ſe plaignoit de la ſurpriſe, & avec Monſieur de Nointel, qu'il accuſoit de l'avis donné au Caimacan.

Le 19. Juillet, le Marchand Grec, qui me devoit conduire en Mingrelie, me vint dire

dire que nôtre Saïque avoit été remorquée à l'embouchure de la Mer noire, & qu'elle n'attendoit que le vent pour partir. Je voulois m'aller embarquer à l'heure même, mais mes amis ne trouverent pas bon que je le fisse, avant que le Vaisseau eût mis à la voile, à cause que je pourrois, disoient-ils, être reconnu pour François. Je me tins donc trois jours durant chez Monsieur le Comte Sinibaldi Fieschi, Resident de Genes, dans une maison de campagne qu'il a sur le Bosphore, & quatre autres jours dans un beau Monastére de Grecs, qui est au bout du Canal, du côté de l'Europe, vis-à-vis le port où nôtre Vaisseau attendoit le vent.

Le Bosphore de Thrace est assurément un des beaux endroits du monde. Les Grecs ont appellé *Bosphores*, ces détroits, ou manches, qu'un Bœuf peut traverser à la nage. C'est un Canal de 15. Milles de longueur, & d'environ deux de largeur, en des endroits plus, & en d'autres moins. Ses rivages sont des montagnes couvertes de maisons de plaisance, de bois, de jardins, de parcs, d'agréables vûes, de beaux déserts, avec mille sources d'eau par tout. L'aspect de Constantinople, quand on le voit de dessus ce Canal, à deux mille d'éloignement, est incomparable, & c'est à mes yeux, comme à ceux de tout le monde, la plus charmante perspective qui se puisse rencontrer. La promenade du Bosphore est aussi la plus agréable, & la plus divertissante qu'on puisse faire sur l'eau. Le nombre des Barques qui s'y promenent durans les beaux jours est fort grand. Le Résident de Genes m'a dit plusieurs fois, qu'un

jour il prit plaisir à compter les Bateaux qui passérent devant son logis, depuis midi jusqu'à Soleil couché, & qu'il en avoit compté près de 1300.

Il y a quatre Châteaux sur le Bosphore, bien munis de Canon, vis-à-vis l'un de l'autre: deux à 8. milles de la Mer noire: deux tout proche de l'embouchure. Ces derniers ont été bâtis il n'y a que 40. ans, pour empêcher l'entrée du Canal aux Cosaques, aux Moscovites, & aux Polonois, qui auparavant venoient avec des Barques faire des courses jusqu'à la vûe de Constantinople. On s'en sert de prison, & des deux autres aussi, pour des gens pris à la guerre & pour des personnes de marque dont on veut tirer quelque jour du service. Le Fanal, ou la lanterne, qui montre l'entrée du Canal, en est dehors à quelque deux milles. C'est pour servir de Phare aux vaisseaux la nuit, & leur faire connoitre la route qu'il faut tenir. Ils la reconnoissent de jour à une colomne de Marbre blanc, qui est du même côté que le fanal, sur une haute roche qui fait un Islet; car ce rocher, qu'on tient être une de ces Isles flotantes, dont les Poëtes ont conté tant de fables, sous le nom des Isles Cyanées; ce rocher, dis-je, est Isolé, c'est-à-dire, environné de la mer de tous côtez. On l'appelle *la colomne de Pompée*, & on prétend qu'elle fut élevée pour monument des victoires de ce Grand Consul Romain sur Mithridate, qui étoit Roi de cette partie de la Mer noire. La structure en doit être d'une solidité merveilleuse, puis que les tempêtes & les bourrasques qui la batent continuellement depuis tant

tant de ſiecles, ne l'ont pas ébranlée, & c'eſt ce qu'elle a de plus remarquable; car d'ailleurs, la colomne n'eſt pas fort haute, & le pied-d'eſtal ne paroit pas avoir autant de diamettre que l'art le requiert.

Le 17. à la pointe du jour je m'embarquai, nôtre Vaiſſeau étant déja à la voile. Plus de 80. Bâtimens de differentes grandeurs, ſe mirent en Mer en même tems. Il y avoit en tout deux cens hommes ſur le nôtre. Le Commandant d'Azac & ſa ſuite, au nombre de vingt perſonnes, cent Janiſſaires, trente Matelots, & cinquante Paſſagers. J'avois trois loges: mon Camarade & moi en tenions deux, nôtre bagage occupoit la troiſiéme, nos gens couchoient ſur la couverte. Ces loges ſont fort étroites, & fort incommodes. Les nôtres étoient à la prouë. Il y en avoit trente dans la Saïque, avec la chambre du Capitaine qui étoit ſpacieuſe, & fort propre. Dix perſonnes y pouvoient coucher fort aiſément. Ce qu'il y a de bien incommode ſur les Bâtimens Turcs, c'eſt qu'il y faut faire proviſion de toutes les choſes néceſſaires à la vie, juſqu'au bois, & à l'eau: le reſte eſt ſupportable. Chacun a la liberté de faire ſa cuiſine deux ou trois fois le jour. Le foyer eſt ſur la couverte à la poupe. Lors que l'on veut faire cuire quelque choſe, on y porte un trepié, du bois & de l'eau. J'ai vû par fois ſeize, & dix-huit marmites enſemble ſur le foyer. Les commoditez ſont en dehors du Bâtiment à la poupe, en maniere de cages, qui s'ôtent & s'attachent comme on veut.

Les Saïques n'ont qu'une couverte, & que

deux Mats avec le Beaupré, ſavoir l'arbre de Meſtre, & celui de Mezanne. Ces mats ne peuvent porter chacun que deux voiles, & ordinairement ils n'en portent qu'une. Il n'y a point d'échelles accommodées aux Aubans, ni ailleurs; horſmis une petite, qui eſt attachée au haut du grand mats, & qui tombe tout du long. Les mats n'ont point de hune. Le Beaupré n'en a point non plus, & il ne peut auſſi porter qu'une voile. On connoît aſſez delà que les Matelots Turcs ne montent point aux mats, pour embrouiller, ou pour étendre les voiles; auſſi n'eſt-il pas néceſſaire, parce que les vergues ſont toûjours en bas ſur la couverte. Lors qu'on veut prendre le vent, on délie la voile, & on tire en haut la vergue où elle eſt attachée. Les voiles de Trinquet ſe lient aux vergues, chaque fois qu'on s'en veut ſervir, & quand la voile eſt attachée, on monte la vergue par une poulie, qui eſt au haut du Trinquet. On peut ainſi juger de tout cela, que l'envergure de ces Bâtimens eſt aſſez mal entenduë. L'emmature ne l'eſt pas mieux.

On ne ſe ſert ſur ces Bâtimens, ni de pompe pour vuider l'eau, ni de moulinets pour tirer les Ancres. On vuide l'eau avec des ſeaux, & voici comment les Anchres ſe tirent. Il y a à la prouë deux poulies aſſez petites, ſur leſquelles le cable de l'Anchre paſſe: vingt, ou trente hommes prennent ce cable, & le tirent de toute leur force, juſqu'à ce que l'Anchre ſoit en haut. Quand un Bâtiment chargé entre dans le port, on le met ſur quatre Anchres: deux ſont attachées à la prouë, & deux à la poupe. Voilà ce que j'ai obſervé

de

de plus particulier, ſur la conſtruction de ces ſortes de Vaiſſeaux, & ſur la manœuvre des Turcs.

Leur Navigation n'a ni art, ni ſûreté. Leurs plus habiles Pilotes, Turcs, ou Grecs, n'ont que l'experience toute ſimple, ſans aucun fondement de regles. Ils ne ſe ſervent point de Carte, & n'obſervent point exactement, comme nos gens de mer, le chemin qu'ils font, pour connoître chaque jour, par cette obſervation, combien ils ſont proches du lieu, où ils veulent parvenir. Ils entendent fort mal la Bouſſole, & ſavent ſeulement que la fleur de Lis ſe tourne toûjours vers le Nord. Lors qu'ils veulent faire voyage, ils attendent un bon vent & un beau tems. Quand il eſt venu, ils ne ſe mettent pas auſſi-tôt en mer, ils attendent huit ou dix heures, pour s'aſſurer du tems & du vent. Ils ſe conduiſent par les terres, dont ils ſont preſque toûjours à vûe. Quand il s'agit de golphoyer, ils ſe conduiſent par le Compas. Ils ſavent par raport, ou par experience, de quel côté il faut qu'ils ayent le Nord pour arriver au lieu où ils vont, cela ſeul les guide, ils n'en ſavent pas davantage. S'ils faiſoient de longs voyages en pleine mer, pas un n'échapperoit d'une tempête, bien leur en prend qu'ils ſe tiennent toûjours proche de terre, & proche des Ports. Lors que le vent eſt rude ils vont à flot, ils plient les voiles, & ſe laiſſent conduire aux vagues. Si le vent eſt contraire, ils ne s'efforcent point d'y réſiſter, ils virent le bord, & retournent plûtôt au lieu d'où ils ſont partis, que de ſoutenir la violence d'une groſſe mer contraire. Ce qui les perd, c'eſt quand le vent les pouſſe

à la Côte ; car lors qu'ils ſont ainſi battus, ils vont échoüer bien vîte, ne ſachant ce que c'eſt que de bordoyer, & de ſe tenir à la Cape.

J'ai ouï dire à de vieux Capitaines Turcs, qu'il y a 1500. Bâtimens ſur la Mer noire, & que tous les ans il s'en perd cent. Le lieu où les naufrages ſont plus à craindre ſur cette mer eſt l'entrée du Boſphore.

Cette entrée eſt étroite. Il y ſouffle ſouvent des vents oppoſez, & il en ſort preſque toûjours un qui repouſſe les vaiſſeaux : & qui même lors qu'il eſt violent les fait échoüer à la Côte, laquelle eſt toute de rochers eſcarpez. Il s'y eſt briſé tant de Galéres, & tant de Vaiſſeaux, qu'on n'en ſauroit dire le nombre. Il y a peu de tems que dix-ſept Galéres y perirent en un même jour, & l'année derniere trente-ſix Saïques y perirent auſſi en un même jour, qui étoit celui de *St. Dimitre*, comme les Grecs le nomment. Je marque le jour, parce qu'il eſt tenu des Grecs & des Turcs pour funeſte ſur la mer. Auſſi eſt-ce l'ordre conſtant de la marine Turqueſque, de ne ſe mettre en mer que le jour de St. George, qui eſt à la fin d'Avril, & d'être rentré dans le port celui de *St. Dimitre*, qui arrive au commencement d'Octobre ; leçon priſe des Grecs, qui ayant eu de tout tems une véneration particuliere & extrême pour ces deux Saints, quoi que le premier ſoit tenu pour fabuleux, avoient marqué les ſaiſons de la navigation par leur Fête. Les Portugais à leur imitation marquent celles des Indes Orientales par les Fêtes de Noël & de la Paſſion ; la premiere à partir de Goa pour Lisbone, l'autre à partir

tir

tir de Lisbone pour Goa. Une chose qui marque bien notablement le nombre des naufrages, qui se font à l'embouchure de la Mer noire, c'est que les villages qui en sont proche, sont tout édifiez de débris ; les habitans n'y employant pas d'autre charpente. Et ce qui fait horreur à raporter, c'est qu'on assure, que ces Barbares allument des faneaux durant les tempêtes sur les plus dangereux écueils de leur côte, afin que les navires, seduits par ces feux trompeurs, viennent y faire naufrage. Il n'y a point de doute que les frequens orages, qui en toutes saisons s'élevent sur la Mer noire, ses flots courts & entrecoupez, son lit étroit & serré, les mauvaises côtes, dont elle est ceinte en partie, ne soient la principale cause des divers naufrages qui s'y font ; mais il n'y a point de doute aussi, que de bons Pilotes & de bons Matelots sauveroient la moitié des Bâtimens qui s'y perdent.

Le 3. Août, au matin, nous arrivâmes à Caffa, après huit jours de Navigation, durant lesquels nous eûmes toûjours fort beau tems, & peu de vent. Nous reconnûmes, le cinquiéme jour, la pointe de la Chersonnese Taurique. Les Grecs appelloient Chersonnese, ce que les Latins ont nommé Peninsule, & que nous appellons presqu'Isle; & ils ont nommé cette presqu'Isle-ci Taurique, parce qu'elle fut premiérement habitée par des Scythes du Mont Taurus. Les Géographes modernes l'appellent la *Tartarie Crimée*, du nom de *Crim*, que les Turcs & les Tartares donnent à ce Païs, qui est un terme corrompu de celui de *Cimmerien*, le premier nom qui lui fut

donné. Ils l'appellent aussi la *Tartarie Précopense*; comme qui diroit la *Tartarie de villes*, pour distinguer les Tartares de cette presqu'Isle, qui demeurent la plûpart en des villes, sur tout durant l'hiver, d'avec les autres Tartares de l'Europe, qui habitent hors de la presqu'Isle, lesquels on appelle *Nogayes*, & aussi *Hordes*, ou *Hordou*, mot qui signifie *Assemblée*, & dont les Turcs & les Persans se servent ordinairement, pour dénoter le Camp d'une Armée, ou d'une Cour. De maniére qu'en Perse c'est le terme commun pour dire *le lieu où est le Roi*; comme, par exemple, *Hordou der Sisahon*, est, *la Cour est à Ispahan*. Le Païs de ces deux sortes de Tartares, Précopenses, & Nogayes, est ce que nous appellons la petite Tartarie, ou la Tartarie mineure, pour la distinguer d'avec les Tartares d'Asie, qui habitent au delà du Palus, ou Marais Meotide, à l'Orient de la mer Caspienne, & jusqu'à la Chine. Il faut observer sur ce mot *Tartares*, que les Orientaux disent & écrivent *Tatar* & non pas *Tartares*, comme nous faisons.

Pour revenir à la Chersonnese Taurique, ou presqu'Isle Précopense, elle tire à l'Orient & à l'Occident, ayant environ deux cent cinquante lieuës de circuit, savoir trente-cinq lieuës de long, que je prens du Septentrion au Midi, & cinquante-cinq lieuës où elle a le plus de largeur. Il y a des Géographes qui lui donnent plus de circonference, & qui affirment qu'elle est plus grande que la Morée, qui est le Peloponnese d'autre fois. L'Istme qui la joint au continent n'est large que d'une lieuë. Les Côtes de cette presqu'Isle Précopense,

pense, à conter de la partie la plus avancée en la mer, jusques à Caffa, sont des rivages hauts, & des montagnes élevées, couvertes de bois & de villages. Au compte des Pilotes, il y a par la Mer noire sept cent cinquante milles de Constantinople à Caffa. Je ne sai comment ils comptent, ni comment cela se peut accorder avec ce qui arrive très-souvent, que des Saïques font le voyage en deux jours & deux nuits juste. Au compte que j'en ai fait, il n'y a pas plus de deux cens lieuës. Nôtre vaisseau en jettant l'anchre tira deux coups de canon. Le Commandant qui étoit destiné pour Azac, fit faire une décharge de Mousqueterie à toute la Soldatesque. Ensuite il alla à terre avec des Officiers qui l'étoient venu recevoir de la part du Pacha. La ville & le port sont fort libres. On y entre & on en sort sans demander permission. On n'y visite point les Bâtimens. Dès qu'un vaisseau jette l'anchre, il y vient plusieurs bateaux qui portent à terre ceux qui y veulent aller.

Caffa est une grande ville, bâtie au bas d'une coline sur le rivage de la Mer. Elle est plus longue que large. Sa longueur s'étend à peu près du Midi au Septentrion. Elle est entourée de fortes murailles. Il y a deux Châteaux aux deux bouts, qui avancent un peu dans la mer, ce qui fait que quand on regarde la ville de dessus un vaisseau, elle paroît bâtie en demi-lune. Le Château du côté du Midi est sur une éminence qui commande les environs. Il est fort grand, & le Pacha y demeure. L'autre est plus petit, mais il est bien muni d'Artillerie. La mer en baigne le côté qui la regarde. Ces Châteaux sont fortifiez

d'un double mur, & la ville auſſi. On compte quatre mille maiſons dans Caffa, 3200. de Mahometans Turcs & Tartares, 800. de Chrétiens, Grecs & Armeniens. Les Armeniens y ſont en plus grand nombre que les Grecs. Ces maiſons ſont petites, & toutes de terre. Le *Bazars*, (on appelle ainſi les lieux de marché,) les places publiques, les Moſquées, & les bains en ſont auſſi bâtis. On ne voit dans la ville aucun édifice de pierre, ſi l'on en excepte huit anciennes Egliſes un peu ruinées, qui ont été bâties par les Genois. Cette ville de Caffa eſt très ancienne, mais l'on n'en ſait pas bien l'origine. Strabon dit qu'elle a été renommée de toute antiquité, & qu'elle étoit puiſſante du tems de la République d'Athenes. Il en eſt parlé dans les guerres des Romains contre Mithridate, Roi de Pont, de qui elle embraſſa les interêts; mais il faut que la guerre, ou quelqu'autre calamité, l'eût tout-à-fait détruite; car on trouve que les Grecs la fondérent de nouveau dans le cinquiéme ſiécle, & la nommerent *Theodoſie*, du nom de l'Empereur Theodoſe, alors régnant, & qu'ils la fortifierent, & en firent un des plus conſiderables remparts de l'Empire contre les Coſaques & contre les Tartares, que l'on appelloit *Huns* en ces tems-là. Mais les Tartares ne laiſſerent pas de s'en rendre à la fin les Maîtres, & de toute la preſqu'Iſle où elle eſt ſituée. Ce fut alors que ſon nom lui fut changé & qu'elle prit celui de *Caffa*, qui vient de *Caffer*, terme originairement Arabe, lequel ſignifie *infidelle* dans toutes les langues des Mahometans. Les Tartares lui donnerent ce nom, pour ſignifier que c'étoit le boulevard des

des Chrétiens, qu'ils appellent communnement *Caffers*, ou *Infidéles*, comme nous autres Chrétiens les appellons par retaliation. Cela arriva dans le douziéme siécle, le tems de la Guerre sainte, & de la grande foiblesse des Empereurs d'Orient. Les Genois, qui étoient alors puissans sur mer, remarquant la décadence de l'Empire Grec, qui ne se pouvoit défendre, ni contre les Turcs, ni contre les Tartares, crurent qu'en secourant cet Empire contre leurs invasions, ils pourroient s'emparer d'une partie des conquêtes, que ces Barbares avoient faites dans la Mer noire. Ils y réüssirent effectivement avec beaucoup de bonheur; car y ayant envoyé des Flotes fort puissantes pour ce tems-là, ils leur enleverent plusieurs Places sur le bord de cette Mer, tant du côté de l'Asie, que du côté de l'Europe, & particulierement cette ville de Caffa, qu'ils conquirent l'an 1266. sous le regne de Michel Paleologue. Ils en joüirent pendant deux siécles & plus; mais la puissance des Ottomans étant augmentée, durant ces siécles-là, dans toute l'Asie, & dans l'Europe, sans qu'on en pût arrêter le cours, & Constantinople même ayant été réduite sous leur joug, les Genois furent contraints d'abandonner tout ce qui étoit dans la Mer noire. Caffa leur fut ôtée l'an 1474. sous l'Empire de Mahomet second du nom. Des Auteurs disent que ce fut seulement l'année suivante.

Le terroir de Caffa est sec & sablonneux. Les eaux n'y sont pas bonnes, mais l'air y est très-sain. Il y a fort peu de jardins autour, & il n'y croît point de fruit. On en apporte en très-grande abondance des villages voisins,

mais il n'eſt pas bon. Je ne ſais s'il y a ville au monde, où les autres alimens ſoient meilleurs, & a plus bas prix qu'à Caffa. Le mouton y a un goût excellent. La livre n'en coûte que quatre deniers. Les autres viandes, le pain, le fruit, la volaille, le beurre, ſe vendent à proportion encore moins. Le ſel s'y donne, pour ainſi dire : en un mot tout ce qui eſt néceſſaire à la vie n'y coûte preſque rien. Ainſi c'étoit à juſte titre qu'on nommoit cette ville autrefois *le Grenier de la Grece*, de même que l'on appelloit Meſſine, *le Grenier de Rome*, n'y ayant point de lieu plus propre à faire de grands magaſins de proviſions. Il faut pourtant remarquer que le poiſſon frais y eſt rare, & que l'on n'en pêche aux environs du port que de petits, & encore en de certains tems ſeulement, comme en Autômne, & au renouveau. Preſque tous les Turcs, & tous les Tartares, qui ſont là, portent de petits bonnets de drap, doublez de peau de mouton. Mais comme le bonnet eſt dans toute l'Aſie la plus ordinaire coëffure des Chrétiens, ceux de Caffa ſont obligez d'attacher aux leurs une petite piéce de drap, comme en Allemagne les Juifs en ont à leur manteau. C'eſt pour les diſtinguer des Mahometans.

La rade de Caffa eſt à l'abri de tous les vents, excepté du Nord & du Sud-Oueſt. Les Vaiſſeaux y ſont à l'anchre aſſez proche du rivage, à dix ou douze braſſes, ſur un fond limonneux qui eſt bon & bien aſſuré. Il s'y fait un grand commerce, & plus qu'en aucun port de la Mer noire. Pendant quelque quarante jours que j'ai été là, j'y ai vû arriver & j'en ai vû partir plus de quatre cents voiles,

ſans

ſans conter les petits Bâtimens qui vont & viennent le long de la côte. Le commerce le plus conſidérable, eſt celui de poiſſon ſalé, & de *Caviar*, qui vient du Palus Meotide, & qui ſe tranſporte dans toute l'Europe, & juſques aux Indes. La pêche de poiſſon, qui ſe fait dans ce Marais, eſt incroyable, pour ſon peu d'étenduë. La raiſon que les gens du Païs rendent de la multitude preſque infinie de poiſſons qu'on y prend, c'eſt que l'eau de ce Palus étant limonneuſe, graſſe, & peu ſalée, à cauſe du Tanaïs qui ſe jette dedans, elle attire, diſent-ils, le poiſſon non ſeulement du Tanaïs, & de la Mer noire, mais encore de l'Helleſpont, & de l'Archipel, & le nourrit & l'engraiſſe en peu de tems. J'ai vû cent perſonnes aſſurer, qu'il s'y prend ordinairement des poiſſons qui ſont longs de vingt-quatre à vingt-ſix pieds, qui péſent huit & neuf cens livres chacun, & dont on fait trois à quatre quintaux de *Caviar*. Le *Caviar* eſt fait des œufs de ce poiſſon, & on l'eſtime beaucoup plus que le poiſſon même, à cauſe du grand trafic que l'on en fait. Je n'ai point vû de ces gros poiſſons en vie à Caffa; mais je ne laiſſe pas de croire ce que l'on en dit par les piéces de poiſſon que j'y ai vûes, & par la merveilleuſe quantité qu'on en tranſporte en mille lieux. La pêche de ce poiſſon, qu'on tient être l'*Eturgeon*, ſe fait depuis Octobre juſqu'en Avril, de cette maniere; on le chaſſe dans des eſpaces entourez de pieux & on l'y tue à coups de dard. C'eſt peut-être le limon de cette eau Meotide, qui lui a fait donner le nom de Marais; car d'ailleurs elle ſeroit mieux nommée Lac, puiſqu'elle porte

 des

des vaisseaux, qu'elle ne hausse ni ne baisse, & qu'elle communique incessamment avec un grand Fleuve & avec la Mer.

Outre le transport de Caviar & de poisson, le plus important qui se fasse à Caffa, est de bled, de beurre, & de sel. Cette ville fournit de cela Constantinople, & quantité d'autres lieux. Le beurre de Caffa est le plus excellent de Turquie. Les Venitiens ont souvent demandé permission de venir négocier en cette ville, on la leur a toûjours refusée. L'an 1672. le Chevalier Quirini fit de grandes dépenses pour l'obtenir, & il l'obtint en effet, mais le Doüannier de Constantinople la fit revoquer. Voici comme la chose arriva.

Tous les Europeans ont dans leurs Capitulations qu'ils ne payeront aucune Doüanne, qu'aux lieux où ils débarqueront leurs Marchandises. En vertu de cet Article, les Venitiens ne vouloient payer à Constantinople aucun droit de celles qui étoient dans un petit vaisseau venu exprès pour aller à Caffa. Le Doüannier le prétendoit. Le Chevalier Quirini obtint du *Defterdar* un ordre au Doüannier de ne prendre point de connoissance, de tout ce qui pouvoit être sur le vaisseau Venitien, destiné pour Caffa. Le Defterdar est le grand Trésorier de l'Empire. Il a toutes les Doüannes en son département. Le Doüannier ayant vû cet ordre, écrivit au Visir, que le Négoce des Venitiens à la Mer noire seroit très-dommageable au Grand Seigneur & à la *Porte*; que le dommage particulier de Sa Hautesse étoit tout visible, en ce que les Marchandises qui sont propres pour la Mer noire,

&

& qui viennent de Venise, payent deux fois la Doüanne, savoir en entrant à Constantinople, & en sortant: qu'il en étoit de même des Marchandises qu'on apportoit de cette mer, & que les Venitiens transportent, & que le Grand Seigneur perdroit tout cela, si les Venitiens avoient la liberté d'y aller; parce qu'en vertu de leurs Capitulations ils ne doivent payer aucune Doüanne, que là où ils déchargent des Marchandises. Qu'outre cela, de permettre aux Venitiens l'entrée de la Mer noire, c'étoit ouvrir aux Princes Chrétiens une nouvelle voye de communiquer, & de se lier avec ceux qui confinent à cette mer, qui sont tous ennemis de la *Porte*. Qu'il y avoit enfin à considérer que cette permission ruïneroit une infinité de gens de mer, sujets du Grand Seigneur, Turcs, & Chrétiens, parce que comme il y a beaucoup plus de sureté dans la Navigation des Europeans, qu'en celle des Turcs, les Venitiens deviendroient les voituriers de la Mer noire, & que chacun voudroit s'embarquer avec ses Marchandises sur leurs Vaisseaux. Le Grand Visir comprit bien tout cela. Il ordonna au Gouverneur de Constantinople, de ne point laisser aller le vaisseau Venitien à la Mer noire.

Le 30. mon conducteur Grec fit transporter mes hardes, mon bagage, & tout ce qui m'appartenoit, de dessus le vaisseau qui m'avoit apporté à Caffa dans un autre qui chargeoit pour la Colchide. Il alla dire au Doüanier de Caffa, qu'il y avoit deux *Papas Francs* sur le vaisseau d'Azac, qui se vouloient embarquer sur un autre, pour aller en Mingrelie, que ces Papas avoient des bagatelles avec

eux, comme des livres, & autres choſes de nulle valeur pour l'uſage d'un Couvent, & que ſi la Doüane les vouloit viſiter, elle envoyât un homme au vaiſſeau. Les Chrétiens Orientaux, & les Turcs appellent *Papas* toute ſorte de gens, qui ſont dans le Miniſtére Eccleſiaſtique, ſoit qu'ils vivent dans le celibat, ou qu'ils ſoient engagez dans le mariage : Mon conducteur nous faiſoit donc paſſer pour Papas, mon aſſocié, & moi.

Nôtre Grec faiſoit acroire, que nous allions trouver les Miſſionnaires Italiens qui ſont en Colchide, & que nous étions de leurs confreres. Le Doüanier envoya à l'heure même viſiter nos hardes. Nôtre conducteur vint avec lui. J'ouvris deux coffres devant le Garde. Il mit la main dedans celui où il n'y avoit que des livres, des papiers, & des inſtrumens de Mathematique, & n'ayant ſenti au fonds, que des choſes pareilles à celles qu'il voyoit au deſſus, il ſe mit à rire, & demanda à l'homme qui l'avoit amené, ſi cela valoit bien la peine d'être porté d'Europe en Mingrelie. Je n'en donnerois pas cinq ſols, répondit finement le Grec, j'ai dit au Doüannier que ces *Papas* n'avoient que des bagatelles, vous voyez que c'eſt la vérité. Là-deſſus il ſe tourna de mon côté, & me dit, *Padri* donnez un *aſlani* à cet honnête homme, pour ſa peine d'être venu ici viſiter vos hardes, & préparez-vous à aller ſur le vaiſſeau de Mingrelie. Je tirai avec un peu de façon cette piéce qui vaut quarante ſols, en homme qui n'en a pas beaucoup, & qui en ſerre cinq ou ſix comme un tréſor. Je la donnai au Garde. Il témoigna d'abord qu'il n'en

n'en vouloit point. Il prit pourtant la piéce, après qu'on lui eut dit que c'étoit pour payer le bateau, & qu'il ne la devoit pas refuser. Il s'en alla à l'instant même. Mon conducteur l'accompagna, & entendit le rapport qu'il fit au Doüannier, que nous n'avions que des livres, des papiers, & de certaines choses de cuivre & de bois qui ne valloient pas le port.

Au bout de deux heures mon fidele Grec revint. Il nous dit, que pour achever de nous mettre à couvert des Doüanniers, il falloit donner à l'Ecrivain du vaisseau, autant que j'avois donné au Garde de la Doüanne, parce que l'Ecrivain tient une note exacte de ce qu'on débarque, & la donne tous les soirs au Doüannier, à qui elle sert de controle : je lui dis qu'il fit tout ce qu'il trouveroit à propos. Il appella en même tems l'Ecrivain, & lui dit ; Tu vois que le Garde de la Doüanne n'a rien trouvé dans les coffres des *Papas francs*. Ils en ont encore un plein de livres, & cinq ou six caisses de tableaux pour leur Eglise. Ils ne les ont pas ouvert, parce que l'air gâte la peinture, & que les tableaux sont bien empaquetez. Je te supplie de prendre cette piece qu'ils te donnent, & de ne mettre sur ton mémoire que les deux coffres qui ont été visitez sans marquer rien du reste. L'Ecrivain promit de faire ce qu'on lui demandoit, & n'y manqua pas. Il nous laissa emporter tout ce que nous avions, & nous dit de nous en aller *au nom de Dieu*. Nous mîmes tout nôtre bagage en deux bateaux, & le fîmes porter dans le navire qui étoit en charge pour la Mingrelie. Personne ne nous de-

demanda rien. Les gens de la Doüanne & ceux du vaisseau où nous étions venus, & de celui où nous nous embarquâmes, crûrent de bonne foi que nous étions *Papas*, & que tout ce que nous avions étoit de fort petite valeur : Que les sacs que je leur disois être des provisions, en étoient remplis, & qu'il n'y avoit autre chose là-dedans. Il y a de certaines adresses qu'on ne sauroit marquer, qui sont absolument nécessaires pour bien passer la Turquie, & avec lesquelles on la passe sûrement & facilement. On évite les avanies & les mauvais traitemens, & l'on se tire bien des Doüannes, qui au fonds ne sont pas fort rudes. Mais après tout il y faut du bonheur : & c'est-à-dire, qu'avec une conduite sage & formée sur le genie des Turcs, il faut encore le secours des conjonctures favorables.

Le 25. Août le vaisseau sur lequel j'étois venu à Caffa, partit pour la Forteresse d'Azac. Trois Saïques de sa grandeur l'accompagnerent. Le nouveau Commandant qui y alloit n'avoit voulu partir qu'après le retour du Courrier qu'il avoit envoyé à cette Forteresse, pour savoir si elle étoit en tréve avec les Moscovites, & s'il n'y avoit point de Corsaires qui croisassent sur le Palus Meotide. Les gens de Caffa content 450. milles par mer de cette ville à Azac. Il y a moins par terre. On y va fort à l'aise en 12. ou 13. jours. Le détroit du Palus Meotide, je veux dire le Canal qui est entre ce Palus & la Mer noire, a cinq lieües. Les Anciens appelloient ce Canal, *Bosphore Cimmerien*. Les Modernes l'appellent *Détroit de Caffa*, & aussi *Bouche*

de

de S. Jean. Les grands vaiſſeaux qui vont à Azac s'arrêtent à Paleſtra, qui eſt à 40. milles de la Forteresſe, & à 20. du Tanaïs; parce que plus avant il y a de trop bas fonds pour eux. La Forteresſe d'Azac eſt à 15. milles du fleuve. Il y a du danger pour le monde, & pour l'argent qu'on y envoye; car les Moſcovites donnent quelquefois fortement deſſus, ſoit par mer, ſoit par terre. Les Commandans de cette Forteresſe, font toûjours des tréves avec le voiſinage, mais elles ne durent pas; parce que de part & d'autre il y a tous les jours des occaſions, & des ſujets de rompre. Les Turcs ont deux petites Forteresſes, où ils entretiennent garniſon, à l'embouchure du Tanaïs & ſur ſes bords. Ils ferment cette embouchure avec une groſſe chaine, & empêchent ainſi les Moſcovites, & les Circaſſiens d'aller en courſe avec de grandes barques ſur le marais & ſur la mer. Avant que ces deux Forteresſes fuſſent bâties, & cette chaine miſe en travers, ces peuples deſcendoient le Tanaïs avec leurs bâtimens, & croiſoient de tous côtez. Préſentement ce paſſage eſt fermé pour leurs groſſes barques. Ils font quelquefois de nuit, & à force de gens, paſſer des bateaux légers par deſſus la chaine, mais c'eſt rarement qu'ils s'y hazardent, à cauſe du riſque qu'il y a d'être coulez à fond, par le canon des deux Forteresſes. Il y en avoit une autrefois à trois lieuës du Marais, nommée *Tana*, du fleuve Tanaïs: elle eſt à preſent ruinée, & ce n'eſt point Azac, comme quelques-uns le prétendent, qui en eſt à quinze lieuës. Ce large fleuve du Tanaïs a environ quatre-vingt lieuës

lieuës de longueur, & l'on rapporte que les bouches ou ſorties, par où il ſe décharge dans la Mer, ſont de vingt cinq à trente lieuës. Les Anciens l'appelloient *Orxentes*, les gens du pays, qui d'un côté ſont les Moſcovites & les Coſaques, & de l'autre les Tartares, le nomment *Don*, ou *Ton* & *Ten* ſelon la maniére differente de ces peuples à prononcer le *T*. & le *D*. lettres s'y aiſées à confondre dans les langues Orientales; mais de quelque façon qu'il faille écrire *Don* ou *Ton*; il eſt clair que c'eſt de ce terme, que les Grecs ont fait celui de *Tanais* dont ils nomment ce grand fleuve.

Le 30. nôtre vaiſſeau ſe mit en mer, & fit voile vers un lieu appellé *Douſla*, c'eſt-à-dire, *les Salines*. Ce ſont de grands marais de ſel ſur la plage, à 50. milles de Caffa. Nous y arrivâmes le 31. au matin, & auſſi-tôt tout l'équipage ſe mit à charger du ſel. Il n'étoit gardé de perſonne. On aſſure qu'il s'en charge là tous les ans 200. vaiſſeaux, & qu'il s'en pourroit faire deux fois autant s'il en étoit beſoin. Ces ſalines s'entretiennent ſans dépenſe. On fait entrer l'eau de la mer en ces marais, dont le fonds eſt de terre graſſe & dure. Elle s'y congele, & fait un ſel blanc qui a toutes les bonnes qualitez, & entr'autres celle de bien conſerver l'humeur des chairs ſalées. On paye 40. ſols par jour pour chaque homme qu'on employe à charger le ſel, ſans autre information de ce qu'il en emporte. A un mille du rivage il y a une habitation de Tartares. J'y fus avec quelques uns de mes gens faire des proviſions, & ne vis en tout ce lieu-là que dix ou douze mai-

ſons

ſons avec une petite Moſquée; mais il y avoit autour une grande quantité de pavillons ronds & quarrez, qui étoient pour la plûpart de dix à quatorze pieds de diametre, bien fermez par tout, & des charrétes couvertes & fermées qui ſervent auſſi de maiſons. Les plus beaux de ces pavillons ſont aſſez propres. Ils ſont faits de bâtons ronds croiſez les uns ſur les autres, couverts en déhors de gros feutres griſatres, bien tirez & étendus, & garnis auſſi de feutres par dedans, mais qui ſont plus fins & faits de diverſes couleurs. Ils ont une porte faite de même, & une petite ouverture au haut par où le jour entre, & la fumée ſort comme par une trape laquelle ſe ferme avec un feutre, quand on veut, ou toute, ou à moitié: le plancher eſt couvert de tapis & quelques uns de ces pavillons en ſont auſſi tendus tout à l'entour. Chaque ménage a un pavillon ſemblable, & deux autres, l'un fait d'une groſſe ſerpilliére de laine qui ſert pour le bétail, & pour les chevaux, l'autre comme le prémier, mais bien moins propre,. & beaucoup plus grand. Celui-ci a au milieu une foſſe ronde de cinq pieds de profondeur, & large de deux. On y fait cuire tous les vivres. Les eſclaves logent en ce pavillon. On y tient le bagage, & les proviſions de la famille. Les pays voiſins, à la reſerve de ceux qui ſont ſous la domination actuelle du Turc, ou du Perſan, habitent en des Cabanes faites comme ces Pavillons des Tartares, excepté qu'elles ſont bien plus grandes, car ce ſont des enclos de 15. à 20. pieds de diametres, & de plus il n'y a ni fenetres ni cheminées. On fait le feu au milieu: Le

jour entre par une porte ou deux, & par un soupirail à la cime, qui sert aussi à évaporer la fumée, comme je l'ai déja observé. Les Tartares enferment leurs grains & leur fourrage, comme font tous les païsans de l'Orient, en de profondes fosses qu'ils appellent *Amber*, c'est-à-dire, *magazins*; qu'ils couvrent si uniment, qu'il ne paroît pas qu'on ait remué la terre, de sorte qu'il n'y a que ceux qui les ont faites qui les puissent reconnoître. J'ai vu de ces fosses, dont l'on se servoit de pere en fils sans que l'humidité y eût penetré jamais, ni donné aucune odeur de moisi ou de rance aux grains renfermés. Les Tartares font ces fosses, ou dans leurs pavillons, ou à la campagne, & comme je l'ai dit, ils rétablissent la surface de ces fosses si semblable au terrain d'alentour, que l'on ne s'apperçoit point du tout des endroits où l'on a creusé la terre. Lors qu'ils veulent changer de sejour, ils le font promptement, & sans beaucoup de peine, leurs pavillons étant en moins de demi heure détendus & chargez. Leurs voitures ordinaires sont des bœufs & des chevaux qu'ils nourrissent en quantité. La Religion de ce peuple est la Mahometane, mais fort mêlée de superstitions, & d'opinions ridicules, sur le sortilege & la divination.

Le 2. Septembre avant le jour, il se leva un vent contraire si fort, que nous fûmes contrains de retourner à Caffa, parce que la plage où nous étions est mal assurée. Nous fîmes ce retour en dix heures.

Le 7. à minuit nous nous remîmes en mer avec un assez beau-tems. Il ne dura pas. Le matin il fit un furieux orage qui nous jetta dans

dans la crainte de perir. Ce qui me causoit le plus d'apprehension est, que nôtre vaisseau étoit furieusement chargé. Non seulement les marchandises le remplissoient, mais il y en avoit encore douze pieds de haut sur le tillac. L'orage ne dura pas, graces à Dieu, & ce qui nous sauva, c'est que le vent fut toûjours favorable.

La charge de nôtre vaisseau consistoit en sel, en poisson, en caviar, en huile, en biscuit, en laine, en fer, en étain, en cuivre, en vaisselle de cuivre & de fayance, en toute sorte de harnois, & toute sorte d'armes; en instrumens d'agriculture, en draps, & en toiles de toutes les couleurs, en habits tout faits pour hommes & pour femmes, en couvertures de lit, en tapis, en cuir, en bottes & souliers, enfin en tout ce qui est de plus nécessaire aux humains. Il y avoit de la mercerie, des épiceries, des aromates, des drogues, des onguens de toutes sortes. C'étoit, pour ainsi dire, une petite ville que ce vaisseau, on y trouvoit de tout. Nous étions cent personnes dessus.

Le 8. au matin nous découvrîmes les Côtes qui bordent le Canal du marais Meotide. Ce sont de hautes terres, nous en étions à trente milles. Les Turcs, par la raison de l'étenduë de ce fameux Marais, lui donnent le nom de Mer, & parce que ses eaux ne sont que peu mêlées de celles de la Mer, ils le nomment *la Mer bleuë*. Le soir nous nous trouvâmes proche du Cap *Cuodos*, que *Ptolomée* appelle *Corocondama*. Il avance beaucoup dans la mer. Les terres en sont fort hautes, & se voyent de fort loin. De Caffa jus-

jusqu'à ce Cap nous fîmes canal. De là jusqu'en Mingrelie nous navigeâmes toûjours proche de terre.

Il y a six-vingt milles de Caffa au Canal du marais Meotide. Le païs entre deux est soûmis aux Turcs, & habité par les Tartares; mais habité en peu d'endroits, car presque toute cette côte est deserte. Du canal du Palus Meotide, en Mingrelie, il y a six cens milles de côtes. Ce sont toutes montagnes belles, couvertes de bois, habitées par les Circassiens. Les Turcs appellent ces peuples *Cherkés* & *Kerkes*. Les Anciens les nommoient communément *Zageens*, & aussi *habitans des montagnes*; ce qui revient à la dénomination de *peng-dagui*, que quelques Geographies Orientales donnent à ce peuple; c'est-à-dire, *les cinq montagnes*, le nombre certain mis pour l'incertain. *Pomponius Mela* les nomme *Sargaciens*; ils ne sont ni sujets, ni tributaires de la *Porte*. Leur climat est assez mauvais, froid, & humide. Il ne croît point de froment chez eux. On n'y recueille rien de rare. C'est pour cela que les Turcs laissent ces grands Païs aux gens qui y naissent, ne valant pas la peine d'être conquis, ni possedez. Les Vaisseaux de Constantinople, & de Caffa, qui vont en Mingrelie, jettent l'ancre en passant, en plusieurs lieux des ces côtes. Ils demeurent un jour ou deux en chacun, & pendant ce tems, on voit le rivage bordé de ces barbares demi nuds & avides, qui y fondent à troupes de leurs montagnes, avec un air de brigands. On négocie avec les Cherkes les armes à la main. Quand quelques-uns d'eux veulent venir au vaisseau, on

on leur donne des ostages, & ils en donnent de même, lors que quelques gens du vaisseau veulent aller à terre, ce qui arrive rarement, parce qu'ils sont de très-mauvaise foi. Ils donnent trois hommes en ostage, pour un. On leur porte de toutes les mêmes choses qu'on porte en Mingrelie, leur païs étant encore plus miserable. On prend d'eux en échange des personnes de tout sexe, & de tout âge, du miel, de la cire, du cuir, des peaux de *Chacal*. C'est un animal semblable à un Renard, mais beaucoup plus grand, du *Zerdava*, peau qui ressemble à la Martre, & d'autres animaux qui sont dans les montagnes de Circassie. Voila tout ce qu'on trouve chez ces peuples. Le Change se fait en cette sorte. La Barque du vaisseau va tout proche du rivage. Ceux qui sont dedans sont bien armez. Ils ne laissent approcher de l'endroit, où la Barque est abordée, qu'un nombre de Cherkes semblable au leur. S'ils en voyent venir un plus grand nombre, ils se retirent au large. Lors qu'ils se sont abouchez de près, ils se montrent les denrées qu'ils ont à échanger. Ils conviennent de l'échange, & le font. Cependant il faut toûjours être bien sur ses gardes; car ces Cherkes sont l'infidelité & la perfidie même. Il leur est impossible de voir l'occasion de faire un larcin sans en profiter.

Ces peuples sont tout à fait sauvages. Ils ont été autrefois Chrêtiens, à présent ils n'ont aucune Religion, non pas même la naturelle; car je compte pour rien quelques usages superstitieux, qui semblent venir des Chrêtiens, & des Mahometans leurs voisins. Ils habitent en des cabanes de bois, & vont presque

que nuds. Chaque homme eſt ennemi juré de ceux d'alentour. Les habitans ſe prennent eſclaves, & ſe vendent les uns les autres aux Turcs & aux Tartares. Les femmes labourent la terre. Les Cherkes, & leurs voiſins, vivent d'une pâte faite d'un grain fort menu ſemblable au mil. Ceux qui ont trafiqué le long de ces côtes, racontent mille maniéres barbares de ces peuples. Il n'y a pas toutefois beaucoup de ſûreté à croire tous les rapports qu'on fait d'eux, & du dedans de leur païs, car perſonne n'y va: & tout ce qu'on en ſait, eſt par le canal des eſclaves qu'on en emméne, qui ſont des ſauvages, dont tout ce qu'on peut apprendre eſt fort incertain. C'eſt ce qui m'a empêché d'y marquer plus de lieux que je n'ai fait dans ma Carte de la Mer noire, qui eſt à l'entrée de ce volume, ayant mieux aimé laiſſer l'eſpace des Circaſſiens, & des *Abcas* vuide, que de le remplir ſur la foi de gens ſi rudes, qui ne ſavent pas diſtinguer pour l'ordinaire le Nord d'avec le Midi.

Les *Abcas* confinent avec les Cherkes. Ils occupent cent milles de côtes de mer entre la Mingrelie & la Circaſſie. Ils ne ſont pas tout-à-fait ſi ſauvages que les Cherkes, mais ils ont le même naturel pour le larcin & le brigandage. On négocie avec eux avec les précautions que j'ai marquées. Ils ont beſoin de toutes choſes comme leurs voiſins, & n'ont, comme eux, à donner en échange que des créatures humaines, des fourrures, des peaux de dain, & de Tigre, du lin filé, du buis, de la cire, & du miel. *Procope* nomme ces peuples *Abaſques* dans ſon *hiſtoire de la guerre contre les Perſes.*

Le

Le 10. Septembre nous arrivâmes à Isgaour. C'est une rade de Mingrelie assez bonne pendant l'Eté. Les vaisseaux qui viennent négocier en Colchide s'y tiennent. Il y en avoit sept grands quand nous y arrivâmes. Nôtre Capitaine fit d'abord mettre le sien sur quatre ancres, deux à prouë, & deux à pouppe, & mit à terre les mats & les vergues. Isgaour est un lieu desert, & sans habitations. On y fait des hutes de ramée, à mesure qu'il y vient des Marchands, & lors qu'on se croit en sûreté contre les Abcas, ce qui n'arrive pas souvent. Hors de là il n'y a pas une maison.

Avant que d'entrer dans l'Histoire des travaux que j'ai soufferts, & des dangers que j'ai courus en Mingrelie, je ferai la description du païs & des lieux circonvoisins, sans y mêler rien de douteux, & dont je ne sois très-bien informé.

La Colchide est située au bout de la Mer noire. Du côté d'Orient, elle est enfermée par un petit Royaume qui fait partie de la Georgie; lequel est appellé *Imirette* par les gens du païs, & par les Turcs *Pachatchouc* ou *Pacha koutchouc*, comme qui diroit *petit Prince*; du côté du Midi par la Mer noire, du côté d'Occident par les Abcas, du côté du Septentrion par le Mont Caucase. Sa longueur est entre la mer & les montagnes. Sa largeur s'étend dès Abcas à ce Royaume d'Imirette. Le *Corax* & le *Phase*, fleuves fameux dans les anciens Historiens, à present nommez *Codours* & *Rione*, lui servent là de bornes. Le premier la sépare d'avec les Abcas. Le second d'avec l'Imirette. La lon-

gueur de la Colchide eſt de cent dix milles au plus. Sa largeur eſt de ſoixante. Ce que je ſai non ſeulement de tous les gens du païs qui en conviennent, mais auſſi pour l'avoir traverſée d'un bout à l'autre. Elle étoit autrefois couverte contre les Abcas du côté du Septentrion, par un mur de ſoixantes milles de long; mais il y a long-tems qu'il eſt détruit: ſes forêts ſont aujourdhui ſa défenſe, & ſa plus grande ſûreté. Les Habitans du Caucaſe compoſent cette Nation belliqueuſe, ſi renommée ſous le nom des *Huns*, laquelle eſt aujourdhui ſéparée en differens petits peuples. Ceux qui confinent avec la Colchide, ſont premiérement les *Allanes*, dont le païs faiſoit il y a long-tems la frontiére Septentrionale de l'Arménie, entre le mont Caucaſe & la Mer Caſpiene, où l'on aſſigne le païs des Amazones. C'eſt une Nation renommée, qui ſe joignoit d'ordinaire aux Perſes, contre les Romains, durant les ſept premiers ſiecles du dixiéme. Les autres ſont les *Suanes*, les *Gigues*, les *Caracioles* ou *Cara-cherkes*, peuples plus barbares que leurs noms; qui toutefois ne ſont pas beaucoup changez, comme le remarqueront aiſément les gens verſez dans l'Hiſtoire ancienne, où l'on voit que les *Allanes* ſont nommez *Alains*, les *Suanes*, *Tzaniens*, les *Gigues*, *Zechiens*, & les *Caracherkes*, *Caracioles*. Ces *Cara-cherkes*, comme les appellent les Turcs, c'eſt-dire, *Circaſſiens noirs*, ſont les Circaſſiens Septentrionaux. Les Turcs les appellent ainſi, quoi que ce ſoit le plus beau peuple du monde, à cauſe des brouillards & des nuages qui couvrent ſans ceſſe leur païs. Ils ont été autrefois Chré-

Chrétiens. On le voit à quelqu'unes de leurs maniéres, & à de certaines céremonies qu'ils obſervent dans leur païs; mais à préſent ils ſont ſans Religion. Ils vivent de brigandages, & ſont pires que les bandits les plus déterminez: ils vont preſque nuds: ils ne ſavent aucun art liberal, & n'ont preſque rien d'humain que la parole. Ils ſont de plus grande taille que les autres peuples, ayant l'air & la voix ſi féroces, qu'on n'a pas de peine à remarquer que leur eſprit & leur cœur le ſont pareillement. Ils font peur quand on les regarde, & ſur tout quand on les connoît, & qu'on eſt bien averti que ce ſont les plus réſolus aſſaſſins, & les plus hardis voleurs du monde. Ces païs ont tous leur idiome aſſez diſtinct, mais de même génie, participant de l'Eſclavon, ou du Georgien, ſelon qu'ils s'aprochent de la Cherſoneſe ou du Phaſe.

L'ancien Royaume de Colchos n'étoit pas un ſi petit Royaume, car il s'étendoit d'un côté juſqu'au Palus-Meotide, & de l'autre juſqu'à l'Iberie. Sa ville capitale nommée Cholcos, étoit à l'embouchure du Phaſe ſur la rive Occidentale, & c'eſt ce qui fait qu'on donne le nom de Colchide à la Mingrelie, parce que la Mingrelie ſe termine à ce fleuve du côté d'Orient. Nos Géographes modernes veulent qu'il y ait une ville nommée *Faſſo* au même endroit où étoit Cholcos, mais c'eſt ce que je puis aſſurer être faux.

Tous les Orientaux appellent la Colchide *Odiſche*, & les Cholches *Mingrels*. Je n'ai pû trouver l'Etymologie de ces deux mots, ni m'aſſurer, autant que j'aurois voulu, de

 l'o-

l'origine de cette Nation; que Diodore le Sicilien & d'autres Auteurs font ſortir de l'Egypte, & être une Colonie de Seſoſtris, ce qui n'eſt pas fort vrai-ſemblable. Le païs eſt aſſez inégal. Il a des colines & des montagnes, des vallées & des plaines, ce qui fait une grande diverſité, il s'éleve inſenſiblement du bord de la mer. Il eſt preſque tout couvert de bois, & horſmis les terres labourées, qui ne ſont pas en grande quantité, tout eſt bois épais & hauts; les arbres ſe multiplient-là ſi fort, que ſi l'on n'ôtoit ſoigneuſement les racines qui s'étendent dans les champs labourez, & dans les grands chemins, le païs deviendroit en moins de rien une ſi épaiſſe forêt, qu'il ne ſeroit pas poſſible de s'en tirer. L'air eſt aſſez tempéré pour le chaud, & pour le froid. Il n'eſt point ſujet aux orages, aux éclairs, & au tonnerre. Il produit rarement la grêle; mais il eſt fort incommode & fort mauvais, à cauſe de ſon extrême humidité. Il y pleut preſque continuellement. En Eté l'humidité de la terre, échauffée par l'ardeur du Soleil, infecte l'air, cauſe ſouvent la peſte, & toûjours des maladies. Cet air eſt inſupportable aux Etrangers. Il les accable d'abord d'une maigreur hideuſe, & les rend, en un an de tems, jaunes, ſecs, & débiles. Les naturels du païs en ſont moins mal-traitez durant leur vie, mais il y en a peu qui la pouſſent à ſoixante ans.

J'attribue à cette temperature d'air l'hydropiſie, qu'on peut dire être la maladie épidemique des Mingreliens, laquelle ils combattent non ſeulement par l'exercice continuel qu'ils font à cheval, étant ſans ceſſe par voyes & par

par champs, ſans s'arrêter plus de trois ou quatre jours en un lieu; mais auſſi en mangeant beaucoup de ſel, & en ſe tenant toûjours autour du feu. J'y attribue auſſi la vermine dont le païs eſt fort affligé, tant les hommes, que les bêtes. Les Cochons ſur tout, ſont pour la plûpart couverts de poux, & ils leur entrent juſques dans la peau. Enfin il faut auſſi attribuer à l'air de Mingrelie, que les bêtes venimeuſes n'y ont que peu ou point de venin.

La Colchide abonde en eaux. Elles ſortent des montagnes du Caucaſe, & s'écoulent dans la Mer noire. Les principaux fleuves ſont le *Codours*, qui eſt le *Corrax* dont j'ai parlé, le *Socom*, qui eſt, je croi, le *Terſcen* d'*Arian*, & le *Thaſſiris* de *Ptolomée*; le *Langur* appellé des Anciens *Aſtolphe*, le *Cobi*, qu'*Arian* nomme *Cobo*, lequel avant que d'entrer dans la mer, ſe joint à un autre fleuve de même grandeur appellé *Cianiſcari*, & qui eſt le fleuve *Cianée*. Le *Tachur*, qu'*Arian* appelle *Sigame*, le *Scheniſcari*, c'eſt-à-dire, *le fleuve Cheval*, qu'on nomme ainſi, à cauſe de la rapidité de ſon cours, & que les Grecs par la même raiſon nommérent *Hippus*, & l'*Abaſcia* à qui *Strabon* donne le nom de *Glaucus*, *Arian* celui de *Caries*, & *Ptolomée* celui de *Caritus*. Ces deux fleuves ſe mêlent avec le *Phaſe* à vingt milles de l'endroit où il ſe décharge dans la mer. J'ai rapporté exprès les noms anciens & nouveaux des fleuves de Mingrelie, parce que tous les Hiſtoriens Géographes, principalement *Arian*, & pluſieurs modernes, les placent mal. Outre ces fleuves il y en a encore d'autres petits. Je n'en parle point, par-

ce qu'avant qu'ils entrent dans la mer, ils se perdent dans ceux que j'ai nommez. Ces fleuves ont tous des guez, que les gens du païs connoissent, & où ils les traversent; aussi n'y ai-je point vû de ponts, & il n'y a de bâteau que sur quelques-uns; cependant ces fleuves sont rapides. Les gens du païs, pour rompre la force du courant, ont coûtume de se mettre plusieurs ensemble en guayant, & d'avancer serrez l'un contre l'autre, & en s'appuyant encore à de longs bâtons qu'ils coupent exprès.

Le terroir de la Colchide est mauvais, & produit peu de sortes de grains & de légumes. Les fruits sont presque sauvages. Ils n'ont point de goût. Ils engendrent des maladies. Il en croît en Colchide de presque toutes les espéces que nous avons en France. Il y a aussi des melons fort gros, mais ils ne valent rien du tout. Ce qui y vient bien c'est le raisin, qui est par tout en grande abondance. La vigne croît autour des arbres, & monte à la cime des plus hauts. J'ai vû de si gros seps, qu'à peine pouvois-je les embrasser. On taille la vigne tous les quatre ans une fois. Le vin de Mingrelie est excellent. Il a de la force, & beaucoup de corps. Il est agréable au goût, & bon à l'estomach. On n'en peut guére boire de meilleur en aucune part de l'Asie. Si les gens du païs savoient faire le vin comme nous, le leur seroit le meilleur du monde; mais ils n'y apportent aucun des soins nécessaires. Ils creusent de gros troncs d'arbres, & s'en servent de cuve. Ils foulent là dedans le raisin. Ils en prennent en même tems le jus, & le versent dans de grandes pi-
tar-

tanes, ou urnes de terre, qui ſont enterrées dans leurs maiſons, ou tout proche. Ces vaſes tiennent chacun deux ou trois cens pintes. Quand le vaſe eſt plein, ils le bouchent d'un couvercle de bois, & mettent de la terre par-deſſus. Ils couvrent ces urnes de la même maniére que j'ai dit, que les Orientaux couvrent les foſſes où ils ſerrent leurs grains.

La terre eſt ſi humide en Mingrelie dans le tems des ſémences, que pour ne pas trop amolir celle où l'on ſéme le bled & l'orge, on ne la laboure point. On ne fait que jetter le grain deſſus, il vient fort bien de cette maniére, prenant racine un pied en terre. Les Mingreliens diſent, que s'ils labouroient la terre qui porte l'orge & le bled, elle ſeroit ſi molle, que le moindre vent abattroit les tuyaux, & qu'ils ne s'y pourroient tenir droits. Ils labourent la terre, & ils ſément les autres grains avec des ſocs & des coutres de bois, tirant néanmoins des ſillons auſſi profonds qu'on feroit avec des coutres & des ſocs de fer, à cauſe que la terre eſt fort molle & fort humide, ainſi que je l'ai dit. Comme ces peuples ſont pareſſeux & lâches au delà de l'imagination, ils s'excitent & s'entretiennent à l'ouvrage en chantant & en hurlant ſi fort qu'ils s'entr'étourdiſſent. Il eſt vrai que c'eſt une habitude preſque univerſelle dans tout l'Orient de s'animer au travail par le chant; & ce qui marque que cela naît de pareſſe d'eſprit, auſſi-bien que de molleſſe de corps, c'eſt qu'on obſerve, que cette habitude eſt la plus forte du côté du Midi: aux Indes, par exemple, les Mariniers ne ſauroient remuër une corde qu'en chantant, ni la prendre même

me qu'au milieu du chant. Les chameaux & les bœufs ont accoûtumé d'être menez au chant, & ſelon que leur charge eſt peſante il faut chanter plus fort & plus conſtamment.

Le grain ordinaire des Mingreliens eſt le *Gom*. Ce grain eſt menu comme la coriandre, & reſſemble aſſez au millet. On le ſéme au printems de la même maniére qu'on fait le ris. On fait un trou en terre avec le doigt, on met un grain dans ce trou, & on le couvre. Ce grain produit un tuyau de la groſſeur du pouce, & de la hauteur d'un homme, au bout duquel il y a un épi qui a plus de trois cens grains. Le tuyau de *Gom* reſſemble aſſez aux canes de ſucre. On le cueuille au mois d'Octobre, & auſſi-tôt on le pend à des clayes élevées & expoſées au Soleil. C'eſt pour le faire ſécher. Aprés qu'il a été vingt jours ſur ces clayes, on le ſerre. On ne le bat qu'à meſure qu'on le veut faire cuire, & on ne le fait cuire qu'aux heures du manger. Il eſt inſipide & péſant. Il ſe cuit fort vîte, & en moins de demie heure. Lors que l'eau où on l'a jetté commence à bouillir, on le remuë doucement avec une petite pêle de bois, & pour peu qu'on appuye deſſus, il ſe met en pâte. Quand tous les grains ſont diſſous, & la pâte bien pêtrie, on diminuë le feu, & on laiſſe ébouillir l'eau, & ſécher la pâte dans le chauderon dans lequel on l'a fait cuire.

Cette pâte eſt fort blanche. On en fait qui l'eſt autant que la neige. On la ſert avec de petites pelles de bois faites exprès. Les Turcs appellent ce pain *Paſta*, les Mingreliens le nomment *Gom*. Il ſe met en morceaux avec les doigts ſans peine. Sa qualité eſt froide ex-

extrémement, & laxative; il ne vaut rien froid, ni réchauffé. Les Circassiens, les Mingreliens, les Georgiens tributaires de Turquie, les Abcas, les habitans du Caucase, tous ceux qui habitent les côtes de la Mer noire depuis le détroit des Palus Meotides jusques à Trebisonde, ne vivent que de cette pâte. C'est leur pain, ils n'en ont point d'autre. Ils y sont si fort accoûtumez, qu'ils le préférent au pain de froment. Je l'ai remarqué dans la plûpart de ces païs-là. Je ne m'en étonne pas; car moi-même, quand la nécessité m'eut obligé à vivre de cette sorte de *Pudding Anglois*, car on peut fort bien le comparer à nôtre *plain-pudding*, j'y pris tant de goût, que j'eus après de la peine à le quitter pour reprendre le pain ordinaire. Je m'en trouvois fort bien, & j'en avois le corps mieux disposé qu'auparavant. J'ai vû en Armenie, & en Georgie, beaucoup de grands Seigneurs, Turcs, & Georgiens, entr'autres le Prince de Teflis, & le Pacha d'Acalzické, qui faisoient venir de ce grain, & en mangeoient par délices. Il faut boire du vin pur lors qu'on en mange, pour corriger & temperer sa qualité froide & laxative, & c'est ce que ces *Gomiphages* ne manquent pas de faire.

Outre ce *Gom*, il y a en Mingrelie du mil assez abondamment, un peu de ris, du froment, & de l'orge en fort petite quantité. Les gens de condition seulement mangent par délices du pain de blé, le menu peuple n'en goûte jamais.

Les viandes ordinaires du païs sont du bœuf & du cochon. Le cochon y est en très-grande abondance, & fort bon, on n'en mange

point de meilleur en aucun lieu du monde. Il y a auſſi du chevreau, mais qui eſt maigre, & n'a point de goût. La volaille y eſt fort bonne, mais fort rare. Lors que j'y étois, on n'en trouvoit preſque point, à cauſe de la guerre qui avoit fait des ravages par tout le païs. Il n'y a point de poiſſon que le ſalé qu'on apporte de Turquie, du Thon, & peu d'autre en certain tems de l'année. La venaiſon, qui ſe mange en Mingrelie, eſt de Sanglier, de Cerf, de Biche, de Dain, & de Liévre; elle eſt très-excellente, on n'en peut manger de meilleure. Il y a auſſi des Perdris, des Faiſans, des Cailles en quantité, quelques oiſeaux de riviére, des Pigeons ſauvages, qui ſont fort bons, & gros comme les plus gros Poulets de grain. J'en ai vû vuider à qui on tiroit huit ou dix glands tout entiers; j'en étois tout étonné. Les Mingreliens prennent ces Pigeons avec des rets. On en prend beaucoup dans l'Automne, l'Hyver ils ſe retirent au mont Caucaſe.

La Nobleſſe de Mingrelie ne s'occupe qu'à la chaſſe. Elle chaſſe principalement avec des oiſeaux de proye qu'on apprivoiſe, & dont on ſe ſert enſuite. On peut dire aſſurément, qu'il n'y a point de païs au monde ſi abondant que la Mingrelie en oiſeaux de proye, Laniers, Autours, Hobereaux, & autres. Ils font leurs nids dans le mont Caucaſe. Les petits, dès qu'ils ſont éclos, ſe viennent jetter dans les forêts qui ſont au deſſous. On en prend en quantité, & on les apprivoiſe en cinq ou ſix jours.

De tous leurs vols d'oiſeau le plus divertiſſant eſt celui du Faucon ſur la Gruë. Ils prennent

nent l'oiſeau de riviére & le Faiſan avec l'Epervier. Ils ont, comme on a en Perſe, & en Turquie, un petit tambour à l'arſon de la ſelle. Ils battent deſſus pour épouvanter le gibier, & pour le faire lever de l'eau à ce ſon; alors on lâche l'Epervier deſſus. Quand on prend des Herons, on leur ôte les plumes qu'ils ont ſur la tête pour en faire des aigrettes, & on les laiſſe envoler. Les gens du païs aſſurent, qu'il leur en revient d'autres en leur place tout auſſi belles que les premiéres. Comme on fait lever le gibier hors de l'eau par le ſon du tabourin, on le fait de même ſortir des bois; car ce ſon effraye le bêtes fauves, & les fait courir dans la plaine, où l'on les tire. Les Mingreliens ne manquent pas de chiens pour chaſſer, mais ils aiment mieux prendre les bêtes à la Courſe. L'Epaule droite eſt le droit du Seigneur; la gauche celui de la Dame; le reſte ſe mange avec les Chaſſeurs.

Outre les oiſeaux que j'ai nommez, & qui ſe trouvent en Mingrelie, on y en voit d'étranges en forme & en plumage, inconnus en nos quartiers. Il y vient beaucoup d'Aigles, & de Pelicans. Le mont Caucaſe produit tout cela, & une infinité de bêtes féroces, des Tigres, des Leopards, des Lions, des Loups, des *Chacals*; ce dernier animal eſt une eſpéce de Renard. Il ne lui reſſemble pas mal, excepté qu'il eſt plus gros, & qu'il a le poil plus épais, & plus rude. C'eſt, dit-on, l'Hienne des Anciens. En effet, il déterre les morts, & il dévore les animaux & les charognes. On enterre les morts en Orient ſans biére, & dans leurs ſuaires. J'y ai vû en pluſieurs endroits rou-

ler de grosses pierres sur les fosses, uniquement à cause de ces bêtes, pour les empêcher de les ouvrir, & de dévorer les cadavres; mais ce n'est pas seulement aux morts à qui le Chacal en veut. Il fait aussi la guerre aux vivans, se jettant sur tout ce qui n'est pas capable de lui résister, comme les enfans. Ce qui est surprenant, c'est l'adresse avec laquelle cet animal perce dans les maisons, & se glisse dans les tentes, d'où il entraine les habits, quand il ne trouve pas d'autre chose, sur tout les bas & les souliez. Cet animal-là a un cri qui effraye; car c'est un hurlement acre, & perçant, & qu'il traine comme un chat qui miaule. Comme ces animaux vont d'ordinaire en troupes, ils hurlent aussi toûjours ensemble, s'entre-répondant, dans une maniere d'accord, l'un faisant la haute, & l'autre la basse; ce qui paroît fort épouvantable les premiéres fois qu'on l'entend. L'Asie, & l'Afrique sont tourmentées de ces animaux, que l'on appelle *Dabul* en Afrique. Quelques uns croyent que c'est l'animal que l'on appelle en Latin *Crocuta*, & en Grec *Cycissa*, & que l'on prenoit autrefois pour un Chien sauvage; la Mingrelie, entre les autres païs de l'Orient, est couverte de ces *Chacals*, & de Loups. Ils assiégent quelquefois les maisons, & font des hurlemens épouvantables. Le pire est, qu'ils font de grands dégâts dans les troupeaux, & dans les haras. Le Préfet des Théatins, qui sont en Mingrelie, m'assura qu'en une semaine les loups lui mangerent trois chevaux, & un poulain tout proche de son logis.

Il y a quantité de chevaux en Mingrelie,
&

& d'assez bons. On en entretient beaucoup, parce qu'ils ne coûtent rien à nourrir. Dès qu'on est descendu de dessus, on leur ôte selle & bride, & on les méne paître. On ne les ferre point. On les nourrit du seul pâturage.

La Mingrelie n'a ni villes, ni bourgs, elle a deux villages seulement sur le bord de la mer, toutes les maisons sont éparses çà & là dans le païs, il est difficile de faire mille pas sans en trouver trois ou quatre l'une proche de l'autre. Il y a neuf ou dix Châteaux, le principal s'appelle *Rucs*, c'est où le Prince de Mingrelie se retire. Ce Château a un mur de pierre; mais si mal fait & si mince, que les moindres piéces de campagne le perceroient. Il y a du canon dedans. Les autres Châteaux n'en ont point. Voici comme ils sont faits. Au milieu d'une esplanade, dans un bois fort épais, on bâtit une tour de pierre, haute de trente ou quarante pieds, capable de tenir 50 ou 60 personnes. Cette tour est le donjon, & le lieu fort du Château. On y serre toutes les richesses du Seigneur, & de ceux qui se réfugient chez lui. Proche de cette tour, il y en a cinq ou six plus basses, faites de bois, qui servent de magazins pour les vivres, & pour retirer dans un assaut les femmes & les enfans. Outre cela, il y a dans l'esplanade plusieurs Cabanes faites les unes de charpente, les autres de branches d'arbres, les autres de cannes, & de roseaux. L'espace est fermé par une haye fort épaisse, & par le bois, qui est si épais par tout, qu'il est impossible d'aborder ces retraites que par le chemin taillé, & fait exprès, qui y conduit. Quand on

aprend que l'ennemi eſt proche, on rompt le chemin, & on le couvre d'arbres, tellement qu'il eſt comme impoſſible de le forcer. Les Colchéens ne ſe tiennent dans ces Châteaux que quand ils ont peur de l'ennemi, dès que le danger eſt paſſé, ils retournent à leurs maiſons.

Les maiſons de Mingrelie ſont toutes de charpente: comme on eſt par tout proche des bois, on bâtit à fort bon marché. Les maiſons des pauvres gens n'ont point d'étages, celles des Nobles en ont un ſeulement. Le bas a toûjours des eſtrades pour ſe coucher, & pour s'aſſoir, à cauſe de la grande humidité de la terre. Les gens de qualité ſont aſſis ſur des tapis, les autres ſur des bancs. Les maiſons ſont fort incommodes, & fort ſales, elles n'ont ni cheminées ni fenêtres. Le feu s'y fait au milieu. Le jour y entre par la porte. Elles n'ont point de fondement, les voleurs s'y gliſſent auſſi ſans peine. Ils font un trou ſous la prémiere poutre qui eſt au rés de chauſſée, & qui porte les autres, & ils ſe fourrent par là dans le logis. Dès qu'on remuë, ils ſortent avec la même facilité. Cet inconvenient oblige les païſans à n'avoir qu'un grand lieu pour chaque famille. Ils retirent dedans tout ce qu'ils ont, excepté le grain, & quelquefois le vin. Ils y habitent tous enſemble, & ils y enferment la nuit leur bêtail. Les maiſons du Prince, & des Seigneurs, ont de grandes cours au devant, pour donner les audiences, & juger les differens; mais ces cours, ou ce qu'on appelle ainſi, ne ſont qu'une eſplanade, entourée de haye, ou de paliſſades tout au plus.

Le

Le sang de Mingrelie est fort beau, les hommes sont bien faits, les femmes sont très-belles. Celles de qualité ont toutes quelque trait, & quelque grace qui charme. J'en ai vû de merveilleusement bien faites, d'air majestueux, de visage, & de taille admirables. Elles ont outre cela un regard engageant, qui caresse tous ceux qui les regardent, & semble leur demander de l'amour. Les moins belles, & les âgées, se fardent grossiérement, & se peignent tout le visage, sourcils, joües, front, nez, menton. Les autres se contentent de se peindre les sourcils. Elles se parent le plus qu'elles peuvent. Leur habit est semblable à celui des Persanes. Leur coeffure ressemble fort à celle des femmes d'Europe, à la frisure près. Elles portent un voile, qui ne couvre que le dessus, & le derriére de la tête. Leur esprit est naturellement subtil & éclairé. Elles sont civiles, pleines de ceremonies, & de complimens; mais du reste, les plus méchantes femmes de la terre; fiéres, superbes, perfides, fourbes, cruelles, impudiques. Il n'y a point de méchanceté qu'elles ne mettent en œuvre pour se faire des Amans, pour les conserver, & pour les perdre.

Les hommes ont toutes ces mauvaises qualitez, encore plus que les femmes. Il n'y a point de malignité à quoi leur esprit ne se porte. Ils sont tous élevez au larcin. Ils l'étudient, ils en font leur emploi, leur plaisir, & leur honneur. Ils content avec une satisfaction extrême les vols qu'ils ont faits. Ils en sont loüez, ils en tirent leur plus grande gloire. L'assassinat, le meurtre, le menson-

ge,

ge, c'eſt ce qu'ils appellent les belles actions. Le concubinage, l'adultére, la bigamie, l'inceſte, & ſemblables vices, ſont des vertus en Mingrelie. L'on s'y enléve les femmes les uns aux autres. On y prend ſans ſcrupule en mariage ſa tante, ſa niéce, la ſœur de ſa femme. Qui veut avoir deux femmes à la fois, les épouſe, beaucoup de gens en épouſent trois. Chacun entretient autant de concubines qu'il veut, les femmes & les maris ſont reciproquement fort commodes là deſſus. Il y a entr'eux très-peu de jalouſie. Quand un homme prend ſa femme ſur le fait avec ſon galant, il a droit de le contraindre à payer un cochon, & d'ordinaire il ne prend pas d'autre vengeance. Le cochon ſe mange entr'eux trois. Ce qui eſt ſurprenant, eſt que cette méchante Nation ſoûtient que c'eſt bien fait d'avoir pluſieurs femmes & pluſieurs concubines, parce qu'on engendre, diſent-ils, beaucoup d'enfans qu'on vend argent comptant, ou qu'on échange pour des hardes & pour des vivres. Cela n'eſt rien toutefois au prix d'un ſentiment tout à fait inhumain qu'ils ont, que c'eſt charité de tuer les enfans nouveaux nez, quand on n'a pas le moyen ou la commodité de les nourrir, & ceux qui ſont malades quand on ne les ſauroit guerir. Leur raiſonnement eſt, que l'on ſouſtrait par-là ces innocentes créatures à une miſere qui les feroit beaucoup languir, & qui les engloutiroit enfin. Voilà comme raiſonne ce peuple barbare, qui n'a ni pudeur, ni humanité. Je crains, à dire le vrai, qu'en cet endroit on ne manque de foi pour l'hiſtoire, & que les véritez que je raconte ne paſſent pour des exa-

gé-

gérations. Je proteste qu'elles sont très-certaines, & les faits que je rapporterai le justifiront suffisamment.

Les Gentilshommes du païs ont pouvoir sur la vie & sur les biens de leurs sujets, ils en font ce qu'ils veulent. Ils les prennent, soit femme, soit enfant. Ils les vendent, ou ils en font autre chose, comme il leur plaît. Chaque païsan fournit à son Seigneur tant de grain, de bêtail, de vin, & d'autres denrées, selon son pouvoir. Ainsi, la richesse est selon le nombre de païsans, & c'est par là qu'elle se compte. Chacun est obligé, outre cela, de défrayer son Seigneur, un, deux, ou trois jours l'année; ce qui fait, que tant que l'année dure, la Noblesse va de côté & d'autre, mangeant ses païsans, & quelquefois ceux d'autrui, ce qui est la source d'une infinité de querelles qui dégenerent la plûpart en guerres ouvertes. Le Prince fait la même vie; de maniére qu'on est presque toûjours assez empêché de savoir où il est. Il mene avec lui toute sa famille, femmes, enfans, domestiques, & ses Hôtes, comme les Ambassadeurs, & d'autres étrangers considerables, lorsqu'il y en a; ce qui compose un furieux train, à cause que son bagage est porté à pié par des hommes, & par des femmes, qu'on voit courir demi nuds, chargez sur la tête, & sur les épaules. Les Mingreliens tiennent que cela fait plus d'honneur que d'être suivi à cheval; ce qu'ils pourroient faire, car il ne manque pas de chevaux en ces lieux-là, comme je l'ai déja dit. Le Prince leve ses tributs dans le cours de cette visite annuelle, recevant d'une autre part des présens, où il n'a point de tri-

tributs à lever. Il juge auſſi les procès, & autres differens, chemin faiſant. On lui donne les requêtes lorſqu'il paſſe, & ſouvent il juge l'affaire ſur le champ, ſinon il aſſigne les parties au lieu où il doit paſſer la nuit.

La maniere de preſenter ſa requête en ces occaſions, eſt de ſe planter au beau milieu de la route en face du Prince; & lorſqu'il eſt tout proche, le ſuppliant met un genou en terre, & donne ſon papier. Le Prince ne manque point de le prendre, & de le donner au Vizir, qui le lit tout haut. Le Demandeur, & ſes aſſiſtans, ſe mettent auſſi-tôt à jetter de grands cris. Ils gemiſſent, levent les mains au ciel, frapent la terre de leurs bâtons, & levent de la pouſſiere en l'air, pour émouvoir le Prince, qu'ils appellent *mon Empereur*, *mon Dieu*, *mon Seigneur*, & divers autres noms ſacrez. Le Défendeur, & ſes adherents, dès qu'ils comparoiſſent, jettent de pareils cris de leur côté, & c'eſt à qui les pouſſera plus haut. On produit les témoins de part & d'autre, & puis le Prince donne ſon jugement déciſif. Tout cela ſe paſſe chemin faiſant, comme je l'ai obſervé; car le Prince ne s'arrête point; mais il va fort lentement, pour qu'on puiſſe mieux le ſuivre. Quand les païſans de divers Seigneurs ſont en different, leurs Maîtres les accordent. Quand les Seigneurs ſont eux-mêmes en different, la force en décide, celui qui eſt le plus fort gagne ſa cauſe. Voici comment ils s'y prennent. Ils fondent à main armée ſur les beſtiaux de leur ennemi, ſur ſes Vaſſaux, ſur ſes maiſons, ſur ſes terres, pillant, brûlant, abattant tout; & enfin, lors qu'ils ne ſavent

plus

plus à quoi s'en prendre, ils arrachent les vignes, les meuriers, & les autres arbres aussi utiles. Que si les parties viennent à se rencontrer durant ces actes d'hostilitez, ils se combatent d'une maniere sanglante. Le plus foible & le plus maltraité ne manque jamais de recourir au Prince, qui sans cela ne prendroit point connoissance de la querelle. Il mande l'accusé par une personne de consideration, selon la qualité des parties, & accommode le different; mais ces sortes de pacifications ne durent d'ordinaire que jusques à une occasion favorable de se venger.

Il n'y a point de Gentilhomme en Mingrelie, qui n'ait querelle, c'est pour cela qu'ils sont toûjours armez, & qu'ils ont toûjours autant de gens auprès d'eux qu'ils en peuvent entretenir. Lorsqu'ils montent à cheval, ils sont armez de toutes piéces, & leurs gens aussi, ils ne se couchent jamais que l'épée au côté. Quand ils s'endorment ils se couchent sur le ventre en mettant leur épée dessous.

Les armes du païs sont la lance, l'arc, la flêche, le sabre droit, & non courbé, la masse d'armes, & le bouclier; il y en a peu qui se servent d'armes à feu. Ils sont bons Soldats, & montent bien à cheval. Ils manient la lance avec beaucoup d'adresse. Ils apprennent aux enfans à tirer de l'arc dès l'âge de quatre ans, à quoi ils deviennent si adroits qu'ils tirent les Oiseaux les plus legers en volant.

Leur habillement est particulier, ils ont peu de barbe, hormis les Ecclesiastiques. Ils se rasent le sommet de la tête en couronne, & laissent croître jusques sur leurs yeux le reste de

de leurs cheveux, auſſi coupez en rond. Ils ſe couvrent la tête d'une petite calote de feutre fort fin, découpée, & taillée ſur les bords en pluſieurs croiſſans. L'hiver ils portent un bonnet fourré. Ils ſont ſi gueux, & ſi miſerables, que pour ne point gâter à la pluye leur calote, ou leur bonnet, ils le mettent dans la poche lorſqu'il pleut, & vont ainſi tête nuë. Ils portent ſur le corps de petites chemiſes qui leur tombent ſur les genoux, & qu'ils enferment dans un pentalon étroit. Il n'y a guére d'habillement au monde plus laid que le leur. Ils portent une corde de pluſieurs braſſes en ceinture; c'eſt pour attacher les perſonnes & le bêtail qu'ils enlévent à leurs voiſins, ou qu'ils prennent à la guerre. Les Grands ont des ceintures de cuir large de quatre doigts, couvertes de plaques d'argent, & chacun attache à la ſienne un couteau, & la pierre à éguiſer, un fuſil à faire du feu, trois bourſes de cuir pleines, l'une de ſel, l'autre de poivre, la troiſiéme d'aleines, de fil, & d'éguilles. Les pauvres gens vont preſque nuds, leur miſere eſt ſans pareille, ils n'ont la plûpart qu'un méchant feutre pour ſe couvrir. Ils mettent ce feutre, aſſez ſemblable à la chlamide des Anciens, en paſſant la tête dedans, & ils le tournent comme ils veulent du côté que vient le vent ou la pluye; car il ne couvre qu'un côté du corps, & ne deſcend que juſqu'aux genoux. On en fait de fins qui réſiſtent à l'eau, & ne ſont pas ſi peſans que les communs, leſquels aſſomment, ſur tout quand ils ſont mouillez. Qui a une chemiſe, & un méchant calleçon, eſt trop riche, preſque tous vont nuds pieds; les ſouliers des

Col-

N.° II.



Colchéens ſont d'une ſemelle de peau de buffle, qui n'eſt point préparée. Cette ſemelle s'attache aux pieds, avec une courroye de même peau qu'on lace par deſſus. On n'a pas le pied moins mouillé dans ces ſortes de ſandales, que ſi on l'avoit tout nud. La figure à côté repreſente cet habit, & la chauſſure des Mingreliens, lorſque la neige eſt épaiſſe ſur la terre.

Preſque tous les Mingreliens, hommes & femmes, même les plus grands, & les plus riches, n'ont jamais qu'une chemiſe, & qu'un calleçon à la fois. Cela leur dure du moins un an. Pendant ce tems ils ne les lavent pas trois fois; mais une, ou deux fois la ſemaine, ils les font ſecoüer ſur le feu pour les nettoyer de la vermine, dont ils ſont toûjours pleins. Je n'ai rien vû de ſale & de dégoûtant comme cela. C'eſt ce qui fait que les Dames de Mingrelie ne ſentent guére bon. J'aprochois toûjours d'elles fort épris de leur beauté, mais dès que j'avois été un moment à leurs côtez, la méchante odeur qu'elles rendoient, étouffoit l'amour qu'elles m'avoient donné.

Les Grands mangent aſſis ſur des tapis à la façon des Orientaux. Leur nape eſt, ou de toile peinte, ou de cuir, & ſouvent ils n'ont qu'une planche. Les gens du commun s'aſſéyent ſur un banc, on en met devant eux un autre de même hauteur qui ſert de table. Toute la vaiſſelle eſt de bois, les gobelets en ſont auſſi. Les gens de qualité ont un peu d'argenterie. C'eſt la coûtume de ce Païs ſauvage, que tout le monde ſans diſtinction, ſoit de l'un, ſoit de l'autre ſexe, mange enſemble,

ble, le Roi, & toute ſa ſuite, juſqu'à ſes palleſreniers. La Reine, ſes femmes, ſes filles, ſes domeſtiques, & tout ce qui eſt à ſon ſervice, juſqu'au dernier laquais. Ils mangent dans des cours, lors qu'il ne pleut point. On ſe range en rond, ou par files, & l'on ſe met plus haut ou plus bas, ſelon ſa qualité. Quand il fait froid, on fait de grands feux dans la cour où l'on mange. Le chauffage ne coûte rien là, car ce n'eſt que bois, comme j'ai dit. Lors qu'on eſt aſſis pour manger, quatre hommes, dans les grandes maiſons, apportent ſur les épaules une grande chaudiere de *Gom*, ce grain cuit, dont j'ai parlé. Ordinairement, un gueux, à demi nud, en ſert avec une pelle de bois, à chacun un morceau, qui peſe bien trois livres. Deux autres ſerviteurs, un peu moins mal-faits, apportent un chauderon de ce grain plus blanc que l'autre. On n'en ſert qu'aux perſonnes de condition. Les jours ouvriers, on ne donne que cela au commun du logis. Les maîtres ont un peu de legumes, ou de poiſſon ſec rôti, ou un peu de viande. Les jours de fête, ou lors qu'on traite quelqu'un, on tuë, ou un cochon, ou un bœuf, ou une vache, à moins qu'on n'ait de la venaiſon. Auſſi-tôt que l'animal eſt égorgé, ils l'habillent, & le mettent au feu, ſans ſel, & ſans ſauce, dans cette grande chaudiere, où ils font cuire leur pâte. Lors que la viande a un peu bouilli, ils la tirent de deſſus le feu, jettent le bouillon, & la ſervent ainſi demi-cruë, ſans aucun aſſaiſonnement. Le maître du logis a toûjours devant lui une fort grande portion de viande. On lui ſert auſſi la plûpart des legumes, tout le pain, toute la volaille,

laille, & tout le gibier. Il en envoye à ſes hôtes, & à ceux qu'il veut careſſer. On porte tout à la bouche avec les doigts, & ſi ſalement, qu'il n'y a qu'une grande faim qui pût porter à manger à la table de ces barbares, les moins honnêtes gens de nôtre Europe. Quand on a commencé à manger, il y a deux hommes qui donnent à boire à la ronde. Chez les gens du commun ce ſont des femmes, ou des filles, qui le font. C'eſt la même incivilité parmi eux de demander du vin, & d'en refuſer; il faut attendre qu'on en preſente, & le prendre quand il eſt preſenté. On ne donne pas moins de demi-ſeptier à chaque coup : le tour ſe fait trois fois dans les repas ordinaires. Aux fêtes, & aux banquets, les conviez, & les perſonnes conſidérables, boivent juſqu'à ce qu'ils ſoient yvres.

Les Mingreliens, & leurs voiſins, ſont de très-grands yvrognes. Ils ſurpaſſent en cela les Allemans, & tout le Nord. Ils ne mêlent jamais leur vin. Hommes, & femmes, tous le boivent pur. Lors qu'ils ſont échauffez, ils trouvent les coupes de chopine trop petites. Ils boivent dans les plats & avec la cruche. J'ai logé, près de Cotatis, chez un Gentilhomme des plus grands beuveurs du païs. Pendant que j'étois chez lui, il fit un feſtin à trois de ſes amis. Ils s'échaufférent tous quatre ſi fort à boire, depuis dix heures du matin, juſqu'à cinq heures du ſoir, qu'ils bûrent une charge & demie de vin : une charge de vin peſe 300. livres. Dans les feſtins de ces peuples, c'eſt une coûtume pratiquée de tout le monde de ſe lever de table, & d'aller à ſes beſoins autant de fois qu'on en eſt preſſé.

pressé. On s'y remet sans jamais laver ses mains. Ils excitent à boire autant qu'ils peuvent les conviez, & leurs amis, & c'est sur tout à table qu'ils observent des civilitez, & se font des complimens. Leurs entretiens d'homme à homme sont des contes de vols, de guerre, de combats, d'assassinats, & de vente d'esclaves. Ceux qui se font avec des femmes sont assez deshonêtes ; car elles se plaisent à tous les discours d'amour, de quelque lubricité, & de quelqu'effronterie qu'ils soient mêlez, & elles n'ont point de honte des mots les plus sales. Leurs enfans aprennent ces mots & ces discours aussi-tôt qu'à parler. Ils n'ont pas dix ans, que tout leur entretien avec les femmes sont plus deshonnêtes qu'on ne l'oseroit dire. L'éducation des enfans est sans exageration la plus méchante du monde en Mingrelie. Le pere les éléve au larcin, la mere les forme à la turpitude.

J'ai observé ci-dessus que les femmes de ce païs-là sont pleines de complimens & de cérémonies. Les hommes le sont aussi. On saluë les gens au-dessus de soi en mettant le genou en terre, & c'est comme en usent, tant les femmes, que les hommes. Lors que celui qui vient faire un message est de consideration, ou qu'il est envoyé par une personne distinguée, on lui étend un tapis à terre, au devant de la personne à qui le message s'adresse. Il y ploye le genouil, & se tient appuyé dessus tout le tems de sa visite, comme je l'ai raporté. La même chose se pratique, lors que l'on apporte quelque bonne nouvelle.

C'est une coûtume fort universelle, en ces

païs

païs Septentrionaux, dont je fais la deſcription, de ne délivrer aucune choſe à ſon ſuperieur, preſent, requête, ou meſſage, que le genou en terre. On ne lui parle guere non plus qu'en cette poſture. C'eſt ce qu'on appelloit *l'adoration*, à la Cour des Empereurs Grecs ; d'où cette ſorte de reſpect paſſa chez les Princes Chrétiens de la Mer noire, vers la fin du bas Empire. Les Empereurs s'en formaliſoient, prétendant, qu'encore que ces Princes fuſſent ſouverains en leurs petits Etats, ils étoient néanmoins Vaſſaux de l'Empire, & qu'en cette qualité, ils devoient non ſeulement s'abſtenir des ornemens propres & particuliers aux Empereurs, leſquels ils ſe donnoient la liberté de porter ; mais auſſi, n'exiger point la genuflexion, & les autres ſuprêmes reſpects qu'ils ſe faiſoient rendre.

La langue des Colcheens eſt dérivée de l'Iberien, ou du Georgien, lequel on croit dérivé du Grec. Elle eſt diſtinguée en idiome litteral, & idiome vulgaire. Il n'y a gueres de monumens de l'idiome litteral reſtans, que dans le texte de la Bible, dont même l'on ne trouve que le Nouveau Teſtament, & dans la Liturgie, écrits l'un & l'autre en Lettres majuſcules. Ainſi c'eſt proprement une langue morte que cet ancien Colcheen, où l'étude ſeule peut faire rentrer. Les Eccleſiaſtiques n'y entendent pas même l'Office, quoi qu'ils le diſent ou doivent dire chaque jour.

La Mingrelie eſt aujourdhui fort peu peuplée, elle n'a pas plus de vingt mille habitans. Il n'y a que trente ans qu'elle en avoit 80. mille. La cauſe de cette diminution vient de ſes guerres avec ſes voiſins, & de la quantité

tité de gens de tout ſexe, que les Gentilshommes ont vendus ces derniéres années. Depuis long-tems, on a tiré tous les ans par achat, ou par troc, douze mille perſonnes de Mingrelie. Tout cela va entre les mains de Mahometans, Perſans, & Turcs; n'y ayant qu'eux qui les viennent querir. On en emméne trois mille tous les ans à droiture à Conſtantinople; on les a en troc de draps, d'armes, & d'autres choſes que j'ai dit, qu'on apporte en Mingrelie. Il y vient tous les ans quelques douze voiles de Conſtantinople & de Caffa; & plus de ſoixante felouques de Gonié, d'Iriſſa, & de Trebiſonde. Ce qu'elles chargent en Mingrelie, outre les eſclaves, c'eſt de la ſoye, du lin en fil & en toile, de la ſemence de lin, des peaux de bœuf, des Martres, du Caſtor, du buis, de la cire, & du miel. Le miel de Mingrelie eſt fort bon. Il y en a de deux ſortes, du roux, & du blanc: le blanc n'eſt pas en ſi grande quantité que l'autre; mais il eſt beaucoup meilleur & plus doux; le ſucre rafiné ne l'eſt pas plus: c'eſt un manger fort délicat. Il eſt ferme ſous la dent. Outre le miel domeſtique, il y en a un ſauvage, qui ſe trouve dans les trous, & dans les fentes des arbres; il eſt fort abondant. Les vaiſſeaux de Caffa l'emportent pour la Tartarie, où l'on en fait avec du grain un breuvage tout à fait violent. Les Turcs font un grand profit ſur ce qu'ils emportent de Mingrelie, ce qu'ils achetent un écu ils le revendent quatre. Leur grand profit eſt ſur les eſclaves.

C'eſt une choſe qui n'eſt pas croyable que l'inhumanité des Mingreliens, & cette cruauté dénaturée qu'ils ont tous pour leurs compa-

patriotes, & que quelques-uns ont pour leur propre ſang. Ils ne cherchent que l'occaſion de s'emporter contre leurs vaſſaux pour avoir quelque prétexte de les vendre avec leurs femmes & leurs enfans. Ils enlévent les enfans de leurs voiſins, & en font la même choſe: ils vendent même leurs propres enfans, leurs femmes & leurs meres; & cela, non par provocation, ou motif de vengeance, mais uniquement, par l'impulſion de leur naturel dépravé. On m'a montré pluſieurs Gentilshommes qui ont été dénaturez juſqu'à ce point. Un d'eux vendit un jour douze Prêtres. L'Hiſtoire de cette méchanceté a une particularité étrange, & elle merite bien d'être rapportée comme un exemple ſans pareil. Ce Gentilhomme devint amoureux d'une Demoiſelle. Il réſolut de l'épouſer, quoi qu'il eût déja une femme. Il demanda la Demoiſelle, & l'obtint. C'eſt la coûtume en Mingrelie d'acheter les femmes. On les achete ſelon la condition, ſelon l'âge, ſelon la beauté. Le Gentilhomme ne ſavoit où prendre ce qu'il avoit promis pour obtenir ſa maîtreſſe, & ce qu'il lui falloit pour la nôce, qu'en vendant des gens. Ses ſujets qui aprirent ſon deſſein s'enfuirent, & emmenérent leurs femmes & leurs enfans. Réduit au deſeſpoir, il s'aviſa de cette perfidie tout à fait outrée. Il invita douze Prêtres à venir chez lui dire une Meſſe ſolemnelle, & faire un ſacrifice. Les Prêtres y allérent bonnement. Ils n'avoient garde de penſer qu'on les voulût vendre aux Turcs, ne s'étant jamais rien vû de pareil en Mingrelie. Le Gentilhomme les reçût bien, leur fit dire la Meſſe, leur fit immoler un

bœuf, & les en traita ensuite. Quand il les eut bien fait boire, il les fit prendre par ses gens, les fit enchainer, leur fit raser la tête & le visage, & la nuit suivante il les ména à un vaisseau Turc, où il les vendit pour des meubles & des hardes; mais ce qu'il en tira ne suffisant pas encore pour payer sa maîtresse & pour faire sa nôce, ce tigre prit sa femme, & l'alla vendre au même vaisseau.

Tout le commerce de Mingrelie se fait par échange, à des foires qu'on tient de côté & d'autre successivement, où l'on se pourvoit de ce qui est nécessaire, comme à des Marchez. On donne marchandise pour marchandise. L'argent n'a point de prix arrêté entre le peuple. Celui qui a cours, sont les piastres, les écus de Hollande, & les *abassis*, qui sont des piéces faites en Georgie au coin de Perse, de la valeur de dix-huit sols chacune. Le Prince de Mingrelie, qui mourut il y a vingt ans, avoit commencé à faire battre monnoye. Cela ne dura pas, à cause du peu d'argent qu'on apporte dans le païs, & parce que le païs n'en produit point du tout. Il ne produit non plus ni or, ni autre metal. Je ne sai ce qu'est devenu ce gravier, & ce sablon d'or, que les Anciens disent qu'on y recueilloit avec des toisons, & qui a donné sujet à la fable de la Toison d'or. On n'en trouve en Colchide, ni dans les montagnes, ni dans les riviéres, & de quelque côté que l'on se tourne, il n'y a pas moyen d'accorder là dessus l'antiquité avec le tems présent.

La Mingrelie entiére n'a que quatre mille hommes d'armes. A la verité ce sont presque tous gens de cheval. Il n'y a que trois cens

cens piétons avec cette Cavalerie. Ces soldats ne sont point distribuez en Régimens, ni en Compagnies. Chaque Seigneur & chaque Gentilhomme méne ses gens au combat sans ordre, sans rang, sans Officiers, il s'en fait suivre toûjours, aussi bien en fuyant qu'en chargeant l'ennemi.

Les guerres des Mingreliens, & de leurs voisins, ne sont proprement que des courses & des pillages; & lors qu'ils attaquent l'ennemi, ils le font fort impetueusement: car ils ne manquent pas de courage & de résolution. S'ils mettent l'ennemi en fuite, ils le suivent & courent tout son païs; brûlent, pillent par tout, emménent toute sorte de personnes, & après ils se retirent avec la même impetuosité. Ils prennent le plus de prisonniers qu'ils peuvent, de sorte que dès qu'ils ont abattu quelqu'un de cheval, ils sautent à bas du leur, lient le vaincu de la corde que j'ai dit qu'ils portent en ceinture, & le donnent à garder à leurs valets. Celui qui a pris un prisonnier a sur lui pouvoir de vie & de mort, il en peut faire tout ce qu'il veut. D'ordinaire il le fait esclave, & le vend aux Turcs. Lorsque ces peuples sont assaillis, ils se presentent au passage de quelque riviére, & mettent de la Mousqueterie en embuscade, tâchant d'empêcher le passage à l'ennemi. Si l'ennemi les force, ils s'enfuïent, & se retirent dans les bois, laissant le païs à sa merci. De cette sorte, les guerres de ces peuples ne durent gueres: en moins de quinze jours cela est fini, l'ennemi est retiré; il a ravagé tout le païs.

Les Entrées du Prince de Mingrelie montent

tent tout au plus à vingt mille écus par an. Elles proviennent des Doüanes de ce qu'on apporte dans le païs, & de ce qu'on en emporte, des gens qu'il vend, & des avanies qu'il fait. Il met tout ce revenu dans ses coffres, car il ne dépense pas un denier. Ses Vassaux le servent sans gages; & son domaine lui fournit tant de vivres pour toute sa maison, qu'il en a de reste. Il envoye souvent au Roi de Perse des Faucons, & de toute sorte d'oiseaux de proye. Le Roi lui envoye pour cela des brocards d'or & de soye, des tapis, des armes, de la vaisselle, & plusieurs autres choses, dont un Prince gueux, comme celui de Mingrelie, peut avoir besoin. Il entretient un pareil commerce avec le Cam de Georgie. Sa Cour, dans les fêtes solemnelles, est de deux cens Gentilshommes; dans les autres jours, il y en a environ six-vingt. Son train est de trois cens personnes, sans les Gentilshommes. Celui de la Princesse est de cent personnes d'un & d'autre sexe. Aux grandes fêtes, elle a une Cour de plus de soixante Dames bien faites & bien vêtues.

La Religion des Colcheens a, je croi, été autrefois la même que celle des Grecs. Des Historiens Ecclesiastiques disent qu'une esclave convertit à la Foi de Jesus-Christ, le Roi, la Reine, & les Grands de Colchide, du tems de Constantin le Grand; qui envoya à ces nouveaux convertis des Prêtres & des Docteurs, pour les baptizer, & pour les instruire des mystéres du Christianisme. La Tradition Armenienne donne à cette esclave le nom de *Nine*. D'autres disent qu'ils doivent la con-

connoiſſance du Chriſtianiſme à un *Cyrille*, que les Eſclavons appellent en leur langue *Chiuſil*, qui vivoit environ l'an 860. Les Mingreliens montrent ſur le bord de la mer, en un lieu nommé *Pigivitas*, proche du fleuve *Corax*, une Egliſe qui a trois nefs, & qui eſt fort grande. Ils aſſurent que St. André prêcha à l'endroit où cette Egliſe eſt bâtie. Je l'ai vûë de loin; c'eſt un ancien bâtiment, autant qu'on le peut juger, d'un mille de diſtance. Le *Catholicos* y va une fois en ſa vie faire l'huile Sainte, que les Grecs appellent *mirone*; on dérive ce terme de *mouron*, qui eſt le baume blanc d'Arabie. Je n'ai discouru de Religion avec aucun Mingrelien, n'en ayant trouvé aucun qui ſût ce que c'eſt que Religion, que Loi, que peché, que ſacrement, & que ſervice divin. Tout ce que j'ai remarqué ſur cela, eſt que les femmes allument quelquefois de petites bougies & les attachent à la porte de leur logis, ou d'une Egliſe, font bruler en même tems un grain d'encens, & ſe tournent vers le ſoleil, en faiſant de grandes inclinations de Corps, & des ſignes de Croix, de la tête aux pieds.

Comme je n'entendois point la Langue des Mingreliens, ni des Georgiens, pour pouvoir m'inſtruire de leur Créance en leur converſation, & que je ne trouvai perſonne parmi eux qui en ſût parler d'autre; je croi que je ne ſaurois faire mieux pour bien donner à connoître quelle eſt leur Religion, que de rapporter la *Relation* que m'en a donnée le Pere *Dom Joſeph Mariezampi*, Italien, Mantouan, Préfet des Theatins, Miſſionnaires en Colchide, écrite de ſa main, qui n'a jamais été im-

imprimée, & qu'il n'a pas même finie. Ce Pere, qui m'en fit présent pendant que j'étois avec lui, avoit été vingt-trois ans sur les lieux quand il se mit à la composer. Ainsi, il n'en devoit ignorer, ni le Culte, ni la Créance; & j'ai lieu de croire qu'il l'aura fait de bonne foi. La voici traduite mot pour mot.

PRÉFACE.

JE crains que le Lecteur, en lisant ce petit Ouvrage, ne se trouve autant trompé que les Espions du Roi Saül, qui étant allez par ordre de ce Prince, pour se saisir de David, ne trouverent que son phantôme dans son lit au lieu de sa personne. On croira trouver parmi ces Peuples le veritable Christianisme, & l'on n'y en trouvera que l'ombre, & la figure, couverte de beaucoup de superstitions.

Les Mingreliens, dès la naissance de l'Eglise, reçurent la Foi Chrétienne, selon les rites des Grecs, par de très-saints Docteurs, de même que les autres Nations d'alentour, & ils la conserverent pure pendant une longue suitte d'années, jusqu'à-ce que ceux qui la cultivoient dignement parmi eux étant venus à manquer, ils la confondirent avec d'autres Céremonies, & avec des rites des Juifs; s'étant éloignez, en vrais Grecs qu'ils sont, de la Sainte Eglise Catholique Romaine.

Depuis cela, ces malheureux, qui au commencement marchoient dans le chemin du Ciel, sont tombez, faute de Pasteurs habiles, dans l'abysme d'une si épaisse ignorance, qu'ils se trouvent aujourdhui dans un aveuglement pro-

prodigieux. On ne ſait parmi eux ce que c'eſt que Foi ni Religion ; & la plûpart regardent la vie future comme une fable, & une invention humaine. Mais le pire, & ceci eſt un malheur que nous devons pleurer, comme autrefois le triſte Jeremie pleuroit ſur la pauvre Jeruſalem, c'eſt que leurs Prêtres, leurs Evêques, & leur *Catholicos*, ou Patriarche, ne ſavent point quelle eſt l'obligation de leurs charges; & ne ſavent même ni lire ni écrire, ſi loin d'eux eſt la connoiſſance du culte Divin! Leurs Prêtres, ou *Papas*, (car c'eſt ainſi qu'ils les appellent,) uniquement attentifs à les tromper, ne font profeſſion que de ſavoir prédire les choſes futures, feignant de les trouver dans leurs livres ; & ces miſerables aveugles les croient, comme s'ils étoient des Anges, parce qu'ils ſont obligez de vouloir tout ce que leurs Prêtres veulent.

De là il arrive que quand ils ſont dangereuſement malades, ils ne conſultent point de Médecin; mais qu'ils appellent le *Papas*; non qu'ils veuillent ſe confeſſer ou faire qu'il prie Dieu pour le ſalut de leur ame; c'eſt dequoi ils ne s'embarraſſent gueres ; mais afin de ſavoir de lui ſi ſon livre porte qu'ils mourront, ou ne mourront point de cette maladie; & pour quel ſujet elle leur eſt venuë. Ce *Papas* commence gravement à feuilletter, & refeuilletter ſon Livre, & il dit enſuite au malade : *qu'il y a une telle Image, qui eſt en colere contre lui, & qui le veut faire mourir; qu'il faut pour l'appaiſer lui offrir une chevre, ou une vache, ou un bœuf, ou quelqu'autre victime, ou de l'argent, afin qu'elle ne le tuë point!* Les pauvres malades, de peur de mourir,

promettent au Prêtre ce qu'il veut, & ils le donnent. Mais il le prend pour lui-même, & ceux qui le donnent en ſont la dupe. Telle eſt la Science de ces *Papas*, qui ſuccent le ſang de ces infortunez Mingreliens, qu'ils abuſent avec leurs ſuperſtitions.

Ce fut pour remedier à leur déplorable état, que nôtre St. Pere le Pape Urbain VIII. touché d'une compaſſion vraiment paternelle, & brûlant, comme un digne Paſteur, du zéle de ramener au bercail ces Brebis égarées, leur deſtina en 1632. quelques Peres Theatins, fort zelez pour le ſalut des ames; leſquels, s'étant expoſez à mille & mille dangers ſur la mer, furent pris par les Turcs, conduits à Conſtantinople, avec beaucoup de peril pour leur vie; & enfin délivrez par le crédit du Roi très-Chrétien, qui y intervint.

Mais ce n'étoit pas là la premiere miſſion des Theatins faite en Mingrelie. Car déja ſix ans auparavant, le même St. Pere dont nous vous venons de parler, y en avoit envoyé d'autres, leſquels y poſerent les premiers fondemens de cette miſſion, ſavoir les Rev. Pere *D. Pierre Avitabil*, homme de ſainte vie, & *Jaques de Stefani*, homme auſſi de ſainte vie, avec quelques autres, que Sa Sainteté chargea de Lettres pour le *Dadian*, ou Prince ſouverain d'*Odiſſe*, qui eſt la Mingrelie, pour le *Meppe*, ou Roi d'*Imirette*, pour le Prince des *Gurielliens*, & pour celui des *Cacketiens*, qui ſont des parties de la Georgie, ſituées entre la Mingrelie & la Perſe. Tous ces Princes reçurent nos Peres favorablement, & particulierement *Taimoras Can*, Prince du païs de *Gori*, dans la Georgie, où ils

ils fondérent leur premiere habitation ; & dans la suitte des tems, y ayant succedé de nouveaux sujets, d'une vertu singuliere, & d'une rare prudence, ils s'étendirent dans le païs de *Gurielle*, & dans celui de l'Odissée, ou Mingrelie, quoi qu'avec des travaux & des souffrances incroyables.

CHAPITRE I.

En quel tems les Colchéens reçurent la Foi de Jesus-Christ, & qui furent les premiers qui la planterent dans leur Païs.

COMME les *Colchéens* sont en géneral plusieurs Peuples presqu'uniformes dans les saintes Céremonies, savoir les *Abcas*, les *Circassiens*, les *Alanes*, les *Soanes*, & autres ; j'ai crû, qu'avant que de venir au particulier des Colchéens, il étoit nécessaire d'avertir le Lecteur du nom particulier de ces Peuples, qui ne sont presque qu'une Nation. On tient par tradition que le glorieux Apôtre St. André prêcha la Foi aux *Abcas* ; qu'il fut en Scythie, qu'il passa en Grece & en Epire, puis chez les *Sodianes*, & chez les *Suictiens* ; & que pour certain il s'arrêta enfin chez les *Abcas*, qui sont une partie de la Colchide. Ce qui porte davantage à le croire ainsi, est une ancienne Eglise à trois nefs, bâtie dans un village de cette Province, appellée *Picciota*, en l'honneur de ce Saint, laquelle est Metropole de toute la Colchide ; où chaque *Catholicos*, ou Patriarche, va une fois en sa vie, avec tous ses Evêques, & y fait la sainte Huile,

le, qu'ils appellent *Mirone*. Le Prince y va aussi, & toute sa Cour. Cette Eglise s'appelloit premierement *Sainte Marie de Picciola*; mais la dévotion qu'ont ces peuples pour Saint André, qu'ils tiennent qui l'a fait bâtir, a prévalu, & ils lui ont donné son nom.

On raconte que devant cette Eglise, il y a une colomne de marbre, de laquelle, par un jugement de Dieu, sortit un torrent d'eau bouillante, lors que ce Saint Apôtre y fut mis à mort; duquel torrent plusieurs personnes ont arrêté le cours par l'invocation de ce Saint: d'où vient que depuis ce miracle, les peuples eurent une grande véneration pour ce Saint, & qu'en passant devant cette Colomne ils s'agenouillent, & la baisent. Ce que j'en dis, je le sai d'un de nos Peres, le Pere *Christofle Castelli*, qui fut avec un Catholicos à Picciota, & qui vit la véneration, (quoi que barbare,) que ces peuples avoient pour cette Colomne, pour ce Saint, & pour la croix qu'il porte sur la poitrine.

Quant à la conversion des Iberiens & des Georgiens, nous lisons dans *Baronius*, sous l'an 100. qu'ils se convertirent à la foi Chrétienne par la prédication de Saint Clement, Pape, lors qu'il fut relegué dans l'Isle de Chersonese par l'Empereur Trajan. Je trouve l'opinion du Reverend Pere T. *Thomas de Jesus*, Carme, mieux fondée. Il dit au livre 4. de la conversion de toutes les Nations chap. 9. folio 190. que la conversion des Iberiens fut l'ouvrage d'une femme Esclave, de laquelle le Martyrologe fait mention le 15. Decembre, sous le nom de *Chrétienne*, avec

avec le titre glorieux d'Apôtre des Iberiens ou Georgiens qui l'appellent *Sainte Ninone*. *Nicephore* parle de cette Sainte au Livre 8. chap. 34. *Thomas de Jesus*, que nous venons de citer, dit qu'elle vêcut toûjours saintement en l'état d'Esclave, jeunant, priant, & s'exerçant en la pieté ; ce qui lui attiroit l'admiration de ces barbares, à qui elle répondoit, lorsqu'ils lui demandoient pourquoi elle se mortifioit tant, qu'*Elle se plaisoit dans ce genre de vie, & qu'Elle adoroit son Dieu Jesus-Christ crucifié.*

La nouveauté de ce nom attira leur admiration, & ils commencerent à avoir de la veneration pour cette femme, qu'ils ne consideroient point auparavant. Il arriva qu'un jour, selon la coûtume du païs, que quand il y a quelque Enfant malade, les meres le portent chez leurs voisins, pour y chercher du remède; Il arriva, dis-je, qu'une Mere, ayant en vain porté le sien dans plusieurs maisons, elle alla chez cette Esclave, avec peu d'espérance néanmoins qu'elle le pût guerir, parce qu'on ne faisoit aucun cas d'elle. L'Esclave lui répondit qu'elle ne savoit point de remède; mais que le Dieu qu'elle adoroit étoit assez puissant pour rendre aux malades leur premiére santé; sur quoi prenant l'Enfant entre ses bras, elle le couvrit de son *Cilice*, fit sa priere, & le lui rendit après entiérement gueri. Quelque-tems après la Reine, qui souffroit depuis long-tems de cruelles douleurs, ayant oui parler de cette cure miraculeuse, & étant pleine de foi, fut trouver l'Esclave, & recouvra sa santé par son moyen. Cette guerison miraculeuse

l'ayant portée à ſe faire Chrétienne, elle exhorta ſon mari à faire la même choſe. Il le lui promit; mais ne l'effectuant point, il arriva, un jour qu'il étoit à la chaſſe, qu'il fut ſurpris d'une ſi horrible tempête, & d'une ſi grande obſcurité, qu'il ne pouvoit voir ceux même qui étoient avec lui. Il en fut étonné, & ſe ſouvenant de la promeſſe qu'il avoit faite à ſa femme de ſe faire Chrétien, ſans l'avoir executée, il promit à Dieu dans ce moment-là, qu'il le feroit ſans délai, s'il le délivroit du peril où il étoit. Auſſitôt l'obſcurité ſe diſſipa, & l'air devint ſerain. Etant revenu vers ſa femme, il lui raconte ce qui s'étoit paſſé, fait appeller l'Eſclave, qui après avoir tout ouï, & ſû la volonté du Roi, l'exhorte à déteſter ſes Idoles, à ſe faire baptizer, à adorer le véritable Dieu, Jeſus-Chriſt crucifié, & à lui élever un temple. Ce Prince exécuta tout exactement. Il abjura ſes Idoles, il exhorta tous ſes ſujets à en faire de même, & il ſe mit à conſtruire un Temple magnifique ſur pluſieurs Colomnes. Mais comme on en eut élevé deux, & qu'on vouloit en élever une troiſiéme, il ne fut jamais poſſible de la dreſſer; & tous ceux qui y travailloient, & ceux qui étoient préſens, ſe retirerent tout à fait étonnez & confus. L'Eſclave reſta ſeule la nuit dans l'Egliſe, & obtint de Dieu par ſes prieres que la colomne ſe dreſſeroit & placeroit d'elle même au lieu où elle étoit deſtinée. Les Ouvriers étant tous revenus le matin, ils furent extrêmement ſurpris de voir la colomne en place. Cela ſervit au peuple à le confirmer davantage dans la foi Chrétienne.

tienne. Le Roi, qui s'appelloit *Bacurie*, envoya des Ambassadeurs à l'Empereur Constantin pour lui donner part de sa conversion. Ce Prince en fut ravi de joye, & lui donna des Prêtres & des Ministres pour instruire le peuple dans les mystéres de la foi; & le Prince étant allé lui-même au bout de quelque-tems à Constantinople, l'Empereur le reçut fort honorablement, le fit Comte du premier Ordre, Duc des Confins de la Palestine, & Général de deux corps de ses Armées, qu'on appelloit les troupes des *Arcieriens*, & des *Scutariens*. Mais, par l'intrigue de *Rustic*, & de *Jean*, tous deux Ducs de l'Empire, qui étoient jaloux de la gloire de *Bacurie*, il perit. Dieu ne laissa pas ce crime impuni, car il permit qu'une Armée Imperiale de 50000 hommes fût défaite par 30000 Perses, & que *Rustic* & *Jean* eussent la tête tranchée.

Le Cardinal *Baronius*, sous l'an 523. veut que les Colchéens ayent embrassé le Christianisme durant le Pontificat d'Hormisdas, & sous l'Empire de Justin, qui fit beaucoup de caresses à ce Roi *Bacurie* (dont nous avons parlé,) lorsqu'il fut à Constantinople pour se faire baptizer, l'appellant son fils, lui donnant le titre d'Empereur d'Asie avec la Couronne & la Robe blanche Imperiale.

L'opinion de *Tarcagnotte*, au Livre 5. de son Histoire, que les Colchéens, & les Armeniens, reçurent en même tems le baptême, du tems du Pape Jules, & de l'Empereur Constantin, n'est pas vrai-semblable; parce que les Armeniens se firent Chrétiens lorsque l'Archevêque Gregoire, cette éclatante lumiére de l'Armenie, brilloit; & du-

durant le regne de Tiridate, sous l'Empire de Constantin.

Nous lisons dans *Baronius*, que les Colchéens se maintinrent toûjours dans la pureté de leur foi : mais, qu'ayant été instruits des Céremonies des Grecs par Saint Cyrille, & par Methodius, son frere, que l'Empereur Michel leur avoit envoyez, & s'étant unis à des Patriarches Grecs ; ils étoient tombez tous ensemble dans l'ignorance. Ils sont cependant aussi constans dans le Christianisme qu'ils étoient au commencement, quoi qu'environnez de Turcs, de Persans, de Tartares, & de Juifs. *Cobade*, Roi de Perse, voulut avec une puissante Armée les obliger à changer de Religion ; mais ils combattirent avec tant de courage sous la conduite de leur Roi *Gurgene*, qui n'étoit pas moins grand Capitaine que bon Chrétien, qu'avec le secours de l'Empereur Justin, ils remporterent la victoire.

Aiton, Armenien, qui vivoit en 1282. dit que ces peuples sont résolus de mourir plûtôt l'épée à la main, que de se faire Mahometans. C'est *Ramuzio* qui le rapporte ainsi au Livre de ses Navig. 1 Par. chap. 21.

Ketuane, Reine des Cachetiens, mere de *Taimoras Can*, qui fut le premier qui donna une habitation à nos Peres en ce païs-là, a été célebre de nos jours par la constance avec laquelle elle souffrit le Martyre. Cette Princesse, ayant été envoyée par son fils en Perse, à *Scia Abas*, pour traiter une paix avec lui, expira enfin sous la rigueur des tourmens, après que ce barbare l'eut cruellement fait souffrir dans une prison, durant un long-

tems.

tems. Les Peres Augustins, qui demeurent à Ispahan, en ont décrit le glorieux martyre.

Ce même *Taimoras Can*, après avoir soutenu plusieurs guerres contre le Persan, son Ennemi, a perdu son Royaume pour la querelle de la foi. Ce Prince aimoit beaucoup nos Peres, qui pour le faire entrer de plus en plus dans leurs interêts, & lui marquer leur reconnoissance, lui firent présent de quelques paremens d'or & de soye.

Comme il discouroit un jour de la foi avec nôtre Pere D. *Jaques de Stephani*, qui lui parloit avec une liberté Apostolique, il en fut si irrité, que portant sa main à son épée, il lui dit, *Vous êtes trop obstinez, vous autres Francs ; je défendrai ma créance cette épée à la main contre tous ceux qui me diront qu'elle n'est pas la véritable.* Ce pauvre Pere fut obligé de se taire.

CHAPITRE II.

Du Catholicos, Chef des Ecclesiastiques.

LES Georgiens, & les Imiretiens s'étant faits de la Communion Grecque, comme nous l'avons observé, l'élection du Catholicos dépendoit des Patriarches Grecs, les plus proches du Roi des Georgiens Imiretiens ; & c'étoit, ou ceux de Constantinople, ou ceux d'Alexandrie, qui les nommoient. Mais aujourdhui, le Roi des Imiretiens est le maître absolu de cette élection ; & de nos jours il a fait Catholicos de toute la Georgie & de toute l'Odissée un *Bere*, ou Moine, nom-

nommé *Ginacelle*. Ces peuples reconoissent ce Catholicos pour leur Souverain Patriarche, ne conservant plus aucune déference pour les Patriarches Grecs. Nous en vîmes un exemple, lorsque le Prince d'Odissée, *Lavandadian*, donna une Eglise à nos Peres sous le titre de *Saint George*. Quelques Moines Grecs, qui se trouverent en ce païs-là, en furent extrêmement indignez, & en écrivirent au Patriarche de Constantinople, qui se plaignit, par des lettres qu'il adressa au Prince, & au Catholicos, de ce qu'ils avoient accordé cette Eglise aux Francs, ce qui étoit tacitement vouloir devenir d'une même communion avec eux; & qui leur ordonnoit de la leur ôter; à faute de quoi, il seroit obligé de proceder par excommunication contre eux. Mais, ni l'un, ni l'autre ne s'en soucia; & cela ne fit qu'augmenter le mépris qu'ils faisoient de ces sortes de Lettres.

Ce Catholicos exerce sa jurisdiction dans *l'Odissée*, dans le pays des *Imiretiens*, des *Gurielliens*, des *Abcas*, & des *Soanes*. Son Eglise Metropolitaine est à Picciota, proche les Abcas, sous le nom de *St. André*, ou de *St. Marie*; nous en avons parlé ci-dessus.

Son revenu consiste en pain, en vin, & en plusieurs sortes de denrées, que chaque famille des ses Vassaux, qui sont en grand nombre, est obligée de lui donner. Son occupation perpetuelle, est de visiter son Diocese. Mais ce n'est point pour instruire, & pour assister les ames, qui sont commises à ses soins; ou pour visiter ses Eglises, & pour savoir comment se gouvernent ses Evêques, & ses

ses *Papas*; ou pour examiner de quelle maniere se fait le service Divin. Ces soins l'occupent fort peu; mais ses visites, qu'il fait toûjours accompagné de plus de deux cens personnes, toutes fort avides de bien comme lui, sont pour succer le sang de ces miserables, en mangeant leur bêtail, & leur ôtant des mains ce qu'ils ont, jusqu'à un sol. Il faut observer que ce pays est également pauvre & superbe au dernier degré.

La Sainteté de ce Catholicos, que ces peuples estiment si fort, consiste dans son assiduité en oraison, non seulement, le jour, mais aussi beaucoup plus la nuit; étant obligé d'être presque continuellement dans l'Eglise, & d'y vaquer à la priere la plus grande partie de la nuit. Ils considerent aussi son abstinence au manger, & au boire, ne beuvant point de vin pendant le Carême. Aussi quand un Bere devient Catholicos, il commence une vie nouvelle, passant les jours & les nuits dans l'Eglise, s'abstenant de vin, & de la plûpart des mets ordinaires, les jours de jeûne, & particulierement la semaine Sainte.

Ils sont si ignorans qu'à peine peuvent-ils lire leur Breviaire & leur Missel, ce qui les rend opiniâtres & entêtez de leurs Ceremonies.

Je n'aurois jamais fait si je voulois ici m'étendre sur la Simonie du Catholicos. Il ne consacre point d'Evêque qu'il n'en tire cinq cens écus. Il ne confesse que pour une bonne somme d'argent; de maniere que le Vizir du Prince, qui ne lui avoit donné une fois que cinquante écus pour s'être confessé, voulant le faire une autrefois qu'il étoit malade,

le

le Catholicos lui refusa la confession, lui disant qu'il devoit auparavant songer à le satisfaire pour la confession précedente. Il ne célebre jamais qu'il ne soit assuré d'avoir cent écus; & plus, quand c'est à des funerailles.

CHAPITRE III.

Des Evêques de Mingrelie.

LA Mingrelie seule a six Evêques, celui des *Dandrelliens*, qui confine avec les *Abcas*; celui des *Moquariens*; celui des *Bediellien*s, qui habitent le long de la Mer noire; celui des *Saiselliens*; celui des *Scalingicheliens*; & celui des *Scoindeliens*, qui sont vers le Royaume d'Imirette, & les monts du Caucase. Ces Evêques mettent entierement à part tout soin des ames. Ils ne visitent point les Eglises de leurs Dioceses, & ils en laissent les Curez dans une si grande ignorance, qu'ils tombent d'erreurs en erreurs. Ils ne se soucient point si l'on baptise les enfans, ni si un homme épouse deux femmes, ni ce que devient leur fruit. Ce qui fait que des meres dénaturées, envers leurs propres enfans, les enterrent tous vivans dès qu'elles en sont accouchées, ou leur ôtent la vie d'une autre maniere; sans craindre d'en être punies, soit par le Prince, qui ne s'en met point en peine, soit par la sollicitation des Moines, que nos Peres en ont souvent avertis sans grand succès. Le soin de ces Evêques, c'est d'être journellement en fête, s'enivrant plus ou moins, selon qu'ils ont d'excellens vins, & en abondance, avec une grande

de quantité de vivres. Ils vont habillez magnifiquement ; & pour ſubvenir à ce luxe, ils tirent juſqu'au ſang de leurs Vaſſaux, & puis ils vendent aux Turcs ces pauvres miſerables, qui ſont ainſi envoyez dans le ſeminaire du Diable. Tel eſt l'uſage du pays. Ils s'abſtiennent fort exactement, comme font les Grecs, de manger de la Chair, après quoi ils n'ont plus nuls ſcrupules de conſcience, s'imaginant que pourvû qu'ils ſatiſfaſſent à cette obligation, ils ne ſont plus obligez à rien, & que par là ils accompliſſent tous les autres préceptes; comme auſſi en allant quelquefois la nuit, ou le matin, adorer Dieu dans leur Egliſe Cathedrale. Ces Prelats ont un grand ſoin de leurs Egliſes Epiſcopales. Ils les tiennent fort propres, & les ornent de figures, à la Grecque, revetues d'or, de Perles, & d'autres choſes precieuſes, avec quoi ils croyent appaiſer la colere de Dieu. Ils ne ſe confeſſent point quand ils ont péché; mais ils penſent qu'en offrant de l'or ou quelque pierre précieuſe aux Images, leurs péchez ſont effacez. Ils penſent auſſi qu'en faiſant cela ils ne ſauroient manquer de paſſer pour Saints dans l'eſprit des Séculiers, de même qu'en gardant un rigoureux Carême, lequel conſiſte chez eux à s'abſtenir de manger du poiſſon, & de boire du vin; qui eſt ce que font la plûpart, & à ne manger qu'une fois le jour ſur le tard; ce que les Seculiers font de même.

Comme il y en a pluſieurs entre ces Evêques qui ne ſavent pas lire, ils apprennent une Meſſe par cœur, qu'ils diſent, ſur tout, quand on fait des funerailles. Mais ce n'eſt pour-

pourtant qu'après s'être bien fait payer auparavant; ne faisant aucune fonction Episcopale que pour de l'argent, à l'exemple de leur Superieur, le Catholicos.

Leur habit est magnifique, comme je l'ai observé. Ils le portent court, à peu près comme les Séculiers, fait de velours couleur d'écarlate, avec des chaines d'or au cou, & aux mains. On les distingue encore à leur longue barbe & à leur calotte noire, qui leur couvre les oreilles. Ils montent de bons, & beaux chevaux de guerre, où ils vont quand le Prince les y mande; étant les Chefs & principaux Commandans de leurs Vassaux, lesquels sont obligez de se fournir d'armes. Ils investissent & combattent l'Ennemi sans ordre, & sans discipline. Ils vont à la chasse des Cerfs & des Sangliers; & avec le Faucon ils volent le Faisan & d'autres sortes d'Oiseaux. Plusieurs Moines ont le titre & le revenu d'un Evêché, à eux accordé par le Prince, sans être consacrez. Mais consacrez ou non, ils ne laissent pas de faire des Prêtres pour de l'argent.

CHAPITRE IV.

Des Moines & des Nones.

OUTRE les Evêques, il y a une espece de Prêlats qu'ils appellent *Cinasquari*, qui sont à peu près comme nos *Abbez*. Ils ont leurs Eglises propres, ils sont riches, & ils vivent comme les Evêques.

Pour les *Moines*, il n'y en a que de *l'Ordre de St. Basile*, lesquels, comme dit *St. Jérôme*,

rôme, (Epit. à Eustoc.) étoient autrefois de trois sortes. Les uns s'appelloient *Cenobites*, parce qu'ils vivoient en commun comme nos *Religieux* d'aujourdhui. Les autres *Anachoretes*, qui habitoient dans les Deserts, & qui s'occupoient à la priere. Et les derniers *Remobothes*, lesquels demeuroient deux ou trois ensemble à la Campagne, vivant en commun de ce qu'ils gagnoient par leur travail; Gens avides des biens de la terre, & peu attachez à ceux du Ciel. Ces Moines affectoient tous de jeûner, & de faire de bonnes œuvres, à l'envi l'un de l'autre. *Cassian*, dans le 7. Chap. du X. Livre de ses Collations, parle d'une quatrieme espece de ces Moines, qu'il appelle *Sarabiates*, fort peu differente de la troisieme espece.

Les Moines, que l'on voit aujourdhui en Mingrelie, sont de la troisieme espece. Ils viennent du mont *Athos*, & sous le prétexte d'amasser des aumônes pour *Jerusalem*, ils s'arrêtent dans le pays, sous la protection du Prince, qui leur donne quelqu'une de ses Eglises particulieres. Quelques uns se retirent dans la maison d'un Moine Georgien, nommé *Nicephore Irbachi*; mais qu'on appelle communément le *Moine Nicolas*, des premieres familles de Georgie; homme de soixante dix-ans, qui a le titre d'*Archimandite*, ou Abbé, & à qui on donne encore celui de *Gievarismama*, c'est-à-dire *Pere de la croix*. Le peuple en fait une grande estime, & les Princes de Mingrelie s'en servent de Vizir & d'Ambassadeur, entendant fort bien la politique, & ayant été plusieurs fois à Jerusalem. Il a parcouru toute l'Europe. Il a vû l'Espagne,

gne, la France, l'Angleterre, la Pologne, & l'Italie, où nos Peres, l'ont toûjours logé. Il sait plusieurs langues, outre la Georgienne & la Mingrelienne; savoir, la Grecque, la Turque, l'Arabe, la Russienne, la Françoise, l'Espagnole, & l'Italienne. Il a fait profession de la foi Catholique entre les mains du Pape Urbain huitieme. Il estime beaucoup nos Peres.

Ces Moines ne mangent jamais de chair. Ils sont vêtus d'une étoffe de laine noirâtre. Ils portent la barbe longue, & les cheveux longs. Ils jeûnent & ils prient très-exactement; mais du reste, ils ne s'embarrassent point du salut de ce miserable peuple, disant rarement la Messe, parce qu'ils prétendent de grandes aumônes pour la dire.

Les Mingreliens font leurs parens *Beres*, ou Moines, de cette maniere. Ils leur mettent sur la tête lorsqu'ils sont encore enfans une Calotte noire, qui leur couvre les oreilles. Ils leur disent de s'abstenir de chair, parce qu'ils sont *Beres*, chose qu'ils observent inviolablement, sans savoir du tout ce que c'est que d'être *Bere*. Ils les donnent en suite à d'autres *Beres* pour les élever. Ceux qui les donnent à élever à des Moines Grecs y réussissent le mieux.

Il y a plusieurs sortes de *Nones*, ou *Religieuses*; les unes sont des filles, qui ayant atteint l'âge Nubile, ne se soucient point de mariage; les autres sont des servantes, qui après la mort de leurs maitres, se font *Beres*, avec leurs maitresses. D'autres sont des veuves, qui ne veulent point se remarier. D'autres

tres ſont des femmes, qui après avoir trop goûté du monde, l'abandonnent quand elles viennent ſur l'âge. D'autres ſont des femmes répudiées, comme fit *Tamar*, Princeſſe d'une rare beauté, que le Roi d'Imirette répudia, pour épouſer la fille de *Taymoras can*. D'autres enfin ſe font Nones par pauvreté; & celles-ci vont demander l'aumône dans les Egliſes, qu'on leur donne plus liberalement en conſideration de leur habit. Elles ſont vêtues de noir, la tête couverte d'un voile de la même couleur, & elles ne mangent jamais de viande. Elles ne gardent pas la Cloture, mais vont par tout où elles veulent. Elles ne ſont pas non plus engagées pour toûjours dans cette vie Monaſtique; mais elles la peuvent quitter quand il leur plait.

CHAPITRE V.

Des Papas, *ou Prêtres Mingreliens.*

DIEU ſeul ſait l'état déplorable où ſont ces malheureux *Papas*, pour l'incertitude où ils doivent être ſur leur ſacerdoce. Car ils ſont ordonnez par des *Beres*, ou Evêques, qui peut-être ne ſont point baptiſez; ou bien, qui ſont baptiſez, mais pas conſacrez: & ces Prêtres eux-mêmes quelquefois ne ſont pas baptiſez; ce qui rend la validité de leur ſacerdoce fort douteuſe. Le nom de *Papas* eſt un nom génerique. Le Prêtre qui n'a point d'Egliſe s'appelle *Koſceſſi*; le Chapellain *Ochdelli*, le Curé *Kandalachi*; mais en commun, tous s'appellent *Papas*.

Ces Prêtres ſont en très-grand nombre,

étant tous de pauvres gens qui ne ſubſiſtent que des droits de leur Prêtriſe. Il ne faut pas être fort ſavant pour être promu à l'Ordre; il ſuffit de ſavoir lire, ou d'apprendre par cœur quelque Meſſe, qu'on dit toûjours le reſte de ſa vie. Les Evêques n'examinent point les ſujets qui ſe préſentent pour être reçus aux Ordres, étant ſouvent plus ignorans qu'eux; & comme chaque ordination leur vaut du moins le prix d'un bon cheval, quelque ignorant qu'on ſoit, on eſt ordonné ſans peine.

Ces Prêtres ne ſont point obligez à garder la chaſteté; au contraire, ſelon l'uſage des Grecs, ils épouſent, avant de recevoir l'ordination, une fille vierge. Mais ce qui leur eſt particulier, c'eſt qu'après la mort de la premiere, ils en peuvent prendre une ſeconde, & puis une troiſieme, & puis une quatriéme. Cependant, comme cela eſt contre les Canons, & les ſtatuts de St. Baſile; il faut avoir diſpenſe de l'Evêque, qui l'accorde toûjours, en lui payant le double de ce qu'il faut pour toute autre ſorte de diſpenſe.

Ces miſerables Prêtres ſont très-peu conſiderez des Séculiers; car ils ſont obligez de cultiver non ſeulement leurs propres terres, comme des Païſans, mais auſſi celles de leurs Maîtres ou Seigneurs, dont ils portent auſſi les hardes ſur leurs épaules dans les voyages, en étant maltraitez de plus en toutes occaſions, comme des malheureux eſclaves qu'ils ſont. La cauſe du peu de reſpect que l'on a pour eux, eſt leur ignorance, leur gourmandiſe, & l'ivrognerie à laquelle ils s'abandonnent à la table des Séculiers, où ils vont chercher à manger. Ils ſont ſi pauvres qu'ils ne

ſont

ſont couverts d'ordinaire que d'une chemiſette de groſſe toile, & d'un petit habit court, de groſſe laine, au travers duquel on leur voit la chair. Ils ſont auſſi mal chauſſez que vétus; & ils ne ſont differens d'avec les ſeculiers, qu'en ce qu'ils ont la barbe & les cheveux coupez en forme de guirlande. Un Prêtre n'eſt reſpecté en Mingrelie, que quand il dit la Meſſe, après laquelle les aſſiſtans lui demandent tous la *Sandoba*, c'eſt-à-dire la *benediction*. Quand on eſt à table, on donne à boire au Prêtre le premier; & perſonne ne boit qu'il ne lui ait dit *Sandoba Patorii*, c'eſt-à-dire *Beniſſez nous*, *Monſieur*. Il répond *Ghinda Gomert*, c'eſt-à-dire, *Dieu vous beniſſe.* Les Mingreliens font encore grand cas des Prêtres quand ils ſont malades; car alors ils croyent tout ce que les Prêtres leur diſent. Ils les font venir, & les prient de voir dans leur livre s'ils doivent mourir, ou non, de la maladie qui les tient allitez; & quelle en eſt la cauſe. Ces *Papas* feuillettent, & refeuillettent leur livre, & à la fin ils leur débitent la premiere fauſſeté qui leur vient à l'eſprit: Ils leur diſent qu'ils ſont malades, parce qu'une telle image eſt en colere contr'eux, & que pour expier leurs péchez, & pour ſe rendre l'Image propice, il faut tuer un veau, ou un bœuf, ou offrir à l'image une taſſe, ou une piece de drap de ſoye; à faute de quoi ils mourront. Les malades promettent avec ſerment de le faire.

CHAPITRE VI.

Quelques remarques.

LES Prêtres, & les Beres, ou Moines, portent, comme j'ai dit, le même habit que les Seculiers, & ne se soucient gueres de l'habit prescrit anciennement aux Ecclesiastiques. C'étoit une longue robe qui descendoit jusqu'aux talons, & qu'on appelloit *un habit à la Caracalle*, parce que l'Empereur Antonin, appellé *Caracalla*, en apporta la mode chez le peuple Romain. Nôtre Clergé s'en sert encore aujourdhui pour le *decorum* de son état. *Bede, dans son 7. Liv. de Rebus Anglor. chap.* 7. & *Baronius*, sous l'an 213. disent, que cet habit dans le commencement n'étoit point noir, mais rouge, tel qu'on le porte aujourdhui à la Cour du Pape, & que le Clergé commença à le porter, comme *Baronius* l'observe sous l'an 393. Or on donna cet habit au Clergé pour le parer, à cause de la bonne vie qu'il menoit. Les Prêtres Mingreliens, qui ne cherchent point tant d'ornemens, se contentent d'un habit à la séculiere, imitant en cela les Ecclesiastiques Hebreux, desquels *Becanus* dit, au Chap. 5. des Annales du Nouveau Testament. *Levitæ non habent sacrum ornamentum, solum Sacerdotes & Pontifices utebantur illo, nisi eo tempore quo in tabernaculo vel templo ministrabant.* C'est la même chose des Prêtres Mingreliens, qui hors des fonctions saçerdotales, paroissent tout dechirez & en guenilles. Ils portent les cheveux longs, & la barbe fort longue, comme le

le faisoient les Ministres de l'ancienne Loi, suivant le commandement de Dieu, Levitique chap. 19: 27. *Neque in rotundum attondebitis comam, neque radetis barbam.* Mais pourquoi Dieu fit-il cette défense, la coûtume de se raser étant si ancienne dans l'Eglise? Saint *Isidore*, dans le Livre qu'il a fait des Divins offices, dit que celui qui quitte le monde pour se consacrer à Dieu se doit raser la tête en rond, & plus il monte dans la dignité de Prélat, plus il se doit faire la couronne grande, comme nous le voyons dans les Evêques, & principalement dans le Pape; cela étant une marque de Sacerdoce & du Royaume de Dieu. Nous lisons encore dans les Revelations d'*Ezechiel*, chap. 6. qu'il est bien séant de se raser la barbe, y étant commandé au Nazaréen de se raser après le tems de sa consecration. La barbe rase étoit anciennement une marque de Noblesse, tous les Empereurs Romains se faisoient raser; & *Dion* reprend Adrien d'avoir porté de la barbe le premier entre les Empereurs Romains. L'Ecriture veut même qu'on se rase la tête, & la barbe, au tems de l'affliction. Isa. chap. 7. & 15. Gen. 45. & 40. Ezech. 5. Job pleurant ses pertes se rasa, & adora Dieu, prosterné contre terre. Les Mingreliens pareillement se rasent tout le visage & même les sourcils quand ils pleurent leurs morts.

Nous dirons que Dieu défend à ses Ministres Hebreux de se raser, non pas qu'il y ait du mal à le faire, mais afin qu'ils ne fussent pas semblables aux Egyptiens & aux autres Idolatres leurs voisins; qui voyant que leurs Dieux aimoient la figure ronde, comme la

plus parfaite, s'en faisoient une sur la tête, & même ils bâtissoient tous leurs Temples en rond. Ils se faisoient aussi raser la barbe en rond, & particuliérement les Prêtres d'Isis, & de Serapis, qui se rasoient de cette maniere non seulement la barbe, mais tout le corps.

Bede, Liv. 5. de son Histoire, chap. 22. prouve qu'il est bon de porter la Couronne que portent nos Ecclesiastiques, & dit qu'elle représente la Couronne d'Epines qu'on mit sur la tête du Sauveur durant sa passion, & qu'elle est la marque du Chrétien, aussi bien que le signe de la croix. *Nicene* Evêque de Trêves nâquit avec cette Couronne. Dieu, au 19. chap. du Levitiq. commande aux Prêtres, *ne corrumpant effigiem barbæ suæ*. De même les Prêtres Mingreliens laissent croître leur barbe, sans jamais en ôter un poil. *Diogene* disoit qu'il portoit la barbe pour ne pas oublier qu'il étoit homme. *Artemidore* dit, *filios tantum ornamenti Patribus, quantum ori barba decoris addit. Diogene*, voyant un homme sans barbe, lui dit: *Numquid naturam accusas quod te virum, non autem mulierem, fecit.* Dieu défend chap. 6. 5. du Levit. de se couper les cheveux. C'est ce que les Mingreliens, semblables en tout aux Prêtres de l'ancienne Loi, observent exactement.

CHAPITRE VII.

Des Eglises de Mingrelie.

APRES avoir parlé des Temples spirituels, qui sont les Ecclesiastiques, *Templum Dei quod estis vos*; il nous reste maintenant

nant à parler des materiels, qui ſont de quatre ſortes. Les premiers ſont de petites Egliſes, ou Chapelles, que les Mingreliens ont preſque tous chez eux, dans leſquels ils vont faire un peu de priere: Ils les appellent *Sa Giovari*, ou le Calvaire. Les autres ſont celles que les Princes ont dans leurs Palais, & qui ont le même nom de *Sa Giovari*. Les troiſiémes ſont les Paroiſſes, & les quatriémes ſont les Cathedrales. La plus belle Egliſe de toutes, eſt celle des Mequariens. Ces Egliſes ſont toutes bâties vers l'Orient, comme étoit le Temple de Salomon. Ils y ont leur *Sancta Sanctorum*, avec un Autel rond, où ils diſent la Meſſe. Elles ſont ornées de grandes Images de cuivre doré, ou argenté, garnies de perles, ou d'autres pierres Turqueſques, la plûpart fauſſes. Parmi ces Images, on voit celle de la Vierge, à la Grecque; celle du Pere Eternel de même; le Crucifix; celles de pluſieurs Saints Peres Grecs, & autres; leſquelles toutes ils couvrent de Rideaux de ſoye. Entre toutes ces Images celle de St. George eſt l'objet de leur plus grande dévotion. Il y a toûjours devant une grande quantité de bougies allumées. On pourroit encore ajoûter une cinquiéme ſorte de Temples, aux autres ci-deſſus raportez, ſavoir leur *Marana*, ou Cave, où leurs Papas vont quelquefois célebrer, pour être plus enflammez de l'amour Divin.

Les Egliſes de la ſeconde ſorte ſont bâties, la plûpart de pierre, & les autres de bois; mais taillées de ſculpture au dedans avec des *coupoles* couvertes de lames de cuivre, ou d'ais minces de bois de chêne peint. Les Chapel-

les ont leur *Sancta Sanctorum*, & leurs Autels, pour y dire la Messe à la Grecque, avec leurs Rideaux de soye, quelques-uns brodez d'or. On y voit les Portraits du Prince, de la Princesse, & des Saints, comme dans les autres, & chacune a son Chapellain entretenu, *Papa*, ou *Bere*, pour en avoir soin. Le Prince y vient souvent ; & quand il y vient, on y dit la Messe : on y fait aussi la Priere durant le Carême.

Les Eglises de la troisiéme sorte sont faites, partie de pierre, partie de bois. Ils ont soin de les bâtir dans un lieu élevé pour conserver les peintures contre l'humidité. Elles sont environnées de plusieurs gros & grands arbres, dans des enclos de murailles de pierre, ou de pieux. Les racines de ces arbres sont consacrées aux Images, ce qui fait qu'on ne les taille jamais, personne n'osant y toucher, de peur d'attirer contre lui la colére des Images. On enterre les morts dans l'enceinte de ces murailles, mais jamais dans l'Eglise. On voit devant la porte un petit porche, où les femmes se tiennent, quand elles vont à l'Eglise ; ce qui n'arrive que le jour de Pâques. Il n'y a que la seule Princesse qui ait droit d'entrer dans l'Eglise ; ce qui est selon les rites Grecs. Ce petit Porche sert aussi de Sepulture pour quelques Nobles, & cela, comme dit *S. Augustin* Ser. 22. aux Freres dans le desert, *ut Ingredientes, & Egredientes, mortis admoneantur, & sic ad Deum convertantur.* Les portes de ces Eglises sont toûjours fermées à clef, & le Prêtre, qui demeure proche, ne les ouvre jamais qu'au tems de la Messe, ou de quelque enterrement. Il y a une

une petite chambre au dessus, où ils mettent la Cloche, quand il y en a ; mais la plûpart des Eglises n'ont point de Cloches, & ne se servent que d'une tablette de bois d'un pied en quarré, & fort mince, sur laquelle ils frappent pour appeller le peuple à l'Eglise. Ils offrent aux Images, qui sont pendues dans leurs Eglises, des bois de cerf, des machoires de sanglier, des plumes de faisan ; des arcs, & des carquois, afin qu'elles leur soient favorables à la chasse. Il y a au milieu de l'Eglise deux Guirlandes, faites de cordons de soye, ou rouge, ou blanche, avec des houpes pendantes, qui servent pour la céremonie du mariage, comme nous le verrons ci-après ; & tout proche, contre le mur, pend la boëte, où est le *Mironne*, ou la sainte Huile. On y voit aussi une méchante Banniere déchirée, dont ils se servent dans leurs Processions, & un fort long Cor de cuivre, plus long que nos trompettes, dont ils sonnent avant les Processions, pour assembler le peuple dans l'Eglise. Il a un son assez haut, à la maniere Judaïque, mais qui n'est point agreable. Nombr. chap. 10. *Cumque increpueritis tubis, congregabitur ad te omnis turba ad ostium Tabernaculi fœderis.* On voit de plus, dans ces Eglises, de gros Livres rongez de la poussiere & des souris. Ce sont des Pseautiers. J'ai honte de parler du peu de soin que ces *Papas* ont de leurs saintes Images. La tigne, les vers, les rats, tout conspire à les rendre pitoyables. Ils ont soin toutefois de quelques-unes, qu'ils ornent, comme nous l'avons dit, de beaux draps de soye, & de perles. Le pavé de leur Eglise n'est quelquefois pas plus pro-

 pre

pre qu'une écurie. Les *Courtines* de leur *Sancta Sanctorum* sont toutes déchirées & tachées de vin, parce qu'ils s'en servent quelquefois de purificatoire. Leurs paremens, qui sont d'une étoffe grossiere, & mal travaillée, sont pendus sur une corde dans un coin, & dans un autre, il y a une burette pour y mettre du vin. L'Autel est au milieu de l'Eglise, fait en rond, soutenu d'un pied de pierre, sur lequel il y a des Purificatoires sales & puans, une tasse de bois qui fait mal au cœur, laquelle sert de Calice, une petite planche qui sert de patene, & quelques vieilles guenilles, au lieu de napes. Au milieu de l'Autel il y a une petite Image, devant laquelle ils celébrent; mais jamais ils ne le font qu'ils n'ayent à la main leur encensoir, lequel n'est que de fer. Je passe le reste sous silence, pour ne pas ennuyer le Lecteur, qui croira, s'il lui plaît, qu'il y en a beaucoup plus que je n'en ai écrit. Il faut observer que tout cela doit s'entendre des Eglises Paroissiales des *Papas*.

Les Eglises des Evêques sont faites de pierre tendre, blanche comme le marbre, mais differemment taillées. Elles ont des Porches au devant, de la même fabrique, ornez de peintures & de plusieurs inscriptions Georgiennes. Elles sont fort propres & fort nettes au dedans. On y voit en peinture la vie de Jesus-Christ nôtre Seigneur, & les Images de leurs Saints Grecs. Leurs Psautiers sont bien écrits, & bien couverts, de peur que la poussiere ne les gâte, avec des garnitures, des fermoirs, & diverses figures d'argent. Leurs Images ont des Cadres presque de la grandeur d'un

d'un homme. Les unes ſont d'argent & les autres de cuivre. Il y en a pluſieurs autres qui ont de petits Cadres ordinaires, repréſentant l'Image de la Vierge, & celle de St. George, qu'ils ont en grande veneration. Ils ont au milieu de l'Egliſe un Luſtre de cuivre qui porte beaucoup de bougies. Ils ont auſſi pluſieurs groſſes torches. Leur *Sancta Sanctorum* eſt fort propre, avec de larges *courtines*, & un Calice d'argent. Plût à Dieu que les Evêques euſſent ſoin de leurs Troupeaux, comme de leurs Egliſes! Les pauvres Mingreliens marcheroient dans les ſentiers de la Verité & du Salut. Mais toute la perfection, & la ſainteté de ces Evêques, conſiſte à ne pas manger de viande, à jeûner rigoureuſement le Carême, à être aſſidus à l'oraiſon la nuit, ou le matin, ſelon le tems, & à tenir leurs Egliſes en fort bel état; du reſte, ils ne font ſcrupule de rien. Les *Beres* obſervent religieuſement les mêmes choſes. Leurs Egliſes ont des Clochers avec de bonnes cloches dedans. Il y a quelques-unes de ces Egliſes qui ſont fort anciennes, comme on le voit à l'épaiſſeur des murailles, & à l'architecture de pierre. Mais aujourdhui on n'en fait plus de cette belle architecture, ni de pierres. On fait les Egliſes de bois ſimplement.

CHAPITRE VIII.

Des Cloches qu'ils appellent Zanzaluchi. *De la Tablette ſacrée, qu'ils appellent* Ora, *dont ils ſe ſervent au lieu de cloche, & de la Trompette appellée* Oa.

LES Cloches ſont rares, & petites en Mingrelie, à cauſe de la cherté du métail. Il y en a deux dans les Egliſes des *Beres*, mais il n'y en a qu'une dans celles des *Papas*, & dans les Chapelles du Prince. On ne ſe ſert pas des cloches ſeules dans l'Orient. *Jean Corona* dit au Chap. 24. de ſes Hiſtoires qu'on appelloit le monde à l'Egliſe avec un inſtrument qui s'appelle *Bois* ou *Tablette*, nom qui lui eſt toûjours reſté, comme on le voit par les ſaints Canons, *ch. dolent de conſec. diſt.* 1. & par le ſeptiéme Synode, où en racontant les miracles de St. Anaſtaſe, martyriſé l'an 627. il dit que ſes reliques étant aportées à Ceſarée, les habitans vinrent au devant, *Sacra ligna pulſantes*.

Le *Bois ſacré* eſt une planche mince, large d'une paume, & longue de cinq, ou environ, dont on ſe ſert pour aſſembler les fidéles à l'Egliſe, quand ils n'ont point de cloches: mais ceux qui en ont, battent premierement ce Bois ſacré, & enſuite ſonnent la cloche. Je demandai un jour à un *Bere* pourquoi ils ne ſonnoient pas la cloche la premiere? Il me répondit, que c'étoit l'uſage des premiers Chrétiens; & que le ſon de ce bois faiſoit ſouvenir du bois de la Croix. Que lors qu'on l'en-

l'entend, chacun en fait le signe, & loüe Dieu. Et que, parce que ce son est foible, on se sert de la Cloche, laquelle avertit que le Bois sacré a precedé. Un autre me dit, que ce Bois sacré signifioit la chute de nos premiers Parens, Adam & Eve; & que les fidéles en entendant le son, faisoient pénitence, & demandoient pardon à Dieu de ce peché; de même que le son de la cloche les faisoit souvenir de la misericorde de Dieu envers l'homme dans son incarnation, & de la nouvelle qu'en apporta l'Ange à la Vierge Marie.

On ne sonne de la Trompette, appellée *Oa*, que pour les Processions, ou pour les assemblées, & les affaires de la Paroisse, à l'imitation des Juifs, Nomb. chap. 16. 2. *Quando autem est congregandus populus, simplex tubarum clangor, & non concisè ululabunt : filii autem Aaron Sacerdotis clangent tubis.* Ils en sonnent quelquefois fortement, quand on a dérobé quelque chose de grand prix à l'Eglise, afin, disent-ils, que le son épouvante le voleur, comme si c'étoit la voix de Dieu; & qu'il ait un remords de conscience, pensant que l'Image le châtiera. Ezech. 33. 5. *Sonum buccinæ audivit, & non se observavit, sanguis ejus in ipso erit: si autem se custodierit, animam suam salvabit.*

CHAPITRE IX.

Des Images.

CES peuples ont une très-grande veneration pour les Images qu'ils appellent *Caté*; & quiconque ne les a gueres pratiquez

croiroit d'abord, en voyant avec quelle ardeur ils les adorent, qu'il n'y a point de dévotion Chrétienne au monde, qui ſoit auſſi enflammée. Mais il eſt certain que leur dévotion à cet égard tient bien plus du Judaïſme, & du Paganiſme, que du Chriſtianiſme. Car ils n'adorent point les Images comme des repréſentations de Jeſus-Chriſt, de la Vierge, & des Saints, qui ſont dans le Ciel, comme la vraye Egliſe de Chriſt, Auteur de verité, nous apprend à le faire; mais ils rendent honneur à la figure materielle de l'Image, & cela, ou parce qu'elle eſt belle, ou parce qu'elle eſt bien parée, ou parce qu'elle eſt d'un riche metail, ou parce qu'elle eſt célebre pour être la plus cruelle, & celle qui tue le plus les hommes: celles-ci, ils les adorent par crainte. C'eſt de là que la plupart des Images ſont faites d'argent, quelques unes étant de vermeil doré, & couvertes de pierres précieuſes, parmi leſquelles il y en a pourtant beaucoup de fauſſes, ainſi qu'il s'en voit dans les Egliſes les plus renommées, comme celle de St. George. Le culte qu'ils rendent à celles qui ſont dans les Egliſes principales, comme dans celles des Evêques, & dans celle du Prince eſt incroyable. En paſſant par la rue qui conduit aux Images, ils ſe mettent de fort loin à les adorer, par des proſternemens, par des ſignes de croix, & enfin en faiſant trois fois le tour de l'Egliſe.

D'autres, étant arrivez à l'entrée de la porte de l'Egliſe, baiſent la terre en s'inclinant trois, ou quatre fois, font pluſieurs ſignes de croix; puis derechef ſe proſternent profondement en terre, ſe battent la poitrine, & après font

font leurs requêtes à l'Image. La premiere & principale de ces Requêtes, est qu'elle ait à tuër leurs Ennemis, & ceux qui les ont volez; & pour derniere marque de veneration, le serment qui se fait dessus en jugement est décisif. L'on n'en appelle point, & la crainte qu'ils ont des Images est si grande, qu'il y a bien des gens qui ne veulent jamais jurer dessus; même dans les cas les plus certains. A la verité ceux-là sont rares, car generalement parlant ils font assez souvent de faux sermens: mais ceux-ci prennent garde de ne jurer que sur les Images qui ont l'air le plus doux, qui ont la réputation de n'être pas cruelles, & qu'ils croyent être les mieux intentionnées pour eux. Tout ce respect-là ne vient point de l'amour qu'ils ayent pour Dieu, & pour ces Images dans l'attente des biens spirituels, & de ceux de la vie future; car ils ne croyent point d'autre vie que celle-ci: cela vient de la peur qu'ils ont d'être tué, de tomber malades, d'être volez, & d'être ruinez par leurs Seigneurs, ou vendus aux Turcs. C'est de là, que quand ils sont volez, ils vont à l'Image, à laquelle ils ont le plus de dévotion, avec une offrande composée de deux petits pains, & d'une petite bouteille de vin; & étant devant l'Image, le *Papas* tourne l'offrande autour de la tête de celui qui la fait. Ensuite parlant à l'Image, comme s'il parloit à son Camarade, ou à son égal, car telle est leur maniere de prier, il lui dit. *Tu sais que j'ai été volé, & que je ne puis avoir le Larron dans mes mains. Je te prie donc par ce present, que je te fais, de le tuer, & de l'aneantir*, (en disant ces paroles, il prend un bâton, le plante

te en terre devant l'Image, & le frape avec un maillet, ou telle autre chose, jusqu'à ce qu'il soit entierement enfoncé) *& de lui faire comme j'ai fait à ce bâton.* Ayant fini cette belle priere, il sort de l'Eglise avec le *Papas*, & ils vont boire & manger ensemble le present fait à l'Image. Ils prient toûjours pour la mort de leurs ennemis, & que tout ce qui leur appartient perisse, maisons, terres, & bétail. Lors qu'ils sont malades ils appellent d'abord le *Papas*, auquel ils croyent comme à un Ange, pour en savoir la cause. Ce Papas, comme nous l'avons déja observé, après avoir bien tourné les feuillets de son Livre, forge un mensonge, comme, que telle Image est en colere; sur quoi on l'envoye aussi-tôt pour lui faire des oraisons: on lui porte un present: & on lui en promet bien d'autres, si le malade guerit: Mais, quand ils sont gueris, ils n'accomplissent gueres le vœu, disant qu'ils ne faisoient le vœu qu'afin que l'Image ne les tuât point.

Les Images sur lesquelles les Larrons apprehendent le plus de jurer, crainte de mort, sont St. George, de la famille *Mozimolle*, du village de *Ketas*, appellée *Tuara Anghelos*, & celle de St. *Jobas*, dans le village de *Pudaz.* Ils disent que cette Image là étoit au commencement dans une Eglise proche d'un marais, où il y avoit beaucoup de Grenouilles qui l'étourdissoient, dequoi étant fatiguée, elle s'enfuit sur le haut d'une Montagne. Ils la croyent si terrible, que tous ceux qui s'en approchent sont frapez de la mort sur le champ; ce qui fait que quand les Mingreliens, y vont faire leurs oraisons, ils les font de bien loin, en

lui

lui jettant leurs présens, & ils s'enfuient aussi tôt. Un *Papas* y va célébrer la messe deux ou trois fois l'année; ce qu'il fait avec grande frayeur, & quand il va recueuillir les aumônes pour cette Image, il recommande fort de ne pas jurer dessus, soit justement, soit injustement, de peur d'exciter son courroux.

Entre les Images redoutées de St. George, il y a celle de *Schelissa*, au pié du mont Caucase, & le fameux St. George des *Issoriens*, fort reveré des Mingreliens, des Georgiens, des Abcas, & de tous les Païs circonvoisins. Il y en a encore plusieurs autres; mais celles dont nous avons parlé sont dans le plus grand crédit. Chacun vante & exalte l'Image de sa paroisse à l'envi. Ils disent, par exemple, qu'elle a du courage & de la valeur martiale. Les Mingreliens vont en procession avec leurs Images amasser des aumônes; & quand il s'en fait de considerable en un lieu, chaque Papas y porte son Image pour lui faire donner l'aumône.

Un Gentilhomme, appellé *Ramazza*, étant un jour tombé malade dans un tems où il étoit défendu de manger de la viande, après plusieurs exhortations que son Medecin lui fit d'en manger, & convaincu de la néceffité, & de la raison, qu'il y avoit à le faire, s'y resolut à la fin. Mais comme il en mangeoit un jour, il vint un *Papas* qui lui aportoit de la part du Catholicos son Image pour le guerir. Il fit auffi-tôt couvrir le plat où étoit la viande, de peur que l'Image ne la vît. Il fit entrer le *Papas*, fit le signe de la croix, dit plusieurs belles paroles à l'Image, & puis la renvoya, avec des complimens pour le Catholi-

licos, & recommença à manger ſa viande. Cette dévotion pour les Images vient des Grecs, auſſi bien que cette ſevere interdiction de chair en certains tems. Et pour la mieux recommander, ils peignent la Cene dans leurs Tableaux, comme faite avec du poiſſon, & non pas avec l'Agneau Paſchal; parce qu'il y en a beaucoup parmi eux qui veulent que Jeſus-Chriſt n'ait jamais mangé de chair. Un Prêtre Mingrelien diſoit en diſcourant: chacun ſait qu'au tems de la *Kareba*, c'eſt-à-dire de l'Annonciation, on ne mange que du poiſſon. Or l'année de la derniere Céne de Jeſus Chriſt, il arriva que l'Annonciation tomboit juſtement, au ſamedi ſaint. Et comme nôtre Seigneur, s'étant aſſis à table, avec ſes Apôtres, ſe mit à les exhorter, & le fit ſi long-tems, que la minuit vint, avant qu'ils ſe fuſſent mis à manger, ſur quoi, ayant conſulté s'ils ne pourroient point alors manger de la viande, au lieu de ce poiſſon froid, qui étoit ſervi devant eux; & qu'ayant été arrêté qu'ils le pouvoient; il arriva, ſur le champ, qu'un grand Poiſſon fut transformé en un Agneau, lequel ils mangerent. Ce *Papas* tenoit, au contraire des autres, que Jeſus Chriſt avoit mangé de la viande. Du reſte les Mingreliens n'honorent point nos Images & n'en font point de cas. Un Mingrelien nous diſoit un jour: Pourquoi vos Images ne ſont-elles pas plus fortes que les nôtres? puis que vos épées & vos étoffes ſont plus fortes que celles des autres Nations, vos Images devroient être auſſi plus vigoureuſes. Plaiſante boufonnerie.

CHA-

CHAPITRE X.

Des Reliques des Saints.

CEs peuples ont beaucoup de Reliques, qui leur ſont venues premierement du tems que la foi Chrétienne floriſſoit chez eux, & leurs Princes s'allioient avec les Empereurs de Conſtantinople, qui leur faiſoient don de beaucoup de reliques; ſecondement par pluſieurs Prélats dudit lieu qui leur en donnoient auſſi, pour les entretenir dans leur dévotion; troiſiémement, quand les Turcs prirent Conſtantinople, il y eut pluſieurs Sts. Prélats, qui pour ſe ſouſtraire à la tyrannie Mahometane, s'enfuirent en Mingrelie, & ſe diſperſerent dans les pays voiſins. On raconte qu'alors il vint dans la Colchide un Archevêque qui emportoit avec lui un morceau de la vraye croix de la grandeur d'une Paulme, (c'eſt un peu plus de huit pouces de pied françois,) & une chemiſe, qu'on dit être de la Sainte Vierge. Nos Peres l'ont vüë. La toile en eſt de couleur tirant ſur le jaune, parſemée de fleurs çà & là, brodées à l'aiguille. Elle a huit paulmes Romaines de long, & quatre de large avec des manches courtes, longues d'une paulme, le cou en étant étroit. Je l'ai vûë auſſi dans l'Egliſe de *Copis*, où elle eſt gardée; & où j'ai vû encore une main couverte de chair ſeiche, dans un reliquaire d'or, enrichi de joyaux, qu'on dit être la main de *Ste. Marine*, & une autre main de *St. Quirice*, & pluſieurs autres oſſemens enchaſſez dans de l'or, ou dans de l'argent. La Chemiſe, dont

j'ai

j'ai parlé, eſt dans une caſſette d'ébene, ornée d'ouvrages à fleurs d'argent, dans laquelle il y a de plus un petit Cadre, contenant quelques poils de la barbe du Sauveur, & des Cordes dont il fut foüeté. La Caſſette eſt ſcelée du ſeau du Prince. Quand on nous montra ces Reliques, on les jetta ſur un tapis, où nous les primes & touchames, avec autant de reſpect, & de dévotion, que les Mingreliens les manient avec peu de façon; eſtimant plus le peu d'or ou d'argent qu'il y a aux chaſſes que les reliques mêmes, à cauſe de la quantité qu'ils en ont. Quant à leurs Livres de Liturgie, ils en ont pluſieurs, en grand volume, & en gros Caracteres, en langue Georgienne; & les Evêques renouvellent les leurs, en le récrivant chacun une fois en leur vie. *Claude Rota*, Religieux Jacobin, dans la Legende qu'il a faite de l'aſſomption de la Vierge, dit que le grand *Damaſcene*, & *St. Germain*, Archevêque de Conſtantinople, rapportent que l'Imperatrice Pulcherie, du tems de l'Empereur Maximin, fit faire une Egliſe en l'honneur de la Vierge, dans la rue dite *Balteme*; où l'Empereur ayant convoqué *Juvenal*, Archevêque de Jeruſalem, & les autres Evêques de la Paleſtine, qui étoient à Conſtantinople, à l'occaſion du Concile de Calcedoine, il leur tint ce langage. *Nous avons appris que le corps de la Ste. Vierge a été enterré au champ de Gethſemané. Nous voulons avoir ce corps ſacré à la garde de nôtre ville Capitale, & pour cet effet qu'il ſoit tranſferé ici avec toute la ſolemnité poſſible.* A quoi Juvenal répondit; *l'Ecriture ſainte porte que ce corps a été élevé dans la gloire, & on ne voit dans*

dans ſon tombeau que ſes habits, & les linceuls dont ſon corps ſacré fut enſeveli. Ce Prêlat envoya à Conſtantinople ces ſacrées reliques, leſquelles on donna à l'Egliſe dont nous venons de parler, où elles furent miſes en garde.

Ils diſent que dans l'Egliſe des *Bédielliens* il y a auſſi un morceau de la vraye croix, des poils de la barbe de Jeſus-Chriſt, des Cordes dont il fut lié & fouëté, & des langes dont la Vierge l'envelopa étant enfant. La maniére indecente avec laquelle les Mingreliens traitent ces Reliques eſt une choſe qui fait horreur; n'ayant pour elles ni reverence, ni crainte. Ils ne craignent que leurs Images, qui ont des ornemens; leſquels pourtant ils voleroient s'ils pouvoient le faire.

CHAPITRE XI.

Des habits Sacerdotaux des Papas.

S*Aint Jerôme*, Liv. 4. ſur Ezech. dit que l'Egliſe a préſcrit deux ſortes d'habits pour les Miniſtres; les uns dont ils ſe ſervent ordinairement, & les autres lorſqu'ils exercent les fonctions de leur Miniſtere. Les Reverends Peres Mingreliens ne ſe ſervent pas des premiers, allant habillez preſque tout comme les Séculiers; ni des ſeconds, n'étant gueres mis, lorſqu'ils célebrent, que comme ils ſont ordinairement; ce qui vient de leur grande miſere & pauvreté, qui ne leur permet pas d'avoir d'autre habit d'Autel qu'une méchante guenille déchirée ſur les épaules. Leurs Prélats ont plus de paremens; comme la chemiſe, qu'ils appellent *quarti*,

quarti, laquelle n'eſt pas de toile, mais de taffetas; l'étole, qu'ils appellent *Olare*, mais qu'ils ne paſſent pas en croix ſur l'eſtomach avec le cordon; deux manipules, ou plûtôt deux bouts de manche, qu'ils appellent *Sanctavi*; la Chaſuble, dite *pittoni*; & le pluvial, qu'ils nomment *Baſmachy*. Ces paremens ſont à la Grecque, faits de ſoye, brodez d'or, chez les Evêques, les Abbez, & les Moines. Mais, pour les *Papas*, ou Prêtres, leur extrême pauvreté les reduit pour tout parement, ou habit Sacerdotal, à ſe ſervir de quelque guenille déchirées en guiſe de pluvial. Il y en a pluſieurs qui diſent la meſſe avec une ſimple chemiſe de toile qu'ils mettent ſur leurs habits. Ils ne célebrent jamais nuds pieds, ſelon le précepte de l'Apôtre aux Epheſ. chap. 6. v. 15. *Calceati pedes in præparatione Evangelii pacis*, lequel ils obſervent inviolablement, ayant leur *Chiapola*, ou Sandales ordinaires, ou quelques vieux ſouliers, qu'ils gardent dans l'Egliſe pour ce ſujet-là; ou faute de cela, ils mettent une planche devant l'Autel, ſur laquelle ils ſe tiennent les pieds en célebrant. Ils ont de plus, conformément aux rites Grecs, leur Calice appellé *Barzemi*; avec ſa cueillere, dite *Lagari*; la patene, qu'ils appellent *Peſeuin*; l'Etoile, nommée *Camara*; le voile, ou *Daparna*; la nape, ou *Bercheli*; le Miſſel, ou *Saccarebi*, comme ils les appellent; mais le Calice, la cueillere, la patene, & l'Etoile, qui devroient être d'argent, ou de Cuivre, ou d'étain, au moins, ne ſont ſouvent que de bois ſale & puant, chez les pauvres & miſerables *Papas*. Même, ſi le *Papas* ſe rencontre chez quelque Séculier,

lier, qui veuille avoir la Meſſe, il la lui va dire dans ſa *Marane* ou Cave, comme il la ſait par cœur. Ainſi il n'a point beſoin de Livre. Il prend un gobelet, de ceux dans leſquels on boit ordinairement, qui lui ſert de Calice, un plât tout gras pour Patene. Il fait cuire vîtement ſous la Cendre un petit pain pour ſervir d'hoſtie; & pour du vin, il ne lui en manque pas, puis qu'il eſt dans la Cave. Pour Autel il prend un ais, ou quelque planche ſale, & couverte de pouſſiere, il n'importe; & dit la Meſſe là-deſſus; ſe faiſant prêter auparavant, par quelqu'un du Logis, une chemiſe, ou quelqu'autre choſe ſemblable, qu'il ſe met ſur le dos, au lieu de paremens. Il ne ſe ſoucie point de napes, ni de purificatoires, parce que ſes mains lui ſervent de purificatoire. Quand ce vient à l'Evangile, il tire de ſa poche un petit Livre écrit en Georgien, qui eſt une maniére de bréviaire, que la plûpart portent tout déchiré, les feuillets mêlez, l'écriture ſouvent toute effacée, & où quelquefois il manque plus de la moitié des feuilles. Le Prêtre cependant, ſans perdre contenance, dit la Meſſe avec ce Livre, tel qu'il eſt, dont il tourne les feuilles, pendant qu'il dit l'oraiſon qu'il cherche, parce qu'il ſait toute la Meſſe par cœur. D'ailleurs, il ne ſe ſoucie point de pierre ſacrée ſur l'Autel, ni de nape. Au reſte, tout ceci s'entend ſeulement des Prêtres, car les Evêques, les Abbez, & les Moines, ont dans leurs Egliſes en fort bon état les choſes requiſes pour célebrer la Meſſe, de même qu'on les trouve auſſi dans les Egliſes des Princes.

CHA-

CHAPITRE XII.

De la Messe.

ILs disent la Messe en langue Georgienne literale, qui est aussi peu entenduë de leurs Ecclesiastiques que la langue Latine l'est de nos Païsans. Les Maisons des Prêtres sont toûjours loin de l'Eglise, parce que les Eglises sont bâties en des lieux reculez. Lors qu'on demande la Messe à un Prêtre, en la payant; ce qui se fait en lui donnant ou deux ou trois Toises de corde, ou une peau de Chevre ou de Brebis, ou un dîner, ou quelqu'autre chose, il la dit. Quelque-tems qu'il fasse, pluye, ou vent, il va à l'Eglise, portant les paremens dans un Sac de peau; le vin dans un pot, ou dans une petite. Callebasse; un petit pain cuit sous la braise, marqué au milieu d'un fer, contenant des Caracteres Georgiens, & une bougie. La personne qui fait dire la Messe fournit ces choses.

Le Prêtre s'achemine à l'Eglise avec tout cela. Lorsqu'il en est proche, il commence à dire ses *Oremus*. Etant arrivé à la porte, il met bas ses ustancilles, bat du bois sacré, & sonne quelques coups de cloche. Ce n'est pas pour faire venir du monde; car les Mingreliens ne vont point à l'Eglise, sinon dans des jours solennels. Cela fait, le Prêtre entre dans l'Eglise, alume sa bougie du feu qu'il a aporté avec lui, tout cela sans discontinuer ses prieres qu'il va toûjours disant à haute voix. Il se revêt de ces miserables ornemens. Il se met la Chasuble pliée sur les épaules,

comme

comme nous faiſons quand on nous donne l'ordination de Prêtriſe, s'il en a une, autrement il s'en paſſe. Il prépare enſuite l'Autel, en étendant quelque toile deſſus, pour ſervir de nape: met du côté de l'Evangile, ſon petit baſſin ou plat, qui lui ſert de patene: de celui de l'Epître un gobelet au lieu de Calice: & au milieu le pain qu'il doit conſacrer appellé, *Sabiſqueri*, diſant toûjours l'office. Cela fait il verſe du vin dans le Calice en quantité. Il prend le pain de la main gauche, & de la droite un petit couteau, avec lequel il le coupe à l'endroit de la marque, & en met autant qu'il faut dans le petit plat. Il prend après l'étoile nommée *camara*, qui eſt faite de deux demi-Cercles, & la met en ſuite ſur le pain poſé dans la patene; ce qu'il y a de trop de pain, il le met à part. Il couvre enſuite la patene d'un linge blanc, & d'un autre il couvre le vin. Cela fait, il ſe retire un peu à côté de l'Autel, laiſſe tomber la Chaſuble par derriere, & dit le *Pater noſter*, après lequel il lit l'Epître, & puis de ſuite l'Evangile, & avec le Miſſel à la main va au milieu de l'Egliſe chanter le *Credo*, & lire quelques oraiſons pour l'offertoire. En ſuite, revenu à l'Autel, il prend le voile qui couvroit la patene, & le met ſur ſa tête; puis il prend cette patene de la main gauche, & la porte au front, & de la droite le Calice qu'il appuye contre l'eſtomach, & va ainſi à pas lents vers le peuple au milieu de l'Egliſe, faiſant la proceſſion à l'entour, & chantant une hymne, que l'on appelle *Chambique*. Le peuple, (quand il y en a,) dès qu'il voit aprocher le Prêtre, ſe jette en terre avec de profondes in-

inclinations; & quand il paſſe, il invoque le nom de Dieu, en faiſant paroître la plus grande dévotion, encenſant les eſpeces, les ſuivant, & accompagnant avec des bougies allumées à la main. Cette proceſſion faite, le Prêtre retourne à l'Autel; y remet premiérement le Calice, & après la patene; prend le voile qu'il a ſur la tête, & le tient à la main devant l'*Oblata*, (ce ſont les eſpeces) & fait quelques prieres. Enſuite, à voix haute, en forme de chant, il dit les paroles de la conſecration premiérement ſur le pain, après ſur le vin, prend l'étoile, la porte aux quatre coins de la Patene, & du Calice auſſi, comme en forme de croix; & en fait quelques ſignes ſur l'*Oblata*. Après quoi, il prend de la main droite le Pain conſacré, qu'il éléve ſur la tête, en diſant quelques Oraiſons; leſquelles finies, il fait trois ſignes de croix avec ce Pain, & le met dans ſa bouche & le mache. Il boit le Vin, tenant le Calice ſerré de ſes deux mains, & s'il reſte des mietes du Pain ſur la Patene, il les prend de la main, & les met dans ſa bouche, & ainſi en mangeant le Pain, & tenant le Calice dans les mains, il ſe tourne vers le peuple & lui dit *ſciſcit*, c'eſt-à-dire *tremblement*. Puis il remet en ſuite chaque choſe à ſa place, éteint la bougie, ſi elle n'eſt pas finie; car elle ne dure pas quelquefois la moitié de la Meſſe; ſe deshabille, remet ſes ornemens dans ſon ſac de peau, & retourne chez lui.

Cette maniere de dire la Meſſe eſt veritablement de très-ſaints rites, inſtituez par ſaint *Baſile*, par ſaint *Gregoire de Nazianze*, & par d'autres Saints, & approuvée du Pape; mais elle

elle eſt dite par des ignorans Mingreliens, ſans dévotion, & ſans reverence ; gens que Dieu ſait s'ils ſont baptiſez, ou s'ils ſont vrayement ordonnez ; à cauſe de la grande ignorance, & de la grande négligence des Evêques, qui n'ont aucun ſoin de leurs Paroiſſes. Ils celébrent la Meſſe quand on leur donne quelque choſe, & ſi on ne leur donne rien pour la dire, ils ne la diſent point. Durant le tems du grand Carême, ils ne celébrent jamais que deux jours la ſemaine ; le Samedi, & le Dimanche ; parce que ce ſont les jours que le Catholicos, les Evêques, & les Moines, jeûnent, ne faiſant qu'un ſeul repas le jour après Vêpres. Or s'ils diſoient la Meſſe ces cinq jours-là qu'ils jeûnent, ils rompróient le jeûne, qu'ils eſtiment conſiſter à ne manger qu'une fois le jour, au ſoir; ſans qu'il ſoit permis de porter rien à la bouche auparavant. Obſervez que ſi un Prêtre, qui va pour dire la Meſſe dans une Egliſe, la trouve fermée, il dit la Meſſe à la porte y attachant ſa bougie. Quand pluſieurs Prêtres veulent dire la Meſſe dans une Egliſe, ils ne diſent pas chacun la ſienne à part, cela n'étant pas en uſage parmi eux ; mais ils en diſent une tous enſemble, ce qu'ils font ſans reſpect, entremêlant l'Office de toute ſorte de diſcours differens.

CHAPITRE XIII.

Du Baptême.

DES qu'un Enfant eſt né, le *Papas*, ou Prêtre, lui fait un ſigne de Croix ſur le

front; & huit jours après, il l'oint avec l'Huile ſainte, qu'ils appellent *Mirone*. Le Baptême ne ſe fait que long-tems après, quand l'Enfant a deux ans ou environ; ce qui ſe fait de cette maniere. Le *Papas* va dans la *Marana*, ou Cave, qui ſert d'Egliſe, s'aſſied ſur un banc, faiſant aſſeoir ſur un autre vis-à-vis le Parrain avec l'Enfant: A côté du Prêtre, il y a un plat, avec de l'huile de noix, & un baquet, ou cuve, ou autre vaſe de bois, pour ſervir de Fonts à l'Enfant. Il demande le nom, puis il allume une petite bougie, & ſe met à lire un long-tems; & quand il eſt preſque à la fin, il ôte ſa calote, ou ſon bonnet, continuë à lire encore un peu; puis ſe retourne, lit, & après avoir bien lû, demande qu'on apporte l'eau; & comme il arrive ſouvent qu'elle n'eſt pas chaude, quand il la demande, il faut qu'il attende. L'eau apportée eſt verſée dans le baquet, & le Prêtre prend l'huile de noix, la verſe dans l'eau, en diſant quelques prieres, & en chantant. Le Parrain cependant, ayant deshabillé l'Enfant, le met tout nud dans le baquet, & le lave par tout avec ſes mains. Le Prêtre n'y touche point; ne prononce aucunes paroles durant cette fonction, mais dès qu'elle eſt achevée, il prend une corne, où il y a du *Mirone*, ou de la ſainte Huile, ſi dure qu'elle reſſemble à de vieux onguent; en coupe un peu avec un petit morceau de bois; & le donne au Parrain, qui en oint l'Enfant au front premierement, puis au nez, aux yeux, aux oreilles, à l'endroit des mammelles, au nombril, aux genoux, aux chevilles des pieds, aux talons, aux jarrets, aux feſſes, aux reins, aux coudes,

des, aux épaules, & au ſommet de la tête; ſans que durant toute cette action, le *Papas* ouvre ſeulement la bouche. Le Parrain remet en ſuite l'Enfant dans la cuvette, prend un peu de Pain beni, le donne à l'Enfant, avec du Vin, & s'il en mange & boit, ils diſent que c'eſt un bon ſigne, & qu'il ſera fort & gaillard; puis il le remet entre les mains de la Mere en lui diſant par trois fois, *Vous me l'avez donné Juif & je vous le rends Chrétien.* L'Enfant étant en ſuite bercé pour l'aſſoupir, on le laiſſe un peu dormir; puis il eſt lavé avec d'autre eau, non pas par le Parrain, mais par une autre perſonne, laquelle ne laiſſe pas de contracter parentage avec la Mere de l'Enfant; mais pas ſi grand que le Parrain; car il faut obſerver que le Parrain d'un Enfant eſt tenu le Parent de ſa Mere au degré de Frere ou de Sœur, tellement qu'à toute heure, ou en tout tems, il peut entrer par tout chez elle comme dans ſa propre maiſon. Il faut remarquer que les Prêtres adminiſtrent le Baptême ſans habits Sacerdotaux, dequoi ils ne ſe ſoucient gueres, auſſi ne baptiſeroient-ils jamais, ſi ce n'étoit pour y faire grand' chere; faiſant conſiſter cette Céremonie ſacrée dans un Banquet ſolemnel, qui dure tout le jour; d'où vient que quand quelques-uns n'ont pas le moyen de donner au moins un Cochon, ils ne font point baptiſer leurs Enfans. C'eſt ce qui fait qu'il arrive ſouvent, que les enfans de ces pauvres gens meurent ſans Baptême.

Les riches au contraire, ne ſe contentent pas de faire tuer pluſieurs Cochons; mais pour rendre le repas ſplendide, ils font tuer des bœufs & d'autres bêtes, conviant tous

leurs parens & amis au festin, qui dure toute la nuit, jusqu'à ce que la plûpart soient bien yvres. Il semble que les Mingreliens ayent formé leur maniere de baptiser sur le rituel des Grecs, qui administrent trois Sacremens à même tems; à savoir le Baptême, la Confirmation, & l'Eucharistie. Car en lavant l'Enfant ils donnent le Baptême; & ils lui donnent la Confirmation, en l'oignant d'Huile; & l'Eucharistie en lui donnant du Pain béni, & du Vin. Mais je croi que cette façon de donner du Pain & du Vin à un Enfant est plûtôt à l'imitation des Juifs, qui donnoient du vin & du lait à l'enfant, comme dit *St. Jerôme ch. 55.* sur ces paroles: *emite vinum & lac.* Les Mingreliens suivoient à la verité les rites Grecs dans les tems passez, mais ils les ont fort corrompus dans la suite en plusieurs choses. Quelques *Papas*, des plus savans, m'ont conté, que pour plus de dignité, ils lavoient aussi l'enfant dans le vin, & non pas dans l'eau. S'ils n'étoient pas trop ignorans, on les appelleroit *Lutheriens*, parce que Luther étant un jour interrogé sur la matiere du Baptême, il répondit que c'étoit dans toute sorte de choses qu'on pouvoit laver; comme dans du lait, & dans du vin; ainsi que raporte *Bellarm. du saint Baptême chap.* 2. Il arriva un jour qu'on fit venir un *Papas* pour baptiser un enfant fort malade. Ce *Papas*, trouvant l'enfant moribond, ne le voulut jamais baptiser, disant qu'il ne vouloit pas ainsi employer inutilement son Huile sainte; comme si le Baptême consistoit dans l'Onction. Cet enfant étant mort sans être baptisé, il vint un autre *Papas*, ami de la maison, pour vi-

visiter la famille sur son affliction, & sur la perte qu'on avoit faite. Le Pere lui dit les larmes aux yeux, que ce qui le fâchoit le plus dans la mort de son Enfant, c'étoit qu'il n'avoit point reçû le Baptême, parce qu'ayant appellé un tel *Papas*, pour le baptiser, il avoit refusé de le faire, de peur, disoit-il, de perdre son Huile sainte. Ce *Papas*, l'arrêtant, lui répondit: *Ne saviez-vous pas que ce Papas est un avare? ne pleurez point, consolez vous, je le baptiserai moi: un peu d'huile n'est pas si grand' chose.* Cela dit, il tire son cornet de dessous sa veste, en prit un peu d'Huile, & en oignit cet Enfant mort, comme on fait dans l'administration du Baptême. Telle est la stupidité & l'absurdité de ces Reverends *Papas*. Je laisse à considerer au Lecteur si ces enfans sont bien baptisez: C'est pourquoi nos Peres ne manquent point de baptiser *sub conditione* tout autant d'enfans qu'ils rencontrent, sous prétexte de leur donner des remédes, ou de les caresser.

Les noms qu'ils donnent à leurs enfans, sont donnez à l'occasion de quelque accident qui survient, à l'imitation des Juifs, comme nous voyons dans la personne de Benjamin, qui fut appellé *Fils de douleur*, à cause de celle que souffrit Rachel sa mere en le mettant au monde, *Gen. ch.* 35. *v.* 18. Ainsi les Mingreliens appelleront leurs enfans *Objeca*, c'est-à-dire, *Vendredi*, quand ils naissent ce jour-là; *Guianisa*, c'est-à-dire, *tard venu*, quand ils viennent au monde à la fin du jour; *Prevalisa*, c'est-à-dire, *Février*, parce que c'est le tems de sa naissance, & ainsi des autres. Il y en a fort peu qui ayent le nom de quelque

I 4 Saint,

Saint; parce, disent-ils, qu'il n'est point permis de donner à un homme ordinaire le nom d'un Saint, de peur qu'il ne le deshonore, de la maniere que faisoit un soldat qui n'avoit point de cœur, & qui portoit le nom d'Alexandre. Ce Prince, comme nous le lisons dans sa vie, que nous a laissée *Plutarque*, lui dit en courroux, *Ou porte toi en Alexandre*, *ou change de nom.* Ainsi, les Mingreliens, en ne prenant point de nom des Saints Chrétiens, c'est comme s'ils disoient, *Nos actions ne sont pas des actions de Chrétiens* ; *& pour ne nous point attirer de reproches*, *nous n'en porterons point les noms.* Saint *Augustin. ch.* 70. *sur saint Jean*, dit, *Christianum castitatis & integritatis nomen est* ; mais ces peuples sont extrémement éloignez de ces deux perfections. Il faut observer encore, qu'à quelque âge qu'ils soient parvenus, on ne laisse pas de les appeller toûjours *fils* ou *enfant de tel* ; selon l'usage de l'Ecriture, *puer centum annorum.* Quant au reste, la Forme du Baptême en leur langue est telle.

Natelis — Ighebts sacalitos Mamisata amin. Dazizata amin. Dazuliza Zininda sata Amin.

Il n'y a que fort peu de Prêtres qui sachent ce Formulaire du Baptême. Quelques *Beres* le savent. Ce qu'il y a de plus extraordinaire c'est qu'il arrive fort souvent que des gens se font rebaptiser.

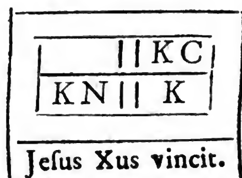
On ne fait point ici d'article *du Creme*, parce que les Mingreliens n'en ont jamais oüi parler; outre que, selon les rites des Grecs, ce n'est pas le Prêtre qui en oint, mais le Parrain,

rain, comme nous l'avons observé ci-dessus dans le Baptême.

CHAPITRE XIV.

De l'Eucharistie.

ILs consacrent comme ils peuvent dans le Sacrement de l'Eucharistie, sans s'obliger comme les Grecs à consacrer toûjours en pain levé. Ils font un petit pain rond d'un peu plus d'une once pesant, composé de farine, d'eau, de bled, & de vin, sur lequel ils apposent la marque qui est ici dessous.



Le pain, ainsi marqué, s'appelle *Sebisqueri* avant la consecration, & après la consecration *Nazeroba sazerebeli*. Ils appellent *nazili* le viatique qu'ils donnent aux malades; & les Prêtres le conservent dans une petite bourse de toile, ou d'autre étoffe, qu'ils portent toûjours attachée à la ceinture, comme nous le diront plus bas.

Arcudius Concord. Eccles. lib. 3. dit, *qu'il est vrai-semblable qu'au tems des Apôtres on consacroit tantôt avec du pain levé, tantôt avec du pain azyme.* Les Latins imitent Jesus-Christ, qui consacra avec du pain azyme; mais pour les Mingreliens, ils consacrent indifferemment toute sorte de pain. La composition de

leur pain Euchariſtique, avec de la farine, du ſel, du vin & de l'eau, eſt à la Judaïque, parce que Dieu anciennement commandoit qu'il y eût du ſel dans tous les Sacrifices, *Lev.* 2. *Quidquid obtuleris ſacrificii ſale condies.* Ce n'eſt pas la coûtume de ces Prêtres de mettre dans le Calice un peu d'eau avec le vin. J'en ai pourtant vû quelques-uns qui y en mettoient; & ayant un jour demandé à un *Papas*, pourquoi il ne mettoit point d'eau dans le Calice? il me répondit, *qu'il y en mettoit quelquefois quand le vin étoit trop fort; mais qu'il avoit déja aſſez à faire à porter le vin, le feu, la bougie, & le ſac des ornemens, ſans porter encore de l'eau.* Je lui demandai de plus ce qu'il feroit ſi le vin étoit du vinaigre? il me répondit, qu'il conſacreroit avec, mais qu'il ne le feroit pas avec de l'eau de vie, parce qu'elle n'étoit plus vin. Ces Prêtres, pour imiter les Grecs, qui après la conſecration, & immediatement avant la Communion, ont coûtume de verſer dans le Calice un peu d'eau bouillante, en mémoire du ſang & de l'eau chaude, qui ſortit du côté de Jeſus-Chriſt mort; ces Prêtres, dis-je, prennent une cuilliere de fer qu'ils font chaufer à la bougie qui leur ſert de cierge, ils y mettent en ſuite un peu d'eau, & la jettent ainſi chaude dans le Calice, & communient enſuite. Ils ne ſavent pourquoi ils pratiquent cette Céremonie: ils diſent que c'eſt leur uſage, mais pourtant ils ne le font pas tous conſtamment.

Je me ſuis informé bien des fois avec toute ſorte d'Eccleſiaſtiques touchant la forme de la Conſécration; mais ſans en avoir jamais trouvé qu'un ſeul, lequel étoit un peu moins igno-

ignorant que les autres, qui me l'ait sû dire. Il me dit que les paroles de la Consécration de la chair, dite *marquerit*, étoient telle: *Mighet Chiamet esse ars cors chiemit quentuis chate chili missa tevebelat Zodoat*; & celles de la Consécration du sang, dit *Maguaint*, les suivantes; *Suta Misganqua vesta esse ars Siseli chiemit quentuis chante chiti zodoat*. Je demandai un jour à un de ces Reverends hommes, si après avoir ainsi consacré le pain & le vin avec les paroles susdites, le pain & le vin étoient veritablement le Corps & le Sang de Jesus-Christ? Il me répondit en souriant, comme si je lui eusse dit une plaisanterie, (le terme Italien de l'original est *una facetia.*) *Qui mettra Jesus-Christ dans le pain? comment y pourroit-il venir? comment peut-il être aussi renfermé dans un si petit morceau de pain? pourquoi voudroit-il quitter le ciel pour venir en terre? on n'a jamais vû rien de semblable.* Je lui demandai de plus, si la Messe seroit bonne, en cas que le Prêtre eût oublié les paroles de la Consécration? il me répondit, *pourquoi non? mais le Prêtre qui oublie les paroles fait un grand peché.* A l'égard du point de l'intention, ils ne savent ce que c'est, comme gens qui celébrent par coûtume, & pour quelque émolument; & par consequent, c'est à savoir si la Consécration qu'ils font est valide ou non? je m'en remets aux Docteurs.

Pour ce qui est du *Nazili*, ou Viatique, pour les malades, les Mingreliens font comme les Grecs, en le consacrant une fois seulement l'année, le jour du Jeudi saint, en memoire de la Cene de nôtre Seigneur. Mais au lieu que les Grecs le conservent dans un

Ciboire d'or ou d'argent, ou dans quelqu'autre vase décent, comme le raporte *Baronius*, & *Arcudius concord. Eccles. liv.* 3. *de la Sainte Eucharistie.* Ces Prêtres Colcheens le mettent dans une bourse de toile, ou de peau, qui d'ordinaire est grasse & sale; la portant toûjours attachée à la ceinture, & par tout où ils vont, & quelque chose qu'ils fassent; même là où ils se comportent avec le moins de reverence & de respect, ni plus ni moins que si c'étoit une piece de chair. Et comme ils sont souvent yvres, ils se roulent alors à terre avec cette bourse à la ceinture, sans y avoir nul égard. Quand ils se deshabillent & se couchent ils la mettent sous leur chevet avec leurs habits, ou en un autre endroit. Quand il se presente quelque malade qui demande le Viatique, ils le lui portent, ou bien s'ils ne se soucient pas d'en prendre la peine, ils l'envoyent par celui-là même qui les est venu avertir, soit homme, ou femme, ou enfant. Et parce que ce *Nazili*, ou Viatique, qu'il envoye, est quelquefois un peu trop dur, selon qu'il est vieux fait; pour le faire avaler au malade, on le prend avec les mains pour le casser & reduire en petits morceaux, sur un plat, ou sur une pierre; sans se mettre en peine des miettes qui en tombent, & de celles qui s'attachent aux mains, & le mettant dans un peu de vin le donnent à boire au malade, en priant l'Image de ne le pas tuër. Quand ces gens boivent ainsi ce Viatique pulverisé, il en reste d'ordinaire la plus grande partie attachée à leur barbe, qu'ils portent fort longue & fort épaisse; mais cela ne leur fait point de peine; ils s'essuyent avec la main, ou avec la man-

manche de leur chemise, ou avec quelqu'autre chose.

Peu de gens prennent ce Viatique, parce qu'on le tient de mauvais augure dans la maison du malade. C'est pourquoi, au lieu de le lui donner à prendre, on le jette dans le vin en une bouteille, ou petite calebasse, que l'on met dans un coin ; & l'on observe ce qu'il devient ; sur quoi on juge du succès de la maladie. Car si le *Nazili* va au fonds de la calebasse, c'est mauvais signe, & que le malade mourra ; s'il nage au-dessus, c'est signe du contraire. Ce *Nazili* est fait de farine, de vin, & de sel. Il n'y a point d'eau comme au pain Eucharistique, parce, disent-ils, que s'il y en avoit il ne dureroit pas toute l'année. Or savoir si ce composé est matiere propre à consacrer, & s'il est vrai pain, c'est de quoi je me raporterai au jugement des Savans. A la fin de l'année, les Prêtres qui ont du *Nazili* de reste, le portent sur l'Autel, & le laissent là ; où les souris le mangent. Ainsi se consume ce saint Viatique ; & telle est la reverence en laquelle ils l'ont, & avec laquelle ils s'en servent : d'où il est facile de juger quelle est leur Foi & croyance sur le sujet du Saint Sacrement.

CHAPITRE XV.

De la Penitence.

CES peuples ont le Sacrement de la Penitence qu'ils appellent *Gandoba*. Ils appellent les péchez *Zoggia*, la contrition *Zodua*, l'attrition *Sinanuli*. Ils savent tout cela ; mais

cependant ils ne se confessent point, non plus les Seculiers que les Ecclesiastiques; non pas même à l'article de la mort: & si quelqu'un entr'autres se resout à se confesser, il faut que *habeat in bonis* pour payer le Confesseur. Il arriva un jour qu'un Seigneur nommé *Patazoluchia* s'étant confessé au Catholicos, il lui donna cinquante écus, mais comme il voulut se confesser une autrefois, le Catholicos ne voulut point recevoir sa confession, disant, *qu'il lui avoit trop peu donné la premiere fois*. On conte d'un autre Gentilhomme, que s'étant confessé à un Evêque, il lui fit présent d'un cheval & de plusieurs autres choses. Cet Evêque retournant chez lui avec ce présent rencontra le fils de ce Gentilhomme, & le remercia de ce que son pere lui avoit tant donné. *Comment*, lui dit ce fils, *mon Pere a fait de si grands péchez, & il ne donne pas plus de chose à son Confesseur? j'en suis honteux; mais je réparerai sa faute, & je vous promets de vous envoyer bien d'autres choses.* C'est qu'il croyoit que ceux qui font de plus grands péchez, sont aussi obligez à faire des présens plus considerables au Confesseur. Il y a donc très-peu de gens en ce pays qui se confessent, & j'aurois presque dit personne. Et si quelqu'un le fait, ce qu'il fait, est plûtôt un sacrilege, qu'une véritable confession; car il ne se confesse que de ce qu'il lui plaît, & cache la plus grande partie de ses péchez. De là vient, que quand ils font quelque méchante action, qu'ils trouvent eux-mêmes être un grand péché, ils la cachent, mais ils l'expient; selon ce que l'on tient communément chez eux, que quand on fait un grand péché il faut

faire

faire une bonne œuvre pour l'expier. Leur bonne œuvre, c'eſt de conſacrer une Image, ou de faire des préſens à des Images, comme des draps de ſoye, ou de l'argent, avec quoi ils croyent que leurs péchez ſont effacez, ſans autre confeſſion. Cette erreur eſt originaire des Grecs. Les Evêques pratiquent la même choſe, & tout le Clergé dans tout l'Orient : ce qui vient de ce que les anciens Canons ſuſpendant des Ordres, pour toûjours, les Clercs qui vivent en adultere, ils ne ſe confeſſent point, de peur de ſe découvrir leurs péchez les uns aux autres, ou de ſe rendre ſuſpects, & enſuite d'être privez de leurs benefices. Ils auroient raiſon de craindre les ſuites de la Confeſſion, ſi ces Canons parloient du Tribunal interieur de la Confeſſion; mais ils ne parlent que de l'exterieur.

A préſent, ces Reverends Eccleſiaſtiques, au lieu de ſe confeſſer, vont ſe laver dans la riviere, avant que de célebrer la meſſe, & prétendent ſatisfaire avec cela au précepte de la Confeſſion. Et ſemblablement quand ils doivent faire le ſacrifice dit *Sanctos*, où aſſiſtent pluſieurs *Papas*, ils vont tous ſe laver auparavant au fleuve; & durant une ſemaine ils s'abſtiennent de voir leurs femmes, avec quoi ils s'imaginent & ſe flattent qu'ils ont autant fait que s'ils s'étoient confeſſez. Une autre raiſon qu'ils ont de ne ſe pas confeſſer, c'eſt que, tant les Evêques, que les Prêtres, ne gardent point le ſeau de la Confeſſion, mais qu'ils parlent devant un chacun de ce dont l'on s'eſt confeſſé, s'en entretenant, même ſouvent, en préſence du Penitent.

Les Mingreliens ſe perſuadent d'ailleurs, que

que pourvû que l'on ait ſon Confeſſeur, ou *Monzguary*, comme ils l'appellent, il n'importe pas de ſe confeſſer du tout; c'eſt pourquoi ils ont tous chacun le leur. Ils vont donc à quelqu'homme d'Egliſe, Evêque, ou *Bere*, ou Prêtre, il n'importe, qui ſoit renommé pour ſa vertu, pour ſon ſavoir, & pour être bon Chrétien. Ils lui portent un preſent, chacun ſelon ſes moyens, & le prient de vouloir être leur Confeſſeur. Quant à lui, il reçoit le préſent, & accepte la charge d'être leur Confeſſeur; mais ils ne ſe confeſſent néanmoins jamais : & s'il arrive qu'ils tombent malades, ils envoyent bien guerir ce Confeſſeur, ou bien ils ſe font porter chez lui, mais ils ne ſe confeſſeront pas pour cela. Le plus de ſervice qu'il leur rende, c'eſt de leur faire de l'eau benite, avec laquelle il les aſpergera, puis de laver quelque Image avec de l'eau qu'il donne à boire au malade, en diſant quelques oraiſons. Les Confeſſeurs ont par droit, lors que leurs Penitens meurent, le cheval dont il s'eſt ſervi le dernier, ſes habits, & tout ce qu'il avoit ſur lui quand il l'eſt venu voir.

Ils font bien davantage, ces pauvres gens aveuglez par la cupidité inſatiable de leurs ignorans Evêques. Ils vont, quand ils ſont en ſanté, trouver, ou le Catholicos, ou un Evêque, ou leur Confeſſeur, & ſe font donner par écrit l'abſolution, tant des péchez qu'ils ont commis par le paſſé, que de ceux qu'ils commettront durant leur vie. Ces Ignorans-là leur accordent, & leur délivrent un acte d'abſolution de tous leurs péchez commis & à commettre ſans confeſſion préalable; mais

com-

comme ces ſortes d'abſolutions coutent bien cher, il n'y a que les riches qui en obtiennent. Le Patriarche de Jeruſalem en donna une au Prince qu'il acheta beaucoup. Quand quelqu'un a cet Acte d'Abſolution, & qu'il eſt malade à la mort, on le lui met à la main, & ils croyent que cela ſuffit pour être ſauvé ſans confeſſion, ni autre ceremonie, ayant l'abſolution de ſes péchez entre ſes mains. Telle eſt l'ignorance de ce miſerable peuple, qui ne ſe confeſſe point. Quand on leur parle de ſe confeſſer, comme cela m'eſt arrivé pluſieurs fois, ils répondent qu'ils n'ont point de péché. C'eſt qu'ils ne ſavent ce que c'eſt que péché, & en quoi il conſiſte, n'ayant perſonne qui le leur enſeigne. Il arrivera quelquefois qu'un homme prêt de mourir formera un acte de repentance de ſes péchez en géneral, ſur tout s'il a quelque Religieux qui le lui ſuggere; mais ils meurent la plûpart comme des bêtes. A quoi il faut ajoûter que les Prêtres ignorent la forme de l'abſolution, & qu'ils ne ſavent faire autre choſe auprès d'un malade, que de prier l'Image, qu'elle ne le tuë point, & qu'elle ne ſoit pas en colere.

CHAPITRE XVI.

De l'Extrême-onction.

JE n'ai jamais pû découvrir que le Sacrement de l'Extrême-onction fût en uſage parmi ce Peuple. Je me ſuis trouvé chez pluſieurs d'entr'eux à l'heure de leur mort, auprès deſquels étoient des Prêtres, mais ils ne leur ad-

administroient point ce Sacrement. J'ai aussi interrogé là-dessus plusieurs de leurs Clercs, tant Moines, que Prêtres; mais ils m'ont tous répondu que l'onction de l'huile sainte ne s'administre que dans le Baptême, duquel ils font consister toute l'essence dans l'onction de cette huile, que le Catholicos fait comme nous l'avons observé ci-dessus. Il y a pourtant quelques Gens, qui étant malades, font appeller un *Bere*, lequel benit un peu d'huile de noix, ou d'olive, & en oint les malades, mais cela n'est pas l'extrême-onction, ni les Saintes Huiles.

CHAPITRE XVII.

De l'Ordre & du Celibat des Prêtres.

LES Evêques Mingreliens ont conservé la mémoire du Sacrement de l'Ordination, à cause du gain qu'ils en tirent; car un Catholicos ne consacre point d'Evêques à moins de cinq-cens écus: Un Evêque n'ordonne point un Prêtre que pour le prix d'un bon cheval; mais je n'ai jamais pû savoir de quelle maniere ces gens sont promus aux Ordres.

La Loi du Celibat a toûjours été en grande estime chez les Grecs, & chez les autres Orientaux; & afin qu'il ne se commît rien de deshonnête entre les Ecclesiastiques, ils ont permis à leurs Prêtres de se marier une fois en leur vie, avec une fille vierge, avant que de prendre les Ordres sacrez; laquelle étant morte ils seroient obligez de vivre en veuvage. Mais ce Reverend Clergé de Mingrelie, fai-

faiſant toûjours mine de ſuivre les Rites Grecs, a trouvé moyen d'éluder la force de cette Loi auſtere; car la même fille qu'un homme, qui ſe veut faire Prêtre, épouſe avant ſon Ordination; il l'épouſe de nouveau après l'ordination, ſans diſpenſe de l'Evêque; prétendant que l'ordination rompt le mariage. Or ſi cette femme meurt, ils prétendent, qu'ayant pû ſe marier par diſpenſe depuis leur ordination, ils le peuvent faire encore; & ſur cela ils paſſent à de ſecondes nôces, & puis à de troiſiemes, & à de quatriemes, & tant qu'ils veulent; les Evêques ne leur en refuſant jamais la diſpenſe, mais la leur vendant bien cher; car il faut obſerver que la diſpenſe pour de ſecondes nôces coute à un Prêtre le double de ce que la premiere lui a couté, celle pour de troiſiémes nôces lui coute le triple, & ainſi de ſuite; avec quoi l'Evêque, qui ne ſonge qu'à tirer de l'argent, leur donne la diſpenſe ſans difficulté, & ſans s'informer ſi la femme eſt vierge ou non, ſi elle eſt veuve, ou femme repudiée. Mais s'il arrivoit qu'un Prêtre prît une ſeconde femme ſans diſpenſe de l'Evêque, il ſeroit declaré irregulier, on lui raſeroit la barbe & la Couronne, & il ſeroit dégradé de la Prêtriſe; car il faut obſerver, qu'ils ne croyent pas que ce Sacrement imprime de caractere indelebile, bien loin de là ils réordonnent les Prêtres degradez, comme s'ils n'avoient jamais reçu les ordres. Ils agiſſent à cet égard de même qu'à l'égard du Baptême, que pluſieurs ſe font redonner par des *Beres*, comme ſi le premier qu'ils avoient reçu n'étoit pas aſſez bon. Il arriva un jour qu'un Prêtre appercevant un jeune garçon qui lui

lui enlevoit un cochon, il lui tira un coup de fronde qui le tua. Il fut aussi-tôt déclaré irregulier, rasé, privé de son Eglise, & de son Benefice; mais au bout de quelque tems ses amis, & les présens qu'il fit, l'ayant mis dans les bonnes graces du Catholicos, on lui rendit son benefice; sur quoi on l'ordonna de nouveau, tout comme s'il n'avoit jamais été Prêtre.

CHAPITRE XVIII.

Du Mariage.

LE Sacrement de Mariage, qu'ils appellent *Gorghini*, se peut appeller en ce Païs, *un contract de vente*, parce que les parens de la femme font marché avec celui qui la recherche, de la lui donner à certain prix, lequel est toûjours bien plus grand pour une fille Vierge, que pour une veuve. Le marché étant conclu, l'homme se met par tous moyens à amasser ce dont il est convenu. Il prend les Enfans de ses Vassaux, ou Tenanciers, lesquels sont non seulement ses Sujets, mais comme ses Esclaves. Il les mene vendre aux Turcs afin d'avoir de quoi payer sa femme, laquelle demeure cependant toûjours avec ses parens comme auparavant, mais où son futur Epoux a la liberté de l'aller voir de tems en tems; d'où il arrive quelquefois qu'elle est grosse avant les Epousailles. Quand le mari a amassé ce qu'il a promis, le pere de l'Epouse prépare un festin solennel qui dure jusqu'au lendemain, où sont conviez ses parens & ses amis, & ceux qui ont traité le Mariage. L'Epoux,

poux, accompagné auſſi de ſes parens & de ſes amis, y vient apporter ce qu'il a promis de donner pour avoir ſa Maîtreſſe, qu'il délivre à ſon Pere, ou à ſes parens les plus proches, avant que de ſe mettre à table. Ils lui montrent en même tems le trouſſeau qu'ils ont préparé pour l'Epouſée, lequel eſt d'ordinaire équivalent au prix que l'Epoux donne pour avoir ſa femme. Ce trouſſeau conſiſte en meubles & utenciles de maiſon, en bêtail, en habits, & en quelques Eſclaves pour la ſervir ; mais qui appartiennent au mari, auſſi bien que le reſte, à la reſerve des habits & joyaux de l'Epouſée. Après le ſouper, qui ne finit qu'au jour, l'Epouſe, accompagnée de ſes plus proches parens, des Conviez, & des Amis, eſt menée chez ſon Epoux avec les dons que ſon Pere & ſes Parens lui ont faits, & à ſon Mari, ſelon leurs facultez. Ils font tout ce chemin en chantant, & en ſonnant des inſtrumens. Cependant, deux de ceux qui ont traité le mariage, prennent les devants, allant à toute bride au Logis de l'Epoux, annoncer la venuë de l'Epouſe. On leur y préſente auſſitôt un flacon de vin, du pain, & de la viande; & eux, ſans mettre pied à terre, prennent le flacon, & en caracolant dans les Cours, & à l'entour du Logis, ils répandent le vin, en faiſant des vœux pour une bonne paix entre les Epoux. Ils mettent enſuite pied à terre, mangent un peu, puis s'en retournent au devant de l'Epouſe. Quand elle eſt arrivée au Logis de ſon Accordé, on la mene dans la ſale, où toute la famille a coûtume de ſe raſſembler, & où elle eſt alors raſſemblée. Les amis entrent les premiers, puis les parens,

puis

puis l'Accordée, qui en entrant fait le ſalut accoûtumé, qui eſt de ployer le genou en terre. Après, elle s'avance au milieu de la ſale, où eſt un tapis étendu, & deſſus une cruche de vin, & un chaudron de cette pâte cuite qui ſert de pain. Elle renverſe la cruche de vin d'un coup de pied; & prend à mains pleines de cette pâte, qu'elle jette à gros morceaux, par toute la ſale. Cette céremonie faite, on paſſe dans une autre chambre, où le feſtin eſt aprêté. C'eſt-là la Noce, chacun s'y aſſied ſelon ſon rang. On boit, on mange, on chante, & on paſſe ainſi tout le jour, & toute la nuit ſuivante, juſqu'à ce qu'on ſoit ſi yvre qu'on ne puiſſe plus demeurer aſſis. La Noce dure ainſi d'ordinaire trois ou quatre jours, ſans que les nouveaux mariez couchent encore enſemble, parce que la céremonie du mariage n'eſt pas encore faite. Elle ſe fait toûjours en ſecret, & ſans en dire jamais le jour; de peur, diſent-ils, que les *Magares* ou Sorciers, ne jettaſſent quelque ſortilege ſur les Epoux. Du reſte, la céremonie s'en fait en tout tems, ſoit de jour, ſoit de nuit, dans la Cave, ou à l'Egliſe; non pas dedans, mais à la porte ſeulement.

Le Prêtre eſt là avec les Mariez, & le Compere, ou Parrain, qu'ils appellent *Megorghini*. Le Prêtre tient en main une bougie allumée, & ſe met à lire. Il y a tout joignant ſur une table, deux Couronnes faites de fleurs naturelles, ou faites de ſoye, avec des houpes pendantes de diverſes couleurs; une longue tavayolle, ou toillette, avec une aiguille & du fil, pour coudre enſemble les Mariez; & une coupe de vin avec des morceaux de pain.

Le

Le Parrain met la tavayolle ſur la tête des Epoux, & les cout tous deux enſemble par leurs habits. Le Prêtre cependant continue toûjours ſa lecture ſans s'arrêter. Le Compere prend enſuite les deux couronnes, les met ſur la tête des Epoux, & de tems en tems, ſelon que le Prêtre lit certaines oraiſons, il les change, & rechange, mettant ſur la tête de l'Epouſe, la couronne qui étoit ſur la tête de l'Epoux, & ſur l'Epoux celle qui étoit ſur la tête de l'Epouſe; & cela par trois ou quatre fois. Le Prêtre ayant fini la lecture, le Parrain prend le pain & la coupe, rompt le pain en morceaux dont il met le premier dans la bouche de l'Epoux, & le ſecond dans celle de l'Epouſe, & ainſi l'un après l'autre juſqu'à ſix fois; il prend enſuite le ſeptiéme morceau pour lui, & le mange. Il leur donne de même à boire la coupe l'un après l'autre, à chacun trois fois, & boit le reſte; & puis ils s'en vont en paix.

Cette tavayolle, ou toillette, ſous laquelle les mariez ſont debout, eſt pour marquer la pudicité & l'humilité; ce qui vient des céremonies des Juifs, comme nous le voyons en Rebecca *Gen.* 24. & comme le remarque *Saint Ambroiſe*, Ep. 2. Livre d'Abrah. chap. dernier. *Iſidore* Liv. des Offices. La couture des Epoux par leurs habits ſe faiſoit anciennement avec deux fils tors enſemble, deſquels l'un étoit blanc, & l'autre rouge; & c'étoit pour ſignifier l'union conjugale, qu'on ne doit jamais rompre par la répudiation, ou par la ſéparation; comme le remarque *Jaques Banus dans ſon Traité de la Religion Chrétienne Liv.* 20. *chap.* 146. Mais ces peuples Mingreliens,

liens, en font la couture d'un ſimple fil, avec quoi ils repréſentent fort juſte le peu de durée de leur union conjugale, ſe ſéparant, & ſe repudiant fort legérement. On voit fort ſouvent entr'eux un mari avoir deux femmes, & quelquefois une troiſiéme; la premiere ſervant de femme de chambre à celle qu'il prend enſuite: ce qui eſt une ancienne erreur des Juifs. Le pain & le vin dans le mariage, eſt une céremonie fort ancienne parmi les Chrétiens; parce que les nouveaux mariez reçoivent la Communion immédiatement après la benediction nuptiale. Mais ces peuples, qui ont perverti l'uſage & le ſens de tous les véritables rites des Chrétiens, ont encore corrompu le ſens de celui-ci, en donnant toute une autre Interprétation. Et cela parce qu'ils font la céremonie du mariage à toute heure du jour, auſſi bien après dîner, que devant, auquel tems ils ne peuvent plus recevoir la Communion. Un Prêtre me dit un jour, que ce vin & ce pain, que les mariez beuvoient & mangeoient enſemble, ſignifioient qu'ils devoient être également maîtres du boire & du manger; que la toillette dont ils ſe couvroient la tête, marquoit le lit nuptial; & que le Parrain mangeant & beuvant ce qui en reſtoit contractoit parenté avec les Epoux par cette action, & que c'étoit à lui à ajuſter & compoſer tous les differens qui ſurvenoient entre les nouveaux mariez; leſquels auſſi ont une ſi grande confiance en ce Parrain, que leur maiſon lui eſt ouverte & libre comme la ſienne propre; & que quand le mari le trouveroit ſeul enfermé avec ſa femme, il n'en auroit aucun ſoupçon; tant eſt grande la pri-

privauté avec laquelle ils vivent enſemble.

Quant à la foi conjugale, ils ne la gardent qu'autant qu'il leur plaît, comme nous l'avons obſervé, & particuliérement les Grands; comme on l'a vû dans la perſonne du Roi d'Imirette, qui repudia *Tamar* ſa premiére femme, laquelle ſe maria après peu de tems, avec un autre Seigneur, pour prendre la fille de *Taimuras Can*, Prince de Caket; & dans celle de *Dadian*, Prince de ce païs de Mingrelie, qui repudia ſa premiére femme, qui étoit du païs des Abcas, de la famille de Taraſſia qui eſt la Souveraine, après lui avoir fait couper le nez & les oreilles, ſur quelques faux ſoupçons, & prit à femme la femme de ſon Oncle, encore vivant, de la maiſon des *Libardiens*, l'enlevant par force d'entre ſes bras. J'en pourrois encore donner bien d'autres exemples. Et le pis eſt que l'habitude de repudier ainſi ſa femme eſt en uſage, particuliérement parmi le menu peuple. Il y en a qui ont deux ou trois femmes dans une même maiſon. D'autres les ont dans des lieux differens, afin qu'en quelque part qu'ils aillent, ils ſe trouvent toûjours avec leurs femmes. Après tout, la plûpart du monde en général ſe contente d'une femme épouſée, ſi ce n'eſt dans le cas de ſterilité, ou que la femme fût une querelleuſe éternelle; car pour lors, ils diſent que Dieu n'a point fait ce mariage, & qu'il ne veut point qu'il dure, parce que Dieu fait toutes choſes bien. Qu'ainſi, puiſque la femme eſt de méchante humeur, ou qu'elle ne fait point d'enfans, qui ſont des choſes méchantes, c'eſt un ſigne que Dieu

n'a pas fait ce mariage ; & par conſéquent qu'il le faut rompre, & épouſer une autre femme.

CHAPITRE XIX.

De l'Office Divin.

LES Offices Divins, & toute la Liturgie ſont en Langue Georgienne, ancienne & literale, fort differente de la Langue Vulgaire qu'ils parlent ordinairement. Les caractères ſont auſſi differens, en ayant de deux ſortes : les uns appartenant à la Langue Vulgaire, dont ils ſe ſervent en tout ce qui regarde les affaires civiles ; & les autres avec leſquels ils écrivent la Sainte Ecriture, les Offices Divins, & tout ce qui appartient à la Religion ; ce qui fait qu'il n'y a que peu de gens qui l'entendent, & la ſachent lire. Ils ne l'entendent pas même entre les Prêtres, qui pour reparer ce défaut, apprennent une Meſſe par cœur, laquelle ils diſent en tout tems & pour tous ſujets. Ce ne ſont pas ſeulement les Prêtres, qui ne ſavent ni lire ni entendre l'Ecriture Sainte, ce ſont auſſi les Evêques ; de quoi le peuple reçoit un très-grand préjudice ; parce que, faute d'entendre l'Ecriture, ils tombent dans de groſſieres erreurs ; non ſeulement dans les choſes de la foi, mais encore dans celles qui regardent les mœurs, étant très-certain, ſelon *Saint Hilaire, de Synodis*, que toutes les hereſies ſont venues de l'Ecriture mal entenduë. Il y a fort peu de Mingreliens qui ſachent lire & écrire. Les femmes en ſavent beaucoup davantage. Il y en a même

me quelques-unes qui se mêlent de faire les Docteurs, & de parler de ce qui les passe; ce qui leur fait dire mille choses mal à propos. On peut fort justement leur appliquer ce que disoit autrefois *Saint Basile* au Chef de cuisine de l'Empereur Valens, *tuum est de pulmentis cogitare, non dogmata Sacra & Divina decoquere.* Les Prêtres chantent rarement l'Office, ou pour mieux dire ils ne le chantent presque jamais; mais seulement les Evêques, & les *Beres*, ou Moines, le font quelquefois le matin, ou le soir, sur tout dans le Carême. Alors ils ont de coûtume de faire deux Chœurs, entre lesquels il y a un Lecteur, qui prononce à haute voix ce qu'il faut chanter. Ils changent de ton de tems-en-tems à la maniere Grecque. Il faut observer qu'ils chantent ainsi, soit qu'ils soient beaucoup, soit qu'ils soient peu, quand ce ne seroit qu'un seul; ce qui vient qu'ils n'ont point de connoissance de la Musique, n'ayant qu'un chant desagréable, & mal accordant.

Le Chant est fort ancien parmi les Chrétiens, quoique de tout tems il y ait eu divers héretiques qui l'avoient en horreur, comme entr'autres Julien l'Apostat, au raport *de Rufin* Liv. 10. chap. 31. de son Histoire; mais les Chrétiens en dépit de lui chantoient à haute voix. Moyse avec tout le peuple d'Israël, hommes & femmes, chanta la victoire qu'il remporta au passage de la Mer rouge, où les Egyptiens furent noyez *Exod.* 15: 1, 20. *Saint Basile* Ep. 63. dit que de son tems on chantoit communément dans l'Eglise, dans tout l'Orient; mais l'Eglise de Laodicée ordonna qu'il n'y auroit que les Chantres qui chante-

 roient

roient les Pseaumes dans l'Eglise. *Le Concile d'Agat. ch.* 21. ordonne que chaque jour on chanteroit des Hymnes, d'où l'on connoît la néceſſité, ou plûtôt l'ancienneté du chant dans l'Eglise. Ces peuples de Mingrelie faute de Maitres pour les enseigner, ont changé l'usage du chant, & en abusent en chantant les Hymnes, & la Messe même dans leurs maisons particulieres, & dans leurs Caves; contre la défense de Dieu : *Deuteron.* 12. *vide ne offeras holocausta tua in omni loco quem videris, sed in loco quem elegerit Dominus ut ponat nomen suum ibi.*

CHAPITRE XX.

Du signe de la Croix, & de la maniere de prier.

COMME les Mingreliens n'ont point de Caractere qui soit propre & particulier à leur langue, ils se servent du Caractere Georgien, pour écrire tant l'Ecriture Ste. que les autres choses appartenant à la Religion; ce qui fait qu'ils savent presque tous le Georgien. Ils font le signe de la Croix comme les Grecs, portant la main du côté droit à l'Epaule gauche : Et en disant ces mots *Zachelita mamizata*, c'est-à-dire *au nom du Pere*, ils mettent la main à la tête; puis disant *d'azizesta*, c'est-à-dire *du Fils*, ils la descendent à l'estomach; & puis disant *dazulisminda zata*, c'est-à-dire *du St. Esprit*, ils la mettent premierement à l'epaule droite, & après à la gauche. Ils se servent de ces termes-ci pour

pour dire la Ste. Trinité, *Mama*, Pere, *Zeda*, fils *Zulisminda*, St. Esprit, *Sameba erti Gomerti*, trois personnes & un seul Dieu. Ils font cette profession de bouche, mais ils n'en entendent point le sens. Ils font donc, comme je l'ai dit, le signe de la croix à la Grecque, portant la main premierement à la droite, & ensuite à la gauche, pour confirmer par là leur heresie, que le St. Esprit est moindre, & qu'ainsi il le faut mettre à la gauche; abusant ainsi du mystere de la Ste. Trinité, démontré en Isaïe chap. 40. *qui appendit tribus digitis molem terræ.*

On peut dire que tous ceux qui croyent & confessent la Ste. Eglise Romaine, font le signe de la croix en portant la main de l'épaule gauche à la droite, pour montrer qu'ils sont passez de la malediction à la benediction; au lieu que ceux-ci, qui se sont retirez de la Ste. Eglise Romaine, ont passé de la benediction à la malediction. Il y en a peu, & peut-être pas un, qui sache que le signe de la Croix, qu'ils font, soit le signe du Chrétien. Ils croyent que ce signe, c'est de manger du cochon; Et veritablement, si c'étoit là le signe du Chrétien, les Mingreliens meriteroient à juste titre le nom de Chrétiens; n'y ayant point de nation au monde qui mange tant de chair de pourceau que celle-là. Il est quelquefois arrivé à nos Reverends Peres d'expliquer le mystere de la très Ste. Trinité à quelques uns, qui sembloient y prendre assez de plaisir. Il y en avoit entr'eux qui le comprenoient comme il paroissoit, tant aux applaudissemens qu'ils donnoient à leurs démonstrations, qu'à diverses questions qu'ils leurs faisoient dans le dis-

discours. Mais tout d'un coup ces étranges Mingreliens se mettoient à demander à ces Peres s'ils étoient Chrétiens? S'il y avoit des Chrétiens dans leur Païs, & si l'on y mangeoit bien du cochon? Comme aussi s'il y avoit du vin, & si nous en buvions, estimant que l'essence du Christianisme consistoit à boire du vin, par opposition aux Mahometans qui n'en boivent point. Ils font toûjours le signe de la Croix, avant que de manger; & s'il y a un Prêtre à la table, ils ne boiront point, sans lui demander sa benediction auparavant, en lui disant, *Sandoba Patona*, c'est-à-dire, *benissez Monsieur*. A quoi il répond *Guida Gomert*, c'est-à-dire, *Dieu vous benisse*. Ils ont ainsi souvent demandé la benediction à nos Peres, non seulement à table, mais en les rencontrant en chemin: & c'est la coûtume de ce peuple, quand ils rencontrent quelques *Beres*, ou Prélat, d'arrêter leur cheval, pour lui demander la benediction.

Ils font encore le signe de la Croix quand ils vont se battre, quand ils entendent sonner la cloche, ou le bois sacré, pour dire la Messe, & quand ils éternuent: C'est alors la coutume que ceux qui sont présens leur disent *Scalobà*, c'est-à-dire *la grace de Dieu*, ou bien, *Dieu vous assiste*, & eux se mettant la main au front, & pliant le genou, comme pour se prosterner, répondent *A fascemi rozeba*, qui veut dire, *je vous rens mille graces*. Quand ils vont en voyage, & qu'ils passent devant quelque Eglise, ils s'arrêtent à la porte, & sans entrer dedans, ils font le signe de la Croix, & se tournant aux quatre coins, ils disent à cha-

chaque tour *Dideba Gomers*, c'est-à-dire, *Dieu soit loüé*, & continuent leur chemin.

Voici leur maniere exterieure de prier Dieu. Premierement, quand ils se lavent la face le matin, ils invoquent, & ils louënt le nom de Dieu en disant *Dideba Gomers*, & autres semblables éjaculations. Après être habillez, ils sortent de la chambre, & en se tournant vers l'Orient, ils font deux ou trois signes de Croix, repetant les mêmes choses, & puis ils font une inclination de tête, avec quoi leur priere est finie. Les Chrétiens prioient ainsi anciennement, tournez vers l'Orient, & *St. Basile.* Liv. du St. Esprit Chap. 27. dit que les Apôtres l'avoient enseigné aux Chrétiens. Il faut observer que les Mingreliens prient toûjours debout, ce qui n'étoit point en usage dans toute l'Eglise ancienne, mais tantôt les Chrétiens prioient debout, & tantôt à genoux, comme le remarque *Baronius*, *sous l'an* 58. Ils prient aussi la tête découverte, ainsi que les Gentils, qui adoroient leurs Dieux étant couverts, au rapport de *Plutarque*. St. Paul enseigne dans l'*Ep. aux Cor.* qu'il faut prier découvert. Ils mettent en priant la main au front, & en même tems ils font une profonde inclination : Après que leurs prieres sont commencées, ils font trois fois le tour de l'Eglise, en maniere de procession, toûjours en priant ; ce qui est une pratique des anciens fidéles, comme nous le lisons dans *St. Jerôme Ep.* 7. 12. & 22. Au reste, leurs prieres sont un discours familier avec l'Image devant laquelle ils s'arrêtent, ou à laquelle ils se font d'abord adressez, lui disant *de leur donner une bonne santé*, *une bonne recolte*, *qu'elle leur fasse*

trouver le larron qui les a volez, & autres choses semblables. Mais ce qu'ils leur demandent principalement & avec une grande ardeur, c'est qu'*elle détruise leurs ennemis, & leur donne la mort.*

CHAPITRE XXI.

Des Sacrifices.

LES Mingreliens ont des Sacrifices, qu'ils appellent *Oquamiri*, qui sont de trois sortes. Dans les premiers, on tuë des bœufs, des vaches, des veaux, ou d'autres bêtes semblables; & on ne le sauroit faire sans un Prêtre, lequel étant venu fait quelques oraisons sur l'animal qu'on doit immoler. Il le brûle, jusqu'à la peau, en cinq endroits, avec une bougie, qu'il tient allumée. Ensuite, il méne la victime à l'entour des personnes pour le salut desquelles se fait le Sacrifice; & puis on l'immole, on la tuë, & on la cuit, ou toute entiere, ou la plus grande partie. Lors qu'elle est cuite, on la met sur une table posée au milieu de la sale. Les gens de la maison, & les conviez, se rangent à l'entour, ayant une bougie allumée à la main; celui pour qui on a immolé la bête, se met à genoux devant cette chair, ayant aussi une chandelle allumée à la main: & le Prêtre fait ses oraisons. Quand elles sont finies, celui qui offre le Sacrifice, & ses Parens avec lui, jettent un peu d'encens sur du feu qui est sur une tuile, ou autre chose, à côté de la victime: & le Prêtre, coupant un morceau de la chair, la tourne sur la tête de celui, ou de ceux qui en font l'of-

l'offrande, & leur en donne à manger. Alors tous les aſſiſtans s'aprochent tout à l'entour d'eux, tournent leurs bougies à l'entour de leurs têtes : & puis les jettent dans le feu où eſt l'encens. Cela fait, ils prennent tous leurs places. Le Prêtre eſt aſſis ſeul. Une bonne partie de la victime lui appartient; car, de ce qui eſt cuit, il a les inteſtins entiers; & de ce qui eſt crû, il a la tête, les pieds, & la peau; Et c'eſt là ſon payement pour la Meſſe qu'il aura dite, pendant que la chair étoit à cuire. Chacun des aſſiſtans peut manger de cette chair tant qu'il veut, mais ſans emporter rien de ce qu'on en a mis devant lui. Il n'y a que le Prêtre ſeul, qui puiſſe emporter outre ſa part ce qu'il ne peut manger de ce qu'on lui a ſervi.

Dans les ſeconds Sacrifices, où l'on immole ſeulement du menu bêtail & des Cochons, le miniſtére du Prêtre n'eſt pas néceſſaire, non plus que les bougies, & que l'encens. On les fait pour la proſperité de ſa famille, & de ſes parens. Cependant on ne laiſſe pas d'y inviter preſque toûjours le Prêtre, qui dit la Meſſe, & eſt du feſtin en récompenſe.

Dans les troiſiémes, ils offrent du ſang, de l'huile, du pain, & du vin. Ce ſont les Sacrifices des morts. Ils tuent ſur leurs tombeaux, qui ſont faits de bois de noyer, des veaux, des agneaux, & des pigeons, & repandent deſſus l'huile & le vin mêlez enſemble. Outre ces Sacrifices, ils en font un de vin ſeulement à table tous les jours; car la premiere fois qu'ils veulent boire, ſoit chez eux, ſoit chez leurs amis, ils prennent une

coupe pleine de vin ; & avant que de la boire, ils saluent toute la compagnie, un à un, en faisant des vœux à haute voix, pour la prosperité, & le bonheur de chacun. Après, ils se mettent à invoquer le nom de Dieu : & puis en penchant la coupe, ils répandent un peu de vin, ou à terre, ou dans une autre tasse, & l'offrent à Dieu, à l'exemple du Roi David, qui offrit ainsi l'eau de la citerne de Bethléem, qu'il avoit si ardemment desirée de boire, sans en vouloir goûter. *Paralip.* 11.18.

Tous les autres Sacrifices sont aussi à l'exemple des Juifs ; car les deux premiers sont des Sacrifices pacifiques, & le troisiéme est une Libation. Ils font un autre Sacrifice de vin en l'honneur de *St. George*. C'est qu'au tems des vendanges, ils emplissent une pitarre d'environ vingt flacons, ou plus, ou moins, du meilleur vin, qu'ils offrent à *St. George*, en le mettant à part. Ils l'ouvrent & le boivent au tems ordonné, qui est à la *S. Pierre*, mais pas devant ; & ils boivent plûtôt de l'eau que d'y toucher avant ce tems-là. Lorsqu'il est expiré, le chef de la maison prend de ce vin dans un petit vase, le porte à l'Eglise d'*Issori*, qui est celle de *St. George*, y fait son oraison ; puis revient chez lui avec ce vase, entre dans la cave avec sa famille, & ils prient tous ensemble autour du tonneau consacré, ayant mis dessus auparavant un pain fait avec du fromage & des ciboulles, ou des poireaux. Ils tuent après, ou un veau, ou un chevreau, ou un cochon, dont le pere de famille verse le sang autour du tonneau, & après avoir encore prié, ils vont boire & manger.

Les

Les Mingreliens font divers autres *Oquamiri*, où Sacrifices de pitarres, ou grands vases de vin, à divers Saints, dont ils ne boivent qu'au tems prescrit. L'un de ces Sacrifices, qu'on appelle *Samicangiara*, est en l'honneur de *St. Michel* l'Archange. Un autre est en l'honneur de *St. Quirice*. Un autre est appellé *Sangoronti*, & se fait en l'honneur de Dieu. Dans le premier Sacrifice de ces trois là, ils tuent un petit cochon, & un coq. Dans ie second, ils offrent un petit cochon, & un pain, & invitent des Etrangers à l'un & à l'autre; mais personne n'est invité au troisiéme. Ceux de la maison y assistent, & y mangent seuls ce qu'ils ont sacrifié, qui est toûjours quelque piece de menu bétail.

Enfin, ils ont par-dessus tout cela encore beaucoup d'autres Sacrifices durant l'année, que je passe sous silence, pour n'être pas trop long: & parce qu'ils sont tous semblables en manieres & en Oraisons; leurs Oraisons ne se faisant qu'en beuvant ou en mangeant. Quand le jour d'un de ces Sacrifices est venu, ils disent qu'un grand jour est venu. Mais ce jour-là n'est pas grand à la gloire & à l'honneur de Dieu, puis qu'ils ne l'employent point à aller à l'Eglise, à entendre la Messe, à prier, à faire de bonnes œuvres; mais parce qu'ils le passent à boire & à manger, en priant Dieu qu'il les benisse, & qu'il extermine leurs ennemis. Que s'ils vont à la Messe, ils font d'abord un peu de reverence à l'Image, avec un demi signe de croix, la priant comme ils font à l'ordinaire; après quoi ils caquettent, rient, chantent, & bouffonnent comme s'ils étoient dans la ruë.

CHAPITRE XXII.

Des Fêtes.

Les Fêtes de ces gens ſont de differentes claſſes. Ils obſervent celles de la premiere en s'abſtenant de tout travail, comme de cuire, du pain; & en allant à la Meſſe; Et celles-là ſont le jour de Noël, qu'ils appellent *Chriſte:* le premier jour de l'an, qu'ils appellent *Kalende:* l'Annonciation, qu'ils nomment *Karebat:* le Dimanche des Rameaux, qu'ils appellent *Bajoba:* Pâques, ou *Tanapa:* & le Dimanche ſuivant, auquel ils donnent le même nom. Aux Fêtes de la ſeconde claſſe, ils travaillent juſqu'à l'heure de la Meſſe, que pluſieurs vont à l'Egliſe pour y faire la Proceſſion. Dans cette claſſe ſont les Fêtes qu'ils appellent *Zcaricorchia*, qui eſt l'Epiphanie, auquel jour ils vont en Proceſſion à la Riviere, en memoire du Baptême de Jeſus-Chriſt au Jourdain à pareil jour: *Pertoba Merſoba*, mots qui ſignifient *Oraiſon pour les yeux*, qui eſt la St. Pierre: *Mariſina*, ou l'Aſſomption de la Vierge: *Gigi picchioani*, le jour des Cendres: & *Piavariſa maglеba*, l'Exaltation de la Croix. Les Fêtes de la troiſiéme claſſe, deſquelles ils ne font pas grand cas, & où ils travaillent tout le long du jour, ſont *Taviſqueta*, la Décolation de S. Jean Baptiſte: *Perit Zolaba*, la Transfiguration: *Guiercoba*, le jour du miracle du Bœuf de St. George: *Cipias ſoba*, qui eſt la Fête & la Foire de *Siporias*, lieu de nôtre habitation. Outre ces Fêtes, il y a pluſieurs jours dans l'an-

l'année, que ces peuples ſuperſtitieux obſervent avec ſoin, chacun ſelon ſa devotion particuliere; étant d'eux-mêmes aſſez portez à s'abſtenir du travail. Un de ces jours eſt le premier Lundi de l'année, & de chaque mois, qu'ils appellent *Archali tutaſca*, Lundis nouveaux.

Mais le jour, que l'on obſerve le plus ſolemnellement en Mingrelie, eſt le premier jour de l'an; parce qu'ils croyent que de ce jour-là dépend le bonheur des autres durant tout le cours de l'année. Les Miniſtres, & les Courtiſans, qui ont quelque charge auprès du Prince, vont à la Cour le jour de devant, paſſent la nuit aux environs du Palais; & le lendemain matin s'étant tous aſſemblez, le Grand Maître de la maiſon porte la Couronne du Prince couverte de pierreries. Le Maître de la Garderobe porte dans un baſſin les plus beaux Joyaux. L'Echanſon la plus belle Coupe. Le Chef de Cuiſine la plus grande Marmite. Le Grand Ecuyer meine le plus beau Cheval. Le Chef des Paſteurs le plus beau Bœuf. Et ainſi chacun, ſelon ſon office, porte, ou conduit ce qu'il a de plus conſiderable en ſa charge. Ils vont tous en forme de proceſſion au Palais du Prince; & derriere vont tous les Prêtres, & les Evêques, revêtus de leurs habits Pontificaux, portant les Images dans leurs mains, & chantant à haute voix *Kyrie Eleyſon.* Ils ſe rendent au Quartier du Prince; où eſt la Princeſſe, & pluſieurs Seigneurs, & Dames, ſomptueuſement vêtus, ayant tous un cierge à la main, leſquels ſe rangent ſur une ligne pour voir paſſer la Proceſſion, & chacun touche à tout

ce qui eſt porté & mené dans la Proceſſion à meſure qu'elle paſſe devant lui, la Couronne, les Joyaux, la Marmite, le Bœuf, &c. croyant fermement que quiconque ne touche pas bien chaque choſe, ne ſera pas heureux cette année-là. Ils chantent le *Kyrie Eleyſon*, attachant à toutes les portes du Palais une branche de Lierre, & en tous les endroits où ils paſſent. Le peuple, à l'imitation du Prince, fait par tout des Proceſſions ſemblables, chacun portant, ou menant, quelque choſe de ce qu'il a de plus beau, & attachant à ſa porte des branches de lierre. C'étoit autrefois une choſe infame parmi les Chrétiens d'orner ainſi les maiſons de branches d'arbre, comme le remarque *Tertul. de la Couronne du Soldat chap.* 3. *à la fin. Chriſtianus nec domum ſuam Laureis infamabit. Martin Braccar.* dans la Somme qu'il a faite des Synodes Grecs, nous apprend qu'il fut défendu aux Chrétiens de parer leurs maiſons le jour des Calendes, avec des branches de Laurier, de Lierre, ou d'autres arbres. *Gregoire III.* le défendit à Rome: & il y a un Canon qui veut que tous ceux qui obſervent les Calendes de Janvier faſſent trois ans de penitence. Le ſixiéme Concile géneral renouvella cette peine. *Tertullien*, *chap.* 15. *de Idol.* dit, que Dieu a défendu de couronner les portes des Fidéles: & qu'il en a connu un que Dieu punit ſévérement pour l'avoir fait; parce que ces ſortes de pompes étant bannies du Chriſtianiſme, les gens n'avoient pas laiſſé de couronner ainſi leurs portes. Mais parce qu'il y en avoit qui avoient bien de la peine à s'en empêcher, comme l'obſerve le même *Tertul. plures jam in-*

invenies Ethnicorum fores, sine lucernis & Laureis, quam Christianorum, on introduisit que ce qui se faisoit superstitieusement par les Gentils, fût sanctifié par les Chrétiens à l'honneur de la veritable religion. *Baronius dans ses Notes sur le Martyrologe Cal. Jan.*

Le jour de l'Epiphanie, qu'ils appellent *Schar corechia*, ils se mettent à manger une poule de bon matin, & à boire copieusement, en priant Dieu de les benir. C'est d'ordinaire comme ils commencent le jour de toutes les Fêtes, après quoi ils vont à pied, ou à cheval, à l'Eglise. Le Prêtre, vêtu de ses haillons Sacerdotaux, les mene de là en Procession à la plus proche riviere, en cet ordre. Premierement marche un homme portant la Trompette dont nous avons parlé, dont il sonne de tems en tems. Il est suivi d'un autre, qui porte une Banniere, laquelle en quelques Eglises est toute déchirée, & en d'autres en assez bon état. Après celui-ci, il en vient un autre, qui porte un plat d'huile de noix, & une courge, ou calebasse, sur laquelle sont attachées cinq bougies, en forme de croix; & après lui, un autre, avec du feu & de l'encens. En cet équipage, ils courent à la riviere aussi vîte qu'ils peuvent, & sans ordre, chantant *Kyrie eleyson*. Ils vont toûjours si vîte, qu'ils sont souvent obligez d'attendre long-tems le Prêtre, qui pour être d'ordinaire quelque vieillard ne sauroit aller si vîte. Le pauvre Prêtre étant arrivé, tout crotté, & d'ordinaire tout en sueur, ils le saluent avec des huées, en se moquant de lui d'être demeuré derriere, ayant laissé passer sa Proces-

cession. Là-dessus ils se mettent à faire des railleries; & lui, sans s'en soucier, se met à lire quelques prieres sur l'eau: & après avoir lû, il brûle l'encens, verse de l'huile dans l'eau, allume les cinq bougies qui sont attachées à la calebasse, laquelle il fait flotter sur l'eau comme une nasselle. Après il met une croix dans l'eau, & avec quelque goupillon, il asperge les assistans, qui courent vîtement se laver le visage, après quoi chacun s'en retourne, emportant une bouteille de cette eau chez soi.

Ils font une Fête qu'ils appellent *Marsoba*, pour le mal des yeux, le jour de *Ste. Agnès*, le 21. de Janvier, dans une Eglise, dite *Moyse & Aaron*. Ceux qui y vont, portent chacun leur présent, les uns un peu de cire, d'autres de la corde, d'autres du fil, qu'ils mettent à la main du Prêtre, qui le leur tourne sur la tête, & puis ils l'offrent à l'Image, afin qu'elle les préserve du mal des yeux.

Ils font une Fête le Jeudi de la Septuagesime, qu'ils appellent *Caponoba*, auquel jour ils tuent un bon chapon pour la prosperité de la famille, selon l'institution de toutes leurs Fêtes, qui ne consistent qu'à bien boire & bien manger. Le Lundi de la Sexagesime, ils s'abstiennent de chair, ne mangeant que du fromage, & des œufs, jusqu'au jour de la Quinquagesime inclusivement. Ils disent qu'ils font ce Jeûne pour leurs morts. Le Lundi suivant, ils commencent le Carême, & ils fêtent ce jour-là.

Ils font la Fête des quarante Martyrs, qui échoit le 10. Mars. Et comme c'est en Carême, pendant lequel ils ne mangent ni chair ni

ni poiſſon, ils mangent du poiſſon ce jour-là, parce que c'eſt une Fête ſolemnelle. Les *Beres* ont coûtume de chanter dans les Egliſes pluſieurs Hymnes à la loüange des ſaints Martyrs, & pendant qu'ils chantent, ils mettent au milieu de l'Egliſe un Seau plein d'eau dans lequel il y a une Croix quarrée, ſur laquelle ils mettent dix Chandelles allumées de chaque côté, qui font quarante en tout. La Priere faite, le plus ancien *Bere* va au Seau, y fait une profonde reverence; après quoi, il prend une des bougies, & l'éteint dans l'eau, & les autres en font de même, juſqu'à ce que toutes les Chandelles ſoient éteintes.

Ils ſolemniſent le jour de l'Annonciation, & le Dimanche des Rameaux, comme celui des quarante Martyrs, en mangeant du poiſſon ces jours-là. De plus, le Dimanche des Rameaux, le Prêtre bénit des branches de buis, d'olive, ou quelques fleurs, & les diſtribue au peuple; mais cela n'eſt pas général, quelques-uns le faiſant, & d'autres non. C'eſt la coûtume du païs de fêter dans le lieu où une Image doit paſſer, en s'abſtenant de travail. Les habitans revêtus de leurs meilleurs habits vont au devant de l'Image, & lui preſentent, qui, une corde, qui un peu de cire, ou de fil, que le Prêtre fait tourner autour de l'Image, & puis autour de la tête de l'offrant; & là où l'Image paſſe la nuit, on s'abſtient de tout travail dans cette maiſon, & dans tout le village, ou bourg. Il y en a pluſieurs leſquels ſe ſentant la conſcience chargée de quelque vol, font un préſent à l'Image, en implorant ſa miſericorde, afin qu'elle leur par-

pardonne, & qu'elle ne ſe courrouce point contre leur famille. D'autres, qui ont volé quelque cheval, quelque vache, ou autre choſe ſemblable; apprehendant la punition, ne veulent point que l'Image vienne loger chez eux; & pour cela, ils s'accordent avec ceux qui la portent, & l'ont en leur charge, moyennant un préſent, qu'ils ne l'apporteront point chez eux, mais qu'ils la porteront loger ailleurs. Sur quoi, ces Prêtres, ou autres, qui portent l'Image, leſquels ſont gens fourbes & adroits, remarquant la crainte dans laquelle eſt le voleur, ne l'en quittent pas à bon marché; car faiſant ſemblant que l'Image veut quelque choſe de bien plus conſiderable, parce que le péché eſt grand, (quoi qu'au fond ce ſoient ceux qui l'ont en garde qui ne ſe veulent pas contenter de peu de choſe pour changer de logis) ils ſe font donner à peu près ce qu'ils veulent. Ainſi triomphent-ils de ces miſerables, ne diſant pas un mot de vrai. La Fête de l'Image de *St. George* ſe fait vers la mi-Carême.

Le Samedi ſaint, le Prêtre va par les maiſons pour les benir, ce qu'il fait en aſpergeant les ſalles & les chambres d'eau benite, ſur quoi on lui donne pour ſon droit un fromage ou des œufs.

Le jour de Pâques, le *Papas*, avec d'autres Prêtres de ſa paroiſſe, paſſe toute la nuit dans l'Egliſe. Minuit étant venu, il commence à ſonner la cloche & à batre le bois ſacré, & de tems en tems ils ſonnent tous. Quand le point du jour approche, ils ſonnent de la trompette nommée *Oa*; Et cette nuit-là, tant les hommes, que les femmes,

ſe

ſe levent & s'ajuſtent le mieux qu'ils peuvent, & ſe mettent en chemin avant le jour, pour aller à l'Egliſe, prenant avec eux des œufs rouges, ou d'autre couleur. Mais quoi que ce ſoit avant le jour, les hommes ont déja pour la plûpart fait leurs dévotions ordinaires, qui conſiſtent à manger & à boire copieuſement, mangeant quelques poules & beuvans à être demi yvres. En cet état, ils ſe rendent à l'Egliſe, avec tout le reſte, au lever de l'Aurore. Là le Prêtre donne à chacun une bougie, faite de toille cirée ſeulement, plus ou moins groſſe, ſelon la qualité; mais à la Cour, c'eſt le Prince qui diſtribuë lui même les bougies de ſa main à tous ceux qui ſont venus à l'Egliſe, & aux Evêques mêmes. Après cela, les femmes, ſeparées des hommes, ſe mettent en haye, hors de l'Egliſe, ſous le porche, leurs bougies allumées, & puis le Prêtre, ou le plus digne *Bere*, monte au clocher, & annonce au peuple par trois fois, en criant de toute ſa force, la reſurrection de J. C. par ces paroles, *Iſminde Iſminde Ocazo Ctis omadiri Ctiſo Teuſi zeliſo oria galto qualdga Chriſti D ga ghigharodes*; & le peuple lui répond *Mardi Macarebels*. En même tems, chacun jette quelques pierres contre la muraille. Cela fait, ils font trois fois la proceſſion autour de l'Egliſe, en l'ordre ſuivant. La trompette, qui ſonne de tems en tems, va devant: la banniere la ſuit: après vient le Prêtre: puis le peuple, les principaux les premiers. Les femmes ne vont point à la proceſſion, mais elles demeurent en haye au milieu du porche devant l'Egliſe. Le Prêtre chante avec tout le

le peuple l'Hymne ſuivant, qu'ils ſavent tous, parce qu'il eſt court.

Ad Gomaza ſcenza
Chriſte Maſeovarſa
Angeloſi ugualoth
Zeth ſatha ſcina
Da evens maſghirs
Given que Canuſa
Tzeda Sinindis galiza
Di deba ſcenda

Ils repetent cet Hymne pluſieurs fois. Après la proceſſion, ils diſent la Meſſe à laquelle ils aſſiſtent avec auſſi peu de dévotion, & d'attention, que s'ils étoient dans une place, diſcourant, badinant, riant, & ſe donnant des œufs l'un à l'autre. La Meſſe étant finie, ils font de nouveau trois fois la proceſſion autour de l'Egliſe, comme nous l'avons dit chantant d'autres prieres. Ils s'inclinent en ſuite, puis ſortent de l'Egliſe, font un tour devant la porte, & s'en vont au nom de Dieu, ſe donnant les bonnes fêtes les uns aux autres. A la Cour c'eſt la coûtume de porter au Prince, à la fin de la Meſſe, un agneau rôti dans un baſſin, lequel le met en piéces avec ſes mains, & le diſtribue lui-même à toute ſa Cour, donnant à chacun un morceau; & c'eſt là leur communion paſchale.

Le Lendemain de Paques, qui eſt le lundi, ils font la fête pour les morts en cette maniere. Le matin, de fort bonne heure, ceux à qui il eſt mort durant l'année quelque proche parent, vont à ſa ſepulture, portant avec eux un agneau, mais il ne faut point que

que ce ſoit d'autre animal, afin de le faire benir, & de le ſacrifier. Le Prêtre, étant debout ſur la ſepulture, le benit en diſant quelques Oraiſons, & tout auſſi-tôt il l'égorge, & en répand le ſang ſur la ſepulture du défunt, pour le repos de ſon ame. Cet abus s'eſt preſque entierement aboli entre les Mingreliens de la paroiſſe de *Siporias*, proche de laquelle nos Peres Theatins ont leur Egliſe. Et cela, à force de leur faire connoître que cette pratique étoit une ceremonie Judaïque, & non pas Chrétienne. L'agneau étant tué, on en donne la tête & les pieds au Prêtre, & on aporte le reſte chez ſoi, pour le faire cuire. A l'heure de diner, ou un peu plus tard, ils ſe rendent tous à l'Egliſe, faiſant porter avec eux ſur une charette de quoi faire le feſtin, à ſavoir leur table à manger, une chaudiere de leur pâte, un panier plein de pain fait avec des œufs & du fromage, des œufs durs de differentes couleurs, & des fromages. Un autre panier où eſt la viande. Deux gros flacons de vin, plus ou moins. Ils mettent tout cela ſur la ſepulture, le Prêtre y donne ſa benediction, & on lui donne pour ſa part des œufs, du fromage, & du pain. C'eſt la coûtume auſſi de lui donner par famille quelques aunes de toille, ou une ou deux chemiſes. Ceux particulierement à qui il eſt mort quelque parent cette année-là ſont plus liberaux que les autres, & font preſent au Prêtre de telles choſes. Ils vont tous en ſuite dans un pré, qui eſt devant l'Egliſe, où ils ſe diviſent en deux bandes, chacune ſe mettant à une table. Le Prêtre eſt à une table à part. Avant qu'on mange, il donne ſa bene-

diction

diction à haute voix. Ils se présentent les uns aux autres à manger & à boire, & s'en envoyent d'une table à l'autre ; Et vers la fin du repas, une troupe se leve, & va en chantant saluer l'autre, qui lui répond en lui envoyant à boire & à manger. L'autre table se leve ensuite, & va saluer la premiere, où l'on fait les mêmes civilitez. Sur le soir, les femmes d'un même quartier dansent & chantent ensemble à leur mode, jusqu'à la nuit, qu'ils s'en vont tous chez eux au nom de Dieu.

Le jour de l'Ascension, qu'ils appellent *Amegleba*, ils font chez eux leur dévotion accoutumée, en tuant des porcs, ou des poules & en faisant bonne chere. Chacun allume sa bougie & met un grain d'encens dans le feu priant Dieu de leur faire voir un autre jour semblable, & qu'il multiplie & benisse les abeilles afin qu'elles fassent beaucoup de cire & de miel. Le jour de la Pentecôte, ils font aussi la fête de tous les Saints ; qu'ils célebrent à leur maniere de manger tout le jour ; ce qu'ils font extraordinairement ce jour-là, parce que le lendemain commence le jeûne de *St. Pierre*.

A la Fête de ce St. laquelle ils appellent *Petroba*, ils font dès minuit leurs dévotions ordinaires, en mangeant des cochons de lait, ou des poules ; & lors qu'ils entendent la trompette, & la cloche, ils vont à l'Eglise. Le Prêtre dit la Messe. Ils portent ce jour-là dans des paniers du pain, des poires, & des noisettes sur la sepulture des morts, où le Prêtre se rend après la Messe, & donne la Benediction aux viandes & aux personnes, lesquelles lui donnent chacun l'aumône : après

quoi

quoi plusieurs vont chez eux boire & manger, & les autres le font, ou dans l'Eglise, ou proche les sepultures. Ils font tous, avant que de se retirer, un demi signe de croix devant l'Eglise. Il faut remarquer qu'ils ne mettent point leurs bœufs à la charuë les Dimanches, ni ne les font travailler à autre chose.

Le jour de l'Assomption de la B. V. lequel ils appellent *Marasina*, ils en commencent la fête au point du jour, par leurs dévotions accoûtumées de boire & de manger. Leur repas est d'une jeune poule de l'année, laquelle ils oignent d'huile de noix, aussi de la même année. Ils ne commencent qu'en ce tems-là à manger des noix nouvelles, & des poules de l'année; & comme ils n'en mangent pas plûtôt, ils n'en vendent point non plus avant ce jour-là: disant qu'ils ne peuvent vendre de jeune volaille & de noix nouvelles avant les prieres de *la St. Pierre*. Ces prieres consistent à demander à Dieu de multiplier leurs poules, & ce sont particulierement les femmes qui font ces prieres-là. Ils benissent aussi en ce même jour les champs & les prez; ce qu'ils font en prenant trois feuilles de ce grain qui leur sert de pain, avec une petite branche de fraizier, & un peu de cire dont ils font une maniere de rameau, qu'ils font benir par le Prêtre dans l'Eglise, & qu'ils portent ensuite dans un champ ensemencé, où ils le plantent au beau milieu; croyant que cela préserve surement les champs de tonnerre, de grêle, & d'autres tels desastres. Ils font en le plantant quelques courtes oraisons, recommandant le champ à Dieu & à l'Image; & en-

enfin, ils font un long repas dans ce champ même; car ſans repas ils ne croyent pas qu'aucune dévotion ſoit utile ou efficace.

Ils ont une fête, appellée *Elioba*, qu'ils célebrent en l'honneur de *St. Elie* Prophete, lequel ils invoquent quand ils ont beſoin de pluye, & pour avoir une bonne recolte; & pour l'obtenir plus ſurement ils tuent des chevres en l'honneur du Saint. C'eſt ce jour-là que l'on immole dans l'Egliſe de *Siporias* Paroiſſe de nos Peres, une chevre que le Prince de Mingrelie y a fondée à perpetuité pour cette fête, avec du pain, & du vin, à ſuffiſance. Douze Prêtres ſe rendent dans l'Egliſe, & y diſent la meſſe enſemble; après quoi, ils mangent enſemble de même la chevre, & le reſte, juſqu'à ce qu'ils ſoient bien yvres preſque tous. Cette fête eſt au 30. Juillet.

Le 14. Septembre il y a une autre fête à *Siporias*, avec une foire appellée *Sipiaſſoba*, qui dure depuis le lundi juſqu'au Dimanche. Ils portent ce jour-là dans l'Egliſe du lieu l'Image de *St. George*, & celle des *Saiſelliens*, tous avec des couronnes ſur la tête. Comme il ſe trouve à cette fête un grand concours de peuple à cauſe de la Foire, & beaucoup d'Etrangers qui ſont la plûpart des marchands Armeniens, Georgiens, & Juifs, il s'y fait un grand trafic de toute ſorte de denrées, de nipes, & d'étoffes, que l'on troque contre des denrées du païs; ce qui produit beaucoup de préſens à ces Images, de la part de ceux qui viennent ſeulement pour les prier. Mais ces préſens ne ſont pas de conſequence, ne conſiſtant ordinairement qu'en corde, en cire,

re, & en fil. Quelquefois on leur donne auſſi de l'argent. Il n'y a preſque perſonne dans tout le païs qui ne vienne à cette Fête. Il y a des années que les Images emportent plus de dix charettes chargées de préſens. Les Prêtres ſont pour lors bien occupez à dire la Meſſe; mais comme, *more Græcorum*, il ne s'en peut dire qu'une par jour dans une Egliſe, ils ſe trouvent quelquefois plus d'une douzaine à dire la Meſſe, qu'ils diſent tous enſemble, encore que les uns viennent après les autres, & quelquefois lors que la Meſſe eſt à moitié dite.

Le 21. d'Octobre ils font la Fête du miracle que *St. George* fit dans leur pays, en faveur d'un Payen étranger, qui étoit venu de plus de cent lieuës loin, dont voici l'hiſtoire. Du tems que l'Egliſe Grecque étoit unie avec la Latine, & que ce glorieux Martyr faiſoit beaucoup de miracles; ce Payen, à qui on les racontoit, n'en pouvoit rien croire. Et comme les Chrétiens l'exhortoient à n'être pas obſtiné, mais à croire ce que des gens lui en aſſuroient, il leur dit; je croirai les miracles que vous me racontez de vôtre Saint, ſi, avant demain, il me fait apporter chez moi un tel de mes bœufs, qu'il leur marqua. Sur quoi le Saint fit que la nuit ſuivante, ce bœuf ſe trouva porté de plus de cent lieuës loin dans cet endroit-là, qui eſt celui où eſt l'Egliſe qui lui eſt conſacré au village des *Iſſoriens*, & où ce Payen à la grande conſolation des Chrétiens reçut le Baptême. On tua le bœuf, & on le partagea au peuple, qui étoit accouru en foule voir cette avanture miraculeuſe. Les Mingreliens, pour conſer-

ver la mémoire de ce miracle, fait au tems que la foi florissoit chez eux, obligent tous les ans un peu avant la fête, un de ceux qui aspirent à la Prêtrise, de dérober un bœuf, le plus beau qu'il peut trouver, pour & au nom de St. *George*; qui, à ce qu'ils tiennent, enleve un bœuf tous les ans, à pareil jour, & le pose au même lieu en mémoire de cet ancien miracle. Ce qui fait que quinze jours auparavant, il faut bien garder ses bœufs, parce que chacun sous le nom de *St. George* en dérobe où il peut, & toûjours les plus beaux, en disant *si St. George dérobe bien un bœuf, nous en pouvons bien dérober aussi.* Sur quoi chacun pense pouvoir dérober impunément. Il y a plusieurs Grecs, & quelques uns de nos Peres, qui ont pris soin de découvrir de quelle maniere se faisoit ce faux miracle du bœuf, ou pour mieux dire cette fourberie, veillant pour cela toute la nuit, & rodant à l'entour de l'Eglise. Ils ont trouvé qu'on l'y fait entrer, à l'entrée de la nuit, & qu'on le tire de dedans avec des cordes. La plûpart des Evêques savent la fourberie, & que ce prétendu miracle annuel est une pure imposture; mais ils y connivent, pour entretenir la dévotion du peuple, lequel, (chose qu'il faut observer) n'a garde de s'approcher de l'Eglise la nuit du miracle, parce qu'on lui fait accroire qu'il mouroit, & que le Saint tuë quiconque approche de son Eglise en ce tems-là. Il n'y a que celui qui a volé le bœuf, & ceux qui le font entrer qui sachent le Mystere.

Cette Eglise de *Saint George* est dans le village des *Issoriens*, proche de la Mer noire, dans

dans l'Evêché de *Bediel.* Les peuples des environs l'ont en très-grande véneration, jusqu'aux Barbares mêmes. De ſorte que les plus proches voiſins de ce lieu, qui ſont les *Abras*, les *Alanes*, les *Gighes*, & autres Infideles, n'oſent l'aller piller, quoi qu'ils ſachent bien qu'elle eſt fort riche, même en joyaux & en argent; les portes de cette Egliſe étant couvertes de plaques d'argent, ſur leſquelles les Images, tant du Saint, que de ſes miracles, ſont faites en boſſe. Perſonne cependant, comme je dis, n'oſe voler cette Egliſe, de peur que le Saint ne les tuë cruellement. Cette crainte vient, entre les autres choſes, de ce qu'il y a dans cette Egliſe de certaines piques, un pieu de fer à deux pointes, en forme de fléches, ſi groſſes & ſi peſantes qu'un homme n'en ſauroit porter une. Or ils croyent que le Saint ſe ſert de ces armes, & que c'eſt avec cela qu'il tuë ſur le champ quiconque fait un vol. La frayeur qu'ils ont de ces armes eſt telle que quand le Prêtre de cette Egliſe en porte quelqu'une dehors, ceux qu'il rencontre lui font autant d'honneur & de reverence que ſi c'étoit l'Image même du Saint, tant ils ont peur d'être tuez de ces armes.

La veille de la Fête, le Prince accompagné du Catholicos, des Evêques, & de toute la Nobleſſe, ſe rend à l'Egliſe, & viſite dedans, pour voir s'il n'y a point de bœuf caché, & puis il la ferme, appoſant lui-même ſon ſeau ſur la porte; & le matin il revient avec la même compagnie, reconnoit ſon ſeau, ouvre la porte de l'Egliſe & y trouve le bœuf qu'ils diſent que le Saint a derobé cette nuit-

là, & y a mis. Là-dessus tout le monde fait retentir l'air d'acclamations. Aussi-tôt un jeune homme, destiné à cet Office, ayant une coignée à la main aportée exprès, & qui ne sert à autre chose, traine le bœuf hors de l'Eglise, le tuë, & le coupe en plusieurs parts. Le Prince prend la premiere: & la seconde & la troisiéme s'envoyent par des Couriers, l'une au Roi d'Imirette, & l'autre au Prince de Guriel. On en donne ensuite aux Seigneurs de Mingrelie, aux Ministres du Prince, & aux *Beres*, qui ne le mangent pas, parce qu'ils ne mangent pas de viande, mais qu'ils distribuent à leurs Officiers & à leurs domestiques. Il y a beaucoup de gens qui mangent de cette chair sur le champ, avec grande ardeur, & dévotion, ni plus ni moins que si c'étoit la communion. D'autres la salent & la font secher au feu, esperant d'être gueris de leurs maladies s'ils en mangent lorsqu'ils sont allitez. Quand on tuë le bœuf, on observe soigneusement comment il est fait, & ses mouvemens, pour en tirer des augures. Par exemple, si le bœuf ne veut pas se laisser prendre, s'il se démene & bat des cornes, ils disent qu'il y aura guerre cette année-là. S'il est crotté, c'est signe de fertilité, & d'abondance. S'il est mouillé, c'est qu'il y aura beaucoup de vin. S'il est roux, cela présage mortalité parmi les hommes & les chevaux; mais c'est un bon signe, s'il est d'autre couleur. Et quoi que tous les ans ils soient trompez à ces prédictions, ils sont toûjours aussi superstitieux & aussi crédules que devant.

Quant à la fête de Noël, ils disent, comme

me nous, ce jour-là une Messe à minuit. Mais c'est plûtôt un festin qu'une Messe; car comme ils ont tous un jeûne durant l'Avent, tant les Séculiers, que les Ecclesiastiques; & que ce jeûne chez eux dure près de quarante jours, ils sont tous fort foibles & fort affamez. C'est pourquoi ils se mettent tous à minuit à tuer des poules & des chapons, à boire & à manger, jusqu'au jour, en priant Dieu de leur faire voir d'autres Noëls; ce qu'ils appellent faire leurs prieres, & commencer les dévotions. Le matin, demi-yvres qu'ils sont, ils vont à l'Eglise en portant avec eux des paniers pleins de pain fait aux œufs & au fromage, du raisin, des pommes, des noix, des noisettes, & d'autres vivres, qu'ils déposent chacun sur sa sépulture, & vont entendre la Messe. Lors qu'elle est finie, & que le Prêtre est deshabillé, il s'en va l'encensoir & le Livre à la main, prier de sépulture en sépulture, sur les fosses & sur les alimens qu'on a apportez. Chacun cependant allume sa bougie, & met deux grains d'encens dans son encensoir, après quoi il donne un pain au Prêtre. Quelques uns portent de plus des pigeons à la sépulture, dont ils répandent le sang sur la fosse à l'intention des morts.

CHAPITRE XXIII.

Des Saints Lieux qu'ils ont à Jerusalem.

CETTE Nation a sa Chapelle à Jerusalem, où l'on fait l'Office en leur langue, mais à la maniére Grecque. Cette Chapelle

renferme le trou dans lequel fut planté la croix de Jesus Christ. Les Cordeliers en avoient premiérement la possession. Mais le Sultan d'Egypte la leur ôta, pour la donner à ces peuples, en récompense des services qu'ils lui ont rendus dans plusieurs guerres. Il y avoit autrefois quarante sept lampes allumées dans cette Chapelle; mais ces gens sont à présent si pauvres, qu'il n'y en a plus aujourdhui. Ils ne souffrent pas que des Catholiques y disent la Messe, mais seulement qu'ils y fassent leurs prieres. Ils ont un autre lieu en garde conjointement avec les Grecs, appellé communément *la prison du Sauveur*; lequel est sous un portique vers l'Orient, avec une Citerne taillée dans le roc vif, qui n'est pas bien profonde. Ce lieu touche à la principale muraille de l'Eglise. Il est de forme carrée, assez obscure, faisant face au mont Calvaire. Ils prétendent que Jesus-Christ attendit en cet endroit, ayant sa croix sur les épaules, que le trou où l'on devoit la planter fût fait. Ces deux Nations de Grecs & de Mingreliens, à cause de leur commune pauvreté, n'entretiennent qu'une lampe en cet endroit. Il y a un Commissaire de Terre Sainte, député par le Patriarche de Jerusalem pour ramasser des Aumônes pour les Saints Lieux susdits, tant dans l'*Odisse*, ou Mingrelie, que dans le païs d'*Imirette*, qui est la Georgie, & dans le païs de *Guriel*. Ce Commissaire, qui est toûjours un *Bere*, est à présent *le Sieur Nicolas Nicephore*, Moine Grec de l'ordre de Saint Basile, ayant le titre de *Jovarismama*, c'est-à-dire, *Pere de la Croix*. Il peut, comme le Patriarche de Je-

Jerusalem, donner à un chacun *la Sandoba*, c'est-à-dire, la benediction, ou l'Indulgence pleniere ; ce qu'il fait moyennant cinquante écus par personne. Ces peuples s'imaginent, que par le moyen de ces Indulgences, ils sont absous de tous péchez, tant faits, qu'à faire, durant leur vie. C'est pourquoi, tous ceux qui en ont le moyen, prennent ce *Sandoba*, écrit en Georgien, avec quoi ce Député amasse beaucoup d'argent, qu'il envoye ensuite aux autres *Berés* à Jerusalem.

CHAPITRE XXIV.

Des Commandemens de l'Eglise.

IL est tout-à-fait inutile de traiter ce sujet, car ces peuples vivent selon l'instinct naturel, & selon les commandemens de leur Prince. S'il mange de la viande les jours de jeûne, ils en mangent de même, disant que ce n'est pas un péché, puis que le Prince le fait semblablement ; s'il répudie sa femme, ou s'il en prend deux à la fois ; chacun le fait aussi. Pour ce qui est d'aller à la Messe les jours de Fête, on a vû comment ils n'observent aucunes Fêtes, & que seulement le Dimanche ils s'abstiennent un peu du travail. Ainsi ils ne vont gueres à la Messe ce jour-là ; & ceux qui y vont, entrent dans l'Eglise, font un demi-signe de croix, invoquant le nom de Dieu & de la B. Vierge, & puis sortent de l'Eglise, se tenant devant à discourir, & laissent dire la Messe au Prêtre. Cela se passe communément ainsi, excepté le jour de l'Annonciation, celui du Dimanche des Ra-

 meaux,

meaux, & celui de Pâques, que les hommes se tiennent dans l'Eglise, parce que les femmes sont dehors. Ils ne laissent pas de même de parler & rire comme s'ils étoient dans un marché. Ils ont un peu plus de respect à la Messe des *Beres*, & à celles où le Prince assiste . . . .

Ici finit la Rélation du Pere *Zampy*. Je n'y ajoûterai autre chose, sinon que tout ce que j'ai pû remarquer dans les céremonies religieuses, & dans la créance des Mingreliens, est entiérement conforme à ce qu'il en rapporte.

Il faut que je dise un mot de leur deuil. C'est un deuil de desespérez. Lors qu'une femme perd son mari, ou un proche parent, elle déchire ses habits, elle se dépouille nuë jusqu'à la ceinture, elle s'arrache les cheveux, elle s'enleve avec les ongles la peau du corps & du visage, elle se bat le sein, elle crie, hurle, grince des dents, écume, fait la furieuse, & la possedée, dans un excès épouvantable. Les hommes témoignent leur douleur d'une maniére aussi barbare: ils déchirent leurs habits: ils se font raser la tête & le visage: & ils se bâtent la poitrine.

Le deuil dure 40. jours, étant furieux les dix premiers, comme je viens de dire, & diminuant après successivement. Durant ces dix premiers jours, les Proches du Mort, & une quantité d'hommes & de femmes, de toutes conditions, viennent le pleurer. Cela se fait en cette maniére. Ces personnes se rangent en ordre autour du Cadavre, & déchi-

rées;

rées; comme j'ai dit, elles ſe battent des deux mains la poitrine, criant *Vaih*, *Vaih*. Les cris & le coups ſont meſurez, & rendent un ſon effroyable. Tout cela forme une affreuſe image de deſeſpoir, qu'on ne peut regarder ſans fremir. Il arrive tout d'un coup qu'on n'entend rien. Le deuil s'arrête & ſe tient dans un profond ſilence: & puis tout d'un coup il fait un grand cri, & ſe rejette dans ſes premiers emportemens. Le dernier jour, qui eſt le quarantiéme, comme j'ai dit, on enterre le Mort. On fait un feſtin à tous ſes proches, à tous ſes amis, à tous ſes voiſins, & à tous ceux qui ſont venus le pleurer. Les femmes mangent à part, hors du lieu où ſont les hommes. L'Evêque dit la Meſſe, & après prend de droit tout ce qui ſervoit à la perſonne du Mort; ſon Cheval, ſes habits, ſes armes, ſon argenterie, s'il en a, & les autres choſes de cette ſorte. Les deuils ruinent les maiſons en Mingrelie: cependant, on eſt obligé de les faire ſolennellement. L'Evêque dit une Meſſe des Morts, par force, pour le grand profit qui lui en revient. On vient pleurer le Mort par force, afin de vivre quarante jours aux dépens de ce qu'il a laiſſé. Lors qu'un Evêque meurt, c'eſt le Prince qui lui fait dire la Meſſe des Morts, le quarantiéme jour du deuil, & qui prend tous ſes biens, hors les immeubles.

Voilà ce que j'ai appris en Colchide ſur la nature du païs, ſur les mœurs, & ſur la Religion des habitans. Leurs voiſins vivent, & font comme eux, preſque en toutes choſes; ſi ce n'eſt que ceux qui ſont plus proches de Turquie & de Perſe, ont les mœurs plus

douces, & les inclinations plus équitables; au lieu que ceux qui sont plus proches des Tartares & de la *Scythie*, ont les mœurs plus barbares, & n'ont ni idée, ni extérieur de Religion, & n'observent aucunes Loix. J'ai parlé des *Abcus* & des peuples qui habitent au bas du Mont Caucase & j'en ai dit tout ce que j'avois appris. Je dirai à présent ce que j'ai vû, & ce que j'ai ouï de plus remarquable des autres païs voisins de Mingrelie. Ces païs sont la Principauté de *Guriel*, & le Royaume d'*Imirette*.

Le païs de Guriel est petit. Il confine du côté du Septentrion avec l'*Imirette*, & du côté d'Orient, avec la partie du Mont Caucase que tiennent les Turcs. Il a du côté d'Occident la Mingrelie, & au Midi la Mer noire. Il s'étend le long de cette mer, depuis le fleuve du Phase, jusqu'à un autre fleuve qui passe à un mille de Gonie, Château tenu par les Turcs, éloigné du Phase de quarante milles seulement. Le païs de Guriel ressemble en tout à la Mingrelie, quant à sa nature, & quant aux mœurs des habitans. L'on y a la même Religion, les mêmes coûtumes, & les mêmes inclinations à l'impureté, au brigandage, & au meurtre.

Le Royaume d'Imirette est un peu plus grand, que les païs dont je viens de parler. C'est l'Iberie des Anciens. Il est enfermé entre le Mont Caucase, la Colchide, la Mer noire, la Principauté de Guriel, & la Georgie. Sa longueur est de six vingt miles, sa largeur de soixante. Les peuples du Mont Caucase, avec qui il confine, sont les *Georgiens*

giens & les *Turcs* au Midi, & au Septentrion les *Offi* & les *Caracioles*, que les Turcs appellent *Caracherkes*, c'eſt-à-dire, *Circaſſiens noirs*, pour les raiſons que j'ai dites. Ce ſont ces *Caracioles*, ou *Circaſſiens noirs*, que les Europeans ont appellez *Huns*, & qui firent tous ces ravages en Italie & dans les Gaules, dont parlent les Hiſtoriens, & entr'autres *Cedrenus*. La langue qu'ils parlent eſt mêlée de Turc.

L'*Imirette* eſt un païs de bois & de montagnes comme la Mingrelie; mais il y a de plus belles vallées, & de plus délicieuſes plaines. On y trouve plus facilement du pain, de la viande, & des légumes. Il y a des miniéres de fer. L'argent y a cours. On y bat monnoye. On y trouve des Bourgs. Quant aux mœurs, & aux coûtumes, c'eſt auſſi la même choſe qu'en Mingrelie. Le Roi a trois bonnes Fortereſſes, une appellée *Scander*, ſituée ſur le bord d'une vallée, & deux dans le Mont Caucaſe, nommées *Regia* & *Scorgia*; toutes deux de très-difficile accès, étant bâties en des lieux que la nature a ingenieuſement fortifiez. Le *Phaſe* paſſe devant. Le Prince avoit, il n'y a pas longtems, une autre Forteresse bien plus importante appellée *Cotatis*, du même nom que tout le païs d'alentour, qui eſt peut-être celui que *Ptolomée* appelle *la Region Cotatene*. Les Turcs en ſont à préſent les Maîtres.

Le Royaume d'Imirette a long-tems tenu ſous lui les Abcas, les Mingreliens, & les peuples de Guriel, après qu'ils eurent tous quatre enſemble ſecoüé le joug des Empereurs

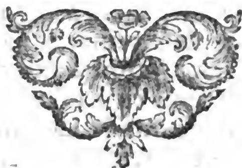
reurs de Conſtantinople premiérement, & puis des Empereurs de Trebiſonde, dont l'Hiſtoire remarque qu'ils ſe faiſoient honneur du titre de *Rois du fleuve de Phaſe*. Ces peuples ſe deſunirent le ſiécle paſſé, & depuis leur revolte ils ont toûjours fait la guerre entr'eux. Les plus proches des Turcs ont recherché ſon aſſiſtance. Il les a d'abord protegez, & enfin il les a tous rendus tributaires l'un après l'autre. Le Tribut du Roi d'Imirette eſt de quatre vingts enfans, filles & garçons, âgez de dix à vingt ans. Celui du Prince du Guriel eſt de quarante ſix enfans de même ſorte. Celui du Prince de Mingrelie eſt de ſoixante milles braſſes de toile de lin faite dans le païs. Les Abcas avoient auſſi été mis ſous le tribut, mais ils l'ont payé peu de fois, & à préſent ils ne le payent point. Le Roi d'Imirette, & le Prince de Guriel, envoyent eux-mêmes leur tribut au Pacha d'Akalzike. Un Chaoux vient prendre celui du Prince de Mingrelie. Lors que je paſſai à Akalzike, on diſoit que les Turcs vouloient ſe mettre en poſſeſſion de ces païs-là, & y mettre un Pacha: ne ſachant point d'autre moyen de remedier aux guerres continuelles qui les détruiſent & les dépeuplent notablement. Les Turcs ne ſe ſont pas ſouciez auparavant d'en prendre poſſeſſion, parce qu'il eſt comme impoſſible d'y obſerver le Mahometiſme, par la raiſon que ces païs n'ont rien de meilleur que le vin & le cochon, dont la Loi Mahometane défend l'uſage; joint que l'air y eſt mauvais, qu'il n'y a point de pain, & que le peuple y eſt épars, de façon qu'en quelque lieu qu'on pût

pût bâtir des Forteresses, chacune ne pourroit contenir dans le devoir que sept ou huit maisons. C'est pour ces considérations qu'ils ont laissé ces Provinces en leur ancien état, & qu'ils se sont contentez qu'elles leur servissent de pepiniére d'esclaves. Ils en tirent sept ou huit mille chaque année. Des égards & des obstacles à peu près semblables, empêchent apparemment les Turcs d'incorporer à leur Empire les vastes plaines de Tartarie & de Scythie, & les païs immenses du mont Caucase. Si les peuples qui les habitent étoient ramassez dans des villes & en des lieux forts, on auroit bien-tôt trouvé la voye de les reduire, & de les tenir sous le joug: Mais le moyen d'y tenir des gens qui changent de lieu tous les mois, & qui courent leur païs toute leur vie. Je ne dois pas oublier que tous ces païs-là, qui ne payent aujourdhui tribut qu'au Turc, le payent de tems en tems à la Perse, selon que les Monarques Persans savent se faire craindre en y envoyant des armées. *Abas* le Grand tira ce tribut exactement, & même sans peine, durant tout son regne, qui parvint jusqu'à l'an 1627. Et ce tribut consistoit aussi en Enfans d'un & d'autre sexe, de même que la Colchide le payoit à la Perse dans les premiers âges du monde. Chose fort remarquable que dans tous les siécles, ces regions maritimes de la Mer noire ayent produit de si beau sang & en si grande quantité.

Le Prince de Mingrelie, qui regne aujourdhui, est le huitiéme, depuis qu'elle s'est revoltée de la domination d'Imirette. Ils s'appellent tous *Dadian*, comme qui diroit *Chef*
de

de la Justice, de *Dad* mot Persien qui signifie *Justice*, d'où la premiére race des Rois de Perse a été appellée *Pich-Dadian*, c'est-à-dire, *la premiére Justice*; pour nous marquer que ce furent les prémiers hommes que les peuples de ce grand païs établirent pour leur administrer la Justice, & maintenir chacun en la jouïssance de son bien. Le Roi d'Imirette se donne le titre de *Meppe*, c'est-à-dire, *Roi*, en Georgien. Le *Meppe* & le *Dadian* se disent tous deux descendus du Roi & Prophete David. Les anciens Rois de Georgie s'en disoient descendus aussi, & le Kan de Georgie en ses Titres se dit de même issu de ce grand Roi par Salomon son fils. Le Roi d'Imirette se donne un autre Titre encore bien plus fastueux, dans les Lettres qu'il fait expédier. Il se qualifie *Roi des Rois*.

Fin du premier Tome.



VOYAGES
DE
Mr. LE CHEVALIER
CHARDIN,
EN PERSE,
ET AUTRES LIEUX
DE L'ORIENT.
TOME SECOND,
Contenant le Voyage de PARIS à ISPAHAN.

SECONDE PARTIE,

Qui comprend le Voyage de MINGRELIE à TAURIS.

Enrichi d'un grand nombre de belles Figures en Taille-douce, représentant les Antiquitez & les Choses remarquables du Païs.



A AMSTERDAM,
Chez JEAN LOUIS DE LORME.
MDCCXI.



VOYAGE
DE MONSIEUR LE CHEVALIER CHARDIN DE PARIS A ISPAHAN.



Es que nôtre vaiſſeau eut pris port à la rade d'*Iſgaour*, comme j'ai dit, j'allai à terre avec le Marchand Grec qui me conduiſoit. J'eſperois d'y trouver des maiſons, un peu de vivres, & quelque ſecours : cette eſperance n'étoit pas mal fondée, puiſque je voyois ſept vaiſſeaux dans le port ; mais je fus fort trompé, je ne trouvai rien de tout cela. La plage d'*Iſgaour* eſt toute couverte de bois. On y a une eſplanade à cent pas du rivage, un endroit qui en a deux cens cinquante de long, & cinquante de large, c'eſt là le grand marché de la Mingrelie. Il y a une ruë qui a de chaque côté une centaine de petites cabanes faites de branches d'arbres attachées les unes aux autres. Chaque Marchand en prend une. Il y couche & y tient boutique des choſes ſeu-

lement qui se peuvent vendre en deux ou trois jours. Celles qu'on a achetées, & celles qu'on ne voit pas apparence de vendre incessamment se gardent dans le vaisseau, à cause du peu de sûreté qu'il y a à terre. Il n'y avoit autre chose en ce marché, ni pas une maison de païsan aux environs. Mon Conducteur dit à quelques gens qui étoient venus au marché d'apporter le jour suivant du *Gom*, c'est ce grain dont l'on se sert au lieu de pain, du vin, & d'autres provisions. Ces païsans le promirent, mais ils n'en firent rien. Je fus bien surpris & bien affligé de n'en point trouver, car les nôtres alloient finir, & de ne voir en ce marché que des esclaves enchainez, & qu'une douzaine de gueux, nuds, l'arc & la fléche à la main, & qui faisoient peur. C'étoient les Doüaniers. Mais ma surprise & mon affliction augmentérent fort, apprenant que les Turcs, & le Prince de Guriel venoient en Mingrelie, que chacun prenoit les Armes, & commençoit la guerre en pillant les maisons de ses voisins, & en enlevant les personnes & le bétail par tout où ils en rencontroient. J'avois fait un grand fonds sur les Missionnaires Théatins, qui sont en Mingrelie, lors que je pris la résolution d'y venir. Je m'assurois qu'ils auroient une maison où l'on pourroit être en sûreté, & qu'ils me feroient promptement passer en Perse. Leur maison est à quarante milles d'Isgaour par terre. Par mer il y en a cinquante cinq. J'envoyai au Préfet de la Mission un Exprès, avec une lettre où je lui mandois que j'étois venu en Mingrelie, & que j'allois en Perse pour des affaires d'importance. Que j'étois chargé pour

pour lui de lettres de recommandation de l'Ambaſſadeur de France, du Réſident de Genes, du Cuſtode des Capucins de Grece, & du Facteur des Théatins à Conſtantinople, & que je le ſuppliois inſtamment d'envoyer quelqu'un qui me donnât les ouvertures néceſſaires pour faire mon voyage. Je penſois faire marché en argent avec l'Exprès ; mais il le falut faire en toile. Mon Conducteur accorda avec lui à deux piéces de toile bleuë, à condition qu'il feroit de retour en deux jours & demi. Ces deux piéces coûtoient quatre francs à Caffa. Je retournai au vaiſſeau fort triſte & fort affligé de me trouver dans un païs où il n'y avoit aucuns vivres à acheter, où l'argent n'avoit point de cours, & où l'on ne trouvoit point de logis pour demeurer. Tant d'eſclaves, de tous âges, d'un & d'autre ſexe, les uns enchaînez, les autres attachez deux à deux, ces Doüaniers, & leur air brigand & aſſaſſin, m'avoient rempli l'imagination de frayeur. Je fis ferme pourtant, & m'efforçai autant que je pûs de diſſiper toutes ces craintes.

Je n'en parlai ni à mon Camarade, ni à mes gens. Je leur dis qu'on m'avoit promis des vivres, mais qu'il étoit bon néanmoins de ménager autant qu'il ſe pourroit le peu qui nous en reſtoit.

Le bruit de guerre, dont j'ai parlé, n'empêcha point les marchands de nôtre vaiſſeau de ſe débarquer le lendemain avant jour. Ils allérent à terre, prirent chacun une cabane, & y portérent des marchandiſes.

Le 18. à midi mon Conducteur vint au vaiſſeau, m'aporter la réponſe du Préfet des

Théatins. Elle étoit courte. Il me mandoit que dans deux ou trois jours il feroit au vaiſſeau avec une barque, & qu'il me ſerviroit de tout ſon pouvoir.

Le 19. ſur le ſoir un nombre de païſans, qui ſe ſauvoient, paſſérent par Iſgaour, & y donnérent une furieuſe alarme, racontant que les Abcas, que le Prince de Mingrelie avoit appellez à ſon ſecours contre les Turcs, pilloient & brûloient tout, & emmenoient les gens & le bétail, & qu'ils n'étoient pas loin du port. Chacun en un inſtant ſe mit à charger ce qu'il pût dans les barques des vaiſſeaux. Il étoit tard, les vaiſſeaux ſont à près d'un mille de terre. On n'y pût faire que deux voyages. Chaque Capitaine fit porter deux piéces de canon en terre. On les dreſſa aux avenues du marché, & toute la nuit on y fut ſous les armes. Je ne puis exprimer la grande affliction où un ſi malheureux, & un ſi ſubit accident me jetta. Je ne me ſentois point de fermeté à tenir contre. Ce qui me deſeſperoit, c'eſt que le Capitaine parla d'abord d'aller négocier chez les Abcas, & chez les Cherkes, & puis de retourner à Caffa. C'étoit pour être trois mois ſur mer, & ne ſe retirer qu'à la fin de l'année. Le reculement de ma fortune que cette propoſition me mettoit devant les yeux, le danger de perir, le manquement de vivres, l'impoſſibilité apparente d'en recouvrer; tout cela, dis-je, que je voyois diſtinctement, n'étoit pas néanmoins ce qui faiſoit ma plus grande peine. C'étoit de voir le bien de mes amis, que je croyois échapé de la Mer noire, & de la Turquie, expoſé de nouveau à courir tous ces dangers,

&

& moi reduit à essuyer les reproches & le mépris des gens, à m'entendre imputer pour fautes, les accidens inopinez, & pour imprudence, les mauvaises rencontres du tems. Mon accablement augmenta par l'abatement de mes valets & par leurs imprécations, l'un contre la destinée, l'autre contre le païs où nous étions, l'autre contre les gens qui m'avoient mis en tête la Mer noire; en un mot, j'étois en une si profonde angoisse, que j'y devois abîmer. Dieu néanmoins m'en tira par sa grace. Il me fortifia le courage. Je rafermis mes gens, mais leur patience ne duroit pas, c'étoit toûjours à recommencer; car la faim que nous souffrions les rejettoit de tems en tems dans leurs emportemens brutaux.

Le 20. tous les gens de nôtre vaisseau & des autres qui étoient à la rade se rembarquérent. Ils aimérent mieux abandonner des laines, du sel, de la fayence, & d'autres pareilles marchandises, que de s'exposer à être pris des Abcas, qu'on les assuroit être proches. Ils l'étoient en effet; car à dix heures du soir nous vîmes tout le marché en feu, & le lendemain matin des gens y étant allez, ils ne trouvérent plus que des cendres, & des restes d'embrasement.

Dès que nôtre monde fut à bord, je tâchai d'acheter d'eux du biscuit, du ris, du beurre, des oignons, & des légumes seches. Personne n'en vouloit vendre, apprehendant qu'il ne fallût retourner à Caffa; toutefois, à force d'argent, je tirai de divers marchands soixante livres de biscuit, un peu de légumes, huit livres de beurre, & douze livres de ris. C'étoit bien peu pour six personnes, le bon

ménage le fit durer plus long-tems que je ne croyois. Il y avoit dans nôtre vaiſſeau du poiſſon ſec en abondance, nous ne mangions preſque d'autre choſe. J'étois merveilleuſement content quand j'avois fait faire à mes gens un repas ſans pain, je comptois cette abſtinence pour une avanture de jour heureux.

Le 27. voyant que le Préfet des Théatins n'étoit point venu, & ne ſachant ce que je devois attendre de ſa part, j'expoſai à mes gens le beſoin qu'il y avoit qu'un d'eux l'allât trouver, parce qu'il n'y avoit que lui qui nous pût garantir des maux qui nous menaçoient, & nous tirer de ceux que nous endurions, & qui redoubloient chaque jour. Nôtre manquement de vivres, & leur deſeſpoir, les perſuadérent plus que toutes mes raiſons. Un d'eux s'offrit à aller trouver les Théatins. Il y avoit alors à nôtre vaiſſeau une barque d'*Anarguie*, c'eſt un village ſur le bord de la mer qui n'eſt qu'à vingt milles de *Sipias*, lieu où demeurent ces Religieux. Cette barque étoit venuë charger du ſel. Le valet que j'envoyois ſe mit dedans. Je lui donnai quatre ducats d'or, de l'argent, de la mercerie, & le chargeai de toutes les lettres que j'avois pour le Préfet des Théatins. J'en uſois ainſi, afin que la recommandation de tant de perſonnes, les unes de qualité, les autres de ſes amis, le pouſſât à nous ſecourir dans la peine extrême où nous étions. Je la lui mandai fort amplement, le conjurant de m'aider s'il le pouvoit. Je lui mandois auſſi que l'homme que je lui envoyois avoit de l'argent, dont je le ſupplìois de ſe ſervir, que je ne déſirois

de

de lui que ſa peine, de laquelle encore je ne manquerois pas de lui tenir compte.

Le 4. d'Octobre au matin le valet que j'avois envoyé revint, amenant avec lui le Préfet des Théatins. J'ai déja dit qu'il ſe nomme Don Marie Joſeph Zampi, & qu'il eſt de Mantoüe. Je courus le ſaluër & l'embraſſer. Voici la premiére choſe qu'il me dit. Dieu pardonne, Monſieur, aux gens qui vous ont conſéillé de venir ici, le mal qu'ils ont attiré ſur vous. Vous êtes arrivé dans le plus méchant & dans le plus barbare païs du monde; & le meilleur parti que vous puiſſiez prendre, eſt de vous en retourner à Conſtantinople par la premiére commodité. La joye que le Pere nous avoit cauſée par ſa venuë nous fut ôtée par ce diſcours. Je le menai dans ma cabane, & là avec mon Camarade nous déliberâmes de ce qu'il falloit faire. Nous le remerciâmes d'abord de la peine qu'il avoit priſe de venir de ſi loin. Il me dit qu'il ſeroit venu au tems qu'il avoit promis, mais que la guerre & l'irruption des Abcas avoient rendu les chemins ſi dangereux, qu'il n'avoit oſé s'expoſer. Je lui dis enſuite, que le diſcours qu'il m'avoit tenu, en me faiſant l'honneur de m'embraſſer, me deſeſperoit, & que je le ſupplois de me dire s'il ne venoit pas nous prendre, & nous emmener en ſa maiſon. Il me répondit, qu'il étoit venu pour nous ſervir en tout ce qu'il pourroit, qu'il nous meneroit chez lui ſi nous le déſirions; mais qu'il étoit bien-aiſe de nous faire connoître la nature du païs où nous voulions paſſer. Qu'il n'y avoit point de pain, & que dans le tems preſent on n'y trouvoit aucuns vivres, que

l'air y étoit mal-ſain, & le peuple ſi méchant, que cela n'étoit pas concevable. Je lui dis que nous avions une Lettre de recommandation pour le Prince de Mingrelie. Il me repliqua, que ce Prince de Mingrelie étoit tout auſſi méchant, un auſſi grand brigand, & auſſi franc voleur que ſes ſujets. Il nous conta là-deſſus qu'il y avoit trois ans, que revenant d'Italie, il apportoit beaucoup de préſens pour ce Prince, pour la Princeſſe ſa femme, pour le Viſir, & pour les principaux de la Cour, qu'il leur diſtribua, donnant preſque tout ce qu'il avoit; que bien loin d'être contents, le Prince envoya enlever le peu qu'il avoit gardé; & qu'encore qu'il ſoit ſon Medecin, & de tous les Grands, le Viſir le fit mettre peu après dans un cachot, la chaine au col, & les fers aux pieds, pour avoir de l'argent, & qu'il ne ſe retira des mains de ce Tigre qu'en lui donnant 40. écus. Ce que je vous dis, Meſſieurs, ajoûta-t'il, n'eſt point du tout pour vous renvoyer, c'eſt ſeulement pour vous informer du danger où vous vous jettez, en mettant le pied en Mingrelie. Si vous y voulez venir après ces avertiſſemens, je ferai tout de mon mieux pour bien conſerver vos perſonnes & vôtre bagage, & pour vous faire paſſer ſûrement en Perſe.

Je ne déliberai point ſur ce que ce Pere nous repréſenta. Les maux dont on me menaçoit en Mingrelie étoient maux à venir, & j'eſperois je ne ſai ſur quoi de les éviter. Ceux que je ſouffrois étoient préſens, j'en avois l'imagination remplie & le cœur abatu. Je repreſentai au Pere Zampi que quelques malheurs qui nous pûſſent arriver en Mingrelie, ils ſeroient

roient toûjours moindres que ceux qui nous arriveroient en retournant à Caffa, & qu'ils nous feroient infailliblement perir. Je lui fis remarquer que nous n'avions ni provisions, ni vivres, que le vaisseau où nous étions étoit vieux, qu'il s'emplissoit journellement d'esclaves d'un & d'autre sexe, & de tous âges, de sorte qu'on ne pouvoit déja plus se remuer dessus. Qu'il y venoit depuis le matin jusqu'au soir grand nombre d'Abcas & de Mingreliens qui l'emplissoient de vermine, & y apportoient une infection qui ne manqueroit pas d'engendrer la peste: que le vaisseau ne feroit de deux mois voile pour Caffa; que ce seroit alors la saison des tempêtes, & le tems que la Mer noire, cette mer si orageuse & si dangereuse, est le plus travaillée de bourrasques: Que supposé que nous arrivassions à Caffa, & s'il vouloit à Constantinople, ce ne pouvoit être de quatre mois, après quoi nous serions à recommencer, c'est-à-dire, à rechercher un chemin pour passer la Turquie, & à courir derechef le risque de ses avanies & de ses doüannes. Qu'enfin, durant toutes ces courses, nous serions tant de fois exposez à perir, qu'il valoit autant en courir le risque en Mingrelie, où il ne pouvoit être plus grand; mais où il pouvoit ne durer guéres, n'y ayant que quatre journées de chemin à faire pour être en païs de sureté.

Le Pere Zampi ne rejetta aucune de mes raisons. Nôtre passage ne pouvoit que lui faire du bien en son particulier & à sa mission. Il ne parla plus que de nous emmener, & nous tirer entiérement du vaisseau. La barque dans laquelle mon valet l'avoit amené,

étoit longue comme une felouque, mais plus large & plus profonde, on l'avoit fretée pour aller & venir. Nous nous y embarquâmes avec tout nôtre bagage, & pour cent écus de denrées que nous achetâmes au vaisseau. Le Pere Zampi en fit l'achat. Je l'en avois supplié, parce qu'il savoit ce qui étoit de débit en Mingrelie, où comme j'ai dit, l'argent n'a point de cours que comme une marchandise. Nôtre bagage ayant été embarqué avant midi, nous fîmes voile à l'heure même. J'étois ravi de joye de me voir hors du vaisseau; dont je ne pouvois plus sentir la puanteur, ni voir la vie & le commerce infame qui se faisoit dessus. C'étoit un Cloaque & un cachot d'esclaves, tous les soirs on enchainoit les hommes deux à deux, & les garçons aussi. Le matin on leur ôtoit les chaines, c'étoit un bruit qui ne me laissoit point reposer, & un objet qui m'enfonçoit toûjours dans la tristesse. On ne manquoit pas tous les matins de voir du feu en terre. C'étoit un signal qu'il y avoit des gens qui amenoient vendre des esclaves, ou d'autres marchandises. On y envoyoit la barque. Ceux qui vouloient venir au vaisseau se mettoient dedans avec leur marchandise, venoient à bord & faisoient leur trafic. La guerre de Mingrelie fut favorable à nos marchands; car les Abcas leur apportoient à vendre le butin qu'ils avoient fait. Il vint un jour à nôtre vaisseau un Abcas de qualité, ayant une suite de sept ou huit hommes qui sembloient tout-à-fait être les plus grands fripons du monde. Il amena trois esclaves. Ses gens étoient chargez de butin, entr'autres choses ils avoient un cadre d'Ima-

ge

ge tout d'argent. Je leur fis demander où étoit l'Image, ils répondirent qu'ils l'avoient laissée dans l'Eglise, & n'avoient osé l'emporter de peur qu'elle ne les tuât.

Nôtre vaisseau avoit quarante esclaves lors que j'en sortis. Le Capitaine, & les marchands, Turcs, & Chrêtiens, les avoient troquez contre des armes, des hardes, & d'autres denrées. Ils donnoient de ce que l'on vouloit, & le comptoient deux fois plus qu'il ne leur avoit coûté. Les hommes âgez depuis 25. ans jusqu'à 40. ne leur revenoient qu'à 15. écus, & ceux qui étoient plus âgez à 8. ou 10. Les belles filles d'entre 13. à 18. ans à 20. écus, les autres à moins; les femmes à 12. les enfans à 3. ou 4. Un marchand Grec, qui avoit une chambre près de la mienne, acheta une femme & son enfant à la mamelle, douze écus. La femme étoit de 25. ans, elle avoit les traits du visage admirablement beaux, & un vrai tein de lys. Je n'ai jamais vû de plus beaux tetons, de gorge plus ronde, de tein plus uni: cette belle femme faisoit tout ensemble envie & compassion. Je disois en moi-même en la regardant tristement: Malheureuse beauté, vous ne me feriez ni compassion ni envie, si j'étois en un autre état, & si je ne me trouvois moi-même sur le point de tomber en de plus grandes miseres, s'il s'en peut de plus grandes que celle d'esclave. Ce qui me surprenoit, c'est que ces miserables créatures n'étoient pas abatuës, & ne paroissoient pas sentir le malheur de leur condition. Dès qu'on les avoit achetées on leur ôtoit les lambeaux dont elles étoient couvertes. On les vêtoit de linge & d'habits

 neufs,

neufs, & on les faiſoit travailler. On employoit les hommes & les garçons au ſervice du vaiſſeau, les femmes & les filles à coudre. Ils paroiſſoient tous bien ſatisfaits de l'habillement & de la nourriture qu'on leur donnoit. Le travail étoit leur grande peine, il falloit ſouvent que le bâton les y portât. Ayant conſideré durant pluſieurs jours leur naturel pareſſeux aux uns & aux autres, au delà de ce qu'on peut ſe l'imaginer, il m'entra dans l'eſprit ce que je n'avois pû juſques-là y mêtre, ſavoir que les Serrails fuſſent des priſons ſi paiſibles & ſi délicieuſes qu'on le diſoit. Je compris alors, que des créatures pareſſeuſes à tel excès que ces femmes Mingrelienes, que je voyois n'avoir pas de plus grand plaiſir que d'être aſſiſes, la tête panchée ſur les genoux tout le jour entier, à moins qu'on ne les forçat de travailler; que ces ſortes de femmes, dis-je, ne ſe pouvoient pas trouver mal à leur aiſe dans de beaux logis avec de ſpacieux jardins, où on leur donnoit abondamment tout ce qui eſt néceſſaire à la vie, ſans les mettre à rien faire. Il eſt vrai que ce n'eſt que les plus belles femmes que l'on traite ainſi. On fait au contraire travailler les autres continuellement, & on les y force avec le bâton, comme je l'ai dit. Il me vint auſſi dans l'eſprit qu'il falloit que du tems des Républiques de Grece, les femmes Mingreliennes & Circaſſiennes n'euſſent pas la même eſtime de beauté au deſſus des Grecques qu'elles ont à préſent, puis qu'on ne lit pas qu'autre que Jaſon ſoit venu chercher des femmes en cette partie du monde, au lieu qu'on y accourt à préſent de tous les

en-

endroits de l'Orient ; & que le prix qu'on donne pour ces femmes, les peut faire passer raisonnablement pour des vrayes Toisons d'or.

Nous eûmes assez bon vent. Nôtre petite barque alloit à voile & à rames. Je m'entretins avec le Pere Zampi, durant le voyage, des moyens qu'il falloit tenir pour ne point tomber entre les mains des ennemis, & n'être ni pillé, ni assassiné des Mingreliens. La conversation se tourna ensuite sur les personnes dont je lui avois envoyé les Lettres. Il me dit que celle de l'Ambassadeur de France étoit le duplicata d'une qu'il lui avoit écrit l'année passée, pour avoir des attestations de la Religion des Colchéens : Il me la donna à lire. Je la lus, & je fus surpris, que nous ayant été donnée pour Lettre de recommandation, nous n'y fussions pas seulement nommez. J'apprehendai qu'il ne vint à la pensée du Pere Zampi, que l'Ambassadeur n'avoit pas pour nous autant de bien-veillance & de considération que je tâchois de lui faire croire. Cela m'obligea à lui montrer la Lettre qu'il nous avoit fait l'honneur de nous donner pour le Prince de Mingrelie : en voici la Copie.

TRES-ILLUSTRE PRINCE,

L'Empereur de France, mon Maître, m'ayant commandé d'appuyer de sa protection vos interêts à la Porte Ottomanne dans toutes les occasions qui s'en présenteront, j'ai bien de la joye d'avoir le moyen non seulement de vous en assurer par cette Lettre, mais encore de ce que les Sieurs

Char-

Chardin & Raisin, *qui en sont les porteurs, vous donneront les mêmes assurances de ma part. Vous m'obligerez de les croire, & par la considération que je fais de leurs personnes, de les appuyer & de les proteger en tout ce qui dépendra de vôtre autorité, pendant qu'ils sejourneront en vôtre Cour, & lorsqu'ils voudront sortir de vos Etats pour passer en Perse. J'espére que vous leur accorderez volontiers cette grace, & que vous y ajoûterez celle de me croire,*

TRES-ILLUSTRE PRINCE,

Vôtre très-humble & très-obéïssant serviteur.

De NOINTEL,

Ambassadeur pour sa Majesté très-Chrétienne l'Empereur de France à la Porte Ottomanne.

Sur le minuit nous arrivâmes à l'entrée du fleuve *Astolphe*. Les Mingreliens l'appellent *Langur*. C'est un des grands fleuves de Mingrelie. Nous nous arrêtâmes-là, & envoyâmes à *Anarghie* deux de nos mariniers prendre langue des ennemis, & voir si les gens n'avoient point fui, & ce qu'ils faisoient. *Anarghie* est un village à deux milles de la mer. C'est le plus considérable endroit de Mingrelie. Il est grand de cent maisons; mais elles sons si éloignées les unes des autres, qu'il y a deux milles de la premiére à la derniére. Il y a toûjours dans ce village des Turcs, qui achetent des esclaves, & des barques pour les emmener. On dit qu'il est bâti à l'endroit où étoit autrefois une grande ville nommée *Heraclée*.

Le

Le 5. avant le jour, ces deux Mariniers revinrent. Ils firent rapport que les Abcas n'avoient point fait de courses proche d'Anarghie, qu'ils n'en avoient pas approché plus près de 15. milles, & que tout étoit-là à l'ordinaire. Le Pere Zampy fit promptement ramer, afin d'arriver de bonne heure au village, & de tout débarquer sans être vûs de personne. Tout cela réüssit à souhait, nous allâmes loger chez un païsan des mieux accommodés du lieu; nous avions beaucoup de coffres, le plus grand étoit plein de livres. Le Pere Zampi me conseilla de l'ouvrir dès que nous serions au logis, & de le tout vuider, faisant semblant de chercher quelque chose, afin que les gens chez qui nous allions, ne s'imaginassent pas qu'il y avoit des tresors dans ces coffres, & publiassent que nous étions Réligieux, & que nous n'avions que des livres. Je suivis cet avis, & m'en trouvai bien. Les gens du logis demeurérent étonnez de ne voir dans un si grand coffre que des livres, & je juge qu'ils se figurérent quelque chose de pareil dans les autres.

Le 9. un Théatin laïc nous vint voir. C'étoit le Médecin & le Chirurgien de toute la Mingrelie. L'accès que son art lui donnoit chez le Prince & chez tous les Grands, lui avoit merveilleusement enflé le cœur. Il ne considéroit ni Peres, ni Préfect, & ses actions, & ses discours avoient un faste insuportable. Je le reçus, & le traitai comme sa vanité le désiroit. Il me donna mille assurances de protection & de secours, & me promit fort de nous apporter des nouvelles du départ des Abcas dès qu'il en seroit bien assuré. Il n'y man-

manqua point, il vint le 13. nous donner cette bonne nouvelle. Il nous dit que le jour précédent il s'étoit trouvé chez le Prince lors qu'on la lui avoit apportée. Il nous conta aussi que les Abcas avoient emmené douze cens personnes, beaucoup de bétail & beaucoup d'autre butin, qu'ils avoient saccagé la maison d'un sujet des Théatins, & pris trois de leurs esclaves. Que le Prince avoit envoyé deux Gentilshommes au Prince des Abcas, lui faire des plaintes, & des menaces sur sa perfidie, de ce qu'étant venu en Mingrelie sous promesse & serment de la défendre contre les Turcs, il avoit employé ses troupes à la saccager & à la piller, & s'en étoit après retourné sans rien faire en sa faveur. Après qu'il m'eut bien conté des nouvelles, il dit au Pere Zampi que nous pouvions tous aller en leur maison à Sipias, & que le Prince & le Catholicos lui avoient ordonné de me dire & à mon Camarade que nous étions les bien venus, & qu'ils nous donneroient des hommes & des chevaux pour nous mener en Georgie. Nous resolûmes de partir le lendemain.

Pendant que je demeurai à Anarghie je ne souffris point de disette, on trouvoit des volailles, des pigeons sauvages, des cochons, & des chévres. Mes gens troquoient cela contre de la toile, des éguilles, de l'encens, des peignes, & des couteaux. Ils avoient les denrées à assez bon marché. Le vin étoit en abondance, c'étoit le tems de vandange, je ne manquois que de pain. Il y avoit à Anarghie une Dame de qualité qui s'étoit depuis peu retirée-là. Elle étoit veuve, son mari avoit été Visir du Prince. Le Pere Zampy me

mena

mena chez elle. Je lui fis un présent de ces menuëes denrées. Elle pour m'en récompenser, & pour en attirer d'autres, m'envoyoit tous les jours un pain de demi livre, avec quelqu'autre régale. Un jour c'étoit du sanglier, un autre jour un pain de cire, un autre un morceau de miel, un autre un faisan, & m'envoyant cela elle me faisoit toûjours demander quelque bagatelle, couteaux, ciseaux, ruban, papier, ainsi elle se faisoit payer de ses présens au double. Un jour elle me vint voir, & me fit beaucoup de caresses, & encore plus de demandes. Ce commerce me déplaisoit, je l'entretenois néanmoins, pour avoir du pain, ne sachant où en recouvrer ailleurs.

Le Pere Zampy me faisoit passer pour Capucin. Il disoit que j'allois trouver les Capucins qui sont en Georgie. Que je m'étois travesti pour n'être pas reconnu en Turquie, & pour passer avec plus de facilité. Afin d'appuyer ce déguisement il m'avoit exhorté à m'habiller miserablement, & à faire le pauvre en toutes occasions. Je joüois assez bien mon personnage, mais la conduite de mes valets empêchoit qu'il n'imposât. Ils rompoient mes mesures par la cuisine qu'ils faisoient. Ils achetoient tout ce qui se trouvoit bon à manger, quelque prix qu'on en voulût. En un mot ils se payoient avec excès des disettes passées; & cette dépense faisoit penser aux gens, que je n'étois pas si pauvre qu'on disoit.

Le 14. deux heures avant jour nous partîmes d'Anarghie, nous fîmes deux lieuës remontant le fleuve Astolphe, après quoi nous dé-

débarquâmes nôtre bagage, & le mîmes ſur ſix petites charrettes. Des proviſions que le Pere Zampy avoit achetées, en rempliſſoient deux autres. Ces huit charrettes chargées firent un furieux éclat. On n'a pas accoûtumé en Mingrelie de voir tant de bien à la fois. En moins de deux jours tout le païs fut informé qu'il étoit arrivé des Europeans qui avoient plein huit charrettes de bagage. On contoit cette nouvelle avec des particularitez qui nous attirérent beaucoup de malheurs, comme je dirai. Nous fîmes quatre lieuës & demie par terre, & nous arrivâmes à *Sipias* au coucher du Soleil.

Sipias eſt le nom de deux petites Egliſes, dont l'une eſt Paroiſſe de Mingrelie, & l'autre appartient aux Théatins. Elle leur a été donnée avec le clos où les deux Egliſes ſont enfermées. Ce clos eſt grand, ils y ont bâti pluſieurs corps de logis de charpente à la façon du païs. Les uns ont un bas, & un étage, les autres n'ont que le bas. Chaque Religieux a un de ces logemens pour demeurer, de maniére qu'ils ſont tous ſéparez. Les plus petits logis ſont remplis de leurs eſclaves, & de deux familles de Païſans de leurs ſujets.

Les Théatins vinrent en Mingrelie l'an 1627. Il y furent reçûs comme Medecins. Le Prince qui regnoit alors étoit puiſſant, on lui repréſenta que c'étoit le bien & l'avantage de ſon païs, qu'il s'y établit des gens qui ſavoient un art ſi utile à la conſervation de la ſanté. Il leur fit accueil, & il leur donna la maiſon qu'ils ont, des terres, & quantité de Païſans pour les labourer, & pour entretenir leur

leur famille de vin & de grain. Vingt-&-un an auparavant les Jesuites de Constantinople avoient envoyé deux de leurs confreres en ce païs-là ; mais ils y moururent si-tôt que cela fit peur aux autres, aucun d'eux n'y a plus voulu retourner. Les Théatins avoient les années passées des maisons en Tartarie, en Georgie, en Circassie, & Imirette. Elles se sont toutes détruites, ils ont abandonné ces lieux, voyant qu'on n'y vouloit pas recevoir la Religion Romaine, & que la Medecine dont ils faisoient profession les accabloit. Ils m'ont assuré plusieurs fois qu'ils auroient il y a long-tems laissé pareillement celle de Colchide, pour les mêmes considérations ; mais qu'ils s'y tenoient pour l'honneur de l'Eglise Romaine, qui se faisoit une gloire d'avoir des gens par toute la terre, & pour l'honneur de leur Ordre en particulier, qui n'ayant plus que cette seule mission au monde, déchéroit d'estime s'il ne la pouvoit entretenir.

Il y avoit quatre Théatins à Sipias lors que j'arrivai, trois Prêtres & un Laïc. Les Prêtres exerçoient la Medecine, le Laïc la Medecine & la Chirurgie. Il avoit été dans le monde Chirurgien de profession. Les Théatins disent que le profit spirituel qu'ils font dans ce païs-là est de baptiser les enfans, n'y en ayant point qui soient baptisez, ou qui ne le soient mal. Hors cela, ils avoüent qu'ils ne font rien auprès des Mingreliens, qui bien loin, disent-ils, d'embrasser le rit Romain, croyent que les Europeans ne sont pas Chrétiens, parce qu'ils ne leur voyent pas observer tant de jeûnes, ni si rudes qu'eux, & qu'ils ne craignent pas les Images. Les propres escla-

esclaves des Théatins ne veulent pas communiquer avec eux dans les cérémonies Religieuses; & ils m'ont dit qu'ils n'avoient jamais pû en élever aucun à servir la Messe. Je leur ai vû plusieurs fois baptiser des enfans, ils donnent le Baptême à tous ceux qu'ils trouvent dans les maisons, où ils n'étoient venus de long-tems, & où ils ne se souvenoient point d'avoir administré ce Sacrement. J'ai demeuré plusieurs jours avec le Préfet des Théatins en divers lieux de Mingrelie, & j'ai vû plusieurs fois la maniére dont il baptisoit les enfans. Lors qu'on lui en amenoit quelqu'un malade pour le voir, il faisoit venir de l'eau, disant qu'il avoit besoin de se laver les mains. Il les lavoit, & sans les essuyer, il touchoit du bout du doigt le front de l'enfant, en faisant acroire que c'étoit pour reconnoître sa maladie.

Il baptisoit les enfans qui se portoient bien, secoüant sur eux ses mains en les lavant, comme par maniére de badinerie. La premiére fois que je lui vis faire cela, je remarquai qu'il parloit entre ses dents, soûrioit & me regardoit. Je lui demandai ce qu'il faisoit: Je viens de baptiser ces enfans, me dit-il, c'est leur bonheur que nous soyons venus dans cette maison. Je lui demandai quel nom il leur avoit donné: Je ne leur en donne point, répondit-il, car souvent je ne sai si je baptise mâle ou femelle, le nom n'est pas nécessaire, il suffit de jetter une goute d'eau sur l'enfant, & de faire mentalement la forme du Baptême. Au reste, les Théatins sont très-miserables en Mingrelie, on les pille, on les mal-traite, on n'a pour eux ni respect,

respect, ni considération ; sinon quand la maladie, ou quelque blessure reduit à avoir besoin de leur assistance.

Le 18. la Princesse de Mingrelie vint chez les Théatins. Le Préfet l'alla promptement recevoir. On appelle les Princesses de Mingrelie, & celles des païs voisins, *Dedopale*, c'est un mot Georgien qui signifie *Reine*. Elle étoit à cheval, elle avoit environ huit femmes & dix hommes à sa suite, avec des gens à pied autour de son cheval. Ce train étoit fort mal vêtu & fort mal monté, elle dit au Préfet qu'elle avoit apris que la provision qu'on leur envoye tous les ans de Constantinople étoit venuë, & qu'il y avoit des Europeans dans sa maison, qui avoient aporté un grand bagage. Qu'elle s'en réjouïssoit, & desiroit les voir pour leur dire qu'ils étoient les bien venus. On m'appella aussi-tôt pour la saluër. Le Pere Zampi me dit qu'il lui falloit faire un présent, que c'étoit la coûtume de payer de quelque don les visites du Prince & de la Princesse. Je lui dis que je la suppliois de vouloir bien attendre que je lui en portasse un à son Palais. Elle accepta le délai. On lui avoit dit que je parlois Turc & Persan. Elle fit venir un esclave qui savoit bien le Turc, & me fit mille questions sur ma qualité, & sur mon voyage. Je disois que j'étois Capucin, & je parlois & j'agissois toûjours en Religieux ; mais il ne me parut pas que Sa Majesté le crût, car la plûpart de ses questions étoient sur l'amour. Elle me faisoit demander si je n'en sentois point, si je n'en avois jamais senti. Comment il se pouvoit faire qu'on n'eût point d'amour, & qu'on se passât de

de femme. Elle pouſſoit cet entretien avec un merveilleux plaiſir, toute ſa ſuite s'épanouïſſoit là deſſus; pour moi qui me deſeſperois, j'euſſe voulu que la Princeſſe & ſa ſuite euſſent été bien loin de moi. Je craignois à tout moment qu'elle ne fît piller le logis, ayant demandé à trois repriſes de voir ce que j'avois aporté, & la proviſion des Théatins. On la leur envoye annuellement de Conſtantinople, comme j'ai dit; conſiſtant en danrées de pluſieurs ſortes. Ils ſont obligez d'en faire part au Prince & à la Princeſſe, au Viſir & aux principaux Gentilshommes du païs. Le Pere Zampi lui promit de lui porter le lendemain le préſent accoûtumé, & que je lui en porterois un auſſi, elle s'en alla graces à Dieu avec cette aſſurance.

Le 19. au matin elle m'envoya inviter à dîner, j'y fus avec le Pere Zampi & un autre Théatin. Elle étoit à une maiſon à deux miles ſeulement de la nôtre. Elle ne demeuroit pas avec le Prince, il ne la pouvoit ſouffrir, & la haïſſoit à mort. On la lui a fait épouſer par force. Je la trouvai dans un plus bel ajuſtement qu'elle n'étoit le jour précédent. Elle étoit fardée, & s'efforçoit bien de paroître belle. Elle avoit des habits de brocard d'or, & des pierreries à ſa coiffure, ſon voile étoit tout-à-fait galant, & fait d'une façon particuliére. Elle étoit aſſiſe ſur des tapis, ayant à ſes côtez neuf ou dix femmes de chambre. Ses Filles d'honneur étoient, diſoit-on, retirées en une Forteresſe à cauſe de la guerre. La ſale étoit remplie de Gredins demi nuds, qui compoſoient ſa Cour. On me demanda le préſent que j'avois aporté pour

la Princeſſe avant que de me faire entrer, un valet le portoit. Il le donna à ſes gens. Il conſiſtoit en pâtes de Genes, en rubans, en papier, en éguilles, en étuis de couteaux & de ciſeaux aſſez jolis. Tout cela avoit coûté quelque 23. ou 24. francs : mais il en valoit plus de ſoixante en Mingrelie. La Princeſſe en fut fort contente. Elle me fit entrer après l'avoir vû. Il y avoit un banc proche d'elle, ſur lequel cet eſclave qui parloit Turc me dit de m'aſſeoir : elle me dit d'abord qu'elle me vouloit marier à une de ſes amies, & qu'elle ne vouloit point que je ſortiſſe de ſon païs, qu'elle me donneroit des maiſons, des terres, des eſclaves & des ſujets ; elle me recommença en ſuite le diſcours de la premiére fois, mais il ne dura guére, car on la vint avertir que le dîner étoit prêt.

La maiſon où elle logeoit étoit au milieu de cinq ou ſix autres, chacune à cent pas de diſtance, ſans enceinte de haye ou de mur. On voyoit au devant une eſtrade de bois d'environ 18. pouces de hauteur, couverte d'un petit dome. On étendit des tapis deſſus. La Princeſſe s'y aſſit, ſes femmes ſe mirent à quatre pas d'elle ſur d'autres tapis. Ce nombre de Gredins qui faiſoient ſa Cour s'aſſirent en rond ſur l'herbe, il y en avoit environ cinquante. Pour les Théatins & pour moi il y avoit deux bancs proche de l'eſtrade, l'un nous ſervoit de ſiége, l'autre ſervit de table. Quand la Princeſſe fut aſſiſe, ſon garde-nape étendit devant elle une longue toile peinte, & mit ſur un bout le Buffet ; qui conſiſtoit en deux grands flacons & deux petits, en quatre plats & huit taſſes de diverſes grandeurs, en un baſ-

ſin & une cueillere à pot, & en une écumoire, & tout cela d'argent. D'autres valets mettoient au même tems devant tous ceux qui étoient là aſſis, des planches de bois pour ſervir de table. On en mit une auſſi devant les femmes. Dès que tout cela fut rangé, on aporta au milieu de la place deux chauderons, un très-grand porté par quatre hommes, & qui étoit plein de *Gom* commun, un autre plus petit, porté à deux, plein de *Gom* blanc. J'ai dit que ce *Gom* eſt une pâte, dont les Mingreliens ſe nourriſſent, comme nous faiſons de pain. Deux autres hommes aporterent ſur une ſiviére un cochon bouilli tout entier, & quatre autres hommes chacun une grande cruche de vin. On ſervoit de tout cela à la Princeſſe, puis à ſes femmes, puis à nous, puis à la ſuite. On ſervit de plus à la Princeſſe un baſſin de bois, où il y avoit du pain, & des herbes fortes pour exciter l'apetit, & un grand plat d'argent dans lequel il y avoit deux volailles, une bouillie, une rotie, toutes deux avec une méchante ſauce dont je ne pûs jamais manger. La Princeſſe m'envoya une partie du pain & des herbes, & me fit dire que je demeuraſſe à ſouper, & qu'elle feroit tuer un bœuf; c'étoit un pur compliment. Un peu après elle m'envoya deux morceaux de volaille, & me fit demander pourquoi il ne venoit pas en Mingrelie de ces ouvriers Europeans qui travailloient ſi bien les métaux, la ſoye, & la laine, & pourquoi il ne venoit que des Moines dequoi l'on n'avoit que faire, & que l'on ne deſiroit point. Je fus bien étonné de cette queſtion. La Princeſſe parloit tout haut Mingrelien, ſon eſcla-

ve me raportoit auſſi tout haut ſa penſée en Turqueſque. Ainſi je laiſſe à penſer la confuſion dont cette demande couvroit les pauvres Théatins qui étoient là. A dire le vrai, j'y pris beaucoup de part, je répondis pour eux & pour moi, à qui cela s'adreſſoit pareillement, me diſant Capucin, que les artiſans d'Europe ne travailloient que pour le gain, & qu'ils y en trouvoient aſſez à faire pour n'avoir pas envie d'en aller chercher ailleurs; mais que les Religieux avoient en vûe la gloire de Dieu, & le ſalut des ames, & qu'il n'y avoit que ces grands intérêts qui pûſſent porter les Europeans à quitter leur païs pour venir ſi loin.

Le repas dura deux heures. Quand il fut à la moitié, la Princeſſe m'envoya une taſſe de vin, & me fit dire que c'étoit le vin de ſa bouche & la taſſe où elle beuvoit. Elle me fit trois fois ce même honneur. Elle étoit fort ſurpriſe de voir que je mettois de l'eau dans le vin, diſant n'avoir jamais vû faire cela. Elle & ſes femmes le buvoient pur, & en quantité. A la fin du repas elle m'envoya demander ſi je n'avois point aporté d'épiceries & de porcelaines. Elle me fit faire ſix ou ſept meſſages purement pour me demander de ſemblables choſes. Je jugeai de là que cette Gueuſe, ſi j'oſe nommer ainſi une Princeſſe ſouveraine, ne me careſſoit que par intérêt. Toutes mes réponſes furent des refus. Elle s'en fâcha à la fin, & dit qu'elle vouloit envoyer viſiter mes hardes; je répondis, que ce ſeroit quand il lui plairoit. Je fis cette réponſe ayant peur que le refus, & la reſiſtence, n'échauffât ſon avidité, & pour cacher

aussi l'épouvante où me jettoit sa menace. Elle me fit réponse qu'elle disoit cela en riant, je fis semblant de le croire ; cependant dès qu'on fut hors de table je suppliai un des Théatins qui m'accompagnoit, d'aller en diligence avertir mon Camarade de ce que m'avoit dit la Princesse, afin qu'il se préparât à tout évenement. Après dîné elle me parla encore de Mariage, & me dit qu'elle me feroit voir en peu de jours la femme qu'elle me vouloit donner, je lui répondis comme auparavant, que les Religieux ne se marioient point. Ayant dit cela je fus congedié. La Princesse aperçut par malheur en lui faisant la reverence, que sous la méchante robe que je portois j'avois du linge plus blanc & plus fin que celui qu'on a en Mingrelie. Elle s'aprocha de moi, me prit la main, me retroussa la manche jusqu'au coude & me tint quelque tems par le bras, s'entretenant bas avec une de ses femmes. J'étois en verité embarrassé au dernier point, l'action de cette Dame ne me donnoit point de joye. Elle avoit beau me soûrire, la peur ne me quittoit point ; ce qui me faisoit le plus de peine, c'étoit de n'entendre point ce qu'elle disoit, & de voir néanmoins à son geste qu'elle parloit de moi avec application. Cependant je n'étois jusques là que déconcerté. Voici ce qui me jetta en une extrême consternation. La Princesse s'aprocha du Pere Zampi, & lui dit ; *Vous me trompez tous deux. Je veux que vous reveniez ensemble Dimanche matin, & que ce nouveau venu me dise la Messe.* Le Pere voulut répondre ; mais la Princesse tourna le dos, & on nous dit de nous en aller.

Je

Je revins au logis fort penſif & fort triſte. Le diſcours que m'avoit tenu la Princeſſe me faiſoit beaucoup apprehender, que ſon avidité ne la pouſſât à me jouër un méchant tour. Le Pere Zampi m'avertiſſoit de l'attendre comme une choſe infaillible. Je m'y préparai donc ; & dès la nuit ſuivante, nous enterrâmes ce que nous avions de plus precieux. Je fis creuſer dans la chambre d'un Pere Théatin une foſſe profonde de cinq pieds, & y mis une caiſſe de montres & d'horloges garnies de pierreries & une de Coral. Cela fut ſi bien enterré, qu'il ne paroiſſoit point du tout qu'on y eût remué la terre. J'allai après dans l'Egliſe pour un ſemblable deſſein. Le Pere Zampi me conſeilloit d'ouvrir la foſſe d'un Théatin enterré ſix ans auparavant, & de confier à ſes cendres une petite caſſette que je voulois cacher. Dieu, qui ſavoit ce qui alloit bien-tôt arriver à cette foſſe, m'empêcha de ſuivre l'avis. J'aimai mieux creuſer à un coin de l'Egliſe, derriere la porte. J'y fis faire un trou profond, comme dans la chambre, & j'y mis cette caſſette, qui contenoit 12. mille ducats d'or. Je cachai enſuite dans le toit de la chambre où je logeois, un ſabre & un poignard de pierreries, & d'autres bijoux. Ce toit étoit couvert de paille. Nous retinmes près de nous mon Camarade, & moi les choſes de grand prix & de peu de poids ; & pour ce qui n'étoit pas de ſi grande valeur, nous le donnâmes à garder aux Théatins.

Le 23. je connus le bien que m'avoit fait la Princeſſe en me menaçant de faire viſiter mes hardes. C'étoit un Dimanche, j'en avois paſſé une partie en priéres & à gemir dans le ſenti-

ment des malheurs qui m'accabloient, & des dangers dont j'étois environné, ſans voir de porte ouverte pour en ſortir. Je me tenois ſi ſurement eſclave que je n'oſois prier Dieu pour la liberté. Je me renfermois à lui demander un bon maître, & dans le choix j'aimois mieux les fers des Turcs qu'une femme Colchéene, & ſur tout de la main de cette nouvelle Medée. Quand nous eûmes diné, on vint dire au Préfet qu'il y avoit deux Gentilshommes à la porte qui le demandoient. Ces deux Gentilshommes étoient de leurs voiſins. Ils étoient à cheval couverts de chemiſes de maille, & fort armez. Ils avoient avec eux une trentaine d'hommes, à pied, & à cheval, tous armez auſſi. Le Préfet ne s'étonna point de les voir en cet état avec tant de ſuite, parce qu'on étoit en tems de guerre. Ces deux Gentilshommes dirent au Préfet qu'ils s'étoient arrêtez à la porte pour diſcourir avec lui, & avec les Europeans qui étoient venus de nouveau. Sur cela ils mirent pied à terre. Le Préfet m'appella & mon Camarade. Nous allâmes les trouver. Je n'avois garde de pénetrer leur mauvais deſſein; mais je le connus bien-tôt, car dès que nous les eûmes abordez, ils nous firent ſaiſir par leurs gens. Ils dirent en même tems au Préfet, & aux autres Théatins qui les étoient venus ſaluër, de ſe retirer, & que s'ils remuoient on les tuëroit. Le Préfet, ſaiſi de peur, s'enfuit. Les autres ne nous voulurent pas abandonner; & le frere Laïc nous ſervit vivement. Il ſe ſacrifia pour nous, l'épée nuë qu'on lui mit ſur le col, ne le pût faire retirer de nos côtez. Nos valets furent incontinent ſaiſis. Un d'eux vou-

voulut faire résistance, & se servir d'un grand couteau qu'il portoit à la ceinture. Il fut jetté par terre à coups de lance. On le lia, & on l'attacha à un arbre.

Ces assassins déclarérent après qu'ils vouloient voir ce que nous avions. Je répondis qu'ils en étoient les maîtres; que nous étions de pauvres Capucins, dont tout le bien consistoit en livres, en papiers, & en méchantes hardes. Qu'ils ne nous fissent point de violence, & qu'on les leur montreroit. Je n'avois point d'autre parti à prendre que celui-là, étant saisi & lié; & ces assassins s'étant rendus maîtres du logis, & des gens qui y étoient. Cette voye me réüssit assez bien, graces à Dieu. On me délia, & on me dit d'ouvrir la porte de nôtre chambre. C'étoit un prémier étage, il n'y avoit que ce qu'on vouloit bien qui fût vû. Nous avions retenu sur nous nos bijoux les plus précieux, comme j'ai dit. Mon Camarade avoit cousu les siens dans le colet d'un gros just-au-corps fourré qu'il portoit. Pour moi j'avois fait des miens deux petits paquets. Je les avois cachetez, & je les tenois dans le coffre où étoient mes livres. Je n'osois les porter sur moi ayant peur d'être ou assassiné, ou dépouïllé, ou pris pour être vendu: Je dis au frere Laïc, & à mon Camarade, de tirer ces deux Gentilshommes à part, & de les amuser en négociation, de leur offrir un peu d'argent; & ainsi de me donner le tems de tirer du coffre ces deux paquets précieux, & de les cacher en quelque lieu. Ils le firent. J'entrai dans nôtre chambre, & je fermai la porte sur moi. Les gens se doutérent de mon dessein. Ils en avertirent les

Gentilshommes qui vinrent eux-mêmes à la porte, elle étoit bien fermée par dedans, j'entendis mon Camarade qui crioit d'embas que je prisse garde à moi, & qu'on m'observoit par les fentes, cela me fit tirer promptement mes deux paquets du toict où je les cachois, dans la crainte qu'on ne m'eût vû faire. Je les mis dans ma poche; & voyant que ces assassins enfonçoient la porte, je me jettai de la chambre en bas par une fenêtre qui donnoit sur le jardin. Dans une néceffité moins pressante je n'eusse pas fait ce saut pour aucune chose; car c'étoit pour se tuer; mais un esprit saisi de crainte ne craint rien que l'objet de sa premiere frayeur. Je courus au bout du jardin, & je jettai ces deux paquets dans des broussailles. J'étois si troublé, que j'observai mal l'endroit où je les mis. Je retournai aussi-tôt à la chambre. Je la trouvai pleine de ces voleurs, dont les uns violentoient mon Camarade, & les autres frapoient à grands coups de masse d'armes sur mes coffres pour les rompre. Je pris courage, sachant qu'il n'y avoit dedans rien de fort considérable. Je leur fis dire de prendre garde à ce qu'ils faisoient, que j'étois envoyé du Roi de Perse; & que le Prince de Georgie tireroit une furieuse vengeance de la violence qu'ils me faisoient. Je leur montrai là-dessus le Passeport du Roi de Perse. Un des Gentilshommes le prit, & le voulut déchirer, disant qu'il ne craignoit, ni ne respectoit aucun homme au monde. L'autre l'arrêta & le retint, l'écriture d'or, & le seau doré, lui imprimérent du respect. Il me fit dire d'ouvrir mes coffres, & qu'on ne me feroit aucun mal; mais

mais que si je résistois davantage on m'ôteroit la tête de dessus les épaules. Je voulus repliquer au lieu d'obéir. Il pensa m'en coûter cher. Un des soldats tira l'épée, & la leva pour me la décharger sur la tête. Le frere Laïc lui arrêta le bras. En même tems j'ouvris les coffres, & ce fut un pillage étrange. Tout ce qui plût à ces Messieurs fut enlevé.

J'étois appuyé contre une fenêtre pendant ce pillage. J'en détournois les yeux pour ne pas accroître ma douleur. Comme je les tenois sur le jardin, j'y apperçus deux soldats qui remuoient les broussailles, aux endroits où il me sembloit que j'avois caché mes deux paquets de bijoux. Je courus tout furieux à cet endroit. Un Pere Théatin me suivit, & les deux soldats se retirérent, je ne sais pourquoi, quand ils nous virent entrer. Je me mis aussi-tôt à chercher les deux paquets. Le trouble où j'étois m'empêchoit de bien reconnoître l'endroit où je les avois mis. Je ne les trouvai point, & je crûs certainement qu'on les avoit découverts & emportez. On peut juger par la valeur de ces deux paquets, qui étoient de vingt-cinq mille écus, quel desespoir me saisit. Je serois mort sur l'heure sans le secours de Dieu. Il me soûtint par sa bonté, & me maintint toûjours en un reste de présence d'esprit. Cependant mon Camarade, & le frere Laïc m'appelloient avec de grands cris. Je sortis du jardin, & courus à la chambre. Comme j'y allois deux soldats me saisirent. Ils me tirérent en un coin, & me prirent ce que j'avois dans mes poches, qui n'étoit pas grand' chose. Après, ils me

prirent les mains, & me les voulurent lier. Je criai, je résistai, je fis signe qu'ils me menassent à leurs maîtres, & je fis dire à ces chefs d'assassins qu'il ne me falloit point lier pour m'emmener, ni pour me tuer; que quelque chose qu'ils voulussent faire de moi, j'étois disposé à le souffrir. Ils répondirent qu'ils vouloient nous mener au Prince puisque nous étions Ambassadeurs. Je repliquai que nous y irions sans être liez, & que nous esperions qu'il nous feroit Justice; que nous avions pour lui des Lettres pour lesquelles il auroit sûrement de la considération. Il étoit tard, la nuit aprochoit. Le Château du Prince étoit à quinze milles. On nous relâcha, & on n'emmena que ce valet qui avoit voulu faire résistance. Je le rachetai dix piastres quinze jours après.

Dès que je fus hors des mains de ces voleurs, je m'en allai au jardin. Le Pere, qui m'y avoit suivi, lors que j'allois pour prendre les deux paquets de pierreries que j'y avois cachez, comme j'ai dit, avoit conté à tout le logis le grand malheur que je croyois m'être arrivé. Personne ne doutoit que ces soldats ne m'eussent observé, ne m'eussent suivi, & n'eussent pris ce que j'avois caché dans les broussailles. Un de nos valets, Armenien, nommé *Allaverdi*, (je le nomme parce que plusieurs de mes amis l'ont vû à Paris au retour de mon prémier voyage, & parce qu'il fit alors un coup de fidelité qui merite beaucoup de loüange.) Ce valet, dis-je, me suivit, & je fus tout étonné que je le vis se jetter à mon col le visage couvert de larmes. Monsieur, me dit-il, nous sommes ruïnez.

La

La crainte & le malheur commun nous faisoient ainsi tous oublier ce que nous étions. J'étois si transporté que je le pris d'abord pour quelque Mingrelien, qui me venoit égorger. Quand je l'eus reconnu, je fus touché de sa tendresse. Je lui commandai de ne pas pleurer. Mais, Monsieur, me dit-il, avez-vous bien cherché? J'ai tant cherché, lui répondis-je, que je suis tout-à-fait assuré de mon malheur. Il ne se contenta point de cela. Il voulut que je lui montrasse l'endroit où j'avois mis les paquets, & que je lui contasse comme j'avois fait en les cachant, & en les cherchant ensuite. Je le fis par complaisance pour ce pauvre garçon qui nous témoignoit tant d'attachement. J'étois si prévenu que sa recherche étoit peine perduë que je n'y daignai pas assister. Il étoit nuit, ma douleur me possedoit & me troubloit tellement, que je ne puis dire ce que je fis, où j'allai, ni ce que je sentois. Mais enfin, je fus tout étonné de me sentir une autrefois prendre au col par ce pauvre garçon, qui à même tems me fourra dans le sein les deux paquets que je croyois perdus. On peut juger le changement que fit en mon ame cet agréable retour. La verité est, que la consolation qu'il me donna, ne vint point d'avoir recouvré 25. mille écus que je croyois perdus, mais de voir le soin que Dieu prenoit de moi, sa bonté, sa présence, & son secours. Cette vûe me remit tout en un moment. L'état présent ne me donnoit plus de peine, ni l'avenir d'inquiétude, & reconnoissant manifestement que Dieu seul pouvoit m'avoir ainsi préservé, je conçûs cette assurance de ne pouvoir perir,

qui m'a ſoûtenu depuis dans toutes les détreſſes où je ſuis tombé.

Ayant ſauvé ces deux riches paquets, je faiſois peu de compte de ce qu'on pouvoit avoir pris dans mes coffres. J'allai à ma chambre, & je dis à mon Camarade l'heureux recouvrement que j'avois fait. Je le trouvai redonnant quelqu'ordre à ce pauvre lieu. Ce qu'on en avoit emporté étoient des habits, des armes, de la vaiſſelle de cuivre, du linge, & d'autres bagatelles. Nous demeurâmes d'accord de ne point faire ſavoir le recouvrement des deux paquets perdus, afin qu'on crût que nous n'avions plus rien à perdre: cela fit un bon effet. Les gens des Théatins crûrent que nous étions entiérement dépouillez; cependant tout ce que nous avions perdu ne valoit, graces à Dieu, que quelque quatre cens écus.

Le 24. au matin, le Préfect des Théatins, & le frere Laïc, me menérent au Catholicos, & au Prince demander Juſtice. Ils voulurent que je portaſſe à chacun un préſent. J'alleguai en vain qu'il n'y avoit pas de rapport entre faire des préſens, & dire qu'on avoit été pillé, dépouillé, & aſſaſſiné. La coûtume l'emporta, je préſentai au Catholicos un étui de coûteau, de cueuiller, & de fourchette d'argent, & un chapeau qu'il m'avoit fait demander. Je lui montrai le commandement & le paſſe-port du Roi de Perſe, & au Prince auſſi. Je ne rendis point au Prince la Lettre de l'Ambaſſadeur de France, les Théatins ne l'ayant pas trouvé à propos. Ni l'un ni l'autre ne me donnérent aucune ſatisfaction. Le Prince me dit, que dans le tems de guerre où l'on étoit

étoit alors il n'étoit pas Maître de la Nobleſſe; qu'en un autre tems il m'auroit fait bonne & prompte juſtice, qu'il feroit ſon poſſible pour me faire reſtituer ce qu'on m'avoit pris. Le Catholicos me tint le même langage, & au lieu de reméde, il ſe mit à nous donner des conſolations. Ils nommérent pourtant chacun un Gentilhomme pour aller de leur part demander ce qu'on nous avoit pris.

Ce que j'opérai de plus conſidérable en cette courvée, fut de découvrir que le Dadian, ou Prince, étoit de part dans l'action du jour précédent, & qu'il avoit touché le tiers du vol. Cette découverte me ſervit à connoître encore mieux la nature du païs où j'étois, & à me faire paroître plus inévitables les dangers qui nous menaçoient. Les deux Gentils-hommes nommez pour nous ſervir vinrent coucher chez nous. Il fallut leur faire un préſent à leur arrivée. Ils firent ſemblant de bien courir pour nôtre ſervice le lendemain & le jour ſuivant; leurs courſes ne produiſirent rien, ils revinrent le 26. au ſoir nous dire qu'ils n'avoient rien avancé, & qu'ils ne pouvoient continuer leur pourſuite, parce qu'on avoit nouvelle que les Turcs étoient entrez en Mingrelie, brûloient & ſaccageoient tout, & que cela les obligeoit à ſe rendre promtement près de leurs Maîtres.

J'étois dans une ſi grande diſpoſition de ſouffrir, que cette nouvelle ne m'épouvanta pas davantage. Les Théatins s'en deſeſperoient, prévoyant que cette incurſion des Turcs les alloit achever. Nous nous préparâmes tous à la fuite. Nous entendîmes ſur la minuit deux coups de canon. C'étoit le ſignal que

la Forteresse de *Rucs* donnoit de l'approche des ennemis. A ce signal, tout le monde se mit à fuïr, emportant & emménant dans les bois & dans les lieux forts tout ce qu'ils pouvoient.

Le 27. à la pointe du jour, nous nous mîmes à fuïr comme les autres. Je ne touchai à rien de ce qui étoit ou enterré, ou caché dans les toits, & en d'autres lieux. Je le tenois beaucoup plus en sureté que ce que nous emporterions. Les Théatins avoient pour toute voiture une charrette à bœufs & deux chevaux. La charrette portoit tout le bagage du logis & deux enfans, le frere Laïc montoit un des chevaux, & mon Camarade l'autre. Il étoit malade, cela rendoit nôtre fuite plus difficile, & plus lente. Deux Peres Théatins & moi suivions à pied la charrette. Les esclaves & tous les gens de la maison nous accompagnoient. Il n'y étoit resté qu'un Pere pour la garder. Il y avoit mille choses dedans qu'on ne pouvoit emporter faute de voiture. J'y laissai mes livres, la plûpart de mes papiers, & mes instrumens de Mathematique; m'imaginant que ni les Turcs ni les Mingreliens ne s'en voudroient pas charger. Le Pere, qui demeuroit à la garde du logis, fuioit dans les bois prochain, dès qu'il entendoit les ennemis, & revenoit le soir au logis. J'ai dit que les guerres des Mingreliens & de leurs voisins, ne sont proprement que des courses & que des pillages, qu'elles ne durent guéres, & qu'en peu de jours les ennemis se retirent: voilà pourquoi on laisse toûjours une personne ou deux en chaque maison pour empêcher que les voisins n'en viennent

nent piller les grains, le vin, & d'autres choſes qu'on ne peut emporter. Ces perſonnes ſont quelquefois ſurpriſes par l'ennemi, mais cela arrive rarement, parce qu'ils ſont au guet, & que les bois ſont tout proche, épais, & fort propres à ſe cacher.

C'étoit une compaſſion la plus grande du monde de voir tout ce pauvre peuple s'enfuïr. Le femmes étoient chargées d'enfans & de paquets, les hommes l'étoient de bagage. L'un chaſſoit du bêtail, l'autre tiroit une charrette pleine de meubles. On en voyoit ſur les chemins, épuiſez de force, & mourans. On voyoit de vieilles gens, & de petits enfans, qui ne pouvoient marcher, & qui imploroient du ſecours avec des gemiſſemens pitoyables. C'étoit des cris, une deſolation, & des miſeres, dont il n'y a que le cœur de ces barbares qui ne ſe fonde pas. Il eſt vrai pourtant que je n'en étois point touché; non point par dureté, mais faute de compaſſion; mes propres malheurs l'ayant tellement épuiſée, qu'il ne m'en reſtoit plus pour ceux d'autrui. Le lieu où nous-nous retirâmes étoit une Fortereſſe dans les bois comme celles que j'ai décrites. Le Seigneur du lieu s'appelloit *Sabatar*. C'étoit un Georgien qui s'étoit fait Mahometan, & puis étoit revenu au Chriſtianiſme. Il paſſoit pour moins fripon, & moins brigand que les autres. Nous arrivâmes chez lui, après avoir fait cinq lieuës, dans des bouës & des fanges profondes, dont je croiois que la charrette ne ſe pourroit jamais tirer: Il la falut décharger & recharger vingt fois. Je ne dirai point que je fus prêt deux fois de la voir piller, & d'être

tre dépouillé & tué, parceque je courois tous les jours ce risque. Quand nous fûmes arrivez à la Forteresse, celui à qui j'ai dit qu'elle appartenoit nous reçût bien. Les Peres Théatins lui dirent que j'étois une personne qu'on n'obligeoit point sans avantage. Il nous logea dans le four, en une petite & méchante cabane, où nous n'étions guéres plus à couvert que dans la cour : car il y pleuvoit de tous côtez. C'étoit pourtant une grande faveur de l'avoir, & de n'être point mêlé avec une infinité de miserables tous les uns sur les autres. La Forteresse étoit pleine de gens lors que nous y arrivâmes. Il y avoit huit cens personnes presque tous femmes & enfans.

Avant que de continuer le recit de mes disgraces, je parlerai du sujet de l'irruption des Turcs, & je dirai ce que j'ai appris des derniéres guerres des Mingreliens, & des peuples du païs d'Imirette & de Guriel, où leurs formidables Voisins, le Turc, & le Persan, se sont mêlez. On y verra des avantures, qui ne sont peut-être pas indignes de l'Histoire; & c'est assurément quelque chose d'également remarquable & étonnant, que des Etats si petits, & si peu considérables, produisent continuellement des révolutions si tragiques. On ne m'accusera pas d'avoir outré la méchanceté des peuples qui les habitent, quand on lira cet endroit de l'Histoire, & la simple rélation que j'en ferai en les représentant tels qu'ils sont, me justifiera peut-être dans l'esprit de mes lecteurs.

Le plus fameux Prince qu'ait eu la Mingrelie, depuis qu'elle s'est revoltée contre le Roi d'Imirette, a été *Levan Dadian*, Oncle

cle de celui qui regne aujourdhui. Il étoit vaillant & généreux. Il avoit beaucoup d'esprit, assez d'équité, & de bonheur en toutes ses entreprises. Il fit la guerre à ses voisins & les vainquit tous. C'eût été sans doute un excellent Prince, s'il fût né dans un meilleur païs; mais la coûtume qu'on a dans le sien de prendre plusieurs femmes, & même des proches parentes, fit qu'il s'emporta à des excès qui le rendirent indigne de toute sorte d'Eloges.

Il demeura orphelin presque au sortir de l'enfance : son Pere en mourant lui donna pour Tuteur son frere, qui étoit Oncle paternel du Pupile. Il s'appelloit *George*, & il étoit Prince Souverain de *Libardian*, païs qui s'étend fort avant dans le mont Caucase. George s'acquitta fidelement de la tutelle de son Neveu. Il l'éleva bien, & gouverna sagement la Mingrelie durant sa minorité.

Levan, âgé de 24. ans, épousa la fille du Prince des Abcas, dont il eut deux fils. C'étoit une très-belle Princesse, & pleine d'esprit. On l'accuse de n'avoir pas été fidele épouse; c'étoit peut-être pour se venger de l'infidelité que son mari lui faisoit tous les jours ouvertement. Entre les femmes dont il devint amoureux, étoit celle de George, son Oncle, qui avoit été son Tuteur, & à qui il avoit tant d'obligation. Cette Dame s'appelloit *Darejan*, d'une famille considérable nommée *Chilaké*. Comme elle étoit extrêmement belle, mais méchante & ambitieuse au delà de ce qu'on pourroit imaginer, elle ne se contenta pas de violer la fidelité conjugale,
&

& d'entretenir deux ans durant un commerce inceſtueux avec le Prince ſon Neveu; elle lui perſuada de plus, au bout de ce tems, de l'enlever, de l'épouſer, & de repudier ſa femme. Levan fit tout cela. Il enleva cette adultére de la maiſon de ſon mari. Il l'épouſa, & huit jours après il renvoya ſa femme honteuſement, & ſans ſuite, au Prince des Abcas, ſon Pere; après lui avoit fait couper le nez, les oreilles & les mains. Le ſujet qu'il prit pour excuſer une cruauté ſi étrange, fut de l'accuſer d'adultére avec le Vizir, qui ſe nommoit *Papona*; & pour le mieux perſuader, il fit mettre ce Vizir à la bouche d'un canon, au même tems qu'il mutiloit ſa femme. Tout le monde aſſure pourtant qu'entre elle & le Vizir il ne s'étoit rien paſſé de criminel, & que ce fut ſeulement à la haine & à la jalouſie de *la Chilaké*, que Levan ſacrifia ſon Epouſe, & ſon Miniſtre.

L'amour de cette méchante femme s'étoit fait immoler ces importantes victimes: ſon ambition en eut encore de plus précieuſes. Levan empoiſonna lui-même les deux fils qu'il avoit eus de la Princeſſe ſa femme. La Chilaké le portant à cette incroyable inhumanité, afin que les enfans qu'elle auroit de lui regnaſſent ſûrement.

Le Prince George aimoit ſa femme, toute adultére & toute ſcelerate qu'elle étoit. Son enlevement le jetta dans un furieux deſeſpoir. Il en fit le deuil durant quarante jours, ſelon la coûtume du païs, de même que ſi elle eût été morte; après quoi il prit les armes, & ſe jetta ſur les terres du Prince ſon Neveu. Levan étoit vaillant, il avoit de bonnes troupes,
& Geor-

& George fut contraint de ſe retirer dans ſes montagnes, où il mourut bien-tôt de regret & de douleur.

Le Prince des Abcas voulut auſſi venger l'outrage & l'affront qu'il avoit reçû en la perſonne de ſa fille; mais ce fut avec auſſi peu de ſuccès. Il aſſembla ſes forces, commença la guerre contre le Prince Mingrelien, & bien que les ſuites ne fuſſent pas à ſon avantage, il ne voulut jamais faire de Paix ni de Tréve avec lui; & ne finit la guerre que quand il ſût la mort de ce barbare Gendre.

Un troiſiéme ennemi, encore plus redoutable, mais auſſi peu heureux s'éleva contre Levan. C'étoit ſon propre frere, nommé *Joſeph*, qui entra ſi avant dans le juſte reſſentiment de ſon Oncle George, & du Prince des Abcas, qu'il ſe réſolut de les venger, en faiſant aſſaſſiner le Coupable. Il apoſta un Garde, Abcas de Nation, pour faire l'aſſaſſinat. L'Echanſon du Prince étoit de la partie, & le complot étoit fait de cette ſorte. Joſeph devoit ſe trouver à dîner au Palais, le Garde Abcas devoit être debout derriére le Prince, la lance à la main, & quand le Prince auroit porté à la bouche une de ces grandes taſſes de vin, que les Mingreliens boivent à la fin du repas, l'Echanſon devoit faire ſigne à l'Abcas, qui dans ce moment lui auroit paſſé la lance dans le corps. Ce complot alla juſqu'au point de l'execution, & échoua-là; la juſtice de Dieu voulant que les crimes de Levan fuſſent ſes aſſaſſins & ſes bourreaux, qui le tinſſent long-tems ſans l'achever. Il apperçut le ſigne que l'Echanſon faiſoit; & comme inſpiré il ſe jetta de ſa place en bas, de façon

façon que la lance ne le toucha point: Cependant l'Abcas échappa, mais l'Echanson fut saisi, mis à la torture, & écartelé après avoir confessé tout ce qu'il savoit de la conspiration. Le Prince Joseph eut les yeux crevez, & mourut peu après, laissant un fils qui est aujourdhui le Prince de Mingrelie.

Levan eut trois enfans de son incestueuse union, deux fils & une fille, qui portérent chacun l'iniquité de leurs peres; car ils furent tous trois paralitiques. On fit tout ce qui se peut imaginer pour leur guérison, mais tout fut inutile; leur maladie épuisa l'art des Medecins du pays, des Théatins, & d'un habile Medecin Grec, que le Prince fit venir de Constantinople. Le Cadet & la fille moururent âgez de vingt ans ou environ, le fils aîné nommé Alexandre vêcut davantage, & même il se maria, & eut un enfant. Sa femme étoit fille du Prince de Guriel. Il en eut un fils un an après son mariage, & peu après il déceda, son pere Levan étant encore vivant.

Levan mourut l'an 1657. Après sa mort, la Chilaké eut le crédit de mettre en sa place un fils qu'elle avoit eu avec son premier mari, mais dont on assure pourtant que Levan étoit le Pere. Ce jeune Prince, qui s'appelloit *Vomeki*, ne regna pas long-tems. Le Viceroi de cette partie de Georgie qui est sous la domination de Perse, le dépouilla de la Principauté, dont il revêtit le légitime héritier de Levan, après avoir envahi la Mingrelie, & le pays d'Imirette. Comme cette invasion est un incident naturel & nécessaire en ce recit, j'en dirai en peu de mots le sujet.

Le

Le feu Roi d'Imirette, qui s'appelloit Alexandre, & qui mourut l'an 1658. eut deux femmes: la premiére étoit fille du Prince de Guriel, & s'appelloit *Tamar*, qu'il repudia pour ses adultéres, après en avoir eu un fils & une fille. Le fils qu'on nomme *Bacrat Mirza* est aujourdhui Roi d'Imirette. La fille est Princesse de Mingrelie, celle-là même dont j'ai tant parlé, qui vouloit me voler, & me marier. La seconde femme d'Alexandre s'appelloit *Darejan*, une jeune Princesse, fille du grand & célébre *Taymurazkan* dernier Roi Souverain de Georgie. Il n'en eut point d'enfans, & il la laissa veuve après quatre ans de mariage. On parle de sa beauté & de ses attraits comme d'une merveille. Dès que son beau-fils Bacrat fut sur le Trône, elle le sollicita de l'épouser. Bacrat n'étoit âgé que de quinze ans: les charmes de la beauté ne pouvoient pas faire encore de si grandes impressions sur son cœur, & les mauvaises mœurs de son pays ne l'avoient pas tout-à-fait corrompu. Il eut horreur de la proposition, & n'y répondit que par des dédains. Darejan voyant qu'elle ne pouvoit se maintenir sur le Trône, y mit incontinent une jeune personne de douze ans, sa parente, qu'on nomme *Sistan Darejan*, qui est fille de *Datona* frere de *Taymurazkan*. Bacrat l'épousa âgé de quinze ans, comme j'ai dit. Darejan s'assuroit de gouverner toûjours l'Etat, & de tenir le Roi & la Reine continuellement en tutelle. Bacrat, tout jeune qu'il étoit, s'aperçut du dessein de sa belle-mere, & un jour il lui en témoigna du mécontentement. Darejan dissimula, & contenta Bacrat sur l'heure, l'assurant

rant qu'elle ne vouloit garder aucune autorité. Ce Prince a le naturel bon & ſimple, il crût Darejan, & lui redonna facilement ſa confiance, ne penſant à rien moins, qu'à la trahiſon qu'elle méditoit contre lui. Elle fit ſemblant d'être malade, & envoya ſupplier le Roi de la venir voir. Il y alla bonnement. Des gens qu'elle avoit apoſtez dans ſa chambre, s'en ſaiſirent dès qu'il fut entré, & le liérent. Elle le fit mener auſſi-tôt dans la Fortereſſe de Cotatis, qui eſt la principale Place du païs, dont le Commandant étoit ſa créature. Elle s'y rendit incontinent après, manda tous les Grands qu'elle avoit gagnez & en qui elle s'aſſuroit, & délibera cinq jours avec eux de ce qu'elle feroit du Roi. Les uns lui conſeilloient de le faire mourir, & les autres de lui arracher les yeux. L'avis des derniers fut ſuivi, & Bacrat fut aveuglé. Cela arriva huit mois après le mariage de ce pauvre Prince, qu'on dit même qu'il n'avoit pas conſommé.

Entre les Seigneurs qui étoient du parti de Darejan, il y en avoit un qu'elle aimoit éperduément, & qui s'appelloit *Vactangle*. Elle l'épouſa & le fit couronner Roi dans la Fortereſſe. Cela irrita les autres Seigneurs, qui ſe crûrent tous offenſez de la préférence. Ils ſe retirérent du parti de Darejan, ſe joignirent au parti contraire, prirent les armes & appellérent à leur ſecours les Princes de Guriel & de Mingrelie, offrant de donner le Royaume à celui des deux qui viendroit le prémier les ſecourir. Vomeki Dadian vint d'abord avec toutes les forces de ſon païs, & il ſe rendit bien-tôt maître de tout ce qui tenoit pour Darejan, à la reſerve de la Forte-

reſſe

reſſe de Cotatis. On y mit le ſiége, mais comme faute d'artillerie on ne gagnoit rien ſur les aſſiégez, que la liberté d'aller & de venir; on eût été long-tems à les reduire, ſans l'adreſſe d'un Seigneur du païs nommé *Ottia Checaizé*. Il fit par un tour d'eſprit, ce qu'on ne pouvoit faire par force. Il alla à la Fortereſſe avec un feint deſeſpoir cauſé par le Prince de Mingrelie, fit acroire à Darejan qu'il en étoit pouſſé d'une maniére à n'avoir plus de refuge aſſuré : qu'il venoit ſe jetter à ſes pieds, lui demander pardon, & ſa protection contre ce Prince. Darejan donna dans le piége. Elle crût tout ce qu'Ottia lui diſoit, & que l'ardeur qu'il lui témoigna pour ſes intérêts étoit véritable. Elle l'admit à ſon Conſeil groſſi de puis peu de l'Evêque de Tiflis, & du Catholicos de Georgie, que le Viceroi de ce païs là lui avoit envoyez, dans la crainte que ceux en qui elle ſe confioit, ne lui fiſſent quelque trahiſon. Ce Transfuge les leurra pourtant, tout éclairez qu'ils étoient. Il dit en leur préſence à Darejan, que dans l'état des choſes, il n'y avoit point d'autre voye pour chaſſer le Prince de Mingrelie, pour lui ôter ce qu'il avoit pris, & pour regner ſûrement que d'avoir recours au Turc : qu'il falloit qu'elle envoyât ſon mari à Conſtantinople, demander du ſecours, & faire confirmer ſon Couronnement : que le Royaume d'Imirette étoit tributaire de la Porte, & que le Grand Seigneur avoit le droit & les forces qu'il falloit, pour le pacifier & pour y mettre un Roi. Darejan fut charmée de l'avis; & lors que celui qui le donnoit s'offrit de l'executer en partie, & de condui-

re

re Vactangle à Constantinople, elle se jetta à ses pieds, ne trouvant pas que des paroles exprimassent assez la reconnoissance dont elle avoit le cœur plein. Vactangle ne prit avec lui que deux hommes, afin d'aller plus vîte, & plus secretement. Son Guide, le fin Ottia Checaizé, le fit sortir de la Forteresse à l'entrée de la nuit; & tirant par des chemins détournez pour aller aux Assiégeans, il le mit dans leur camp en moins d'une heure. Le Prince de Mingrelie lui fit à l'instant arracher les yeux, & envoya cette nuit-là même faire savoir à Darejan, qu'il tenoit son mari prisonnier, & qu'il l'avoit fait aveugler. Cette nouvelle la surprit tellement, qu'elle en perdit le courage, & la resolution, & peu après elle rendit la Forteresse, qui fut pillée. On assure que le Prince de Mingrelie en emmena un fort riche butin, & entr'autre douze charettes de vaisselle, & de meubles d'argent. Les Rois d'Imirette avoient amassé, à ce qu'on dit, une si grande quantité d'argenterie, que dans leur Palais presque tout étoit d'argent massif, jusqu'aux gradins, & aux marche-pieds. Cela n'est pas difficile à croire d'un païs qui est bon & de commerce, voisin des païs qui étoient autrefois les plus riches, & où il paroît que la monnoye n'étoit pas alors en usage, n'étant encore à présent que fort peu pratiquée. Le Prince de Mingrelie emmena aussi avec lui le Roi & la Reine d'Imirette, la méchante Darejan, & le malheureux Vactangle son mari, & il renvoya honnêtement au Viceroi de Georgie, les deux Prélats qu'il avoit envoyez à cette Princesse, pour lui servir de Conseillers.

Le

Le Viceroi de Georgie se nomme *Chanavascan*. Il est du sang Royal des derniers Souverains de ce païs-là ; mais il s'est fait Mahometan pour en pouvoir être Viceroi sous le Persan. Il n'a que deux femmes légitimes, qui toutes deux sont Chrétiennes, dont l'une s'appelle *Marie*, & est sœur de Levan Prince de Mingrelie, celui par qui j'ai commencé cette histoire. Dès qu'elle eût apris comment la détestable Chilaké avoit exclus le légitime héritier, en faveur du fils qu'elle avoit eu avant qu'elle fût mariée à Levan, elle pressa le Prince son mari de prendre en main le droit de son Neveu, & de le mettre en possession de la Principauté, dont il étoit le vrai & le légitime héritier. Le Viceroi de Georgie ne voulut pas d'abord agir par la force dans cette affaire. La Mingrelie est tributaire du Grand Seigneur : il ne pouvoit y porter la guerre à l'insû du Roi de Perse, & sans son consentement, & il ne savoit comment l'obtenir. Il en eut bien-tôt une occasion favorable ; car dès que le Prince de Mingrelie fut entré dans le Royaume d'Imirette, comme je le viens de dire, Darejan qui est la parente du Viceroi Georgien, & qui a été élevée chez lui, Vactangle son Epoux, & les Grands de leur parti, lui envoyerent offrir de donner le Royaume à *Archyle* son fils aîné, s'il vouloit venir en chasser le Mingrelien. Le Viceroi fit savoir cette offre au Roi de Perse, & l'assura qu'il ajoûteroit ce Royaume, & la Mingrelie à son Empire, s'il vouloit lui permettre seulement de les conquerir. Sa Majesté lui en envoya son consentement. Il assembla aussi-tôt ses forces, & marcha vers l'Imirette.

Comme il entroit dans le païs, il eut nouvelles qu'un Grand de Georgie s'étoit soulevé, & que prenant l'occasion de son absence, il se préparoit à ravager le païs. Il rebroussa chemin, mena ses forces contre le Rebelle, le défit, & le fit mourir, & après retourna vers l'Imirette.

Les Grands de ce Royaume qui l'appelloient, avoient assemblé quatre mille hommes. C'est une grande armée pour un païs aussi borné que celui-là. Elle grossissoit tous les jours de gens dont les uns redoutoient sa puissance, & les autres étoient charmez de sa valeur. Il ne trouva presque aucune resistance en Imirette, & en Mingrelie. Le Prince Vomeki se retira chez les Soüanes, dans les lieux du mont Caucase qui sont inaccessibles à la Cavalerie. Ainsi le Prince Georgien ne fit que piller. Il emporta un très-riche butin de l'un & de l'autre païs. On dit que c'est là qu'il a amassé une bonne partie de la vaisselle d'or & d'argent dont sa maison est remplie. Il établit Prince de Mingrelie son Neveu petit-fils de Levan, à qui la Principauté apartenoit de droit, & le fiança à une de ses Niéces qu'il lui devoit envoyer ; ensuite il fit couronner Roi d'Imirette son fils aîné nommé *Archyle* ; mais il ne savoit de quelle maniére se défaire de Vomeki. Car il ne vouloit pas laisser ce fugitif dans les montagnes où il s'étoit retiré, aprehendant qu'après son départ il n'en descendît, & ne donnât de la peine aux Princes nouvellement établis. Un Grand d'Imirette nommé *Kotzia* le tira de peine. Il écrivit aux Soüanes, que le Viceroi de Georgie vouloit absolument se défaire de Vo-

Vomeki, qu'il leur donneroit de grandes recompenses s'ils le tuoient; mais qu'il alloit leur porter la guerre, s'ils refusoient de lui donner cette satisfaction. Les Soüanes firent ce qu'on voulut. Ils tuerent Vomeki, & envoyerent sa tête au Prince Georgien. Il se retira après cette exécution, emmena avec lui les deux Princes d'Imirette aveugles, Bacrat & Vactangle, afin que ni eux ni leurs amis, ne pûssent rien entreprendre en leur faveur après son départ, & laissa à Cotatis les Princesses leurs femmes. Ce fut à la considération de son fils le Roi d'Imirette qu'il fit cette inhumaine séparation. Ce jeune Roi étoit devenu si éperdument amoureux de la femme de Bacrat, qu'il vouloit l'ôter à son mari, & l'épouser.

Après le départ du Viceroi de Georgie, plusieurs Grands d'Imirette conspirérent contre le nouveau Dominateur. Les uns en étoient maltraittez, d'autres ne pouvoient endurer le grand pouvoir de Kotzia, que son pere lui avoit donné pour prémier Ministre, non-plus que sa fierté & ses duretez pour eux. Ils écrivirent au *Pacha d'Acalziké*, (c'est un païs de la domination du Turc qui confine avec l'Imirette,) qu'ils s'étonnoient de le voir regarder avec une si grande indifference, le Viceroi de Georgie saccager un Royaume & une Principauté tributaires des Turcs, se les assujettir, en emmener prisonniers les légitimes Souverains, & mettre à leur place des personnes de son sang. Qu'ils le supplioient de leur faire savoir si c'étoit la *Porte* qui les abandonnoit au caprice des Persans, ou si c'étoit la crainte de leurs forces qui lui lioit

les mains en une affaire où il y alloit de l'honneur & de l'intérêt du Grand Seigneur. Le Pacha leur fit réponse qu'il avoit mandé à la Porte l'invasion faite par le Viceroi de Georgie, qu'il attendoit d'heure à autre des ordres, & que dès qu'il les auroit reçûs il leur en feroit savoir ce qui seroit nécessaire. Peu après il leur écrivit que ces ordres étoient venus, & qu'aussi-tôt que les Troupes que les Pachas d'Erzèrum & de Cars, (ce sont des Provinces de l'Armenie,) avoient ordre de lui envoyer, seroient jointes aux siennes, il iroit les délivrer du joug des Georgiens : cependant qu'ils se tinssent prêts à se joindre à lui avec le plus de gens qu'ils pourroient assembler, & qu'ils fissent tuer *Kotzia*, de peur que ses forces, sa prudence, & son crédit, n'arrêtassent l'entreprise; & afin que sa mort laissât sans aucun conseil le nouveau Roi d'Imirette.

Les principaux Conjurez étoient le Grand Maître de la maison du Roi, & l'Evêque Janatelle. Ils mirent de leur complot un Gentilhomme de Cotzia. Ils lui promirent la fille du Grand Maître en mariage, & de lui faire donner par le Pacha Turc les terres de Kotzia son Maître, s'il vouloit le tuer. Ce perfide accepta le parti, il assassina de nuit ce Seigneur, pendant qu'il rendoit une medecine.

Ce coup hardi découvrit la conspiration, fit prendre les armes à tous les Grands d'Imirette, hâta la marche du Pacha d'Acalziké, & jetta le Roi dans un trouble & dans une consternation extrême. Il en donna promptement avis à son Pere le Viceroi de Georgie,

qui

qui lui envoya auſſi-tôt des inſtructions, & des Conſeillers, & l'aſſura qu'il iroit dans peu de tems le ſoutenir avec une armée. Le Pacha d'Acalziké ne lui donna pas le tems de l'attendre; il entra dans l'Imirette avec tant de viteſſe que le jeune Prince eut beaucoup de peine à éviter ſes coureurs, & à ſe ſauver lui troiſiéme. Il alla trouver ſon Pere, où peu de jours après être arrivé on leur apporta nouvelle, que le Pacha d'Acalziké avoit mis garniſon dans la Forteresse de Cotatis, Place capitale d'Imirette, comme je l'ai dit, & qu'il étoit Maître de tout le païs. Cela fit rebrouſſer chemin au Viceroi de Georgie, n'oſant rien entreprendre contre les Turcs ſans les ordres du Roi de Perſe.

Ceux que le Pacha avoit reçûs du Grand Seigneur portoient, que puiſque les peuples d'Imirette & de Mingrelie n'employent leur liberté qu'à s'entre-détruire, il leur ôtât le plus de lieux forts qu'il pourroit. Le Pacha avoit tenu ſon ordre fort ſecret, & s'étant adroitement fait mener dans la Forteresse de Cotatis, il s'en rendit Maître, & y mit garniſon. Après il fit venir tous les Gentilshommes du païs, & leur fit prêter ſerment de fidelité au nouveau Roi qu'il leur donna. C'étoit le fils du Prince de Guriel. Il étoit *Bere*, c'eſt-à-dire, Moine de l'Ordre de S. Baſile. Il quitta l'habit monaſtique, & fut couronné Roi.

Pendant que le Pacha diſpoſoit ainſi du petit Royaume d'Imirette, le Prince de Mingrelie le vint trouver, & lui dit qu'il venoit lui aporter ſa tête, & la ſoumettre à l'ordre du Grand Seigneur. Qu'il étoit, & vouloit

être Tributaire de la Porte, que le Prince de Georgie en l'établissant, n'avoit fait que lui rendre le patrimoine de ses Ancêtres, qui lui apartenoit de droit. Le Pacha fut apaisé par cette soumission, & par les grands présens que ce Prince lui aporta. Il le confirma dans la Principauté, & après retourna à Acalziké, emmenant avec lui la méchante Darejan, & la Reine d'Imirette que le malheureux Archile n'avoit pû emmener.

Cela arriva l'an 1659. & le Pacha Turc n'eût pas plûtôt le dos tourné, que les Grands d'Imirette, emportez de leur perfidie & legereté naturelle, refuserent d'obeïr à leur nouveau Roi. Ils envoyerent des gens au Viceroi de Georgie porter leurs plaintes contre lui, & le conjurer de leur renvoyer Bacrat tout aveugle qu'il étoit. Le Prince Georgien aprehenda que cette requête ne fût un artifice de leur perfidie, & pour s'en assurer il fit réponse, que si les Grands d'Imirette étoient véritablement irritez contre leur nouveau Maître, & bien resolus de le chasser, qu'ils l'aveuglassent, & qu'ayant cette assurance il leur renvoiroit Bacrat. La condition fut acceptée, & on l'exécuta ponctuellement de part & d'autre. Les Grands d'Imirette creverent les yeux à leur Roi, & le renvoyerent au Prince de Guriel son frere. Celui de Georgie leur renvoya Bacrat, après l'avoir fiancé à une de ses Niéces, sœur de celle qu'il avoit donnée au Prince de Mingrelie.

Ce Prince étoit jeune, & Bacrat étoit privé de la vuë. Leurs principaux Officiers les gouvernoient. Ceux d'Imirette & de Mingrelie avoient des querelles ensemble. Ils y enga-

gagerent leurs Maîtres, & les obligerent à se faire la guerre. Le Mingrelien fut vaincu, & pris prisonnier avec sa femme. Il n'y avoit que deux mois que le Viceroi de Georgie la lui avoit envoyée, & on fit courir le bruit dans la suite, qu'il n'avoit pas encore consommé le mariage avec cette jeune Princesse. Elle est fort belle & fort bien faite. J'ai vû de très-belles femmes en son païs, mais je n'en ai pas vû de plus charmante. Elle est assurément coupable de tout ce qu'on peut sentir pour elle; car on diroit à ses yeux passionnez, tendres & mourans, qu'elle ne regarde que pour demander de l'amour, & pour donner de l'esperance. En un mot tout son air & ses discours tendent les bras aux gens. Ce Janatelle, Evêque, que j'ai dit qui est un des plus considérables Seigneurs d'Imirette, en fut épris dès qu'il la vit. Il est riche. Il lui fit des présens, & la gagna si bien, qu'encore aujourdhui elle est toute à lui, & presque aussi publiquement que si elle étoit sa femme. L'artifice dont il se servit pour retenir toûjours en Imirette cette belle prisonniére, est rare & tout-à-fait plaisant. Il en rendit amoureux le Roi son Maître, le pauvre aveugle Bacrat, par les merveilleux recits qu'il lui fit de la beauté de cette jeune Princesse, & quand il l'eut enflammé, il lui representa qu'il la devoit épouser. Vôtre Majesté, lui dit-il, a perdu sa femme, le Pacha d'Acalziké l'a emmenée, & Dieu sait ce qu'il en a fait. La Niéce du Viceroi de Georgie, à qui on vous a fiancé est un enfant, quand pourrez-vous vous marier effectivement avec Elle? Que Vôtre Majesté épouse la Princesse de Mingre-

 lie,

lie, c'est la sœur de la femme qu'on vous destine, & que vous avez acceptée, la cousine germaine de celle que les Turcs vous ont enlevée, & de plus elle est très-belle : vous n'en pouvez pas épouser une autre qui ait tant de beauté, & tant d'esprit. Le Roi suivit bonnement le conseil sans penser qu'il faisoit une affaire pour son Conseiller, beaucoup plus que pour lui. La Princesse y donna les mains de tout son cœur.

On savoit que le Prince de Mingrelie l'aimoit extrémement, & qu'il ne consentiroit jamais à la céder au Roi d'Imirette. On chercha donc un prétexte pour la lui ôter avec quelque apparence de justice, & voici quel il fut. Le Roi d'Imirette avoit sa sœur avec lui : elle étoit veuve alors comme je l'ai dit : on lui proposa de la faire Princesse de Mingrelie en la place de celle qui l'étoit, pourvû seulement qu'elle fît surprendre le Prince couché avec elle. Une sœur de Roi, jeune, artificieuse, & assez bien faite, n'a pas grand' peine à débaucher un Prince jeune, simple, & captif. On surprit ces deux personnes au lit ; & on les fit épouser à l'heure même ; & dans le même tems le Roi d'Imirette épousa la Princesse de Mingrelie. Ces beaux mariages ainsi faits, on mit en liberté le Mingrelien, & on lui rendit son païs, après lui avoir fait jurer sur toutes les Images, de ne point répudier sa nouvelle épouse, & de n'en point épouser d'autre de son vivant.

Dès qu'il fut de retour en son païs, l'ardeur de la vengeance le transportant, il reclama également le Turc, & le Persan. Il envoya des Ambassadeurs au Viceroi de Georgie, & au Pacha d'Acalziké, se plaindre de l'in-

l'invasion que le Roi d'Imirette avoit fait dans son païs, & de l'enlevement de sa femme. Le Pacha étoit déja dans une extrême colére de la perfidie du peuple d'Imirette, de leur rebellion, & de l'indigne traittement qu'ils avoient fait au Roi qu'il leur avoit donné. Le Prince de Guriel frere de ce Roi infortuné, lui en demandoit fortement la vengeance. La cruelle Darejan l'animoit de tout son pouvoir à la prendre dans toute la rigueur que meritoient tant de méchancetez. Elle étoit admirablement belle, comme je l'ai dit, sa beauté donnoit de grands secours à ses raisons. Le Pacha lui promit de remettre sur le Trône d'Imirette elle & son mari, qui étoit comme on a dit, prisonnier en Georgie, si elle l'en pouvoit retirer. L'Archevêque de Gori l'avoit en garde. Darejan eut l'adresse de le faire enlever & amener à Acalziké. Dès qu'il y fut arrivé, le Pacha les mena tous deux avec lui en Imirette. Il y fit des saccagemens & des maux horribles. Le Roi & la Reine s'enfuïrent à une Forteresse nommée *Ratchia*, qui est dans les montagnes en un lieu inaccessible à des armées. Le Pacha mit sur le Trône Darejan & son mari, & leur fit prêter serment par tous les Grands & par tout le peuple, il prit des ôtages & s'en retourna avec un grand nombre d'esclaves, mais fort peu d'autre butin; parce que c'étoit la troisiéme fois en cinq ans, que ce païs avoit été pillé, ravagé & désolé, par les peuples voisins, & par les Persans.

La méchante Darejan étoit destinée à se perdre par un excès de confiance, un Grand de ses sujets ayant leurré sa crédulité, l'avoit

jettée, comme je l'ai raconté, dans le plus miserable état où une femme de sa qualité puisse tomber : un autre par la même voye lui fit faire la fin la plus tragique du monde. C'étoit ce perfide même, qui avoit tué Cotzia, prémier Ministre de ce païs-là, en trahison ; & il s'appelloit aussi *Cotzia*. L'assassinat qu'il avoit commis l'avoit rendu puissant. Il n'étoit point allé rendre hommage au Pacha ; parce qu'il étoit de la faction contraire à Darejan, & qu'il apprehendoit d'être immolé. Il écrivit à cette Princesse après le départ des Turcs, & lui manda que Bacrat & ceux à qui ce Prince se laissoit gouverner, l'avoient tellement outré par mille mauvais tours, qu'il seroit leur ennemi toute sa vie. Que si elle vouloit s'engager à le remettre en grace avec le Pacha, à lui rendre toutes ses terres qu'elle avoit confisquées, & à lui donner celles du Grand Maître de la maison de Bacrat, il lui livreroit ce Prince & la Princesse sa femme. Elle promit tout. Le Traitre vint se rendre à elle. La Princesse voulut bien lui donner les plus certaines marques de reconciliation, d'amitié, & de confiance, qui soient en usage en ces païs-là entre hommes & femmes. Elle l'adopta, & lui donna le bout du teton à succer. C'est une coûtume non seulement de la Mingrelie, de la Georgie, & de l'Imirette, mais aussi des autres païs voisins d'adopter de cette maniére les personnes qu'on ne peut s'unir par alliance. Le Traitre ayant ce gage de la foi de Darejan écrivit à Bacrat de venir avec toute sa faction, & qu'il la lui mettroit entre les mains avec son mari morts ou vifs. Le jour que Bacrat de-

devoit paroître, le perfide Cotzia se mit au lit, dit qu'il étoit malade, envoya supplier Darejan de le venir trouver pour apprendre une nouvelle de grande importance qu'il venoit de recevoir, & qu'il ne pouvoit dire qu'à sa Majesté même. Elle y vint avec ses Demoiselles seulement. Pendant qu'elle étoit auprès du lit du Traitre, des gens apostez en grand nombre se jettérent sur elle. Ses filles la couvrirent d'abord, mais elles furent bien-tôt écartées. Il y en eut une qui prit la Princesse entre ses bras, & la poussant dans un coin ne la voulut jamais quitter. Les assassins les poignarderent toutes deux. Cotzia se leva aussi-tôt, & alla avec sa troupe au logis du mari de Darejan; c'étoit un aveugle qui ne pouvoit que se laisser conduire. Il fut pris. Cotzia le fit lier & garder jusqu'à la venuë de Bacrat. Lorsque ce Prince fut arrivé, il demanda incessamment le captif, & l'entendant approcher; *Traitre*, lui dit-il, *tu m'as fait arracher les yeux, je te vais arracher le cœur:* en disant cela il se fit mener proche de ce malheureux, & à tâtons lui donna plusieurs coups de poignard. Ses gens l'achevérent, & mirent son cœur entre les mains de ce sanguinaire Aveugle, qui pendant plus d'une heure le tint en le pressant, & le déchirant, avec un emportement de rage inouï.

Ces barbares Tragedies arrivérent l'an 1667. Depuis ce tems jusqu'à l'an 1672. il en est arrivé cent autres en ces mêmes Païs, toutes pleines de turpitude & d'inhumanité. Je les passe sous silence, parce que ce sont de trop horribles histoires: je dirai seulement que le Traitre Cotzia fut tué aussi en trahison, &

que peu après ses assassins le furent aussi à la bataille de Chicaris ; qui est un gros village à la vûe de Scander Forteresse d'Imirette, où l'armée de ce païs, & celle du Prince de Mingrelie se rencontrérent ; & qu'il y a une Providence toute visible dans les histoires modernes de ces méchans peuples, en ce que Dieu y fait de rudes & briéves justices ; les assassins y sont presque toûjours assassinez, & avec des circonstances qui font bien connoître que c'est Dieu qui s'en mêle, & qui employe ainsi les uns pour punir les autres.

L'an 1672. le Pacha d'Acalziké voyant que la guerre ne finissoit point entre ces deux petits Souverains de Mingrelie & d'Imirette, ni par ses accommodemens, ni par ses remontrances, ni par ses ordres, resolut de les exterminer, & de donner à d'autres leurs Païs. Il avoit entre ses mains le véritable & légitime Heritier de Mingrelie : Car lors que Vomeki Dadian fut établi Prince en ce païs-là, la femme d'Alexandre, fils de Levan, ayant peur que l'ambitieuse Chilaké, mere de Vomeki, ne fît mourir le fils d'Alexandre, elle s'enfuit & l'emporta avec elle. Cette Princesse étoit sœur du Prince de Guriel, qui apprehendant aussi que cette furie de Chilaké ne lui fit la guerre, s'il retiroit ce petit enfant, conseilla à sa sœur de le porter au Pacha d'Acalziké. Elle le fit, & ce jeune enfant a été élevé en cette ville d'Acalziké auprès des Pachas. L'on ne l'a point fait changer de Religion. On s'est contenté de lui donner une éducation qui lui laissât une forte teinture des coûtumes & des mœurs des Turcs. Le Pacha d'Acalziké resolut donc de mettre ce jeune Prince en

en Mingrelie, parce que le païs lui apartenoit de droit, comme on a dit, & parce qu'on pouvoit esperer qu'il le gouverneroit bien, & qu'il le purgeroit des habitudes abominables dont il est tout couvert. Voilà le sujet de la venuë des Turcs en Mingrelie. Le Prince de Guriel joignit son armée à celle du Pacha. Il étoit ravi qu'on allât faire son Neveu Prince. Cette entreprise offroit mille biens à son esperance. Le Pacha vint d'abord en Imirette, se rendit maître du païs & de la personne du Roi Bacrat. La Reine son Epouse ne fut point prise: son Evêque Janatelle donna quinze mille écus au Pacha pour avoir la liberté de se retirer avec elle où il voudroit, & afin qu'on ne brûlât rien sur ses terres. Quand le Pacha fut à Cotatis il envoya dire au Dadian, j'ai dit que c'est le titre qu'on donne au Prince de Mingrelie, de lui venir rendre obéïssance. Le Dadian sachant le changement de maître qu'on vouloit faire en Mingrelie, refusa d'obeïr, & s'enferma dans la Forteresse de Ruchs. Carzia son Visir s'enfuit à Lexicom, qui est une Principauté dans les montagnes habitées des Soüanes, & manda de là aux Abcas de venir au secours du Dadian. Ils vinrent en Mingrelie, mais au lieu de secours ils pillerent les lieux où ils passerent, & se retirerent après comme j'ai dit. Le Pacha ayant attendu vainement pendant un mois que le Dadian vint se rendre & recevoir ses ordres, envoya son armée en Mingrelie. Ce fut le bruit de la marche de cette armée qui m'obligea à fuir.

Le 27. avant jour, le Préfet des Théatins nous laissa pour aller à sa maison tâcher d'em-

porter un peu de vaiſſelle & de proviſions qui y étoient reſtées. J'avois fait deſſein de l'accompagner pour un ſemblable ſujet, mais il partit deux heures avant jour. En entrant dans ſon logis il le trouva plein de Coureurs du Pacha, & du Prince de Guriel, qui le maltraitérent fort à coups de bâton & de maſſes d'armes. Ces Coureurs vouloient qu'il leur ouvrît l'Egliſe, diſant qu'il y avoit caché les biens du logis. Le Préfet en avoit adroitement jetté la clef dans les brouſſailles lorſqu'il avoit apperçu ces troupes, & quelque violence qu'on lui fît, il nia toûjours qu'il l'eût, & ne la voulut jamais donner. Enfin les Turcs ayant quelque conſidération pour ſon caractére, ils ne lui ôterent qu'une partie de ſes habits, & n'emporterent que les choſes legéres, & de quelque valeur, qu'ils trouverent dans la maiſon, ſans toucher ni à mes livres, ni à mes papiers.

Le 29. un Gentilhomme de Mingrelie y vint de nuit avec une trentaine de gens, & y mit tout en piéces. Il découvrit preſque toute ma chambre dans la penſée que j'y avois caché beaucoup de choſes. Il emporta ce qui me reſtoit de vaiſſelle, mes coffres, & mes gros meubles, & enfin tout ce que les Turcs & moi y avoient laiſſé pour être de trop peu de prix & trop peſant : il vint de nuit comme j'ai dit. Ce Tigre n'ayant point de lumiére, fait du feu de mes papiers & de mes livres, après en avoir arraché les couvertures parce qu'elles étoient dorées & armoriées. Car j'avois fait relier fort curieuſement mes meilleurs livres en partant de Paris : il n'en reſta pas un.

Le 30. au matin j'apris ce ſaccagement avec une

une douleur que je ne puis exprimer. Le soir un Chiaoux Turc vint à la Forteresse où j'étois, & fit savoir qu'il venoit de la part du Pacha. Sabatar (j'ai dit que c'étoit le nom du Gentilhomme à qui elle appartenoit) sortit dehors pour recevoir son message. Il portoit que le Lieutenant du Pacha qui étoit devant la Forteresse de Ruchs s'étonnoit, de ce qu'il ne venoit point se soûmettre à lui & lui rendre l'hommage, puisque la Mingrelie appartenoit au Grand Seigneur: que le Pacha avoit ordonné d'en bien user avec ceux qui se joindroient aux Turcs, mais de traiter en ennemis ceux qui refuseroient de le faire: que s'il vouloit sauver ses biens, sa vie, son Château & tout ce qui étoit dedans, il eût à aller recevoir promptement les ordres du Pacha. Sabatar fit réponse qu'il reconnoissoit le Pacha pour son Seigneur, & que de cœur il étoit Turc, & non Mingrelien, qu'il avoit resolu d'aller trouver le Pacha dès qu'il avoit apris qu'il devoit venir, qu'à présent qu'il entendoit que son Lieutenant étoit à Ruchs, il iroit le lendemain matin recevoir ses ordres.

Le 31. ce Gentilhomme avec trente hommes armez alla trouver le Lieutenant du Pacha, il lui porta un présent de quatre esclaves, d'une tasse d'argent, de quantité de soye, de cire & de rafraichissemens. Il arriva le soir au camp, il y trouva plusieurs Seigneurs de Mingrelie, qui comme lui s'étoient venus rendre de peur d'être assiégez, & de voir le saccagement tant de leurs Châteaux que de leurs terres. Le Lieutenant du Pacha lui dit que l'ordre que son Maître avoit reçu du Grand

Grand Seigneur portoit de détruire tous les lieux forts de Mingrelie, mais que toutefois il vouloit bien conſerver ceux des Seigneurs qui ſe montreroient obéïſſans. Que le Grand Seigneur ôtoit la Principauté à Levan qui étoit à Ruchs, & la donnoit au jeune Prince qui avoit été élevé à Acalziké, qu'il falloit qu'il lui fit ſerment de fidelité, qu'il donnât un de ſes enfans pour ôtage de ſa foi, & fit un préſent au Pacha. Le préſent que Sabatar convint de faire fut de dix jeunes eſclaves d'un & d'autre ſexe, & de trois cens écus ou en argent, ou en ſoye.

Le prémier d'Octobre Sabatar revint amenant une ſauvegarde du Turc pour ſon Château, & pour toutes ſes terres. Il fut ſur pied toute la nuit à amaſſer le préſent qu'il devoit porter. Il fit ſavoir à tous ceux qui s'étoient réfugiez en ſa Fortereſſe que les Turcs y avoient donné ſauvegarde, moyennant vingt cinq eſclaves, & 800. écus, il leva cela ſur tous les gens qui s'y étoient retirez. De chaque famille où il y avoit quatre enfans il en prenoit un, c'étoit le plus pitoyable ſpectacle du monde, de voir arracher les pauvres enfans des bras de leurs meres, les lier deux à deux, & les mener au Turc. Je fus taxé à 20. écus.

Sabatar ne porta de tout cela au Lieutenant du Pacha que ce qui avoit été accordé entr'eux: il s'apropria le reſte. Ses femmes, ſes enfans, & tout le Château, jettérent bien des cris lors qu'ils le virent partir & emmener ſon plus jeune fils. Les enfans que l'on donne en ôtage au Turc ne ſont pas moins ſes eſclaves, ils ne ſortent jamais de ſes mains, on

on les envoye d'ordinaire à Conſtantinople groſſir la multitude des jeunes garçons bien faits qu'on éléve dans le Serrail. Le Lieutenant du Pacha reçût le préſent & l'ôtage, & retint Sabatar avec lui. Il ſomma trois fois le Dadian de ſe rendre, ce Prince n'en fit rien. Sa Forterelle étoit bien gardée par des Suanes que ſon Viſir y avoit envoyez, & qui en étoient plus Maîtres que lui-même. Le Viſir lui mandoit tous les jours de tenir bon, & qu'il étoit prêt d'aller fondre ſur l'ennemi. Enfin les Turcs après avoir demeuré quatre jours devant Ruchs, & après avoir fait plus de deux mille eſclaves & beaucoup de butin ſe retirerent. Ils n'avoient point d'Artillerie, c'eſt ce qui les empêcha d'attaquer la place. Ils emmenérent tous les Seigneurs de Mingrelie qui étoient venus ſe rendre, & qui avoient prêté ſerment au nouveau Prince. Le Catholicos étoit de ceux qui avoient prêté ſerment, le Pacha manda qu'on le fit Viſir du nouveau Prince, & qu'on l'envoyât en ſon nom au Prince des Abcas demander en mariage la Princeſſe ſa fille.

On croyoit que la venuë du Turc en Mingrelie rétabliroit l'ordre, & raméneroit la paix en faiſant mettre bas les armes. Cela n'arriva point, ils vinrent, ils pillérent & ils mirent le pays en plus de troubles qu'il n'étoit auparavant; car ils le diviſerent en deux partis, dont l'un s'étoit engagé par ſerment & par ôtages à un nouveau Prince, & l'autre demeuroit attaché à l'obéïſſance de l'ancien. Cette partialité mettoit à chacun les armes à la main. Voyant les choſes en ce miſérable état, ſi éloignées d'accommodement, je pris

la

la résolution de passer en Georgie de quelque maniére, & à quelque risque que ce pût être. J'en courois tant tous les jours en Mingrelie, que je ne doutois point que je n'en fusse bientôt accablé. Levan menaçoit d'engloutir les Châteaux, les biens & les terres des Seigneurs, qui avoient été rendre obéïssance aux Turcs. Sabatar étoit encore avec eux, ses fils qui commandoient dans son Château étoient les plus grands assassins du monde, & des fripons achevez. Je perissois tous les jours d'angoisse & de disette. C'étoit une affaire que d'acheter une poignée de grain & une livre de viande, j'essuyois dans mon four toutes les injures du tems comme en rase campagne. Le desespoir de mes valets m'accabloit, enfin je me sentois mourir. Cela me porta à tout hazarder pour me tirer de Mingrelie, tandis que j'avois encore assez de force pour le faire. Je fis chercher par tout des guides, je promis, je conjurai, je donnai, rien ne me servit, personne ne me voulut conduire. Des armées occupoient, disoit-on, tous les passages d'Imirette, pays entre la Mingrelie & la Georgie par où il falloit de nécessité passer; que c'étoit être fou que de s'y présenter, & qu'il étoit assuré qu'on y seroit fait esclave. Voilà toutes les réponses qu'on me donnoit. Je proposois de faire le tour ou par le mont Caucase, ou par le bord de la mer, aucun ne me vouloit conduire.

C'est une chose incroyable combien les Mingreliens ont peur de mourir ou de se perdre; il n'y a point de récompense qui les puisse porter à courre un danger connu quelque petit qu'il soit. Enfin je fus reduit à pren-

prendre la voye de la mer & de la Turquie, c'est-à-dire, à faire un tour de septante lieuës. Je vins à Anarghie, village, & petit port, dont j'ai parlé. J'y trouvai une Felouque de Turcs, je la fretai pour Gonié. Dès que j'eus donné les arrhes je retournai à la maison des Théatins & au Château de Sabatar, pour me préparer au voyage.

Le 10. Novembre assez matin je partis de ce Château étant convenu avec mon Camarade des voyes que je tiendrois pour le tirer de Mingrelie, s'il plaisoit à Dieu de me donner un heureux voyage. J'emportai avec moi cent mille livres en pierreries, & huit cens pistoles en or, avec le peu de hardes qui m'étoit resté. Les pierreries étoient enfermées dans une selle faite exprès pour cacher des bijoux, & dans un oreiller. Je pris un valet pour m'accompagner, celui-là même que j'avois racheté d'esclavage. C'étoit un fripon caché, un traitre dont la méchanceté ne m'étoit pas bien connuë. On ne me conseilloit pas de l'emmener crainte d'avanie & de quelque méchant tour, qu'il avoit tout l'air de me jouer. Je n'étois pas moi-même bien résolu à m'en charger, mais la fortune vouloit que je le prisse, & je ne pûs l'empêcher. Les raisons qui me portérent à l'emmener plûtôt qu'un autre, c'est qu'il souffroit son mal en desesperé & en furieux, & que je craignois que le desespoir & l'yvrognerie à quoi il étoit sujet ne nous fit découvrir en Mingrelie. Le Pere *Zampi* Préfet des Théatins m'accompagna comme il avoit toûjours fait. Le Frere Laïc me voulut conduire à Anarghie. Nous marchâmes à pied le Préfet & moi, parce qu'on

ne

ne pût trouver qu'un cheval de loüage, quelqu'argent qu'on offrit pour en avoir, sur lequel je mis mes hardes & mon valet. Le Frere Laïc étoit à cheval, il pleuvoit à verse depuis deux jours, le Frere pensa se noyer à une lieuë du Château dans un fossé large & débordé, où son cheval tomba, & dont nous le retirâmes à grand' peine & demi mort. Je ne dirai point les fatigues que j'eus ce jour-là & les suivans: je fus obligé d'aller en divers lieux à pied, en une saison de pluye, dans des bois pleins d'eau & de fange, où j'en avois d'ordinaire par dessus les genoux; je dirai seulement, qu'on ne peut au monde avoir plus de peines que j'en eus. J'étois épuisé, en verité, il ne me restoit que le courage & la résolution de tout faire & de tout souffrir, pour sauver le bien qu'on m'avoit confié. Le soir nous arrivâmes à Anarghie percez de pluye jusqu'aux entrailles. Anarghie est à six lieuës du Château de Sabatar.

Le 12. je devois m'embarquer, mais j'en fus empêché par une nouvelle qu'on eut que des Barques de Circassiens & d'Abcas croisoient sur les côtes de Mingrelie. Cela étoit vrai, elles avoient enlevé des Barques du Païs, & une entr'autres où j'avois interêt. L'indicible ennui que ces retardemens me causoient ne venoit pas tant de ce qu'ils me tenoient en des dangers & en des maux continuels, que de ce qu'ils sembloient me menacer de n'en sortir jamais.

Le 19. on vint donner avis au Pere Zampi que le jour précédent, de nuit, on avoit enfoncé la porte de son Eglise, pris ce qui y étoit, ouvert le sepulchre qui étoit dedans, &

& emporté tout ce qu'un Pere Théatin, demeuré au logis pour le garder comme on a dit, avoit enfermé dans ce tombeau; qu'on avoit foui par tout, & qu'il ne restoit rien d'entier que la muraille. On peut croire l'épouvante que je pris à cette nouvelle, ayant laissé plus de sept mille pistoles enterrées en cette Eglise. Je dépêchai aussi-tôt à mon Camarade. On ne le trouva point au Château, il étoit déja allé à la maison des Théatins, pour savoir quelle part nous devions prendre à la mauvaise avanture laquelle il avoit aprise aussi-tôt que moi. Il m'écrivit, que graces à Dieu, l'on n'avoit point touché à nôtre argent, & qu'il l'avoit trouvé au même état où nous l'avions mis en terre. Cette nouvelle me releva merveilleusement le courage, je la regardai comme une nouvelle marque de l'assistance dont le Seigneur me favorisoit, & j'allai encourager les Turcs, qui m'avoient loué leur Felouque, à partir incessamment.

Le 27. je partis d'Anarghie. Ma Felouque étoit grande. Il y avoit près de vingt personnes, la moitié esclaves, & le reste Turcs. Je n'y avois laissé embarquer tant de gens qu'afin de me pouvoir défendre des Corsaires qui couroient la côte. Après une heure de Navigation, nous arrivâmes à la Mer. Le *Langur*, que nous descendîmes, est rapide. On le descend très-vîte. Mais il faut l'avoir bien pratiqué, quand on descend sur ce fleuve, avec des Barques chargées, parce qu'il y a quantité de bas fonds, où elles s'ensablent. Je demeurai tout le jour sur le bord de la mer, le Patron de la Chaloupe m'en pria, il atten-

doit

doit encore deux esclaves qui devoient arriver sur le soir.

Pendant que je demeurai à Anarghie je fus invité à deux baptêmes, j'y fus pour voir la maniére dont les Mingreliens l'administroient. Je trouvai que le Pere *Zampi* l'avoit décrite assez justement dans sa Rélation. La voici comme je la vis chez un voisin du logis où je demeurois. Il envoya querir le Prêtre sur les dix heures du matin. Aussi-tôt qu'il fut arrivé, il entra dans la cabane où l'on garde le vin, il s'assit sur un banc, & sans autre habit que le sien ordinaire, il se mit à lire dans un livre à demi déchiré, gros comme un Nouveau Testament in 8°. L'enfant n'étoit pas encore devant lui quand il commença la lecture. Le Pere, & le Parrain, l'amenerent au bout d'un quart d'heure. C'étoit un petit garçon de cinq ans. Le Parrain apporta une petite bougie & trois grains d'encens. Il alluma la bougie, & l'attacha à la porte de la cabane, & elle fut brûlée avant que l'enfant fût baptisé. On n'en ralluma point d'autre. Les trois grains d'encens furent mis sur un peu de feu, & consumez. Le Prêtre durant cela étoit occupé à sa lecture, il la faisoit vîte & bas avec fort peu d'application, car il parloit à tous venans qui lui demandoient quelque chose. Le Pere, & le Parrain, alloient & venoient durant tout ce tems, & l'enfant aussi qui ne faisoit que manger. Après une grande heure de lecture, on apréta un baquet plein d'eau tiéde. Le Prêtre versa dedans une petite cueillerée d'huile de noix, & dit au Parrain de deshabiller l'enfant. Quand cela fut fait, on le mit tout nud dans le

le baquet. Il y étoit debout ſur ſes pieds. Le Parrain le lava d'eau par tout le corps. Quand il l'eut bien lavé, le Prêtre tira d'une bourſe de cuir, qu'il avoit penduë à la ceinture, la groſſeur d'un pois de *myrone*. J'ai déja dit qu'on appelle ainſi l'huile d'onction. Il le donna au Parrain, & il en oignit l'enfant en preſque tous les endroits du corps. Au ſommet de la tête, aux oreilles, au front, au nez, aux jouës, au menton, aux épaules, aux coudes, au dos, au ventre, aux genoux, & aux pieds. Le Prêtre liſoit toûjours cependant, & ſa lecture ne finit que lors que le Parrain r'habilla l'enfant. Dès qu'il fut habillé, le Pere apporta du pain, du vin, & un morceau de cochon bouilli. Il lui en donna à manger, puis il en preſenta au Parrain, au Prêtre, aux invitez, & à tout le logis. Cela fait chacun alla ſe mettre à table, d'où il n'y eût preſque perſonne qui ne ſortit yvre.

J'ai vû auſſi célébrer la Meſſe en ce même lieu. Elle ſe célébre avec la même inapplication, & la même irréverence, & tout comme on l'a dit au Traité de la Religion des Mingreliens. Il m'arriva un jour d'en voir une plaiſamment interrompuë. J'allois avec un Théatin au Château de nôtre retraite. Nous paſſâmes devant une Egliſe. On y diſoit la Meſſe. Le Prêtre qui la célébroit entendit que nous demandions le chemin à des gens qui étoient ſur la porte. *Attendez*, nous cria-t-il de l'Autel, *je m'en vais vous le montrer*. Un moment après il vint à la porte, en recitant ſa Meſſe entre les dents; & après avoir demandé d'où nous venions, &

où

où nous voulions aller, il nous montra le chemin, & s'en retourna à l'Autel.

Le 28. de fort bon matin nous-nous mîmes en mer. Le tems étoit clair & ſerain. Nous découvrimes les hautes terres de Trebiſonde d'un côté, & celles des Abcas de l'autre; & aſſez facilement, parce que la Mer noire commençant à tourner des côtes des Abcas, Anarghie ſe trouve aſſez avant dans le cercle qu'elle forme de ces côtes-là à Trebiſonde.

La Mer noire a environ 200. lieuës de longueur, tirant Eſt & Oueſt juſte; ce qui ne fait pas la moitié tant d'étendue qu'*Herodote* lui en aſſigne. Car voici comme il en donne la meſure. *Il y a*, dit-il, *depuis l'embouchure du Pont-Euxin*, *juſqu'au Phaſe*, *qui eſt la plus grande longueur de cette Mer*, *neuf jours & huit nuits de navigation*; *c'eſt-à-dire onze mille cent ſtades*. Cela fait quatre cens ſoixante deux lieuës, de quinze au degré aſtronomique. Je ne ſai comment excuſer cet Auteur d'un ſi terrible mécompte, ſi ce n'eſt en ſuppoſant que ſes meſures ſoient priſes terre à terre, comme on parle, ſur la Mer méditerranée, comme c'étoit la coûtume des Anciens de naviguer. Ils n'oſoient s'éloigner de terre juſqu'à la perdre de vûe, de peur de s'égarer & de faire naufrage. Or à compter de cette maniere, la longueur du Pont-Euxin, depuis le fleuve du Danube juſqu'à celui de Phaſe, qui en marquent les deux bouts, il y a bien le double d'eſpace, ou de navigation. Les Géographies des Arabes ſe méprennent auſſi beaucoup à la longueur de cette Mer, en la marquant de 1200. milles. Sa plus grande largeur eſt Nord & Sud du Boſphore avec

le

le Boristhene environ trois degrez. Cet endroit est le bout occidental de la mer. La partie opposée n'est pas la moitié si large. L'eau de cette mer m'a paru moins claire, moins verte, & moins salée que l'eau de l'Ocean, ce qui vient, je croi, des grands fleuves qui s'y déchargent, & de ce qu'elle est resserrée en elle-même comme dans un cû de sac, de maniére qu'on la nommeroit mieux un lac qu'une mer; de même que la mer Caspienne, avec qui elle a aussi cela de commun que toutes deux n'ont point d'Isles, & qu'elles sont toutes deux fort orageuses. Il ne faut donc point chercher dans la couleur des eaux de la Mer noire la raison de sa dénomination, puis qu'elles sont plus blanches au contraire que celles des autres mers. On l'a ainsi dénommée à cause du danger que l'on court à naviger dessus, les tempêtes y étant plus ordinaires, & plus furieuses qu'ailleurs. Dans le même sens que les Arabes ont nommé le détroit qu'il faut surmonter pour entrer dans la Mer rouge, *Babelmandeb*, c'est-à-dire, *Porte funeste: Porte de malheur*, à cause des frequens naufrages qui y arrivent. La Mer noire portoit premierement le nom d'*Asekenas*, du petit-fils de *Japhet*, mais les Grecs changerent ce nom en celui d'*Euxin*, ou *Pont-Euxin*, terme qui signifie *intraitable*, *& qui ne souffre personne*, à cause des frequentes & furieuses tempêtes qu'il y a sur cette Mer, comme je l'ai observé. Les Turcs pour la même raison la nomment *Cara Denguis*, c'est-à-dire, *Mer furieuse*. *Cara*, qui en Turc signifie proprement *noir*, signifiant aussi *dangereux*, *furieux*, *effroyable*; & servant ordinairement d'é-

d'épithete en cette langue aux forêts épaisses, aux fleuves rapides, & aux montagnes aspres & élevées. Ainsi il y a beaucoup de fleuves qu'ils appellent *cara-sou*, eau noire, pour dire que ces fleuves sont sujets à des débordemens, & qu'ils causent beaucoup de dommage en se débordant. Ce qui fait que la violence des tempêtes est plus grande & plus dangereuse sur cette Mer que sur les autres, c'est premiérement, que ses eaux n'ont qu'un lit étroit, & n'ont point d'issuë. L'ouverture du Bosphore ne se devant compter pour rien en ce raisonnement, tant elle est étroite. Quand donc les eaux sont émuës par la tempête, ne trouvant point à s'écouler, & étant repoussées, elles s'élevent haut & en tourbillon, battant un navire de tous côtez d'une vitesse & d'une force insupportable. Secondement, c'est que cette mer n'a que des rades dont la plûpart ne sont point abriées, & où l'on est plus mal qu'en pleine mer. J'ajoûte au sujet du nom de *Cara denguis*, que les Turcs donnent à cette Mer, que c'est le même qu'elle a en Grec *Maurothalassa*, & ainsi ils appellent *Ak denguis*, *Mer blanche*, la *Propontide*, que les Grecs appellent *Asprothalassa*. Les Arabes appellent la Mer Euxine *Bahar Bontos*, *Mer de Pont*.

Toute la Mer noire est sous la domination du Grand Seigneur, on n'y navige que par sa permission, & on y est ainsi en sureté des Corsaires, qui font, à mon avis, le plus grand danger de la mer.

Le vent nous ayant été contraire tout le jour, nous ne fîmes que 18. milles. Nous entrâmes sur le soir en un fleuve nommé *Kelm-*

Kelmbel. Il eſt plus profond, & il eſt preſque auſſi large que le *Langur*, mais il n'eſt pas ſi rapide.

Le 29. deux heures avant le jour, nous partîmes à la clarté de la Lune, nous arrivâmes à midi au fleuve *Phaſe*, & nous le remontâmes environ un mille, juſques à des maiſons, où le Patron de la Felouque vouloit ſe débarquer avec quelques marchandiſes.

Le fleuve de *Phaſe*, que l'on tient être le *Phiſon*, un des quatre grands fleuves du Paradis terreſtre, a ſa ſource dans le mont Caucaſe. Les Turcs l'appellent *Fachs.* Les gens du païs le nomment *Rione*, comme je l'ai obſervé. *Procope* s'eſt mépris à cette double dénomination, & il a crû que c'étoient deux fleuves differens, au lieu que ce n'en eſt qu'un. Je l'ai vû à *Cotatis.* Il court là rapidement dans un lit étroit, & ſouvent il y eſt ſi bas, qu'on le paſſe à gué. Son lit, à l'endroit où il ſe décharge dans la mer, qui eſt éloigné de quatre-vingts dix milles de Cotatis, a un mille & demi de largeur, & de fond, plus de ſoixante braſſes. Pluſieurs petits fleuves qui ſe déchargent dedans le groſſiſſent à ce point-là. Il court d'Orient en Occident. L'eau en eſt fort bonne à boire, quoi qu'elle ſoit trouble, épaiſſe & de couleur de plomb. *Arian* dit que c'eſt à cauſe de la terre qui y eſt mêlée. Il dit encore, & d'autres Auteurs le diſent auſſi, que tous les navires faiſoient eau au *Phaſe* ſur l'opinion que l'eau de ce fleuve étoit ſacrée, ou parce que c'eſt la meilleure eau du monde. Ce fleuve a, à ſon embouchure, pluſieurs petites Iſles, qui paroiſſent fort délicieuſes,

étant toutes couvertes de bois, & divers Islets, en remontant; ce qui en rend la navigation comme impossible aux grands Vaisseaux, qui sont obligez de s'arrêter à trois ou quatre milles de l'embouchure. Sur la plus grande de ces Isles, on voit du côté d'Occident les ruïnes d'une Forteresse que les Turcs ont bâtie. Ce fut le Sultan Murat qui la fit construire l'an 1578. ou, pour mieux dire, le Géneralissime de ses armées, nommé Mustafa, du tems des grandes guerres entre les Turcs & les Persans. Cet Empereur Turc avoit entrepris de conquerir les côtes Septentrionales & Orientales de la Mer noire. Son entreprise n'alla pas au gré de ses desseins. Il fit remonter le Phase à ses Galéres. Le Roi d'Imirette avoit dressé de grosses embuscades au lieu où le fleuve est le plus étroit. Les Galéres de Murat y furent défaites; une coula à fond, & les autres prirent la fuite. La Forteresse du Phase fut prise l'an 1640. par l'armée d'Imirette, grossie de celles des Princes de Mingrelie & de Guriel. On l'a rasée; il y avoit dedans 25. piéces de canon. Le Roi les fit mener à son Château de Cotatis, où elles sont aujourdhui, ayant ainsi repassé entre les mains des Turcs lors qu'ils prirent le Château. J'ai fait le tour de l'Isle de Phase pour tâcher d'y découvrir ces restes du Temple de Rea, qu'*Arrian* dit qu'on y voyoit de son tems. Je n'en ai trouvé aucun vestige. Cependant les Historiens assurent qu'il étoit encore en son entier dans le bas Empire, & qu'il avoit été consacré au culte de Jesus-Christ du tems de l'Empereur Zenon. J'en cherchai aussi de cette grande ville nommée *Sebaste*, que les Géogra-

graphes ont placée à l'embouchure du Phase; mais il faut que les ruïnes même de cette ville se soient perduës, comme celles de Colchos; car je n'en aperçûs rien. Tout ce que je remarquai là, de conforme à ce que les Anciens ont écrit de cet endroit de la Mer noire, c'est qu'il y a beaucoup de Faisans. Et qu'ils sont plus gros, plus beaux, & d'un goût plus exquis, qu'en aucun endroit du monde, à ce qu'il me sembla. Il y a des Auteurs & entr'autres *Martial*, qui disent que les Argonautes aportérent de ces oiseaux en Grece qu'on n'y avoit jamais vûs auparavant, & qu'on leur donna le nom de *Faisans*, parce qu'on les avoit pris sur les bords du *Phase*. Ce fleuve separe la Mingrelie de la Principauté de Guriel, & du petit Royaume d'Imirette. Anarghie n'en est éloignée que de 36. milles. La côte est par tout un terrain bas, sablonneux, chargé de bois si épais, que la vûe a peine de découvrir à six pas dedans.

Le soir, je fis mettre en mer avec un vent tout-à-fait favorable. A minuit nous passâmes devant un port qu'on appelle *Copolette*. Il appartient au Prince de Guriel.

Le 30. après midi, nous arrivâmes à Gonié. Du Phase là, il y a 40. milles. Toute cette côte sont des terres extrémement hautes; & des rochers les uns couverts de bois, les autres nuds. Elle appartient au Prince de Guriel, dont le païs s'étend jusqu'à un fleuve qui n'est qu'à demi mille de Gonié.

Gonié, que *Calchondyle* nomme *Gorea*, est un grand Château quarré, bâti de pierres dures & brutes, d'une masse extraordinaire. Il est situé au bord de la mer sur un fonds sa-

blonneux. Il n'a ni foſſez ni Fortifications. Ce ne ſont que quatre murailles, avec deux portes ; l'une à l'Orient, qui donne ſur la mer, & l'autre au Septentrion. Je n'y ai vû que deux piéces de canon. Des Janiſſaires en aſſez petit nombre le gardent. Il y a dedans trente maiſons, ou environ, petites, baſſes, aſſez incommodes, & faites de planches. Dehors, tout proche, eſt un village qui a autant de maiſons. Preſque tous les habitans ſont mariniers ; &, ſi l'on en croit les gens du païs, c'eſt ce qui a fait donner à cette contrée le nom de *Lazi*, *laz* en Turc voulant dire proprement *un homme de mer*, & dans le langage figuré, *une perſonne rude*, *groſſiére* & *ſauvage*. Mais pour moi je ſuis d'avis que le nom de *Lazi*, que ce peuple porte, ne vient point de la langue Turqueſque ; mais que c'eſt leur ancien nom. On les appelloit autrefois *Laziens*, & leur Païs *la Lazique*, comme on le peut voir dans les Hiſtoires Grecques, & particulierement dans celle de *Procope*, de la guerre contre les Perſes, où il en fait ſouvent mention, & qui marque ſi bien leur Païs au même endroit où eſt *Gonié*, que l'on n'en ſauroit douter. *Agathias* le repreſente conſiderable & puiſſant par la multitude des hommes, l'abondance des richeſſes, la ſituation commode pour recevoir de toutes parts les munitions néceſſaires. Il dit encore que depuis la frequentation des Romains chez les Laziens, on y avoit admiré l'obſervation de la Juſtice & la Politeſſe des mœurs. Mais tout cela a changé entierement de face depuis les conquêtes des Turcs. Au reſte, les *Laziens* d'aujourdhui ſont la plûpart Mahometans.

tans. Il eſt vrai que les Chrétiens de Georgie & d'Armenie frequentent fort leur païs, mais ils ne s'y arrêtent pas non plus que les Trebiſontains, qui ſont les plus proches voiſins des Laziens.

Il y a à Gonié une Doüanne, qui a la réputation d'être très-rude. Elle ne l'eſt pas tant néanmoins qu'on me le faiſoit apprehender. Les gens du païs y ont un aſſez bon parti; mais véritablement c'eſt un coupe-gorge pour les Europeans. On n'a là aucune conſidération, ni pour la qualité des perſonnes, ni pour les Paſſeports du Grand Seigneur, ni pour les appuis qu'on peut avoir à la Porte. On prétendroit en vain tirer des ſecours de tout cela. Ceux qui commandent en cette extrémité de l'Empire, ſe croyant ſi éloignez du Grand Seigneur, que ſa main ne ſauroit atteindre juſqu'à eux.

Dès que nôtre Felouque eut pris terre, mon valet s'y précipita avec un emportement de joye tout-à-fait extravagant. Il levoit les yeux au ciel, il baiſoit la terre, il faiſoit mille imprécations ſur la Mingrelie, & mille vœux pour le païs des Turcs. Un moment après il entra dans le Château, me laiſſant là, dans un tems où j'avois plus beſoin de lui que jamais. J'eus lieu de croire qu'il alla dire ce qu'il s'imaginoit que j'étois; car lors que le Doüanier & le Lieutenant du Gouverneur vinrent pour viſiter ce qu'on débarquoit de la Felouque, & en prendre les droits; ils me firent d'abord connoître qu'ils ſavoient que j'étois European, les malheurs que je publiois m'être arrivez en Mingrelie, & le deſſein que j'avois de paſſer à Acalziké. Cela me ſurprit

extrémement, & je vis bien que j'étois trahi. Je ne me troublai point pourtant, & Dieu me fit la grace d'avoir l'esprit present. J'étois bien sûr que mon valet ne savoit point distinctement qui j'étois. Je l'avois pris à Constantinople, il avoit vû que je frequentois particuliérement les Ambassadeurs & les Ministres Europeans, que j'en étois honorablement traité : & que le reste du tems je ne faisois que lire & écrire. Il devoit s'être persuadé que j'étois un voyageur curieux. Je l'avois instruit à dire aux Turcs que j'étois Marchand, & qu'étant venu en Mingrelie à dessein d'acheter des oiseaux de proye pour l'Europe, les gens du païs m'avoient tout volé, & que j'allois demander justice au Pacha d'Acalziké. Je me tins ferme sur cette avance, parce que je ne savois pas d'autre meilleur déguisement, & que je ne voulois pas en le changeant témoigner à mon valet que je m'aperçusse de sa trahison, ni même que je m'en deffiasse seulement. Le Doüanier me fit plusieurs questions. J'y satisfis assez bien. Il commanda qu'on visitât mes hardes, on n'y trouva rien. Il y avoit entr'autres une selle de cheval avec une niche sous le pomeau, faite pour cacher quelque chose de précieux. Elle étoit pleine & pesoit beaucoup. Ce poids la rendoit suspecte, d'autant plus que les selles à la Turque sont fort légéres. Les Gardes la maniérent & la tâterent de tous côtez ; mais n'y sentant rien que du crin, & de la bourre, ils la laissérent.

Des huit cens pistoles dont je m'étois chargé, j'en portois la moitié sur moi. L'autre étoit dans une besace fermée d'un cadenat, avec

avec quelques bagatelles qui n'étoient pas de prix ; mais que je savois bien que les Turcs prendroient, si leurs yeux tomboient dessus. J'avois resolu en partant de Mingrelie de donner cette besace à garder aux Mariniers quand nous prendrions terre à Copolette ; ce Port ici proche dont j'ai parlé. On ne visite point leurs hardes & rarement fouille-t-on les Felouques. Le bon vent fit passer ce lieu-là sans s'y arrêter, c'est ce qui empêcha que je n'executasse ma résolution ; car il y auroit eu de l'imprudence à le faire dans la Felouque à cause des Passagers qui y étoient.

Les Gardes de la Doüanne bien avertis de ce que j'avois, allérent dans la Felouque & trouvérent cette besace. Ils demandérent à qui elle étoit. Je dis d'abord qu'elle étoit à moi, mais qu'il n'y avoit rien dedans qui dût Doüanne. Le Doüannier me dit de l'ouvrir, je répondis que je le ferois volontiers dans la maison, mais non pas sur le bord de la mer devant tant de gens. Le Doüannier me mena chez lui. Le Lieutenant du Gouverneur y vint aussi. Il prend un pour cent, & le Doüannier cinq. Ils prirent de moi 22. pistoles en or, & tout ce qui leur plût de ces bagatelles qui étoient dans la besace, entr'autres une paire de pistolets qui étoient mes seules armes, à la verité il me la paya, mais à moitié de valeur. Il me dit ensuite de loger chez lui. Je lui répondis qu'il se moquoit de moi de m'offrir son logis après m'avoir pris injustement la doüanne de l'argent que j'avois, puisque l'or & l'argent n'en doivent point. Il me répondit que j'étois mal informé, qu'il ne m'avoit point fait d'injustice,

qu'à Gonié tout payoit doüanne sans rien excepter ; qu'au reste en m'offrant sa maison c'étoit une faveur qu'il me faisoit. Je le remerciai, & lui dis que s'il m'en vouloit faire une extrême, dont je lui serois toûjours obligé, c'étoit de me donner le moyen d'aller trouver le Pacha d'Acalziké. Que tout Gonié alloit apprendre qu'on m'avoit trouvé un sac d'or; & que je ne doutois point, que pour avoir ce qui m'en restoit, on ne me tuât dans les montagnes où je devois passer. Que j'étois seul, étranger, & sans défense; lui-même m'ayant ôté les armes qui me restoient; qu'il eût donc la bonté de me donner quelque secours. Il me répondit que je ne prisse point de terreur panique. Que graces à Dieu, j'étois dans le païs des fideles, (les Turcs se donnent cet épithéte) où je ne devois apprehender ni vol, ni meurtre. Qu'il étoit caution de ma vie, & de mon bien. Que je misse mon sac d'or sur la tête, & le portasse sans aucune apprehension. Qu'au reste, le droit chemin d'Acalziké étoit étrangement rude; qu'il en falloit faire les deux prémiéres journées à pied, les chevaux ne pouvant aller dans les sentiers étroits & aspres de ces montagnes; que le lendemain matin il me donneroit des gens qui porteroient mon bagage, & me conduiroient à la premiére traite; & que de là il me feroit conduire à l'autre, & ainsi de suite jusqu'à Acalziké.

Après m'avoir dit cela, il m'offrit pour la troisiéme fois de venir passer la nuit chez lui. Il m'en pressa même beaucoup. Il me faisoit cette offre de fort bonne foi, & pour mon bien

bien comme je connus depuis. Plût à Dieu que j'en eusse alors apperçû quelque chose; mais je n'avois garde de prévoir ce que le destin me préparoit. Je craignois que ce ne fût pour visiter plus exactement mes hardes, & ma selle, qu'il ne lui prît envie de foüiller sur moi. J'y avois un gros sac d'or, comme j'ai dit, & des perles cachées en trois endroits.

Il étoit presque nuit quand je sortis de chez le Doüannier, qui étoit aussi Gouverneur du territoire de Gonié. Mon valet avoit fait porter mes hardes au lieu où étoient allé loger les gens venus avec moi. C'étoit une méchante chaumiére percée de tous côtez, sale & puante autant qu'il se peut. J'y reçûs bien des complimens de condoleance, si j'ose parler ainsi, & à dire le vrai, je croi, qu'à mon valet près, qui avoit profité de la prise des 22. pistoles, tous les gens qu'il y avoit-là en étoient fâchez. Chacun me blâmoit de ne lui avoir pas donné mon sac à garder. Je contrefaisois bien le dolent & l'affligé, mais au fond du cœur j'étois ravi d'en être quitte à ce prix, & ne souhaitois que de voir le retour du Soleil pour me tirer du coupe-gorge où j'étois.

Pendant que je mangeois un morceau de biscuit, un Janissaire vint dire à mon valet que le Lieutenant du Commandant le demandoit. Le Commandant du Château n'y étoit pas. Son Lieutenant faisoit la charge. Mon valet y alla, & une heure après le même Janissaire me vint querir de la même part. Je trouvai le Lieutenant à table avec mon valet tous deux yvres. Il me fit d'abord boire &

manger par force, & après il me dit, que tous les Chrétiens, gens d'Eglise, qui passoient par Gonié, étoient obligez de donner à son maître deux cens ducats ; que j'étois de ces gens-là, & que je devois payer cette somme. Je lui dis que j'étois Marchand, & qu'il se méprenoit. Que j'avois payé la doüanne, bien que contre justice ; & que le Doüannier m'ayant laissé libre, il n'avoit point à connoître de ce que j'étois ; qu'au reste si je devois payer quelque chose au Gouverneur, cela se feroit le lendemain, & que la nuit n'étoit pas le tems d'une telle discussion. Je voulois sur cela me lever & sortir. Deux Janissaires m'arréterent, le Lieutenant me fit rassoir, me fit boire à toute force, & me tint deux heures à m'alleguer mille impertinences ; entr'autres que le bien des Chrétiens appartenoit de droit aux Turcs, que les Malthois avoient pris deux de ses freres, qu'à un homme comme moi, vingt pistoles de bien suffisoient. Je me trouvois en une méchante occurrence, j'avois affaire à des gens yvres, mon valet au lieu de m'aider étoit à table avec mon juge, & à son tour disposoit de moi, étant mille fois plus mon maître en effet que je n'étois de droit le sien. Je voyois sa perfidie sans oser rien dire de peur de pis. Je le tirai à part, & lui dis de ne perdre pas l'occasion d'augmenter le ressentiment que j'avois de la fidelité avec laquelle il m'avoit servi, qu'il n'y avoit que lui qui pût accommoder l'affaire, que je lui donnois pouvoir d'offrir jusqu'à vingt ducats pour cela. Mon dessein étoit dans cette fausse confiance, qui ne me pouvoit faire que du bien, de retenir la méchanceté de ce trai-

traitre, & de l'empêcher d'aller à l'extrémité. Après je me mis à ſupplier, à menacer couvertement, à remontrer que perſonne ne viendroit plus à Gonié, ſi l'on apprenoit que l'on y traitât les paſſans avec tant de violence & tant d'injuſtice. Le Lieutenant me dit en riant, que Gonié n'étoit pas ſon bien, qu'il n'avoit plus qu'un an à y demeurer, qu'il ſe ſoucioit peu qu'après ſon départ il n'y vînt pas un homme, & que le Château abîmât, qu'il ſe ſervoit de l'occaſion ſans égard à l'avenir; enfin la choſe alla ſi loin, que le Lieutenant, ne pouvant m'obliger de lui donner ce qu'il demandoit, il envoya querir mes hardes. Mon traitre de valet donna la main à ce beau coup. Le Lieutenant me dit de tirer l'or qui étoit dedans. Je n'en voulus rien faire, & je lui répondis que je ne donnerois jamais un ſol à quelque extrémité où il ſe pût porter, parce que je ne lui devois rien; que je ne pouvois m'oppoſer à ſa violence; qu'il prît tout ce qu'il voudroit; mais que je ſavois bien les voyes de me le faire rendre. Ce voleur fit venir des chaines & un carcan, cela m'ébranla un peu, à dire le vrai, parce que j'avois affaire à des ſoldats que l'or qu'ils avoient vû, & le vin dont ils étoient ſouls portoient à tout faire. Un d'eux s'approcha de moi, & me dit, *Plus on pile l'ail, plus il ſent mauvais*. Cela vouloit dire, plus on tarde à accommoder une affaire, plus elle ſe rend difficile. Mon valet prononça en même tems que j'euſſe à payer cent ducats. Pour couper court, je les donnai, & quatre encore aux Janaiſſaires qui avoient ſervi de ſergens. Le bien que j'avois ſur moi, & en mon

giſte, le lieu où j'étois, & cent autres bonnes conſidérations me firent ployer. En un autre état, je ne me fuſſe pas rendu à des menaces. Je n'euſſe point eu peur des chaines, & je me fuſſe tiré d'affaire quitte, ou du moins à peu de perte. Le Lieutenant me contraignit, en lui comptant les cens ducats, de jurer ſur l'Evangile que je les lui donnois de bon cœur, & que je n'en parlerois à perſonne. Il y eût une nouvelle conteſtation là-deſſus, qui fut auſſi aſpre que l'autre. Je ne voulois point jurer cela, parce que je voulois effectivement m'en plaindre: & je voulois d'ailleurs m'aſſurer pour l'avenir par la réſiſtance préſente. Ce voleur cependant, s'obſtinoit à ne vouloir les cent ducats qu'à cette condition. Il falut que je fiſſe le ſerment en ſa préſence tel qu'il voulut, & que je le priaſſe même d'accepter l'argent.

Le lendemain de bon matin, qui étoit le prémier Decembre, les Gardes de la Doüanne vinrent à mon méchant giſte, & m'obſervérent toûjours, juſqu'à mon départ. Ils avoient ordre de reviſiter ma ſelle & de me fouiller. Ils appellérent mon valet, & le lui dirent le plus civilement, & le plus honnêtement qu'ils pûrent. Ils la viſitérent donc derechef. Je tremblois à mourir pendant qu'elle étoit dans leurs mains. Ils ne manioient rien qui ne diminuât leur deffiance. Le poids ſeul l'entretenoit. Voyant qu'ils s'y arrêtoient trop, je leur dis que j'avois fait faire cette ſelle, pour ſervir de bât, en cas de beſoin, & qu'à cauſe de cela, elle étoit ſi lourde. Ils ſe payérent de cette échapatoire. Je remarquai enſuite qu'ils me vouloient fouiller,

ſer, car ils me tiroient à part l'un après l'autre, & me diſoient que ſi j'avois quelque choſe que la Doüanne n'eût pas vû, je leur fiſſe un préſent, & qu'ils ne me découvriroient pas. Mes amis, leur répondis-je, ne cherchez point de détour pour me fouiller; ſi vous le voulez faire, faites le hardiment. J'ouvris ma veſte en diſant cela, & leur préſentai auſſi mes poches. Cette bravade me ſauva. Les Gardes crûrent que j'euſſe été moins hardi, ſi j'euſſe eu ſujet de craindre. Ils ne me fouillerent point. J'allai avec eux chez le Doüannier, & lui dis, en feignant de pleurer, & d'être mortellement triſte, que pour n'être pas venu coucher chez lui j'avois été dépouillé d'une partie de mon or. Je te l'avois bien dit, me répondit-il; je me doutois de ce qui t'eſt arrivé. Après, il me preſſa fort de lui dire ce qu'on m'avoit pris, & qui avoit fait le coup, m'aſſurant que j'en aurois ſûrement juſtice, & qu'il me le feroit rendre. Je lui répondis qu'on m'avoit menacé de mort, ſi je le diſois. Cela étoit vrai, & j'avois, outre cela, une ſi forte envie d'être hors de Gonié, & deſirois ſi paſſionnément de partir, que je n'avois garde de commencer un procès. Je conjurai le Doüannier de me tenir ſa parole. Il le fit, & me donna deux hommes pour porter mes hardes juſqu'au ſoir, & un Turc pour m'accompagner juſqu'à Acalziké. Il commanda à ces deux hommes d'apporter un billet de ma main pour aſſurance que je ſerois bien arrivé à la premiére traite, & il donna au Turc un paſſeport en forme d'ordre, pour ſervir dans tout le chemin. En voici la traduction.

Gar-

Gardes des Chemins, Prevôts, Juges, Baillifs, menez de traite en traite à l'heureuse Porte d'Assan Pacha, Jean *son Changeur. Donnez-lui pour de l'argent des chevaux & des hommes, autant qu'il en demandera. Sa personne, & ses bardes, sont un depôt qu'on donne en garde à tous les habitans des lieux où il passera, on en répondra sur la vie.*

Le Doüannier me dit, en mettant ce billet entre les mains du Turc qui me devoit conduire, qu'il me faisoit passer pour Changeur du Pacha, & que je misse un turban blanc, & mon valet aussi, afin d'être respectez. Je le fis, & partis sur les huit heures du matin, ravi & transporté de me voir hors d'un si méchant & si dangereux lieu, en païs libre, & où je n'avois presque plus rien à craindre. Je commençai alors à respirer & à reprendre quelque tranquilité d'ësprit. Il y avoit cinq mois que j'étois en des agitations & des angoisses horribles. Les avanies, le naufrage, l'esclavage, le mariage, la perte des biens, de la liberté, & de la vie; ces effroyables idées me déchirérent l'ësprit tour à tour en tout ce tems-là, durant lequel d'ailleurs mille maux réels l'avoient tenu dans l'abattement le plus grand où l'on puisse être. J'en revenois ce jour-là, & je sentois avec un plaisir qu'on ne peut dire, mon cœur se remettre au large & rentrer dans son mouvement paisible. Je montois le mont Caucase avec une legéreté qui surprenoit mes crocheteurs. Qu'on est leger quand on n'a pas le cœur chargé! Je le dis simplement, sans exagération, & sans figure, il me sembloit qu'on m'avoit ôté une montagne de dessus le corps, & que j'allois voler.

Je

Je fis quatre lieuës toûjours dans les rochers, & après je passai en bateau le fleuve dont j'ai parlé qui separe le païs de Guriel & le païs du Turc.

Le 3. je fis cinq lieuës à pied, & trois hommes portoient mes hardes. Nous passions souvent si proche de ces précipices affreux, que j'en étois épouvanté. Nous ne fîmes que monter, & en ces cinq lieuës nous ne fîmes pas deux milles de chemin droit.

Le 4. je demeurai dans un village habité par des Turcs & des Chrétiens, où j'étois arrivé le jour précédent, la pluye, la neige & le vent qu'il faisoit ne nous ayant pas permis d'en sortir.

Le 5. & le 6. je fis onze lieuës. J'avois des chevaux, mais je puis assurer que je ne fis pas trois lieuës dessus, il falloit à tout moment mettre pied à terre, à cause des passages difficiles, roides, & escarpez, où les chevaux pouvoient à peine tenir le pied.

Le 7. & le 8. je fis 16. lieuës, les 4 premiéres à monter & à descendre. Les huit suivantes par un chemin uni, mais qui serpente toûjours. Nous étions arrivez sur le Mont Caucase. Nous fîmes les quatre derniéres lieuës en descendant continuellement. A la moitié de la descente on voit sur plusieurs pointes & sommets, des masures de Châteaux & d'Eglises. Les gens du pays disent qu'il y en a eu là beaucoup, que les Turcs ont détruites. Quand on est au bas du mont, on entre en une belle Vallée, large de trois milles, fertile & abondante, & fort remplie de villages. Le fleuve *Kur* passe au milieu.

On

On ſait que l'Aſie eſt diviſée par une chaine de montagnes d'un bout à l'autre, dont les trois plus hautes parties ont été nommées *Taurus*, *Imaus*, & *Caucaſe*. La premiére eſt la plus avancée dans l'Aſie, & on appelle toute cette chaine en général le mont *Taurus*. Je dis en général, parce que chaque partie a ſon nom particulier connu par chaque Nation qui en eſt proche. La derniere partie eſt la plus proche de l'Europe, entre la mer Noire & la mer Caſpienne, la Moſcovie & la Turquie. Beaucoup d'Auteurs confondent ces trois parties. *Pline*, entr'autres, & *Quinte-Curce*, qui mettent le Caucaſe dans les Indes. *Strabon*, qui parle de cette montagne dans le Livre onziéme de ſa *Geographie*, dit que quoi que ces Auteurs s'accordent tous en cela, on ne doit pas néanmoins les en croire; parce qu'ils n'en ont uſé ainſi que par flaterie, afin de mieux louer *Alexandre*, à qui il étoit ſans doute bien plus glorieux d'avoir pouſſé ſes conquêtes juſqu'au delà des montagnes des *Indes*, que d'avoir ſimplement traverſé les montagnes voiſines du *Pont Euxin*. Je croirois que cette mépriſe ſeroit une faute de Géographie que *Quinte Curce* auroit faite de bonne foi; comme lors qu'il fait venir le *Gange* du Midi, & qu'il prend le *Jaxartes*, pour le *Tanaïs*. Je le croirois, dis-je, ſi dans le livre ſixiéme il ne mettoit pas le mont *Caucaſe*, entre l'Hircanie & le fleuve de Phaſe.

Pour revenir à la deſcription du Mont Caucaſe, c'eſt la montagne la plus haute, & la plus difficile à paſſer que j'aye vûe; & on le peut juger par ce que j'en ai dit. Elle eſt pleine de rochers & de précipices affreux. On a beau-

beaucoup travaillé en plusieurs endroits à y caver des sentiers. Elle étoit toute couverte de neige, lors que je la passai ; & il y en avoit presque par tout plus de dix pieds de haut. Il falloit en plusieurs endroits que mes conducteurs fissent chemin avec des péles. Ils avoient à leurs pieds une maniére de sandales propres pour aller sur la neige, que je n'ai vûe qu'en ce païs-là. La semelle a la forme & longueur d'une raquette sans manche, mais pas tant de largeur ; le rezeau est aussi plus lâche, & le bois est tout rond. Cette chaussure les empêche d'enfoncer dans la neige, car elle n'y entre pas plus d'un travers de doigt. Ils courent fort vîte avec, & ne laissent que de legéres traces, & fort incertaines de la route qu'ils ont tenuë, parce que cette chaussure n'a ni devant ni derriére. Le haut du *mont Caucase* est perpetuellement couvert de neige, & pendant les huit lieuës de chemin qu'on fait à le traverser, il est inhabité. Je passai la nuit du 7. au 8. au milieu de la neige. Je fis couper des sapins, je me couchai dessus, & fis faire grand feu. Lors que nous arrivâmes au haut du Mont, les gens qui me conduisoient firent de longues oraisons à leurs Images, afin qu'elles leur fissent la grace qu'il n'y eût point de vent. En effet, s'il y en eût eu d'un peu fort, nous aurions sans doute été ensevelis dans la neige; car elle est mouvante & menuë comme la poussiére: le vent l'emporte, & en remplit l'air. Graces à Dieu, il ne fit presque point de vent. Les chevaux enfonçoient si avant en des endroits, que je croyois souvent qu'ils n'en sortiroient pas. J'allai presque toûjours à pied

à pied & ſûrement. Je ne fis pas huit lieuës à cheval en traverſant ce Mont affreux, qui eſt de trente ſix lieuës. Je croyois les deux derniers jours être dans les nuës, & je ne voyois pas à vingt pas de moi. Il eſt vrai que les arbres, dont tout le haut du Mont eſt couvert, empêchent fort la vûe de s'étendre. Ces arbres ſont des ſapins. Je n'y en vis point d'autres; de quoi je fus bien faché. Car comme je m'imaginois d'être ſur la plus haute montagne du monde, ou du moins ſur la plus haute de l'Aſie, j'aurois bien voulu reconnoître ce que diſent des Naturaliſtes, que ſur le ſommet des montagnes de la plus grande exaltation, les feuilles des arbres ſont toûjours au même état, à cauſe que les vents, & les nuées, qui les pourroient faire tomber, ſont toûjours au deſſous, ſans jamais monter ſi haut. C'eſt ce que je n'ai remarqué nulle part. Je ne me ſuis pas aperçû non plus que l'air n'y ſoit pas vital, comme ils le prétendent. Il eſt vrai qu'il eſt très-ſubtil, & très-ſec; mais je croi qu'on y vivroit comme dans les airs plus mêlez, & que la cauſe qu'on n'y trouve point d'habitans, vient uniquement du commerce, & de la correſpondance, qu'il ſeroit trop difficile d'avoir delà avec le reſte du monde. En deſcendant cette affreuſe montagne, je voiois les nuages ſe mouvoir en bas ſous mes pieds à perte de vûe. J'euſſe crû être en l'air, ſi je n'euſſe ſenti que la terre me portoit.

Le Mont Caucaſe eſt, juſques vers le haut, fertile & abondant en miel, en bled, & en *Gom*. J'ai parlé de ce grain, en faiſant la deſcription de la Mingrelie. Il l'eſt encore

en

en vin, en fruits, en cochons, & en gros bétail. Il y a par tout de très-bonnes eaux. On y trouve plusieurs villages. La vigne y croît autour des arbres, & s'éleve si haut, que l'on n'en peut souvent aller cueillir le fruit. On faisoit vendange quand j'y passai. Je trouvois le raisin, le vin nouveau, & le vieux admirablement bon. Le vin y est à si bon marché, qu'en des endroits, l'on en donne le poids de 300. livres pour un écu. Les Villageois n'en pouvant vendre autant qu'ils en peuvent faire, ils laissent le raisin pourrir sur les ceps sans le cueuillir. Les Païsans habitent dans des cabanes de bois. Chaque famille en a quatre ou cinq. Ils font un grand feu au milieu de la plus grande, & se tiennent tous autour. Les femmes moulent le grain à mesure qu'on a besoin de pain. Ils font cuire la pâte dans des pierres rondes, d'un pied de diametre, ou environ, & creusses de la profondeur de deux ou trois doigts. Ils font bien chauffer la pierre, ils mettent le pain dedans, & ils le couvrent de cendres chaudes, & de charbons ardens par dessus. Il y a des lieux, où on le fait cuire dans la cendre même. On balie bien un endroit du foyer, on y met le pain, & on le couvre de cendre, & de charbon ardent, par dessus, comme l'autre. Avec tout cela la croûte ne laisse pas d'être assez blanche, & le pain fort bon. Ils gardent le vin comme l'on fait en Mingrelie. Je logeois tous les soirs au logis d'un Païsan qui me louoit des chevaux, ou des porteurs. Le Turc qu'on m'avoit donné me faisoit servir promptement, & bien; autant que le lieu le permettoit. On nous

nous donnoit des poules, des œufs, & des legumes; le vin, le pain, & le fruit regorgeoient: car chaque maiſon voiſine apportoit une grande cruche de vin, un panier de fruit, & une corbeille de pain, pour ſa part de nôtre défrai. On ne me demandoit point à compter, & mon conducteur m'empêchoit même de donner gratuitement quelque choſe.

Je mangeois avec une avidité de loup, & ne pouvois me raſſaſier que pour deux ou trois heures. On peut penſer en quelle inanition j'étois tombé en Mingrelie, durant trois mois, que je n'y avois pas eu de pain, & que j'y avois été ſous le fleau de la diſette, & de la crainte des plus grands maux. J'étois revenu graces à Dieu à la ſûreté, & à l'abondance; & du déteſtable pays, où je ne pouvois avoir à manger pour de l'argent, en un pays où l'on me donnoit à manger pour rien. Il faut avoir été en ces extrêmitez, pour concevoir le plaiſir qu'on ſent par un ſi heureux changement.

Les habitans de ces Montagnes ſont la plûpart Chrétiens du Rit Georgien. Ils ont le teint fort beau, & j'ai vû parmi eux de très-beaux viſages de femmes. Ils ſont infiniment mieux accommodez que les Mingreliens, & les autres peuples du Mont Caucaſe, qui ne ſont point ſous la domination Ottomanne.

Le 9. je fis cinq lieuës dans la Plaine dont j'ai parlé. Le terroir en eſt propre au labourage. On voit ſur les colines, dont elle eſt bordée, une fort grande abondance de bétail. Le ſoir j'arrivai à Acalziké.

ACALZIKE' eſt une Forteresſe, bâtie dans

dans le Mont Caucaſe, ſituée en un lieu enfoncé entre vingt tertres, ou environ, de deſſus leſquels on pourroit aiſément la battre de tous côtez. Elle a un double mur & des tours. Les uns & les autres ſont à creneaux à l'antique. Cette Forteresſe a peu d'artillerie. Il y a tout joignant un Bourg bâti ſur ces tertres, & ces éminences. Il eſt gros de 400. maiſons au plus, preſque toutes neuves & conſtruites depuis peu. Il n'y a rien-là d'antique que deux Egliſes d'Armeniens. Ce Bourg eſt peuplé de Turcs, d'Armeniens, de Georgiens, de Grecs, & de Juifs. Les Chrétiens y ont des Egliſes, & les Juifs une Synagogue. Il y a auſſi un petit Caravanſerai neuf, qui eſt bâti de bois, comme preſque toutes les maiſons du lieu. Le fleuve *Kur*, qui a ſa ſource dans le Mont Caucaſe, a quelque douze lieuës de ce bourg, paſſe proche. *Strabon* en met la ſource dans l'Armenie. *Ptolomée* la marque en Colchide. Et *Pline* la fait ſourdre des montagnes de Tartarie, qui ſont au deſſus de la Colchide, & qu'il nomme *Coraxici*, à cauſe de ce fleuve *Corax* qui en ſort, & qui va ſe décharger, comme j'ai dit, dans la Mer noire. Ces ſentimens, qui ſemblent divers, peuvent néanmoins être vrais, & être de plus la même choſe; parce que l'Armenie a embraſſé la Colchide, & parce que la Colchide a été un grand Royaume autrefois, comme je l'ai déja remarqué. Le Pacha d'Acalziké loge dans la Forteresſe. Les principaux Officiers, & la Milice, ſe tiennent dans les villages qui en ſont proche. L'Hiſtoire de Perſe porte que cette Forteresſe a été conſtruite par les Georgiens, & que les Turcs

Turcs la prirent ſur eux à la fin du dernier ſiécle. Ils y ajoûterent de nouveaux ouvrages, de même qu'à une autre Forteresse à trois journées de celle-ci, nommée *Temame*.

Le 13. à deux heures après minuit, je partis d'Acalziké. Nous marchions vers l'Orient. Au bout de trois lieuës, la Plaine d'Acalziké s'étressit, & les montagnes s'approchent, de façon qu'elle n'a plus que demi lieuë de largeur. Il y a là un fort Château des Turcs, bâti ſur une roche à la droite du fleuve *Kur*. Cette roche eſt ceinte en bas d'un double mur; & autour, il y a une petite ville comme Acalziké, qui occupe le terrain qui eſt entre la Forteresse & la Montagne opposée. Ce lieu s'appelle *Usker*. Il y a un Sangiac, de la Milice, des Gardes, & une Doüanne. J'avois beaucoup de peur d'y être arrêté & examiné; mais, graces-à-Dieu, on me laiſſa paſſer ſans me dire rien du tout. Le *Voiturin*, qui me conduiſoit, étoit de *Gory*, ville de Georgie. Le Commandant de la Garde lui demanda s'il étoit de ce lieu-là. Il répondit que oui. On le laiſſa paſſer, & ceux qui le ſuivoient, ſans autre information. Le Kan de Georgie, & le Pacha d'Acalziké entretiennent bonne correſpondance. Elle eſt cauſe du bon traitement que les Turcs font aux Georgiens. Deux lieuës au de-là d'*Usker*, on paſſe une montagne, qui ſépare de ce côté-là la Perſe de la Turquie. Nous allâmes le long de cette montagne après l'avoir paſſée. Il y a beaucoup de villages deſſus. Le *Kur* court au bas, & l'on y voit, en pluſieurs endroits, des ruïnes de Châteaux, de Forteresses, & d'Egliſes. Ce ſont des veſtiges de la grandeur

des

des Georgiens, & des conquêtes des Turcs, & des Persans. Après avoir fait dix lieuës, & marché jusqu'à la nuit, nous nous arretâmes à un petit village.

Le 14. nous ne fîmes que quatre lieuës. Le chemin étoit fort rude en ces montagnes. On y rencontre des pas extrémement difficiles, & qui ne se peuvent forcer, & des ruïnes de beaucoup de Forteresses. Nous nous arrêtâmes dans la Plaine de *Surham*, à un gros village proche de la Forteresse, à qui on donne le même nom de *Surham*. Cette Plaine est très-belle, couverte de petits bois, de villages, de colines, de maisons de plaisance, & de petits Châteaux de Seigneurs Georgiens. Tout le païs est labouré. En un mot c'est un très-bel endroit.

Le 15. je fis dix lieuës, neuf en cette Plaine, & l'autre au passage d'une montagne peu haute, qui la sépare de *Gory*. Je ne vis de tous côtez que beaux villages, que belles terres toutes cultivées, & que des endroits fort fertiles. On laisse à main droite, avant que de monter la montagne, une grande ville presque toute ruïnée, & dont il n'y a plus que cinq cens maisons habitées. Autrefois, à ce qu'on dit, il y en avoit douze mille. Il y a un Evêque, & une grande Eglise, bâtie du tems de la liberté des Georgiens.

La nuit me prit en descendant la montagne, & avant que d'arriver à *Gory*, j'allai droit au logis des Capucins Italiens, Missionnaires de la Congrégation *de propaganda Fide*. J'avois des Lettres de recommandation pour eux. Ils avoient, il n'y avoit que trois ans, un hospice à *Cotatis*, & ils pensoient de là s'é-

tendre auſſi en Mingrelie, & s'y bien établir. Les continuelles guerres de ces Païs, & les brigandages qui s'y éxercent perpetuellement, ſans que le Roi ſe ſoucie, ou, pour mieux dire, puiſſe y apporter du remede, les ont obligez à ſe retirer en Georgie. Ainſi, il ſe rencontroit heureuſement qu'ils étoient fort capables de me donner le conſeil, & les ſecours dont j'avois beſoin. Je me fis d'abord connoître à eux. Je leur dis, que le Roi de Perſe m'avoit envoyé en France pour ſon ſervice, que j'avois ſes ordres, & un commandement adreſſé à tous les Gouverneurs de ſon Empire, par lequel Sa Majeſté leur commandoit de me conſidérer, & de me rendre tous les bons offices dont j'aurois beſoin. Je leur contai enſuite, qu'ayant choiſi la voye de la Mer noire, & de la Mingrelie, pour retourner en Perſe, j'y avois été ſurpris de la guerre, & que j'y avois eſſuyé mille malheurs; de ſorte que ne voyant aucun moyen, de tranſporter ſeurement les choſes que j'avois apportées pour le Roi, je les avois laiſſées à la garde de mon Camarade, & que j'étois venu en Georgie chercher de l'aſſiſtance; que je les ſuppliois de toute mon affection de me donner le meilleur conſeil qu'ils pourroient, & de prendre dans mes peines la part que la charité, & d'autres conſidérations les obligeoient d'y prendre. Ces bons Peres furent touchez de mes malheurs, & des riſques que couroit le bien, & la perſonne que j'avois laiſſée en Mingrelie. Ils m'aſſurérent de faire en cela tout ce qu'il leur ſeroit poſſible, dès qu'ils en auroient ordre de leur Préfet, ſans la participation duquel ils ne pouvoient agir,

agir, qu'il étoit à *Tifflis*, la Capitale de Georgie, & la Cour du Prince, à deux petites journées, & que je ne pouvois mieux faire que de l'aller trouver. Ils me dirent tant de raisons pour m'obliger à y aller, que je m'y résolus sur le champ, & qu'à l'heure même on loüa des chevaux. Le Superieur ordonna à un Frere Laïc, nommé *Ange de Viterbe*, de se préparer à m'accompagner.

Ce Frere Laïc étoit très-bon & très-honnête homme, habile Médecin & Chirurgien. Son habileté, & le bonheur qu'il a eu en Georgie, & en Imirette, de guerir diverses maladies, & diverses playes qu'on tenoit incurables, l'ont mis par tout ce païs-là, fort en estime & en considération. Il sait bien la langue de ces Païs, & il les a parcourus de tous côtez. Il a beaucoup de courage, de patience, d'humilité, & de bon sens. Je ne pouvois donc avoir un meilleur Camarade de voyage. Il me fit compagnie de la meilleure grace du monde, & lui ayant témoigné que sa personne me seroit d'un grand secours, & d'une grande consolation en retournant en Mingrelie, il me dit, que je n'avois qu'à lui obtenir du Pere Préfet l'obédience pour cela, & qu'il viendroit très-volontiers.

Le 16. je partis de Gory avec ce bon Religieux. Nous fîmes sept lieuës, la plûpart le long du fleuve de Kur. Le chemin en étoit beau par des plaines fertiles, où il y a quantité de villages. On y rencontre une ville presque toute ruïnée nommée *Câli-cala*. On passe au milieu. Elle est à quatre lieuës de Gory.

Le 17. je fis un peu plus de six lieuës. Le che-

chemin étoit uni, mais un peu pierreux en des endroits. A la moitié de la traitte, nous passâmes vis-à-vis de l'Eglise Patriarchale de Georgie, qui est située sur le bord du *Kur*. La moitié de cette Eglise est ruïnée, l'autre paroît de loin entiére & fort belle. On dit qu'il y a dedans une partie de la Couronne d'Epines, une piéce de la Tunique, & une piéce de la robe du Prophéte Elie. Je n'ai pas vû ces Reliques : des Capucins m'ont assuré qu'ils les avoient vûes. J'arrivai à *Tifflis* sur le soir, la neige qui tomba tout le jour fort épaisse, m'empêcha d'arriver plûtôt. Le Frere Laïc qui m'accompagnoit me mena au logis des Capucins. Je n'avois point de tems à perdre, ainsi dès mon arrivée, je contai au Préfet quel en étoit le sujet. Mes lettres de recommendation me faisoient connoître. Je n'avois besoin que de leur bien faire entendre les grands dangers, que couroit ce que j'avois laissé en Mingrelie, & de quelle importance il étoit, d'aller à toutes risques s'efforcer de le tirer de là. Je dis au Préfet, qu'il y avoit à mon avis deux voyes differentes pour le faire, qui avoient chacune leurs sûretez, & leurs perils. La premiere étoit de me faire connoître au Prince de Georgie ; lui montrer les ordres du Roi son Maître ; & lui demander du secours pour tirer de Mingrelie ce que j'y avois, & qui étoit pour Sa Majesté. La seconde étoit d'aller en ce païs-là secrettement, sans se découvrir, ni dire ce qu'on y alloit faire. Je ne fis point appercevoir au Préfet le penchant que j'avois pour cette seconde voye, de peur de prévenir son jugement. Il me demanda du tems pour me dire son avis, & il me

me supplia que je voulusse bien faire part de tout ce que je lui avois exposé aux Religieux de la maison; parce que la plûpart, qui avoient été en Mingrelie, & en Imirette, pourroient avoir de bonnes lumiéres pour mon affaire. Il me promit qu'il leur commanderoit le secret par la sainte Obédience. Je contentai le Préfet. Je fis aux Religieux la même relation que je lui avois faite, les conjurant de me donner leurs avis, & tout le secours possible, dans le malheur où j'étois encore engagé.

Le 18. après midi le Préfet me mena dans sa chambre avec tous les Religieux. Il m'étala les réflexions qu'il avoit faites sur mon affaire, & toutes les pensées qui lui étoient venuës sur cela. Les Religieux firent la même chose. Ils arrêtoient presque tous à tenter la voye cachée, & à ne se point faire connoître; en un mot, à aller secrettement en Mingrelie. Ils me dirent, que si l'on communiquoit l'affaire au Prince de Georgie, il me donneroit assurément l'aide nécessaire, qu'il envertoit des gens, & tireroit aparemment tout ce que j'y aurois laissé, parce qu'il étoit fort craint, & fort respecté en ce païs-là, & en Imirette. Mais que ce moyen seroit d'un éclat furieux, qui me perdroit peut-être; qu'on pourroit me dresser à mon retour quelque partie pour m'assassiner, & enlever tout ce que j'aurois; que les lieux, où il me falloit passer, étoient tous païs de brigands & d'assassins les plus déterminez du monde; que les Georgiens étoient très-perfides & méchans, & qu'il en falloit tout apprehender; qu'il n'y avoit pas beaucoup d'années, qu'un Patriarche de Moscovie, passant en Georgie, y avoit été

 volé,

volé, & qu'on avoit accuſé le Prince d'avoir ſecrettement fait faire le coup, pour avoir les richeſſes que portoit ce Patriarche; qu'il falloit conſidérer encore, que le Prince de Georgie n'étoit pas parfaitement obéïſſant aux ordres du Roi de Perſe; & qu'après tout, ſuppoſé qu'il fit office de bonne foi & avec ſincérité, il falloit mettre en conſidération qu'il attendroit de grands préſens, & qu'on ne pourroit jamais le contenter, ni ſa famille, qui étoit merveilleuſement affamée, pour des gens de leur condition.

Je fus ravi que les Capucins priſſent mon vrai ſentiment, & penſaſſent preſque tout ce que j'avois penſé. Nous reſolûmes que je partirois ſecrettement avec le Frere Ange qui m'avoit accompagné. Qu'on diroit que j'étois Théatin, que j'étois venu de la part de ceux de Colchide, reduits par la guerre à la derniére miſére, demander de l'aſſiſtance aux Capucins, & qu'ils envoyoient un de leurs Compagnons les querir & les emmener. Dès que cela eut été arrêté, je me préparai au voyage. Je tirai de ma ſelle, & de mon oreiller les bijoux que j'y avois cachez. Je les enfermai dans une Caſſette avec tout ce que j'avois aporté, & le mis ſous la garde du Préfet. Nous penſâmes ne trouver jamais de chevaux à loüer, parce que perſonne ne vouloit aller en Mingrelie. Enfin, à force d'argent, nous gagnâmes deux *Voiturins*, en nous rendant garans de leurs chevaux & de leurs hardes, s'il en arrivoit faute.

Le 20. je partis avec le *Frere Ange*, & un Georgien créature des Capucins, qui étoit de Cotatis, & qui avoit été mille fois en Colchide,

chide, & par tout aux environs. Le Préfet me le donna pour le besoin qu'on pourroit avoir d'une personne de confiance. Nous n'étions que cinq hommes avec quatre chevaux. Le *Frere Ange*, & moi, en montions deux, les deux autres portoient les provisions. Nous disions par tout que nous allions chercher les Théatins de Mingrelie. Je donnai congé à mon valet avant que de partir de *Tifflis*. Ce fripon m'avoit fait mille méchans tours, & tenté plusieurs fois ma perte. J'ai dit ce qu'il me fit à Gonié. Les Capucins me conseilloient de l'emprisonner jusqu'à mon retour pour en faire justice. Le sentiment des graces que Dieu venoit de me faire, me porta à lui pardonner entierement. Je m'imaginai que j'irriterois le Ciel, si dans le même tems qu'il déployoit sa clémence sur moi, je me fusse arrêté à faire punir ce malheureux. Je le payai entierement du tems qu'il m'avoit servi, & le laissai aller, après lui avoir néanmoins étalé toutes ses trahisons que je savois, & l'avoir exhorté à l'amendement. La bonté que j'eus pour lui ne le toucha point. Il se desespera de ce que je lui donnois congé, & il laissa même paroître des marques de la rage qu'il en avoit, assez fortes pour me porter à en craindre quelque chose de funeste. Je fus tenté de le faire mettre aux fers. Je n'avois qu'un mot à dire; les Capucins l'auroient fait faire d'un signe d'œil, ayant assez de crédit à *Tifflis*. Je n'en fis rien, la fatalité qu'il y a en toutes les choses m'en empêcha. J'étois entiérement porté à la misericorde; j'en attendois, j'en demandois trop pour n'en point faire. Dieu l'eut agréable. On verra dans la

ſuite de quelle maniére il me le fit connoître, en un très-dangereux piége que m'avoit tendu ce traitre.

Je fus de retour à Gory le 21.

Le 22. nous partîmes & allâmes coucher à ſix lieuës de Gory, à un village qui eſt ſur le chemin d'Acalziké par lequel j'avois paſſé en venant.

Le 23. nous partîmes à la pointe du jour, & d'abord nous laiſſâmes à gauche le chemin d'Acalziké. A midi nous arrivâmes à une petite ville nommée *Aly*. Elle eſt à 9. lieuës de Gory ſituée entre des montagnes. Deux lieuës par-de-là, nous y paſſâmes un pas étroit qui ſe ferme d'une grande porte de charpente. C'eſt la ſéparation de la Georgie d'avec le Royaume d'Imirette. Nous fîmes encore une lieuë, & nous nous arrêtâmes à un petit village.

Le 24. nous fîmes ſept lieuës dans les montagnes. Elles étoient pleines de neige & il en tomboit à gros floccons. Ces montagnes, qui ſont du mont Caucaſe, ſont couvertes de bois de haute futaye. Nous nous y penſâmes perdre, car la neige couvroit toutes les traces, & faiſoit méconnoître le chemin. Nous logeâmes à un village nommé *Colbaure*. Ce village a quelque deux cens maiſons : elles ſont toutes ſur une ligne, & ſi éloignées l'une de l'autre, qu'il y a plus d'une lieuë de la premiere à la derniere.

Le 25. nous ne fîmes que trois lieuës. Le mauvais tems, la neige, le froid, & l'obſcurité d'air qu'il faiſoit en ces hautes montagnes, nous empêchérent d'aller plus avant. Nous logeâmes dans un village de trente maiſons.

Le

Le 26. l'air fut plus clair, la neige cessa, & le froid ne fut pas si rude. Nous fîmes six lieuës toûjours dans ces montagnes couvertes de bois. Le chemin y étoit assez égal. Les montées & les descentes n'étoient pas rudes. Nous logeâmes à un petit village qui est sur le bord d'un grand fleuve.

Le 27. nous passâmes en bateau ce fleuve, & fîmes trois lieuës en un païs semblable à celui que nous avions passé les jours precedens. Nous descendîmes de la montagne dans une grande & belle vallée à perte de vûe, & logeâmes à un village, appellé *Sesano*. Cette vallée a presque par tout une lieuë de largeur. Elle est fort fertile, & fort agreable, & arrosée de belles eaux. Elle s'étend jusqu'en Mingrelie. C'est le plus beau païs d'Imirette. Les montagnes, dont elle est ceinte, sont couvertes de bois & de villages, car la plûpart des terres de ces montagnes sont labourées, & ont des vignobles en quantité. Nous trouvâmes en cette vallée un air doux comme au printems, & peu de neige.

Sesano est proche du Château d'une vieille Dame Tante du Roi d'Imirette, qui étoit malade quand nous passâmes-là. Elle sût qu'il étoit arrivé un Capucin au village, & elle l'envoya aussi-tôt querir pour s'en faire traitter. On prend en ces lieux-là tous les Missionnaires pour Médecins, parce qu'ils se mélent tous de donner des remedes. *Le Frere* alla trouver la Dame, esperant d'en tirer quelque secours pour nôtre entreprise. Deux heures après qu'il m'eut quitté, je fus bien surpris de voir arriver à cheval un Capucin de Gory avec un Guide. Le sujet de sa venue

étoit pour m'avertir, que ce valet, à qui j'avois donné congé, étoit venu de *Tifflis* à *Gory*, avoit découvert tout ce qu'il ſavoit de mon entrepriſe; en jurant de me perdre, & qu'il étoit parti ſans qu'on ſût où il étoit allé. Cet avis ne me ſurprit pas beaucoup. Je me défiois de quelque choſe de ſemblable. Je ſuppliai le Capucin de demeurer avec moi. Je lui rendis mille remerciemens, & je loüai autant que je pûs le grand zêle, & l'extrême affection que la Communauté témoignoit avoir pour mes interêts d'une maniere ſi ardente. Véritablement il ne s'en pouvoit donner de plus fortes marques.

Le 28. nous fimes cinq lieuës dans la plaine dont j'ai parlé. Elle eſt par tout remplie de villages & de bois, & les terres y ſont ſi graſſes, que nos chevaux avoient beaucoup de peine à s'en tirer. Après deux lieuës de marche, nous laiſſâmes ſur la droite la Fortereſſe de *Scander*. Les gens du païs l'appellent *Scanda*, & diſent qu'Alexandre le Grand l'a bâtie. On ſait que les Orientaux appellent ce Conquerant *Scander*. Ils aſſurent qu'il a bâti ſeize places auſquelles il a donné ſon nom. Celle-ci pourroit être une des ſeize, & celle dont *Quinte Curce* parle au livre 7. Sa ſituation me le fait croire, car elle eſt ſituée au pied de la montagne. Elle n'eſt pas conſiderable. Il n'y a que deux tours quarrées, ſans enceinte, avec quelque logement autour, & cela ne paroît pas avoir une ſi grande antiquité. *Procope*, qui en fait mention, la nomme *Liands*. Elle eſt fameuſe dans l'hiſtoire des guerres continuelles qu'il y a eu entre les Romains & les Perſes depuis le 7. ſiecle
de

de la fondation de Rome jusqu'au Mahometisme; pour avoir été cent fois prise par ceux-là & reprise par ceux-ci, détruite & rebatie successivement.

A une lieuë de *Scander* nous passâmes *Chicaris*. C'est un village de cinquante maisons. Il passe pour ville en *Imirette*, quoi qu'il n'ait point de murailles, & rien de plus que les autres villages. Nous logeâmes à une lieuë de là.

Le 29. & le 30. nous y demeurâmes. Nos Voiturins ne vouloient point marcher. Les nouvelles de la guerre, dont chaque passant les entretenoit, leur faisoient perdre courage. Ils disoient qu'on les vouloit mener à la mort, ou à l'esclavage. Ils nous donnoient des peines extrêmes. Je les supportois patiemment. J'exhortois mes deux Capucins à faire de même. Je leur représentois que je m'étois bien mis en tête en partant de *Tifflis*, qu'on ne pourroit sans bien du courage, & une patience extrême, venir à bout de ce que j'entreprenois, & surmonter les grands obstacles qui s'y opposeroient infailliblement. Qu'il falloit ménager doucement nos gens, & les pousser à force de promesses, & de bons traittemens. Que quand on les auroit une fois fait entrer en Mingrelie, & qu'ils ne pourroient plus reculer, le soin de leur salut les feroit alors agir comme nous voudrions. Nous appellâmes ces Voiturins, & le Georgien que le Pere Préfet m'avoit donné. Nous leur dîmes qu'il n'y avoit rien à craindre, que nous en étions bien informez, que nous avions comme eux une vie, & d'autres biens à conserver. Que nous leur avions répondu de leurs

chevaux & de leurs perſonnes. Un d'eux parlant pour les trois me dit de leur donner un écrit, par lequel je m'engageaſſe de les rachetter ſi on les prenoit eſclaves durant ce voyage, ou de donner ſix vingts écus à leurs femmes s'ils y mouroient. Je leur accordai cela volontiers, & leur fis de grandes promeſſes. Cela les diſpoſa à continuer l'entrepriſe.

Le 31. nous nous mîmes en chemin. Il faiſoit fort mauvais tems, & le chemin étoit très-rude. Nous paſſames trois fleuves aſſez larges, & aſſez rapides, & au ſoir nous arrivâmes à *Cotatis*. Nous allâmes loger à la maiſon de l'Evêque *Janatelle*. Il n'y étoit pas, on nous y reçût bien néanmoins. Les Officiers connoiſſoient le *F. Ange*, & ſavoient que le maître du logis l'honoroit d'une bienveillance particuliere.

Cotatis eſt un Bourg, bâti au bas d'une colline, ſur le bord du fleuve de Phaſe : les hiſtoriens Grecs du 6. ſiécle le nomment *Coteze*, & ils en font une place importante. Il n'a préſentement que 200. maiſons. Celles des Grands & le palais du Roi, ſont autour à quelque diſtance. Ce Bourg n'a ni fortifications, ni murailles. Il eſt par tout ouvert, horsmis aux endroits où le fleuve & la montagne l'enferment. De l'autre côté du fleuve, vis-à-vis du Bourg, & ſur une colline plus haute que celle au bas de laquelle il eſt ſitué, eſt la forteresse de *Cotatis*, dont j'ai parlé en racontant les dernieres révolutions d'*Imirette*. Je n'ai pas entré dedans. On la voit pleinement de la colline oppoſée. Elle a des tours, un donjon, & un double mur, qui paroît haut & fort.

Dès

Dès que je fus arrivé à *Cotatis*, je m'informai des nouvelles. Celles qui étoient vrayes, & dont chacun nous aſſura, étoient que le nouveau Prince de Mingrelie, & le Prince de Guriel s'étoient retirez, voyant que les Turcs ne vouloient plus tenir la campagne. Que la plûpart des Gentilhommes, qui leur avoient prêté ſerment, les abandonnoient, & que le Viſir du *Dadian* ſe préparoit à deſcendre des montagnes avec une armée. Qu'auſſi-tôt que ce Viſir avoit appris la retraite de ces deux Princes & des Turcs, il avoit envoyé 800. hommes au Dadian, lui avoit écrit de ſortir de ſa forteresse, & d'amaſſer le plus de gens qu'il pourroit. Qu'il avoit fait publier une Amniſtie pour tous ceux qui ſe réjoindroient à lui. Enfin, qu'il étoit venu à *Cotatis*, où le Roi d'Imirette l'avoit joint avec les Grands de ſon païs, & qu'ils étoient allez fondre tous enſemble ſur le païs du Prince de Guriel. Ils lui en vouloient fortement, parce qu'il étoit en effet cauſe de l'incurſion des Turcs, & de tous les ravages qui ſe firent en cette guerre. Les armées avoient paſſé le *Phaſe*, il n'y avoit que trois jours; ainſi la circonſtance étoit aſſez favorable pour mon entrepriſe, n'y ayant plus lieu de craindre de rencontrer des troupes.

Le premier Janvier 1673. je m'arrêtai à *Cotatis* par des égards de dévotion. Pendant que nous dinions, mes deux charitables Capucins & moi, ayant mes voiturins & mon guide à table avec nous, ſelon la coûtume du païs, que les maîtres & les valets mangent enſemble, je vis entrer ce fripon de valet, dont j'ai parlé, avec un Armenien *d'Acalzi-*

ké, & un Prêtre de *Cotatis*, qui lui étoit venu montrer le logis. Je ne fus pas beaucoup surpris de sa venue, car la crainte que j'en avois m'y faisoit penser à toute heure. Je ne fis pas semblant de l'épouvante que j'en pris. Je crus qu'il s'étoit fait Turc, lui voyant un turban blanc à la tête. Ce fripon entra avec un air égaré & furieux, & s'assit auprès de mes gens sans attendre qu'on le lui dît. Cette insolence m'offensa encore plus, & je lui demandai d'où il venoit si échauffé. Il me répondit, qu'il venoit *d'Acalziké*, & qu'il avoit fait le voyage en deux jours. Je lui demandai si le chemin étoit si facile, & si les montagnes étoient si peu chargées de neige, qu'il eût pû les traverser en deux jours. Le chemin est le plus mechant du monde, me répondit-il, & les montagnes sont couvertes de neige, comme celles que nous avons passées en venant de *Gonié*. Vous le verrez, car il faut que vous veniez à *Acalziké*, j'ai ordre du Pacha de vous y mener. Cela sera, repliquai-je, si tu as plus de force pour m'y contraindre que moi pour t'en empêcher; car je n'ai rien à faire à *Acalziké* & je n'y veux point aller. Mon Garçon, continuai-je, tu es mal conseillé. Croi-moi, cesse de te donner de la peine à me procurer du mal, parce que Dieu ne permettra pas que les desseins que tu as de me nuire réussissent. Je t'ai payé à *Tifflis* de tout ce que tu pouvois prétendre; si tu n'en étois pas content, tu devois exposer là tes prétentions.

Je tins ce discours pour essaïer de ramener ce traitre. Il me répondit, que *Tifflis* étoit un lieu d'injustice, qu'à Acalziké on lui feroit

roît raiſon. Je lui dis que ſans aller ſi loin pour un different de peu d'importance, il ſe trouveroit aſſez de gens à Cotatis capables de le juger. Je parlois avec la plus grande douceur qu'il m'étoit poſſible. Ce coquin n'en fut point touché, il ſe tourna d'un air furieux vers ſon camarade, & lui dit d'aller chercher les Turcs. Celui-là ſortit auſſi-tôt, mais ce n'étoit qu'un artifice pour m'épouvanter ; car je connus enſuite, qu'il n'y avoit point de Turcs, qui attendiſſent qu'on les vînt querir. Je fus pourtant extrémement épouvanté & je me crus perdu. Le Prêtre de Cotatis ignoroit ce qui ſe paſſoit, parce que je parlois en Turc qu'il n'entendoit pas. Il s'informa du *Frere Ange* quel étoit le ſujet du different. Le Frere le ſavoit à peu près, il le conta à ce Prêtre. Je lui fis dire enſuite l'offre que je faiſois à ce coquin de me remettre de toutes ſes prétentions, à ce qu'en jugeroient des gens d'honneur, & la mechanceté avec laquelle il vouloit me forcer d'aller à Acalziké.

Le Prêtre & pluſieurs Georgiens, accourus au bruit qui ſe faiſoit, s'intereſſerent dans l'équité de mon offre, ils preſſerent ce miſerable de l'accepter ; & plus on le preſſoit, plus il faiſoit l'inſolent, & uſoit de menaces. J'en fus pouſſé à bout, je ſortis hors de moi. Traitre, lui dis-je, c'eſt donc une pure méchanceté qui te meut. Je te répons, qu'avec l'aide de Dieu, tu ne me meneras point à Acalziké. En diſant cela, je me jettai ſur lui l'épée à la main. On me retint le bras, & le perfide, ſur qui je voulois décharger le coup, prit la fuite en deſordre, & tout tremblant. Je n'étois pas fort aſſuré après cela, je voulois

lois m'enfuir. Le Maître d'hôtel de *Janatelle* me retint & m'assura, que je n'avois rien à craindre dans la maison de son maître, & qu'assurément les Turcs ne m'y viendroient point prendre. Je tins conseil avec mes deux Capucins sur ce qu'il falloit faire. Nous résolumes que le Frere Ange partiroit le lendemain matin pour continuer le voyage en Mingrelie, & que le Pere *Justin de Livourne*, (c'est le nom de ce Capucin qui m'étoit venu trouver, comme j'ai dit,) & moi, demeurerions sur les lieux. La principale raison étoit, qu'il ne se pouvoit trouver de chevaux, ni à acheter, ni à loüer. Nous savions qu'on n'en pourroit non plus trouver en Mingrelie; cela m'obligea de demeurer, & d'envoyer des chevaux à vuide, afin que mon camarade s'en pût servir.

Le 2. le *F. Ange* partit, avec tous les chevaux, & tous les gens que j'avois pris à *Tifflis*. Je retournai à *Chicaris* qui est à huit lieuës de Cotatis avec le Pere *Justin*. Nous choisimes ce lieu pour y attendre le succès du voyage du *Frere Ange*, parce qu'il étoit tout contre une maison de campagne de *Janatelle*, où il étoit avec la Reine. Nous en pouvions tirer de l'assistance en cas de besoin.

Le 5. cet Evêque, & cette Princesse nous envoyerent dire de les venir voir. Nous y allâmes & nous dinâmes avec eux ce jour-là, & plusieurs autres ensuite, que nous y fimes visite. Ce n'est pas un grand honneur, puis qu'il s'étend jusqu'aux moindres de leurs sujets & de leurs valets. La Reine est une très-belle personne, comme j'ai dit, mais son air la

gâte

gâte tout; il eſt libre juſqu'à l'effronterie; ſes actions & ſes diſcours ont de l'impudence, il n'y a rien de moins retenu. L'impureté paroît en tout ce qu'elle dit; mais cela n'eſt ni vice, ni ſujet de ſcandale en ſon païs, parce que la diſſolution y eſt un mal commun. Son Evêque *Janatelle* la dévore des yeux. Jamais amour impur n'a été plus découvert & moins retenu. Il ne faut que regarder ces amans pour connoître, où ils en ſont l'un avec l'autre. On ſert la Reine d'Imirette comme la Princeſſe de Mingrelie; mais ſa table eſt mieux garnie de vaiſſelle d'argent, & ſon train eſt beaucoup moins miſerable.

Le 8. un Gentilhomme que le Roi d'Imirette avoit envoyé à *Tifflis* arriva chez *Janatelle*, & alla rendre compte à la Reine du ſuccès de ſa négociation. On l'avoit envoyé pour emprunter huit mille écus ſur la couronne Royale qu'on offroit de mettre en gage. Cette couronne eſt d'or garnie de pierreries, elle peut valoir quatre mille piſtoles. Perſonne ne voulut prêter d'argent deſſus. Le Prince de Georgie apprenant le beſoin qu'en avoient le Roi & la Reine d'Imirette, leur envoya un préſent, ſavoir, au Roi trois chevaux, des armes, & mille écus en argent; & à la Reine des étoffes de brocard d'or & d'argent, de ſatin, de taffetas, & cinq cens écus. Ce Prince en uſe ainſi pour entretenir leurs Majeſtez dans la réſolution qu'elles ont priſe d'adopter un de ſes fils.

Le 12. je fus voir le Roi. On l'avoit ramené de l'armée à cauſe d'une indiſpoſition qui lui étoit ſurvenue. Il nous fit beaucoup d'honneur & de careſſes, nous fit aſſeoir auprès

près de lui, & nous entretint avec grande familiarité. Il se plaignit au Pere *Justin*, de ce que lui, & ses compagnons, avoient quitté Cotatis. Le Pere en jetta la cause sur ces guerres continuelles, qui leur avoient causé beaucoup de dommage. J'en ai bien du déplaisir, répondit le Roi, mais je n'y puis remedier. Je suis un pauvre aveugle, l'on me fait faire ce que l'on veut. Je ne m'ose ouvrir à qui que ce soit, je me défie de tout le monde, & je m'abandonne néanmoins à tous, n'osant offenser personne, de peur de me faire assassiner par quelqu'un. Ce pauvre Prince est jeune, & bien fait de corps. Il a toûjours le haut du visage couvert d'un mouchoir, pour recevoir l'humeur qui coule des trous de ses yeux, & cacher à ceux qui l'approchent un si hideux objet. Il a l'esprit fort doux, il aime la raillerie & les plaisanteries. Il dit au Pere Justin, qu'il falloit qu'il se mariât en son païs. Le Pere lui répondit, qu'il ne pouvoit, & qu'il étoit dans le même vœu que les Evêques & les Moines d'Imirette, qu'il ne pouvoit avoir de femme. Nos Evêques & nos Moines, interrompit ce Prince, avec un grand éclat de rire, en ont chacun neuf, outre celles de leurs voisins.

Le 16. à la pointe du jour, étant encore au lit, je fus agréablement réveillé par mon Camarade. Il me conta, que le *Frere Ange* avec les gens & les chevaux, que je lui avois envoyez, étoient arrivez le 9. à *Sippias*, où ils l'avoient trouvé en un extrême ennui, & au dernier desespoir de n'avoir point eu de mes nouvelles depuis mon départ, & de ne pouvoir trouver à aucun prix, ni hommes, ni

ni chevaux, pour passer en Georgie. Qu'ayant appris mon heureuse arrivée à *Tifflis*, & que j'étois proche de *Cotatis* à l'attendre, il en avoit eu une joye incroyable; qu'il s'étoit aussi-tôt préparé au voyage, tirant de terre, de dedans les bois, & des toits du logis la moitié de ce que nous y avions caché. Qu'il avoit attendu jusqu'au onziéme à partir pour laisser reposer les chevaux, & qu'il étoit parti ce jour-là; laissant un de nos valets, le plus fidele de tous, à la garde de ce qu'il n'avoit osé apporter, pour ne pas tout risquer en un coup. Après qu'il m'eut fait ce recit, il me dit, ne vous effrayez point de ce que je vais vous raconter; car, graces à Dieu, tout va bien. Samedi 14. nous arrivâmes heureusement à Cotatis sur les 8 heures du soir. Le *Frere Ange* me mena au logis de *Janatelle*. Je n'ai appris qu'hier les menaces que le valet, à qui vous avez donné congé, vous y vint faire le premier jour de l'an. Si j'avois sû cette avanture, je ne me fusse jamais arrêté à Cotatis. Le *F. Ange*, & nos gens, n'y pensant plus, me suppliérent le Dimanche au matin de demeurer-là jusqu'à midi, & de les laisser un peu refaire de leurs fatigues. Je le leur accordai, & leur fis bien préparer à dîner. Etant à table, je vis entrer ce fripon de valet avec vingt Janissaires armez. Où est mon maître, s'écria-t-il, tout furieux. Il m'a voulu tuer, & m'a manqué; mais sûrement je ne le manquerai pas. Il vous cherchoit, en disant cela. Mais ne vous trouvant point, il entra dans une autre chambre, dans la pensée que vous y seriez caché. Je le suivis, je me jettai à ses pieds les larmes aux yeux, & lui

lui dis ces mêmes paroles. Mon ami, que t'ai-je fait, que tu me veuilles perdre? Si mon Camarade t'a maltraité, ou ne t'a pas satisfait, je n'en suis point coupable, demande tout ce que tu voudras, je te le donnerai sur le champ; seulement fai retirer les Turcs que tu as amenez. Soit, répondit ce perfide, je les vais emmener & je viendrai aussi-tôt vous trouver.

En disant cela, il rentra dans la sale, & dit aux Janissaires, en leur montrant le *Frere Ange*, prenez cet homme-là, & allons au Commandant de la Forteresse. En même tems le pauvre Frere fut saisi & emmené. Les Janissaires regardoient de tous côtez pour dérober quelque chose. Ils se jetterent sur les feutres qui nous servoient de manteaux. Ils n'ont emporté que cela, ils n'ont pris aucunes de mes armes, & ce qui est un effet tout visible du soin de Dieu, ils n'ont point touché aux sacs que j'ai apportez, où il y a pour cinquante mille écus en or & en pierreries. Au moment que je vis les Janissaires hors du logis, j'envoyai un valet suivre le *F. Ange*, & je conjurai les voiturins de nous enfuïr incessamment. Nous sellâmes, & chargeâmes en un instant, & prîmes la fuite. Dieu m'a aidé enfin, & par sa grace & bonté je suis arrivé avec toutes les choses dont je me suis chargé en *Mingrelie*. Ce que les Janissaires ont pris vaut à peine deux pistoles.

Je ne parlerai point ici des sentimens de joye & de reconnoissance que ce recit me donna, parce qu'ils sont inconcevables, & ce n'est pas ce que le lecteur veut savoir. Le *Pere Justin* alla aussi-tôt chez *Janatelle* se plain-

plaindre à la Reine, & à lui de l'entreprise des Turcs dans sa maison, & les conjurer de travailler à la délivrance de *Frere Ange*. Le Pere revint à midi, & nous assura qu'on avoit envoyé à cet effet deux Gentilshommes au Commandant de la Forteresse. J'eusse voulu partir alors tant j'avois peur des Turcs, quoique sans aucun fondement. Il fallut reposer les chevaux. L'après-midi, mon Camarade en loua pour retourner en *Mingrelie*, prendre ce qui y étoit resté, & moi je me préparai pour aller à *Tifflis* avec tout ce qu'il avoit apporté.

Le 17. mon Camarade, & moi, prîmes chacun nôtre route, lui vers *Mingrelie* avec cinq hommes & quatre chevaux, moi vers *Tifflis* avec le Pere *Justin*, trois hommes & trois chevaux. Je retournai par le même chemin que j'étois venu.

Le 22. j'arrivai de nuit à *Gori*. J'y demeurai deux jours pour changer de l'or, & pour aider au Pere *Justin* à se préparer à retourner à *Cotatis*, tant pour porter de l'argent à mon Camarade & l'accompagner de là à *Tifflis*, que pour travailler à la délivrance de *Frere Ange*, en cas qu'il fût encore prisonnier.

Le Pere *Justin* partit le 25. au matin pour ce sujet, & moi à même tems pour *Tifflis*. J'y arrivai, graces-à-Dieu, le 26. après midi, avec un Pere Capucin, que le Superieur de *Gori* m'avoit donné, ne me voulant pas laisser aller seul.

Le 6. Fevrier au soir, mon Camarade arriva à *Tifflis* avec les valets que j'avois laissez en *Colchide*, un Pere Théatin & le *Frere Ange*.

Dès

Dès que je les eus tous embraſſez, ce Frere me tira à part pour me compter la ſuite de ſon avanture. Vous avez ſû, me dit-il, de quelle maniére vôtre perfide valet me fit prendre par des Janiſſaires. Le Commandant de la Fortereſſe de *Cotatis* les lui avoit donnez. Il avoit dit à ce Commandant, que vous lui deviez trois cens écus, que vous étiez Ambaſſadeur. Que vous alliez en *Mingrelie* querir beaucoup de richeſſes, que vous y aviez laiſſées, & qu'en vôtre perſonne il pourroit faire une priſe qui l'enrichiroit à jamais. Ce traitre preſſoit les Janiſſaires, qui me menoient à la Fortereſſe, de me lier & de me maltraiter, mais ils eurent au contraire de la conſidération pour mon habit. Il y avoit parmi eux un Renegat *Italien*, qui me fit traiter fort doucement. Je cheminois le plus lentement que je pouvois, & j'amuſois ces Coquins pour donner tems à vôtre Camarade de s'enfuir, car je me doutois bien qu'il prendroit ce parti. Lors qu'ils m'eurent mené devant le Commandant, il demanda à ce fripon, qui m'avoit fait prendre, ſi j'étois ſon maître. Il répondit que non, qu'il ne l'avoit point trouvé, mais qu'aſſurément je ſavois où il étoit. Le Commandant m'interrogea là-deſſus. Je lui dis, que je ne ſavois où vous étiez, & que lors que je vous avois laiſſé vous aviez deſſein d'aller à *Tifflis*. Le Commandant me fit enſuite beaucoup de queſtions ſur vôtre qualité, & me dit qu'il falloit que je payaſſe les trois cens écus qu'on diſoit que vous deviez. Je répondis que vous étiez un pauvre Religieux, qui aviez pris la charge de me donner avis du miſerable état de ceux qui ſont en *Mingrelie.*

lie. Que l'ayant appris, j'étois allé les visiter; pour le reste, que je ne vous connoissois pas davantage, & n'avois point d'argent. Que tout le monde à *Cotatis* depuis le Roi jusqu'au moindre de ses sujets savoit que je faisois profession de pauvreté.

Le Commandant me fit fouiller sur cela. On me trouva la ceinture que vous m'aviez donné à porter, où il y avoit encore quelque sept pistoles. Je n'avois rien que cela, & par une conduite de Dieu tout-à-fait merveilleuse, vôtre Camarade, ne m'avoit donné aucuns bijoux à serrer, comme vous lui aviez écrit de faire. Le Commandant ne voyant que ce peu d'argent dit à vôtre valet: Où sont les richesses dont tu m'as rempli l'idée, m'amenes tu ce pauvre homme pour te moquer de moi? tu es un fripon, je te vais faire mourir à coups de bâton. Seigneur, répondit-il, tout tremblant, ces richesses sont entre les mains du Camarade de mon maître qui est demeuré chez *Janatelle*. Chien que tu es, repliqua le Commandant, que ne me l'as-tu amené? Disant cela, il le renvoya, avec les mêmes Janissaires, qui m'avoient conduit à la Forteresse, & leur commanda expressément d'amener vôtre Camarade. J'eus toute la crainte imaginable qu'ils ne le trouvassent. Elle fut changée en une extrême joye, lors que les Janissaires retournerent & dirent au Commandant que l'homme s'en étoit fui. Il s'emporta alors contre vôtre valet. Ce scelerat paroissoit agité de crainte & de rage. Il ouvroit les yeux, & appercevoit que Dieu l'avoit confondu, en ne prenant pas vôtre Camarade avec tout ce qu'il avoit. Je contai là-

là-dessus au Commandant les méchans tours que ce traitre vous avoit faits, & avec quelle liberalité & quelle bonté vous en aviez usé avec lui au payement de ses gages.

Le soir, le Commandant me fit souper avec lui. Il apprit que j'étois Médecin, & il crut aussi-tôt sentir du mal. Je lui fis quelques remedes, & à quelques soldats de la Forteresse. Il me donna en garde au Renégat Italien. Vôtre valet disoit qu'il me falloit mettre aux fers, de peur que je ne me sauvasse. Ce coquin songeoit mille méchancetez pour me faire maltraiter. Le lendemain, la Reine & *Janatelle* envoyerent deux Gentilshommes au Commandant demander ma délivrance, étant leur Médecin, & du Roi aussi. A midi il en vint deux autres d'un grand Seigneur du païs. Sa femme étoit fort malade. On lui avoit dit, que j'étois dans la Forteresse pour dettes. Il envoya supplier le Commandant de me laisser sortir, offrant de payer mes dettes. Il n'y avoit rien de plus clair que je ne devois rien. Il fallut donner toutefois 25. écus au Commandant; avec cela, je fus relâché, malgré les criailleries du valet, qui lui disoit de ne me laisser point aller, & que vous me racheteriez mille écus plûtôt que de me laisser-là. On me mena au logis du Seigneur à qui je devois ma délivrance. J'envoyai de là à *Chicaris* demander de vos nouvelles. Je sûs que vous étiez retourné à *Tifflis*, & vôtre Camarade en *Mingrelie*. Peu de jours après le Pere *Justin* arriva à *Chicaris*, il y apprit le lieu où j'étois, il me vint trouver; nous rendimes de vôtre argent les 25. écus avec quoi l'on m'avoit tiré de prison, & après nous

nous nous retirâmes à *Chicaris*. Au bout de deux jours vôtre Camarade y arriva avec tout ce que vous aviez de reste en *Mingrelie*. Il nous conta le chemin qu'il avoit pris sans voir *Cotatis*. Qu'il avoit passé le *Phase* dans un bateau à six lieuës de cette ville-là; que les Batteliers lui avoient dit, que ce méchant homme qui nous tendoit tant de pieges, leur avoit donné deux écus afin de l'avertir de son passage. Que cet enragé étoit gardé de quatre Janissaires, qui avoient ordre du Commandant de ne le pas laisser fuir. Ce Commandant lui veut faire tenir ce qu'il lui a promis. Vous voyez, ajoûta-t-il, que tout est heureusement arrivé ici, & que Dieu a confondu ce scelerat dans sa méchanceté, sa justice ne permettra pas, sans doute, qu'il sorte des mains du Commandant Turc, sans en recevoir quelque châtiment.

Il étoit tard. Toutefois, mon Camarade, & moi, ne pûmes aller souper, qu'après nous être bien entretenus de l'heureuse issue de nos travaux, & de tous ces malheurs, dont ce que j'ai raconté, n'est en verité qu'une partie; & qu'après avoir dit à Dieu par des soupirs ardens ce que nous sentions pour ses infinies bontez, pour son tout-puissant secours, & pour sa délivrance miraculeuse. Nous n'en attendions point de semblable, lors que nous étions dans l'angoisse. En effet qui eût osé esperer de tout sauver, lors que de tous côtez nous étions en danger de tout perdre? Les jours suivans nous fîmes le compte de ce que nous avions perdu en ce funeste voyage. Nous trouvâmes que cela ne se montoit qu'à environ un sur cent, de ce que nous avions

conservé & heureusement apporté à *Tifflis*, sans rien de rompu, ni de gâté.

LA GEORGIE (j'entens tout le païs ainsi appellé, qui est soûmis à la Perse) confine aujourdhui du côté de l'Orient à la *Circassie* & à la *Moscovie*, du côté de l'Occident à l' *Armenie* mineure, du côté du Midi à l*Armenie* majeure, du côté du Septentrion à la Mer noire & à cette partie de la *Colchide* qu'on appelle *Imirette:* & c'est-là, à mon opinion, tout le païs que les Anciens appelloient l'*Iberie*. La *Georgie* s'étendoit autrefois depuis *Tauris* & *Erzerum*, jusqu'au *Tanaïs*, & s'appelloit *Albanie*. Elle est resserrée comme l'on voit. C'est un païs où il y a beaucoup de bois & beaucoup de montagnes, qui renferment quantité de Plaines belles & longues, mais qui ne sont pas larges à proportion. Le milieu de la *Georgie* est plus plein & uni que le reste. Le fleuve *Kur*, que la plûpart des Géographes appellent *Cyre*, & aussi *Corus*, passe au milieu. Il a sa source dans le Mont *Caucase*, à une journée & demie d'*Acalziké*, comme l'on a dit. Il se jette dans la Mer *Caspienne*. Ce fleuve a un avantage par-dessus tous les autres fleuves de Perse, c'est qu'il porte bateau un assez long espace de païs; ce qu'on ne voit faire à aucun autre, & qui est fort particulier & fort remarquable en un Empire de si grande étendue. C'est sur ce fleuve *Kur* que *Cyrus*, le fameux Conquerant de Perse, ayant été exposé en son enfance sans y être submergé, il en prit son nom de *Cyrus*, au raport des anciens Historiens, ausquels je croi qu'il faut d'autant plus ajoûter foi en ce point, que dans tous

tous ces Païs dont je viens de parler, on appelle communément ce fleuve *Kur*, *Cha-bahmensou*, c'est-à-dire, *le fleuve du Roi Bahmen.* Ce nom de *Bahmen* est un de ceux que les Chroniques de Perse donnent au Roi *Cyrus.*

J'ai vû de vieilles Géographies Persiennes, qui mettent la *Georgie* dans l'*Armenie* majeure. Les modernes en font une Province particuliére, qu'ils appellent *Gurgistan*, & qu'ils divisent en quatre parties. L'*Imirette*, dont nous avons tant parlé ; le Païs de *Guriel*, où l'on comprend tout ce qui est dans le Gouvernement d'*Acalziké*; le Royaume de *Caket*, qui s'étend fort loin dans le Mont *Caucase*, & qui est proprement l'ancienne *Iberie*; & le *Carthuel*, qui est la *Georgie* Orientale: & que les anciens Géographes nommoient *Albanie Asiatique:* Le Royaume de *Caket* & le *Carthuel* sont dans l'Empire de Perse. C'est ce que les Persans appellent le *Gurgistan.* Les *Georgiens* ne se donnent point d'autre nom que celui de *Carthueli.* Ce nom n'est pas nouveau. On le trouve, quoi qu'un peu corrompu, dans les écrits de plusieurs anciens Auteurs, principalement dans St. *Epiphane*, qui en parlant de ces Peuples les nomme toûjours *Cardiens.* On dit que ce sont les *Grecs* qui leur ont donné celui de *Georgiens*, du mot *Georgoi*, qui en leur langue signifie *laboureur.* D'autres gens veulent que ce nom vienne de celui de St. *George*, le grand Saint de tous les Chrétiens du Rit Grec ; mais c'est une fausse étymologie, puis qu'on trouve le nom de Georgiens dans des Auteurs bien plus anciens que St. *George*, comme *Pline* entr'autres, & *Pomponius Mela.*

Toute la *Georgie* a peu de villes, comme nous l'avons observé. Le Royaume de *Caket* en a eu plusieurs autrefois. Elles sont maintenant toutes ruïnées, à la reserve d'une nommée aussi *Caket*. J'ai ouï dire, étant à *Tifflis*, que ces villes avoient été grandes & somptueusement bâties, & c'est l'idée que l'on en conçoit quand on regarde tant ce qui n'en a pas été tout-à-fait détruit, que les ruïnes même. Ce sont les peuples Septentrionaux du Mont *Caucase*, ces *Alanes*, *Suanes*, *Huns*, & ces autres Nations celébres pour leur force & pour leur courage, & au raport de beaucoup de gens, c'est aussi une nation d'*Amazones* par qui ce petit Royaume de *Caket* a été ravagé. Les Amazones en sont proche au dessus, du côté du Septentrion. La Géographie ancienne & la moderne en conviennent. *Ptolomée* place leur païs dans la *Sarmatie Asiatique*, qui est à present nommée *Tartarie*, à l'Occident du *Volga* entre ce fleuve & les monts *Hippiques*, & c'est là justement la partie Septentrionale du Royaume de *Caket*. *Quinte Curse* dit en un même sens, que le Royaume de *Talestris* étoit proche du fleuve de *Phase*. *Strabon* est du même avis, en parlant des expeditions de *Pompée* & de *Cannidius*. Je n'ai vû personne en *Georgie*, qui ait été dans le païs des *Amazones*; mais j'ai ouï beaucoup de gens en compter des nouvelles: & l'on me fit voir chez le Prince un grand habit de femme d'une grosse étoffe de laine, & d'une forme toute particuliere, qu'on disoit avoir servi à une Amazone, qui fut tuée auprès de *Caket*, durant les derniéres guerres. On pourra avoir bien-tôt des nouvelles de ces

ces celébres Guerrieres ; car les Capucins de *Tifflis* me dirent, qu'il iroit au printems deux Missionnaires en leur païs ; la Congregation ayant ordonné, qu'on y en envoyât. J'eus une fois à ce sujet un entretien assez long avec le fils du Prince de *Georgie*. Il me dit, entr'autres choses, qu'au-dessus de *Caket*, à cinq journées de chemin, vers le Septentrion, il y avoit un grand peuple qu'on ne connoissoit presque point, & qui étoit continuellement en guerre avec les Tartares qu'on surnomme *Calmac*, ce sont ceux que nous appellons *Calmouques*. Que tous les divers peuples, qui habitent le Mont *Caucase*, sont toûjours en guerre ensemble : & qu'on n'avance rien à faire la paix ou des traitez avec eux ; parce que ce sont des peuples sauvages, qui n'ont ni Religion, ni Police, ni Loix. Ceux qui sont les plus proches de *Caket* y font souvent des courses. Cela oblige le Viceroi, qui est le fils aîné du Prince de *Georgie*, de s'y tenir toûjours pour repousser ces Barbares.

Je rapportai à ce jeune Prince ce que les histoires Grecques & Romaines racontent des Amazones ; & après avoir discouru quelque tems sur ce sujet ; son avis fut que ce devoit être un peuple de *Scythes* errans, comme les *Turcomans*, & les *Arabes*, qui déféroient la souveraineté à des Femmes, comme font les *Achinois*, & que ces Reines se faisoient servir par des personnes de leur sexe, qui les suivoient par tout. Nous comprenions aisément qu'il falloit qu'elles allassent à cheval, comme des hommes, & qu'elles fussent armées, parce qu'en Orient toutes les femmes montent à cheval comme les hommes, & que même

même quelques-unes y montent auſſi-bien, & que les Princeſſes y portent le poignard au côté. Mais pour la mutilation au ſein & d'autres particularitez, qu'on raporte des *Amazones*, nous le mîmes parmi ces contes, dont la menteuſe Grece a eu l'impudence de remplir ſes hiſtoires, ſelon le langage d'un Poëte Latin.

La Province de *Carthuel* a quatre villes ſeulement, *Gory*, *Suram*, *Aly*, & *Tifflis*. Nous ferons ailleurs la deſcription de *Tifflis*. *Gory* eſt une petite ville, ſituée dans une Plaine entre deux montagnes, ſur le bord du fleuve *Kur*; au bas d'une éminence, ſur laquelle il y a une Fortereſſe qui eſt gardée par des Perſans naturels. Elle a été bâtie durant les derniéres guerres de *Gurgiſtan*, il y a quarante ans, par *Ruſtan Can*, Général de l'armée Perſienne. Un Auguſtin Miſſionnaire, qui étoit alors à *Gory* en fit le plan: Cette Fortereſſe n'eſt pas de grande défenſe. Sa principale force vient de ſa ſituation. Sa garniſon eſt de cent hommes. La ville, qui eſt au bas, eſt petite. Les maiſons ſont bâties de terre, & les *Bazars* auſſi. Les habitans ſont tous marchands & aſſez riches. On trouve là abondamment, & à bon marché, tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. On dérive le nom de *Gory* d'un terme qui ſignifie *cochon*, parce qu'il y eſt abondant & excellent.

Suram n'eſt proprement qu'un Bourg la moitié plus petit que la ville de *Gory*; mais la Fortereſſe, qui eſt proche, eſt grande & bien conſtruite. Elle a auſſi cent hommes de garniſon. Proche de *Suram*, il y a une contrée dite *Sémaché*. Ce nom, qui eſt Georgien, ſignifie

fie *trois Châteaux*. Les gens du païs disent, que *Noé* vint habiter en cette contrée, après qu'il fut sorti de l'Arche, & que ses fils y bâtirent chacun un Château. Je ne dis rien d'*Aly*, parce que j'en ai parlé autre part.

La temperature d'air est bonne en *Georgie*. L'air y est sec, très-froid durant l'hiver, & fort chaud durant l'été. Le beau tems n'y commence qu'au mois de Mai, mais il dure jusqu'à la fin de Novembre. Il y faut arroser les terres, autrement elles sont steriles. Mais étant arrosées elles produisent abondamment toute sorte de grains, de legumes, & de fruits. La *Georgie* est un païs fertile autant qu'il se peut. On y vit délicieusement & à bon marché. Le pain y est aussi bon qu'en lieu du monde. Les fruits y sont excellens, il y en a de toutes sortes. Aucun endroit de l'Europe ne produit des poires & des pommes qui soient ni plus belles ni de meilleur goût; ni aucun lieu d'Asie de plus excellentes grenades. Le bétail y est en abondance & très-bon, tant le gros que le menu. Le *Gibier* est incomparable. Il y en a de toutes sortes, principalement de volatil. Le Sanglier y est en aussi grande quantité, & aussi délicat qu'en *Colchide*. Le commun peuple ne vit presque que de *Cochon*. On en voit par toute la campagne: à dire le vrai, il ne se peut rien manger de meilleur que cette viande. Les gens du païs assurent, qu'on n'en est jamais incommodé quelque quantité qu'on en mange. Je croi que cela est vrai, car quoi que j'en mangeasse presqu'à tous les repas, il ne m'a jamais fait de mal. La mer Caspienne, qui est proche de la *Georgie*, & le *Kur* qui la traver-

ſe, fourniſſent tant de poiſſon de mer & d'eau douce, qu'on peut bien aſſurer, qu'il n'y a point de païs où l'on puiſſe en tout tems faire meilleure chere qu'en celui-là.

On peut bien aſſurer qu'il n'y en a point auſſi où l'on boive tant de vin, ni de plus excellent. Les vignes croiſſent autour des arbres comme en *Colchide*. On tranſporte toûjours de *Tifflis* une grande quantité de vin en *Armenie*, en *Medie*, & à *Iſpahan*, pour la bouche du Roi. La charge de cheval, qui eſt de 300. peſant ne coûte que huit francs : je parle du meilleur vin : car d'ordinaire on a le commun pour la moitié. Tous les autres vivres ſont à proportion. La *Georgie* produit de la ſoye en quantité ; mais pas la moitié tant que la plûpart des Voyageurs l'ont écrit. Les gens du païs ne la ſavent pas fort bien travailler. Ils la portent en *Turquie*, à *Arzerum*, & aux environs, où ils ont beaucoup de commerce.

Le ſang de *Georgie* eſt le plus beau de l'Orient, & je puis dire du monde. Je n'ai pas remarqué un viſage laid en ce païs-là, parmi l'un & l'autre ſexe : mais j'y en ai vû d'Angeliques. La nature y a répandu ſur la plûpart des femmes des graces, qu'on ne voit point ailleurs. Je tiens pour impoſſible de les regarder ſans les aimer. L'on ne peut peindre de plus charmans viſages, ni de plus belles tailles que celles des *Georgiennes*. Elles ſont grandes, dégagées, point gâtées d'embonpoint, & extrémement déliées à la ceinture. Ce qui les gâte, c'eſt qu'elles ſe fardent, & autant les plus belles, que celles qui le ſont moins. Le fard leur tient lieu d'ornement.

ment. Elles s'en ſervent de parure, de même qu'on fait chez nous de bijoux & de beaux habits.

Les *Georgiens* ont naturellement beaucoup d'eſprit. L'on en feroit des gens ſavans & de grands maîtres, ſi on les élevoit dans les Sciences & dans les Arts: mais l'éducation qu'on leur donne, étant fort méchante, & n'ayant que de mauvais exemples, ils deviennent très-ignorans, & très-vicieux. Ils ſont fourbes, fripons, perfides, traitres, ingrats, ſuperbes. Ils ont une effronterie inconcevable à nier ce qu'ils ont dit, & ce qu'ils ont fait; à avancer & à ſoutenir des fauſſetez; à demander plus qu'il ne leur eſt dû; à ſuppoſer des faits, & à feindre. Ils ſont irreconciliables dans leurs haines, & ils ne pardonnent jamais. A la verité ils ne ſe mettent pas facilement en colere, & ne conçoivent pas ſans ſujet ces haines qu'ils gardent toûjours. Outre ces vices de l'eſprit, ils ont ceux de la ſenſualité les plus ſales; ſavoir l'yvrognerie, & la luxure. Ils ſe plongent d'autant plus avant dans ces ſaletez, qu'elles ſont communes, & nullement deshonnêtes en *Georgie*. Les gens d'Egliſe, comme les autres, s'enyvrent, & tiennent chez eux de belles eſclaves, dont ils font des Concubines. Perſonne n'en eſt ſcandaliſé, parce que la Coûtume en eſt générale, & même autoriſée. Le Préfet des Capucins m'a aſſuré d'avoir ouï dire au *Catholicos*, (on appelle ainſi le Patriarche de *Georgie*) que celui qui aux grandes Fêtes (comme *Pâques* & *Noël*) ne s'enyvre pas entierement, ne paſſe point pour Chrétien, & doit être excommunié. Les *Georgiens* ſont outre cela extré-

mement usuriers. Ils ne prêtent guere que sur gages, & le moindre interêt qu'ils prennent est de deux pour cent par mois. Les femmes ne sont, ni moins vicieuses, ni moins méchantes. Elles ont un grand foible pour les hommes, & elles ont assurément plus de part qu'eux en ce torrent d'impureté qui inonde tout leur païs. Pour le reste, les *Georgiens* ont de la civilité & de l'humanité, & de plus, ils sont graves & moderez. Leurs mœurs, & leurs coûtumes, sont un mélange de celles de la plûpart des peuples qui les environnent. Cela vient, je croi, du commerce qu'ils ont avec beaucoup de diverses nations; & de la liberté que chacun a en *Georgie* de vivre dans sa Religion & dans ses coûtumes, d'en discourir, & de les défendre. On y voit des *Armeniens*, des *Grecs*, des *Juifs*, des *Turcs*, des *Persans*, des *Indiens*, des *Tartares*, des *Moscovites*, & des *Europeans*. Les *Armeniens* y sont en si grand nombre, qu'il passe celui des *Georgiens*. Ils sont aussi les plus riches, & remplissent la plûpart des petites charges, & des bas emplois. Les *Georgiens* sont plus puissans, plus superbes, plus vains, & plus fastueux. La difference qu'il y a entre leur esprit, leurs mœurs, & leur créance, a causé une forte haine entr'eux. Ils s'abhorrent mutuellement; & ne s'allient jamais ensemble. Les *Georgiens* particulierement ont un mépris extrême pour les *Armeniens*; & les considérent, à-peu-près, comme on fait les *Juifs* en *Europe*. L'habit des *Georgiens* est presque semblable à celui des *Polonois*; ils portent des bonnets pareils aux leurs. Leurs vestes sont ouvertes sur l'estomach, & se ferment avec des

des boutons & des gances. Leur chaussure est comme celle des *Persans*. L'habit des femmes ressemble entierement à celui des Persanes.

Les logis des Grands, & tous les lieux publics, sont construits sur le modelle des édifices de *Perse*. Ils bâtissent à bon marché, car ils ont le bois, la pierre, le plastre, & la chaux en abondance. Ils imitent aussi les *Persans* en leur façon de s'asseoir, de se coucher, & de manger.

La Noblesse exerce sur ses sujets un pouvoir plus que tyrannique. C'est encore pis qu'en *Colchide*. Ils font travailler leurs païsans des mois entiers, & tant qu'ils veulent sans leur donner ni paye ni nourriture. Ils ont droit sur les biens, sur la liberté, & sur la vie de leurs Vassaux. Ils prennent leurs enfans, & les vendent, ou les gardent esclaves. Ils vendent rarement le monde au dessus de vingt-ans, sur tout les femmes. La Créance des *Georgiens* est à-peu-près semblable à celle des *Mingreliens*. Les uns & les autres la reçûrent aussi en même tems; savoir dans le 4. siécle, & par le même organe d'une femme *d'Iberie*, qui s'étoit faite Chrétienne à *Constantinople*. Enfin, les uns, comme les autres, ont perdu tout l'esprit du Christianisme. Ainsi ce que j'ai dit des *Mingreliens*, qu'ils n'ont rien de Chrétien que le nom, & qu'ils n'observent, ni ne connoissent presque aucun précepte de la loi de *Jesus-Christ*, n'est guere moins veritable du peuple de *Georgie*. Les *Georgiens* toutefois gardent mieux le jeûne, & font de plus longues oraisons. Les Missionnaires envoyérent à *Rome*, pen-

dant que j'étois à *Tifflis*, une Relation de l'état de leur Miſſion, qu'ils me firent voir. Il y avoit dedans une avanture aſſez plaiſante. Je la rapporterai, parce qu'elle fait à mon ſujet & qu'elle y vient aſſez à propos. Il y avóit à *Gory* une femme de mauvaiſe vie qui tomba malade, & qui crût en mourir. Elle envoya querir un Prêtre, ſe confeſſa, lui déclara toutes ſes débauches, & lui fit après de grandes proteſtations de ne plus ſouffrir d'hommes que ſon mari. Le Prêtre lui dit, Madame, je vous connois trop pour le croire. Il vous ſera aſſurément impoſſible de rompre le commerce que vous avez avec tant de Galans. Mais ce que je vous demande, c'eſt, que vous n'en entreteniez que deux, ou trois, au plus, avec ma permiſſion, & à la condition que je vous impoſerai. La femme indignée de la propoſition de ſon Confeſſeur le chaſſa, & à l'heure même fit venir un Capucin, à qui elle conta ce qui venoit d'arriver, & lui fit après ſa confeſſion. La même Relation ajoûte, que les Prêtres ordonnent aux Penitens, qui ſe confeſſent d'avoir pris le bien d'autrui, de le leur donner, & non de le rendre aux proprietaires; de maniere qu'il ne ſe fait jamais de Reſtitution.

Il y a pluſieurs Evêques en *Georgie*, un Archevêque & un Patriarche; qu'ils appellent *Catholicos*. Le Prince, quoique Mahometan de Religion, remplit les Prélatures, & y met ordinairement ſes Parens. Le Patriarche eſt ſon Frere. Les Gentilshommes s'arrogent le même pouvoir chacun ſur ſes terres, non ſeulement en donnant les benefices mais auſſi en empriſonnant & en puniſſant les gens d'Egliſe,

glise, tout comme les autres, & sans distinction. On se sert d'eux à toute sorte de corvées, & on enleve leurs enfans; & non contens de disposer ainsi de ce qui est plus cher aux hommes que la vie, je veux dire leurs enfans, on prive ces pauvres gens d'un bien qui n'est pas moins précieux, à savoir la liberté. Car on les vend pour esclaves aux Mahometans comme je l'ai observé.

Les Eglises de *Georgie* sont un peu mieux entretenues que celles de *Mingrelie*. On en voit dans les villes d'assez propres, mais à la campagne elles sont fort sales. Les *Georgiens*, comme les autres peuples Chrétiens, qui les environnent au Septentrion, ou à l'Occident, ont une coûtume assez étrange de bâtir la plûpart des Eglises sur le haut des montagnes en des lieux reculez & presque inaccessibles. On les voit, & on les saluë en cet éloignement, de trois ou quatre lieuës; mais on n'y va presque jamais: & l'on peut bien assurer, que la plûpart ne s'ouvrent pas une fois en dix ans. On les bâtit; & ensuite on les abandonne à l'air, à ses injures, & à ses oiseaux. Je n'ai jamais pû découvrir le motif de cette extravagance. Tous ceux à qui je l'ai demandé m'ont toûjours fait des réponses extravagantes. *C'est la Coûtume.* Les *Georgiens* sont prévenus, que quelques péchez qu'ils ayent commis, ils en obtiennent le pardon en bâtissant une petite Eglise. Je croi pour moi, qu'ils l'édifient en des lieux inaccessibles, pour éviter de les orner & de les entretenir. J'ai observé cidessus que *St. George* est le grand Saint de ces Chrétiens-là. Ils l'appellent *Mar-Gergis*, & ils le font natif de Capadoce, fils d'un Patriar-

triarche Syrien, & martyriſé ſous Diocletien. Les Mahometans ne rendent pas moins d'honneur qu'eux à ce Saint; & ils en font une legende à peu près ſemblable, où l'on voit entr'autres miracles de *ſaint George*, qu'il rendit la vie au bœuf d'une pauvre Vieille, chez qui il étoit allé loger. Hiſtoire, ou fable, pareille à celle que les Mingreliens racontent de ce Saint, touchant un bœuf tranſporté la nuit d'un lieu à un autre, qui en étoit à plus de cent lieuës, comme je l'ai rapporté au traité de la Réligion des Mingreliens.

Tant de Rélations & d'hiſtoires ont décrit la conquête que les Perſes ont faite de la *Georgie*, que je m'abſtiendrois d'en parler, ſi les Auteurs s'accordoient, & s'ils avoient été bien informez. Voici briévement ce que j'en ai trouvé dans les hiſtoires de *Perſe*.

Le Grand *Iſmaël*, (que nos Hiſtoriens, ont ſurnommé *Sophy*,) après la conquête des païs qui ſont à l'Occident de la mer *Caſpienne*, de la *Medie*, & d'une partie de *l'Armenie*; & après qu'il eût chaſſé les Turcs de tous ces lieux, fit la guerre aux *Georgiens*, quoi qu'il en eût reçû de puiſſans ſecours dans le commencement de ſon régne. Il la fit avec ſuccès, les ayant reduits à lui payer tribut & à lui donner des Otages. La *Georgie*, outre ſes Royaumes de *Caket*, & de *Carthuel*, avoit divers Roitelets, appellez *Eriſtaves*, comme qui diroit *feudataires*, qui étoient toûjours en guerre enſemble. Ce fut la cauſe, ou du moins le moyen, qui contribua le plus à la ruine des *Georgiens*. Ils payerent le tribut durant tout le régne *d'Iſmaël* & de ſon ſucceſſeur *Tahmas*, qui fut un Prince de grand cœur,

&

& assez heureux à la guerre. *Luarsab* régnoit de son vivant en cette partie de la *Georgie*, qu'on nomme *Carthuel*, qui est, comme j'ai dit, la *Georgie Orientale*, & celle qui confine avec la *Perse* du côté d'Orient. Ce Roi laissa deux fils & leur partagea son Royaume. L'ainé s'appelloit *Simon*. L'autre se nommoit *David*. Ils furent tous deux mécontens du partage, & dans la guerre qu'ils se firent, ils demandérent tous deux du secours à *Tahmas*. La demande du Cadet arriva la premiére. *Tahmas* lui fit réponse, qu'il lui donneroit tous les Etats du Roi son pere, s'il se vouloit faire Mahometan. *David* accepta le parti. Il embrassa la Religion Mahometane, & s'alla rendre à l'armée *Persane*, qui étoit entrée dans le païs, & forte de trente mille chevaux. On l'envoya à *Tahmas*, qui séjournoit alors à *Casbin*. Dès qu'il eut ce Prince *Georgien* en son pouvoir, il écrivit à *Simon* la même chose qu'il avoit écrite à son frere; savoir, de se faire de sa Religion, & de le venir trouver, s'il vouloit avoir le domaine de ses Ancêtres. *Simon*, se sentant pressé des armes du *Persan*, se rendit, mais sans vouloir renoncer à sa créance. *Tahmas*, devenu maître des Princes & du païs de *Georgie*, envoya l'ainé prisonnier au château de *Genghé*, proche la mer *Caspienne*, & fit l'autre Gouverneur de la *Georgie*; lui changeant son nom de *David* en celui de *Daoud-Can*, qui marquoit sa profession Mahometane. Il se fit ensuite prêter serment de fidelité par les Grands Seigneurs *Georgiens*, & emmena leurs enfans & ceux de *David* comme des Otages.

Les *Georgiens* secoüérent le joug des *Persans*

ſans après la mort de *Tahmas*, comme faiſoient la plûpart des provinces de *Perſe*; & ils furent en liberté pendant le régne d'*Iſmaël* ſecond, qui ne dura que deux ans, & pendant les quatre premiéres années de celui de *Mahomet*, ſurnommé *Koda-bendé*, c'eſt-à-dire, *ſerviteur de Dieu*; lequel envoya une armée en *Georgie* pour les remettre ſous l'obéiſſance. *Daoud-Can* s'enfuit à ſon approche. Son frere *Simon* priſonnier, comme j'ai dit, proche la mer *Caſpienne*, prenant cette occaſion de rentrer en ſon bien ſe fit Mahometan, & fut fait *Can de Tifflis*, ſous le nom de *Simon-Can*.

Le Roi de *Caket*, nommé *Alexandre*, mourut ſous le régne de *Mahomet Koda-bendé*, laiſſant trois fils & deux filles. L'ainé ſe nommoit *David*, Prince que ſon Courage & ſes Malheurs ont rendu illuſtre par tout le monde, ſous le nom de *Taimuras-Can*, que les Perſans lui donnerent. Il étoit en ôtage à la Cour de *Perſe* quand ſon pere mourut, y ayant été mené par le Roi *Tahmas*, comme l'on a dit. Il fut élevé avec *Abas le Grand*, étant à-peu-près de même âge, avec beaucoup de magnificence & beaucoup de ſoin. On l'avoit imbu des mœurs des *Perſans*, meilleures aſſurément que celles des *Georgiens*. Dès que ſon Pere fut mort, ſa Mere, belle & ſage Princeſſe, nommée *Ketavane* par les *Georgiens*, & *Mariane* dans les Hiſtoires de Perſe, écrivit à *Koda-bendé: Sire, mon mari eſt mort, je vous ſupplie de m'envoyer mon fils* Taimuras *pour régner en ſa place. Je vous envoye ſon frere pour être en ôtage en la ſienne. Taimuras* fut renvoyé, après qu'on lui eût fait prêter ſerment de Feudataire & de Vaſſal.

Le

Le Roi de *Carthuel*, ce *Simon*, dont nous avons parlé, mourut au commencement du régne *d'Abas le Grand*, laissant la couronne à *Luarzab* son fils ainé encore jeune, sous la tutelle de son premier Ministre; homme de grand sens, mais d'extraction basse, nommé *Mehrou* par les *Georgiens*, & par les *Persans*, *Morad*, qui étoit aussi Gouverneur de *Tifflis*, & qui avoit une autorité comme absolue sur le Royaume. *Mehrou* avoit une fille fort belle, dont *Luarzab* devint passionnément amoureux, & dont il se fit passionnément aimer. Il n'y avoit pas moyen, quoi que fit le pere, d'empêcher ces Amans de se voir. Un jour les ayant surpris enfermez ensemble, il dit au Prince. *Sire, ne deshonorez ni ma fille, ni ma maison. Si elle plaît à vôtre Majesté, épousez-la. Si vous ne la voulez pas épouser, ne soyez plus seul avec elle.* *Luarzab* lui fit serment de n'avoir jamais d'autre femme, & sur son serment *Mehrou* la laissa vivre avec le Prince, comme avec son mari. Le mariage ne se fit point pourtant, par l'empêchement de la Reine, & des Dames du païs, qui protesterent de ne faire jamais les soûmissions de sujettes à une personne de basse naissance. *Luarzab*, bien aise apparemment de cette opposition, dit à *Mehrou*, qu'il ne pouvoit épouser sa fille. Les *Georgiens* sont fort vindicatifs. Je l'ai observé. On conseilla au Roi de prévenir *Mehrou*, & de le faire mourir pour l'empêcher de se venger. Le Roi y consentit. On resolut de l'enyvrer, & de le tuer ensuite dans le premier festin que feroit sa Majesté. *Mehrou* fut averti du complot au moment qu'il alloit s'éxecuter. Il étoit demi yvre, un Page du

Roi,

Roi, qui étoit de ses Créatures, lui dit en lui présentant la coupe, & faisant semblant de s'incliner par respect; *Seigneur on va vous tuer.* Il ne se troubla point. Il se leve en rendant la coupe comme pour aller faire de l'eau. Cela se pratique sans indécence en ces païs, où les festins durent des demi-journées. Il court droit à son écurie, prend un bonnet & une casaque de Palfrenier qu'il y trouva, & sans être aperçu de ses gens, met un filet au meilleur cheval de son écurie, saute dessus & s'enfuit. Il conduisit si bien sa fuite qu'elle ne fut point découverte, & eut un heureux succès. Il s'alla jetter aux pieds *d'Abas le Grand*, qui retournoit à *Ispahan* victorieux de *Chirvan* & de *Chamaky*, païs voisins de la *Georgie* & de la mer *Caspienne*. Il raconta au Roi comment il avoit servi *Luarzab*, & le feu Roi son pere, & comment il l'en vouloit recompenser; savoir en lui ôtant la vie, après lui avoir débauché sa fille unique sous promesse de mariage. Il dit au Roi, que sa Majesté *Persane* étant le véritable Monarque de la *Georgie*, il lui demandoit justice & la restitution de ses Biens.

Mehrou avoit imaginé un moyen encore plus sûr de se vanger de *Luarzab*, c'étoit de donner de l'amour à *Abas* pour la sœur de ce Prince, une des plus belles personnes de *Georgie*, & de qui la beauté a été celébrée par tous les Poëtes *Persans*. On chante encore aujourdhui en *Perse* les chansons qui ont rendu sa beauté renommée plus qu'aucune de son tems, lesquelles font un joli Roman d'elle & d'*Abas*. Son nom de baptême étoit *Darejan*. La Fiction *Persane* lui donna celui de *Pehry*.

Pehry. *Mehrou* en parloit à toutes occaſions à *Abas* avec tout l'artifice capable de l'enflamer. *Abas* l'envoya demander à *Luarzab* par un Ambaſſadeur, & puis par un autre. Le premier fut renvoyé avec de belles promeſſes, & le ſecond en lui diſant, que la Princeſſe étoit accordée avec *Taimuras* Roi de *Caket*, qui étoit devenu veuf. *Abas* plus enflammé par les refus, renvoye un troiſieme Ambaſſadeur à *Luarzab*, le chargeant de lui demander ſa ſœur, avec toute ſorte de promeſſes ou de menaces, & il écrivit en même tems à *Taimuras*, de n'épouſer point la ſœur de *Luarzab*, & de le venir trouver. *Luarzab*, irrité de ces inſtances reïtérées & hautaines, outragea l'Ambaſſadeur pour toute réponſe, afin qu'on ne lui en envoyât plus à ce ſujet. C'étoit environ l'an 1610. *Abas* n'étoit pas en état d'éxecuter ſes projets contre la *Georgie*. Il étoit en guerre avec les Turcs. Il diſſimula & chargea un Miſſionaire *Carme*, qu'il envoyoit en Europe, pour y animer les Princes Chrétiens à la Guerre contre le Turc, de paſſer par la *Georgie*, & d'exhorter *Taimuras* ſur tout à ne ſe joindre point aux Turcs, & à ne rien faire en leur faveur contre les Perſans. *Taimuras* trop credule, ou trop craintif, fit ce qu'on vouloit; & il s'en repentit bien-tôt; car l'an 1613. *Abas* partit *d'Iſpahan* à deſſein de faire la guerre en *Georgie*. Ce Prince, qui entre ſes grandes qualitez avoit extraordinairement celles d'artificieux & d'homme composé, traitoit cette guerre comme une Intrigue amoureuſe. Il diſoit que la ſœur de *Luarzab* l'aimoit, & le vouloit. Qu'elle lui avoit envoyé des lettres par ſa Confidente.

dente. Il disoit encore qu'elle lui avoit été promise, & que *Luarzab* étoit un perfide, & un injuste. Cependant il faisoit ses préparatifs pour autre chose que pour combattre un Rival ; & tout le monde voyoit bien, que ce Prince vouloit reduire les *Georgiens* sur le pied de ses sujets. Il avoit beaucoup de *Georgiens* dans ses troupes. Il donnoit pension à plusieurs grands Seigneurs en *Georgie*, & *Mehrou* en débauchoit tous les jours qui s'engageoient à lui. Il avoit deux fils de *Taimuras* en ôtage, & un frere & une sœur de *Luarzab*. Enfin, il avoit même fait rendre Mahometans quelques Princes du sang Royal de *Georgie*, pour avoir des Gouvernemens, & de grandes Charges. Il se persuada qu'il viendroit à bout des *Georgiens* en mettant de la division entr'eux ; chose aisée, sur tout parmi des peuples vindicatifs. Il écrivit à *Taimuras*, que *Luarzab* étoit un ingrat, un rebelle, & un insensé, indigne de régner, à qui il avoit résolu d'ôter la Couronne : & que s'il vouloit le prendre ou le tuer il lui donneroit le Royaume. Il écrivit la même chose à *Luarzab* touchant *Taimuras* ; & ordonna à même tems à *Lolla-beg*, Général de son armée, qui étoit vers la *Medie*, d'entrer en *Georgie* avec trente mille chevaux, & d'y mettre tout à feu & à sang.

Luarzab & *Taimuras* furent conseillez de s'unir. Ils se virent & ils vinrent à se communiquer les Lettres d'*Abas*. Y trouvant tous deux leur perte résoluë, ils se donnerent la foi de perir, ou de se sauver tous deux ensemble : & pour rendre l'union plus étroite & plus forte *Luarzab* donna effectivement sa sœur, l'admirable *Darejan*, à *Taimuras*, qui étoit Veuf,

Veuf, comme je l'ai dit. *Abas* en pensa enrager, quand on lui en donna la nouvelle. Il vouloit égorger de sa main les deux fils de *Taimuras*, & les autres ôtages de *Georgie*. Il juroit de faire tout mourir. Enfin il se reduisit à hâter sa marche pour punir plûtôt les Rois qui l'avoient offensé.

Taimuras sentant approcher l'armée Persane, voulut se préparer à la défense. Il découvrit qu'une partie des Grands de son Royaume inclinoient à se rendre. Il envoya sa mere à *Abas*. Cette Princesse s'étoit faite Religieuse, aussi-tôt que son malheur l'avoit rendue Veuve. J'ai remarqué au discours de la Religion des *Mingreliens*, qui est la même que celle des *Georgiens*; que se faire Religieuse en ce païs-là, c'est seulement porter l'habit de Religieuse, sans faire de Vœux, & sans quitter sa demeure accoûtumée. *Mariane*, ou *Ketavane*, (car elle étoit appellée de ces deux noms) avoit pris cet habit pour être plus retirée, & plus libre en sa Dévotion. Elle partit avec un grand Train, & de magnifiques Présens. Elle fit tant de diligence, qu'elle trouva *Abas* encore à *Ispahan*. Elle se jetta à ses pieds & demanda pardon pour son fils. Elle fit toutes les soûmissions qu'elle crût capables d'appaiser le Roi.

Cette Princesse étoit alors assez âgée; cependant il est certain qu'elle étoit encore belle. *Abas* en devint amoureux, ou feignit de le devenir le jour qu'il la vit. Il lui dit de se faire Mahometane, & qu'il l'épouseroit. Cette Princesse attachée à la Chasteté, & à sa Religion, encore plus qu'elle ne haïssoit la Clôture des Reines Persanes, refusa le Roi avec une

une vertu & une fermeté inébranlable, & tout-à-fait merveilleuſe en une Georgienne. *Abas*, irrité de ce refus, ou le prenant pour prétexte; (car on tient qu'il ne vouloit épouſer *Ketavane*, que par un deſſein de vangeance contre *Taimuras*,) envoya la Princeſſe priſonniere en une maiſon écartée, & fit faire Eunuques & Mahometans enſuite ſes deux petits-fils, que *Taimuras* avoit envoyé en ôtage, comme on a dit. Il partit après pour la *Georgie*. *Ketavane* demeura en priſon pluſieurs années, & après fut transférée à *Chiras*, où elle ſouffrit enfin un cruel martyre, l'an 1624. bien du tems après qu'*Abas* eut conquis toute la *Georgie*. Il écrivit alors à *Iman-Kouli-Can*, Gouverneur de cette ville, de faire *Ketavane* Mahometane, à quelque prix que ce fût, & d'en venir aux derniers tourmens, ſi les promeſſes, les menaces & même les coups ne le pouvoient faire. *Iman-Kouli-Can* montra l'ordre à la Princeſſe, croyant qu'il opéreroit, mais ce fut ſans ſuccès. Les tourmens n'en eurent point non plus ſur cette Ame véritablement heroïque & ſainte. Elle ſouffrit le bâton, le fer, & le feu, & mourut ſur les charbons ardens, où l'on la tourmentoit; ayant enduré pour *Jeſus-Chriſt* un martyre de huit années, d'autant plus cruel qu'on le changeoit, & qu'on le renouvelloit tous les jours. Son corps fut jetté à la voirie. Les Auguſtins, qui étoient alors à *Chiras*, l'enleverent de nuit, l'embaumerent, le mirent dans un Cercueil, & l'envoyerent ſecrétement à *Taimuras* par un de leurs Compagnons.

Pour retourner à la guerre de *Georgie*. *Abas* étant

étant entré en ce païs-là avec ſon armée, conduite par *Mehrou*, & groſſie de *Georgiens*, dont le nombre augmentoit tous les jours; l'eſperance & les promeſſes attirant les uns, la crainte ou des deſirs de vangeance pouſſant les autres; *Luarzab* ſe réſolut de combattre, & eſperoit de renfermer les Perſans dans les bois, & les y défaire. *Abas* crût lui-même d'y être perdu, & qu'on l'avoit trahi, car ſon armée étant avancée environ 25. lieuës dans le païs, *Luarzab* ſépara ſes troupes en deux, & ferma le paſſage par de grands Abatis de bois; en ſorte que l'armée Perſane ne pouvoit ni avancer, ni retourner ſur ſes pas. *Abas* paroiſſant conſterné, & *Mehrou* craignant qu'il ne lui ôtât la vie, comme à un traitre, lui dit, *Sire, je vous tirerai d'ici en trois jours ſur ma tête.* Il tint parole. Il fit faire un chemin de traverſe dans le bois par l'Infanterie; & laiſſant le Camp, qui étoit bloqué par les *Georgiens*, il prit ſeulement la Cavalerie. *Abas* voulut la mener lui-même, & ayant paſſé par les bois, il ſe jetta ſur le Royaume de *Caket*, & y fit de grandes cruautez: juſques-là qu'il fit abattre les arbres qui nourriſſent les vers à ſoye, afin que le païs qui tire de là ſa plus grande commodité fût détruit ſans reſſource. Quand *Luarzab* entendit ces nouvelles, il ſe crut perdu. Il s'enfuit en *Mingrelie*. *Abas*, qui ſavoit bien que ſa conquête étoit mal-aſſurée, tant que les Rois de *Georgie* ſeroient en liberté, écrivit à *Luarzab* en ces mots. *Pourquoi fuyez-vous, c'eſt à* Taimuras *que j'en veux, à cet ingrat, ce perfide, ce rebelle. Venez vous rendre à moi. Je vous confirmerai la poſſeſſion du Royaume de* Georgie; *mais*

mais ſi vous ne venez pas, je la ruinerai entiérement, & j'en ferai un deſert.

Luarzab, en conſidération, & pour l'amour de ſon peuple, alla ſe rendre à *Abas*. Le Roi le reçût en ami, & avec mille bons traitemens, le remit ſur le Trône dans toute la Pompe, & toute la Solemnité poſſible. C'étoit pour mieux tromper les *Georgiens*, & s'en rendre maître ſans coup ferir. Il lui fit de beaux Préſens, & entr'autres celui d'une Aigrette de pierreries, qu'il lui recommanda de porter toûjours, ſur tout quand il le viendroit voir. *C'eſt l'enſeigne Royale*, lui dit-il, *Je veux que vous l'ayez toûjours à la tête, afin que le monde ſache que vous êtes Roi.* Le jour qu'*Abas* devoit partir de *Tifflis*, il dit à *Luarzab*, *Je m'arrêterai à ſix lieues d'ici, & je ferai paſſer mon armée devant. Ne voulez vous pas m'y accompagner?* C'étoit un piége pour tirer doucement le pauvre Roi *Georgien* de ſa ville Capitale. Il alla avec lui ne ſe défiant d'aucun mauvais tour. *Abas* commanda à un fameux Filou, qui étoit dans ſes Gardes, le plus adroit du monde à ce métier, de voler l'Aigrette de *Luarzab*. Cela fut fait: & *Luarzab* étant venu voir le Roi, Sa Majeſté lui dit; *Luarzab, où eſt vôtre Aigrette? ne vous ai-je pas recommandé de porter toûjours cette Enſeigne Royale? Sire*, dit *Luarzab*, *on me l'a volée, j'en ſuis au deſeſpoir. Je la fais chercher depuis hier par tout mon monde; ſans la pouvoir trouver. Comment*, dit le Roi en colere, *dans mon Camp on vole le Roi de* Georgie? *Qu'on me faſſe venir le Grand Prevôt, le Guet, le Préſident du Conſeil de juſtice. .* C'étoit-là le ſecond artifice avec lequel on ſe devoit ſaiſir du

du malheureux *Luarzab* ſans coup ferir. On le prit. *Abas* n'oſoit le faire mourir, de peur d'exciter une revolte en *Georgie*. Il l'envoya en *Maſanderan*, c'eſt l'*Hircanie*, eſperant que le mauvais air du païs le feroit mourir ; mais voyant qu'il y réſiſtoit, & qu'il ne mouroit point, il le fit transferer à *Chiras*; & enfin il le fit mourir à l'occaſion de ce que je vais dire.

Le Grand Duc de *Moſcovie* avoit été longtems ſollicité par les Princes *Georgiens*, partiſans de *Luarzab*, d'interceder pour lui auprès d'*Abas*. Il envoya une grande Ambaſſade uniquement pour ce ſujet. Le Roi de Perſe, qui avoit un eſprit & une activité incroyable, donna ordre au Gouverneur de *Chamaki*, ville ſur la Mer *Caſpienne*, par où les Ambaſſadeurs de *Moſcovie* entrent en *Perſe*, de découvrir ſi cet Ambaſſadeur ne venoit que pour les affaires de *Luarzab* : & ſi le *Moſcovite* prenoit tant d'interêt en cette affaire, qu'il y eût quelque rupture à apprehender. On lui manda, que l'Ambaſſadeur ne venoit effectivement que pour cela ; que c'étoit un grand Seigneur, & que ſes inſtructions étoient fort preſſantes. *Abas*, qui ne vouloit nullement ni donner la liberté au Prince *Georgien*, ni la refuſer au Grand Duc de *Moſcovie*, écrivit au Gouverneur de *Chiras* de ſe défaire de *Luarzab* captif, d'une maniére que ſa mort parût un ſimple accident. Cela fut executé : & la nouvelle en fut apportée à *Abas*, deux jours avant l'arrivée de l'Ambaſſadeur de *Moſcovie*. Le Roi ſe la fit donner en public, & en fit fort le ſurpris & le fâché. *Ah mon Dieu*, dit-il, *c'eſt dommage*, *& comment eſt-*

il mort? Sire, répondit le Courrier, *il étoit allé à la pêche, & en jettant le rets, il est tombé dans l'étang & s'est noyé. Je veux*, dit le Roi, *qu'on fasse mourir tous ses Gardes, pour n'avoir pas eu plus de soin de lui.* L'Ambassadeur de *Moscovie* eut audience ; après le festin, & qu'on l'eut bien fait boire, le Roi le fit approcher de sa personne, & lui dit, *Et bien*, Monsieur l'Ambassadeur, *que desire le Roi des Russes mon Frere?* L'Ambassadeur se mit à exposer sa commission; mais dès qu'il eut lâché le nom de *Luarzab*; *Je crois*, répondit le Roi, *que vous savez le malheur qui est arrivé à ce pauvre Prince. J'en ai un extrême regret. Plût à Dieu qu'il ne fût pas mort, je ferois de tout mon cœur ce que desire vôtre Maître.*

Le frere de *Luarzab* fut fait Gouverneur de *Georgie* en sa place, s'étant auparavant fait Mahometan. On l'appelloit d'un titre Persan joint à un titre *Georgien*, *Bagrat-Mirza*, c'est-à-dire, *Prince Royal. Abas* laissa aussi une armée en *Georgie* pour s'opposer à *Taimuras*. Ce Prince fit d'abord la guerre avec les petits secours qu'il tiroit des Turcs, & des Princes Chrétiens, voisins de la Mer noire, sur les terres desquels il se retiroit, selon le besoin de ses affaires; mais voyant que cela ne le rétablissoit point, il alla à *Constantinople* & implora le secours du Turc. Il l'obtint. Une grande armée Turque fut envoyée en *Georgie*, qui défit plusieurs fois les troupes Persannes, & rétablit *Taimuras* en son Royaume de *Caket*. Il n'y demeura pas long-tems; & dès que les Turcs furent retirez, *Abas* retourna en *Georgie*. Il en changea la face. Il y fit bâtir des

des Forteresses qu'il remplit de *Persans* naturels. Il en emmena plus de quatre vingt milles familles, dont il mit la plûpart en *Mazenderan*, païs sur la Mer *Caspienne*, & que j'ai dit être l'*Hircanie*, en *Armenie*, en *Medie* & en la Province de *Perse*; & il transporta en leur place des *Persans* & des *Armeniens*. Il mêla la douceur à ses séveritez pour essaïer si elle tiendroit mieux ce peuple en bride. Il fit un accord avec les *Georgiens*, qu'il confirma par serment pour lui & pour ses successeurs; *Que leur pays ne seroit point chargé de taxes*; *Que la Religion n'en seroit point changée*; *Qu'on n'y abbattroit point d'Eglises*, *& qu'on n'y bâtiroit point de Mosquées*; *Que leur Viceroi seroit toûjours* Georgien, *de la race de leurs Rois*, *Mahometan néanmoins*, *dont un des fils*, *celui qui voudroit changer de Religion*, *auroit la charge de Gouverneur*, *& Grand Prevôt d'*Ispahan, *jusqu'à ce qu'il succedât à son Pere.*

Abas mourut l'an 1628; & dès que *Taimuras* sut sa mort, il rentra en *Georgie*, & fit soulever les *Georgiens*, qui tuerent leur Viceroi, & tous les *Persans* qui pouvoient leur resister. Il se rendit maître des places fortes, à la reserve de *Tifflis*; mais il ne les garda gueres. *Sefy*, successeur d'*Abas*, son grand Pere, envoya l'an 1631. une puissante Armée contre lui, sous le commandement de *Rustan-Can*, *Georgien*, fils de *Simon-Can*, ce Viceroi que les *Georgiens* venoient de tuer. Il étoit Grand Prevôt d'*Ispahan* à la mort d'*Abas*, & s'appelloit *Cosrou-Mirsa*. Le Roi *Sefy*, qui le connoissoit pour fort vaillant, & qui le jugeoit très-irrité, le fit Général de son armée, & Viceroi de *Georgie*, à la place de son

Pere. Il défit les *Georgiens* en plusieurs rencontres, reprit tout le *Carthuel*, & une partie du Royaume de *Caket*, & donna la chasse à *Taimuras*, qui fut reduit à se cantonner dans les lieux forts du Mont *Caucase*. Ce Prince, également vaillant & malheureux, tint bon dans ces montagnes durant quelques années, plus comme un Fugitif qui combat pour sa vie, que comme un Roi qui défend sa Couronne; mais ne recevant aucun secours, ni des Turcs ni des Chrétiens, il alla le solliciter en *Moscovie*; & n'y réussissant pas, il se retira en *Imirette*, dont sa sœur étoit Reine, à dessein d'y finir sa vie; ne voyant plus de jour à rentrer jamais dans le domaine de ses Ancêtres. *Chanavas-Càn* le prit-là prisonnier, lors qu'il conquit ce petit Royaume d'*Imirette*, & qu'il y établit son fils Roi, comme je l'ai raconté. La passion que *Taimuras* a toûjours euë d'être enterré en son païs, l'empêcha de se retirer en *Turquie*, ce qu'il pouvoit facilement; outre qu'il considéroit, qu'étant si vieux, les Turcs le traiteroient encore moins bien que les *Persans*. *Chanavas-Can*, l'ayant amené à *Tifflis*, écrivit au Roi, que le fameux *Taimuras-Can* étoit en ses mains. Le Roi lui fit réponse de l'envoyer à la Cour. Il étoit fort âgé. La Fatigue & ses Ennuis le firent tomber malade. Le Roi le logea en un de ses Palais avec beaucoup de magnificence; & le fit traiter par ses Médecins avec grand soin. Il mourut l'an 1659. Son corps fut porté en *Georgie*, & y fut enterré avec toute la pompe du païs.

Rustan-Can, ayant ainsi reconquis la *Georgie*,

gie, bâtit la Forteresse de *Gory*, comme l'on a dit. Il rétablit la paix & l'ordre par-tout, & gouverna avec beaucoup de Douceur & beaucoup de Justice. Il épousa la sœur de *Levan-Dadian*, Prince de *Mingrelie*, quoi qu'elle fut Chrétienne, & qu'elle fût mariée. Son mari étoit Prince de *Guriel*. *Levan* courroucé de ce qu'il avoit conspiré contre lui, lui ôta la Principauté, le fit aveugler, & lui prit sa femme qu'il maria à *Rustan-Can*, sans que les Ecclesiastiques de *Mingrelie* & de *Georgie* s'efforçassent d'empêcher cette *monstrueuse union*, si j'ose parler ainsi. Cette Princesse s'appelle *Marie*. Nous en avons parlé dans le recit des derniéres Revolutions d'*Imirette*. Elle est aujourdhui femme de *Chanavas-Can*, Gouverneur de *Georgie*.

Rustan-Can mourut l'an 1640. Son corps fut porté à *Com*, où il est enterré. *Chanavas-Can*, parent de *Taimuras*, étoit alors Gouverneur, & Grand Prevôt d'*Ispahan*. *Rustan-Can* n'ayant point d'enfans l'adopta, & l'envoya à la Cour, suppliant le Roi de le considerer comme son fils, & de ratifier l'adoption. Sa Majesté agrea le choix. Elle fit circoncire ce jeune Prince, & lui donna le Gouvernement de la ville. C'est lui qui est presentement Viceroi de *Georgie*. Il est âgé de plus de quatre-vingts ans, & ne laisse pas d'être encore fort vigoureux.

Dès que *Rustan-Can* fut mort, la Princesse *Marie* sa femme apprit, que sur des relations trop avantageuses de sa Beauté, qu'on avoit faites au Roi de *Perse*, Sa Majesté avoit commandé qu'on la lui envoyât. On lui conseilloit de s'enfuir en *Mingrelie*, ou de se cacher.

Elle prit une voye contraire ; car étant bien assurée, qu'il n'y avoit point de lieu dans l'Empire de *Perse*, où le Roi ne la découvrit, elle alla s'enfermer trois jours durant dans la Forteresse de *Tifflis* ; ce qui étoit proprement se livrer à la merci de celui qui la vouloit avoir. Elle se fit voir tout ce tems-là aux femmes du Commandant ; & l'ayant mandé ensuite à son appartement, elle lui fit dire, que sur la foi de ses femmes qui l'avoient vûe, il pouvoit écrire au Roi qu'elle n'étoit pas d'une beauté à se faire désirer, qu'elle étoit âgée, & même un peu contrefaite. Qu'elle conjuroit Sa Majesté de lui laisser achever ses jours dans son païs. En même tems elle envoya au Roi un Present de beaucoup d'or & d'argent, & de quatre jeunes Demoiselles d'une extraordinaire Beauté. Dès que le Present fut envoyé, cette Princesse ne voulut plus voir personne. Elle se jetta dans la devotion faisant de grandes aumônes aux pauvres, afin qu'ils priassent Dieu pour elle. Au bout de trois mois il vint un ordre du Roi à *Chanavas-Can* de l'épouser. Ce Prince reçût l'ordre avec joye, parceque *Marie* est fort riche, & il l'épousa, quoi qu'il eut déja une autre femme. Il a toûjours une extrême consideration pour elle, à cause de ses grands biens. Son premier mari Prince de *Guriel* vit encore ; mais il est fort vieux & fort cassé. Il est en *Georgie*. La Princesse lui a donné une de ses Demoiselles pour le consoler de l'avoir perdue, & le fait entretenir, à la verité assez miserablement. Elle témoigne pourtant d'avoir encore de la tendresse pour lui : car il y a quelques années qu'étant sur les frontiéres d'I-

d'*Imirette*, elle le manda & le retint huit jours. *Chanavas-Can* en témoignant de la jalousie, la Princesse se mit à l'en railler. Elle lui dit, qu'il avoit bonne grace d'être jaloux d'un pauvre vieillard, aveugle, dénué, miserable, & tout aussi impuissant qu'il l'étoit lui-même.

La plûpart des Seigneurs *Georgiens* sont exterieurement dans la Religion Mahometane. Les uns ont embrassé cette créance pour obtenir des emplois à la Cour, & des pensions de l'Etat. Les autres pour avoir l'honneur de marier leurs filles au Roi, ou seulement de les faire entrer au service de ses femmes. Il y a de cette lâche Noblesse qui mene elle-même ses plus belles filles au Roi. La recompense qu'on leur donne est une Pension ou un emploi. La Religion Mahometane est toûjours préalablement embrassée. La pension est selon la qualité des personnes; mais d'ordinaire ce n'est pas plus de deux mille écus. Il venoit d'arriver à ce sujet, lors que j'étois à *Tifflis*, une avanture fort pitoyable. Un Seigneur *Georgien* avoit fait savoir au Roi, qu'il avoit une niéce d'une extraordinaire beauté. Sa Majesté commanda aussi-tôt qu'on la lui amenât. Ce méchant homme se chargea lui-même d'intimer l'ordre & de l'exécuter. Il vint chez sa sœur qui étoit veuve, & lui dit que le Roi de Perse vouloit épouser sa fille, & qu'il falloit qu'elle la disposât à cela. La mere ayant fait savoir cette violence à la pauvre Demoiselle, elle pensa se desesperer. Elle aimoit un jeune Seigneur qui demeuroit en son voisinage, & en étoit extremement aimée. La mere le savoit bien. Elles prirent

résolution de lui faire part de leur malheur. On le lui envoya dire par un domestique. Le Cavalier arriva à minuit. Il trouva la mere & la fille enfermées, qui déploroient à larmes communes & avec une vive douleur la dureté de leur sort. Il se jetta à leurs pieds, & leur dit que pour lui il ne craignoit rien tant que de perdre sa maîtresse, & que tout le courroux du Roi de Perse ne lui étoit rien au prix de cet accablement. Qu'au reste il n'y avoit qu'une voye de se tirer d'affaire, qui étoit de se marier ensemble à l'heure même, & que le lendemain on déclareroit au perfide Parent, que la Dame qu'on demandoit n'étoit plus fille. Le parti fut accepté, & la mere s'étant retirée, l'Amant essuïa les yeux de sa Maîtresse, & fit le mariage en un instant. L'oncle découvrit l'intrigue. On la fit savoir au Roi. Sa Majesté en fut courroucée, & donna des ordres exprès d'envoyer à la Cour la mere, la fille, & le mari. Ces personnes s'étoient cachées. Elles fuirent çà & là durant quelques mois. Enfin voyant qu'on les serroit de près, & qu'elles ne pouvoient plus échaper, elles se sauvérent à *Acalziké*, dont le *Pacha* les prit en sa protection.

La crainte qu'on a en *Georgie* de semblables accidens, oblige ceux qui ont de belles filles à les marier le plûtôt qu'ils peuvent, & en leur enfance même. Les pauvres gens sur tout marient les leurs de bonne heure, & quelquefois dès le berceau. C'est afin que les Seigneurs dont ils sont sujets, ne les enlévent pas pour les vendre, ou pour en faire des Concubines. Il est certain qu'ils ont grande retenue pour les personnes mariées, encore

que

que ce ne ſoit que des enfans, & qu'ils ne ſe portent pas aiſément à les arracher de leurs maiſons.

Le Royaume de *Caket* obéït à preſent au Roi de Perſe, comme l'on a dit. *Chanavas-Can* en acheva la conquête. *Archyle* ſon fils en eſt Viceroi, s'étant fait Mahometan pour le devenir. Nous avons parlé de lui, & de l'amour qu'il avoit pour *Siſtan-Darejan* femme du Roi d'*Imirette*, en racontant les dernieres révolutions de ce petit Royaume. *Siſtan-Darejan* étoit demeurée priſonniere à *Acalziké*. Les *Pachas* l'y traitoient avec beaucoup de reſpect. *Archyle* avoit toûjours penſé à elle, depuis qu'il l'avoit perdue de vûe. Son Pere opera tant par ſes Preſens, & par ſes Intrigues auprès du *Pacha*, qu'il la relâcha l'an 1660. Elle fut amenée en triomphe à *Tifflis*. *Archyle* l'epouſa auſſi-tôt, & acquit par ce mariage le droit au Royaume de *Caket*, dont il étoit déja Viceroi de fait; car cette Princeſſe eſt fille de *Taimuras-Can*, & ſœur d'*Heracle*, le ſeul fils que ce Prince infortuné a laiſſé capable de lui ſucceder, tous les autres ayant été rendus aveugles. Cet *Heracle* s'eſt retiré en *Moſcovie* avec ſa Mere. On dit que le Grand Duc leur entretient un train ſortable à leur qualité. Il y a une avanture de cet *Archyle* Viceroi de *Caket* digne de curioſité. Il avoit été fiancé durant ſa jeuneſſe à une fille des premieres Maiſons de *Georgie*. La Demoiſelle s'attendoit fort d'être ſa femme, étant une choſe inouïe en ce païs-là de rompre un Contract de mariage. Lors qu'elle ſût qu'il épouſoit *Siſtan-Darejan*, elle lui envoya demander ſatisfaction, *du meurtre qu'il commettoit ſur ſon*

honneur; C'eſt ainſi qu'on appelle en *Georgie* l'affront qu'on fait à une accordée, de la laiſſer pour ſe marier à une autre. Elle prétendit en tirer raiſon par la Juſtice; mais cette voye n'ayant pû réuſſir, à cauſe de l'autorité & du rang de ſa partie, elle vint à la tête de quatre cens hommes preſenter le combat à ſon infidéle. Il le refuſa, & lui fit dire qu'il ne ſe vouloit point battre contre une fille; qu'au reſte elle ne fît pas de bruit davantage, autrement qu'il publiroit les faveurs que *Sizi* (c'eſt un jeune Seigneur de la Cour) s'étoit vanté d'avoir reçûës d'elle. La Demoiſelle, outrée davantage qu'on âjoûtat au mépris la calomnie, tourna ſes reſſentimens contre *Sizi*. Elle l'appella en duel, & n'ayant pû l'y attirer, elle luy dreſſa une embuſcade, où elle le mit en fuite, le pourſuivit, & lui tua plus de vingt hommes. Elle avoit un frere. Il prit la querelle contre *Sizi*. Le Prince & toute la Cour firent mille efforts pour les ajuſter, mais cela ne s'étant pû faire, on leur permit de vuider leur different par les armes. C'eſt une coûtume en *Georgie*, que quand la Juſtice ne ſauroit éclaircir une querelle entre des Gentilshommes, ni l'âjuſter, on leur permet de ſe battre en champ clos. Les parties ſe confeſſent & communient, & ainſi preparez à la mort ils entrent dans la lice. On appelle cela *aller au tribunal de Dieu*, & les *Georgiens* ſoutiennent, que cette voye de remettre directement à Dieu la punition d'un crime eſt très-bonne & très-équitable; quand la Juſtice humaine ne peut connoître ſi l'accuſé eſt coupable, ou ſi l'accuſateur le charge fauſſement. *Sizi* & ſa partie arrivez au rendez-vous, une trou-





troupe de ſoldats les ſeparérent, comme ils mettoient les armes à la main: & la Demoiſelle étant morte, peu après, de honte & de douleur, l'autorité du Prince obligea ſon Frere à s'ajuſter avec *Archyle*, & avec *Sizi*.

Avant que de paſſer au recit de ce qui m'eſt arrivé à *Tifflis*, il en faut faire la deſcription, quoi que la figure qui eſt à côté puiſſe ſuffire à en donner une idée aſſez diſtincte.

Cette ville eſt une des plus belles de Perſe, encore qu'elle ne ſoit pas fort grande. Elle eſt ſituée au bas d'une montagne, dont le fleuve *Kur* lave le pied du côté d'Orient. Ce fleuve, qui eſt le *Cyre*, ou un bras du *Cyre*, a ſa ſource dans les montagnes de *Georgie*, & ſe joint à l'*Araxe*, vers la ville de *Chamaky*, à un lieu nommé *Paynard*, d'où ils ſe rendent conjointement dans la mer. La plûpart des maiſons, bâties du côté du fleuve, ſont ſur la roche vive. La ville eſt entourée de belles & fortes murailles, excepté du côté du fleuve. Elle s'étend en longueur du Midi au Septentrion, ayant une grande Fortereſſe du côté du Midi, ſituée ſur le penchant de la montagne, & dans laquelle il n'y a que des *Perſans* naturels, ſoit pour ſoldats, ſoit pour habitans. La place d'armes, qui eſt au-devant, ſert auſſi de place publique, & de marché. Cette Fortereſſe eſt un lieu d'aſile. Tous les criminels, & les gens chargez de dettes, y ſont en ſûreté. Le Prince de *Georgie* eſt obligé de paſſer au milieu, lors qu'il va, ſelon la coûtume, recevoir hors des portes de la ville les lettres & les préſens du Roi; parce que quand on vient de *Perſe* à *Tifflis*, l'on n'y ſauroit entrer que par la Fortereſſe: mais l'on

peut bien assurer, que le Prince n'y passe jamais sans craindre qu'on ne l'arrête, & que le Gouverneur n'ait un ordre secret de se saisir de sa personne. Les *Persans* ont fort judicieusement établi la coûtume parmi les Vicerois de *Georgie*, & les autres Gouverneurs des Provinces de leur Empire, d'aller ainsi recevoir hors de la ville tout ce que le Roi leur envoye ; parce que c'est un moyen facile de se saisir de leurs personnes sans peine & sans risque. Cette Forteresse de *Tifflis* fut bâtie par les Turcs l'an 1576. après qu'ils se furent rendus Maîtres de la Ville & de tout le païs d'alentour, sous le commandement du fameux *Mustafa Pacha*, leur Généralissime, auquel *Simon-Can*, qui étoit alors Roi du Païs, ne pût résister. *Mustafa* conseilla à *Soliman* de faire bâtir diverses Forteresses en *Georgie*, sans quoi il ne pourroit jamais tenir le païs sous son joug ; ce que *Soliman* pratiqua. Et en effet la plûpart des Forteresses de la *Georgie* ont été construites par les Turcs. *Mustafa* éleva plus de cent canons sur le rempart de celle-ci, dont il donna le commandement à un Bassa nommé *Mahamet*. Pour revenir à la ville de *Tifflis*, elle a plusieurs Eglises. L'on en compte jusqu'à quatorze. C'est beaucoup en un Païs où il y a très-peu de dévotion. Six sont tenues & sont servies par les *Georgiens*. Les autres appartiennent aux *Armeniens*. La Cathedrale, qui s'appelle *Sion*, est située sur le bord du fleuve, & toute construite de belles pierres de taille. C'est un ancien bâtiment fort entier, semblable à toutes les anciennes Eglises qu'on voit en Orient, qui sont composées de quatre nefs, & dont le

mi-

milieu eſt un grand dome ſouteau de quatre gros pilaſtres, & couvert d'un clocher. Le grand Autel eſt au milieu de la nef oppoſée à l'Orient. Le dedans de l'Egliſe eſt rempli de plates peintures à la Greque faites depuis peu, & par de ſi mauvais peintres, qu'on a toutes les peines du monde à reconnoître ce qu'ils ont voulu repréſenter. L'Evêché joint l'Egliſe. Le *Tibilele* y demeure. On appelle toûjours de ce nom les Evêques de *Tifflis*. Après la Cathedralle, les principales Egliſes de Georgie ſont *Tetrachen*, c'eſt-à-dire, *ouvrage blanc*, qui a été bâtie par la Princeſſe *Marie*, & *Anguescat*, c'eſt-à-dire, *l'image d'Abagare*. Les *Georgiens* appellent *Abagare Angues*, & tiennent que le portrait miraculeux, que la tradition aſſure qu'il reçut de *Jeſus-Chriſt*, a été long-tems en cette Egliſe. On l'appelle auſſi l'Egliſe du *Catholicos*, parce que le palais de ce Prelat y eſt joint, & qu'il ne va preſque jamais ailleurs faire ſes prieres ni officiër. Cette Egliſe eſt ſituée ſur le bord du fleuve, & en parallele avec l'Evêché. Les *Georgiens* avoient encore une belle Egliſe au bout de la ville du côté Meridional. Le Prince la prit il y a quelques années pour en faire un magaſin de poudres. A la verité elle ne ſervoit plus; car long-tems avant, la foudre en avoit abatu une partie. Le Prince la fit refaire de nouveau, & ce magaſin porte toûjours ſon ancien nom d'Egliſe de *Metek*, c'eſt-à-dire, *de la rupture*. On lui donna ce nom, à cauſe qu'un Roi de *Georgie* la fonda pour penitence, d'avoir ſans ſujet rompu la paix avec un Prince de ſes voiſins.

Les principales *Egliſes* des *Armeniens* ſont

Pacha-vanc, c'eſt-à-dire, *le monaſtere du Pacha*. L'Evêque *Armenien* de *Tifflis* demeure dans ce Monaſtere. On le nomme ainſi, à ce que racontent les *Armeniens*, parce qu'un Pacha fugitif de Turquie, qui ſe fit Chrétien en cette ville, le fit bâtir. *Sourph-nichan*, c'eſt-à-dire proprement, *Signe rouge*, & dans l'uſage, *ſainte Croix*. *Betkem*, ou *Bethlehem*, *Norachen*, ou *l'ouvrage neuf*, & *Mognay*. *Mognay* eſt le nom d'un village d'*Armeniens* proche d'*Irivan*, où l'on a gardé long-tems un Crane qu'on aſſuroit être de St. *George*. Or parce qu'on a tranſporté une partie de ce Crane en cette *Egliſe*, on lui a donné le nom du lieu d'où on l'a tiré.

Il n'y a point de Moſquée à *Tifflis*, quoi que cette ville appartienne à un Empire Mahometan, & qu'elle ſoit gouvernée, avec toute la Province, par un Prince qui l'eſt auſſi. Les *Perſans* ont fait ce qu'ils ont pû pour y en bâtir; mais ils n'en ont pû venir à bout. Le peuple ſe ſoulevoit auſſi-tôt, & à main armée abattoit l'ouvrage, & maltraittoit les ouvriers. Les Princes de *Georgie* étoient au fond bien-aiſes des ſeditions du peuple, quoi qu'ils témoignaſſent fort le contraire; parce que n'ayant abjuré la Religion Chrétienne, que de bouche, & pour avoir une Vice-Roiauté, ils ne peuvent qu'à contre-cœur donner les mains à l'établiſſement du Mahometiſme. Les *Georgiens* ſont mutins, legers, & vaillans, comme l'on a dit. Ils conſervent un reſte de liberté. Ils ſont proche des Turcs. Tout cela empêche les *Perſans* d'en venir aux extrémitez, & conſerve à la ville de *Tifflis* & à toute la *Georgie* une heureuſe liberté de gar-

der

der presque toutes les marques exterieures de sa Religion. Tous les clochers des *Eglises* ont des Croix à leurs pointes, & plusieurs cloches que l'on sonne. Tous les jours on vend la viande de cochon en public & à découvert, comme les autres viandes, & le vin au coin des rues. Il faut que les *Persans* ayent le chagrin de voir tout cela. Mais ils ne sauroient encore y remedier.

Ils ont construit depuis quelques années une petite Mosquée dans la Forteresse, joignant le mur qui la separe de la grand'place de *Tifflis*. Ils la bâtirent en cet endroit, pour accoutumer le peuple à la vûe des Mosquées & des Prêtres, qui du haut de l'édifice appellent à la priere. Les *Georgiens* ne purent empêcher la construction de la Mosquée, parce qu'ils n'osoient entrer les armes à la main dans la forteresse, où l'on faisoit bonne garde; mais dès que le Prêtre monta dessus pour faire la confession de foi, & la Convocation accoûtumée, le peuple s'amassa sur la place, & jetta tant de pierres sur la Mosquée, que le Prêtre fut contraint d'en descendre bien vîte, & depuis cette mutinerie on n'y en a plus fait remonter.

Il y a de beaux bâtimens publics à *Tifflis*. Les *Bazars*, ce sont les lieux de marché, sont grands, bâtis de pierres, & bien entretenus. Les *Caravanserais*, qui sont les demeures des étrangers, sont de même. Il y a peu de bains dans la ville, parce que chacun va aux bains d'eau chaude qui sont dans la forteresse. L'eau de ces bains est mineralle, sulphurée, & très-chaude. Les gens qui s'en servent pour des incommoditez &

des

des maladies, ne ſont pas en moindre nombre que ceux qui y vont pour la netteté du corps. Les magaſins ſont encore bien bâtis & bien entretenus. Ils ſont ſituez ſur une Butte, proche de la grande place.

Le palais du Prince fait auſſi ſans contredit un des plus beaux ornemens de *Tifflis*. Il a de grands Salons qui donnent ſur le fleuve, & ſur les jardins du Palais, qui ſont fort grands. Il y a des Volieres remplies de grand nombre d'oiſeaux de differentes eſpeces, un grand Chenil, & la plus belle Fauconnerie que l'on puiſſe voir. Au-devant de ce palais, il y a une place carrée, où il peut tenir près de mille chevaux. Elle eſt entourée de boutiques, & aboutit à un long *Bazar*, vis-à-vis la porte du palais. C'eſt une belle perſpective, que la place & la façade du palais vûe du haut de ce bazar. Le Viceroi de *Caket* a un palais au bout de la ville, qui merite bien auſſi d'être vû & conſideré.

Les dehors de *Tifflis* ſont ornez de pluſieurs maiſons de plaiſance, & de pluſieurs beaux jardins. Le plus grand eſt celui du Prince, il a peu d'arbres fruitiers; mais il eſt rempli de ceux qui ſervent à l'embelliſſement des jardins, & à y conſerver l'ombre, & la fraicheur.

Il y a une habitation de Miſſionaires Capucins à *Tifflis*, comme je l'ai dit. Le Prefet des Miſſions, que cet Ordre a en *Georgie*, & de celles qu'elle eſpere d'y avoir, & dans les païs circonvoiſins, y fait ſa réſidence. Il y a treize ans qu'on les envoya de *Rome*. Le nom de Medecins qu'ils ſe firent donner, & que tout le monde leur donne, les fit bien re-

cevoir par tout où ils desirerent de s'établir; car la Medecine, & sur tout la Chimique, est fort estimée, & très-peu connue dans tout l'Orient. Ils s'établirent premiérement à *Tifflis*, & après à *Gory*. *Chanavas-Can* leur donna une maison, en chacune de ces deux villes, avec la liberté d'y faire publiquement l'Exercice de leur Religion. Ils apporterent à ce Prince des Lettres du Pape, & de la Congregation *de propaganda fide*, & lui firent en leur propre nom de beaux presens, & à la Princesse, au *Catholicos*, & aux principaux de la Cour, qu'ils continuent depuis de faire de deux ans en deux ans. Celui d'entr'eux qui sait mieux la Medecine est auprès de la personne du Prince, pour entretenir sa protection, qui est leur unique appui contre les persecutions du Clergé *Georgien* & *Armenien*. On tâche de tems en tems de chasser ces Missionnaires, selon qu'on entrevoit les efforts qu'ils font d'attirer des gens à leur Religion; mais comme il n'y a point de Medecins & de Chirurgiens en *Georgie*, ils se rendent necessaires par la pratique de la Medecine & de la Chirurgie, que quelques-uns d'entr'eux entendent fort bien, & exercent avec grand succès. Ils ont permission du Pape de se faire payer de leurs cures, & ils s'en servent utilement, la Medecine les faisant subsister. On les paye ordinairement en vin, en farine, en bétail, & en jeunes esclaves. Quelquefois on leur donne aussi des chevaux. Ils font vendre ce qui n'est pas nécessaire à leur entretien, ou ce qui leur seroit inutile. Sans ce grand secours qu'ils tirent de la Medecine, ils auroient peine à s'entretenir de la pension annuelle,

que

que leur donne la Congregation, qui n'eſt que de 18. écus Romains pour chaque Miſſionaire, qui ſont ſoixante & douze livres de monnoye de France. Outre la permiſſion dont on vient de parler, ces Miſſionaires en ont pluſieurs autres, dans le ſpirituel, & dans le temporel; comme, de dire la Meſſe, ſans perſonne pour la ſervir; de la dire en toutes ſortes de lieux, & en toutes ſortes d'habits; d'abſoudre de tous pechez; de ſe déguiſer; d'entretenir chevaux & valets; d'avoir des eſclaves; d'achetter & de vendre; de donner & de prendre à interêt. En un mot, ils ont des Permiſſions ſi amples & ſi étendues, qu'ils prétendent pouvoir faire, & qu'ils font en effet, tout ce qui eſt permis aux Eccleſiaſtiques les plus privilegiez. Ces Miſſionaires ne font pas neanmoins avec tous ces artifices, & ce relâchement, des progrès ſenſibles ſur l'eſprit des Georgiens; car, outre que ce peuple eſt fort ignorant, & peu occupé du ſoin de s'inſtruire, il eſt ſi entêté que le jeûne, de la maniere qu'il l'obſerve, eſt l'eſſentiel de la Religion Chrétienne, qu'ils ne croyent pas que les Capucins ſoient Chrétiens, parce qu'ils ont appris qu'en Europe ils ne jeûnent pas comme eux. Cet incroyable entêtement oblige les Miſſionaires à jeûner à la Georgienne, & à s'abſtenir des animaux, dont les Georgiens ont horreur, comme ſont le Lievre, la Tortuë, & d'autres. Ils jeûnent le mercredi, & le vendredi, ſe réglant ſur le vieux Calendrier, & l'on peut dire qu'à l'extérieur ils ſont Chrétiens *Georgiens*. Il vint d'abord beaucoup de peuple à leur Egliſe de *Tifflis*, attirez par la nouveauté du ſervice, & d'une pe-

petite musique de quatre ou cinq voix, mélées avec un luth & une épinette; à présent, il n'y vient plus que cinq ou six pauvres gens, à qui ces Missionaires font gagner quelque chose. Ils ont dressé une école; mais il n'y a pas plus de sept ou huit petits garçons de pauvres gens qui y viennent; & moins pour être instruits que pour être nourris, comme ces bons Peres le confessoient eux mêmes. Ils m'ont dit souvent, qu'ils n'entretenoient pas leurs Missions par aucun fruit considerable qu'elles fissent, mais *pour l'honneur de l'Eglise Romaine, qui ne seroit pas*, disoient-ils, *l'Eglise Catholique si elle n'avoit des Ministres en toutes les parties du monde habité*. Au reste, ces Missionaires n'ont plus dans toute la *Georgie* que les deux maisons dont j'ai parlé. Les guerres d'*Imirette* & de *Guriel*, & les miseres de ces païs leur ont fait quitter divers établissemens qu'ils y avoient. Leur dessein étoit lors que je partis de *Tifflis*, d'aller au mois de Juin à *Caket*, & en divers autres lieux du mont *Caucase*. Leur Mission étoit forte alors de douze personnes; neuf Prêtres, & trois freres Laics.

La ville de *Tifflis* est fort peuplée. On y voit autant de sortes d'étrangers qu'en lieu du monde. Il s'y fait beaucoup de commerce; & la Cour est nombreuse & magnifique, digne de la Capitale d'une Province, y ayant toûjours beaucoup de Seigneurs de marque. Quant au nom de cette ville, je n'en ai pû savoir l'étymologie. Ce sont les Persans, dit-on, qui le lui ont donné. Il est certain, que les Georgiens ne l'appellent point *Tifflis*, mais *Cala*, c'est-à-dire, *la ville* ou *la forteresse*;

se; car ils donnent ce nom à toutes sortes de grandes habitations ceintes de murailles. Je croi que parce qu'ils n'ont point d'autre ville murée en tout leur païs, ils ne lui ont pas voulu donner d'autre nom que *Cala*. Quelques Geographes l'appellent *Tebilé-Cala*, c'est-à-dire, *la ville-chaude*, à cause des bains d'eau chaude qu'il y a, ou parce que l'air n'y est pas si froid, ni si rude, que dans tout le reste de la Georgie. Je n'ai pû savoir non plus le tems de la fondation de la ville, quelques Auteurs prétendent, mais peu vrai-semblablement, que c'est l'*Artaxate* des anciens. Je ne crois pas qu'elle ait seulement mille ans d'ancienneté. On trouve dans l'Histoire de Perse, qu'environ l'an 850. de nôtre Ere, un Prince Tartare, nommé *Boga le grand*, ayant envahi le Royaume par l'*Hircanie* & par la *Medie Atropatienne* s'étendit en *Georgie*, où il mit tout à feu & à sang; & que *Tifflis* ayant refusé d'ouvrir ses portes, il y fit jetter des pommes de Pin allumées, qui la mirent aisément en feu, à cause de la combustibilité de ses materiaux; & qu'il y perit plus de 50000. hommes. 350. ans après un autre Prince de la *Tartarie des Usbecs*, fils de *Mahammed*, Roi de Careclem, s'en rendit le Maître & y exerça de grandes cruautez. Elle a été en ces derniers siecles deux fois au pouvoir des Turcs. La premiere sous le régne d'*Ismaël* second Roi de Perse, & l'autre sous le régne suivant, *Soliman* s'en étant rendu maître, presque en même tems qu'il prit *Tauris*. Les tables de Perse mettent sa Longitude à 83. degrez & sa latitude à 43. 5. On la surnomme *Dar el Melec*, c'est-à-dire, *ville royale*, parce qu'elle est la Capitale d'un Royaume.

Le

Le 10. le Prefet des Capucins donna nouvelle de mon arrivée au Viceroi. Je l'avois ſupplié de le faire, dans la vûe, qu'ayant des gens & du bagage, & étant logé chez les Capucins, mon arrivée ne pourroit être cachée à ce Prince, qui ſait juſqu'aux moindres choſes qui ſe paſſent dans *Tifflis*, non plus que les avantures que j'avois eûes en *Mingrelie*, que beaucoup de gens racontoient. J'étois bien-aiſe d'ailleurs de le voir, & de lui préſenter les paſſeports du Roi de Perſe, addreſſez à tous les Gouverneurs des Provinces, dans leſquels j'étois fortement recommandé. Je ne doutois point que le Prince à la vûe de ces ordres ne me fit fort bon accueil, & ne me donnât l'eſcorte, dont j'aurois beſoin, pour la continuation de mon voyage. *Chanavas-Can*, ayant appris qui j'étois, & que le feu Roi m'avoit envoyé en *Europe* pour ſon ſervice, il ordonna au Prefet de me dire de ſa part, que j'étois le bien-venu, qu'il avoit de la joye de mon arrivée, & que je lui ferois plaiſir de l'aller voir le plûtôt que je pourrois. Je n'étois ni en état, ni en réſolution, de le faire ſi-tôt. Je voulois attendre que je fuſſe prêt à partir, pour n'être pas obligé d'aller tous les jours à la Cour. Je priai le Pere *Raphael* de *Parme*, qui eſt ſon Medecin, de lui dire, que j'avois reçû avec beaucoup de joye l'honneur qu'il me faiſoit, & que je ne manquerois point de lui aller faire la reverence, dès que je ſerois équippé; mais que je manquois ſi fort de tout, que je ne pouvois ſortir de dix jours. Je ne ſai ſi le Pere *Raphaël* ne raporta pas bien cela au Prince, ou ſi le Prince n'en crut rien. Quoiqu'il en

en ſoit le 12. au matin, il m'envoya dire par un Gentilhomme; Qu'entrant dans une ſemaine de réjouïſſance, durant laquelle il faiſoit tous les jours feſtin à ſa Cour, il deſiroit que j'y vinſſe. Je fus ſurpris & fâché du meſſage. Je ſuppliai le Préfet, & le Pere *Raphaël*, de faire entendre au Prince, que je ne pouvois encore ſortir, & de lui faire agréer que j'attendiſſe au Dimanche ſuivant, à recevoir l'honneur qu'il me vouloit faire. Les Capucins me promirent de le faire, & n'en firent rien. Ils allerent au Palais, & revinrent un moment après me dire, que le Prince avoit une extrême impatience de ſavoir des nouvelles de l'*Europe*. La verité eſt, que c'étoit eux qui en avoient une extrême de me produire. Ils vouloient montrer l'homme du Roi de Perſe, qu'ils diſoient être de leur Nation, afin qu'on les conſidérât davantage. Ils nous ſupplierent, mon Camarade & moi, de mettre les plus beaux habits, & d'augmenter à leur conſidération le Préſent que nous voulions faire au Prince. Je les contentai en cela, & en tout ce que je pus, étant bien-aiſe de reconnoître les ſervices ſi conſidérables que j'en avois reçûs.

Il étoit près de midi, quand nous allâmes au Palais. Le Préfet & le Pere *Raphaël* nous accompagnerent. On attendoit après nous pour ſervir. Le Prince étoit dans une Sale de 110. pieds de long ſur 40. de large, bâtie au bord du fleuve & toute ouverte de ce côté-là. Le plat-fond, travaillé à la *Moſaïque*, étoit poſé ſur quantité de pilliers peints & dorez, de 35 à 40 pieds de hauteur. Toute la Sale étoit couverte de beaux tapis. Le Prin-

Prince & les Principaux étoient assis proche de trois petites cheminées, qui avec plusieurs brasiers échauffoient si bien la sale, qu'on n'y sentoit point de froid. *Chanavas-Can* se fait saluer la premiére fois qu'on l'approche, comme fait le Roi de *Perse*. On se met à genoux, à deux ou trois pas de sa personne, & on baisse la tête jusqu'en terre trois fois de suite. Les *Europeans* ont toûjours fait difficulté de saluer de cette maniére les Princes Orientaux. En effet étant impossible qu'on se prosterne plus humblement, il vaut mieux ne se prosterner ainsi que devant Dieu. On les dispense quelquefois de ce salut, en disant qu'ils sont d'un autre monde, & ne savent pas la civilité du païs. Je saluai le Prince en m'inclinant trois fois, mais sans me mettre à genoux. Deux Gentilshommes servans me menerent après prendre place. Je ne voulois point m'asseoir au dessus des Capucins, quoi que les Gentilshommes me pressassent de le faire, de même que le Maître-d'hôtel, qui étoit debout au milieu de la sale. J'étois bien-aise de leur faire honneur, afin qu'on leur en fît. Le Préfet, qui en étoit ravi, voulut que je me misse au dessus de son Compagnon.

Pendant que je faisois la reverence, un Gentilhomme qui avoit pris à la porte de la sale les Lettres patentes du Roi de Perse, que je tenois en la main, & le Présent que j'avois apporté pour le Prince, & les avoit rangez dans un grand bassin d'argent, mit ce bassin à ses pieds. Il prit la Patente, l'ouvrit, la porta à la bouche & au front, en se levant de son siége, puis la donna à son premier Ministre pour lui en dire le contenu. Après

il

il regarda le Présent avec beaucoup de curiosité & de plaisir. Il consistoit en diverses piéces, savoir :

Une grande Montre, à mouvement de Lune, dans une boëte d'argent cizelé & doré.

Un Miroir de Cristal de roche, monté en argent.

Une Boëte d'or émaillé, à mettre des pilules d'opium; La plûpart des Persans prennent de ces pilules plusieurs fois le jour.

Un Etui de Chirurgien garni de toutes piéces, d'un ouvrage tout-à-fait délicat & beau.

Des Couteaux à manches fort curieux & bien travaillez.

Le premier Ministre après avoir lû la Patente, fit tout bas raport au Prince de ce qu'elle contenoit. Je sus depuis que le Prince & ses fils avoient dit, qu'ils n'en avoient pas vû de plus expresse ni de plus honorable, & qu'ils l'avoient considerée. Tous les Grands en admirerent le caractére doré, & les Moresques dont les marges, qui sont fort grandes, sont embellies. Le Prince la fit copier. En voici la traduction mot à mot.

La Patente est sur une feuille de papier longue de deux pieds & demi, large de treize à quatorze pouces. Elle est écrite en lettres d'or, en lettres bleues, & rouges, & en lettres noires. J'ai marqué en grosses lettres ce qui est écrit en lettres d'or, & j'ai enfermé entre deux crochets ce qui dans l'original est en lettres de couleur. Il faut remarquer sur cela qu'en tous les actes Royaux dans lesquels le nom de Dieu se trouve inseré, comme il l'est en ces Lettres patentes, ce nom est écrit en lettres d'or; & s'il y a joignant le

nom

EU, à qui appartient la louange & la gloire.
u. Dieu est élevé par dessus tout.
sericordieux. [Prophetique.]
? Ali.]
partient à] Dieu.
: de] Dieu.

Dieu
ma suffisance.
sa- Qui que ce soit
tre.
Esclave
Roy du pais,
as second.
1059.
Qui que ce soit qui n'aime pas sincerement Ali, que la poussiere soit sur sa teste ...
Ali fust-ce

	Hassein.	Ali.	
	Moussa.	Ali.	
	Hassein.	Mahamed.	

absolument.
présence de Lyon, & une mine de Déston.
ten-ten, qui paroissent estre du tems

nom de quelque Prophete, ou quelque Saint, & après celui du Roi, on écrit le nom des Saints en lettres bleues, & celui du Roi en lettres rouges. Mais quand le nom de Dieu n'y est pas inseré, ni celui d'aucun Saint, c'est le nom du Roi qui est en lettres d'or, ou bien lors qu'il est inseré après le nom de Dieu, & non auparavant. Ils écrivent en lettres d'or, aussi fin & delié, qu'ils font avec de l'encre; & pour cela, ils broyent les feuilles d'or sur un marbre fort long-tems, puis ils ramassent l'or avec un pinceau dans lequel ils trempent la plume comme dans une écritoire; ils font de même du rouge, & des autres couleurs; ce qui fait paroître leurs caractéres comme faits au pinceau, plûtôt qu'à la plume.

1. Il y a dans l'original *Hou Alla sub han hou*. C'est une sentence *Arabe* prise de l'Alcoran. *Hou* dans ce langage est le nom essentiel de Dieu, & non pas *Alla*, qui signifie *très-haut*. Ce *Hou* est le *Jehova* des *Hebreux*, & signifie *lui* ou *celui-là*. Il signifie encore *est*, ou *celui qui est*, par où l'on entend l'Etre incréé, & existant de soi-même. On trouve ce nom dans l'Alcoran, en une infinité d'endroits; & il paroît que l'Imposteur, qui a composé ce livre, faisoit allusion au passage du 3. Chap. de l'Exode : *Celui qui est m'a envoyé*. Les Mahometans mettent ce mot *Hou* au haut de leurs lettres, de leurs arrêts, de leurs ordonnances, de leurs requêtes, & de presque toutes leurs Ecritures. Ils y ajoûtent quelquefois *Alla taàalla*, c'est-à-dire, *Celui qui est, c'est, le Dieu très-haut*; & ils laissent au dessous beaucoup de blanc; ce qu'ils font, di-

ſent-ils, pour marquer que les attributs de Dieu, c'eſt-à-dire les perfections de ſa Nature, & ſes qualitez ſont inexprimables, & que nul homme n'eſt capable de les énoncer. La ſentence au deſſous de celle-là que j'ai traduite ainſi, *La Royauté eſt donnée de Dieu*, eſt tirée de ces mots du Deuteronome chap. 1. verſ. 17. *Le Jugement apartient à Dieu.*

2. Ces mots doivent ſe raporter au bas de la Patente après ceux-ci, *étant un arrêt d'en haut élevé par-deſſus toutes choſes*, comme voulant dire, que Dieu eſt encore par-deſſus. Les Perſans ont cette façon de ne mettre jamais dans un acte le nom de Dieu au bas de la feuille. Ils le mettent tout au haut, à côté, & laiſſent du blanc à l'endroit où il doit ſe raporter. Ils ſe font de cette circonſpection une grande affaire, & croient que ceux qui y manquent, manquent auſſi au reſpect qu'on doit à Dieu. Ils ont le même égard pour le nom du Roi & des principaux Miniſtres, dans les écritures juridiques, dans les requêtes, & dans les actes publics. Ils ne les inſerent jamais dans le corps de l'écrit, mais au haut de la page à côté droit.

3. Ce mot *Prophetique*, mis au haut par la raiſon qu'on vient de marquer, eſt relatif à celui qui eſt au bas de la Patente, *la Ste. fuite*, pour ſignifier que la Supputation du tems, qui commence à la fuite de *Mahomet*, de la *Mecque* à *Medine*, eſt une Epoque d'inſtitution ſainte; & qu'elle a pris ſon origine, & ſon commencement, au tems que cet homme, qu'ils appellent par excellence le *Prophete*, commença ſa miſſion.

4. Pour peu de connoiſſance qu'on ait de la

la Religion & des coûtumes des Mahometans, on reconnoit bien cette Invocation, puiſqu'ils commencent par-là toutes leurs actions & toutes leurs prieres. Les plus fameux Profeſſeurs des langues Orientales diſent, qu'il la faut ainſi traduire: *Au nom de Dieu ſouverainement miſericordieux.* En effet le mot Arabe *Rahmen*, qui ſignifie *Clement*, eſt un attribut de Dieu incommunicable, & dont on ne ſe ſert qu'en parlant de la Clemence Divine. Tous les Mahometans croient, que cette invocation couvre de grands myſteres, & renferme une infinité de vertus. Ils l'ont toûjours à la bouche. Ils la font en ſe levant, en s'aſſeiant, en prenant un livre, un inſtrument, une plume. En un mot, ils ſont perſuadez de ne pouvoir rien faire qui leur réuſſiſſe, s'ils ne commencent par cette invocation. Ils aſſurent, que *Salomon* & *Adam* la faiſoient avant que de rien commencer. Elle ſe trouve dans l'Alcoran au haut de chaque chapitre. Il eſt clair, que c'eſt encore une imitation du debut des Juifs, & des Chrétiens en leurs prieres; ceux-là les commençant toûjours par dire, *Nôtre aide ſoit au nom de Dieu qui a créé le ciel & la terre*; & les autres par ces mots, *Au nom du Pere*, *du Fils*, *& du St. Eſprit.*

Nous parlerons ailleurs du ſceau qui eſt appliqué ſur cette Patente, & de ce qui eſt gravé dedans. La figure de deſſous s'appelle *Nichan*, c'eſt-à-dire *ſignal*, & auſſi *paraphe*. Tous les Souverains Mahometans en mettent de pareils dans leurs Lettres patentes & l'appellent d'un nom commun *Togra*, terme venu de l'Hebreu dans la même ſignification, ſavoir

pour dire une figure qui contient le nom & les titres d'un Prince Souverain en lettres majuſcules; ainſi c'eſt toute autre choſe que nos chiffres, qui ne contiennent d'ordinaire que les premiéres lettres du nom, & que nos *paraphes*. *Togna* eſt auſſi le titre du Secretaire de ce *paraphe*, & pareillement de quiconque le ſait bien former; ce qui n'eſt pas commun. On a tiré ici les lettres du *paraphe* à la régle, mais dans l'original la figure eſt faite des queuës des lettres, que le Secretaire tire ſi droites, & ſi égales, qu'on les prend pour des lignes faites à la régle & au compas. Tout ce *paraphe* eſt en lettres de couleur, excepté les mots qui ſignifient *Seigneur du monde*, & ceux que j'ai traduits *commande abſolument*, leſquels ſont en lettres d'or. Le terme que j'ai traduit *Seigneur du monde*, eſt *Sakeb Keranat*, qui ſignifie litteralement *Seigneur des conjonctions favorables*, dans le même ſens que nous diſons *le maître de la Fortune*; car *Keranat* ſignifie *la conjonction de pluſieurs Planetes en un des Signes du Zodiaque*. Ils tiennent pour grande conjonction celle de Jupiter avec Saturne en trine aſpect, qui n'arrive que tous les 240. ans. Pour une plus grande, ou rare, celle de ces deux aſtres dans le ſigne du Belier, parce qu'elle n'arrive qu'une fois en 950. ans; & pour plus grande encore celle de toutes les Planetes dans ce ſigne, laquelle n'arrive qu'à des milliers de ſiécles de diſtance. On n'en a, diſent-ils, obſervé que deux, l'une au Déluge, l'autre à la grande Invaſion de toute l'Aſie par le renommé *Ganguiſcan*, Roi de la grande Tartarie; auſſi cette conjonction eſt toûjours le préſage formidable,
&

& l'avant-coureur des plus grands malheurs. Ces mots qui ſont *Zels Ziouzoumis* ſont de l'ancien Turc encore en uſage en la petite Tartarie. Ils ſignifient proprement *mes paroles*, ou *je parle*. C'eſt *Tamerlan* qui commença de mettre ces mots en ſes Patentes, que les Rois de Perſe ont retenus. Les douze noms qui ſont au milieu du paraphe ſont les noms des douze Chefs, ou Pontifes, veritables & légitimes ſucceſſeurs de *Mahomet*, ſelon la créance des Perſans.

5. On diſtingue en Perſe les Gouverneurs en grands, & en petits. La *Medie* & la *Georgie*, par exemple, ſont de grands Gouvernemens, la *Caramanie* & la *Gedroſie* ſont de petits. On appelle *Begler-beg*, qui ſignifie *Seigneur des Seigneurs*, le Gouverneur d'un grand Gouvernement. Celui d'un petit ſe nomme *Kan*. On appelle auſſi communément ces grands Gouverneurs *Arkondaulet*, c'eſt-à-dire, *Seigneurs de l'Empire*, du mot Hebreu *arki*, qui ſignifie *Prince*, d'où les Grecs avoient fait apparemment le titre d'*Arkontes*, que leurs Républiques donnoient aux Grands Magiſtrats, & d'où nous avons fait le mot d'*Archi*, comme *Archimandrite*, *Archidiacre*.

6. *Deſton*, *Tahem-ten-ten*, & *Feribours*, ſont les noms d'anciens Heros Perſans; ou, ſi l'on veut, d'anciens Geans, à qui la fable, ou le Roman, a donné l'être. Ce ſont les *Alcides* & les *Theſées* des Perſans; & comme l'*Alcide* des Grecs avoit pluſieurs noms, celui des Perſans en a pluſieurs auſſi. Le plus commun, & qui eſt toûjours à la bouche, eſt celui de *Ruſtem*.

7. *Ardevon* eſt le nom d'un ancien Geant, ou Heros, qui, au dire des Perſans, conquit toute l'Aſie, & établit en Perſe le ſiege de ſon Empire. Leurs Hiſtoires n'ont gardé la mémoire d'aucun de ſes faits; mais leurs Romans en ſuppoſent une infinité qui ſont tout-à-fait fabuleux.

8. Il y a dans l'original *qui dénoüent toute ſorte de nœuds.*

9. On n'eſt en lieu du monde plus ſottement ſuperſtitieux dans l'Aſtrologie judiciaire qu'en Perſe. J'en parlerai amplement ailleurs, me contentant de dire ici, que les Perſans mettent les gens de plume, les livres, & les écritures ſous *Mercure*, qu'ils appellent *Attared*; & qu'ils tiennent, que les gens qui ſont nez ſous cette Planette, ont l'eſprit fin, penetrant, éclairé & ſubtil.

10. *Caagôn* eſt le nom d'un ancien Roi de la *Chine*. Il n'y en a point eu dans tout l'Orient dont la memoire ſoit plus vénerable. Il ſemble par ce qu'on en raconte, qu'il ait été illuſtre particulierement dans la paix, & plus grand dans l'adminiſtration de la juſtice, qu'au manîment des armes. Les Rois de l'Orient ſe donnent ſon nom, comme les Empereurs Romains ſe faiſoient appeller *Ceſars*. Il a encore en Perſien la même ſignification qu'Auguſte en François, car lorſque les Perſans veulent exprimer quelque choſe de grand & de royal, ils diſent *Caagonié*. Voilà tout le fin de la figure; je croi qu'on n'aura pas de peine à l'entendre, ni tout le langage de cette Patente, quoi que l'hyperbole, & la metaphore, y ſoient furieuſement outrées.

11. Le

11. Le terme que j'ai traduit *la fleur des Negocians* signifie proprement *l'exquis*, *le choix*, *l'élite*, ou *le plus excellent*. Les Persans usent ordinairement de cet épithéte pour toute sorte de conditions de gens, grands Seigneurs, Ministres étrangers, Marchands, & gens de mêtier même.

12. Il y a au Persan, *ni par des douceurs importunes*, *ni par des demandes hautaines*.

13. Le mot que j'ai traduit *animer*, signifie proprement *arroser*.

14. Ces mots *en dignité & en vertu* ne sont point dans la Patente. Je les ai mis à la place de ceux qui y sont, qui signifient *le seau de grande qualité ressemblant au Soleil*.

15. Ces mots se raportent aux paroles *commande absolument* qui sont au dessous du paraphe. Elles sont appellées ici *l'ordonnance du Seigneur du monde*. *Tamerlan* s'est servi le premier de ces mots hautains, ou arrogans, dans lesquels les Princes Mahometans conviennent qu'est renfermé le plus grand titre que l'on puisse donner à un Prince souverain. C'est ce que les Persans appellent *Saheb Coran*, ou *Saheb Queironi*, qui veut dire, *Seigneur des victoires*, & qui a été composé à l'imitation du *Dominus Sabaoth*, ce nom de Dieu, le plus ordinaire chez les Hebreux. Le Grand Seigneur & le Roi des Indes s'en servent comme le Roi de Perse. Chacun soutient qu'il lui convient seulement & en fait son plus glorieux Titre. On les peut interpreter aussi *Maître du siécle*, mais l'autre traduction est plus claire & plus intelligible, & decouvre plus pleinement le sot orgueil qui y est contenu.

On dit que les Titres amples & ſuperbes dont les Perſans ſe ſervent viennent des Tartares, & ſont d'un uſage moderne, tellement que l'on ne s'en ſervoit point avant le Mahometiſme ; mais que tout le monde, & les Rois même, commençoient leurs Actes & leurs Lettres comme faiſoient les Romains, *Un tel à un tel.*

16. On parlera ailleurs plus amplement de la maniere que les Perſans marquent le tems. Il ſuffit de dire ici pour l'intelligence de la datte, que le mois de *Chaval* eſt le dixiéme ; & que les Arabes ont donné des épithétes à tous les mois, comme au premier celui de *ſacré*, au ſeptiéme celui de *louable*, au neuviéme celui de *benit*, à celui-ci ils ont donné l'épithéte d'*honorable*. Par *la Ste. Fuite* il faut entendre la ſortie de *Mahomet* de la ville de la *Mecque*, ou comme diſent les Mahometans, de la Religion idolatre. Le mot d'*Hegire* qu'on a traduit *fuite* vient d'un verbe qui ſignifie *fuir*, & auſſi *ſe retirer.* Ainſi l'*Hegire* des Mahometans eſt la même choſe que l'*Exode des Hebreux* ; & ſans doute *Omar* avoit cet *Exode* en vûe, lors qu'il établit l'*Epoque* Mahometane, a tems de la ſortie de *Mahomet* de la *Mecque*, qui étoit le lieu de l'Arabie, où il y avoit plus d'idoles & de culte idolatre.

17. Dans l'original il y a *hambager*, c'eſt-à-dire, *fuiant enſemble.*

18. On vient de dire que les Arabes ont donné des épithetes aux mois, les Perſans en ont donné aux villes principales de leur Empire. *Iſpahan* & *Casbin* ſont ſurnommées, *ſiege de la Monarchie. Cachan* eſt ſurnommée

de-

demeure des fidelles; *Candahar*, *retraite de sûreté*. *Acheref* a eu le surnom d'*annoblie*, à cause qu'*Abas* le Grand y fit bâtir un grand & somptueux Palais, & qu'il y faisoit sa plus ordinaire résidence, quand il étoit en la Province de *Mazenderan*. Cette Province est nommée *Tabar estaan* dans les Actes publics, à la Chambre des Comptes, & à la Chancellerie; mais dans le discours familier on l'appelle *Mazanderoon*. *Tabar estaan* signifie *lieu* ou *place de coignées*. Les Persans ont ainsi nommé cette Province pour signifier qu'elle est pleine de bois; parce que là où il y a beaucoup de bois, il faut beaucoup de coignées pour le couper. Je remarquerai aussi, que jamais les Persans ne parlent de leur Empire sans le qualifier de quelque titre glorieux, comme par exemple *les benits Royaumes*, *les Royaumes heureux*, *les Royaumes de spacieuse étenduë*, ainsi qu'il se voit dans cette Patente.

19. L'empreinte du Cachet, qui est au bas de la datte en la traduction, est au dos de la Patente, mais tout en bas aussi. C'est le Seau du premier Ministre, qui s'appelloit *Mahomet Mehdy*. Les Persans ne mettent point d'ordinaire leurs dignitez dans leurs seaux, ni aucun titre, capable de les faire connoître. Je ne l'ai vû faire qu'aux Officiers des Chambres des Comptes, dans les fonctions de leurs charges, & non dans les autres occasions; car il faut observer que tous les Orientaux ont divers seaux ou cachets. Il y a seulement leur nom, celui de leurs peres, qui leur sert de surnom, à la façon des Hebreux, & celui de leur race, quand elle a l'honneur d'être descendue de *Mahomet* par *Fathmé* sa fille. Les Maho-

hometans ne reconnoissent point d'autre Noblesse, que d'être originaires de cette souche-là.

J'avois joint à la Patente du Roi de Perse, un billet de recommandation du Grand Maître de son Hôtel. Je voulus que le Viceroi le vit, étant bien assuré qu'il opereroit encore plus que la Patente même. Cela arriva en effet, & je sûs depuis que c'étoit particulierement à ce Billet, que je devois les offices & les honneurs que je reçûs à *Tifflis*; en voici la traduction.

Les Commis des Gouverneurs, les Fermiers Royaux, les Officiers des villes, les Receveurs des peages, & les Prevôts des grands chemins auront [1] l'honneur *de savoir que Messieurs* Chardin & Raisin, *Marchands* [2] François, *la fleur des Marchands, ayant apporté à la très-haute & sublime Cour, des raretez couvertes de pierreries, dignes de la* [3] garderobe *des* [4] Esclaves *du* [5] Distributeur *des biens temporels, on les a chargez d'en apporter d'autres, & donné ordre exprès de faire faire en leur païs plusieurs ouvrages pour le service de ces Esclaves. On les a honorez pour cet effet d'une Patente au seau* [6] sacré: *& c'est pour cet emploi qu'ils voyagent. Il faut donc absolument que par tout où ils arriveront, on leur porte tout Respect, & qu'on leur donne toute l'aide raisonnable qu'il sera necessaire. Il faut absolument encore se bien garder de leur faire de la peine, ni de témoigner en quelque maniere que ce soit, qu'on attende, ou qu'on desire des droits d'eux, parce que s'il venoit aux oreilles des Esclaves du Seigneur des humains, qu'on a eu quelque prétention sur eux, il naîtroit de ce raport un mauvais fruit. Ecrit au mois de* Cha-

Chaval l'ennobli 1076. de la Ste. fuite, *à laquelle soit honneur & gloire.*

A la marge il y avoit:

L'intention de ce billet est de faire connoître à ceux à qui il s'adresse, qu'il en faut user avec les Porteurs selon la teneur de la Patente à laquelle le monde doit rendre hommage.

Les mots du seau signifient *Maxud* Fils de *Caleb*, les delices des créatures.

1. Il y a au Persan *sont honorez de ce qu'on leur fait savoir.* Les Grands de Perse écrivent ainsi aux bas Officiers, particulierement quand ces Officiers sont de leur dépendance. Ils font cela, afin que la difference que l'autorité & l'emploi met entr'eux, soit toûjours entretenuë, & que la Communication ne la confonde point.

2. Le terme que j'ai traduit par *François*, est *Frengui*, qui est le nom commun, que les Persans, & les autres Orientaux, donnent aux Chrétiens de l'Europe, nez sous une Domination Chrétienne, excepté les Moscovites, qu'ils appellent *Orous*; & ce nom de *Frengui* est venu ou de *Francus* Prince Gaulois, ou de celui de la *nation Françoise*; parce que ç'a été la prémiere Nation Chrétienne de l'Europe qui soit entrée en commerce avec les Mahometans, comme je l'ai déja observé. Il y a toute apparence que ce nom de *Freng*, ou *Franc*, pour denoter les Chrétiens de l'Europe, a commencé d'être mis en usage pendant la Guerre sainte, & qu'ainsi c'étoit un nom de Ligue, & non pas de *Nation*. Il y a des Auteurs qui donnent à ce nom de *Franc* une étymologie Arabesque, le tirant de *Ferhenc*, qui signifie *grand esprit*.

3. Le mot, que j'ai traduit par *Garderobe*, est *Sercar*. Il signifie precisément *Chef d'ouvrage*, & aussi *Magasin*. Le Roi, & les Grands de Perse, ont chez eux des manufactures de toutes sortes d'arts & de mêtiers. Ils les appellent *Carconé*, c'est-à-dire, *maison de travail*, ou proprement *laboratoire*. C'est comme la Galerie du Grand Duc de *Florence*, ou les Galeries du *Louvre*. On entretient là-dedans un grand nombre d'excellents Maîtres, qui ont pension & leur nourriture toute leur vie. On leur fournit les matieres pour travailler. On leur fait des présens, ou on leur hausse leur paye à chaque belle piéce qu'ils rendent.

4. C'est par faste qu'ils s'expriment en ces termes, *dignes de la Garderobe des Esclaves du Roi*, comme pour dire, que celle de Sa Majesté est remplie de tant de bijoux rares & précieux, qu'on ne peut rien apporter qui soit digne d'y être mis. L'éloquence Persanne se sert beaucoup de ce tour de langage en toutes sortes de sujets: ainsi en parlant d'un Ambassadeur qui a fait la révérence au Roi, ils disent *qu'il a baisé les pieds des Esclaves du Roi*. Pareillement, pour dire qu'un Prince a fait une grande action, ils disent, *les Esclaves de ce Prince ont fait une grande action*, façons de parler qui ne font pas mal connoître la vanité des Orientaux. Je les tiens tirées de l'*Alcoran*, que les Mahometans disent être *la source de la veritable éloquence*. On y voit beaucoup d'expressions semblables; comme par exemple, en parlant des ouvrages de Dieu, ils les appellent *les ouvrages des Anges*. *Les Anges créerent le Ciel & la Terre*, cela exprime mieux, disent les Ma-

Mahometans, la puissance de Dieu, parce que si les Anges ont bien tant de puissance que de créer des mondes, combien en doit avoir celui dont ils sont seulement les serviteurs? Au reste, tous les Orientaux sont de veritables Esclaves, leurs Souverains ayant droit sur leur vie & sur leurs biens, sur leurs femmes & sur leurs enfans. Mais bien loin que cette condition leur fasse horreur, ils s'en glorifient. Les grands Seigneurs même se font un honneur d'être appellez des *Esclaves*; & *Cha-couli*, ou *Coulom-cha*, qui signifie *Esclave du Roi*, est un aussi honorable titre en Perse que celui de Marquis en France.

5. *Valineamet*, que j'ai traduit *distributeur des biens temporels*, est un nom composé. *Vali* signifie *un Lieutenant souverain* & absolu, qui a le même pouvoir au lieu où il est établi, que celui dont il tient l'Empire. Les Persans appellent souvent leur Roi *Vali Iron*, pour donner à entendre qu'il est en Perse, qu'ils nomment *Iron*, le veritable Successeur, le Vicaire, & le Lieutenant d'*Ali*, auquel Dieu donna la Seigneurie de tout le monde après la mort de *Mahomet*. *Neamet* vient d'*Inam*, qui signifie *present*, *faveur*, *grace temporelle*, *largesse de biens*. Ainsi par le nom de *Vali-Neamet*, qui est le plus ordinaire que les Persans donnent au Roi, en parlant à Sa Majesté, ils entendent *qu'il est au monde le Lieutenant de Dieu, pour distribuer de sa part aux hommes tous les biens de la fortune, & comme le Canal par lequel le Ciel communique ses liberalitez à la Terre.*

6. Il y a au Persan *Moubarec-Nichan*. On

a dit que le *paraphe*, dans lequel sont écrits les noms des douze premiers Successeurs de *Mahomet*, s'appelle *Nichan*. *Moubarec* signifie proprement *benit*.

Je ne dis rien au Viceroi en le saluant, & lui aussi ne me dit mot, & ne fit pas le moindre signe. Un moment après qu'on eut servi, il m'envoya sur une assiette d'or la moitié d'un grand pain, qui étoit devant lui, & me fit dire par l'Ecuyer tranchant qui me l'apporta *que j'étois le bien-venu.* Un peu après il m'envoya demander en quel état étoit la guerre des *Turcs* avec les *Polonois*? Au second service, il nous fit verser du vin de sa bouche, dans la tasse où il beuvoit. Le vin étoit dans un grand flacon d'or émaillé. La tasse étoit d'or garnie au dessous de rubis & de turquoises. Le Gentilhomme qui nous versa à boire nous dit de la part du Prince *de nous réjouïr & de manger plus que nous ne faisions.* Au troisiéme service le Prince nous fit encore plus de caresses, il nous envoya une partie du roti qu'on avoit servi devant sa personne, savoir un Faisan, deux Perdrix, & un quartier de Biche, & nous fit dire *que le vin faisoit trouver le Gibier bon, toutefois qu'il avoit commandé qu'on ne nous pressât pas de boire.* Je recevois tous ces honneurs avec de profondes inclinations, & sans rien répondre. Les Capucins faisoient de même. C'est la coûtume chez les Persans, de ne point autrement répondre à ces sortes de faveurs.

Je ne dirai point l'ordre ni la magnificence de ce festin. Je dirai seulement, qu'on y bût beaucoup, qu'il y avoit une prodigieuse quantité de viandes, & que l'on servit gras

&

& maigre, à la considération du Patriarche & de l'Evêque qui étoient-là, & qui font abstinence toute leur vie. Nous nous levâmes de table, après y avoir demeuré trois heures. D'autres conviez s'étoient déja retirez. Cependant l'on n'avoit pas encore desservi le rôti. Nous fîmes une grande reverence au Prince en nous retirant. Il m'envoya dire encore une fois *que j'étois le bien-venu*, & nous fit conduire au logis.

Le 14. le Prince m'envoya deux grands flacons de vin, deux Faisans, & quatre perdrix. Le Gentilhomme qui conduisoit le Présent me dit, que le Prince lui avoit donné ordre de s'enquerir *si j'avois besoin de quelque chose, & si les Capucins avoient soin de me bien divertir*; & de me dire, *que si je trouvois bon le vin qu'il m'envoyoit, j'en envoyasse prendre tous les jours à sa sommellerie.* Je répondis, en suppliant le Gentilhomme d'assurer le Prince, *que mes hôtes ne me laissoient manquer de rien, & que nous boirions ensemble à sa santé le vin qu'il m'envoyoit.* On n'en pouvoit boire de meilleur qu'étoit celui-là. Nous en fîmes grande chere le soir, avec un Chirurgien *Polonois*, & deux *Syriens*, qui étoient au service du Prince, qu'on envoya prier à souper.

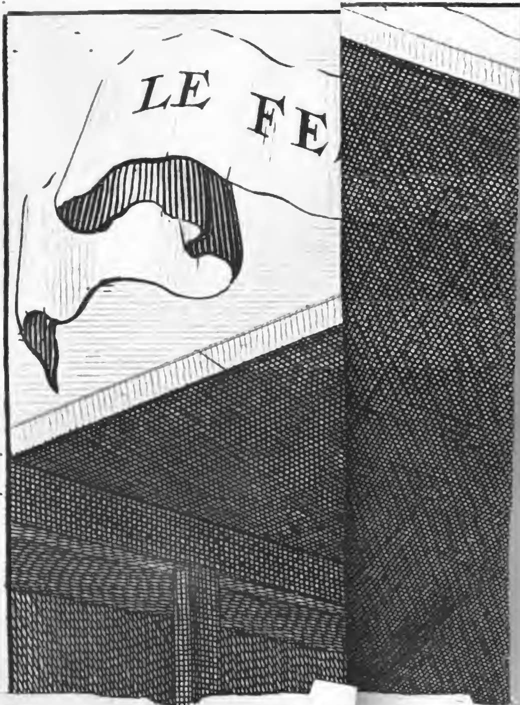
Le 16. le Prince me fit inviter à la nôce de sa niéce, qu'il marioit au Palais. J'y allai à cinq heures avec le Préfet, & le Pere *Raphaël*. La cérémonie du Mariage étoit presque achevée quand nous arrivâmes. Elle se faisoit dans le grand Salon, où l'on avoit diné le Dimanche précédent. J'avois beaucoup d'envie de la voir, mais parce que la sale étoit remplie de Dames, on n'y laissa entrer nuls autres

tres

tres hommes, que le Prince, & ses proches Parens, le *Catholicos*, & les Evêques.

C'est seulement depuis que les Georgiens ont été soûmis à la Perse, qu'ils ont interdit à leurs femmes le commerce des hommes, & cette interdiction n'est encore que dans les villes; car à la Campagne, & aux lieux où il n'y a point de Mahometans, elles vont sans voile, & ne font nulle façon de voir des hommes, & de leur parler. Mais comme les coûtumes des Mahometans, s'étendent de plus en plus en Georgie avec leur Religion, on voit aussi peu-à-peu la liberté des femmes s'éteindre, & ce beau sexe obligé par bienséance de faire bande à part. Le festin de la nôce se fit sur une terrasse du Palais, entourée d'estrades élevées de deux pieds, & profondes de six. La terrasse étoit couverte d'un grand Pavillon, dressé sur cinq colomnes de vingt deux pieds de haut, & de cinq pouces de diametre environ. La doublure étoit faite de brocard d'or & d'argent, de velours, & de toile peinte, si adroitement & si proprement mêlées, qu'aux flambeaux cela paroissoit un lambris de fleurs & de moresques. Au milieu de cette espéce de salon étoit un grand bassin d'eau. Il n'y faisoit point froid pourtant, car la nombreuse assemblée, & de grands brasiers allumez, l'échauffoient si fort, que la chaleur commençoit à incommoder lors que j'en sortis. Le plancher étoit couvert de beaux tapis, & tout le lieu éclairé de quarante grands flambeaux. Les quatre qui étoient proche du Prince étoient d'or. Les autres etoient d'argent. Ces flambeaux pesent ordinairement quarante livres la piéce. Le pied a quel-




LE FE









a quelque 15 pouces de diametre. La branche, haute d'un pied & demi, porte un godet rempli de ſuif pur, qui entretient la lumiére à deux méches. Ces ſortes de flambeaux rendent beaucoup de clarté.

La figure qui eſt ici à côté peut donner une idée aſſez diſtincte de l'ordre de ce feſtin. Les conviez étoient rangez ſur les eſtrades. Le Prince étoit au fond ſur une eſtrade plus élevée que les autres, & couverte d'un dais fait en dome. Son fils & ſes freres étoient à ſa droite, les Evêques à ſa gauche. Le Marié étoit entr'eux. Le Prince me fit aſſeoir avec les Capucins immédiatement après les Evêques. Il y avoit plus de cent perſonnes à ce feſtin. Les joueurs d'inſtrumens étoient au bas. Un peu après que nous fumes placez, le Marié entra mené par le Catholicos. Auſſi-tôt qu'il eut pris ſa place, les parens du Prince lui vinrent faire un Compliment & un Préſent. La plûpart des conviez firent la même choſe, chacun à ſon rang. C'étoit une eſpéce de Proceſſion. Cela dura demi-heure. Les préſens qu'on lui faiſoit étoient en monnoye d'or & d'argent, & en petites taſſes d'argent. Je voulus ſavoir au juſte à combien montoient les préſens qu'on lui fit, mais ſelon que j'en pus juger, c'étoit peu de choſe & ils ne montoient pas à plus de deux cens écus.

Cependant on ſervit le ſoupé en cette maniére : Premiérement, on étendit des nappes devant tous les conviez, & en trois endroits dans le placitre. Ces nappes étoient de la largeur des eſtrades, enſuite on apporta le pain. Il y en avoit de trois ſortes, de mince com-

comme du papier, d'épais d'un doigt, & de petit ſucré. Les viandes étoient en de grands baſſins d'argent couverts. L'on n'en fait point de ſi grands en Europe. Le plat & le couvercle peſent ordinairement 50 ou 60 marcs. Ceux qui apportoient les plats dans la ſale les rangeoient ſur une nappe à l'entrée, d'autres Officiers les portoient devant les Ecuiers tranchans, qui en rempliſſoient des aſſiettes creuſes, qu'ils faiſoient préſenter aux conviez. On en portoit aux Princes, puis aux autres en leur rang. On ſervoit premiérement une même viande à tout le monde, puis une autre & ainſi de ſuite. Le feſtin fut de trois ſervices, chacun d'environ ſoixante de ces grands plats baſſins. Le premier étoit de toutes ſortes de *Pilo*, c'eſt du ris cuit avec de la viande. On en fait de pluſieurs couleurs & de pluſieurs goûts. Le jaune eſt cuit avec du ſucre, de la canelle & du Saffran. Le rouge eſt cuit avec du jus de grenade. Le blanc eſt le plus naturel & le meilleur. Ce pilo eſt un fort bon manger, fort délicat & fort ſain.

Le ſecond ſervice étoit de pâtez, d'étuvées, de fricaſſées douces & aigres, & de ſemblables ragoûts. Le troiſiéme étoit de roti. Tous les trois ſervices étoient mêlez de poiſſon, d'œufs & de légumes pour les Eccleſiaſtiques. L'on nous ſervit gras & maigre. Au reſte on ſervoit & deſſervoit avec un ordre & un ſilence merveilleux. Chacun faiſoit ſon devoir ſans parler. Trois Europeans à une table font plus de bruit que cent cinquante perſonnes, qui étoient dans la ſale de ce feſtin.

Ce

Ce qu'il y avoit de plus admirable, après ce bel ordre, étoit le buffet. Il étoit composé d'environ 120 vases à boire, tasses, coupes, & cornes, soixante flacons, & douze brocs. Les brocs étoient presque tous d'argent. Les flacons étoient d'or lisse, ou émaillé. Les tasses & coupes étoient les unes d'or lisse, d'autres d'or émaillé, d'autres couvertes de pierreries & d'autres d'argent. Les cornes étoient garnies comme les plus riches tasses. Ces cornes sont de diverse grandeur. Les plus ordinaires sont hautes d'environ huit pouces, & larges de deux en haut, fort noires & fort polies. Il y en a même qui sont de Rhinoceros & de bêtes fauves, au lieu que les communes ne sont que de bœuf & de mouton. L'usage de s'en servir à boire, & de les enrichir est de tout tems chez les Orientaux. Je ne sais pas combien le festin dura; car je n'attendis point la fin. Je sais seulement que nous étant retirez à minuit l'on n'avoit pas encore levé le roti. On ne bût pas d'abord, ce ne fut qu'au troisiéme service qu'on s'échauffa, & on le fit d'une maniére étonnante. On beuvoit les santez en cette façon. On donnoit aux huit personnes les plus proches du Prince, quatre à droit, quatre à gauche, huit tasses de même grandeur, & de même façon, pleines de vin. Ils se levoient & se tenoient debout jusqu'à ce qu'ils eussent bû. Ceux du côté droit beuvoient les premiers à la fois. Ceux du côté gauche faisoient raison, puis tous huit se rasseioient & l'on portoit les mêmes huit tasses aux plus proches, & ainsi de suite jusqu'à ce que la santé eût fait le tour. Après on en recommençoit une nouvelle

avec

avec huit tasses plus grandes. La coûtume du païs est de boire les santez des Grands les derniéres avec les plus grandes coupes. C'est afin d'enyvrer plus fortement les conviez, les engageant par respect & par considération à boire jusqu'à ce qu'ils soient enyvrez. On bût de cette façon pendant les deux derniéres heures que je fus au festin, & à ce que je sûs depuis, jusqu'au lendemain matin. Les premiéres tasses ne tenoient pas plus d'un verre ordinaire. Les derniéres que je vis vuider, tenoient seulement trois demi-septiers. Cependant ce n'étoit-là que celles de moyenne grandeur. Les Capucins & moi étions exempts de boire, & à la verité si j'eusse autant bû que mes voisins, je serois mort sur la place; mais le Prince eût assez de considération pour commander qu'on ne nous portât point de santez. Il y avoit du vin, de l'eau, & une tasse d'or devant nous. On nous donnoit à boire seulement quand nous en demandions. Lors qu'on commença les santez, les Instrumens commencérent de sonner. Ils étoient mêlez de voix. Le concert en plaisoit beaucoup à l'assemblée. Elle en paroissoit ravie: pour moi, je n'y trouvois rien d'agréable, il me sembloit au contraire rude & malconcerté. Le Prince qui s'en divertissoit fort, & en qui la gayeté operoit, fit dire au Préfet de faire apporter son épinette. Lui & son compagnon penserent enrager de la fantaisie du Prince. Ma présence étoit la principale cause de leur déplaisir, parce qu'ils apprehendoient, que je ne fisse une rélation desavantageuse pour eux, de la lâche complaisance qu'ils avoient témoigné en cette rencontre, & qu'un Préfet
des

des Missions se fût prostitué jusqu'à faire le métier d'un violon devant un Prince Mahometan, dans une assemblée d'Infidéles & d'Héretiques, de Clercs & de Séculiers, qu'on pouvoit appeller, en l'état où le vin les avoit mis, une troupe d'yvrognes. Quand l'Epinette eut été apportée, on la posa sur un carreau au milieu de la sale. Le Préfet fut obligé d'en jouer; & le Prince lui ayant fait dire de chanter & de jouer tout ensemble, il se mit à chanter le *Magnificat*, le *Te Deum*, le *Tantum ergo*; & puis des chansons, & des airs de Cour, en Italien, & en Espagnol, parce que l'air des hymnes ne réjouïssoit pas assez le Prince. L'épinette étoit fort mal accordée. Le Préfet en jouoit par dépit, & étant tout blanc, & tout cassé d'âge, & de fatigues, on peut juger que son concert étoit un fort méchant divertissement. Il fit pourtant celui du Prince pendant deux heures. Durant ce tems-là, le premier Maître d'hôtel, qui étoit Mahometan de naissance, s'approcha de moi & me demanda, si l'usage des instrumens étoit permis en nôtre Religion? Je lui dis qu'il l'étoit. Il me repliqua, que la créance Mahometane le défendoit bien expressément. Nous eûmes un entretien de demie heure sur ce sujet, dans lequel ce Seigneur me confirma ce que j'avois apris il y a long-tems, que les Instrumens de Musique sont défendus par Mahomet; & qu'encore que l'usage en soit universel dans toute la Perse, il ne laisse pas d'être illicite. Il me dit encore, que les Instrumens étoient sur tout prohibez dans la Religion, n'y ayant que la voix de l'homme avec laquelle Dieu vouloit être

loué.

loué. Durant cet entretien un Evêque Georgien ſe mit à diſcourir ſur le même ſujet avec le Pere *Raphaël*. Je ne ſai pas tout ce qui y fut dit, car je n'entendois pas leur langage, & ce Pere ne me le voulut pas expliquer. Il me dit ſeulement, que cet Evêque ſe ſcandaliſoit de voir le Préfet divertir l'aſſemblée en un feſtin, de la même ſorte dont il prétendoit louër Dieu à l'Egliſe. Le Pere *Raphaël* ajoûta, qu'il avoit un ſenſible déplaiſir de l'autorité que le Viceroi avoit priſe ſur eux, d'obliger leur Préfet à jouër du lut, & à chanter par tout où il lui en prénoit envie; mais que leur ſureté dépendoit ſi entiérement de ſes bonnes graces, qu'ils n'oſoient preſque lui refuſer aucune choſe. Nous nous retirâmes à minuit, comme j'ai dit, après avoir pris congé du Prince avec une grande reverence. Il me demanda avant que de me laiſſer aller, comment ſe portoit le Roi d'Eſpagne ſon parent, & bût à ſa ſanté dans une taſſe garnie de pierreries. Il voulut que les Capucins, & moi, buſſions la même ſanté dans cette riche coupe. Je ne ſai s'il fit cela par faſte, ou pour honorer le Préfet, qu'il ſavoit être ſujet de S. M. Catholique.

Le 17. faiſant réflexion ſur cette qualité de parent du Roi d'Eſpagne que le Prince s'étoit donnée, & trouvant que cela ne revenoit pas mal à ce que diſent pluſieurs Auteurs, que les Eſpagnols ſont originaires d'*Iberie*; je demandai aux Capucins, comment le Prince entendoit cette Parenté? Ils me répondirent, que *Clement* VIII. ayant traité *Taymuras* en des Lettres qu'il lui écrivoit, de Parent de *Phi-*

Philippe ſecond, & les *Iberiens* & les *Eſpagnols* de Freres, *Taymuras* depuis, & ſes ſucceſſeurs après lui, s'étoient entêtez de cette imaginaire Parenté. Ils me conterent ſur ce ſujet beaucoup de choſes de l'orgueil & du faſte des Georgiens, & du Viceroi en particulier, & me montrerent la copie d'une Lettre qu'il écrivit il y a deux ans au Roi de *Pologne*. J'en inſere la traduction dans ce Journal, parce que c'eſt une piece authentique, propre à faire connoître, que l'Orgueil des Georgiens eſt grand, & peu déguiſé, & parce que l'amas de titres faſtueux, dont elle eſt remplie, decouvre pleinement, que les nations Orientales ſont, ſans comparaiſon, plus vaines que toutes les autres.

La loüange, la gloire, & l'adoration, doivent être rendues à Dieu qui eſt tout puiſſant, qui a créé & qui conſerve toutes choſes, qui n'eſt ni produit ni engendré, exempt de tous maux, Inéfable, Clement envers tous, tant les morts que les vivans, qui commande de plein pouvoir aux plus grands & aux plus petits, & qui les gouverne avec Clemence: Le très-haut & très-puiſſant Prince le Roi des Georgiens, *des* Lictimeriens, *des* Liſtameriens, *des* Litiens, *des* Meſiulctiens, *des* Cheviens, *des* Chevouratiens, *des* Suanes, *des* Oſſi, *des* Bualtiens, *des* Circaſſiens, *des* Tuſciens, *des* Pſianetiens, *des* Fidiciens, *des* Jalibuſiens, *des peuples qui ſont au deçà & au delà des très-hautes Montagnes & de tous les lieux habitez qui s'y trouvent: Seigneur des trois grands Tribuns* (Le terme Georgien eſt *Eriſtave*, *Eri* ſignifie *peuple*, *Tava* ſignifie *Chef* ou *Prince*) *& du St. ſiege de* Schette, *ville capitale de toutes les Provinces que Dieu par ſa grace nous a don-*

*données en heritage, Roi d'*Iberie, *de* Mucranie, *de* Sabatian, *de* Trialet, *de* Taſchire, *de* Somette, *de* Chianchie, *de* Schianvande, *& de pluſieurs autres Royaumes qu'il poſſède tous avec une Autorité établie & abſoluë, & ſur leſquels il a une pleine puiſſance; qui eſt deſcendu de* Jeſſé, *de* David, *de* Salomon, *& qui par la grace & par la puiſſance de Dieu, eſt comblé de proſperités, le Vainqueur des Vainqueurs, l'invincible, le Roi des Rois, le très-haut Seigneur* Chanavas-can: *A vous* Jean Caſimir *qui êtes comblé d'Honneur & qui en pouvez remplir les hommes, qui êtes fameux dans la paix & bien édifié dans la vertu, qui par la miſericorde & par la puiſſance de Dieu êtes* Auguſte, *heureux, né ſous une Conſtellation favorable, très-grand en magnificence, qui faites toûjours le bien, qui par vôtre rare merite êtes très-digne du Trône, & de la Couronne, très-puiſſant Souverain, Vainqueur des Vainqueurs, victorieux des ennemis, célébre exterminateur des Rebelles, Prince né Chrétien & élevé dans la Religion Chrétienne, Renommé en faits d'armes, Roi héréditaire de* Pologne, *de* Gothie, *de* Vandalie, *de* Lithuanie, *de* Ruſſie, *de* Pruſſe, *de* Mazovie, *de* Livonie, *de* Samots, *de* Chiovie, *de* Ciarnacovie *& de pluſieurs autres Royaumes & Provinces: Sereniſſime Seigneur dont la renommée eſt répandue par tout où va le Soleil. A vous, dis-je, grand Roi de* Pologne, *ſans égal, très-profond en ſageſſe & en toute ſorte de ſcience, & très-illuſtre par les juſtes éloges qu'on vous donne pour avoir appris toutes les plus belles Langues. Nous vous ſaluons de toute nôtre affection, & vous ſouhaitons avec autant d'ardeur, que l'engagement de nôtre bien-veillance*

le

le desire, un parfait contentement, une longue paix, & des prosperitez multipliées. Nous rendons graces infinies à Dieu, Createur du Ciel & de la terre, d'avoir appris l'état de vôtre santé, par les Lettres qu'on nous a rendues de la part du très-Illustre & très-excellent Seigneur Jean Lesczunschi, *Comte de* Lesrno, *Grand Chancelier de vôtre Royaume, & Lieutenant General en la haute* Pologne. *Nous prions toûjours sa divine bonté de nous faire apprendre par fois que vôtre parfaite santé continuë, que vous goûtez sans chagrin les fruits d'une heureuse paix, & que vous joüissez d'une parfaite felicité. Vôtre bon serviteur* Burbibug-danbec, *Officier de vôtre Royaume, Gentilhomme non moins illustre en fidelité qu'en noblesse, est venu ici en qualité d'Envoyé de vôtre Royale Majesté, pour renouveller la paix, & ratifier l'amitié, & la bonne correspondance qu'elle a avec le bien-heureux Roi* Sultan Soliman, *de qui la grandeur est élevée jusqu'au Ciel, & affermie sur toute la terre, Prince très-haut, Suprême, Incomparable, Infini en puissance, accoutumé de se faire adorer par force de ses plus redoutables ennemis, de qui l'Univers ne tire pas moins de richesses que de la mer, & qui est digne de plus de loüanges qu'il n'est possible aux hommes d'en donner: Monarque de* Perse, *de* Parthe, *de* Medie, d'Hircanie, *du* Golphe Persique *& des Isles qu'il contient, de* Caramanie, *d'*Aracosie, *de* Margiane *& d'autres innombrables Principautez & Seigneuries. Vôtre dit Envoyé a passé sur nos terres, sans y avoir souffert aucune incommodité, ni reçu nul déplaisir. Il part à présent pour s'en retourner moyennant l'aide & le secours de Dieu vers vôtre Royale Majesté. Je la supplie par la*

bienveillance & l'amitié que nous nous portons mutuellement, que ce bon ſujet & mon domeſtique, ſoit auſſi bienvenu auprès d'elle, qu'il l'a été près de ſon predeceſſeur. A la Royalle de Tifflis *le 26. Mars, l'an* 1671. *de la naiſſance* de Jeſus Meſſie.

Le 20. je ſuppliai le Préfet & le Pere *Raphael* de rendre graces au Prince des honneurs qu'il m'avoit faits, & de le prier de me donner un Officier pour me conduire juſqu'à *Irivan*, ville capitale de l'*Armenie majeure*. Le Prince agréa le remerciment, & la demande. Il chargea les Capucins de me dire, *qu'il aimoit fort les Europeans, & qu'il auroit ſouhaitté que je demeuraſſe plus long-tems à* Tifflis, *pour me le faire encore mieux connoître : mais qu'il n'oſoit m'arrêter, non pas même de déſir; puiſque j'avois des ordres du Roi à executer : que je pouvois continuer mon voyage quand je voudrois : qu'il y avoit toutes ſortes de ſureté ſur ſes terres, & qu'ainſi je n'avois point beſoin d'eſcorte; toutefois qu'il me donneroit ſi je voulois, un de ſes Officiers.* Ces Peres me dirent en ſuite, qu'il les avoit fort entretenus de la paſſion qu'il avoit de voir des Europeans s'établir en Georgie, & qu'il leur avoit ordonnné de me dire, *que s'il y en venoit pour le commerce, il leur accorderoit toutes les Exemptions, & tous les Avantages qu'ils deſireroient. Que ſon territoire s'étendoit juſqu'à la Mer noire, & qu'ayant beaucoup d'autorité en Perſe, & étant fort conſideré en Turquie, les Europeans qui voudroient paſſer de leur Païs aux Indes, ne pourroient prendre de meilleure route que par ſes Etats, & qu'il s'aſſuroit que ſi on la prenoit une fois, l'on n'en tiendroit point d'autre à l'avenir.* Je dis aux Pe-

Peres, qu'il falloit remercier fortement le Prince de la bienveillance qu'il avoit pour les gens de nôtre païs, & lui faire entendre *que je ne manquerois pas d'en donner avis à notre Compagnie des Indes, & que s'il vouloit lui faire l'honneur de lui en écrire, j'envoyerois sûrement la Lettre; qu'au reste il me feroit une extrême faveur de me donner une personne de sa maison pour me conduire jusqu'au plus proche Gouvernement, dont je ne manquerois pas de rendre compte au Roi & aux Ministres, lors que je serois arrivé à* Ispahan.

Le 24. le *Tibilelle*, j'ai dit qu'on nomme ainsi l'Evêque de *Tifflis*, me vint voir. Il me dit, que le Prince l'avoit chargé de me dire, qu'ayant fait réflexion sur ce que je lui avois fait représenter, d'écrire à la Compagnie Françoise pour un établissement de commerce, & de passage en Georgie, il avoit été sur le point de le faire, pour l'informer de ce qu'il y a à profiter à la marchandise en ce Païs; mais qu'il s'étoit retenu, parce qu'étant Vassal du Roi de Perse, il apprehendoit que sa Majesté lui fît un crime d'avoir écrit sans son ordre à des Etrangers pour affaires; & que je pouvois rapporter sûrement, que si la Compagnie vouloit envoyer des Commis en ses Etats, ils y trouveroient à bon marché beaucoup de marchandises propres pour l'Europe, & y recevroient tout le bon traitement possible. Je répondis au *Tibilelle*; en le suppliant d'assurer le Prince, que je m'acquitterois soigneusement de sa commission. Ce Prelat demeura un quart d'heure dans ma chambre. Je lui fis Présent en sortant d'un beau Chapelet de corail. C'est la coûtume de payer ainsi con-

tent les visites des gens de qualité. Les Capucins furent bien-aises & de la visite que j'avois reçûe, & de la maniere dont je l'avois payée; parce que l'Evêque de *Tifflis* n'étoit encore jamais venu chez eux.

Le 25. le Prince m'envoya un Regal de vin, & me fit dire, qu'il avoit nommé un Persan de sa maison pour me conduire, & qu'il avoit commandé qu'on lui expediât une lettre d'ordre, que je pouvois donc me disposer à partir au premier jour.

Le 26. le Pere *Raphael* me fit passer deux heures avec une vieille femme, qui exerçoit la Medecine, à l'aide d'une infinité de secrets; & me fit charger mes tablettes de quelques uns qu'il avoit ouï vanter. Les voici.

Pour guerir l'hydropisie, il faut donner demi dragme de suc de racines de pois chiches, & reïterer le remede de deux en deux jours, jusqu'à la guerison du mal.

Pour arrêter le flux d'urine, il faut donner à manger trois jours durant des peaux interieures de gésier de chapon roties. Il en faut donner cinq par jour.

Contre la morsure du Scorpion, il faut prendre une poule en vie, lui plumer le croupion, & l'appliquer sur la playe. Il arrive qu'elle en tire le venin & en meurt. Dès qu'on la voit en convulsion il en faut prendre une autre & s'en servir de la même maniere, & ainsi consecutivement tant qu'on voye que le remede n'attire plus de venin.

Pour la jaunisse, il faut faire un lit de ris cuit, y coucher le malade, & le bien couvrir, ou bien il faut lui donner le bain de lait, il fait le même effet.

Pour

Pour les Douleurs externes des Jointures, comme la Sciatique, il faut donner, ou la decoction, ou le parfum de trois dragmes d'hellebore.

Pour les douleurs internes de quelque sorte qu'elles puissent être, il faut donner des potions de Momie.

A toutes sortes de Chutes, de Brisures, & de Playes; il faut pareillement donner la Momie en breuvage, enveloper le malade en une peau de vache, & lui tirer du sang. Il faut penser la playe avec la poudre de l'herbe qu'on appelle en François *bouillon* & en Latin *Taxus barbatus*.

Pour les Catharres & fluxions à la tête & à la gorge, il faut employer le parfum d'ambre jaune.

Pour la Dyssenterie, il faut donner une infusion de feuilles & de fruits de Myrthe, ou bien du sang de Lievre rôti infusé dans du vin.

Pour guerir les Hemorroïdes, il faut broyer des feuilles de Plantin & en saupoudrer la partie.

Aux douleurs de Reins, il faut se servir des feuilles & de la graine de Guimauve en décoction.

A la Gravelle, il faut aussi la décoction de Guimauve.

A l'ulcere des Reins, le Lait.

Pour guerir la Pleuresie, il faut prendre deux galettes fort minces de farine ordinaire, les faire bien bouillir dans de l'eau, avec de l'alum de roche, & avec l'herbe qu'on appelle en François *Garance*, & en Latin *Rubea tinctorum*; & puis les appliquer sur le côté, une devant, l'autre derriere, les plus chau-

des qu'on pourra les souffrir. Le remede se doit reïterer journellement jusqu'à la gueri-son.

Contre la Toux, il faut user de la racine de *Cynnoglossum*, qu'on nomme en François *langue de Chien*.

Un remede assez ordinaire en ce païs-là pour guerir les fievres, dont l'accès prend en froid, est de faire des emplâtres avec de la graisse de queüe de mouton, de la canelle, du cloud de Girofle, & du Cardamome, & de les mettre aux Paroxysmes, sur le front, sur l'estomach, & sur les pieds. Quand le froid est passé, on leve ces emplâtres, & l'on en applique d'autres au front, & à l'estomach, faites avec des feuilles de Chicorée, de Plantin, & de l'herbe appellée *Solatum*. On prend ensuite un Cochon de lait, on le coupe en deux, & on l'applique aux pieds. Le malade est pendant toute sa maladie nourri de pain, & de creme d'amande, sans lui donner rien de cuit.

Le Pere *Raphael* m'a assuré qu'il a vû en ce païs-là guerir des fievres froides, en menant le malade au fort du frisson sur le bord de l'eau, & le plongeant dedans. On aura de la peine à croire cela ; &, à dire le vrai, il me paroît tout-à-fait extravagant, à force de me paroître dangereux. L'on remarque toutefois que la difference des Climats & des temperaments de chaque païs, fait produire des effets bien differens aux remedes, de maniére qu'un remede qui tue en un païs, pour ainsi dire, n'émeut pas seulement en un autre.

Le soir, le Secretaire du Chancelier du Prince m'amena l'Officier qui me devoit con-
duire

duire à *Irivan*. Il lui mit en main, en ma presence, la lettre d'ordre pour cette commission. En voici la traduction.

DIEU.

On charge sous de rigoureuses peines le noble Seigneur [1] Emin-aga, *de faire exécuter exactement la teneur de la patente que le feu Roi, lequel a été ici-bas le maître de la* [2] Fortune, *&* *qui presentement est au* [3] Ciel, *a donnée à Messieurs* Chardin & Raisin, Europeans, François, *en vertu de laquelle les* [4] Juges *des places, les Prevôts des grands chemins, les Receveurs des péages, & toute sorte d'Officiers de l'Empire, sont obligez de leur faire honneur, & se doivent bien garder d'exiger d'eux nul droit que ce soit.*

Le dit Emin-aga *s'appliquera à les conduire à la benite ville d'*Irivan, *sans qu'ils reçoivent en chemin aucun dommage ou déplaisir, afin que rien ne les empêche d'aller contents au Palais de* [5] l'appui du genre humain. *Les gens à qui l'on montrera ce commandement prendront garde de n'y contrevenir aucunement. Fait au mois de* [6] Zialcadé *le sacré, l'an* de l'Hegire 1083.

1. *Emin* a la même signification que *Mir*, & c'est tout un. Ils signifient *Seigneur*, *noble*, *vaillant*, *Chef de famille*, ou *Tribut*. On peut voir au *Deuteronome Chap.* 2. *vers.* 10. que ce nom est très-ancien en quelques-unes de ces significations. Il signifie proprement *effroyable* en Hebreu.

2. A rendre mot pour mot, il eût fallu mettre *maître de la Conjonction*. Les Persans dans l'entêtement qu'ils ont pour l'Astrolo-

gie judiciaire croyent, que les victoires, & toutes les bonnes fortunes, viennent de la conjonction de deux Astres benins; & sur cette vûe ils disent, qu'on est Maître des conjonctions, lors qu'on n'a que de la prosperité & du bonheur.

3. Il y a proprement au Persien *dont le Ciel est le nid*. Les sectateurs d'*Ali* tiennent les Rois de Perse pour Saints, en qualité de successeurs de *Mahomet*, & de Lieutenants de Dieu. Et ils ont pour Article de Foi, que ces Rois vont au Ciel par une destination nécessaire, & aussi naturelle que les oiseaux se rendent à leur nid.

4. *Homal*, que j'ai traduit par *Juges*, veut dire *petits Regens*, ou *Gouverneurs subalternes*. On comprend sous ce nom le *Daroga*, qui est le Gouverneur & Lieutenant criminel; le *Mustaufi*, qui est l'Intendant; le *Cheic-el-islam*, qui est le Lieutenant civil; le *Visir*, qui est le Receveur général; & le *Kelonter*, qui est le Prevôt des Marchands.

5. L'une des plus ordinaires qualités que les Persans donnent à leur Roi, est *Alempenha*, qui signifie *le soutien & la baze du monde*.

6. Ce mois est le 11. de l'année.

Je donnai une pistole au Secretaire du Chancelier pour le droit qu'il a sur les expeditions de cette nature. Ce droit n'est pas réglé, on le paye à proportion de l'avantage qu'on reçoit de l'expedition, & à proportion aussi de la figure qu'on fait & de la qualité qu'on a. Mon conducteur me fit d'abord entendre qu'il n'avoit point de cheval, & il fallut que je lui donnasse cinq pistoles pour en achetter un.
Je

Je connus bien que c'étoit une pure adreſſe pour me tirer cet argent d'avance, craignant que quand je ſerois à *Irivan*, je ne fuſſe aſſez mal-honnête pour le recompenſer d'une bagatelle, ou ne lui donner rien du tout. Les Perſans n'ont pas beaucoup de reconnoiſſance; & les Georgiens ſur tout ſont ingrats. Les plus grands bien-faits ne font gueres d'impreſſion dans leur cœur. Ils les oublient; & ils font de mauvais tours à ceux à qui ils doivent leur avancement, auſſi librement qu'à des inconnus. C'eſt pour cela qu'ils ont accoûtumé de ſe faire payer par avance, & ils le font avec aſſez peu de honte, n'en connoiſſant point à demander recompenſe pour le plus petit ſervice qu'ils faſſent.

Le 28. je partis de *Tifflis* ſur les 11. heures du matin. Le Chirurgien Polonois, dont j'ai parlé, & quelques Georgiens avec qui j'avois fait connoiſſance, me conduiſirent à la traitte. Le Conducteur alloit devant pour empêcher que les Receveurs de certains petits droits, qu'on prend pour tous les chevaux de charge qui ſortent de la ville, ne demandaſſent rien à mes gens. On appelle ces ſortes de conducteurs *Mehemandaar*, mot qui ſignifie, *celui qui a ſoin d'un hôte*. On en donne aux Envoyez, aux Ambaſſadeurs, & à tous les étrangers de conſideration. Leur devoir eſt de faire donner eux-mêmes des logemens, des vivres, & des voitures, aux perſonnes qu'ils ménent; en un mot, de les décharger du ſoin du voyage. Ce ſont comme des Maîtres d'hôtel, ou pourvoyeurs des gens qu'ils conduiſent; car on ſe ſert en tout & par tout de leur miniſtére. On les envoye à l'emplette, com-

me on leur fait porter aux Ministres les paroles qu'on ne veut pas prendre la peine de leur porter en personne. Ces Conducteurs sont bien payez de leur voyage, aussi est-ce une recompense qu'une telle commission. Les villages où ils passent leur font des présens, afin qu'ils levent moins rigoureusement ce qu'ils font donner pour le défrai des gens qu'ils conduisent, & qu'ils ne fassent point de dégât. Ils prennent en leur protection les Marchands qui les veulent suivre, & outre qu'ils les assurent des vols, ils les exemptent de peages & de Doüanes. Cela leur vaut encore quelque chose. Leur plus grand gain est le présent qu'il leur faut faire en les renvoyant.

J'eus beaucoup de joye de me voir heureusement hors de *Tifflis*. J'apprehendois d'y avoir du déplaisir par deux raisons. La premiere étoit, que le Prince m'ayant fait dire deux ou trois fois, qu'il avoit grande envie de voir ce que je portois au Roi, je refusai constamment de le montrer, allegant pour excuse que j'avois ordre de Sa Majesté de ne l'ouvrir que devant elle. On a remarqué ci-dessus, que ce Prince n'est, ni si entierement sujet du Roi de Perse, ni si soûmis à ses ordres que les autres Vicerois ou Gouverneurs de son Empire, & que les Georgiens sont fort perfides, & fort avides du bien d'autrui. J'apprehendai, que si je faisois voir au Prince les bijoux de prix que j'avois: leur beauté & leur valeur ne le tentassent de me les faire enlever, ou que d'autres gens ne m'assassinassent pour les avoir. Cette consideration m'empêcha de les montrer.

Le second sujet de défiance que j'avois, c'est

des cascades par tout. C'est un lieu cha
au printems, par l'émail & par le parfu
fleurs ; & les saisons suivantes, par l'
dance des fruits délicieux. En voici le de

e d'autres gens ne m'assassinassent
voir. Cette considération m'empê-
montrer.
ond sujet de défiance que j'avois,
c'est

c'eſt que les Capucins pour me faire de l'honneur, dans la vûë de s'en faire à eux-mêmes, m'avoient fait paſſer pour fort riche & puiſſant, de ſorte qu'il couroit un bruit par toute la ville que j'avois des ſommes immenſes. Le Doüanier s'en étoit émû, & il prétendoit des droits de moi. Ces droits n'étoient pas ce qui m'inquietoit; car, outre que c'étoit peu de choſe, la Patente du Roi m'en exemptoit pleinement. Je craignois que ce ne fût une voye dont le Prince ſe pût ſervir pour voir malgré moi, ce que je portois. Voilà ce qui me faiſoit craindre, & ce qui me fit inſiſter d'avoir un Officier pour me conduire, parce que dans mon raiſonnement cela rendroit le Viceroi plus reſponſable de tout ce qui me pourroit arriver, & que ce Conducteur aſſuroit ma perſonne & mon bien. La plus grande partie de ma peur fut diſſipée, dès que je me vis tout-à-fait hors de *Tifflis*; & je conçus auſſi-tôt une bonne eſperance du reſte de mon voyage. Je fis ce jour-là deux lieuës au paſſage de la petite montagne, qui eſt au Midi de la ville, & je couchai à un gros village, nommé *Sogan-lou*, c'eſt-à-dire, *lieu d'oignons*, bâti ſur le fleuve *Kur*.

On va voir à quelque diſtance une maiſon Royale qu'on appelle *Sefy-abad*, c'eſt-à-dire, *l'habitation de Sefy*, qui étoit ce Roi de Perſe qui commença à regner l'an 1627. Elle eſt ſituée ſur le haut d'une colline, accommodée en larges terraſſes, avec des caneaux & des caſcades par tout. C'eſt un lieu charmant au printems, par l'émail & par le parfum des fleurs; & les ſaiſons ſuivantes, par l'abondance des fruits délicieux. En voici le deſſein.

Le 1. Mars je fis huit lieuës en une belle plaine. Le chemin y est assez droit, & tire au Nord-Est. J'arrivai à trois heures à un village de cent cinquante maisons, nommé *Kuprikent*, c'est-à-dire, *le village du pont*, parce qu'il y en a un fort beau tout proche de là, construit sur un fleuve qu'on nomme *Tabadi*. Ce pont est situé entre deux montagnes, qui ne sont separées que par le fleuve. Il est soutenu par quatre arches inégales en hauteur & en largeur. On les a faites d'une forme irreguliére, à cause de deux grandes masses de roche qui se sont trouvées dans le fleuve, sur lesquelles on a fondé autant d'arches. Celles des deux bouts sont creuses, ouvertes d'un & d'autre côté, & servent à loger des passans. On y a accommodé de petites chambres & des portiques, qui ont chacun une cheminée. L'arche qui est au milieu du fleuve est percée de part en part, & a deux chambres aux bouts, & deux grands balcons couverts, où l'on prend le fraix avec plaisir durant l'Eté. On y descend par deux degrez qu'on a menagez dans l'épaisseur de l'arche. Joignant ce beau pont on trouve un *Caravanserai*, qui commence à tomber & à se ruïner. La structure en est magnifique. Il y a plusieurs chambres sur l'eau, dont chacune a un balcon. Je n'ai point vû de plus beau pont, ni de plus beau *Caravanserai*, en toute la Georgie.

Les *Caravanserais* sont de grands bâtimens, faits pour donner le couvert aux voyageurs. Il faut concevoir que dans l'Asie il ne se voit pas à beaucoup près tant de monde étranger dans les villes, & sur les chemins, qu'il se fait en Europe. On en peut donner plusieurs

rai-

raisons. Premierement, l'Asie n'est pas si peuplée sans comparaison que l'Europe; j'entens cette partie que les Catholiques Romains, & les Protestants, en possedent, qui est l'endroit le plus peuplé de l'Univers, si ce n'est peut-être la Chine. Secondement, les Nations de l'Orient habitent un meilleur air que nous. Elles ne sont pas pressées de tant de besoins; ce qui fait aussi que ces peuples sont moins actifs, moins inquiets, & moins curieux que nous ne sommes; & par consequent, ils ne se soucient pas tant de commerce. C'est à tout cela que j'attribue qu'il n'y a point d'hôtelleries en Orient, ni sur les chemins, ni dans les villes, ni de maisons garnies; comme aussi à la coûtume que les femmes ne se laissent point voir aux hommes; ce qui oblige ceux qui en ménent en voyage, de les tenir toûjours en particulier, hors de la vûe du monde. Ainsi il faut porter en voyageant de quoi se coucher, & de quoi se faire à manger. Mais comme on ne se sert point de chalits, de tables, ni de sieges en ces païs Orientaux, à cause que l'on mange, & que l'on couche à terre sur des tapis, le bagage est facile à porter. Deux chevaux portent celui de deux ou trois hommes fort facilement. De cette maniere, il ne faut que du couvert en voyage, & c'est pour le donner commodément que ces *Caravanserais* sont faits. On n'en trouve gueres sur les grands chemins dans l'Empire du Turc, parce qu'on n'y voyage qu'en grandes troupes d'environ mille personnes ensemble, qui portent chacun leur tente, comme à l'armée; mais il y en a par tout dans l'Empire de Perse. Il n'y en a point non plus dans

les villes en celui du Mogol, par une raison differente; c'est que l'air y étant chaud en tout tems on aime mieux se loger à l'air, soit à l'ombre des arbres, soit sous des portiques, que dans des chambres. En Perse les *Caravanserais* des villes, & ceux de la campagne, sont faits presque de même sorte, si ce n'est que ceux des villes sont communément à double étage. Ce sont de grands édifices carrez, pour la plûpart, de quelque vingt pieds de haut, avec des chambres tout du long sur une ligne, comme les dortoirs des Moines, voutées & élevées de quatre ou cinq pieds du rez de chaussée, n'ayant gueres plus de huit piez en carré, & étant toutes sans fenêtres; de sorte que le jour n'y entre que par la porte. Chaque chambre a un petit vestibule de même largeur, ouvert sur le devant de quatre ou cinq pieds de profondeur, avec une petite cheminée à côté, dont la couverture est en dome; &, outre ce double logement, un relais, ou corridor, régne tout du long des chambres, étant de même hauteur & de même profondeur. Les Persans appellent ces corridors *Maatabe*. Derriere les chambres sont les écuries, baties tout à l'entour de l'Edifice, comme des allées. On y trouve des deux côtez, des portiques élevez & profonds encore plus que les rélais des chambres, avec de petites cheminées au fonds de dix en dix pieds, pratiquées dans la muraille. C'est où logent les valets, quand il fait mauvais tems, & où ils font la cuisine; car quand il fait beau, ils la font sur le devant des chambres, & on atache les chevaux dans la cour le long du relais ou corridor,

dor, chacun le ſien devant ſoi. Le milieu de la cour eſt d'ordinaire marqué, ou par un grand baſſin d'eau vive, ou par un perron carré, ou hexagone de vingt à trente pieds de diametre, & haut de ſix à huit pieds. Les Perſans appellent auſſi ces perrons *maatab*, c'eſt-à-dire *expoſez à la Lune*. Ils en ont de même dans leurs jardins, dans les cours de leurs logis, & ſouvent il y a de grands arbres plantez à côté, qui y entretiennent le fraix & l'ombre. Ces *Caravanſerais* ſont couverts en terraſſe. Les entrées ſont des portiques, avec des boutiques d'un & d'autre côté, où l'on vend les plus communs alimens. Ils ſont de la hauteur de l'édifice, fermez par de hautes portes, dont les linteaux ſont de charpente faits d'une piéce. Quelques uns n'ont ſeulement de chaque côté qu'une chambre voutée, avec un balcon. Je ne m'étendrai pas davantage ſur la figure de ces édifices, parce que j'en donnerai un deſſein à la fin de ce volume.

On ne trouve rien dans ces ſortes d'hôtelleries que les quatre murailles. Chacun en entrant ſe met dans la premiere chambre qu'il trouve vuide, du côté qu'il lui plaît. Il y demeure tant de jours qu'il lui plaît, & puis il s'en va ſans qu'on lui demande rien. Les gens riches donnent au valet du Concierge quelques ſols en ſortant, autant qu'il leur plait; car on ne ſauroit rien demander pour le louage, à cauſe que ces édifices ſont des œuvres pies, comme on parle; c'eſt-à-dire, des fondations charitables pour le ſervice des Voyageurs; dont le concierge & les valets ſont rentez pour en avoir ſoin. Le Concier-

ge

ge vend d'ordinaire ce qu'il faut pour les chevaux, & les plus communes choses pour la vie, comme du pain, du vin, dans les endroits où il est en abondance, du beurre, des laitages, des fruits, & des volailles, & de quoi faire le feu. On va querir la grosse viande ou au premier village, ou à des camps des Pastres dans la campagne voisine. Voila quels sont les gites communs des Voyageurs en Orient, principalement dans toute la Perse.

Quant aux *Caravanserais* des villes, ils sont de deux sortes. Les uns pour les Voyageurs, & pour les Pelerins, dans lesquels on loge aussi sans payer. Les autres pour les Marchands, & ceux-ci sont d'ordinaire plus beaux, & plus commodes; ayant des portes aux Chambres qui ferment bien; mais comme la plûpart sont occupez par des Marchands négotians actuellement, on y paye le gîte tant par chambre; & ce gîte n'est d'ordinaire que d'un sol ou deux par jour. Mais il y a par dessus cela le droit d'entrée qui est plus considerable, & le droit de ce qu'on vend dans le *Caravanserai*, qui se payent à tant par balle, & qui sont plus ou moins importans selon la nature du négoce. Le droit d'entrée s'appelle *sercolphe*, c'est-à-dire *le Cadenat*. Ces *Caravanserais*-ci appartiennent les uns au domaine, les autres à des particuliers; & il faut observer que dans toutes les villes, chaque *Caravanserai* est particulierement destiné, ou aux gens de certain Pays, ou aux marchands de certaines marchandises. Ainsi, lorsqu'on veut savoir des nouvelles de quelqu'un qui est de *Medie*, ou de *Bactriane*, ou de *Caldée*, on n'a qu'à aller aux *Caravanserais*, où les Caravanes de ces lieux

lieux viennent loger; ou bien lors qu'on veut achetter quelque chose aux Magasins comme des étoffes des Indes, du drap, du Lapis, & d'autres choses: on s'en va dans les *Caravanserais* où l'on en vend.

On appelle ces Edifices de divers noms. En Turquie on les nomme communément *Han*, ou *Can*; en Tartarie, & aux Indes *Serai*; en Perse *Caravanserai*. *Carvan*, que nous disons *Caravane*, veut dire *une troupe de Voyageurs qui font leur chemin ensemble*; & c'est ce qu'on appelle en Perse *Cafilé*, c'est-à-dire *compagnie de revenans*, ou *retournans*, les Voyageurs étant appellez des *retournans* par bon augure. *Seray*, qui est un terme de l'ancien Idiome Persan, signifie *Palais*, *grand logis*, d'où est venu le mot de *Serrail*, pour dire *le Palais des femmes du Roi* ou *des Grands*. Ainsi *Caravanserai* veut dire *Hôtel*, ou *Palais de Caravanes*. Les Persans disent que les Palais & les Hôtelleries s'appellent du même nom, pour faire souvenir les hommes qu'ils sont Voyageurs sur la terre; sur quoi je me souviens d'un conte que j'ai lû dans un Auteur Persan, d'un *Derviche*, ou Religieux Mahometan, qui voyageoit en Tartarie. Etant arrivé dans la ville de *Balk*, il s'en alla loger dans *le Palais Royal*, le prenant pour un *Caravanserai*. Il y entre, & ayant regardé de tous côtez, il se va placer sous une belle gallerie, met bas son petit sac, & son petit tapis, qu'il étend, & s'assit dessus. Des Gardes l'ayant aperçû en cette posture, lui crierent de se lever, lui demandant en colere *qu'est ce qu'il prétendoit faire*? Il répondit *qu'il prétendoit passer la nuit dans ce Caravanserai*: les Gardes se mirent à crier plus fort,

qu'il

qu'il s'en allât & que ce n'étoit pas ici un Caravanſerai *mais le Palais du Roi.* Le Roi, qui ſe nommoit *Ibrahim*, étant venu à paſſer là-deſſus, il ſe mit fort à rire de la bevûë du *Derviche*, & l'ayant fait appeller, lui demanda *comment il avoit ſi peu de diſcernement, de ne reconnoître pas un Palais d'avec un Caravanſerai. Sire*, ſe mit à dire le Derviche, *que V. M. daigne ſouffrir que je lui demande une choſe. Qui a logé premierement dans cet édifice-ci, après qu'il a été fini? Ce ſont mes Ancêtres*, répondit le Roi. *Après eux, Sire, qui eſt-ce qui y a logé*, reprend le bon homme; *c'eſt mon Pere*, repondit le Roi: *& après lui qui en a été le Maître? moi*, repliqua le Roi. *Et de grace, Sire, qui en ſera le maitre après vous? ce ſera mon fils*, répond le Prince. *Ah! Sire*, reprit le bon Derviche, *un édifice qui change ſi ſouvent d'habitans, eſt une hôtelerie, & n'eſt pas un Palais.*

Le 2. nous fimes neuf lieuës dans des montagnes fort âpres, & fort difficiles à traverſer. Nous employâmes douze heures à les faire, quoi que nous allaſſions aſſez bon train. Nous arrivames ſur le ſoir à un gros village nommé *Melik-kent*, c'eſt-à-dire *village Royal*, qui eſt bâti ſur une pointe de ces hautes montagnes. Cette pointe eſt le mont que *Chalcondyle* appelle *Periardé*.

Le 3. nous fimes huit lieues dans ces montagnes, où nous étions engagez, & où l'on ne fait que monter & deſcendre. Nous couchames à *Chincar*, village auſſi gros que *Melik-kent*.

Le 4. nôtre traite fut de trois lieues ſeulement. Nous arrivames avant midi à un bourg de

de trois cens maiſons, nomme *Dilyjan*. Il eſt ſitué ſur un fleuve qu'on appelle *Acalſtapha*, au bas d'une haute & affreuſe montagne, laquelle, auſſi bien que les autres que nous avions paſſées les jours précédens, fait partie du mont Taurus. Nous fumes fort incommodez des neiges & du froid en ces hautes montagnes. Il y a par tout abondance d'eaux, & ça & là de petites plaines fort fertiles. On ne ſauroit croire la bonté des terres & le nombre des villages qu'on y voit. Il y en a ſur des pointes ſi élevées que les paſſans les entrevoient à peine. La plûpart ſont habitez par des Chrétiens Georgiens & Armeniens; mais non pas confuſément : ces peuples étant ſi ennemis l'un de l'autre, & ayant tant d'antipathie, qu'ils ne peuvent habiter enſemble, ni dans les mêmes villages. On ne trouve en toutes ces montagnes, ni *Caravanſerais*, ni lieux publics. On loge chez les païſans aſſez commodément, & l'on y trouve à boire & à manger avec abondance. Je n'y manquois de rien, car mon Conducteur prenoit les devans à la moitié de la traite, & quand j'arrivois au village, j'y trouvois un grand logis, & des écuries vuides, grand feu allumé, & le ſouper prêt. Le premier jour du voyage je voulus payer l'hôte. Mais mon Conducteur m'en empêcha, diſant que ce n'étoit point la coûtume, & que je lui donnaſſe plûtôt ce que je voulois donner à l'hôte. Cela fit que les jours ſuivans je faiſois ſeulement donner quelque choſe en cachette aux gens chez qui j'avois logé. On voyage bien commodément avec de tels Conducteurs. Ils font ſervir fort diligemment. La nuit ma chambre

bre étoit gardée par des gens du village, qui faiſoient ſentinelle, tant pour éxecuter ce que l'on leur commandoit, que pour veiller à ma ſeureté, quoi qu'il n'y eut aucune choſe à craindre.

La plûpart des maiſons de ces villages ſont proprement des Cavernes; car elles ſont creuſées en terre, & le toit n'arrive pas même au niveau de la campagne. Les autres ſont bâties de groſſes poutres juſqu'au comble qui eſt fait en terraſſe & couvert de gaſons. Ils laiſſent une ouverture au milieu, c'eſt par où la lumiere entre, & par où ſort la fumée: on bouche ce trou quand on veut. Ces ſortes de Cavernes ont cela de commode qu'elles ſont chaudes en Hyver & fraiches en Eté, & qu'elles ne ſont point ſujettes à être percées par les voleurs. L'Hyver la neige couvre tellement ces villages qu'on ne les reconnoit que quand l'on eſt dedans, ou à leur fumée, qui ne paroit pourtant pas de fort loin; ſoit parceque le bois qu'ils brûlent n'en fait pas beaucoup, ni ne la fait pas épaiſſe, ſoit à cauſe que la ſubtilité de l'air la diſſipe incontinent.

Le bourg de *Dilyjan*, & tout le païs qui eſt autour, à ſix lieuës loin, au Nord, & au Sud; & fort avant, à l'Orient, & à l'Occident, appartient à *Camchi-can*, & s'appelle *le païs de Caſac*. Il releve de la Perſe, & dépend de ce Royaume, de la même maniere que la Georgie, c'eſt-à-dire qu'il eſt toûjours gouverné par ſes Princes naturels de pere en fils. *Abas* le grand a conquis tous ces païs, en même tems que la Georgie. Les peuples de *Caſac* ſont des montagnards fiers, & farouches. Ils deſcen-

descendent originairement de ces *Cosaques*, qui habitent dans les montagnes, au Nord-Est de la mer *Caspienne*.

Le 5. nous fîmes cinq lieuës au passage de cette affreuse montagne, dont l'on a parlé. Il y a deux lieuës du bourg de *Dilyjan*, qui est tout au pied, jusqu'au haut, une autre de plaine au sommet, & deux de descente. Je pensai mourir de la fatigue de cette journée. J'étois travaillé d'une cruelle Dyssenterie, qui m'obligeoit de mettre pied à terre à chaque quart d'heure. Deux hommes me soutenoient, un troisieme menoit mon cheval. Toute la montagne étoit épouvantablement chargée de neige. On ne voyoit autre chose au haut. On n'y apercevoit pas un arbre, ni une plante. Le chemin étoit un sentier étroit de neige durcie par les pieds des chevaux & des voyageurs. Dès qu'on mettoit le pied hors d'un sentier, on enfonçoit jusqu'à demi corps dans la neige. On ne peut passer cette montagne lorsqu'il en tombe, ou quand il vente, parce qu'alors la piste est perdue & qu'il est impossible de trouver le chemin. Il s'y perd toutes les années beaucoup de gens, & d'animaux. Ces neiges ne se fondent jamais, la montagne en est perpetuellement couverte.

Elle separe la *Georgie* de *l'Armenie*. Je m'en fusse douté, après l'avoir traversée, quand je ne l'eusse pas sû, trouvant un tout autre païs; car, au lieu qu'au delà, on voyoit de fort hautes montagnes, avec peu de plaines entre deux, & le païs tout couvert de bois, & fort peuplé, ici l'on appercevoit de grandes plaines, avec de petites colines également couver-

vertes de neige, ſans autre bois que les arbres plantez autour des villages. Nous logeames à *Kara-kéchichs*; c'eſt un gros Bourg, ſitué au bas de la montagne, que nous venions de paſſer, & ſur le bord du fleuve *Zengui*. Ce fleuve arroſe une partie de l'*Armenie majeure*.

En faiſant la deſcription Geographique des païs où j'ai paſſé je ne m'arrête à aucun Auteur, ſoit ancien, ſoit moderne; les trouvant, & oppoſez l'un à l'autre, & tous fort obſcurs & confus. *Strabon* a dit la même choſe des Geographes qui l'avoient précedé; & quiconque voudra comparer ceux qui l'ont ſuivi, ſoit avec les anciens, ſoit entr'eux, en fera le même jugement. J'en donnerai pour exemple, la *Chaldée*, ou *Aſſyrie*. On l'étend à préſent preſque juſqu'à la mer *Mediterranée*; au lieu qu'*Herodote*, *Pline*, *Strabon*, *Ptolomée*, & les autres plus célebres Geographes des Anciens, la renferment entre l'*Arabie deſerte*, & la *Meſopotamie*.

J'ai remarqué une conduite dans le Gouvernement de Perſe, qui m'a fait croire depuis, qu'encore que les Auteurs ayent marqué différemment les bornes & les ſituations des païs, ils peuvent néanmoins tous avoir écrit juſte, & comme les choſes étoient de leur tems; c'eſt qu'on agrandit les Gouvernemens, ou qu'on les reſſerre, ſelon qu'un Gouverneur plaît, ou qu'il eſt néceſſaire: & alors, la Province qui donne le nom au Gouvernement, n'a plus les mêmes limites & la même ſituation qu'auparavant. Je veux donc tracer l'étenduë, & la ſituation des païs où j'ai paſſé, comme je les trouvois; & s'il faut que je ſuive

ve des Auteurs, ce ſera ſeulement ceux de la Geographie Perſienne.

Il y en a parmi eux, qui diviſent l'*Armenie* en trois parties. La premiére, qu'ils appellent proprement de ce nom; la ſeconde qu'ils nomment *Turcomanie*; la troiſiéme qu'ils nomment *Georgie*: Mais la plûpart la ſéparent ſeulement en deux, ſavoir en *haute*, & *baſſe*. La *baſſe*, qu'on appelle tantôt *petite*, quelquefois *Occidentale*, & communément *mineure*, eſt ſous la domination du Turc. La *haute*, qu'on nomme quelquefois *Orientale*, quelquefois *grande*, & d'ordinaire *majeure*, eſt une Province de Perſe. On aſſigne pour limites à la petite *Armenie*, la grande *Armenie* du côté d'Orient, la *Syrie* au Midi, la *Mer noire* à l'Occident, la *Cappadoce* au Septentrion; & on place la grande *Armenie*, entre la *Meſopotamie*, la *Georgie*, la *Medie*, & l'*Armenie mineure*. Cette ſituation s'accorde en partie avec celle de ces anciens Geographes, qui renferment l'*Armenie mineure*, entre la *Cappadoce* & l'*Euphrate*; & l'*Armenie majeure*, entre l'*Euphrate* & le *Tygre*; mais elle ne convient pas, comme on voit, avec celle de quelques Auteurs, qui mettent la *Syrie*, les rivages de la mer *Mediterranée*, & les bords de la mer *Caſpienne* en *Armenie*, & qui en font *Edeſſe* la ville capitale. Les Auteurs ne ſont pas d'accord non plus ſur la dénomination de ce païs; les uns tirant le nom d'*Armenie*, d'*Armene Rhodien* ou *Theſſalien*; les autres avec plus de raiſon d'*Aram*, nom Hebreu, qui ſignifie *haut & élevé*; ſoit parce que ce païs eſt fort haut, & que les plus hautes montagnes de l'Orient en font partie, ſoit qu'*A-*

ram,

ram, petit-fils de *Noé*, l'ait eu en partage, & lui ait donné ſon nom. *Hayton*, qui en étoit Roi, derive ce nom d'*Armenie*, d'*Aram-Noé.* Quelque peu de certitude qu'il y ait de cette étymologie, j'aimerois mieux y ajoûter foi, qu'à un point d'Hiſtoire qu'il rapporte de l'*Armenie*; ſavoir, que ce fut en cette Province, que *Salmanazar* logea la plûpart des Juifs, qu'il fit priſonniers à la conquête de la *Paleſtine*. L'Ecriture Sainte appelle l'*Armenie*, *Ararat*, par tout où elle en parle. C'eſt un des plus beaux & des plus fertiles païs de l'*Aſie*. Sept grands fleuves l'arroſent; & c'eſt la raiſon, à mon avis, qui oblige la plûpart des Interprêtes du Vieux Teſtament à y placer le Paradis terreſtre. Quoi qu'il en ſoit, l'*Armenie* eſt illuſtre d'ailleurs par beaucoup de grands événemens. Il n'y a point d'autre Royaume où il ſe ſoit donné de plus ſanglantes batailles, ni en plus grand nombre qu'en celui-ci. Il a eu ſes Rois particuliers à diverſes repriſes, mais ils ne ſavoient pas ſe maintenir; & les Hiſtoriens font foi, que tous les célebres Conquerans qu'on a vûs en *Aſie* l'ont ſoûmis à leur Empire, chacun à leur tour. Il a été le théatre des derniéres guerres entre les Turcs & les Perſans. Les Turcs combattoient pour l'avoir tout entier; mais enfin ils ſe contenterent de le partager avec les Perſans, de ſorte toutefois qu'ils en ont eu la plus grande part.

Le 6. je continuai le voyage, demi mort que j'étois, du froid, & de la dyſſenterie. L'eſperance que j'avois de trouver à *Irivan* les ſecours néceſſaires pour ma gueriſon, me faiſoit avancer chemin, malgré les douleurs qui

qui m'accabloient. Nous fîmes quatre lieuës, & arrivâmes à *Bichni*, qui est un bourg assez considérable, situé au bas d'une Montagne sur le fleuve *Zengui*. Nous logeâmes en un beau Monastere d'*Armeniens*, bâti entre le bourg, & la montagne. Ce Monastere est une ancienne fondation de 7 à 800. ans. L'Eglise, qui est encore entiere, & bien entretenue, est toute de pierre & extrémement massive. Le Cloître est bâti à la façon du païs. Il est ceint de murs hauts & épais de pierre de taille. On voit proche de ce Monastere des ruïnes de tours, de châteaux, & de remparts, en si grande quantité, que cela donne beaucoup d'apparence à ce que les gens du lieu content, que *Bichni* a été une des fortes places d'*Armenie*. Je logeai au Couvent. Les Moines me reçurent avec beaucoup d'humanité. Ils me mirent au plus bel appartement, mais il n'y eut jamais moyen de tirer d'eux une volaille pour me faire du bouillon, parce qu'on étoit dans le Carême. Mon Conducteur eut besoin de toute son autorité, & fut même obligé de lever le bâton pour me faire donner des œufs. Sur le soir, il me prit envie de boire du *Cahvé*, ou *Caffé*, comme nous le prononçons, & mon Conducteur m'en apporta de cuit avec du sucre. J'en bûs quatre petites tasses, le plus chaud que je pûs; & après je me couchai devant un bon feu, & me fis bien couvrir. Dieu en ses grandes misericordes donna de la force à ce foible remede; &, pour tout dire, je dormis sans interruption toute la nuit, & me trouvai le matin presque entiérement gueri de ma maladie.

Le 7. je partis à la pointe du jour, après avoir fait un petit présent au Monastere. Je fis neuf lieuës dans des plaines couvertes de neige comme le jour précédent. On a beaucoup de peine, & on court grand risque à voyager dans ces neiges. Le mal est, que tout le jour, les rayons du Soleil, qui donnent dessus, causent aux yeux, & au visage, une ardeur cuisante, qui affoiblit fort la vûe, quelque précaution qu'on prenne, en mettant, comme font les gens du païs, un mouchoir clair de soye verte, ou noire, devant les yeux; ce qui ne fait tout au plus que diminuer le mal. Le danger est, que quand on rencontre des Passans, il faut disputer à qui entrera dans la neige; car le sentier est si étroit, que deux chevaux n'y peuvent passer de front. Quand la rencontre est égale l'on en vient d'ordinaire aux mains, autrement le plus foible cede. On décharge les chevaux, & on les fait entrer dans la neige, où ils enfoncent jusqu'au ventre pour donner passage aux autres. Mon Conducteur obligeoit tous ceux que nous rencontrions de décharger, ce qui me fut un fort grand soulagement. Nous passâmes par beaucoup de villages & de bourgs, & à l'entrée de la nuit nous arrivâmes à *Irivan*.

Il est difficile de dire au vrai la route qu'on tient de *Tifflis* à cette ville, parce que l'on ne fait que tourner, que monter, & que descendre, la plus grande partie du chemin. Je remarquai pourtant qu'on tire au Sud-ouest.

De *Tifflis* à *Irivan* il y a 48 lieuës.

Irivan est une grande ville, mais laide, & sale, dont les jardins & les vignes font la plus gran-


I.
L
A. La Forteresse
B. Fortin nommé Goutchy-cala
C. La Mosquée de deux Sultans
D. La grand Place
E. Une Vieille Tour
F. L'Evêché nommé Deux Visages
G. L'Eglise nommé Catorike
H. Le Caravanseray neuf
I. Le Fleuve Zengui
K. Le Fleuve nommé 40 Fontaines
L. La Montagne où s'arreta l'Arche de Noé

grande partie, & qui n'a nuls beaux bâtimens. Elle est située dans une plaine entourée de montagnes de toutes parts. Deux fleuves passent à côté, le *Zengui* au Nord-ouest; le *Queurk-boulak* au Sud-ouest. *Queurk-boulak* signifie *quarante Fontaines*. On dit que ce fleuve a autant de sources: Il n'a pas un long cours. On n'en dira pas davantage de la situation de la ville, & on ne parlera point de sa figure, le plan qui est à côté suffit pour en donner l'idée.

La Forteresse pourroit passer pour une petite ville. Elle est ovale, ayant quatre mille pas de tour, & quelques huit cens maisons. Il n'y demeure que des Persans naturels. Les *Armeniens* y ont des boutiques, où ils travaillent, & trafiquent le long du jour; le soir ils les ferment, & s'en retournent à leurs maisons. Cette Forteresse a trois murailles de terre, ou de briques d'argile à creneaux, flanquées de tours, & munies de remparts fort étroits, selon l'ancienne maniére de fortifier, & ainsi sans regularité, à la façon de l'Orient. Il eût même été difficile de faire l'ouvrage regulier, parce que la Forteresse s'étend au Nord-ouest, sur le bord d'un épouvantable précipice, large & escarpé, de plus de cent toises de profondeur, au fond duquel passe le fleuve. Cet endroit imprenable & inaccessible n'a point d'autres fortifications que de terrasses garnies d'Artillerie. Deux mille hommes sont entretenus pour la garde de la Forteresse. Elle a autant de portes que de murs; & elles sont toutes revétues de fer, & munies de barrieres, de herses, & de corps de garde fortifiez. Le Palais du Gouverneur

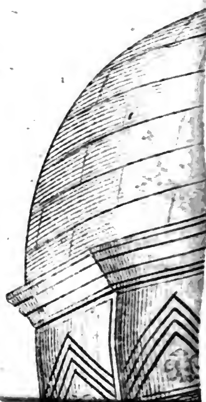
de la Province eſt dans la Forteresse ſur le bord du précipice, dont on vient de parler. Il eſt beau, & fort grand, & tout-à-fait délicieux en Eté.

Proche de la Forteresse, à mille pas seulement, du côté du Nord, il y a une butte qui la commande. On en a fortifié le haut d'un double mur & d'Artillerie. On y peut loger deux cens hommes. Ce fortin s'appelle *Queutchy-cala*.

La ville eſt éloignée de la Forteresse d'une portée de canon. L'eſpace d'entre deux eſt rempli de maiſons & de marchez, mais la conſtruction en eſt ſi mince, qu'en un jour tout cela ſe peut enlever. Il y a pluſieurs Egliſes dans la ville. Les principales ſont l'Evêché, nommé *Ircou-yerize*, c'eſt-à-dire *deux viſages*, & *Catovike*. Ces deux Egliſes ſont du tems des derniers Rois d'*Armenie*. Les autres ont été bâties depuis. Elles ſont petites, enfoncées en terre, & ne reſſemblent pas mal aux Catacombes.

Proche de l'Evêché, il y a une vieille Tour, bâtie de pierres de taille, dont j'ai mis le deſſein ici à côté. Je n'ai pû ſavoir, ni le tems auquel elle a été conſtruite, ni par qui, ni à quel uſage. Il y a au dehors des inſcriptions dont le caractere eſt ſemblable à l'Armenien, mais que les Armeniens ne ſauroient pourtant lire. Cette tour eſt un ouvrage antique, & tout-à-fait ſingulier pour l'Architecture, comme on le peut voir ici. Elle eſt vuide & nuë par dedans. On voit au dehors & tout autour pluſieurs ruïnes, diſpoſées de façon qu'on diroit qu'il y a eu là un Cloître, & que cette tour étoit au milieu.

Au



Au devant, il y a un grand marché; & tout auprès une vieille Mosquée bâtie de brique, & à présent fort ruinée. On l'appelle la Mosquée de *Deuf-Sultan*, du nom du fondateur. A trois cens pas de là est le grand *Maydan*. On appelle en Asie *Maydan* toutes les grandes places. Celle d'*Irivan* est carrée. Elle a 400 pas de diametre, & elle est entourée d'arbres. C'est le lieu des Carousels, des Courses, de la Lute, du Manége, & de tous les exercices un peu forts, qui se font à pied & à cheval.

Il y a beaucoup de Bains dans la ville, & dans la Forteresse, & beaucoup de Caravanserais. Le plus beau de tous est proche du château à 500 pas seulement. Le Gouverneur d'*Armenie* l'a fait bâtir depuis peu d'années. Le portail a 80 pas de profondeur & forme une belle gallerie, qui est remplie de boutiques où l'on vend toutes sortes d'étoffes. Le corps de l'édifice est carré. Il contient trois grands logemens & 60 petits, avec de grandes écuries & avec beaucoup d'amples Magazins: Au devant il y a un marché entouré de boutiques où l'on vend toutes sortes de provisions de bouche, & à côté une belle Mosquée & deux cabarets à Cahvé.

L'élevation d'*Irivan* est de 41. degr. 15. minutes. La longueur est de 78. degrez 20. minutes. L'air qu'on y respire est bon, mais un peu épais & fort froid. L'Hiver y dure longtems. Il y neige encore quelquefois au mois d'Avril. Cela oblige les païsans d'enterrer les vignes au commencement de l'hiver, & ils ne les déterrent qu'au printems. Le païs est assez agréable & très fertile. Les fruits de

la terre y viennent en abondance, ſur tout le vin, qui eſt fort bon & à bon marché. Les Armeniens tiennent par tradition que *Noé* planta la vigne tout proche d'*Irivan*; & il y en a même qui marquent l'endroit, & qui le montrent à une petite lieuë de la ville. Son terroir produit toute ſorte de denrées, & on les y donne à vil prix. Les deux fleuves qui paſſent à côté, & le lac dont on parlera, lui fourniſſent de très-beau poiſſon, entr'autres des Truittes, & des Carpes, merveilleuſement bonnes. Elles ſont renommées en tout l'Orient. J'en ai vû de trois pieds. On mange auſſi à *Irivan* quantité de Perdrix.

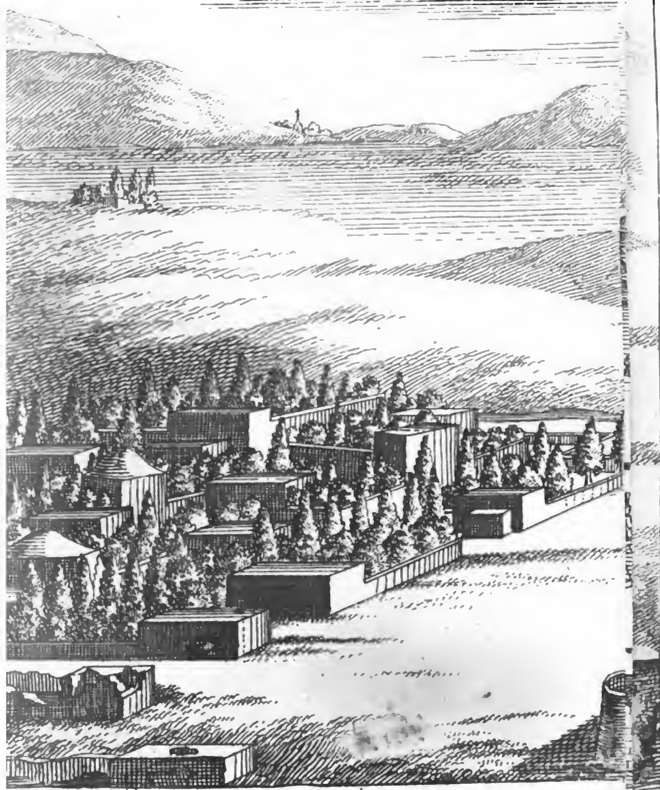
Le lac d'*Irivan* eſt à trois petites journées au Nord-Oueſt; les Perſans l'appellent *Deria-chirin*, c'eſt-à-dire, *lac doux*, & les Armeniens *Kiagar-couni-ſou*, qui ſignifie la même choſe. On a ainſi nommé ce lac, parce que ſon eau eſt tout-à-fait douce. Il a 25. lieuës de tour & beaucoup de profondeur. On y prend de neuf ſortes de poiſſon; les belles Truittes & les belles Carpes qu'on mange à *Irivan* viennent de ce lac. Il y a une petite Iſle au milieu, où l'on voit un Monaſtére fondé depuis environ 600. ans, dont le Prieur eſt Archevêque, & prend la qualité de Patriarche, refuſant ainſi de reconnoître le Grand Patriarche des Armeniens. Nos Cartes ne marquent point ce lac, & c'eſt une choſe ſurprenante que tous les Voyageurs de Perſe n'en faſſent nulle mention. On peut juger à ce manquement, que les Auteurs s'étoient peu étudiez à rechercher les ſingularitez des païs par où ils paſſoient. Le fleuve *Zengui*, dont on a parlé, a ſa ſource en ce lac. Il traverſe
une

une partie de l'*Armenie*, & s'unit avec l'*Araxe* proche de la mer *Caſpienne*, où ils ſe jettent tous deux. Il y a pluſieurs autres Lacs dans cette partie de l'Armenie, & dans celle de la Medie, qui en eſt la plus proche, dont les Cartes ne font nulle mention. Mais ils ne ſont ni ſi grands que celui-là, ni ſi poiſſonneux, y en ayant même quelques-uns dans leſquels on ne trouve point du tout de poiſſon.

Irivan, au compte des Armeniens, eſt la plus ancienne peuplade du monde ; car ils raportent que *Noé* & toute ſa famille y habitérent, & avant le Deluge, & après qu'il fut deſcendu de la montagne, où l'Arche s'étoit arrêtée ; & même que c'étoit le Paradis terreſtre. Tout cela eſt fort mal fondé, & avancé par des gens également ignorans & ſuperbes. Il y a des Auteurs qui diſent qu'*Irivan* eſt la ville que *Ptolomée* appelle *Terva*, & qu'il fait la Capitale d'*Armenie*. D'autres tiennent que c'eſt la Royale *Artaxate*. L'hiſtoire des Turcs la nomme *Eritze*. Celle d'Armenie, qu'on void dans le celébre Monaſtére des *trois Egliſes*, dit que cette ville s'appelloit autrefois *Vagar-Chapat* ; que les Rois y tenoient leur Cour ; qu'elle fut bâtie par un des premiers Princes du païs, qui s'appelloit *Vagar* ; & que c'eſt de là qu'elle fut nommée *Vagar-chapat*, c'eſt-à-dire, mot pour mot, *ville-Vagar*. Ce qui doit rendre ces Antiquitez aſſez ſuſpectes, eſt que la même Hiſtoire raportant l'étymologie d'*Irivan*, la fait venir d'un verbe Armenien, qui ſignifie *voir*, & dit qu'on donna ce nom à cette ville, parce que ſon territoire fut le premier lieu que *Noé* découvrit en deſcen-

dant de la montagne d'*Ararat*. Cependant chacun ſait que la langue Armenienne eſt une langue moderne, & qui n'étoit pas connue il y a 700. ans. On ne trouve rien dans l'hiſtoire de Perſe ſur l'origine d'*Irivan*. Je ne la crois pas édifiée avant les conquêtes des Arabes en Armenie, & ce qui me le fait croire, eſt que ni dans la ville, ni aux environs, on ne voit aucune trace de grande antiquité. Les Turcs s'en rendirent maîtres l'an 1582. & bâtirent la Forteresse que l'on y voit. Les Perſans la prirent l'an 1604. & la fortifierent pour ſoutenir le canon. L'an 1615. elle eſſuya un ſiége de quatre mois. Le rempart reſiſta à la batterie des Turcs quoi qu'il ne fût que de terre, & ils furent obligez de ſe retirer. Ils y retournerent après la mort d'*Abas* le Grand, & emporterent la place; mais ils ne la garderent pas long-tems. *Sefy* la reprit l'an 1635. & depuis elle n'a plus été aſſiegée.

A deux lieuës d'*Irivan* eſt le celébre Monaſtére des *trois Egliſes*; le Sanctuaire des Chrétiens Armeniens, ſi j'oſe parler ainſi, & le lieu pour lequel ils ont le plus de dévotion. J'en ai fait faire un deſſein en grand, comme on le peut voir à côté, & j'y ai fait joindre le Plan Géometrique, & un petit Profil de la principale Egliſe, afin qu'on ſe puiſſe plus aiſément former une idée diſtincte de ce Monaſtére. Les Armeniens l'appellent *Ecs-miazin*, c'eſt-à-dire, *la deſcente du fils unique engendré*, ou *le fils unique engendré eſt deſcendu*; & ce nom, diſent-ils, a été donné à ce lieu, parce que Jeſus-Chriſt s'y fit voir clairement à *St. Gregoire*, qui en fut le premier Patriarche. Les Mahometans le nomment *Utch-cliſſie*,



[illegible]



clissie, c'est-à-dire, *trois Eglises*, à cause qu'outre l'Eglise du Convent il y en a deux autres assez proche, & qu'en tout elles sont au nombre de trois. La premiere & la principale, qui s'appelle *Ecs-miazin*, comme l'on a dit, est un bâtiment fort massif & fort obscur. Il est tout de grosses pierres de taille. Les Pilastres, qui ont septante deux pieds de hauteur, sont de lourdes masses de pierre. Le Dome & les voutes en sont aussi. Le dedans de l'édifice n'a aucuns ornemens de sculpture ni de peinture. Les Chapelles sont du côté de l'Orient. Il y en a trois tout au fond de l'Eglise. Celle du milieu est grande & a un Autel de pierre, à la façon des Chrétiens Orientaux assez bien orné. Celles des côtez n'ont point d'Autel, mais une sert de Sacristie, & l'autre de tresor. La raison pour laquelle on n'y trouve point d'Autel, c'est que dans la creance des Armeniens, de même qu'en celle de tous les autres Chrétiens de l'Orient, l'on ne celébre les saints mystéres de la Communion Eucharistique qu'une fois le jour en une Eglise, & lors seulement qu'il s'y trouve quelque fidéle pour y participer; ainsi il n'est pas nécessaire d'y avoir plus d'un Autel en chaque Eglise.

Les Moines du lieu font voir dans la Sacristie plusieurs paremens, fort beaux & fort riches, des Croix & des Calices d'or, & des Lampes & des Chandeliers d'argent d'une extraordinaire grandeur. La plûpart de ces richesses sont des liberalitez Papales, & des témoignages de la credulité de *Rome*, autant que de la dissimulation des Armeniens. On voit dans le thresor plusieurs chasses d'argent

& de vermeil doré. Les principales Reliques du lieu ſont, au raport des Moines, qui en ont la garde, le haut du corps de Ste. *Repſime*, un bras & une cuiſſe de Ste. *Caiane*, un bras de St. *Gregoire*, ſurnommé *l'illuminateur*, à cauſe qu'il convertit l'Armenie, une côte de St. *Jacques* Evêque de Jeruſalem, un doigt de St. *Pierre*, & deux doigts de St. *Jean Baptiſte*. Les Moines de ce Monaſtére affirment, que le corps de ce Saint eſt dans l'Egliſe d'un Couvent de leur Ordre proche d'*Erzerum*: que *Leonce* Evêque de *Ceſarée* le donna à leur premier Patriarche, & qu'après avoir été trois cens cinquante ans à *Echs-miazin*, il en fut tranſporté au lieu où l'on a dit qu'il eſt à preſent. Les Moines d'*Echs-miazin*, qui ſont les grands Docteurs des Armeniens, ſont ſi ignorans qu'ils ne ſavent pas même, à ce que je leur ai entendu dire, qu'il y ait des Hiſtoires qui raportent, que le corps de St. *Jean Baptiſte* fut reduit en cendres par le commandement de *Julien l'Apoſtat*. Je ne dirai rien des autres Reliques qu'on dit qu'il y a en ce threſor, parceque qu'elles ſont de Saints peu connus; j'ajouterai ſeulement que les gens du Convent aſſurent qu'ils ont eu durant long-tems les deux cloux dont on attacha les mains ſacrées de *Jeſus-Chriſt* à la croix, que l'on garde à preſent, l'un à *Diar-bekre*, & l'autre en *Georgie*; & qu'*Abas* le Grand a tiré de leur threſor la vraye lance & la tunique ſans couture, & en a enrichi celui des Rois de Perſe à *Iſpahan*.

Au centre de l'Egliſe, il y a une grande pierre de taille, carrée, de trois pieds de diametre, & de cinq pieds d'épaiſſeur. Les Arme-

meniens tiennent comme article de Foi, que c'eſt l'endroit où St. *Gregoire* leur Apôtre vit *Jeſus-Chriſt*, un Dimanche au ſoir, étant en oraiſon, & où il parla à lui. Ils aſſurent que *Jeſus-Chriſt* fit autour de ce Saint avec un rayon de lumiere, le deſſein de cette Egliſe d'*Echs-miazin*, & qu'il lui commanda de faire bâtir l'Egliſe ſur la figure même qu'il avoit tracée. Ils ajoûtent, qu'au même tems, la terre s'ouvrit à l'endroit où eſt cette pierre: que Nôtre Seigneur jetta par là dans l'abîme les Diables qui étoient dans les Temples d'Armenie, & y rendoient des Oracles, & que St. *Gregoire* fit auſſi-tôt couvrir cette ouverture d'un marbre. Ils ajoûtent qu'*Abas* le Grand enleva ce marbre, qu'il le mit au threſor Royal de Perſe, & qu'il fit mettre en la place la pierre dont on a parlé. Je me ſuis ſoigneuſement enquis de ce fait à *Iſpahan*, j'en ai demandé des nouvelles à des Intendans même du Threſor Royal; mais je n'ai pû découvrir qu'on en eût aucune connoiſſance. La tradition Armenienne fait mention d'une autre particularité ſur le centre de cette Egliſe, que je veux encore rapporter ici bien qu'elle me paroiſſe auſſi fabuleuſe que le reſte, ſavoir que c'eſt le propre endroit où *Noé* bâtit cet Autel, & offrit ce ſacrifice dont il eſt parlé au 8. Chapitre de la Geneſe.

Le grand Clocher a été nouvellement rebâti. Il y a ſix Cloches, la plus groſſe eſt de 1200. peſant. Un des petits Clochers fut abatu il y a 40. ans, & depuis on ne l'a point fait relever. Les Moines diſent que c'eſt faute d'argent. Il eſt certain qu'ils ſont fort pauvres. Le premier Monaſtere de cette Egliſe

fut bâti par *Nierses* 29e. Patriarche d'Armenie: Les Tartares le ruïnerent, & si l'on en veut croire la Chronologie du lieu, il a été cinq fois abatu à rès-de-chaussée. Il est à présent bâti de brique. L'apartement du Patriarche est exposé au Levant. Il y a dans le Couvent des logemens pour tous les étrangers qui le viennent visiter, & pour 80. Moines. Ils ne sont d'ordinaire que douze ou quinze. Les Patriarches d'Armenie sont obligez de résider à ce Couvent: mais, à dire le vrai, l'avarice, l'envie, & l'ambition, dont ils sont possedez en ce siécle, leur font tant d'affaires qu'ils employent leur tems à courir la Perse & la Turquie. Le Patriarche d'Armenie a quelque vingt Evêchez sous lui.

Les deux autres Eglises, qui sont proche d'*Echs-miazin*, s'appellent, l'une *Ste. Caiane*, l'autre *Ste. Repsime*, du nom de deux Vierges Romaines qu'on dit qui s'enfuirent en Armenie, durant la neuviéme persecution, & qui furent martyrisées au même lieu, où ces Eglises sont bâties. *Ste. Caiane* est à la droite du Monastére à 700. pas seulement. *Ste. Repsime* est à la gauche à 2000. pas. Ces deux Eglises sont demi-ruïnées, & il y a long-tems qu'on n'y fait plus le service.

Dans le territoire d'*Irivan*, qui s'étend à plus de 20. lieuës de tous côtez, il y a vingt & trois Couvents d'hommes, & cinq de femmes. Ils sont tous pauvres & mal entretenus, & la plûpart n'ont que cinq ou six personnes, que la misére occupe incessamment du soin de subsister, & qui ne disent l'office que les jours consacrez. Un des plus considerables est *Couer-virab*, nom Armenien qui signifie, *Egli-*

Eglise sur le puits ; & il lui a été donné, dit-on, à cause que l'Eglise est bâtie sur un puits; où l'histoire d'Armenie raporte, que St. *Gregoire* fut jetté & fut conservé, étant nourri de la même maniere que *Daniel* le fut en la fosse des Lions. Ce Monastére est sur les confins du territoire d'*Irivan*, au Midi d'*Echs-miazin*. Les gens du païs disent qu'on voit là les ruïnes d'*Artaxarte*. Ils appellent cette ville *Ardachat*, du nom d'*Artaxerxes*, que les Orientaux nomment *Ardecher*. Ils disent encore, qu'on voit parmi ces ruïnes, celles du Palais de *Tiridate*, qui fut bâti il y a 1300. ans. Ils disent de plus, qu'il y a une face du Palais qui n'est qu'à demi ruïnée, qu'il y reste quatre rangs de Colomnes de marbre noir de neuf chacun : que ces colomnes entourent un grand Monceau de marbres ouvragez, & que les colomnes sont si grosses que trois hommes ne les sauroient embrasser. On appelle tout le lieu où est cet amas de ruïnes *Tact-terdat*, c'est-à-dire, *le Trône de Tiridate*. Je ne parlerai point des autres Couvents, ni des particularitez que les Armeniens en racontent, ni des Reliques qu'ils disent que l'on y montre, parmi lesquelles ils mettent la *Veronique*, le corps de St. *Thomas*, & de St. *Simon*, parce que tout cela est fade, pour ne pas dire ridicule.

Ce seroit ici le lieu de traitter amplement de la Creance des Armeniens & de leur Culte; mais c'est une matiere que j'aime mieux laisser de côté. Je dirai seulement que ceux qui leur ont enseigné premierement la Theologie étoient des Grecs, & des *Eutychéens*, qui leur expliquerent la procession du

St. Esprit, comme les Grecs la tiennent, savoir, qu'elle est non du Pere & du Fils, mais du Pere par le Fils; & l'Incarnation, comme le font les *Eutychéens*, qui soutiennent qu'il n'y a qu'une nature en *Jesus-Christ*; ainsi ils sont toûjours demeurez engagez dans les sentiments des *Monophysites*, qu'on appelle en Orient *Jacobites*, sans les entendre du tout aujourdhui, parce qu'ils sont très-ignorans. Du reste, ils sont Chrétiens Orthodoxes, faisant le Service Divin comme on le faisoit dans le quatriéme siécle, sans qu'ils y ayent rien changé du tout, en lisant la parole de Dieu, & en chantant les Pseaumes en leur propre langue, sans rendre de culte scandaleux aux Images. Quand le mystére Eucharistique se celébre parmi eux, c'est pour toute l'Eglise conjointement, Prêtres & peuple qui communient tous d'un même pain simple & ordinaire, & d'un même Calice de vin pur, jusques aux Enfans mêmes.

Le Clergé Armenien consiste en un Patriarche, des Evêques, des Prêtres, & des Moines qui sont de l'Ordre de St. *Basile* seulement, n'y en ayant d'aucun autre Ordre. Le Patriarche, qu'ils appellent *Califfé*, c'est-à-dire, *Successeur*, & aussi *Pontife*; & les Evêques, qu'ils appellent *Vertabiet*, sont pris d'ordinaire d'entre les Moines qu'ils appellent *Oppiga*. Je dis qu'ils sont pris d'ordinaire, car il arrive quelquefois qu'un Prêtre Séculier est fait Evêque, selon qu'il a de l'ambition & des moyens. Car il faut observer que cette dignité ne s'obtient que par argent. Desordre lamentable, dans lequel se trouve aujourdhui cette ancienne Eglise d'Orient.

Le

Le Patriarche achette ſon office du bras Mahometan, & puis il vend le Sacerdoce à qui plus lui en offre. On reconnoit les Evêques de l'ordre Monachal au bâton Paſtoral, & à ce qu'ils ſont aſſis en prêchant. Ils paſſent pour plus doctes que les autres Eccleſiaſtiques, & l'on ſe rapporte principalement à leurs déciſions en matiere de Religion. Ces Moines n'ont jamais pouvoir de faire d'autres fonctions Eccleſiaſtiques que de dire la Meſſe. Ils n'ont point de tems reglé pour faire le Noviciat, y en ayant qui ſont juſqu'à huit ans dans le Couvent avant que de recevoir l'habit. Le jour qu'on le leur donne, on leur fait une croix à la tête, en coupant un floquet de cheveux aux quatre coins, & on les ſequeſtre quarante jours, durant leſquels ils doivent paſſer en jeûnes & en prieres, que pour mieux garder on les oblige de ne parler à perſonne, de ne pas voir la clarté du Soleil, & de ne manger qu'une fois le jour; & après ces quarante jours, ils ſont deux ans à s'abſtenir de viande, & puis ils vivent comme les autres Religieux.

Quand les cheveux qu'on leur a coupez en croix à la tête ſont revenus, on ne les coupe plus, mais on leur fait une couronne; & comme tous les Armeniens ſont d'opinion que cette couronne, qu'on leur dit être faite en memoire de la couronne d'Epines, eſt autant la marque du Chrétien, qu'aucune autre marque exterieure qu'ils puiſſent porter, ils portent tous la couronne à la tête, tant les Laïques, que les gens d'Egliſe. Les Clercs ſeculiers ſont tous de l'ordre de Prêtriſe, il n'y en a point d'autres. On les appelle *Derder*. Le ma-

mariage leur eſt permis comme aux Laïques; mais les ſept premiers jours qu'un Prêtre eſt marié, il ne lui eſt pas licite de dire la Meſſe non plus que de voir ſa femme les ſept jours ſuivans celui qu'il l'a dite. Mais enſuite il vit toûjours avec elle. Ils appellent tous les Eccleſiaſtiques d'un mot generique *Baron-ther*, qui ſignifie *Miniſtre*, & *Docteur*, revenant à celui de *Rabi* chez les Juifs.

J'ai déja remarqué que les Armeniens ſe ſont toûjours tenus à leur culte ancien. C'eſt une choſe merveilleuſe, ou ſi vous voulez miraculeuſe, que quoi qu'ils ſoient depuis quelques onze ſiecles ſous la domination Mahometane, qu'ils ſoient pauvres, & qu'ils ſoient ignorans, comme on peut s'imaginer que le doivent être des gens reduits dans une telle ſervitude; néanmoins leur foi eſt à toute épreuve. Ils la maintiennent ſans en vouloir embraſſer d'autre, ſe conſervant également & contre les vexations des Mahometans leurs Souverains Maîtres, & contre les Miſſions de l'Egliſe Romaine, qui depuis plus de deux ſiecles, travaille par ſes Miſſionnaires, Prêtres, & Moines, à les attirer dans ſa Communion. On ne peut dire les Artifices & les depenſes, que la Cour de Rome a faites pour cela, mais inutilement; car dès que ceux qui ſe font de ſa Religion en Europe, ſont de retour chez eux, ils ſont plus Armeniens que jamais; & ils ſe mettent de nouveau à maudire le Pape *Leon*, comme celui qu'ils prétendent avoir rompu l'union qui étoit entre les Egliſes d'Orient & d'Occident, & tous ſes ſucceſſeurs; & à deteſter toutes les opinions de l'Egliſe Romaine, qui ſont contraires aux

leurs.

leurs. La principale pratique qu'on fait jurer à Rome aux Prêtres Armeniens de bien garder, c'est de mettre de l'eau dans le vin du Calice, mais c'est par où ils commencent toûjours à rentrer dans leur Communion; & quoi qu'on pût faire, on ne reduiroit jamais un Prêtre Armenien à mêler volontairement de l'eau dans le Calice.

Cependant, à parler humainement, c'est l'Education simplement qui attache les Armeniens, & tous les autres Chrétiens de l'Orient, à la Religion Chrétienne. Car ils ne sont jamais capables de dire pourquoi ils sont Chrétiens. Ils apprennent dans leur enfance à dire *Christòus*; à faire le signe de la Croix; & à jeûner; ce qu'ils font toute leur vie, s'imaginant que c'est être fort bon Chrétien, que de pratiquer cela regulierement, parce qu'on ne leur a pas appris autre chose, si ce n'est à aller à l'Eglise, quand ils sont dans leur propre païs, ou en des lieux où ils ont l'exercice de leur Religion. Leurs jeûnes sont longs, frequents, & rudes, s'abstenant de chair & de poisson, d'œufs & de beurre, de lait & de fromage; & ne faisant qu'un repas par jour, au coucher du Soleil. Le vin leur est aussi interdit aux jours de jeûne par leurs anciens Canons, mais la plûpart du monde ne laisse pas d'en boire, & des Ecclesiastiques même: Aussi ne pourroient-ils pas autrement supporter de si rudes mortifications. Voici quels sont les tems de leurs jeûnes. Premierement, tous les mecredis & les vendredis de l'année, excepté depuis Paques à l'Ascension, qui est le tems de toute l'année, où ils font le plus de rejouïssance, à cause de la Resurrection de Nô-

Nôtre Seigneur. Secondement ils font les dix jeûnes ſuivans, chacun d'une ſemaine, excepté le dernier.

1. Celui d'après le premier dimanche de la Trinité, qu'ils appellent jeûne de penitence.

2. Le jeûne de la Transfiguration.

3. Le jeûne de la Nôtre Dame d'Août, dont le dernier jour ils ne s'abſtiennent que de viande.

4. Le jeûne de la Croix, qui vient en Septembre, lequel ils obſervent comme le précedent.

5. Un jeûne de Penitence après le 13. Dimanche de la Trinité.

6. Un autre ſemblable après le 21. Dimanche.

7. Le jeûne de l'Avent.

8. Celui de Noël, dont ils ne commencent pas la fête à minuit, mais le matin comme les autres fêtes, jeûnant la vigile du matin au ſoir.

9. Un jeûne de penitence avant le Carnaval, qui dure quinze jours.

10. Le grand Carême qu'ils commencent dès le lundi.

Outre ces jeûnes d'obligation, qui emportent la moitié de l'année, il y en a trois autres de dévotion, chacun de cinquante jours. Le premier eſt de Pâques à la Pentecôte: le ſecond de la Trinité à la Transfiguration. Le troiſieme du vingtieme dimanche de la Trinité à Noël. Ceux qui les obſervent exceptent le Samedi & le Dimanche, auxquels ils ne font que s'abſtenir de viande. Il y a un autre petit jeûne de dévotion, qui eſt de l'Aſcenſion à la Pentecôte. Je me ſouviens qu'ayant l'honneur d'entretenir feu Monſieur le Grand

Duc

Duc ſur les Religions des peuples de l'Orient. S. A. S. ſe mit à dire : *Je voi que ces Chrétiens-là ont été bien chargez de jeûnes ; les Mahometans bien chargez de Prieres ; & nous autres Catholiques Romains de beaucoup de fêtes.*

A douze lieues d'Irivan, à l'Eſt, on voit le Mont celébre, où preſque tous demeurent d'accord que s'arrêta l'Arche de Noé, encore que perſonne n'en aît de preuve ſolide. Quand l'air eſt ſerain, ce Mont n'en paroit pas à deux lieues, tant il eſt haut & grand. Je crois pourtant en avoir vû de plus élevez ; & ſi je ne me trompe, l'endroit du Caucaſe, que je paſſai en venant de la Mer noire à Acalziké, eſt plus haut que le mont dont nous parlons. Les Turcs l'appellent *Agridag* c'eſt-à-dire la Montagne élevée ou maſſive. Les Armeniens & les Perſans le nomment communément *Macis*. Les Armeniens tirent ce nom de *Mas* ou *Meſech*, fils d'*Aram*, qui a donné à leur Nation, diſent-ils, la denomination & l'origine. Les Perſans le font venir d'*Azis*, mot de leur langue qui ſignifie *cheri*, *bien aimé* ; & ils veulent qu'on ait ainſi appellé ce Mont, à cauſe du choix que Dieu en fit pour le faire ſervir de port heureux à l'Arche qui portoit le genre humain. Voilà des Etymologies tirées de force, autant qu'aucune autre, & ce ſont bien celles-là qu'on peut comparer au ſon des cloches. Ce mont a encore deux autres noms dans les livres Perſans, ſavoir *Cou-Nouh*, c'eſt-à-dire *Mont-Noé*, & *Sahat-toppus*, c'eſt-à-dire *heureuſe butte*. L'Ecriture Sainte ne lui donne point de nom particulier. Elle dit ſimplement que l'Arche de Noé s'arrêta ſur la montagne d'*Ararat*, qui

qui eſt l'Armenie, comme l'on dit. Ce ſont ces montagnes qui ſont ſi celébres dans les Auteurs Grecs & Latins, qu'ils diſent être partie du mont *Taurus*, & qu'ils appellent *Gordiens*, *Cordéens*, *Corduеniens*, *Cardiens*, *Curdes*, & *Carduches*; chaque Auteur changeant ainſi le nom en le voulant tourner ſelon l'inflexion de ſa Langue.

Les Armeniens ont dans leurs Traditions que l'Arche eſt encore ſur la pointe de ce mont *Macis*. Ils ajoutent que jamais perſonne n'a pu monter juſqu'au lieu où elle s'arrêta. Ils croient cela fermement ſur la foi d'un miracle, qu'on dit être arrivé à un Moine d'*Echsmiazin*, nommé *Jaques*, qui depuis fut Evêque de *Nizibe*. On conte que ce Moine prévenu de la commune opinion que ce mont étoit ſûrement celui où l'Arche s'arrêta après le deluge, fit deſſein de monter au ſommet, ou de mourir dans l'entrepriſe. Qu'il parvint à la moitié; mais qu'il ne pût jamais paſſer outre; parce qu'après avoir monté tout le jour, il étoit la nuit, pendant ſon repos, reporté miraculeuſement au même lieu d'où il étoit parti le matin: Que cela continua long-tems de la ſorte, & qu'enfin Dieu exauça les vœux de ce Moine, & voulut bien remplir une partie de ſes deſirs: Que pour cela il lui envoya par un Ange une piece de l'Arche, en lui faiſant dire de ne ſe plus fatiguer vainement à monter la montagne, parce que Dieu en avoit interdit l'accès du ſommet aux hommes. Voila leur Conte, ſur lequel je dirai deux choſes. La premiere, qu'il ne s'accorde pas avec le recit des anciens Auteurs, comme *Joſeph*, *Beroſe*, & *Nicolas de Damas*, qui aſſurent, que

que de leur tems on montroit des restes de l'Arche, & qu'on prenoit comme un preservatif salutaire la poudre du bitume dont elle étoit enduite. La seconde, qu'au lieu qu'on fait passer pour miracle que personne n'ait jamais pû monter au sommet de ce mont, je tiendrois plûtôt pour un grand miracle si quelqu'un y montoit; car ce mont n'a nulle habitation, & du milieu en haut il est perpetuellement couvert de neiges qui ne fondent jamais; de maniere qu'en toute saison il paroît comme quelque prodigieux monceau de neige. Ce que je rapporte de ce mont fera sans doute trouver étrange à ceux qui ont lû le voyage du *P. Philippe*, Carme déchaussé, qu'il se soit avisé de dire, que *le Paradis terrestre y est en quelque plaine que Dieu conserve de froid & de chaud.* Ce sont les termes de son traducteur. La pensée me paroît tout-à-fait plaisante; & je croirois que l'Auteur y a entendu raillerie, s'il ne disoit fort serieusement en ce livre, beaucoup de choses, qui n'ont pas plus de vraisemblance.

Au pied du Mont, il y a dans un village de Chrétiens, un Monastere nommé *Arakil vanc*, c'est-à-dire *le Monastere des Apôtres*. Les Armeniens ont grande dévotion pour ce lieu, croyant que *Noé* y fit sa premiere demeure, & les premiers sacrifices après le Déluge. Ils disent qu'on y a trouvé les corps de St. *André* & de St. *Mathieu*; & que le crane de cet Evangeliste est resté dans l'Eglise du Monastere. Ils content cent autres particularitez de ce lieu, & de tout ce territoire, dont ils font leur terre sainte: mais elles sont toutes si éloignées du vrai-semblable, qu'on mériteroit en les

rap-

rapportant), d'être accusé de conter des songes, ou des contes faits à plaisir.

J'allai descendre à *Irivan* au logis d'un Armenien de mes amis, nommé *Azarie*. C'est un homme que ceux de sa nation ont fort persecuté, pour avoir été à Rome se faire Catholique Romain & Disciple de la *propaganda*, & pour avoir tâché d'établir les Capucins à *Irivan*. Je le trouvai indisposé & au lit. Il se leva néanmoins pour aller donner nouvelles de mon arrivée. Il craignoit qu'on ne lui fit une affaire s'il le remettoit au lendemain. Il alla au Palais ; mais il ne pût voir le Gouverneur, qui étoit retiré dans l'appartement de la Princesse sa femme. Un Eunuque fit le message.

Le 8. au matin le Gouverneur m'envoya visiter & me fit dire que j'étois le bien-venu. Le Sr. *Azarie* se chargea d'aller de ma part le remercier très-humblement, & lui faire savoir qui j'étois. Le Gouverneur lui témoigna qu'il avoit grande envie de me voir au plûtôt, & une partie des bijoux que j'avois apportez. Il lui demanda ensuite combien de gens j'avois avec moi, & lui ordonna de s'informer où j'aimerois mieux loger, dans la forteresse, ou au Caravanserai qu'il a fait bâtir, & de le lui faire savoir promptement. Je choisis le Caravanserai, parce qu'il n'y a point de lieu plus seur, & parce qu'on n'y manque jamais de compagnie, à cause qu'il y a des Marchands de tous les endroits de l'*Asie*, & qu'il y aborde chaque jour des voyageurs. Le Gouverneur me fit donner un des plus grands appartemens.

Le 9. de bon matin, je m'y en allai, & je fus

fus occupé tout le jour à m'y établir. A midi, un officier du Gouverneur m'apporta une ordonnance de l'Intendant pour prendre tous les jours à l'office du pain, du vin, de la viande, des truittes, du fruit, du ris, du beurre, du bois, & d'autres denrées néceſſaires pour ſix perſonnes. La quantité de chaque choſe eſt réglée, on ne l'augmente, ni diminue jamais : mais la portion qu'on donne pour une perſonne eſt ſi grande, que deux s'en peuvent fort bien nourrir.

Le 10. le Gouverneur m'envoya dire avec tant d'empreſſement de l'aller voir, & de lui porter une partie de mes bijoux, que je ne pus differer. Je le trouvai en un grand cabinet, fort propre, & bien éclairé. L'Intendant de toutes les monnoyes de Perſe, qui faiſoit alors la viſite à *Irivan*, étoit avec lui, & quatre autres Seigneurs du Païs. Il me fit beaucoup de careſſes, répéta trois fois que j'étois le bien-venu, & fit ſervir des confitures, & de l'eau de vie de *Moſcou*. Je lui préſentai d'abord la Patente du Roi & celle du grand Maître, deſquelles on a parlé. Il en fit beaucoup d'état, & paſſa une heure à me demander les nouvelles de l'*Europe*, tant des dernieres guerres, & de la préſente diſpoſition des Etats Chrétiens, que des ſciences, & des nouvelles decouvertes. Il en paſſa une autre à conſiderer les pierreries & les bijoux que je lui faiſois voir, dont il raiſonnoit en homme qui s'y connoiſſoit fort bien. Il m'aprit que dans les Poëtes Perſans, les Emeraudes de vieille roche ſont appellées *Emeraudes d'Egypte*, & qu'on tient qu'il y en avoit une mine en *Egypte*, qui eſt à preſent perduë. Il mit à part

part tout ce qui lui agréa, & tout ce qu'il crût pouvoir agréer à la Princeſſe ſa femme, & me retint à diner. Le diné fini il m'honora encore demi-heure de tems de ſa converſation, & enſuite il me donna congé, commandant en ma préſence à un Officier d'aller au Caravanſerai dire au Concierge, qu'on eût ſoin de bien veiller à ma ſeureté, & à ma ſatisfaction. Il eut encore la bonté de dire à cet officier qu'il le faiſoit mon *Mehemander*. On me dit qu'un *Mehemander* eſt comme un Gentilhomme ſervant, & qu'on en donne à tous les étrangers de condition pour avoir ſoin d'eux. Le Gouverneur lui commanda de ne me laiſſer manquer de rien, & de me faire porter de ſes offices tout ce que je voudrois manger. Le ſoir il m'envoya un régal d'eau de vie de *Moſcou*.

Ce Gouverneur eſt *Becler-beg*, c'eſt-à-dire *Seigneur des Seigneurs*. On appelle ainſi les Gouverneurs des grands Gouvernemens, pour les diſtinguer des autres, qu'on appelle *Can*, comme on l'a déja dit. Il a auſſi le titre de *Serdar*, ou Général d'armée. C'eſt un des principaux Seigneurs de Perſe, & un des plus judicieux & des plus fins Politiques qu'il y ait. Il s'appelle *Sefi-couli-can*. Ce nom ſignifie *le Duc eſclave de Sefi*. Il a eu les plus beaux Gouvernemens de l'Empire du tems du feu Roi: mais, par une intrigue de femmes, il fut diſgracié trois ans avant la mort de ce Prince. Celle qu'il a épouſée eſt du ſang Royal du côté de ſa Mere. Cette Princeſſe, au commencement du régne du Roi d'apréſent, mit ſon mari dans les bonnes graces de S. M. dont il obtint peu de tems après le Gouver-

vernement d'*Irivan*; Gouvernement le plus considérable du Royaume, & du plus grand revenu : car il produit trente deux mille Tomans par an, qui sont près de cinq cens mille écus. Les avanies, les présens, & les voyes indirectes de s'enrichir en produisent encore deux cens mille. Ce Seigneur est sans doute le plus riche de toute la Perse, & le plus heureux. Le Roi l'aime, la Cour le revere, & ses deux fils sont les uniques Favoris de S. M. Les peuples de son Gouvernement le cherissent & le respectent beaucoup, parce qu'il est populaire, qu'il fait justice, & qu'il est moins concussionnaire que les autres. Il merite toute sa fortune; car outre ces bonnes qualitez, il a du savoir, & il aime les Arts & les Sciences.

Le 11. ce Seigneur m'envoya querir pour aller à la nôce du frere de son Intendant, où il étoit. Je le trouvai fort gai & fort content. Il avoit reçû à porte ouvrante un ordre du Roi par un *Coulom-cha*, qui étoit venu d'*Ispahan* en treize jours. Cet ordre étoit pour une affaire importante. Plusieurs Sultans qui sont des Seigneurs de Contrées, & des Gouverneurs de places fortes ayant refusé de recevoir ses ordres, & ayant fait porter contre lui beaucoup de plaintes au Roi & aux Ministres: Lui de son côté avoit fait représenter ses droits, S. M. avoit prononcé en sa faveur, & lui avoit envoyé un ordre de se faire obéïr. Le *Coulom-cha* devoit executer cet ordre, & faire faire satisfaction au Gouverneur.

Coulom-cha signifie *esclave du Roi*. Ce n'est pas que ceux qui portent ce nom ne soient libres, comme les autres sujets naturels, mais

ils le prennent pour marque du parfait dévouement qu'ils ont au Souverain, & parce qu'ils y ont été élevez dès le bas âge. Ces Esclaves du Roi ont à la Cour de Perse à peu près le même emploi, que les Gentilshommes ordinaires ont à celle de France. Ce sont la plûpart des enfans de qualité qu'on engage fort jeunes au service, tant pour l'émolument qu'ils en tirent, que pour leur faire avoir de bonne heure entrée à la Cour. Il y a des Seigneurs qui y mettent leurs fils dès l'âge de cinq ans. Le Roi leur donne des appointemens selon la qualité de leur famille, ou selon le service qu'elle rend au Roi; car cela tient lieu de récompense aux Parens. La paye ordinaire est de vingt tomans par an, avec la nourriture. Vingt tomans font 900 francs. La nourriture prise en argent monte à 500 francs. On l'augmente d'ordinaire, à mesure que ceux qui la reçoivent grandissent & servent bien, ou à proportion de la bienveillance que le Roi leur porte. Ils sont assidus à la Cour, on les employe à executer les ordres d'importance. On les envoye porter aux Gouverneurs les présens du Roi. On en prend pour remplir les charges.

Les ordres pressans se portent en Poste. On appelle les Courriers *Tchapars*. Ce mot vient d'un participe de la langue Turque qui veut dire *galloppant*, d'où vient le mot de *tchapgon*, qui dans la même langue signifie un *coureur*. Ces *Tchapars* font beaucoup de diligence, quoi qu'ils ne trouvent pas toûjours des chevaux quand ils en ont besoin. Il n'y a point de Postes établies en aucun endroit de l'Orient. En Perse, les Courriers

du

du Roi, & des Gouverneurs, prennent des chevaux par tout où ils en trouvent, & ils ont permiſſion de démonter les gens ſur les grands chemins. Les Régens des lieux où ils paſſent ſont auſſi obligez de leur en fournir. C'eſt un tout-à-fait mauvais ordre que celui-là, car les petites gens, qui n'ont pas la force ou le courage de reſiſter ſont obligez, ou de donner quelqu'argent à ces Courriers, ou de mettre pied à terre, laiſſer emmener leurs chevaux, & courir après. Ils n'en oſent prendre aux gens de conſidération, aux Officiers du Roi, & aux Etrangers qui vont à la Cour; & ils n'ont garde de le faire, crainte de quelque méchante ſuite. Ils prennent d'ordinaire des chevaux aux villages où ils paſſent. Ils n'ont pouvoir de s'en ſervir qu'une traite. On envoye après eux un valet pour les ramener.

Ces Courriers ſont fort reconnoiſſables à leur équipage. Ils portent un manteau lié derriere eux, & une petite beſace qui paſſe dans le pommeau de la ſelle & s'attache aux arçons. Ils ont le poignard, l'épée, & le carquois au côté, & un bâton à la main. Ils ſe paſſent le corps dedans l'arc, & ont une grande écharpe qui fait deux tours au cou, paſſe en croix ſur le dos & ſur l'eſtomach, & s'attache à la ceinture. Quand on les apperçoit de loin, ceux qui ſe ſentent gens à être démontez, s'enfuyent & ſe cachent, ou compoſent pour quelqu'argent, ou leur donnent leurs chevaux. Ces Courriers vont d'ordinaire deux à deux, & quand ce ſont des perſonnes de qualité, il eſt plus difficile de ſe tirer de leurs mains, parce qu'il n'y a point à com-

poſer avec eux, & parce qu'ils frapent du bâton & de l'épée, lors qu'on leur fait reſiſtance; ſachant bien qu'ils ſeront approuvez, ce qui eſt une violence que les autres Courriers n'oſent faire.

Une des principales dépenſes extraordinaires que les Grands ſont obligez de faire, eſt lors que le Roi leur envoye des ordres, ou des préſens, par un *Coulom-cha*, ou par quelqu'autre perſonne de qualité; car il faut qu'on l'habille, à ſon arrivée, & qu'à ſon depart, on lui faſſe un préſent convenable à l'emploi & au credit qu'il a. Il faut de plus qu'on le regale & qu'on le divertiſſe bien tout le tems de ſon ſéjour. Le *Coulom-cha*, dont je viens de parler, couta au Gouverneur d'Irivan, à ce que j'ai ſû, 400. tomans, qui ſont dix-huit mille livres, ſans la depenſe du logement & de la nourriture. Fort ſouvent même, le Roi taxe le préſent qu'on doit faire à la perſonne qu'il envoye; & quand cela arrive, on eſt obligé de le payer d'abord comme une dette, & de faire encore des liberalitez au double du préſent. On en uſe avec ces Envoyez ſelon leur famille, leur merite, & leur credit à la Cour. On a égard à tout cela; & lors qu'on ſait que l'Envoyé, ou ſes parens, approchent la perſonne du Roi, on lui fait un traitement bien plus honnête, à deſſein qu'il en faſſe une bonne Rélation. Je me ſouviens à ce propos, que l'an 1669. lors que le Roi donna au fils du premier Miniſtre la charge de Colonel des Mouſquetaires, S.M. lui en fit porter par ſes orfevres les expeditions & l'habit Royal, pour les récompenſer de quelques bijoux qu'ils avoient faits fort à

ſon

ſon gré, & qu'il taxa à 300 Tomans le préſent que le Colonel leur devoit faire. Les quatre principaux d'entr'eux porterent ces expeditions, & cet habit: & au lieu de 300 Tomans, ils en eurent 400. qui ſont dix-huit mille livres, & un autre regal en étofes.

Je demeurai trois heures à la nôce, & me retirai après le dîner, où il n'y avoit que neuf perſonnes, outre le Marié & ſon Parrain, qui étoient magnifiquement vêtus, & qui avoient au Turban des aigretes de pierreries. Le maître de la maiſon, ſes freres, & ſes fils, étoient debout au bas de la ſale, avec pluſieurs Officiers du Gouverneur. Chacun des Conviez étoit ſervi en entrant d'un grand baſſin de Confitures ſeiches & liquides, ſur de petites aſſietes de porcelaine. Les baſſins étoient de bois peint & doré, on ne peut rien voir de plus propre. Le feſtin ſe fit dans une ſale baſſe, aſſez petite pour une telle fête, élevée de deux pieds, ouverte ſur une Cour qu'on avoit accommodée en lice, & qui étoit couverte de tentes, où je trouvai en entrant des Lutteurs & des Gladiateurs qui divertiſſoient la Compagnie. Les Lutteurs ſont nuds, à un petit calçon près, fait de cuir, qui n'a que la largeur néceſſaire, pour couvrir devant & derriere, les parties que la pudeur permet le moins d'expoſer, & qui eſt ſerré tout ce qui ſe peut. Ils ont le calçon, & tout le corps oints d'huile mêlée de poudre de *hanna*, ce qui les fait paroître peints en Orangé. C'eſt afin qu'on ait moins de priſe ſur eux. Les Lutteurs ſont par tout en Orient mis de même, & c'étoit la même choſe dans les premiers tems du monde, entre ceux qui

combattoient à la lutte & au pugilat, pour des prix considérables. La Victoire consiste à mettre son ennemi plat à terre à force de corps. Ce qu'ils font d'ordinaire, après que le combat a duré tant de tems qu'il n'en peut plus, en l'élevant & puis l'abbatant sur le dos tout de son long. Un des invitez contoit d'un maître de lutte fort fameux, qu'il avoit reduit son art à 365. tours, qu'il enseignoit à ses disciples, en gardant un pour lui qu'il appelloit *le tour dérobé*, par allusion aux cinq jours surnumeraires du Calendrier solaire dont les mois sont chacun de 30 jours, lesquels cinq jours les Persans appellent *les jours dérobez*. Un Lutteur, qui avoit été son Prevôt, s'étant rendu fameux par son art, en devint si insolent, que de lui faire un défi devant le Gouverneur de la Province, se confiant en sa vigueur & sa force. Le Maître Lutteur, qui sentoit bien la superiorité de son ingrat disciple à cet égard, mais qui se confioit en son coup de reserve accepte le défi. Le Viceroi voulut être présent au duel, & il en donna le jour & le lieu. Les assauts ordinaires s'étant passez à l'admiration de l'assemblée, le maître Lutteur prit subitement son adversaire par le milieu du corps, & le jetta par dessus sa tête à la culbutte. Les spectateurs en grand nombre, qui avoient tous fait des vœux pour lui contre son arrogant disciple, poussérent de grandes acclamations. Celui-ci s'étant rendu selon la coûtume, alla se jetter à genoux devant le Viceroi, criant que son ennemi ne lui avoit jamais montré ce tour. Cela est vrai, répondit le maître Lutteur, je le gardois pour une telle occasion,

ſion, d'un ſuffiſant diſciple qui défie ſon Maître; ſelon la maxime des ſages, de ne donner jamais à ſon ami un avantage dont il ſe puiſſe prévaloir en devenant ennemi.

Le divertiſſement de la lutte ayant duré une heure on fit retirer les acteurs, & la Cour ayant été couverte auſſi-tôt de gros feutres & de beaux tapis par deſſus, on fit venir la grande bande de Muſiciens, & celle des Danſeuſes, qui furent plus de deux heures ſur la Scene ſans ennuyer. Le Gouverneur paſſa le tems à les voir, & à s'entretenir avec l'Envoyé du Roi, & avec l'aſſemblée, & particuliérement à me faire conter de nouvelles de l'Europe.

Les Gouverneurs des grandes Provinces ont leur train compoſé des mêmes ſortes d'Officiers que celle du Roi; ayant, entre autres, leur bande de Muſiciens & leur bande de Danſeuſes. La Danſe étant un exercice deshonnête dans l'Orient, on n'y a point l'habitude de danſer, ſoit pour ſe divertir, ſoit pour ſe donner bonne grace; mais on y a la Danſe comme un art, ou comme une profeſſion pour divertir le monde, ſemblable à la profeſſion du Théatre dans l'Europe: avec cette difference néanmoins, que dans l'Orient l'art de la Danſe eſt non ſeulement deshonnête, mais même infame, ſur tout à l'égard des femmes, parceque les Danſeuſes ſont auſſi conſtamment femmes publiques. La Danſe n'eſt exercée dans la Perſe que par des femmes, de même que le jeu des inſtrumens ne l'eſt guere que par les hommes. Pour ce qui eſt du chant, les hommes d'ordinaire ſont les meilleurs Chanteurs, tirant une grande voix

du fond de l'estomach, qu'ils font rouler avec beaucoup de force & beaucoup d'éclat. Les Danseuses chantent aussi, mais elles ne le font, ni si bien que les hommes, ni si agréablement même. Mais en revanche elles ont une agillité de corps incomparable, faisant des tours & des sauts si legérement, que souvent elles échapent aux yeux, passant en cela les meilleurs Baladins & Danseurs de corde. Je les ai vû se détordre le corps en plus de postures, que l'on ne fait ces hommes de bois que les peintres appellent *manequins*: car entr'autres elles se renversent le corps en terre jusqu'à toucher de la tête les talons, & marchent en cette posture sans s'aider des mains. Elles dansent sur une main & sur un genouil en cadence, & elles entremêlent leur Danse de cent tours d'agilité surprenans. Les femmes en Orient portent comme les hommes des Pantalons, qui leur couvrent la cheville du pied; ainsi quelques tours qu'elles fassent, & de quelque maniére qu'elles portent le corps, on n'en voit rien à découvert que le visage, les mains, & les pieds, lesquels sont toûjours tenus aussi propres que les mains, & sont souvent ornez de bagues comme les mains.

Les Musiciens, & les Danseuses, sont les Mimes, ou les Comédiens des Orientaux; ou pour mieux dire, ce sont leurs *Opera*; car on n'y fait que chanter des Vers, & la Prose n'entre point dans leurs chants. On ne fait point de fête en Perse & aux Indes sans les y appeller. Les Danseuses sont mandées à tous ces grands festins qu'on appelle *Megelez*, c'est-à-dire, *assemblée*, & à toutes les Audiences

des

des Ambassadeurs, sinon la Troupe entiere, au moins les deux tiers; car, tour-à-tour, plusieurs sont exemptées de fonction, sous prétexte d'incommodité. Les piéces qu'elles représentent sont toûjours des sujets amoureux.

Les plus nouvelles Actrices ouvrent la Scene, qui commence par la description de l'amour, dont elles dépeignent les apas & l'enchantement, & représentent ensuite les passions, & la fureur, ce qu'elles entremêlent d'épisodes, qui contiennent des portraits de beaux garçons & de belles filles, vifs & touchans au delà de ce qui se peut imaginer; & c'est-là d'ordinaire le premier acte. On voit au second la troupe séparée en deux chœurs, représenter l'une les poursuites d'un amant passionné, l'autre les rebuts d'une fiere maîtresse. Le troisiéme contient l'accord des Amans, & c'est là-dessus que les Actrices se passent, & qu'elles épuisent la voix & les gestes. Les Chanteurs & les Joueurs d'Instrumens sont debout aux endroits passionnez, & s'approchent d'elles plus ou moins, quelquefois jusqu'à crier dans leurs oreilles pour les animer, avec quoi elles sont mises comme hors d'elles-mêmes, & transportées; mais c'est-là aussi, où les yeux & les oreilles, en qui il reste quelque pudeur sont obligez de se détourner, ne pouvant soûtenir ni l'effronterie, ni la lasciveté de ces derniers actes. Cependant cela ne blesse point la vertu Persane, chez qui la continence passe pour un défaut, & même pour un peché; leur Religion enseignant que les hommes sont obligez de pratiquer l'acte de mariage, dès qu'ils en sont capables. Néan-

moins comme parmi ces Actrices, & ces Muſiciens, il y a toûjours des gens qui connoiſſent tout le monde, elles aſſaiſonnent leurs piéces au gout de ceux qui les font venir, ou qui les doivent payer. Mais c'eſt s'être déja trop étendu ſur un tel ſujet.

Les Danſeuſes vont par troupes, comme je l'ai obſervé. Celle du Roi, par exemple, eſt de vingt quatre, qui ſont les plus fameuſes Courtiſanes du païs. Elles ont une Superieure, qui eſt d'ordinaire une des vieilles de la bande, mais ſans demeurer pourtant enſemble; au contraire, elles ſont d'ordinaire répanduës dans les quatre coins de la ville. La fonction de cette Superieure eſt de les aſſembler, & de les mener où l'on demande la troupe, de prévenir les querelles que la jalouſie ou l'interêt fait naître entr'elles, ou de les apaiſer, de les proteger aux occaſions d'inſulte, d'avoir l'œil ſur leur conduite, & de les châtier lors qu'elles manquent à obſerver l'œconomie de leurs bandes; ce qui ſe fait par le foüet, & en cas de recidives, la Superieure les fait caſſer, & mettre hors de la troupe. Enfin, elle a le ſoin de leur faire apporter leurs gages, & celui de prendre garde que leurs habits ſoient riches, leurs meubles propres, & leur train en bon ordre, ſelon qu'il eſt reglé dans leur emploi. Le train de ces Danſeuſes eſt de deux filles, un laquais, un cuiſinier, & un palefrenier, avec deux ou trois chevaux. Quand elles ſuivent la Cour, elles en ont quatre de plus pour leur bagage; car en Orient il faut porter tout avec ſoi, comme on fait aux armées. Un des chevaux porte deux grands coffres, un au-

autre deux grandes valises, le troisiéme est pour la cuisine, & le quatriéme pour la nourriture & la cure des autres chevaux. Il n'y a point de tente dans leur équipage, parce qu'on leur en fournit, ou de logement, durant leur route. Leur paye est de dix-huit cens francs par an, avec une certaine quantité d'étofes pour leurs habits, & une ration de tout ce qu'il faut pour la nourriture d'eux & de leur train. Il y en a qui ont jusques à neuf cens écus, le Roi haussant leur paye, selon que les personnes lui plaisent; mais tout cela n'est que la moindre partie de leurs émolumens, y en ayant entre elles qui emportent quelquefois plus de cinquante pistoles d'un lieu où elle n'aura pas été gardée vingt-quatre heures, tant la débauche est desordonnée en Perse, & jettée dans la profusion. Le Roi leur fait souvent des presens considerables, selon que leur danse, & d'autres attraits, le touchent. Les grands Seigneurs en font de même. Je me souviens, qu'étant l'an 1665. en Hircanie, où j'étois aller trouver *Abas* second, je vis un soir à la Cour deux de ces Danseuses, qui avoient chacune pour plus de dix mille écus de pierreries sur elles; & comme j'étois dans l'admiration de les voir si superbement parées, elles m'invitérent de voir leur quartier. J'y fus le lendemain avec mon Interprete, car je ne savois pas encore parler Persan, & avec un Chirurgien François. Leur apartement étoit fort riche & somptueux, & comme les parfums font la grande volupté des païs chauds, il y en avoit dans tout & par tout chez ces Courtisanes.

Une chose commune entr'elles, c'est de les

appeller d'un nom qui marque le prix auquel elles se donnent par visite, *la dix tomans*, *la cinq tomans*, *la deux tomans*. Un *toman* vaut quinze écus de nôtre monnoye : il n'y en a point qui se donne à moins d'un *toman*, & quand elles ne le valent plus, on les met hors de la troupe, & on en met une autre à leur place. Cependant, il n'y a presque point de ces femmes, qui se retire riche de cet infame mêtier ; parce qu'elles achettent à leur tour le plaisir qu'elles ont vendu, à quoi elles s'appauvrissent, de maniere qu'il ne leur reste de tout ce gain deshonnête, qu'un repentir de l'acquisition, lequel est plus grand que le regret de l'avoir dissipé. Les troupes des Danseuses des Provinces ne sont d'ordinaire que de sept ou de huit filles.

En Perse, les femmes publiques sont plus reconnoissables qu'en païs du monde, quoi qu'elles aillent vêtues & voilées comme les autres. Mais, outre que leur voile est plus court, & moins clos, leur contenance & leur port les fait connoître au premier regard. Leur nombre n'est pas fort grand dans les Provinces, mais à *Ispahan*, la ville Capitale, il est excessif. On me disoit, l'année 1666. que j'y étois, qu'il y en avoit quatorze mille d'enregistrées ; car comme elles payent tribut, & font un Corps, qui a son Chef, & ses Officiers, on les enregître ; & le tribut que l'on en tire monte à deux cens mille écus. On m'a assuré qu'il y en a une fois autant d'autres qui ne veulent pas être enregîtrées, pour n'être pas connues, & que les Officiers sont bien aises de n'enregîtrer pas, parce qu'on leur en fait payer beaucoup davantage. Cependant

pen-

pendant, quoi que cette abominable profession ſoit ſi étendue, il n'y a pas de païs, je croi, où les femmes ſe vendent ſi cherement; car durant les premieres années de leur debauche, on n'en ſauroit joüir à moins de quinze ou vingt piſtoles; ce qui eſt incomprehenſible, quand on conſidere, qu'en Perſe la Religion d'un côté, permet à chacun d'achetter des filles eſclaves, & d'avoir autant de Concubines qu'on en veut, ce qui devroit diminuer le prix des femmes publiques; & que de l'autre, la jeuneſſe manie peu d'argent, & eſt mariée d'aſſez bonne heure. Il en faut attribuer la cauſe à la luxure de ces païs chauds, dont l'éguillon eſt plus perçant que dans les autres; & à l'art de ces créatures, qui eſt une eſpece d'enſorcellement. On leur attribue avec beaucoup de juſtice la ruïne des gens d'épée, & de toute la jeune Nobleſſe qui ſuit la Cour. On dit communément dans le païs, que quiconque eſt épris d'une Courtiſane, ne la peut quitter que quand elle le chaſſe; ce qui arrive lors qu'elles ont mis leur Amant au dernier écu. J'ai vû des gens de bon ſens & de probité même, ſi enfoncez dans ces malheureux engagemens, qu'ils ne croyoient pas poſſible qu'ils s'en tiraſſent. Ils diſent pour excuſe qu'ils ſont charmez & enſorcelez, & ils croyent fermement que quand ils s'efforceroient de rompre leurs chaînes, ils n'en pourroient venir à bout, & qu'il n'y a que celle qui les y a mis qui puiſſe les en délivrer. On connoît ces eſclaves d'Amour à des brûlures qu'ils portent ſur le corps, & particulierement aux bras. Ils les font avec un fer rouge, qu'ils ſe mettent ſur la chair ſi fort,

que la brûlure enfonce l'épaiſſeur d'une piéce de trente ſols, ce qu'ils font au tems que leur paſſion eſt la plus ardente, pour témoigner à leur Maîtreſſe, que le feu de leur amour les rend inſenſibles au feu même. Plus on ſe fait de ces marques, plus on paſſe pour amoureux. Il y a des gens qui s'en font en tous les endroits du corps, particulierement aux reins.

C'eſt la coûtume d'envoyer l'argent à ces ſortes de femmes en les envoyant querir. Lors que c'eſt ſeulement pour les faire danſer, on s'adreſſe à la Superieure, à qui on envoye d'ordinaire deux piſtoles pour chacune autant que l'on en veut, ſix, ſept, ou huit: & ſelon qu'elles danſent bien, on leur fait un preſent de plus. Quand c'eſt par débauche qu'on en fait venir quelqu'une, il faut lui envoyer ſon prix reglé. Elle vient à cheval, avec une ou deux ſervantes, & un laquais, & elle emporte par-deſſus cela du lieu où elle entre tout ce qu'elle peut. Il me ſouvient qu'étant en Hircanie, comme je l'ai dit, il y vint un Sultan de la frontiere, (qui eſt, comme qui diroit chez nous, un Lieutenant de Roi de Province,) lequel ayant ouï parler d'une Courtiſane, lui envoya le lendemain deux chevaux, & cinq écus, la priant de venir à ſon logis. Il penſoit que c'étoit un gros preſent; mais la Demoiſelle lui fit réponſe qu'il ne la connoiſſoit pas, qu'elle ne ſortoit point de chez elle à moins de trente écus. Il lui en renvoya dix, on les refuſa de même. Il en renvoya quinze, & puis vingt, avec le même ſuccès. Ces refus n'ayant fait qu'irriter ſon deſir, il dit à ſes amis, voila une creature qui fait bien la rencherie: il n'y a pas d'appa-
rence

rence de l'aller enlever, nous nous ferions une affaire ; mais il la faut pourtant rendre plus traitable. Sur cela, il lui envoya les dix pistoles. Elle vint, & étant entrée, le Sultan lui demanda si elle avoit reçû ses dix pistoles. Je les ai données à mes servantes, répondit elle ; car pour moi je ne me donne pas pour si peu. Je suis venue par consideration pour vous. Le Sultan dit, qu'il ne vouloit sinon qu'elle chantât & dansât devant ses amis. Il la tint dans cet exercice jusqu'à minuit, sans lui donner à boire, ni à manger, quoi qu'ils fissent grand' chere ; & après, il la mena dans un cabinet, où il la tint avec ses amis, tour à tour, jusqu'au jour. Le matin venu elle se croyoit hors d'affaires. Mais le Sultan, ayant fait assembler tous ses gens dans sa sale, depuis son maître d'hôtel, jusqu'au pallefrenier, il y mena la Demoiselle, & lui dit : *Ma belle, je suis un pauvre petit Gouverneur, qui n'ai pas moyen de donner dix pistoles pour une nuit ; mes gens seront de part de la dépense, mais il faut aussi qu'ils soient de part du plaisir.* Ils la garderent tout le jour & la nuit suivante. Elle fit grand bruit de ce traitement qui pensa causer une grosse affaire au Sultan ; mais comme il vit que la chose se poussoit contre lui, il la conta au Roi avec un tour burlesque, & qui le tira de peine, avec autres dix pistoles qu'il fallut donner pour avoir gardé la Courtisane deux nuits au lieu d'une.

Les Prostituées qui payent tribut, se tiennent dans des Caravanserais dont elles se sont emparées, personne ne voulant demeurer en telle compagnie ; & celles qui n'en payent pas, demeurent dans leurs propres maisons, car on

on ne ſait ce que c'eſt que de Locataires en Perſe, ni de portion de maiſon, & encore moins de logis garnis. Il y a de plus à *Iſpahan* un Quartier qui en eſt tout plein, qu'on appelle *le Quartier des découvertes*, ou *Dévoilées*. C'étoit autrefois la coûtume dans cette ville Royale, que dès que le ſoir étoit venu, ces Proſtituées, comme des bandes de Corbeaux, ſe répandoient dans toute la ville, & ſur tout dans les Caravanſerais, allant chercher pratique; & ce qui étoit de plus infame, c'eſt qu'on proſtituoit des garçons de même tout publiquement, les promenant en tous endroits dans un ajuſtement particulier. *Saroutaki*, Grand Viſir, au commencement du regne d'*Abas* ſecond, lequel étoit un vieux Eunuque de ſens & de courage, interdit par de ſevéres loix cette proſtitution contre nature; & après lui, *Caliſe Sultan*, qui lui ſucceda dans le Miniſtere, & qui fut ſon Emule, en fit d'autres contre les femmes publiques, qui leur défendoit de ſe produire d'elles-mêmes, & d'aller nulle part ſans y être mandées: & comme il jugea que l'uſage du vin étoit la ſource de ces abominables excès, il défendit d'en vendre ſous de ſevéres peines, en execution deſquelles on vit empaler de ces proſtituteurs de garçons, & précipiter du haut d'une tour une femme qui proſtituoit ſes filles propres, laquelle on fit en ſuite manger aux chiens. On eſperoit alors de voir le païs repurgé, mais il ſe trouva que les plus ſevéres châtimens ne corrigeoient autre choſe que le ſcandale public, & l'effronterie avec laquelle les crimes les plus abominables alloient la tête levée.

Après

Après tout ce que je viens de rapporter, qui se pratique en Perse touchant les femmes publiques, il ne sera pas mal à propos de traiter du Mariage, tel qu'il est établi dans cette Nation-là.

Je dirai auparavant que la Loi Mahometane recommande & enjoint l'acte du mariage, comme une obligation à laquelle l'homme fidéle est tenu, & elle défend le célibat & la continence, qu'elle regarde comme un vice, & un peché contre l'intention & le but de la Nature. Les Persans enseignent sur ce sujet, qu'il est bien vrai, que depuis *Jesus-Christ*, jusqu'à *Mahomet*, le célibat étoit libre, & même loué, & agréable à Dieu, parce que le Prophete de l'Alliance ou la Religion de ce tems-là étoit né d'une Vierge, & avoit vêcu dans le célibat; mais que depuis l'établissement d'un autre Culte, par un Legislateur nouveau, Dieu ne veut plus être servi par la continence, mais qu'il veut au contraire que tout homme pratique l'acte de mariage, de sorte que *Jesus-Christ* même lors qu'il reviendra au monde, vers la fin des siécles, avec *Mahammed Mehdi*, le douziéme *Iman*, ou successeur de *Mahammed*, pour détruire l'Antechrist; *Jesus-Christ*, dis-je, se mariera & aura plusieurs femmes. Ils alleguent sur ce sujet un passage de leur Livre sacré, qui porte, *qu'au jour du Jugement, la terre sur laquelle un homme vivant en célibat avoit accoûtumé de coucher, se levera contre lui, & dira: Quel crime avois-je commis, qu'un homme ennemi de la Nature m'ait foulée, moi qui travaillois incessamment à la géneration & à la production des Etres.* C'est le texte de cette Religion char-

charnelle & brutale; & comme le Commentaire va toûjours plus loin que le texte, les Docteurs Persans enseignent sur celui-ci des choses abominables: comme, qu'il faut donner une femme à un garçon dès qu'il ressent la pointe de l'aiguillon charnel: que c'est un peché de resister à l'amour: & que c'est une œuvre meritoire au contraire de soulager les passions amoureuses; & il y en a de si brutaux que de dire, qu'on peût éteindre son feu avec le premier objet qu'on rencontre, une femme avec son fils, un homme avec sa fille; ce qui fait horreur, & ce qu'aussi la plûpart des Persans détestent eux-mêmes. Il faut leur donner la gloire d'être les moins brutaux de tous les Mahometans sur le peché de la chair, ce qui paroît en deux cas fort importans. Le premier, c'est qu'au lieu que les Mahometans des autres Sectes tiennent permis le peché contre nature, les Turcs entr'autres qui usent de cette permission dans une grande étendue, les Persans le condamnent, & leur Magistrature le punit quelquefois; & bien qu'il y ait parmi eux quelques Casuistes trop relachez sur ce sujet, cependant le plus grand nombre est contre cette infame volupté. Le second cas est en ce qu'ils ne permettent point aux gens non Mahometans d'épouser plusieurs femmes, ni de prendre des Concubines, de maniere que quand un homme & une femme, tous deux Chrétiens, ou Gentils, par exemple, seroient d'accord de vivre ensemble, par le contract d'un bail, comme les Mahometans, & iroient à la justice pour en faire passer l'acte, elle ne l'accorderoit pas, comme on fait en Turquie, mais renvoiroient les par-

ties

ties honteusement. Ils disent pour raison de ce procedé, que les Religions ont toutes leurs austeritez, & leurs voluptez, qu'il ne faut pas séparer. Que la Religion Chrétienne permet de boire du vin à plaisir, & de toutes sortes, mais ne permet qu'une femme, au lieu que la Religion Mahometane permet tant de femmes qu'on veut, mais interdit le vin jusqu'à une goutte. On enferme les filles dans les Serrails jusqu'à ce qu'on ait occasion de les marier ; mais pour les jeunes hommes, on leur donne une fille esclave, ou une Concubine dès qu'ils sollicitent pour en avoir.

Les Persans ne sauroient comprendre, qu'il y ait des personnes qui volontairement, & par choix, vivent en chasteté. Ils répondent hardiment à ce que nous leur contons qui s'observe dans plusieurs pays Chrétiens sur ce sujet : qu'il y a là quelque énigme dont nous leur cachons le sens, & qu'il ne se peut faire que l'on se passe de femme, à moins que de tomber dans les crimes contre Nature. *Les Europeans*, disent-ils, *ne sont-ils pas faits comme les autres hommes, & ne mangent-ils pas comme eux? s'ils ne se servent point des femmes, il faut qu'ils fassent pis que cela.* Je me souviens là-dessus, que logeant à Ispahan chez les Capucins, un Seigneur savant, & honnête homme, de la Province de Bactriane, qui nous faisoit visite, se mit à dire au Superieur, nommé le *P. Raphael du Maus. Padri, on dit que vous autres n'avez point de femmes, mais que vous vivez à la Turque entre vous:* (cela veut dire se servir des garçons) *Est-il possible que vous soyez habituez à ce vilain Crime? Mon Dieu*, répondit le Pere,

Pere, *bien loin de là, nous faiſons vœu de ne toucher jamais de femme. Quoi* repliqua le Perſan, *vous vivez ſans toucher des femmes? Oui,* dit le Pere. *Mais, Padri,* reprit ce Seigneur fort ſerieuſement, *vivez vous auſſi ſans manger? Vrayement,* pourſuivit-il, *nous ne trouvons pas plus difficile de vivre ſans beſoin de manger, que de vivre ſans beſoin de femme.* Cette comparaiſon eſt ſans doute outrée, mais il ne faut pourtant pas en juger précipitamment; car nous ne ſommes pas conſtituez comme il faut pour en bien juger. Les païs chauds ſont ſujets à une luxure, dont l'ardeur eſt, graces à Dieu, inconnue chez nous, & les alimens de ce pays-là y ſont d'un ſi grand ſuc, que quelque ſobrieté qu'on y garde, & en quelque mortification qu'on y vive, on n'arrache jamais l'aiguillon de la chair.

Nonobſtant ce que je viens de dire, la Fornication eſt tenue pour péché chez les Mahometans, & l'uſage des femmes proſtituées prohibé par leur Religion, & regardé comme infame, ou du moins comme fort deshonnête, par les gens graves & reglez. Les Villes en ſont pleines néanmoins, & les gens eſtimez les plus réguliers, & les plus ſaints, s'en ſervent. Vous voyez tous les ſoirs en vous promenant dans les Colleges, ou dans les grandes Moſquées, des femmes publiques couvertes de leur voile les unes ſuivies de leur ſervante, d'autres ſeules, entrer dans les petits logemens des Prêtres, & des Regens, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. On ferme la porte auſſi-tôt, juſqu'au lendemain, qu'elles ſe retirent au point du jour,

ou

ou plus tard, ſans que perſonne s'en offenſe : & la même choſe ſe voit dans les Caravanſerais chez les Marchands étrangers. Comment accorder tout cela? Voici comme les Perſans le font. Ils vous diſent premierement que les femmes proſtituées ſont en état de péché, dont elles ne ſortent point qu'en faiſant penitence, & quittant leur vie dereglée, & que c'eſt pour cela qu'elles ſont chargées de tribut; or les femmes proſtituées ſont reputées infidelles en ce qu'elles font une profeſſion défendue par la Religion. Ils diſent ſecondement, que tout commerce avec une femme publique eſt un peché; mais qu'il n'y a qu'à l'épouſer pour rendre ce commerce licite. Or c'eſt ce que font les gens ſcrupuleux. Ils prennent une Courtiſane pour femme à loüage par un bail d'une heure, d'une nuit, d'un jour, d'une ſemaine, ou pour ce qu'on veut, comme je m'en vais dire plus amplement qu'il ſe pratique en Perſe; & avec cette précaution, ils pretendent joüir d'une femme publique en bonne conſcience, croyant qu'un tel mariage eſt bon & licite, autant qu'aucun autre. Ils appellent cela *Sike Koudim*, termes qui ſignifient mot à mot, *j'ai fait le Contract de joüiſſance*, c'eſt-à-dire, *je me ſuis marié.*

Pour venir maintenant au point du mariage des Perſans, il faut obſerver qu'eux, avec tous les autres Mahometans, qui ſuivent les dogmes d'*Aly*, prennent des femmes en trois façons: ou en les achettant, ou en les loüant, ou en les épouſant. Ils tiennent pour licites ces trois mariages d'union, leur Religion l'enſeigne ainſi, & la loi Civile reconnoît pour éga-

également légitimes les enfans qui en viennent ; de façon que si un homme a de son Esclave un fils, avant que d'en avoir de son Epouse, le fils de l'Esclave est reconnu pour l'ainé, & jouït des droits d'ainesse, à l'exclusion de celui de la femme légitime, fût-elle Princesse, & du sang Royal. C'est pour cela, qu'en Perse, la qualité & la Noblesse ne se tire que du Pere.

Les femmes Esclaves s'appellent *Canizé*. La Loi permet d'en avoir autant qu'on en peut nourrir, & la Police, ni Ecclesiastique, ni Civile, ne prend point connoissance du traitement qu'on leur fait, parce que dans tout l'Orient chacun a un Souverain pouvoir sur son Esclave. Quiconque a des filles Esclaves, s'en sert à tous les usages qu'il lui plait, & non seulement est le maître de ce qu'on appelle leur honneur, mais aussi de leur vie. Ce n'est point en Orient un deshonneur à une Escave de servir de femme à son maître ; au contraire, c'est le plus grand honneur, & la meilleure fortune qui lui puisse arriver; car dès qu'on s'en sert au lit, on lui donne un appartement separé des autres Esclaves. On l'habille bien. On lui donne des servantes. On lui fait pension ; & si elle engendre des enfans, on lui augmente tous ces avantages, & elle n'est plus regardée comme Esclave, mais comme mere d'un legitime heritier de la maison.

Les femmes à louage s'appellent *Moutaa d'Amoüad*, qui signifie *Concubine* & aussi *servante*. On en prend tout autant qu'on veut, pour le tems qu'on veut, & pour le prix qu'on accorde. A Ispahan, qui est la Capitale

tale de Perse, on en loüe de belles, & de jeunes, pour quatre cens cinquante livres l'année, avec l'entretien d'habits, de nourriture, & de logement. Cette sorte de Mariage est un Contract purement civil, mais qui se passe par devant le juge, & qui est bon, licite, & honnête, comme tous les autres Contracts de Mariage. On le renouvelle au bout du terme, si les parties en sont d'accord; & l'on est libre de le rompre avant qu'il soit achevé, & de renvoyer la femme qu'on a louée; mais il faut lui donner en la renvoyant tout le gage contenu dans le Contract. Lors qu'une femme à louäge quitte un homme, elle ne peut licitement se louër, ni se laisser toucher à un autre, qu'après quarante jours. Ce terme s'appelle *les jours de purification*. Ceux du veuvage au contraire sont au nombre de cent trente; & bien que la loi Mahometane soit si favorable à l'incontinence, comme je l'ai rapporté ci-dessus, elle traite d'abominables les femmes, qui après la mort de leurs maris, ne s'abstiennent pas de la compagnie des hommes durant ce tems-là. Ceux qui savent la Loi Ceremonielle Mosaïque, reconnoissent aisément que les Mahometans ont pris des Juifs cette ordonnance, qu'ils ont modifiée. La Loi des uns & des autres se ressemble fort au sujet du Mariage, tant pour l'obligation, dont ils croyent qu'elle est à l'égard de tout le monde, que pour le traitement, qu'on doit faire aux femmes.

Les femmes légitimes s'appellent *Nekaa*. La Religion Mahometane permet d'en épouser quatre; cependant on n'en épouse gueres qu'une, par deux raisons. La premiére, le mau-

mauvais ménage que la multiplicité des femmes légitimes fait dans un logis; car chacune veut y commander, & leur mutuelle jalousie entretient toûjours la maison en desordre. L'autre, l'œconomie, ou épargne, le mariage en Perse étant de grande dépense, & où souvent l'on se ruine, de sorte qu'il n'y a gueres que les gens accommodez qui s'y engagent : les autres se contentent de Concubines ou d'Esclaves. Les gens de condition se marient d'ordinaire dans des familles de leur qualité; & si leur concupiscence ne peut se contenter de l'Epouse qu'ils ont prise, malheur qui ne leur manque jamais d'arriver, ils se servent des femmes Esclaves: la paix de la famille n'en est nullement troublée, parce que l'Epouse est toûjours Dame & Maîtresse. Au reste, qu'elle en soit contente, ou non, ses parens n'y prennent jamais de part. Il n'y a d'ordinaire que les gens de moyen état qui prennent des femmes à loüage: & ils le font pour pouvoir plus facilement s'en defaire. Les petites gens au contraire en prennent rarement, parce qu'ils n'ont pas le moyen de payer le loüage; & les gens de qualité n'en prennent pas non plus, parce qu'ils ne veulent ni le reste d'un autre, ni qu'on jouïsse d'une femme qui leur a servi. S'il arrive par hazard qu'un homme de qualité prenne de l'amour pour une femme, ou publique, ou qui n'est pas de condition à devenir son Epouse, il la louë pour quatre-vingts-dix ans : c'est afin de l'avoir toute sa vie, sans se marier avec elle. Les gens de qualité usent de cet expedient, sur tout lors qu'ils sont mariez à une femme de qualité, ou de grande famille, parce que

ses

ſes parens ſe tiendroient outragez, ſi on lui donnoit une compagne de baſſe naiſſance.

On ſe marie en Perſe d'ordinaire par Procureur, à cauſe que les femmes ne ſe font point voir aux hommes. La ceremonie du mariage ſe fait de cette maniere. Les parens des parties s'aſſemblent au logis de la fille. Son pere, accompagné de ſes plus proches, va recevoir le futur époux, l'embraſſe, le conduit au lieu où eſt la Compagnie, & puis il ſe retire. Il ne doit point aſſiſter au Contract. Cela n'eſt pas legal, à cauſe qu'il faut laiſſer le futur Epoux en pleine liberté. Le Contract ſe fait en un lieu particulier, où il n'y a que lui, les Procureurs, & le Prêtre; car c'eſt d'ordinaire un homme d'Egliſe qu'on fait venir pour dreſſer le Contract. Ces Procureurs ſont à peu près comme en Angleterre les *Truſtées* des mariages, qui en gardent les Contracts, & en font executer les clauſes. Quand les parties ſont de la premiere qualité, c'eſt le *Cedre*, qui eſt le grand Pontife, ou le *Cheikeliſlana*, qui eſt le Grand Juge Civil, qu'on invite pour cela. Si ce ſont perſonnes de médiocre condition, ils tâchent d'avoir le *Kazy*, qui eſt le Lieutenant Civil. Et ſi ce ſont de petites gens, ils prennent un *Molla*, ou Prêtre de la Loi. L'Accordée, accompagnée de pluſieurs femmes, ſe rend dans une chambre, ou un cabinet joignant, où la porte eſt à demi ouverte, mais la portiere en demeure abatuë, en ſorte qu'on ne voit perſonne. Alors les Procureurs des parties, ſe levent, & celui de l'Accordée ſe rangeant contre la porte du Cabinet, & y étendant la main dit tout haut; *Moi N. Procu-*

reur, autorisé de vous, N. je vous marie à N. ici présent. Vous serez sa femme perpetuelle à tant de doüaire prefix, duquel vous êtes convenus. L'autre Procureur répond ainsi. *Moi N. Procureur autorisé de N. je prens en son nom à femme perpetuelle N. qui lui a été baillée pour telle, par N. son Procureur ici present, à condition de tant de doüaire prefix duquel on est convenu.* En suite, le Ministre, ou quiconque est là pour dresser le Contract, se leve, & approchant la tête de la portiere du cabinet, dit à l'Accordée *Ratifiez vous la promesse que N. vôtre Procureur, vient de faire en vôtre nom.* Elle répond, *Oui.*

Après il demande la même chose à l'Accordé, & dresse le Contract, y met le seau, & le fait mettre à l'Assemblée comme témoins & en suite donne le Contract au Procureur de l'Accordée. Le Contract se garde par la femme pour sureté de son doüaire : plus de seaux il y a & mieux c'est, mais il faut qu'il y en ait au moins dix.

Il n'y a autre difference dans la ceremonie des Mariages à tems, qu'on contracte avec les femmes à louäge, sinon que les Procureurs des parties font les promesses en autres termes. Voici ce qu'ils disent : *Moi N. en vertu de la procuration authentique que j'ai de N. je la donne à N. afin qu'il en ait l'usage, pour un tel terme, & à tant de prix.* Et l'autre, *Moi, N. en vertu de la procuration authentique que j'ai de N. je prens, en son nom, N. à femme, je la prens aux conditions qu'on vient de marquer ; je la prens sur mon ame.*

Les petites gens font moins de façons à leur contract, & ne prennent point de Procureur;

la

la femme entre voilée avec ses parentes, dans le même lieu où sont les hommes, & tous étans assis, l'homme lui dit:

Moi N. Procureur de moi même, je prens vous N. à femme perpetuelle à tant de doüaire prefix: je vous prens pour telle sur mon ame.

Ce sont les femmes qui traitent les mariages. Dès que les articles en sont accordez, l'Epoux en assigne le doüaire sur le plus liquide de son bien: & ensuitte envoye l'anneau de mariage, & les présens à son Accordée. Ils consistent en habits, en bijoux, & en argent comptant. L'Accordée lui renvoye des galanteries, comme des mouchoirs brodez, des toilletes, des calottes faites à l'aiguille, & d'autres nipes semblables, que souvent elle a faites elle même.

La Noce se fait chez l'Accordé, & dure dix jours. Le dixiéme, on lui envoye en plein jour ce qu'on appelle le troussseau de l'Accordée. Il consiste en ses hardes, & bijoux, & quantité de meubles, en Esclaves, & en Eunuques, selon sa qualité. C'est sa Dot, on ne lui donne autre chose en la mariant. Des Chameaux le portent, ou d'autres bêtes de charge, au son de plusieurs instrumens. Ses Esclaves, ou Eunuques, sont montez dessus, ou vont à cheval: & il arrive souvent qu'on emprunte des meubles, & du train: & qu'on envoye des coffres, qui sont vuides, tout cela par faste, pour donner dans la veuë, & pour éblouïr les gens. La nuit on conduit la Mariée. Si c'est une fille de qualité elle est montée en *Cagiavat*; c'est une maniere de *Cunes*, ou berceau; un Chameau en porte deux, un de chaque côté. Si

M 2 elle

elle eſt de mediocre condition, on la méne à Cheval, ou à pied. Des joueurs d'inſtrumens commencent la marche, un nombre de domeſtiques ſuivent, chacun un cierge à la main: les femmes viennent en ſuite, portant auſſi chacune un cierge alumé. Elle eſt voilée du haut juſques en bas, & a de plus ſur la tête un autre voile, pliſſé comme une juppe, fait de brocard, ou de toile d'or, ou de toile de ſoye, qui la couvre juſqu'à la ceinture, & qui couvre tellement ſa taille, & ſa façon, qu'un Linx ne découvriroit pas comment elle eſt faite. C'eſt pour empêcher, dit on, que les jalouſes & envieuſes ne jettent des enſorcellemens ſur ſa perſonne. Deux femmes la menent par le bras, quand elle eſt à pied, & quand elle eſt à cheval, un Eunuque le méne par la bride. Une heure après être arrivée au logis du Mari, & quand le feſtin de la Nôce eſt achevé, les Matrones la menent à la chambre nuptiale, la deshabillent à la chemiſette & au caleçon près, & la mettent au lit. Peu après le Marié eſt conduit au même lieu, ou par des Eunuques, ou par des vieilles femmes, & il n'y a point de lumiere lors qu'il y entre.

De cette maniere un homme ne voit ſa femme, que quand il a conſommé le Mariage, & ſouvent il ne le conſomme que pluſieurs jours après que ſon Epouſe eſt chez lui; la belle fuyant, & ſe cachant parmi les femmes, ou ne voulant pas laiſſer approcher le mari. Ces façons arrivent ſouvent entre les perſonnes de qualité, parce qu'à leur avis cela ſent la débauchée de donner ſi-tôt la derniere faveur. Les filles du ſang Royal en uſent

par-

particulierement de la façon, il faut des mois pour les reduire, & pour leur mettre en tête que leur mari est digne de les toucher. On conte de la fille d'*Abas le Grand*, qui fut mariée à un de ses Generaux d'armée, qu'elle fut long-tems sans vouloir regarder son mari en face. Ce Seigneur s'en plaignit au Roi, lui disant, *que S. M. lui avoit donné une tigresse, & non pas une femme, qu'il n'en osoit approcher: & qu'elle avoit mis deux fois le poignard à la main contre lui.* Abas ne pût s'empêcher d'en rire, & demanda au Genéral *combien il avoit d'Esclaves blanches dans son Serrail?* Le Géneral répondit au Roi *qu'il y en avoit environ quarante cinq. Faites les coucher l'une après l'autre avec vous*, lui dit le Roi, *je suis sur de cette voye pour reduire vôtre femme.* Le Général n'y manqua point. La Princesse s'emporta fort contre cet étrange procedé, demandant *si c'étoit la foi Conjugale.* Et voyant que son mari continuoit, malgré son courroux, elle alla s'en plaindre à son pere, en disant *qu'elle venoit lui demander justice de l'audace de son mari, qui forçoit toutes ses Demoiselles, & ses Esclaves.* Le Roi lui répondit avec un visage irrité, *que c'étoit par son ordre qu'il en usoit ainsi*, & en même tems la renvoya, lui commandant bien expressément, *d'inviter elle même la nuit suivante son mari de venir coucher avec elle.* La Princesse le fit, & elle vêcut depuis fort bien avec son Epoux. L'on fait à ce propos une assez plaisante histoire d'une des Concubines de *Sefy*, dernier Roi de ce nom. C'étoit une très-belle personne. Le Roi l'aimoit infiniment, ce qui l'avoit renduë fiere, & lui faisoit prendre la liberté de

parler quelquefois trop hardiment au Roi. Un jour, *Sefy*, qui étoit cruel de son naturel, se fâcha si furieusement contre elle, qu'il voulut la faire mourir. Mais la mort ne paroissant pas un assez rude châtiment à sa colere, voici comment il la punit. Il lui ôta premiérement ses femmes, ses Eunuques, & ses meubles; ensuite, il fit brûler tous ses habits, & piler ses pierreries, & ses bijoux, dans un mortier, dont-il faisoit jetter devant elle les morceaux dans un étang; & enfin, pour comble de disgraces, il lui fit épouser un vilain negre, qui étoit un de ses Cuisiniers. La Dame infortunée fut envoyée chez lui avec une seule femme de chambre qu'on lui laissa. La femme de chambre qui étoit belle, & majestueuse, comme sa maîtresse, se mit au devant d'elle, lorsque ce *hideux mari* en pensa aprocher, & tirant un poignard lui dit, *Chien de Negre, si tu la touches seulement du doigt, je te mettrai ce poignard dans le cœur.* Le pauvre cuisinier se retira fort vite, & l'aventure ayant été rapportée au Roi, l'action lui plut. Il revint à lui, il maria la Dame à un Colonel, & lui renvoya des habits & des meubles selon sa qualité.

Il arrive dans les mariages des petites gens quelque chose de fort contraire; car si l'homme a été obligé de promettre un doüaire qui excede son bien, pour faire consentir les Parens de la femme; il ferme la porte du logis lors qu'on la lui ameine, & dit qu'il n'en veut point à si haut prix. Il se fait alors un débat entre les parens des deux côtez, & ceux de la femme sont obligez de rabatre quelque chose pour la lui faire prendre, parce que ce seroit

le

le dernier deshonneur pour eux & pour elle de la remener à la maiſon.

Il ſemble que cette façon d'épouſer une femme ſans l'avoir vûe auparavant, ne devroit produire que des mariages malheureux, mais cela n'eſt point, & même l'on peut dire en général que les mariages ſont plus heureux dans les païs, où l'on épouſe les femmes avant que de les avoir vûes, que dans ceux où elles ſont vûes & frequentées; ce qui peut provenir de ce que ne voyant point les femmes d'autrui, on en a néceſſairement plus d'attachement pour la ſienne. On ne peut pas dire pourtant que les Perſans ſe marient ſans ſavoir du tout à qui; car la mere & les parentes, ou les autres perſonnes à qui l'on ſe rapporte du choix d'une femme, en font ſi ſouvent & ſi nettement le portrait, qu'on peut ſuffiſamment juger ſur leur rapport, ſi l'original plaira, & ſi l'on pourra s'en accommoder. De plus on ne tient les filles enfermées, même celles des Grands Seigneurs, qu'après qu'elles ont paſſé ſept ou huit ans. Elles paroiſſent dans le logis juſqu'à cet âge: c'eſt afin qu'elles ſe faſſent à la vûe du monde, & afin que le monde les obſerve. Ainſi il arrive quelquefois qu'on a vû petite la femme qu'on épouſe après.

La Religion Mahometane tient le divorce licite, de quelque maniére qu'il ſe faſſe, & pour quelque ſujet que ce ſoit. Il ſuffit qu'une des parties ſoit dégoutée de l'autre, & qu'elles ſe veuillent démarier, fût-ce d'ailleurs les plus ſages & les plus honnêtes gens du monde, ils font divorce. On prend Acte de la ſéparation devant un Juge, ou devant un

homme d'Eglise. Cet acte s'appelle *Talaac*, c'est-à-dire, *Lettre de divorce*, & dès qu'il est fait, les parties ont la liberté de se marier à qui bon leur semble. Le mari, à la dissolution du mariage, est obligé de donner le Doüaire à sa femme, si c'est lui qui la repudie; mais si c'est la femme qui a recherché la séparation, elle ne le peut prétendre. Les Mahometans tiennent aussi pour licite, le renouvellement des mariages dissous, & qu'on peut les dissoudre & les renouveller jusqu'à trois fois, ce qui est pris positivement des Juifs; mais que s'il arrive, après un triple divorce, que l'homme & la femme veuillent se réjoindre encore, ils ne le peuvent faire qu'à cette étrange condition; c'est qu'auparavant la femme épouse un autre mari, habite quarante jours avec lui, & qu'après elle s'en sépare. Mais néanmoins on regarde cela comme une turpitude parmi les Mahometans, de retourner avec une femme qu'on a répudiée trois fois, & les Persans, généralement parlant, usent rarement de cette ample liberté, qu'ils ont de se demarier. La bourgeoisie s'en prévaut quelquefois, mais les gens de qualité aimeroient mieux mourir, que de repudier leurs femmes, & ils leurs ôteroient plûtôt la vie que de leur accorder le divorce. Le menu peuple n'en vient presque jamais-là non plus. Ils sont trop simples & trop grossiers pour se démarier, & il leur en couteroit trop, à cause du Doüaire qu'il faut rendre en repudiant. Il se fait quelquefois à ce sujet parmi la populace une injustice criante; c'est que se voulant défaire de leur femme, sans leur donner le Doüaire, ils la traitent si mal, qu'elle

qu'elle eſt obligée de demander le divorce, & de tout ſacrifier à ſa Liberté. Au reſte, la Juſtice ne connoît que rarement des differens qui arrivent entre le mari & la femme, des mauvais tours qu'ils ſe peuvent faire, & des ſujets qu'ils ont de ſe ſéparer. Le lieu où les femmes ſont renfermées eſt ſacré, ſur tout chez les gens de condition. C'eſt un crime pour qui que ce ſoit de s'enquerir ſeulement de ce qui s'y paſſe. Le mari y exerce une pleine puiſſance, ſans la participation de perſonne. On aſſure qu'il s'y fait de cruelles executions, & bien étranges, & que le poiſon y dépêche bien des perſonnes, qu'on croit être mortes naturellement.

J'ajoûte ici que les degrez défendus chez les Perſans ſont preſque les mêmes que parmi les Juifs; Mere, & belle-mere, ſœur, & belle-ſœur, tante, & niéce. On peut épouſer la femme de ſon frere, mais cela arrive fort rarement. Les autres Mahometans ont une indulgence execrable ſur ces degrez prohibez, & quand *le grand Mogor* défunt, pere d'Aurang-Zeb Roi des Indes à préſent régnant, devint ſi étrangement paſſionné pour ſa propre fille, qu'on le raconte en ce païs-là; il trouva force Caſuiſtes, qui lui dirent, *un homme peut manger du raiſin de la vigne qu'il a plantée.*

Le 12. je donnai congé à l'Officier du *Can de Georgie*, qui m'avoit conduit à *Irivan*. Je lui fis préſent de huit piſtoles, & le chargeai d'une Lettre pour le Pere *Raphaël de Parme*, dans laquelle je lui mandois le bon ſervice que cet Officier m'avoit fait, le priant d'en faire rapport au Prince, & de lui en faire mes

très-humbles remerciemens. C'est la coûtume de donner à ces conducteurs de telles Lettres de décharge. S'ils revenoient sans cela auprès de leur Maître, ce seroit une faute dont on ne manqueroit pas de les punir.

Le 13. je fus au Palais une partie du jour, & dînai avec le Gouverneur : le 14. & le 15. j'y dînai aussi. Il me faisoit beaucoup de caresses à dessein que je lui fisse bon marché de ce qu'il vouloit avoir. Il n'est pas concevable combien de bassesses font ces grands Seigneurs Persans, quand il s'agit de quelque interêt, avec des gens sur qui ils n'ont point d'autorité. Ils ne se font point une honte d'employer les supplications pour en tirer ce qu'ils veulent : ils flattent : ils louent : ils promettent. Rien n'est trop bas pour eux de ce qui les peut conduire à leurs fins ; & quand ils y sont arrivez, ils ne regardent plus les gens. On est sujet en Perse, quand on y a des affaires, à y éprouver tous les jours de ces retours d'inégalité.

Le 16. je fus voir le Patriarche d'Armenie. Il se nomme *Jacques*. C'est un vieillard tout blanc, qui a un port fort venerable, mais c'est un esprit leger ; & toute sa conduite justifie les accusations que sa Nation fait contre lui, de manquer de jugement, & d'être plein d'ambition. Il étoit logé à l'Evêché, & avoit la ville pour prison. Les méchantes affaires qu'il s'étoit faites, lui avoient attiré ce malheur. Voici le sujet de celles qu'il avoit alors sur les bras, dont il m'entretint longtems. Le Clergé Armenien est fort Simoniaque, comme je l'ai observé ci-dessus, aussi bien que celui des autres Sectes de l'Orient.

Ce

Ce qu'il vend le plus cher, ce sont les saintes Huiles, que les Grecs appellent *Myrone*. La plûpart des Chrétiens Orientaux s'imaginent que c'est un baume physiquement salutaire, contre toutes les maladies de l'ame; & il y a d'entieres Communions Chrétiennes, qui croyent que la grace de la regeneration, & de la remission des péchez, se communique par l'usage de ces huiles, disant que dans le baptême, par exemple, c'est l'huile, & non pas l'eau, qui est la matiére prescrite. Le Clergé entretient le peuple en cette pernicieuse créance, pour l'avantage qu'il en tire, vendant bien cher chaque onction de cette huile. Le Patriarche a seul le droit de la consacrer. Il la vend aux Evêques & aux Prêtres. Il y a quelque douze ans que celui de Perse se mit en tête d'empêcher les Ecclésiastiques Armeniens de tout l'Orient, de se pourvoir des saintes Huiles ailleurs que chez lui. Ceux de Turquie s'en fournissent depuis longtems à Jérusalem, auprès du Patriarche Armenien qui y reside, & qui est le Chef de tous les Chrétiens Armeniens de l'Empire Ottoman. *Jacques* prétendoit, que les Armeniens de Turquie, ne devoient aller chercher l'huile Sainte à Jerusalem, que dans le tems que la guerre entre le Turc & le Persan les empêchoit de venir à son siége; & il crût qu'en faisant quelque dépense à la Cour du Grand Seigneur, il obtiendroit aisément un ordre de la *Porte*, en vertu duquel les Ecclésiastiques Armeniens de cet Empire seroient obligez de venir prendre en Perse les saintes Huiles comme autrefois. Il falloit le consentement de cette Couronne ici, pour en-

 tre-

treprendre une affaire de telle importance. *Jacques* l'obtint facilement, & alla ensuite à la *Porte*, où ayant dépensé beaucoup, & demeuré bien du tems, il obtint enfin tout ce qu'il souhaitoit.

Le Patriarche Armenien de Jerusalem, Prélat plus fin & plus habile aux affaires de Turquie, ne se remua point de son siége, tandis que l'autre négocioit à la Cour du G. S. Il le laissa dépenser & s'épuiser, & se fit voir seulement quand *Jacques* pensoit retourner en Perse. Il n'eut pas de peine à faire reconnoître au Divan l'interêt du G. S. en cette affaire, & le dommage que sa Hautesse se faisoit, d'obliger les Armeniens de son Empire, d'aller en Perse querir les saintes Huiles, à cause du grand revenu qu'elles produisoient. Le Divan cassa l'ordonnance donnée en faveur du Patriarche de Perse, & remit les choses comme auparavant.

Jacques, pour son malheur, & pour celui de sa Nation, alla s'obstiner contre sa partie. Il fit revoir le procès, croyant que ses grands presens, & ses sollicitations le lui feroient gagner. Je ne sais point au juste ce qu'il a employé d'argent à cette méchante affaire, on en fait monter la somme à huit cens mille livres. Je sais seulement qu'il en doit cinq cens mille, qu'il a prises à Constantinople, & qu'il a dépensées pour ce beau dessein. Il emprunta premiérement des Armeniens tout ce qu'il pût, & lors qu'il vit qu'il n'en pouvoit plus rien tirer, il emprunta des Turcs. Enfin il fut généralement décredité, & en même tems obligé de quitter prise, & de se retirer de Turquie, où il n'y a rien à faire pour des gens

épui-

épuisez. Le Patriarche crût qu'il obligeroit les Armeniens de Perse qui vont & viennent à Constantinople, de payer ce qu'il devoit aux Turcs. Il les pressa de le faire, & l'obtint en partie. Ils payerent des sommes considérables, dans la vûe de tirer d'affaire leur Patriarche, qu'ils croyoient beaucoup moins engagé qu'il n'étoit effectivement; mais voyant qu'à mesure qu'ils payoient pour lui quelque dette, ils en découvroient de plus grosses, ils ne voulurent plus débourser d'argent, quelqu'adresse, & quelque violence qu'on pût employer. Ainsi *Jacques* fit entendre à ses créanciers Turcs, qu'il falloit qu'ils envoyassent des gens avec lui en Armenie, & qu'il les y payeroit. On le laissa aller sur cette parole. Quand il fut chez lui, il trouva les Persans & les Armeniens également irritez de ses dépenses, & de sa folle entreprise. Personne ne lui voulût donner d'argent, & l'on ne voulut point souffrir qu'il touchât au tresor Patriarchal; de maniére que deux Commis du Doüanier de Constantinople, venus avec lui pour recevoir le payement de 80. mille livres qu'il devoit à leur Maître, furent obligez de s'en retourner, trouvant le Patriarche entiérement insolvable.

Le Doüanier voyant sa dette en grand risque, obtint un ordre du G. S. au Gouverneur d'Erzerum, de donner à ses gens qui retournoient en Perse tout le secours nécessaire pour se faire payer. Le Pacha leur donna des Lettres de recommandation pour le Can d'Irivan. Ces Lettres operérent peu, & comme les longueurs des Cours sont extrêmes en Asie, & que la distance des lieux y retarde

fort les affaires, ces Commis Turcs furent un an à Irivan sans avancer. Enfin ils reçûrent de nouvelles Lettres de recommandation du Grand Visir, du Caimacan de Constantinople, & du Pacha d'Erzerum, pour le Gouverneur d'Irivan. Elles étoient si fortes & si pressantes, que le Gouverneur s'en émut. Il envoya querir le Patriarche, & lui dit, qu'il falloit absolument payer les 80. mille livres. Le Patriarche, qui est effectivement insolvable, fit voir son impuissance au Gouverneur le plus clairement du monde, & le supplia instamment de lui obtenir de la Cour une permission de lever cette somme sur les Eglises de Medie & de Georgie. Il fit plusieurs présens au Gouverneur pour l'obliger à la demander. Le Gouverneur y consentit à la fin. Il la demanda, & l'obtint. Dès qu'elle fut arrivée, *Jacques* envoya des Commissaires pour la faire executer. Le Clergé & les Séculiers Armeniens de ces Provinces, qui sont tout-à-fait pauvres, & continuellement vexez d'avanies, de levées de deniers, d'impôts, & de taxes, ne voulurent point payer celle-ci. Les Gouverneurs de Medie, & de Georgie, ayant pris connoissance du fait, défendirent à leurs sujets Chrétiens d'en payer un sou, & dirent que si le Gouverneur d'Armenie avoit tant de bonté pour le Patriarche, il fit faire la levée dans les Eglises de son Gouvernement. Il fallut donc encore récrire à la Cour sur cette affaire, mais le Gouverneur d'Armenie craignant que le Patriarche ne s'absentât, ou ne voulût aller lui-même à la Cour, il lui ordonna de se tenir à Irivan, & de n'en point sortir sans congé. Voila où en étoit ce Pré-

Prélat lors que j'allai le voir. Il faisoit paroître une grande impatience dans l'attente des résolutions de la Cour. Remarquez qu'originairement les Patriarches Chrétiens de l'Asie recevoient des appointemens des Princes Mahometans, ausquels ils étoient sujets. Il n'y a pas encore un siécle que celui de Constantinople avoit 4000. écus. Mais leur imprudente conduite ayant beaucoup diminué le respect que l'on portoit à leur dignité, cette somme fut rabaissée à 2500. La brigue pour le Patriarchat s'étant animée on offrit au Grand Seigneur de les relâcher pour avoir l'office, & les Concurrens le mettant à l'enchere on offrit un tribut. La chose en est presentement à ce point de Simonie que c'est le plus offrant qui obtient ce Patriarchat, & le Patriarche fait annuellement de si gros présens aux Ministres, qu'ils ne trouvent pas d'avantages à donner sa place à un autre.

Le 21. du mois, qui étoit celui de Mars, quarante-sept minutes après le lever du Soleil, & le premier jour du mois *Zilhajé*, qui est le douziéme mois de l'année des Mahometans, laquelle est Lunaire, l'artillerie & la garnison de la Forteresse firent trois décharges, pour annoncer & pour célebrer la Fête du nouvel An. On l'annonce toûjours au moment que le Soleil entre dans le Signe du Belier soit de jour, soit de nuit.

Les Persans ont un grand nombre de Fêtes, tant Religieuses, que Civiles ; c'est-à-dire de ces Jours consacrez, soit à la commemoration des mystéres & des événemens principaux de la Religion, soit à la mémoire des Révolutions importantes. Cependant ils ne

ne gardent & ne célébrent ſolemnellement que trois Fêtes religieuſes ; ſavoir, le lendemain de leur Carême, qui leur eſt comme le jour de Pâques aux Chrétiens ; le Sacrifice d'Abraham, & le martyre des fils d'Aly ; & qu'une Fête civile, qui eſt la ſolemnité du nouvel An. Mais on peut dire que n'en gardant qu'une de cette ſorte, ils la celébrent fort ſolemnellement. Elle dure trois jours, & en quelques lieux, comme à la Cour, juſqu'à huit, commençant, comme je l'ai dit, au point que le Soleil entre dans le Signe du Belier. On appelle cette Fête *Naurus Sultanié*, c'eſt-à-dire, *le nouvel an Royal*, ou *Imperial*, pour le diſtinguer du vrai nouvel An, ſelon l'Epoque preſente de la Perſe, lequel commence le jour que le faux Prophete *Mahammed* s'enfuit de la Mecque, dans la crainte que le peuple ne le mît en piéces en haine de ſa nouvelle doctrine, duquel jour tous les Mahometans du monde comptent leur nouvelle Année. Ce nouvel An de l'Epoque Mahometane, qui, comme je l'ai déja remarqué, eſt une Epoque Lunaire, tombe au premier jour du mois de *Maharram*, le premier mois de cette Epoque, laquelle ils appellent l'*Hegire*. Mais pour ne parler à preſent que de l'ancienne Epoque qui eſt Solaire, les Perſans font *Gemehid*, quatriéme Roi de Perſe, le premier inſtituteur de la Fête du nouvel An ; ſur quoi il faut obſerver que les anciens Perſes faiſoient fort ſolemnellement les Fêtes des Solſtices & des Equinoxes ; mais particulierement celle de l'Equinoxe Vernal, parce que c'eſt le retour du beau tems. La Fête duroit huit jours. Le premier jour, le Roi re-

recevoit les vœux de la foule du peuple ; il donnoit le second aux Savans, & particulierement aux Aſtronomes ; le troiſiéme aux Prêtres ; le quatriéme aux Magiſtrats ; le cinquiéme aux Grands du Royaume ; le ſixiéme à ſes Parens ; & les deux autres à ſes Femmes & à ſes Enfans. On continua en Perſe de ſolemniſer ainſi cette Fête juſqu'à l'invaſion du Royaume par les Mahometans, qui ayant apporté avec une nouvelle Religion, une nouvelle Epoque, dans laquelle le premier jour de l'an ne tomboit plus à l'Equinoxe du Printems, mais au premier jour du mois Lunaire appellé *Maharram* ; l'ancienne coûtume de ſolemniſer le premier jour de l'an diminua d'année en année, & vint enfin à ſe paſſer. On ne vouloit pas garder le nouvel an Solaire, par oppoſition au peuple du païs, qui perſiſtant dans ſon ancienne Religion Ignicole, faiſoit une Fête religieuſe du premier jour de l'an, en le conſacrant au Soleil, ce qui paroiſſoit une Idolatrie aux Mahometans, qui abhorroient toute ſorte de réjouïſſance publique ce jour-là. Et quant au premier jour de l'an Lunaire, on n'en pouvoit pas faire un jour de réjouïſſance, parce qu'en Perſe les dix premiers jours du mois de *Maharram*, le premier mois de l'année Mahometane, ainſi, que je l'ai obſervé, ſont des jours de deuil public, conſacrez à célébrer le martyre des fils d'*Aly*. Cela dura de la ſorte juſqu'à l'an 475. auquel le Roi *Jelaleldin* étant venu à la Couronne, le jour de l'Equinoxe Vernal, les Aſtronomes du païs en prirent l'occaſion de lui repreſenter, que c'étoit un coup de la Providence, que ſon avenement à l'Empire fût ar-

arrivé au premier jour de l'an, ſelon l'Epoque ancienne, afin de lui faire rétablir la coûtume du païs de tems immemorial, de célébrer le commencement de l'année par une Fête; que cette Fête ne pouvant être fixée au premier jour de l'an Mahometan, parce que ce jour étoit un jour de deuil, & qu'il ſeroit d'un méchant augure de commencer l'année par la ſolemnité d'un martyre, il s'enſuivoit qu'il la falloit fixer au premier jour de l'an Solaire, qui tomboit toûjours au Printems, le plus beau tems de l'année, & le renouvellement de toutes choſes; au lieu que le premier jour de l'année Mahometane tomboit ſucceſſivement en toutes les ſaiſons, parce qu'elle eſt Lunaire. Les Aſtronomes ajoûterent que s'il rétabliſſoit cette Fête du nouvel an Solaire, *il s'y trouveroit quelque* choſe de particulier, c'eſt que ſelon une ancienne coûtume des Perſes, qui comptoient les années par le régne de leurs Rois, le premier jour de l'année Solaire ſe trouveroit être le commencement de ſon régne. Ce Prince trouva la propoſition à ſon gré, & rétablit l'ancienne Fête du nouvel an Royal, qu'on a ſolemniſée depuis avec beaucoup de pompe & d'acclamations.

On l'annonce au peuple, comme je l'ai dit, par des décharges d'artillerie & de mouſqueterie, dans les lieux où il y en a, comme dans la Ville capitale, & aux autres grandes villes. Les Aſtrologues magnifiquement vêtus ſe rendent au Palais Royal, ou chez le Gouverneur du lieu, une heure ou deux heures devant l'Equinoxe, pour en obſerver le moment, ce qu'ils font avec l'Aſtrolabe ſur quelque terraſſe

rasse ou plateforme, & à l'instant qu'ils en donnent le signal on fait les décharges: & les instrumens de musique, les Timbales, les Cors, & les Trompettes font retentir l'air de leurs sons. Ce ne sont que chants & qu'alegresses chez tous les Grands & riches du Royaume. A Ispahan, on sonne des Instrumens tous les jours de la Fête devant la porte du Roi, avec des Danses, des Feux, & des Comedies, comme à une Foire, & chacun passe la huitaine dans une joye qui ne se peut representer. Les Persans entr'autres noms qu'ils donnent à cette Fête, l'appellent *la Fête des habits neufs*, parce qu'il n'y a homme si pauvre & si miserable qui n'en mette un, & ceux qui en ont le moyen en mettent tous les jour de la Fête. C'est le vrai tems de voir la Cour, car elle est plus pompeuse & magnifique, qu'en aucun autre tems; chacun se parant à l'envi, de tout ce qu'il y a de plus beau & de plus riche. La promenade se fait chaque jour de la huitaine en lieux differens hors de la ville, où le concours est tout-à-fait grand. Chacun s'envoye des présens; & dès la veille on s'entr'envoye des œufs peints & dorez. Il y a de ces œufs qui coûtent jusques à trois ducats d'or la piéce. Le Roi en donne comme cela quelques cinq cens dans son Serrail dans de beaux bassins aux principales Dames. J'en ai rapporté quelques-uns de cette sorte. L'œuf est couvert d'or, avec quatre petites figures, ou miniatures, fort fines aux côtez. On dit que de tout tems les Persans se sont donnez des œufs comme cela au nouvel An, parce que l'œuf marque l'origine & le commencement des choses. On ne peut

croire

croire la quantité qui s'en débite à cette Fête. Après le moment de l'Equinoxe paſſé, les Grands vont ſouhaiter la bonne Fête au Roi, leur *Tage*, ou Bonnet Royal, en tête, chargé de pierreries, dans l'équipage le plus leſte qu'ils ſe peuvent mettre ; & chacun lui fait ſon preſent, conſiſtant en bijoux, & en pierreries, ou en étofes, ou en parfums, ou en des raretez, ou en chevaux, ou en argent, chacun ſelon ſon emploi, & ſelon ſes biens. La plûpart donnent de l'or, s'excuſant ſur ce qu'on ne trouve plus rien dans le monde qui ſoit aſſez beau pour entrer dans la Garderobe de Sa Majeſté. On lui donne ordinairement depuis cinq cens ducats juſqu'à quatre mille. Les Grands, qui ſont en emploi dans les Provinces, font auſſi faire leurs complimens & leurs préſens. Nul ne s'en exempte, & c'eſt à qui paſſera les autres, & ſoi-même, à l'égard de ce qu'il a fait les années précedentes ; de maniére que le Roi reçoit de grandes richeſſes en cette Fête, dont en ſuite il dépenſe une partie dans le Serrail, à donner les Etrenes à tout ce grand monde qui le compoſe. Le Roi traite magnifiquement les grands Seigneurs tous les jours de la Fête, depuis dix heures, juſqu'à une heure, qu'il rentre dans le Serrail ; & les Grands font la même choſe chacun chez ſoi, où ils paſſent le reſte du jour à recevoir les viſites & auſſi les préſens de ceux qui ſont ſous leur dépendance ; car c'eſt là l'invariable coûtume de l'Orient, l'inferieur donnant au ſuperieur, & le pauvre donnant au riche, depuis le laboureur juſqu'au Roi.

Les gens dévots paſſent, s'ils peuvent, tout le

le premier jour de la fête en dévotion dans leurs logis. Ils se purifient au point du jour, en se lavant tout le corps dans l'eau : puis ils se vêtent d'habits bien nets, s'abstiennent de femmes, font leurs prieres ordinaires, & les extraordinaires du jour, lisent l'Alcoran, & leurs bons livres ; tout cela à dessein de se procurer par cette dévotion une heureuse année.

D'autres gens, qui sont adorateurs du siecle, font toute autre chose; car ils étalent leurs richesses & leurs biens, & se metent au milieu, passant le jour à les compter, & à les admirer, à se réjouïr, & à prendre toute sorte de plaisirs, dans la pensée que c'est un bon augure pour une douce & abondante année. Une chose aide fort à rendre la fête du nouvel an célébre, autant que solemnelle; c'est qu'on y fait aussi Commemoration de l'inauguration d'*Aly* à la succession de *Mahamed*. Les Mahometans tiennent que ce fut au jour de l'Equinoxe du Printems que *Mahamed* le proclama son successeur, en presence de son armée; ce qui fait, qu'au lieu que toutes les fêtes de la Religion sont dans le Calendrier Lunaire, celle-ci seule & unique, est toûjours le premier jour de l'an solaire; ce qui a donné lieu à ce quadrain.

Le Printems se montre avec une tulipe à la main, qui ressemble à une coupe,

Pour faire une efusion des goutes de l'aurore sur le tombeau du Roi qui est à Negef, [c'est *Ali*.]

En ce même nouveau jour, Ali *s'étant assis sur le siege de la Prophetie,*

Il a rendu la fête du jour de l'an une fête glorieuse.

Le

Le feu Roi *Abàs* second avoit ordonné peu avant sa mort qu'on solemnisât toutes les entrées du Soleil dans les douze Maisons, par le bruit des instrumens de musique, comme on dit que les Perses le pratiquoient autrefois. Sa mort prématurée & subite a empêché le rétablissement de cette ancienne pratique.

Le 22. après midi je fus au Palais donner le bon an au Gouverneur. Je lui fis présent d'un poignard, à manche & à gaine d'yvoire, fait au tour garni d'or émaillé. L'ouvrage en étoit antique & fort beau. Le Gouverneur l'admira, & en fut bien content. C'est en Perse une coutume tournée en Loi de n'approcher aucun Grand durant cette fête, sans lui faire un présent. Le Gouverneur me fit asseoir proche de lui, & fit servir la collation en fruits verds & secs, & en excellens vins de Georgie & de Chiras. Le Genéral des Monnoyes & l'Envoyé du Roi, de qui on a parlé, étoient avec lui. J'y demeurai deux heures en conversation.

Le 25. il m'envoya querir, & après plusieurs discours indifferens il me prit en particulier, & me dit, qu'il étoit fâché, pour l'amour de moi, que je fusse venu en Perse, en un tems si miserable: Qu'il n'y avoit rien à faire pour la pierrerie: que le Roi ne l'aimoit point, & n'achetoit rien: Que je ne comptasse nullement sur le tems d'*Abas* second, parce que ce tems-là étoit tout passé, & que j'aurois peine à vendre à la Cour pour trois mille pistoles. Il me dit en suite, que ce n'étoit pas pour m'abatre le courage qu'il me tenoit ce discours, mais afin que je pensasse de bonne heure à ce que j'avois à faire, & ne

per-

perdisse point l'occasion de vendre ce que j'avois apporté. Qu'il avoit dessein d'en achetter pour dix mille écus, si je voulois lui en faire un prix raisonnable. Je connus aisément où le Gouverneur battoit avec tout ce discours, & que cet avis, quoi que bon & veritable, venoit plus de son interêt, que d'aucune part qu'il prit en mes affaires. Je l'en remerciai fort, & lui dis que j'avois ouï parler du changement dont il me parloit; mais que je ne laissois pas d'esperer de vendre, attendant de l'équité de sa Majesté qu'elle considereroit que je n'avois fait ce grand voyage, & apporté tant de pierreries, que par l'ordre du feu Roi son pere : que j'étois néanmoins bien résolu de vendre autant que je pourrois le faire sans perte, & que j'étois si reconnoissant des bontez & des soins qu'il avoit pour moi, que je lui ferois meilleur marché qu'à personne.

Le Gouverneur me fit-là dessus beaucoup de promesses de la faveur de ses fils, & de tout le crédit des amis qu'il avoit à la Cour, m'assurant qu'il me recommanderoit fortement à eux, & il fit apporter en suite tout ce qu'il avoit mis à part. Il me dit qu'il vouloit commencer par la bijouterie, & par les piéces de peu de prix, à m'acheter quelque chose, pour connoître si je lui tiendrois parole. Cette voye ne me plaisoit point. Je lui proposai de traiter de tout en un coup, & de n'en point faire à deux fois, l'assurant qu'il y trouveroit mieux son compte. Après, je le suppliai de commencer par les grosses piéces, mais il n'y eut pas moyen de lui faire accepter ni l'un ni l'autre parti. Il me sut si adroitement manier, qu'il me persuada que son

ſon procédé étoit ſincere, & qu'il vouloit voir dans les choſes où il ſe connoiſſoit le mieux, ſi je vendois cher ou non. Nous fimes prix de quarante montres de diverſes façons. Je lui en fis bon marché pour gagner créance, & pour lui vendre plus de choſes. Il m'envoya auſſi-tôt à ſon Tréſorier recevoir de l'argent; & pendant qu'on me le comptoit, il y vint, tenant à la main un grand miroir de criſtal de roche monté en or, qu'il avoit mis à part parmi ceux que je lui avois fait voir. Il me dit que l'heure étoit bonne, & qu'il falloit encore faire marché de cette piéce. Je la laiſſai pour cinq cens écus, qu'il me fit compter avec le reſte. On a dit que les Perſans ſont fort infatuez de l'Aſtrologie Judiciare, & qu'ils rapportent à l'influence des Aſtres tous les bons & les mauvais ſuccès. Quand deux Aſtres, *appellez benins*, *ſont en* Conjonction, c'eſt ce qu'ils appellent la bonne heure.

Il n'y a pas de peuple au monde plus ſuperſtitieux, ni qui le ſoit plus ſottement, que les Perſans, pour un peuple ſavant & éclairé, comme ils le ſont. Ils croyent qu'il y a fatalité par tout. Tous les jours de l'année ſont à leur dire heureux, ou malheureux; ou, pour parler comme ils font, *noirs* ou *blancs*, & les heures du jour auſſi. C'eſt par là qu'ils ont tant de crainte de l'enchantement & du charme, tant de croyance aux Taliſmans, & tant de confiance aux amulettes. Ils les compoſent des paſſages de l'*Alcoran* & des *Hadis*, qui ſont les dits des premiers Succeſſeurs de *Mahammed*, de prieres de leurs Saints, mêlées de termes Cabaliſtiques; le tout écrit avec de gran-

grandes circonfpections à l'égard du papier, fur tout à l'égard du tems & du lieu.

Ils les portent au cou, à la ceinture, mais plus communément au bras, entre le coude & l'épaule, en de petits facs de foye, ou de brocard de toutes figures, grandes comme un demi-écu, plus ou moins. On les prendroit d'abord pour de petits pelotons. Il y a des gens qui portent jufqu'à fept ou huit de ces fachets coufus fur un ruban en braffelet, & il y en a d'autres qui portent ces fortes de papiers fuperftitieux en de petites boëtes, ou en de petits étuis, comme ceux des cure-dents, faits d'or ou d'argent, pour les mieux conferver, & auffi afin de n'être jamais obligez de les ôter ni jour ni nuit, pas même en fe mettant dans le bain. J'ai vû des gens porter ainfi tout l'*Alcoran*. Comme ils ont de ces *Amulettes* en papier, ils en ont auffi gravées fur des pierres, mais ils n'en ont point en velin, ou parchemin, parce qu'ils réputent les bêtes mortes impures, & tout ce qu'on en tire, comme eft la peau dont on fait le parchemin. Enfin il y a des gens qui les enchâffent dans des bagues entre la pierre & le fonds du chaton. Ils appellent les *Amulettes*, *douaa*, c'eft-à-dire *vœux*, ou *prieres*, & il faut obferver qu'il y en a pour être gardé contre toute forte de maux, & pour obtenir toute forte de biens. Par la même fuperftition ils en attachent au cou des bêtes, & aux cages des oifeaux, quelquefois par douzaines; & enfin, ils en pendent aux chofes inanimées, comme aux boutiques, dans la penfée que cela leur fera venir des chalans.

Je traiterai dans la fuite de ce Journal des au-

autres ſuperſtitions des Perſans à meſure que l'occaſion s'en preſentera. Je ne parlerai ici que de ces caracteres talimaniſques, entre leſquels j'en ai vû compoſer de cette ſorte. On prenoit une feuille de papier, longue de plus d'une aune, mais large ſeulement de cinq à ſix pouces, laquelle on portoit à quarante perſonnes, l'une après l'autre, celles du pays que l'on croyoit les plus integres & les plus dévotes, les priant d'écrire deſſus une oraiſon à leur gré, ce qu'ils croiroient de plus agréable à Dieu & de plus efficace. Chaque oraiſon n'étoit qu'un ou deux verſets de l'*Alcoran*, & des *Hadis*. Quand le papier étoit achevé, on le plioit, & on l'enfermoit, comme je l'ai dit, & on l'attachoit ſur ſoi. Ils donnent pour raiſon de cette dévotion ſuperſtitieuſe, que de ces quarante perſonnes, il y en aura au moins une d'agréable à Dieu, de laquelle l'oraiſon ſera efficace par conſequent, & fera ſon effet ſur celui qui en eſt muni. Les Moines mandians, & la plûpart des gueux qui demandent l'aumône, portent toûjours à la main, étendu devant eux, un grand papier carré de deux à trois pieds, ſur lequel il y a des prieres pour obtenir de Dieu des graces ſpéciales, au deſſous deſquelles on voit un grand nombre de ſeaux appliquez au lieu & en maniere de ſignature. Ce ſont les ſeaux des plus honnêtes & des plus devots perſonnages du lieu, qu'on y a fait mettre; en diſant que ces gens-là s'uniſſent de cette maniere à celui qui eſt chargé du papier où ſont ces prieres, concourant avec lui à demander à Dieu les graces qu'elles contiennent, & qu'il eſt impoſſible que parmi tant de gens de bien, il n'y en ait quelqu'un d'a-

d'agréable à Dieu, dont le suffrage soit efficace en faveur de celui pour qui il est donné. Quand ces Mandians se veulent arrêter quelque part, ils pendent ce papier sur le devant du lieu où ils s'arrêtent ou gîtent.

Le 27. le Gouverneur me fit l'honneur de me venir voir. Je me fusse bien passé de sa visite, car il m'en couta une boëte d'or de huit pistoles. Je la lui présentai pour satisfaire à la coûtume du pays, qui est de payer d'un présent les visites des Grands Seigneurs, comme on l'a dit. Le Gouverneur demeura un quart d'heure dans ma chambre, & après il alla s'arrêter devant celle des gens du Doüanier de Constantinople, qui avoient leur logement proche du mien. Il alla ensuite chez un Marchand Turc, & chez un Marchand Armenien, qui étoient logez dans le même Caravanserai. On lui faisoit un présent par tout où il alloit. A la verité c'étoit des choses de peu de valeur. Les gens du Doüanier de Constantinople lui donnerent deux ducats, le Marchand Turc un sac de *Cahvé* de la valeur de deux écus, l'Armenien deux aunes de Damas. Ce Gouverneur sort de la Forteresse, & vient à la Ville réglément deux fois la semaine, le Vendredi & le Samedi; il visite quelque quartier de la Ville, & y donne les ordres nécessaires; aussi n'y a-t'il rien de mieux policé que tout son Gouvernement. Lors qu'il s'arrête devant un logis, on ne lui fait point de présent si l'on ne veut; mais s'il entre dedans, la coûtume oblige de lui en faire. Un Officier qu'on appelle *Receveur des présens* tient compte de tout ce qu'on lui donne de quelque peu de valeur que cela puisse être.

Le 29. & le 30. je dînai avec le Gouverneur, & lui vendis pour cinq cens pistoles de petits bijoux. Nous traitions tête-à-tête, & dès que le marché étoit fait il me faisoit payer comptant. Il gâgnoit sûrement à cette bonne façon de négocier, que jusques-là je n'avois point vûe en Perse; car je lui en faisois beaucoup meilleur marché. Ce jour-là, peu de tems après que je fus de retour au logis, la Princesse sa femme m'envoya querir pour faire le prix de plusieurs bijoux qu'elle avoit choisis. Comme j'étois prêt à monter à Cheval le Général des Monnoyes, & l'Esclave du Roi me vinrent voir, ainsi je ne pus aller au Château ce jour-là. Je n'y voulus point aller les trois suivans, parce que c'étoit les derniers de la Semaine Sainte. J'y fus le 4. *Avril. L'Intendant de la Princesse* qui étoit un vieil Eunuque, me dit qu'elle s'étoit mise fort en colére de ce que j'avois tant tardé à venir, & que si un homme du païs en avoit fait autant, elle lui eût fait donner deux cens coups de bâton sous les pieds. Cela me fit rire & me fit demander par curiosité à l'Eunuque, *si la Princesse faisoit* quelquefois de *telles justices? Elle est*, me répondit-il, *la plus* fiere Dame du monde, & pour la moindre faute, elle fait châtier sévérement. Quand c'est un homme qui l'a commise, elle l'envoye prendre par des Eunuques. Ils lui lient les mains & les pieds, le mettent dans un sac, le portent dans le Serrail en sa présence, & l'y châtient comme elle l'ordonne, sans le tirer du sac, ni qu'il voye où il est. Je ne savois pas que les grandes Dames de Perse fissent de ces punitions. Je suppliai l'Eunuque, de

de faire entendre à la Princeſſe le ſujet qui m'avoit retenu au logis, & de l'aſſurer que je ſerois toûjours prêt à executer ſes commandemens. Je demeurai plus de quatre heures à l'entrée du Serrail, tandis que l'Intendant alloit & venoit. On convint de quatre mille livres de bijous, & j'en reçûs l'argent le lendemain matin.

Le 3. j'allai voir le Gouverneur & le ſupplier de me donner congé de partir, étant preſſé de me rendre à la Cour. Il me promit de le faire l'après-midi. J'y retournai au point de l'aſſignation. Il me demanda d'abord, en riant, combien valoit la boëtte d'or que je lui avois donnée, lorſqu'il m'étoit venu voir. Je ne ſavois à quel deſſein il me faiſoit cette demande. Je lui répondis qu'elle valoit dix piſtoles. Vous m'obligerez, me dit-il, de la reprendre & de m'en donner la valeur en clefs, en reſſorts, & en cordes de montre. Je fus ſurpris de la propoſition, qui ne me sembla gueres honnête pour un Seigneur de ſa qualité. Je lui répondis, que je ferois ce qu'il lui plairoit; & j'ajoûtai, que j'avois des outils d'horlogeur, que j'avois apportez pour les ouvriers du Roi, & que s'il en vouloit je lui en donnerois. Il me prit au mot, m'aſſurant que je lui ferois un grand plaiſir. Ce Seigneur connoît & aime la méchanique, & ſait bien remedier à un horloge qui ne va pas juſte. Il fit apporter enſuite tout ce qui lui reſtoit à moi. Je croyois ſûrement qu'il en traiteroit, mais à mon grand étonnement il me rendit tout. J'apperçûs alors que j'avois été ſa duppe, & qu'il ne m'avoit leurré d'un grand achat, que

pour me faire donner à bon marché ce qu'il vouloit avoir. Je cachai le déplaisir, & le dépit que j'en sentois, & lui rendis mille remerciemens avec un visage aussi gai, que si j'eusse eu le cœur content. Je le suppliai ensuite de me donner des Lettres de recommandation pour ses fils. Il promit de le faire, & m'invita par deux fois d'aller avec lui à la Campagne, où il alloit le lendemain matin. Je m'en excusai, & l'en remerciai le mieux que je pûs. Je lui demandai en même tems l'agrément pour le *Sieur Azarie*, de me venir accompagner à Tauris. Je le veux bien, répondit ce Seigneur, je lui recommanderai d'être vôtre *Mehemandar* ou conducteur. Cet honnête homme est l'Armenien dont l'on a parlé. Je me retirai après avoir derechef bien remercié le Gouverneur de toutes ses bontez, & lui avoir dit que je ne manquerois point de m'en louër à la Cour. Je ne voulus point le sommer de plusieurs promesses qu'il m'avoit faites; étant sûr que cela ne produiroit rien, parce que selon la coûtume du païs, il me les avoit faites, non pas pour les tenir, mais pour me faire faire plus facilement ce qu'il desiroit.

Le 5, le Gouverneur alla au Camp, qu'il avoit fait dresser à une lieuë de la ville, en une grande & belle prairie toûjours couverte de fleurs, durant la belle saison. Les deux fleuves qui passent autour d'Irivan y serpentent doucement, & y forment plusieurs petites Isles. Le quartier du Gouverneur, celui de la Princesse sa femme, & ceux des plus considérables personnes qui les accompagnoient, étoient séparez, & chacun dans une

Isle. Ils communiquoient les uns aux autres par de petits ponts volans. Les Tentes du Gouverneur étoient magnifiques. Il y avoit, en petit, toutes les commoditez d'un Palais, jusqu'aux bains & étuves. Sa maison étoit de plus de cinq cens hommes, sans compter les femmes, & les Eunuques. Les Grands ont coûtume en ce Royaume, d'aller ainsi passer le printems à la Campagne. Ils y prennent les divertissemens de la chasse, de la pêche, de la promenade, des exercices à pied & à cheval. Ils y goûtent l'air, & la fraicheur qu'ils aiment tant. C'est-là le délassement de leur vie; & s'ils n'ont point d'affaires à la ville, qui les obligent de s'y rendre, ils continuent à le prendre, durant l'Eté, dans les plus délicieux endroits des montagnes voisines. Ils appellent cela *Yelac*; c'est-à-dire, *course de Campagne*.

Le 6. l'Intendant du Prince me donna à dîner, le Lieutenant de Roi de la Forteresse étoit au festin. Il est natif de *Dag-estaan*. C'est un grand païs tout de montagnes qui est au Nord-Est de la mer Caspie, & confine à la Moscovie. J'eus beaucoup de plaisir à lui ouïr raconter plusieurs singularitez des mœurs & des maniéres de son païs. Le Roi de Perse y est reconnu pour Souverain Seigneur, mais il n'en est pas absolument le Maître; & les peuples qui l'habitent n'obéïssent pas toûjours à ses ordres. On dissimule leurs desobéïssances, parce qu'il est difficile de les reduire, à cause de l'âpreté, & de la hauteur de leurs montagnes. Ce sont des gens farouches, & des plus barbares de l'Orient. Je crois que ce sont les restes des Parthes. Le soir, ce

Seigneur m'envoya un régal de fruits, de vin, & d'un mouton.

Le 7. le Tréforier me fit un pareil régal qu'avoit fait le Lieutenant le jour précédent. Je payai de petits préfens que je fis à ces Meffieurs les faveurs que je recevois d'eux. Ils m'avoient rendu fervice à Irivan, fans avoir ofé prendre de moi les droits qu'on eft obligé de payer en Perfe, aux Officiers des Gouverneurs, de tout l'argent qu'on reçoit à leur tréfor, parce que leur Maître avoit défendu de m'en demander rien. C'étoit donc pour m'obliger à leur en donner de gré une partie qu'ils me faifoient tant de careffes, fachant bien que j'étois affez inftruit des coûtumes du païs, pour favoir, qu'on n'y fait point ces fortes de courtoifies à un étranger par un pur mouvement de générofité. L'après midi je fus au Camp prendre congé du Gouverneur; il me fit mille honnêtetez, & me donna, en me quittant, deux Lettres de recommandation pour fes deux fils ainez, qui font les uniques Favoris du Roi, comme on l'a dit. Elles étoient à peu près de même teneur. Voici la traduction de celle qui étoit pour l'aîné.

D I E U.

Je prie le Souverain Auteur de tous les biens de conferver en vie, & en fanté, le haut & puiffant Seigneur, Nefr-ali-bec, mon très-honoré, & très-heureux Fils, le favori & confident de la Majefté Royale.

Nous faifons de très-parfaits vœux au Ciel pour vôtre heureufe grandeur. Le motif que nous avons de vous écrire cette Lettre, eft la part

part que nous prenons dans les affaires du Seigneur Chardin, qui est arrivé depuis quelque tems en cette ville, & qui en part à present pour aller en diligence au Palais qui est le [a] *refuge de l'Univers. Il faut absolument que vous vous* [b] *informiez à fonds des intentions qu'il a, & des très-humbles requêtes qu'il veut faire à la très-haute Cour, & que les ayant bien conçûes, vous appliquiez vôtre adresse à les faire répondre favorablement. Nous souhaitons d'être bien particulierement informez de l'effet qu'aura eu nôtre recommandation, & de quelle maniere cet Ami illustre aura été reçû & traité. Nous desirons aussi que vous nous donniez des nouvelles de sa santé. Nous prions Dieu de toute nôtre affection qu'il ait la grace & le bonheur d'être bien reçû de nôtre grand Roi, à qui je souhaite que tout* [c] *l'Univers rende hommage, & qu'il puisse avoir en ses affaires un parfait succès. Dieu Eternel vous donne longue vie.*

[a] Le mot Persan que j'ai traduit *par refuge de l'Univers*, est *Alempenha*. *Alam* signifie *le monde entier, la nature Universelle.* Et *Penha* signifie *retraite, port, recours, lieu de sûreté.*

[b] En l'original il y a *qu'ils s'informent.* Les Orientaux parlant à des personnes qu'ils respectent, se servent pour les designer de la troisiéme personne du plurier, & pour se designer eux-mêmes de la troisiéme personne du singulier. La Langue Sainte ne parle gueres autrement.

[c] Il y a dans le Persien *que toutes les ames puissent servir à son nom, à son nom.* Cette répetition est une figure fort usitée dans toutes les langues Orientales, qui la tiennent indu-

bitablement de la Langue Sainte. Il y en a mille exemples, comme au Pseaume 68. vs. 13 *ils s'en sont fuis, ils s'en sont fuis*, pour dire, *ils s'en sont fuis entiérement*, au Pseaume 87. vers. 5. *l'homme, l'homme*, pour dire, *l'homme parfait*. Les Auteurs Grecs & Latins s'en sont servis de même, & les plus délicats & polis comme *Plaute*, *Ovide*, & *Catulle*.

Je fus ensuite prendre congé des Principaux Seigneurs du lieu : & entr'autres du Général des Monnoyes. Ce Seigneur, nommé *Mahamed-chefi*, m'avoit persuadé d'aller à *Ispahan* par la voye d'*Ardevil*, m'assurant que je vendrois quelque chose en cette ville. Je lui promis de le faire, & pris de lui une Letrre de recommandation pour le Gouverneur d'*Ardevil*, qui est son proche parent. Voici ce qu'elle contenoit.

DIEU.

Très-haut, & Très-noble Seigneur, Glorieuse Majesté, digne d'être appellée Celeste, Elite des Préfets, des Lieutenants & des hommes heureux, Source de grace, d'honneur & de civilitez, Exemplaire de pureté, Modelle de Noblesse, & de beneficence, Cour integre, veritable & fidéle, Défenseur de ses intimes Amis & de ses Parens : Mon très-excellent Seigneur & Maître, je prie Dieu très-haut de vous conserver la santé, & de vous prolonger la vie.

Après vous avoir rendu mes respects & mes hommages, je donne avis à vous, Monseigneur, dont l'esprit est net, & brillant, comme le Soleil, que le Seigneur Chardin, la fleur des Négocians Europeans, ayant eu dessein

fein d'aller par la ville de Casbin, au magnifique Palais, qui eſt le refuge de l'Univers, moi qui ſuis vôtre véritable Ami, l'ai perſuadé dans l'intention de vous faire ſervice, d'aller par Ardevil la Sainte. Il a de précieuſes marchandiſes qu'il expoſera en la préſence de vôtre très-noble perſonne, je ſuis ſûr qu'elle les acceptera, ſi elles ſe trouvent dignes d'elle, & je me promets que vôtre Grandeur commandera à ſes gens d'avoir bien ſoin de ce Noble Etranger. Je me diſpoſe à partir pour Tifflis avec l'aide de Dieu, à la fin du mois Zilhagé prochain, ſi je puis ſervir vôtre Excellence en ce païs, elle me fera beaucoup d'honneur de me le faire ſavoir. Je la ſupplie de croire qu'on me fait un riche préſent, lors qu'on me donne des nouvelles de ſa ſanté. Dieu conſerve par ſa grace vôtre Illuſtre perſonne juſqu'au jour du jugement.

Je ſuis le vrai ami des très-hauts, & très-nobles Seigneurs, *Geonbec*, *Hiaiabec*, & *Mahamed-bec:* je me perſuade pour mon repos la continuation de leur ſanté.

Le ſceau contenoit un vers dont le ſens eſt tel. *J'ai abandonné mon ſort à Dieu, moi Mahamed Chefy ſa Créature.*

Sur le deſſus de la Lettre, à un coin, il y avoit en petit caractére, *Dieu conſerve le bon état de mon ami.*

C'eſt une politeſſe incomparable que celle des Lettres Miſſives des Orientaux, & comme ils nous paſſent en complimens de paroles, ils le font de même en complimens de maniéres. La premiére civilité qu'ils obſervent dans les Lettres eſt à l'égard du papier. Ils en ont de ſept à huit ſortes, du commun

 blanc,

blanc, jaune, verd, rouge & de toutes couleurs: du doré & argenté du haut en bas de la feuille: le plus respectueux est le blanc peint de fleurs d'or, qui sont légerement marquées, afin que l'encre n'en coule & n'en prenne pas moins. La seconde civilité à laquelle ils prennent garde, est d'écrire le nom de la personne, ou ses titres, en Lettres de couleur, ou en Lettres d'or. La troisiéme, est de faire une marge de demi feuille & de ne commencer d'écrire qu'aux deux tiers de la feuille. La quatriéme, est à l'apposition du sceau, qui tient lieu de signature: le profond respect requiert qu'on appose son sceau au dos de la Lettre, en bas à un coin, & de l'imprimer si fort sur le bout que tout le sceau ne soit pas marqué, mais qu'il en manque une partie; c'est pour dire, *je ne suis pas digne de paroître devant vous. Je n'ose par respect me montrer qu'à demi en vôtre presence.* Il y a trois endroits où l'on a coûtume de mettre le sceau aux Lettres; car d'égal à égal, on le place en bas au coin au côté droit à nôtre maniere; qui est le côté gauche à la maniere Orientale; mais si c'est de superieur à inferieur, comme du Seigneur au sujet, ou du Maître au serviteur, on met son sceau en haut, & au contraire si c'est d'inferieur au superieur on met le sceau derriere à demi, comme je l'ai dit. La derniere civilité à laquelle on prend garde dans les Lettres, est à l'envelope dont la maniere la plus respectueuse est de mettre sa Lettre dans un sac de broderie, lié par un filet d'or & de soye, avec de petites houpes de même, & d'y apposer le sceau sur de la cire d'Espagne.

Les Persans ont trois pratiques superstitieu-

ses

ses sur leurs Lettres missives, dont ils ne sauroient donner de raison, ou n'en sauroient donner de bonne. La premiere, est qu'ils coupent toûjours le coin droit de la feuille avec les ciseaux, de maniere que ce n'est plus un papier carré, & à quatre coins, mais à cinq. Ils disent qu'on rend ainsi la feuille, qui est réguliere, étant carrée, de figure irreguliere en l'écornant, pour témoigner que tous nos ouvrages, & toutes nos actions, sont marquées d'imperfection, & de défaut, & par conséquent sont transitoires. La seconde est, que sur les lettres qu'ils mettent dans une envelope de papier, ils écrivent près du cachet trois fois le mot de *Cratin*, qui est un mot sans signification. Il n'y a rien de plus ridicule & de plus fabuleux que la raison que quelques-uns en donnent. Ils disent que *Cratin* est le nom du Chien des *sept Dormans*, desquels ils ont la fabuleuse Legende, comme les Chrétiens Orientaux & les autres qui l'ont prise d'eux: & que ce Chien preside aux Lettres missives. Ils content que ce Chien étoit dans la caverne des *sept Dormans*, où il faisoit le guet pendant les trois siécles qu'ils passérent à dormir; & que quand Dieu les enleva en Paradis, le Chien s'attacha à la robe d'un de ces Dormans, & fut ainsi enlevé au Ciel. Que Dieu le voyant là, lui dit, *Kratim*, par quel moyen te trouves-tu en Paradis? je ne t'y ai point amené, aussi ne veux-je pas t'en chasser; mais afin que tu ne sois pas ici sans patronage, non plus que tes maîtres, tu presideras sur les Lettres missives, & auras soin qu'on ne vole pas la valise des Messagers pendant qu'ils dorment. La troisié-

me pratique superstitieuse des Persans sur ce sujet, est qu'ils ne donnent jamais les Lettres à la main, en les présentant aux gens qui sont au dessus d'eux, ou leurs égaux, mais ils les mettent devant eux à leurs genoux, & lors qu'ils les donnent aux porteurs, aux couriers, ou à d'autres gens au dessous d'eux, ils les leur jettent de loin. C'est là leur pratique constante & sans exception ; & les plus crédules & simples n'en sauroient donner de raison. Ils disent sur cette pratique, comme sur les autres, *caada est*, c'est-à-dire, *c'est la coûtume*.

Pendant que j'étois encore au camp il arriva un courier du Roi, qui apportoit la réponse de Sa Majesté sur l'affaire du Patriarche. J'appris chez le Gouverneur, qu'on lui mandoit que les Ministres avoient été d'avis, qu'on vendît le trésor d'*Ecsmiazin*, avec tous les ornemens, & les richesses du Couvent, & que de ce qu'on en tireroit on payât les dettes du Patriarche ; & qu'on eût suivi cet avis, sans que les Armeniens representérent, que tout cela ne suffisoit pas à beaucoup près pour le payement de ses dettes ; & que si l'on ôtoit d'*Ecsmiazin* son trésor & ses ornemens, l'on ruïneroit un lieu qui attiroit beaucoup de monde en Perse ; & qui produisoit annuellement une grande somme, par la dévotion & le concours des Chrétiens Orientaux ; que sur cela le Roi avoit prononcé qu'on levât en Armenie, sur tous les villages Chrétiens, ce qu'il falloit pour payer les gens du Doüanier de Constantinople, qu'il étoit important de satisfaire. Le Patriarche eut beaucoup de joye de cette nouvelle : Il fit un présent à celui qui

qui la lui apporta : mais ce procedé déplut à toutes les honnêtes gens de la ville ; qui voyoient avec dépit, que ce Prélat étoit insensible à la violence qu'on alloit faire à des milliers de pauvres Chrétiens, pour payer les frais de son ambition mal-reglée.

Le 8. une heure avant le jour, je partis d'*Irivan*, je fis quatre lieuës par des côteaux & des vallées. Le païs que je traversai est rempli de villages. Je logeai dans un qui est fort grand & fort beau, nommé *Daivin*.

Le 9. nous fîmes cinq lieuës en un païs fort uni & fort fertile. Il est tout environné de montagnes. Celle qu'on appelle *la montagne de Noé* est à droite. Nous allions Sud-Ouest. Nous logeâmes à un village nommé *Kainer*.

Le 10. nous continuâmes cette route, & fîmes huit lieuës. On laisse sur la gauche, à la moitié du chemin, un grand bourg nommé *Sedarec*. C'est comme la capitale d'une contrée d'Armenie, nommée *Charour*. Le Sultan de la contrée demeure en ce bourg. Nous eûmes un fort méchant gîte cette nuit-là. C'étoit un Caravanserai ruïné proche d'un village nommé *Nouratchin*.

Le 11. nous fîmes quatre lieuës sur la même route, & en un païs aussi beau, mais moins uni, couvert de pierres & de colines. Nous passâmes un fleuve nommé *Harpasouy*, qui arrose toutes les terres voisines. Il sépare le gouvernement de cette partie d'Armenie, dont *Irivan* est la capitale ; d'avec celui de cette autre partie, dont *Nacchivan* est la capitale.

Le 12. nous arrivâmes à *Nacchivan*, après avoir

avoir fait cinq lieuës, en des plaines fort unies, & fort fertiles.

Nacchivan est une grande ville détruite; ou plûtôt c'est un grand & prodigieux amas de ruïnes, qu'on releve & qu'on repeuple peu à peu. Le cœur de la ville est présentement rebâti & habité, il y a de grands *bazars*; ce sont, comme l'on a dit, de longues galeries, ou ruës couvertes, pleines de boutiques d'un côté & d'autre; où se vendent toute sorte de marchandises & de denrées. Il y a cinq *Caravanserais*, des bains, des marchez, de grands cabarets à tabac, & à cahvé; & deux mille maisons, ou environ. Les histoires Persiennes assurent, qu'il y en a eu autrefois quarante mille. Elles disent aussi, qu'avant que les Arabes prissent ce païs, il y avoit ici cinq villes qui avoient été bâties par *Behron-Tchoubin*, Roi de Perse. On voit, sur les dehors de la ville, les ruïnes d'une grande Forteresse, & de plusieurs Forts, qu'*Abas* le Grand fit détruire, à la fin du siécle passé, ne se sentant pas assez fort pour les garder. Il les fit abatre après avoir pris *Nacchivan* sur les Turcs, & l'avoir aussi ruïnée & dépeuplée. Il en usoit ainsi par tout, pour empêcher les Turcs de s'y fortifier, & d'y trouver des vivres. C'est à la vérité un objet pitoyable que cette ville, en l'état où elle est encore à present.

Les histoires de Perse font foi, qu'elle a été une des plus grandes & des plus belles villes d'Armenie, comme on vient de le dire. L'histoire dont on a parlé, qui se garde dans le célébre Monastére des *trois Eglises*, porte, que cette ville est l'ancienne *Ardaschad*, nommée *Artaxate*, & *Artaxasate*, dans les Historiens

tiens Grecs. D'autres Auteurs Armeniens font *Nacchivan* encore plus ancienne, & disent que *Noé* commença de la bâtir, & qu'il y établit sa demeure après le Déluge. Ils raportent à cette origine l'étymologie du nom de cette ville: car, à leur dire, *Nacchivan* en vieux Armenien, signifie premiere habitation, ou premier hospice. *Ptolomée* fait mention d'une ville, en cet endroit, qu'il appelle *Naxuane*, ce pourroit être *Nacchivan*. Je croi que c'est la fameuse *Artaxate*, ou qu'*Artaxate* étoit située fort proche; car *Tacite* dit, que l'*Araxe* passoit proche de la ville; & nous allons voir qu'il n'est qu'à sept lieuës de *Nacchivan*. La hauteur du Pole sur son Horison est marquée sur les Astrolabes des Persans 38 deg. 40 min. & la long. 81 deg. 34 min. Elle a un *Cam* pour Gouverneur, & elle est capitale d'une partie d'Armenie, comme on l'a dit.

A cinq lieuës de *Nacçhivan*, au Nord, il y a un grand village, nommé *Abrener*. Ce nom signifie *champ fertile*. Les habitans de ce village, & des sept autres qui sont proche, sont Catholiques Romains. Leur Evêque, & leurs Curez, sont Dominicains. Ils font le service en langue Armenienne.

Ce fut un Dominicain Italien de Boulogne, nommé *Dom Barthelemy* qui rangea cette contrée sous l'autorité du Pape, il y a quelque 350. ans. Plus de vingt autres villages des environs s'y étoient rangez de même; mais ils retournerent depuis à l'obéïssance du Patriarche Armenien, & à leur prémiere Religion; & pour ceux qui persistent en celle de Rome, ils se diminuent de jour en jour, par la perse-

ſecution de ce Patriarche, & des Gouverneurs de *Nacchivan*. Ces pauvres gens ſe ſont attirez l'indignation & les violences des Gouverneurs, pour avoir entrepris de ſe tirer de deſſous leur pouvoir & dépendance. Il vint en Perſe à ce ſujet l'an 1664. un Dominicain Italien, en qualité d'Ambaſſadeur du Pape. Il en apporta des Lettres au Roi, & de pluſieurs Potentats de l'Europe. Il fit des préſens à ſa Majeſté, & en obtint effectivement que ces villages Catholiques Romains enverroient tous les ans au Tréſor Royal leurs tailles, & tout ce qu'ils étoient obligez de payer annuellement, ſur le pied de ce qui s'en trouveroit couché dans les regiſtres de l'Intendant & Receveur général de Medie: & que moyennant cela, il ſeroit ordonné à cet Intendant, aux Gouverneurs de *Nacchivan*, & à tous autres gens du Roi, de les reconnoître pour pleinement indépendans de leur juriſdiction; & de ne faire nulle levée en leur territoire. Ce réglement, qui fit peu de bien alors à ces villages, leur a produit dans la ſuite beaucoup de maux; & il ſera un jour la cauſe de leur ruïne. Car les Regens de *Nacchivan* irritez de leur procedé, & des plaintes qu'ils firent d'eux à *Abas*, les ont chargez de mille avanies depuis la mort de ce bon Roi, & leur ont fait enlever trois ou quatre fois l'argent qu'ils envoyoient au Tréſor Royal; de quoi ces pauvres gens n'ont pû avoir juſtice, ſoit par la molleſſe du Gouvernement, ſoit à cauſe de leur baſſeſſe, & de l'autorité de leurs parties. L'Intendant de Medie a fait pis, car il a envoyé, à la Cour, de faux extraits des regiſtres de cette Province; par leſquels

quels il paroît que ces villages doivent payer dixhuit mille livres annuellement ; qui eſt juſtement le double de ce qu'ils prétendent avoir jamais payé. Chaque fois qu'ils portent l'impoſition de neuf mille livres au tréſor, on leur donne un reçû, dans lequel on met que c'eſt à bon compte de ce qu'ils doivent payer ; avec quoi on ſe garde une porte ouverte à l'avanie, & à la chicane, pour les ruïner quand on voudra.

Le Gouverneur de *Nacchivan* n'étoit pas en ville quand j'y arrivai. Son fils, qui tenoit ſa place, eut bien-tôt nouvelles de mon arrivée. Il m'envoya inviter à dîner, & me pria de lui faire voir des montres, & quelques bijoux. Je ne fus nullement ſatisfait de la maniére dont il en uſa avec moi ; car après m'avoir fait des careſſes, & m'avoir donné à dîner, il me laiſſa avec ſes Officiers, qui me forcerent, en quelque maniére, de donner pour cinquante piſtoles, des piéces dont j'avois refuſé 60 à *Irivan*. On m'eût, ſans doute, traité plus mal-honnêtement encore, ſans la Patente & les Paſſeports du Roi que j'avois. Ces ſortes de lieux ſont des écorcheries pour des étrangers, qui ont la réputation d'avoir du bien. Il y faut toûjours payer le paſſage.

Le 13. nous partîmes de *Nacchivan*, & fîmes ſept lieuës : à la premiére lieuë nous paſsâmes ſur un fort grand pont, un fleuve, à qui les gens du païs ne donnent point d'autre nom que celui de fleuve de *Nacchivan*. Le païs que nous traversâmes eſt ſec & ſterile ; l'on n'y voit que des côteaux pierreux. Nous couchâmes ſur le bord du fleuve Araxe, que les Orien-

Orientaux nomment *Aras*, & *Ares*. On le passe à *Esquijulsa*, ou *Julsa la vieille*; ville ruïnée, que quelques Auteurs croyent être celle que les Anciens appelloient *Arriammene*. On l'appelle vieille, pour la distinguer d'une ville de *Julsa*, qui est bâtie vis à vis d'*Ispahan*. On a véritablement raison d'appeller celle-ci vieille, car elle est toute ruïnée & abbatuë. On n'y connoît plus rien, excepté la grandeur qu'elle avoit. Elle étoit située sur la pente d'une montagne, le long du fleuve, & sur ses bords. Les avenues, qui sont naturellement difficiles & fortes, étoient gardées par plusieurs Forts. La ville avoit quatre mille maisons, à ce que disent les Armeniens; cependant à en juger par les ruïnes, il n'y en pouvoit pas avoir la moitié; encore n'étoit-ce la plûpart que des trous, & des cavernes, faites dans la montagne, plus propres à retirer des troupeaux, qu'à loger des hommes. Je ne pense pas qu'il y ait au monde un endroit plus sterile & plus hideux, que celui de *Julsa la vieille*; on n'y voit ni arbre, ni herbe. A la verité il y a dans le voisinage des endroits plus heureux, & plus fertiles, mais toûjours est-il vrai qu'il ne se peut voir de ville située en un lieu plus sec, & plus pierreux. La figure en étoit belle en récompense, ressemblant à un long Amphithéatre. Il n'y a présentement qu'environ trente familles qui sont toutes Armeniennes.

Ce fut *Abas* le grand qui ruïna *Julsa*, & tout ce que l'art avoit contribué à la fortifier. Il le fit par la même raison qu'il ruïna *Nacchivan*, & les autres places d'Armenie, qui étoient sur la même ligne; afin d'ôter les vi-

vivres à l'armée Turquesque. Ce fin Politique, & grand Capitaine, voyant ses forces inégales à celles de son ennemi, & songeant aux moyens de l'empêcher de revenir tous les ans en Perse, d'y faire des conquêtes, & de les conserver, résolut de faire un desert des païs qui étoient entre *Erzerum* & *Tauris*, sur la ligne d'*Irivan* & de *Nacchivan*; qui étoit la route que les Turcs tenoient d'ordinaire, & où ils se fortifioient, parce qu'ils y trouvoient des vivres suffisamment pour faire subsister leur armée. Il en transporta donc les habitans & le bétail, il ruïna toute sorte d'édifices, il mit le feu par toutes les campagnes, & aux arbres; il empoisonna même plusieurs fontaines, à ce que l'histoire raporte; & ceux qui l'ont lûe savent que cela lui réüssit tout-à-fait bien.

Pour retourner à nôtre gîte, l'*Araxe* est ce fameux fleuve qui separe l'Armenie de la Medie. Il a sa source dans le mont, où l'on tient que s'arrêta l'Arche de *Noé*; & c'est peut-être de ce mont celébre d'*Ararat* qu'il tire son nom. Il se rend de là dans la mer Caspienne. Ce fleuve est grand & fort rapide. Il s'enfle, durant son cours, de plusieurs petits fleuves qui n'ont point de nom, & de beaucoup de torrens. On a bâti diverses fois des ponts dessus à *Julfa*, & en d'autres endroits; mais quelque forts & massifs qu'ils fussent, comme il paroît à des arches, qui sont encore entiéres, ils n'ont pû tenir contre l'effort du fleuve. Il est si furieux, lors que le dégel le grossit des neiges fonduës des monts voisins, qu'il n'y a ni digue, ni autre bâtiment qu'il n'emporte; & à la verité, le bruit de ses eaux,

&

& la rapidité de son cours, étonnent les gens. Nous le passâmes dans un grand bateau, fait pour passer vingt chevaux & trente personnes à la fois. Je n'y laissai passer avec moi que mes gens & mon bagage. Quatre hommes le menoient. Ils remontérent environ trois cens pas le long du bord, & peu à peu, s'étant engagez dans le fil de l'eau, ils y abandonnérent la barque, se servant d'un long & fort gouvernail pour l'en tirer, & la faire aborder à l'autre rive. Le courant l'emportoit avec une indicible impetuosité, & lui fit faire cinq cens pas en un instant. Voilà comme les bateliers de l'*Araxe* le traversent. Ils mettent plus de deux heures à aller & venir; à cause des efforts qu'il leur faut faire pour le remonter. L'hiver, que les eaux sont basses, on passe le fleuve sur des chameaux. Le gué est à demi lieuë de *Julfa*, en un endroit où son lit étant fort large, il y court beaucoup plus à l'aise.

On a dit que l'*Araxe* separe l'Armenie de la Medie. Ce Royaume, qui a tenu autrefois l'Empire de l'Asie, ne fait à present qu'une partie d'une Province de Perse, que les Persans appellent *Azerbeyan*, ou *Asurpaican*. Cette Province est une des plus grandes de l'Empire de Perse. Elle confine du côté d'Orient à la mer *Caspienne*, & à l'*Hircanie*; du côté du Midi à la Province des *Parthes*; du côté d'Occident au fleuve *Araxe*, & à la haute *Armenie*; du côté du Septentrion au *Dagestan*, qui est ce païs de montagnes, lequel confine avec les Cosaques Moscovites, comme on l'a dit, & fait une partie du mont *Taurus*. Elle enferme la Medie Orientale, nommée des

des anciens Auteurs *Azarca*, & la Medie Occidentale, ou mineure, qu'on nomme aussi *Atropatie*, ou *Atropatene*. L'Assyrie est une partie de la haute Armenie. Les Persans disent que cette Province a été appellée *Azer-beyan*, c'est-à-dire, *lieu de feu*, ou *païs de feu*; à cause que le plus célébre Temple du feu y étoit bâti; qu'on y gardoit un feu que les *Ignicoles* croyoient Dieu: & que le grand Pontife de cette Religion y residoit. Les *Guebres*, qui sont les restes des *Ignicoles*, montrent ce lieu à deux journées de *Chamaky*. Ils assurent, comme une verité constante, que le feu sacré y est encore; qu'il ressemble au feu mineral & souterrain; & que ceux qui vont là par dévotion le voyent en forme de flamme. Ils ajoûtent une autre particularité, qui est une bonne plaisanterie, savoir qu'en faisant un trou en terre, & mettant une marmite dessus, ce feu la fait bouillir, & cuit tout ce qui est dedans.

Pour revenir au nom d'*Azer-beyan*, l'Etymologie en est juste, car *az* est l'article du Genitif *Er*, ou *Ur*, qui en vieux Persan, comme en la plûpart des anciens Idiomes Orientaux, veut dire *feu*; & *Paican* signifie *lieu*, ou *païs*. Je n'ignore pas que quelques gens lisent & prononcent, *Asur-paican*, c'est-à-dire, *païs d'Assur*; & disent, que cette grande Province a été ainsi appellée, parce qu'elle contient l'Assyrie, qui, au sentiment de tous les Auteurs, a eu son nom d'*Assur*; mais c'est la même chose à mon avis: car je croi que ce nom d'*Assur* vient de *as Ur*, c'est-à-dire, *du feu*. *Moyse* parlant de *Nimrod*, ce Prince idolatre, qui introduisit le culte du feu, & qui en-

envahit la *Caldée*, le partage & patrimoine de *Sem*, dit, que les fils de ce Patriarche s'en retirérent; & qu'*Assur* en étoit un. Or il est assez vrai-semblable que cet *Assur* fut ainsi nommé pour s'être retiré, ou du culte du feu; ou de *Caldée*, qu'on appelloit alors *le païs du feu*; comme il paroît au Chap. 11 de la Genese, & en tous les anciens Auteurs; qui rapportent unanimement que la *Caldée* s'appelloit *le païs d'Ur*, ou *le païs du feu*. Et *Ptolomée* fait mention d'une ville de ce païs-là, qu'il nomme *Urcoa*, c'est-à-dire, *lieu*, ou *place du feu*; *ga*, par un *a* long, ou double, étant un mot Persan, qui signifie *lieu*, *place*, *endroit*. Les noms anciens ont été si fort changez par la négligence, ou par l'ignorance des Copistes, & par les differences du langage, & de la prononciation des Auteurs, & des Traducteurs, que quand il s'agit de confronter les noms anciens avec les modernes, il ne faut pas rejetter tout ce qui n'a pas une entiére ressemblance. Ce qu'on vient de dire, fait voir l'erreur de ceux qui ont écrit, que l'*Azerbeyan* est la partie Septentrionale de la Syrie; & que ce nom d'*Azer-beyan* vient d'une ville nommée *Ardoebigara*, qui étoit la Capitale du païs. Les Persans le divisent en trois parties, *Azer-beyan*, *Chirvan*, & *Chamaky*. *Strabon* ne le divise qu'en deux, au livre 11. qu'il appelle *majeure* & *mineure*. *Ptolomée*, & les autres Géographes celébres, n'en font aucune division.

Le 14. nous fîmes cinq lieuës par un païs plein de colines sur la même route des jours précédens, savoir au Nord-Ouest, laissant à gauche cette grande Campagne, qui a été le

champ

champ des ſanglantes batailles qui ſe ſont données ces derniers ſiécles, entre les Perſans & les Turcs. Les gens du païs y font obſerver un grand monceau de pierres, comme marquant l'endroit où commença celle qui ſe fit entre *Selim* fils du Grand *Soliman*, & *Iſmaël le Grand*. Nôtre traite ſe termina à *Alacou*. Les Perſans diſent que ce lieu a été ainſi nommé d'*Alacou*, ce fameux Prince Tartare, qui conquit une partie de l'Aſie, & qui fonda là une ville, que les guerres des Perſans & des Turcs ont ruïnée.

Le 15. nôtre traite ne fut pas plus longue que le jour précédent, mais le chemin par où nous la fîmes étoit plus uni & plus facile. Nous logeâmes à *Marant*. C'eſt une bonne ville, compoſée de deux mille cinq cens maiſons; & qui a tant de jardins qu'ils occupent encore plus de terrain que les maiſons. Elle eſt ſituée au bas d'une petite montagne au bout d'une plaine, qui a une lieuë de large, & cinq de long; & qui eſt la plus belle & la plus fertile qu'on puiſſe voir. Un petit fleuve, nommé *Zelou-lou*, paſſe par le milieu. Les gens du païs le tirent en pluſieurs ruiſſeaux, pour arroſer leurs terres & leurs jardins. *Marant* eſt plus peuplée que *Nacchivan*, & beaucoup plus belle. Il y croît des fruits en abondance, & les meilleurs de toute la Medie. Ce qu'il y a de particulier, c'eſt qu'on cueuille de la *Cochenille* aux environs, mais il y en a fort peu; & on ne la peut recueillir que durant huit jours en Eté, lors que le Soleil eſt au ſigne du Lyon. Avant ce tems, comme l'aſſurent les gens du païs, elle n'eſt pas en maturité, & plus tard le ver, dont on

la tire perce la feuille, ſur laquelle il croît, & ſe perd. Les Perſans appellent la Cochenille *Quermis*, de *Querm*, c'eſt-à-dire, *ver*, parce qu'on la tire des vers.

Marant eſt à 37 deg. 50 m. de lat. & à 81 deg. 15 m. de long. ſuivant l'obſervation des Perſans. On croit que c'eſt la ville que Ptolomée appelle *Mandagarana*. Je n'en ai point fait faire de plan, non plus que de la ville de *Nacchivan*, parce qu'elles ne m'ont paru, ni aſſez célébres, ni aſſez belles pour cela. Les Armeniens ont par tradition, que Noé a été enterré à *Marant*, & que ce nom vient d'un verbe Armenien qui veut dire *enterrer*. On voit de *Marant*, quand le tems eſt ſerain, le Mont où s'arrêta l'Arche qui ſauva ce Patriarche du Deluge. On le voit auſſi de *Tauris*, à ce que les gens du païs aſſurent, lors que le Ciel n'a aucuns nuages.

Le 16. nous fîmes quatre lieuës, toûjours tournant entre des montagnes qui s'approchent fort en quelques endroits, mais qui ne ſe joignent nulle part. Nous arrivâmes à dix heures du matin à *Sofian*; c'eſt une petite ville bâtie en une plaine, où il y a beaucoup d'eaux, & de jardins. Le terroir en eſt admirablement fertile. Des Auteurs croient que c'eſt l'ancienne *Sofia* de *Medie*. D'autres tiennent qu'elle a été nommée *Sofian* des *Sofis*, qui y établirent leur demeure, lors qu'Iſmaël premier quitta *Ardevil*, & tranſporta la Cour à *Tauris*.

Le ſoir le Sieur *Azarie*, cet honnête homme Armenien, dont l'on a parlé, prit les devans avec mes paſſeports & les Lettres de recommendation, que j'avois priſes des Gou-

ver-

RIS
lle i. e
la Co
dire,

lat. &
servari
ille q
n'en a
la vil-
t paru
r cel
le No
n vie
ntern
ferai
 cel
le To
, lo

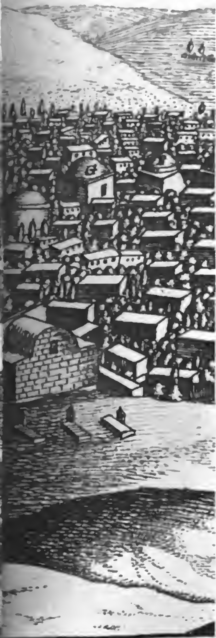
ajou-
appr
uis
vans
ne p
ben
end
Om
urs
s S
l'Is
a la

m-
de,
rt
ce
re

TAURI

A. Le Trésor Royal
B. La Mosquée de Haßein
C. Le Château du Général Jafer
D. La Mosquée du Genᵃˡ Haßein
E. La Mosquée du dernier vrai Calife
F. La Mosquée de la Congrᵉ
G. La Mosquée ducale
H. Le Magazin Royal
I. La Mosquée des quatre tours
L. La Mosquée d'Ali
M. La Mosquée du Maître apprentis
N. La Mosquée des deux tours
O. La Mosquée du Roy du monde
P. Le Grand Hôspital
Q. Un Hermitage
T. L'Hospice des Capucins



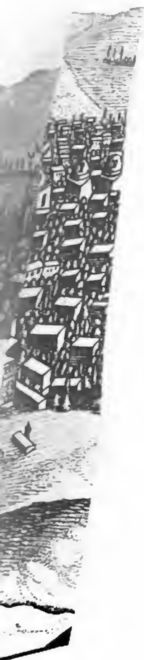


A. Can-cazan	I. Tchar monar
B. Baba-aßein	L. Alichametchet
C. Jafer Pachacaleßi	M. Ousta chaguird
D. Haßein-Pacha-Metchet	N. Dou monar
E. Saheb Saman metchet	O. Geoncha Metche
F. Adina Metchet	P. Ack tu con
G. Can-metchet	Q. Ayn Aly
H. Caiserié	T.

RIS

al Jafer

ure



verneurs de *Georgie* & d'*Armenie*. Je le chargeai de les faire voir au *Doüannier* de *Tauris*, & de le prier, de ma part, de donner ordre qu'on me laissât passer avec mes gens. Je trouvai le lendemain qu'il s'étoit fort bien acquitté de la commission, & qu'on avoit donné l'ordre aux portes, tel que je le souhaitois.

Ce jour-là 17. nous arrivâmes à *Tauris*, après avoir fait six lieuës sur la même route que les jours précédens, par des plaines belles & fort fertiles, où toutes les terres sont labourées, & où l'on voit quantité de villages. Il y a 53 lieuës Persiennes, qui sont d'environ cinq mille pas chacune, d'*Irivan* à *Tauris*. On les fait facilement en six jours sur ses chevaux. Les Caravanes y mettent le double. Les Chameaux ne font d'ordinaire que quatre lieuës par jour, & portent six ou sept cens pesant. Les chevaux, & les mulets, qui ne portent d'ordinaire que deux cens vingt, & un homme dessus, font cinq à six lieuës.

La figure, qui est ici à côté donne, sans doute, une grande idée de *Tauris*. C'est effectivement une grande & puissante ville, & c'est la seconde de la Perse, en rang, en grandeur, en richesses, en commerce, & en nombre d'habitans. Elle est située au fond d'une plaine, au bas d'une montagne, que les Auteurs modernes veulent être le *mont Oronte*, ou *Baronte*, selon *Polybe*, *Diodore*, & *Ptolomée*. Sa figure est fort irréguliére & difficile à nommer, comme ce plan le fait connoître. Elle n'a ni murs, ni fortifications qui servent. Un petit fleuve, nommé *Spingtcha*, passe au tra-

 vers.

vers. Il fait ſouvent de grands ravages, & emporte les maiſons qui ſont le long de ſes bords. Il en paſſe un autre joignant la ville au Septentrion, qui, depuis le printems juſqu'à l'automne, n'eſt pas moins large que la Seine l'eſt à Paris, durant l'hiver. Il s'appelle *Agi*, c'eſt-à-dire, *ſalé*, à cauſe que ſix mois durant l'eau en eſt ſalée, par des torrens qui s'y jettent en paſſant ſur des terres couvertes de ſel. On n'y manque pas de poiſſon. La ville eſt diviſée en neuf quartiers, & partagez comme preſque toutes les autres villes de Perſe en *Haydar* & *Neamet-olahy*, qui ſont les noms des deux factions qui diviſoient au 15 ſiécle toute la Perſe; comme en Italie celles des Guelphes & des Gibelins. Elle a 15 mille maiſons & quinze mille boutiques. Les maiſons, en Perſe ſont ſéparées des boutiques, qui ſont la plûpart en de longues & larges ruës voutées, de 40 à 50 pieds de hauteur. Ces ruës s'appellent *baſar*, c'eſt-à-dire, *marché*. Elles font le cœur de la ville: les maiſons ſont ſur les dehors. Preſque toutes ont un jardin. Je n'ai pas vû à *Tauris* beaucoup de Palais & de maiſons magnifiques; mais il y a d'auſſi beaux *Bazars* qu'en lieu de l'Aſie; & il fait admirablement beau voir leur vaſte étenduë, leur largeur, leurs beaux dômes, & les voutes qui les couvrent; le grand peuple qui y eſt durant le jour, & la quantité de marchandiſes dont ils ſont remplis. Le plus beau de tous, & où ſe vendent les pierreries, & les plus précieuſes marchandiſes, eſt Octogone, & fort ſpacieux. On le nomme *Kaiſérié*, c'eſt-à-dire, *marché Royal*. Il a été bâti environ l'an 850. de l'hegire, par le Roi Haſſen

ſen, qui faiſoit ſa reſidence à *Tauris*. Quant aux autres lieux deſtinez au public, ils ne ſont pas moins beaux, ni moins remplis. On y compte trois cens *Caravanſerai*. Il y en a de ſi ſpacieux, qu'il peut loger trois cens perſonnes en chacun. Les cabarets à Cahvé, à Tabac, & à ces boiſſons fortes, qu'on fait avec le ſuc de pavot; les bains & les Moſquées, répondent bien à la grandeur & à l'éclat de ces autres édifices.

Les Moſquées de *Tauris* ſont au nombre de deux cens cinquante. Les principales ſont marquées dans le deſſein. On ne dira rien de chacune en particulier; parce qu'elles ne ſont pas autrement faites que les belles Moſquées de la ville capitale du Royaume, dont l'on trouvera dans ce volume, des deſcriptions, & des plans. La Moſquée d'*Ali-cha* eſt preſque toute détruite: On en a reparé le bas, où le peuple va à la priére, & la tour qui eſt fort haute. C'eſt la premiére qu'on découvre en venant d'*Irivan*. Cette Moſquée a été bâtie il y a 400 ans, par *Coja-ali-cha*, Grand Viſir de Sultan *Kazan*, Roi de Perſe, qui faiſoit ſa réſidence à *Tauris*, & qui y a été enterré. Son ſépulcre ſe voit encore à préſent en une grande tour ruïnée, que l'on appelle de ſon nom, *Monar-can-Kazan*. La Moſquée qu'on appelle *le Maître apprenti*, qui eſt aujourdhui demi ruïnée, a été conſtruite, il y a trois cens vingt ans, par *Emircheik-Haſſen*. Celle qui eſt marquée *O* dans le plan, eſt la plus belle de *Tauris*. Tout le dedans & partie du dehors eſt doré. Elle a été bâtie l'an 878. de l'hegire, par un Roi de Perſe nommé *Geoncha*, ou *le Roi du monde*. Celle

des deux tours eſt petite, mais ſes deux tours ſont d'une architecture particuliére, & fort induſtrieuſe; car elles ſont l'une ſur l'autre; & celle d'enhaut a beaucoup plus de hauteur, & plus de diametre, que celle d'en bas, qui lui ſert de baſe. Il y a trois hôpitaux dans la ville: ils ſont aſſez propres, & bien entretenus. On n'y loge guére, mais on y donne à manger deux fois le jour, à tous ceux qui y viennent. Les hôpitaux s'appellent à *Tauris*, *Ach-tacon*, c'eſt-à-dire, *lieux où l'on fait profuſion de vivres.* Au bout de la ville, à l'Occident, il y a, ſur une petite montagne, un fort joli hermitage, qu'on appelle *Ayn ali*, c'eſt-à-dire, *les yeux d'Ali.* Les Perſans diſent que ce Calife, que leur Prophéte fit ſon gendre, a été le plus bel homme dont on ait jamais ouï parler. Et lors qu'ils veulent ſignifier une fort belle choſe, ils diſent, *c'eſt les yeux d'Ali.* Cet hermitage eſt une des dévotions, & une des promenades des *Tauriſiens.*

Au dehors de *Tauris*, au Levant, on voit un grand Château, preſque tout détruit, qu'on appelle *Cala-Rachidié.* Il fut bâti il y a 400 ans, par *Cojé-Rechid*, Grand Viſir du Roi *Cazan.* L'Hiſtoire rapporte, que ce Roi avoit deux Grands Viſirs; parce qu'il étoit prévenu qu'un ſeul ne pouvoit ſuffire à toutes les affaires d'un auſſi grand Royaume, qu'étoit le ſien. *Abas* le Grand voyant ce Château ruïné, & jugeant qu'il étoit ſitué fort avantageuſement pour défendre la ville, & pour la commander tout enſemble, le fit rebatir, il y a cinquante ans; ſes ſucceſſeurs en ont jugé autrement, & l'ont laiſſé tomber en ruïne.

On

On voit encore en cette ville les restes des principaux édifices & des fortifications que les Turcs y construisirent, durant les divers tems qu'ils en ont été les maîtres. Il y a peu de rochers & de pointes de montagnes joignant la ville, où l'on ne voye des ruïnes de Forts, & des monceaux de masures. J'en ai visité soigneusement une grande partie, mais je n'y ai découvert aucune antiquité. On n'y déterre que de la brique, & des cailloux. Ce qui reste de plus entier parmi ces édifices, de la construction des Turcs, est une grande Mosquée, dont le dedans est incrusté de marbre transparent, & tout le dehors est fait de parquetterie à la Mosaïque. Les Persans tiennent ce lieu souillé, à cause qu'il a été bâti par les Turcs, dont ils détestent la créance. Entre ces masures, dont l'on a parlé, on fait remarquer, sur les dehors de *Tauris*, au midi, celles du Palais des derniers Rois de Perse; & à l'Orient celles du Château, où les Armeniens disent que *Cosroes* logeoit, & où il mit en garde la vraye croix, & toutes les autres dépouilles sacrées qu'il emporta de Jerusalem.

La place de *Tauris* est la plus grande place de ville que j'aye vûe au monde; elle passe de beaucoup celle d'Ispahan. Les Turcs y ont rangé plusieurs fois, trente mille hommes en bataille. Les soirs cette place est remplie du menu peuple, qui vient se divertir aux passe-tems qu'on y donne. Ce sont des jeux, des tours d'adresse, & des boufonneries, comme en font les Saltinbanques, des luttes, des combats de taureaux & de beliers, des recits en vers & en prose, & des dances de

Loups. Le peuple de *Tauris* prend ſon plus grand divertiſſement à voir cette dance; & l'on y améne de cent lieuës loin des loups qui ſavent bien dancer. Les mieux dreſſez ſe vendent juſqu'à cinq cens écus la piéce. Il arrive ſouvent pour ces loups de groſſes émutes qu'on a bien de la peine à appaiſer. Cette grande place n'eſt pas vuide le jour; c'eſt un marché de toute ſorte de denrées, & de choſes de peu de prix. Il y a encore une autre grande place à *Tauris*, & c'eſt celle qui paroît dans le deſſein au devant de ce Château détruit, qu'on appelle le Château de *Jafer-Pacha*. C'étoit, à ce qu'on dit, la place d'armes de ce Château: c'eſt à préſent la boucherie. On y tuë, & l'on y écorche toutes les groſſes viandes qu'on vend en tous les lieux de la ville.

J'ai fait beaucoup de diligence pour apprendre à combien ſe monte le nombre des habitans de *Tauris*; je ne crois pourtant pas le ſavoir au juſte: mais je penſe qu'on peut dire ſûrement qu'il va à 550 mille perſonnes. Pluſieurs gens de qualité de la ville m'ont voulu faire acroire qu'il va à plus de onze cens mille.

Le nombre d'étrangers qui ſe trouve-là en tout tems eſt auſſi fort grand. Il y en a de tous les endroits de l'Aſie; & je ne ſai s'il y a ſorte de marchandiſe dont l'on ne puiſſe y trouver Magaſin. La ville eſt remplie de métiers en coton, en ſoye, & en or. Les plus beaux Turbans de Perſe s'y fabriquent. J'ai oui aſſurer aux principaux Marchands de la ville, qu'on y fabrique tous les ans ſix mille balles de ſoye. Le commerce de cette vil-
le

le s'étend dans toute la Perse, & dans toute la Turquie ; en Moscovie, en Tartarie, aux Indes, & sur la Mer noire.

L'air de *Tauris* est froid & sec, fort bon & fort sain ; & l'on ne se plaint point qu'il contribuë à aucune mauvaise disposition des humeurs. Le froid y dure long-tems, parce que la ville est exposée au Nord, & qu'au sommet des montagnes, qui sont autour, il y a de la neige durant neuf mois de l'année. Le vent y souffle presque toûjours au soir, & au matin. Il y pleut souvent, horsmis en Eté ; & l'on y voit des nuages en toutes les saisons de l'année. La lat. est 38 deg. la long. 82. Il y a abondance de toutes choses nécessaires à la vie, & l'on y vit assez délicieusement, & à fort bon marché. La mer Caspienne, qui n'en est qu'à quarante lieuës, lui fournit du poisson. On en prend aussi dans le fleuve d'*Agi*, dont l'on a parlé ; mais ce n'est que quand les eaux sont basses. La livre de pain n'y coûte d'ordinaire que deux liards ; celle de viande que dix-huit deniers. La volaille, le gibier, les fruits, le vin, & le fourage y sont à aussi bon marché à proportion. Les legumes s'y donnent presque pour rien, particuliérement les asperges. L'Eté il y a abondance de daims, & de gibier d'eau ; mais, comme les Persans n'aiment pas le gibier, on tue peu de daims, & d'autres bêtes fauves. Il y a aussi des Aigles dans les montagnes ; j'y ai vû vendre un aigle cinq sous par des païsans. Les gens de qualité volent cet oiseau avec l'Epervier ; ce vol est quelque chose de tout-à-fait curieux, & fort admirable. La façon dont l'épervier abbat l'aigle,

 c'est

c'eſt qu'il vole au deſſus fort haut, fond ſur lui avec beaucoup de viteſſe, lui enfonce les ſerres dans les flancs, & de ſes aîles lui bat la tête en volant toûjours. Il arrive pourtant quelquefois que l'épervier & l'aigle tombent tous deux enſemble. Les éperviers arrêtent auſſi les biches de cette ſorte, & en rendent la priſe fort facile aux chaſſeurs. Si ceci eſt remarquable, ce que je vais dire ne l'eſt pas moins; c'eſt qu'on aſſure, qu'il croît de ſoixante ſortes de raiſins aux environs de cette ville. Il n'y en a point en Perſe où l'on puiſſe mieux vivre, ni plus délicieuſement, ni à meilleur marché qu'à *Tauris*.

On voit aux environs de la ville de grandes carriéres de marbre blanc. Il y en a une eſpéce qui eſt tranſparent. Il ſe forme, à ce qu'on dit, de l'eau d'une fontaine minerale, qui ſe congele peu à peu. Il y a fort proche auſſi deux mines conſidérables, une de ſel, & une d'or. On ne travaille plus depuis longtems à celle d'or, parce qu'on a toûjours trouvé que ce qu'on en tiroit rendoit à peine les frais du travail. Le peuple eſt prévenu qu'il n'y a nul profit à y travailler. Il y a auſſi des eaux minerales en quantité. Les plus renommées, & les plus fréquentées ſont celles de *Baringe*, à demi lieuë de *Tauris*; & celles de *Seid-kent*, autre village, qui en eſt à ſix lieuës. Ces eaux ſont ſulfurées. Il y en a de froides & de bouillantes.

Je ne ſais s'il y a une autre ville au monde, dont les Auteurs modernes ſoient plus en diſpute, pour en ſavoir l'origine, & le nom qu'elle avoit dans ſes commencemens.

Nous

Nous rapporterons les opinions des plus célébres d'entr'eux ; mais il eſt bon d'avertir auparavant, que les Perſans appellent cette ville *Tébris* ; & qu'en l'appellant *Tauris*, comme font les peuples de l'Europe, c'eſt ſeulement pour ſuivre l'uſage, & afin d'être plus facilement entendus. *Teixera*, *Olearius*, & d'autres Auteurs, ſoûtiennent que *Tauris* eſt la ville que *Ptolomée*, en la cinquiéme table d'Aſie, appelle *Gabris*, le G ayant été mis pour le T, par un changement facile dans la langue Grecque, comme ils prétendent. *Leunclavius*, *Jove* & *Aython* veulent que ce ſoit la ville que cet ancien Géographe appelle *Terva*, au lieu de *Tevra*, par la tranſpoſition d'une des lettres du mot ; mais *Terva* étant placée en Armenie, & étant certain que *Tauris* eſt en Medie, ces deux noms ne peuvent nullement convenir à une même ville. La reſſemblance de nom eſt ſans doute ce qui a trompé ces Auteurs. Le mot de *Tebris* eſt Perſien. Il a été donné à cette ville l'an 165. de l'*Hegire*, comme nous le dirons plus amplement ; & comme il y avoit alors pluſieurs centaines d'années que *Ptolomée* avoit écrit, il faut croire que *Terva* & *Gabris* ſont des villes fort differentes de *Tauris*. *Niger* dit que c'eſt *Tigranoama* ; d'autres Auteurs la prennent pour *Tigranocerta* ; quelques-uns ont opinion que c'eſt la *Suze* de Medie, ſi célébre dans l'Ecriture ; d'autres Ecrivains ſoûtiennent que c'eſt la ville qui eſt nommée dans le livre d'Eſdras, *Acmetha*, ou *Amatha*. Il y en a qui la mettent en Aſſyrie, comme *Ptolomée*, & ſon Interprête ; d'autres la placent en Armenie, ſavoir *Niger*, *Cedrene*, *Aython*,

& *Jove*, comme on l'a dit. *Marc Paul*, Venitien, la place au païs des Parthes. *Calcondile* la porte encore plus loin; car il la met en la Province dont *Persepolis* étoit autrefois la Capitale. Enfin c'est une confusion étrange que la multitude d'opinions qu'on a euës là-dessus. La plus raisonnable, à mon avis, est celle de *Molet*, qui a traduit & commenté *Ptolomée*, d'*Ananie*, d'*Ortelius*, de *Golnits*, de *Teixera*, de *la Valle*, de l'*Athlas*, & de presque tous les autres Auteurs Géographes modernes, savoir que *Tauris* est l'ancienne & la fameuse *Ecbatane*, dont il est fort parlé dans l'Ecriture sainte, & dans les anciennes histoires de l'Asie. *Minadoi*, Auteur Italien, si je ne me trompe, a fait un Traité exprès pour le prouver. J'ajoûte sur ce sujet qu'on ne voit pourtant à *Tauris* nuls monumens de son antiquité, *ni* aucuns restes du superbe Palais d'*Ecbatane*, où les Monarques de l'Asie passoient l'Eté; ni de celui de *Daniel*, qui servit depuis de Mausolée aux Rois de Medie, dont parle *Joseph* au Livre 10. & qu'il assure avoir été encore entier de son tems. Si ces magnifiques & superbes Palais étoient sur pied il n'y a que seize siécles, au même lieu où est *Tauris*, les ruïnes mêmes s'en sont perduës; car parmi toutes celles qu'on voit dans la banlieue de cette ville, il n'y a que de la brique, de la terre & des cailloux, qui sont des materiaux qu'on n'employoit pas anciennement en Medie, à la structure des Palais des Grands.

Les Historiens Persans marquent unanimement le tems de la fondation de *Tauris*, à l'an 165, de l'*Hegire*; mais ils ne s'accordent pas

pas bien des autres particularitez. Quelques-uns en rapportent la fondation à la femme de *Haron Rechid* Calife de Bagdad, nommée *Zebd-el-caton*, nom qui signifie *la fleur des Dames*. Ils racontent, qu'étant malade à la mort, un Medecin Mede la guérit en peu de tems; de quoi la Princesse, ne sachant comment le récompenser, fit dire au Medecin de choisir lui-même la récompense; & que le Medecin demanda qu'on fit bâtir en son païs, une ville en son honneur; ce qui ayant été executé avec beaucoup de soin & de diligence, il nomma cette nouvelle ville *Tebris*; pour marque qu'elle devoit son origine à la Medecine: car *Teb* signifie *Medecine*, & *ris* est le participe de *ricten*, qui veut dire *verser*, *répandre*, *faire largesse*. Voilà l'opinion de quelques-uns. Celle des autres a quelque chose de semblable. Ils disent que *Halacoukan* Général de *Haron Rechid* ayant été deux ans malade d'une fiévre tierce, dont il desesperoit de guérir, il en fut merveilleusement délivré, dans l'endroit même où est à present *Tauris*, par une herbe qu'il y trouva; & que pour perpetuer la memoire d'une si heureuse guerison, il fit bâtir cette ville, & la nomma *Tebrist*, c'est-à-dire, *la fiévre s'en est allée*; car *teb* signifie aussi fiévre, & *rift* vient du verbe *reften*, qui veut dire *partir*, *s'en aller*; & que c'est par corruption, ou par adoucissement, qu'on dit *Tebris*, au lieu de *Tebrist*. *Mirza-thaer*, un des plus savans hommes de qualité qu'il y ait en Perse, fils de *Mirza Ibrahim*, Intendant de la Province, m'a donné une autre raison de cette Etymologie; savoir qu'au tems qu'on bâtissoit la ville, l'air y étoit ex-

trêmement bon & favorable contre les fiévres : que cette qualité y attiroit beaucoup de gens, & qu'en vûe de cela on la nomma *Tebris*, comme qui diroit *dissipant la fiévre*. Ce Seigneur m'a assuré qu'il y a au trésor du Roi à Ispahan, des medailles avec l'inscription de cette *Zebd-el-caton*, femme du Calife *Haron Réchid*, qu'on trouva à *Maranthe*, ville proche de *Tauris*, avec quantité d'autres d'or & d'argent, au coin des anciens Rois de Medie ; & qu'il en avoit remarqué avec des figures & des inscriptions Grecques, dont il se souvenoit, que le mot étoit *Dakianous*. Il me demanda si je savois qui étoit ce *Dakianous*. Je lui dis que je ne connoissois point ce nom-là, mais que ce pourroit bien être celui de *Darius*.

L'an 69. de la fondation de *Tauris*, la ville fut presque toute abatue d'un tremblement de terre. *Moutevekel*, Calife de Bagdad, de la race des *Abas* qui régnoit alors, la fit relever & agrandir. Cent quatre-vingts dix ans après, le 14. du mois de *Sefer*, un autre tremblement, plus violent que le premier, la ruïna toute entiére en une nuit. La Géographie Persane conte qu'il y demeuroit alors un savant Astrologue de *Chiras*, nommé *Aboutaher*, nom qui signifie *Pere juste*, lequel avoit prédit que le tremblement arriveroit à l'entrée du Soleil au signe du Scorpion, l'an 235. de l'*Hegire* ; qui répond au 849. de l'Epoque Chrétienne, & qu'il renverseroit toute la ville : dequoi voyant que le peuple ne vouloit rien croire, il alla faire instance au Gouverneur, d'employer la force pour mettre le monde hors de la ville. Le Gouverneur, qui étoit

étoit aussi Lieutenant du Calife en toute la Province, ayant eu toûjours une grande créance en la judiciaire de cet Astrologue, se rendit à ses instances, & n'oublia rien pour faire aller le monde à la campagne; mais comme le peuple persistoit à traiter de vision la prédiction de ce tremblement, & soupçonnoit de quelque méchanceté cachée l'action du Gouverneur, il n'en sortit pas la moitié. Le tremblement arriva justement à l'heure marquée dans la prédiction, & quarante mille personnes en furent accablées. L'année suivante *Emir dineveron*, fils de *Mahamed-Roudaniaredi*, Viceroi de Perse, eut ordre du Calife de faire relever la ville plus grande & plus belle qu'auparavant; & de savoir du célébre Astrologue *Aboutaher*, sous quel ascendant il y falloit travailler. Il marqua celui du Scorpion, & assura que la nouvelle ville n'auroit nuls tremblemens de terre à craindre; mais qu'elle étoit menacée de grands débordemens d'eaux. L'évenement, ajoûte l'histoire, a verifié, en toutes maniéres, la verité de la prédiction. *Tauris* devint depuis ce rétablissement merveilleusement grande, celébre, & florissante. On assure que du régne de Sultan *Cazan*, il y a 400. ans, sa largeur étoit, Nord & Sud, depuis *Ayn ali*, ce petit mont dont on a parlé, jusqu'à la montagne opposée, qui s'appelle *Tchurandog*; & sa longueur étoit depuis le fleuve *Agi* jusqu'au village *Baninge*, qui est à deux lieuës par delà la ville. L'histoire remarque, pour une preuve du grand peuple, dont cette ville étoit alors habitée, que la peste y étant survenuë, il mourut 40. mille personnes en un quartier, sans qu'il y parût.

L'an

L'an 896. de l'*Hegire*, & 1490. de *Jesus-Christ*, les Princes de la race de *Cheik Sefi*, ayant envahi la Perse, transportérent d'*Ardevil*, qui étoit leur patrie, le siége de l'Empire en cette ville. *Selim* la prit à composition, l'an 1514. deux ans après que le Roi de Perse, qui ne s'y tenoit pas en sûreté, s'en fut retiré, & eut établi sa residence à *Casbin*. *Selim* demeura peu à *Tauris*, mais il en emmena de riches dépouilles, & trois mille familles d'artisans, la plûpart Armeniens, qu'il établit à Constantinople. Peu après son départ, le peuple de *Tauris* se souleva, & s'étant jetté inopinément sur les Turcs, à la faveur d'une armée Persane, il en fit un furieux carnage, & se rendit maître de la ville. *Selim* mourut sans la pouvoir reprendre; mais son successeur *Soliman* le Grand le fit par le moyen d'*Ibrahim* Bacha Généralissime de ses armées. Il se rendit maître de cette ville puissante, & il y fit faire un grand Château, que l'on assure qu'il munit de trois cens cinquante piéces de canon, & d'une garnison de quatre mille hommes; mais cela n'empêcha pas le peuple de se soulever encore après son départ. Ce même *Ibrahim* Pacha fut envoyé pour tirer vengeance au bout de trois années, à savoir l'an 955. de l'*Hegire*, & 1548. de *Jesus-Christ*. Il la prit d'une maniere fort cruelle; car ayant emporté la ville d'assaut, il la donna au pillage à son armée, qui y commit des excès d'inhumanité, & de fureur, auparavant inouïs; En un mot, tout ce qu'on peut commettre de cruauté, par le fer & par le feu. Le Palais du Roi *Tahmas*, & tous les édifices considérables, furent détruits, jusqu'aux fondemens.

Avec

Avec tout cela, cette ville se souleva encore, au commencement du régne d'*Amurat*, & à l'aide de peu de troupes Persannes, fit passer au fil de l'épée dix mille Turcs, qui y étoient en garnison. *Amurat*, effrayé du courage des Taurisiens, envoya une puissante armée sous la conduite d'*Osman*, son Grand Visir, pour les détruire, & pour les assujettir entiérement. L'armée entra dans la ville, & la saccagea. C'étoit l'an 994. au compte des Mahometans, & 1585. au nôtre. On fit reparer ensuite toutes les fortifications que les Turcs y avoient construites auparavant. Dix-huit ans après cette expedition, savoir l'an 1603: *Abas* le Grand reprit *Tauris* sur les Turcs, avec peu de gens; mais avec une adresse, une diligence, & une bravoure, à peine croyables. Il distribua ses plus braves soldats en plusieurs pelotons, qui en même tems surprirent les corps de garde des Turcs, qui étoient aux avenues; & ils les égorgerent tous si promptement, qu'on n'en eut aucune nouvelle à la ville. Ces pelotons étoient suivis d'un gros de cinq cens hommes, déguisez en marchands. Ils entrerent dans la ville, en disant qu'ils avoient laissé la Caravane à une journée. On les crut, parce que c'est la coûtume des Caravanes, qu'à l'aproche des grandes villes, les marchands prennent les devans, outre qu'on s'imagina que ces gens avoient été reconnus aux corps de garde. *Abas* les suivoit de près, & dès qu'il les vit entrez il fondit dans la ville à la tête de six mille hommes. Deux de ses Géneraux à même tems firent la même chose châcun d'un autre côté. Les Turcs surpris, se rendirent

à con-

à condition ſeulement d'avoir la vie ſauve. L'hiſtoire remarque, que le jour de cette expedition, ce grand Roi fit prendre pour la premiére fois des mouſquets à un Régiment qui le ſuivoit, & qu'en ayant vû l'effet, il ordonna à une partie de ſes troupes de ſe ſervir toûjours d'armes à feu. Les Perſans auparavant n'en avoient jamais porté à la guerre.

Pour ne laiſſer rien à dire ſur l'hiſtoire de *Tauris* qui merite tant ſoit peu d'être ſû, il faut rapporter ce que les Auteurs Armeniens en ont écrit. Ils diſent que cette ville eſt une des plus anciennes de l'Aſie, & qu'on l'appelloit autrefois *Cha-haſten*, c'eſt-à-dire, *place Royale*, parce que les Rois de Perſe y faiſoient leur ſejour: & qu'un Roi d'Armenie nommé *Coſroes* changea ce nom de *Chahaſten* en celui de *Tauris*, qui en Armenien literal ſignifie *lieu de vangeance*, parce qu'il défit là le Roi de Perſe, qui avoit fait aſſaſſiner ſon frere. Le Gouvernement de la Province de *Tauris* eſt le prémier du Royaume, il eſt attaché à la charge de Genéraliſſime. Il rend trente mille Tomans par an, qui ſont un million trois cens cinquante mille livres, ſans compter le caſuel, qui eſt grand dans les Gouvernemens de l'Aſie. Le Gouverneur a titre de *Becler-béc*. Il entretient trois mille hommes de cavalerie, & il a ſous lui les Cams ou Gouverneurs de *Cars*, *Oroumi*, *Maraga*, *Ardevil*, & vingt Sultans, qui tous enſemble en entretiennent onze mille.

J'allai [illegible] à *Tauris* à l'hoſpice des Capucins qui étoient venus au devant de moi. Ils n'étoient que deux, je les priai de tenir mon arrivée ſecrette une quinzaine de jours. C'étoit

toit afin de me remettre en équipage, & mes affaires en bon ordre, comme elles étoient avant ma déroute de Mingrelie, & pour mettre en si bon état tout ce que je portois au Roi, que je pûsse le montrer en arrivant à la Cour; mais l'on sçût incontinent mon arrivée. *Mirzathaer* fils de l'Intendant, & Receveur Général de la Province, & reçû en survivance, apprit que les Capucins avoient des hôtes. Il envoya le 22. dire au Superieur qu'il s'étonnoit qu'il ne fût pas venu lui donner avis de l'arrivée, & de la qualité des Europeans qu'il avoit reçûs dans sa maison. Le Pere en alla faire des excuses à ce Seigneur, & lui dit de ma part que je n'eusse pas manqué d'aller le saluër si j'eusse pû sortir, mais que j'étois arrivé en assez mauvais état, & qu'en peu de jours je m'acquiterois de ce devoir.

Le 23. ce Seigneur, de qui j'avois eu l'honneur d'être connu à mon prémier voyage, vint me voir avec le fils du Can de *Guenjé*. Il me fit force caresses. Il fut deux heures entieres assis dans ma chambre à me faire conter les nouvelles de l'Europe, particuliérement pour les Sciences & les Arts. Il eut ensuite la complaisance de me conter la fortune de sa maison, & les emplois de ses freres. Il est l'aîné de trois jeunes Seigneurs, tous dans la fortune, & qui remplissent de belles charges. Son Pere est Intendant & Receveur Général du Domaine du Roi en toute la Province d'*Azerbayan*, comme je viens de le dire. C'est ce *Mirza Ibrahim* dont le livre du *Couronnement de Soleiman* raconte divers incidens. Il n'étoit pas alors à *Tauris*; les devoirs de son emploi le tenoient occupé à *Chir-*

à *Chirvan*, ville proche de la mer Caſpienne. Ce *Mirzathaer* faiſoit ſa charge en ſon abſence. Il a beaucoup de literature Arabeſque, Perſienne, & Turqueſque. Un Capucin lui a enſeigné durant pluſieurs années la Philoſophie de nos écoles, & toutes nos Sciences. C'eſt un Seigneur de grande érudition, & d'un eſprit fort adroit & fort civil. Après deux heures d'entretien il me preſſa de lui montrer des bijoux & de l'horlogerie qu'il pût acheter. Je n'en avois nulle envie, & je n'étois pas bien en état de le faire, pour les raiſons que j'ai dites. Mais il m'en preſſa ſi fort, & de ſi bonne grace, que je ne pûs le refuſer. Je lui fis voir une partie des bijoux de petit prix que j'avois. Il en emporta diverſes piéces.

Le ſoir *Tahmas Bek*, qui fait la charge de Gouverneur d'*Azerbeyan* à la place de *Manſour Can* ſon Pere, qui eſt toûjours à la Cour, m'envoya viſiter par ſon Orfévre, & me fit dire que je l'obligerois de l'aller voir le lendemain, & de lui porter des bijoux & des raretez de peu de prix. Je répondis que je n'y manquerois point, en effet j'allai le voir ce jour-là & *Mirzathaer* auſſi.

Le 25. on eut chez ces Seigneurs la confirmation & le détail de la nouvelle, qu'on avoit appriſe un mois avant, d'un vol fait le mois de Décembre précédent à la grande Caravane qui va d'*Iſpahan* aux Indes par terre. Elle part une fois l'an au mois d'Août, & prend ſa route par *Candahar*, qui eſt dans la Bactriane. Ce vol étoit fort conſidérable, par le nombre de gens, & par la quantité de richeſſes qu'il y avoit dans la Caravane, & par les ſuites qu'il eut. Il ſe fit à trois journées

nées des frontiéres de l'Inde par les *Agvan*, peuple à-peu-près comme les Tartares, & qui ſont tributaires de la Perſe. Ils eurent avis des journées de la Caravane, & ils la ſurprirent à un paſſage avantageux pour un tel coup. Ils n'étoient qu'au nombre de cinq cens hommes, mais tous bien montez & bien réſolus. La Caravane en avoit deux cens d'eſcorte, & étoit forte de deux mille perſonnes, la plûpart Indiens. L'eſcorte ne fit preſque point de réſiſtance, & ſe mit à fuïr. La plûpart des gens de la Caravane prenant exemple de ceux qui la devoient défendre, prirent la fuite après eux. Il n'y eut en tout qu'onze hommes de tuez, tant on fit peu de réſiſtance. Il ne faut pas s'en étonner, car les Caravanes, & particuliérement celles des Indes, ſont compoſées en parties d'Armeniens, & d'Indiens, gens à qui pour la plûpart un bâton fait peur. Les autres qui ont du courage ſe trouvent ſeuls & abandonnez, chacun fuit de ſon côté, & c'eſt un ſauve qui peut, & un deſordre étrange. Le vol fut eſtimé pluſieurs millions. On n'en put ſavoir le compte juſte, les Marchands en de pareilles rencontres déguiſant la verité, les uns afin de ne pas perdre leur crédit, les autres de peur qu'on ne découvre qu'ils cachent une partie de ce qu'ils envoyent, pour en ſauver les droits. Le mémoire qui en fut donné au Roi, ſigné de plus de ſoixante intéreſſez, montoit à trois cens mille Tomans: ce ſont treize millions, cinq cens mille livres, & cependant on aſſure que ce n'étoit là que la moitié de la perte. Le Gouverneur de *Candahar* fut accuſé d'avoir eu part au vol, & le Roi l'envoya prendre

dre

dre prisonnier, commandant de l'amener à *Ispahan* sur un Chameau, le carquant au cou, avec un seul valet à son choix. On conte que les voleurs qui firent le coup étoient des montagnards, si sauvages & si ignorans des choses du monde, qu'ils ne connoissoient ni l'or, ni les pierreries. Ils partageoient entr'eux la monnoye d'or & d'argent mêlées ensemble au poids sans distinction de métal, & confondoient les perles fines avec les fausses sans y faire de difference. J'ai peine moi-même à croire cela, & je ne l'eusse pas rapporté si tout le monde ne l'assuroit constamment.

Fin du Tome second.





